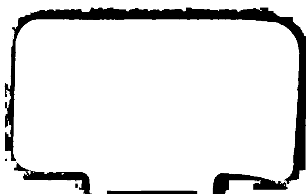
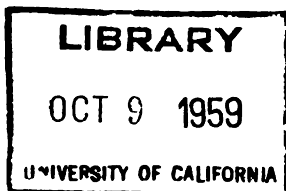


REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

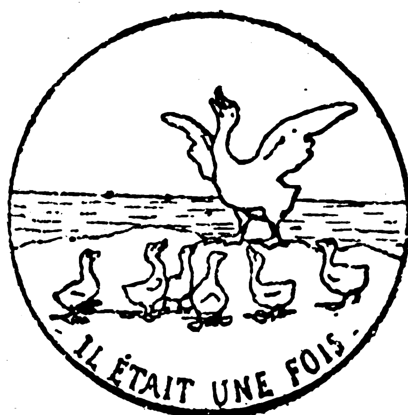


BAUGÉ (MAINE-ET-LOIRE). — IMPRIMERIE DALOUX

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE



TOME XVI. — 16e ANNÉE

PARIS

ÉMILE LECHEVALIER
16, rue de Savoie

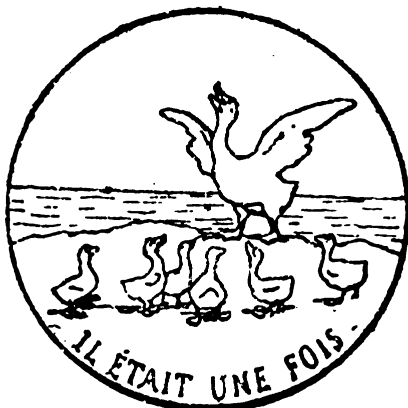
ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte

LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
J. MAISONNEUVE
6, rue de Mézières et rue Madame, 26

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE



TOME XVI
16e ANNÉE. — No 1. — Janvier 1901

PARIS

ÉMILE LECHEVALIER
39, Quai des Grands-Augustins

ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte

LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
J. MAISONNEUVE
6, rue de Mézières et rue Madame, 26

Prix de ce Numéro UN franc vingt-cinq

SOMMAIRE

Adresser tout ce qui concerne la rédaction et l'administration à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel.

La cotisation des sociétaires, donnant droit à l'envoi gratuit de la REVUE est fixée à 15 francs par an (France et Union postale). Le prix de l'abonnement, pour les non-sociétaires, est de 15 francs par an pour la France et de 17 francs pour l'union postale.

REVUE

DES

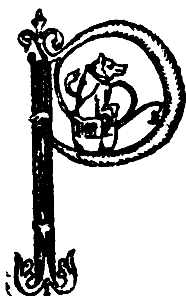
TRADITIONS POPULAIRES

16e Année. — Tome XVI. — N° 1. — Janvier 1901.

PETITES LÉGENDES LOCALES

CCCCXXXIII

GÉOGRAPHIE LÉGENDAIRE D'UN CANTON



PARTOUT où le sol présente des particularités propres à exciter l'étonnement, on est à peu près certain de recueillir, si l'on sait interroger les paysans ou les marins du voisinage, des légendes qui les expliquent par des interventions merveilleuses, ou par le passage de personnages surnaturels ; les monuments encore debout ou en ruines, surtout ces derniers, sont aussi l'objet de récits qui parlent de leur construction, des gestes de leurs possesseurs, et des hantises qui se manifestent dans leur intérieur ou bien aux alentours.

Toutes les explorations faites en Haute-Bretagne, pendant plus de vingt ans, par mes collaborateurs ou par moi, confirment cette thèse, et mes lectures m'ont appris qu'elle est également justifiée dans les divers pays où l'on s'est occupé, avec quelque persévérance, des traditions locales. C'est pour rendre encore plus évidente cette démonstration, que j'ai dressé la carte qui accompagne ces notes. Comme il s'y trouve à peu près toutes les circonstances physiques — les montagnes exceptées — qui se prêtent à la légende, il sera aisé à ceux qui voudront entreprendre des recherches autour d'eux, et qui connaîtront bien le pays, de se rendre compte des endroits de leur voisinage où l'on peut espérer une récolte de récits merveilleux. Ceux que j'ai analysés brièvement dans les notes explicatives pour-

ront les mettre sur la voie des idées populaires qui s'attachent aux divers accidents physiques ; en les citant à ceux qu'ils interrogeront, ils obtiendront sans doute des réponses curieuses : une question directe, si elle n'était pas accompagnée d'un exemple, ne suffirait pas à réveiller leurs souvenirs.

La carte que j'ai dressée comprend une partie du canton de Matignon où je suis né; arrivé à l'âge d'homme, j'y ai fait mes plus fructueuses enquêtes, et j'ai eu en outre la bonne fortune d'y trouver d'intelligents collaborateurs. Elle renferme les communes de Plévenon, Pléhérel, Pléboulle, Matignon, Saint-Cast, le Guildo, qui sont baignées par la mer, celles de Ruca et de Saint-Pôtan, et, en dehors de ce canton, les communes maritimes de Saint-Jacut, Trégon et Créhen.

Si l'on excepte les trois paroisses qui portent des noms de saints, dont un seul, saint Pôtan est inconnu de la légende locale, on voit que toutes les autres ont des dénominations à apparence celtique, et la plupart sont en effet assez faciles à traduire pour quiconque connaît un peu le breton. Cette langue, qui semble y avoir été parlée jusque vers le dixième siècle, a laissé bien d'autres traces dans les noms de lieux, et l'on peut ajouter que la population du littoral présente un type assez différent de celui que l'on rencontre dans l'intérieur à quelques kilomètres de la mer.

Si l'on suit, sur mon croquis, en partant du Nord-Ouest, les contours du rivage, on voit qu'ils sont très découpés et très variés. Les falaises de grès rouge du cap Fréhel, qui se terminent un peu au-dessous du Fort de la Latte, dans la baie de la Fresnaye, où commencent des roches granito-schisteuses que l'on retrouve sur tout le golfe de Saint-Malo, ont une hauteur de 70 mètres environ : coupées à pic comme des murailles, ou accostées de contreforts ou de débris qui éveillent l'idée d'énormes bâtisses en ruines, percées de coupures ou de cavernes, auxquelles on donne le nom de *Houles*, elles rivalisent, comme sauvagerie grandiose, avec les plus belles de France. Les côtes de la baie de la Fresnaye, très élevées sur la rive de la presqu'île de Fréhel, sont moins imposantes sur la rive droite du Frémur, le petit fleuve qui s'y jette à l'ouest; mais elles sont découpées par des criques, qui deviennent plus nombreuses et plus profondes aux approches de la presqu'île de Saint-Cast. Sur la baie de l'Arguenon, plusieurs anses limitées par des pointes rocheuses, sont bordées, entre ces pointes, par des dunes de sable, et cette circonstance se rencontre aussi aux abords de Saint-Jacut, sur la rive droite de l'Arguenon, qui est navigable à marée haute. Toute cette baie et le nord de la presqu'île de Saint-Jacut, sont parsemés de rochers et d'îlots.

La mer, presque toujours grosse aux abords du Cap, est, au contraire calme dans les baies ; celles-ci, les jours de grande marée, où la différence de niveau atteint douze mètres, montrent de vastes espaces de vase et découvrent ces prairies marines que l'on désigne sous le nom d'herbiers.

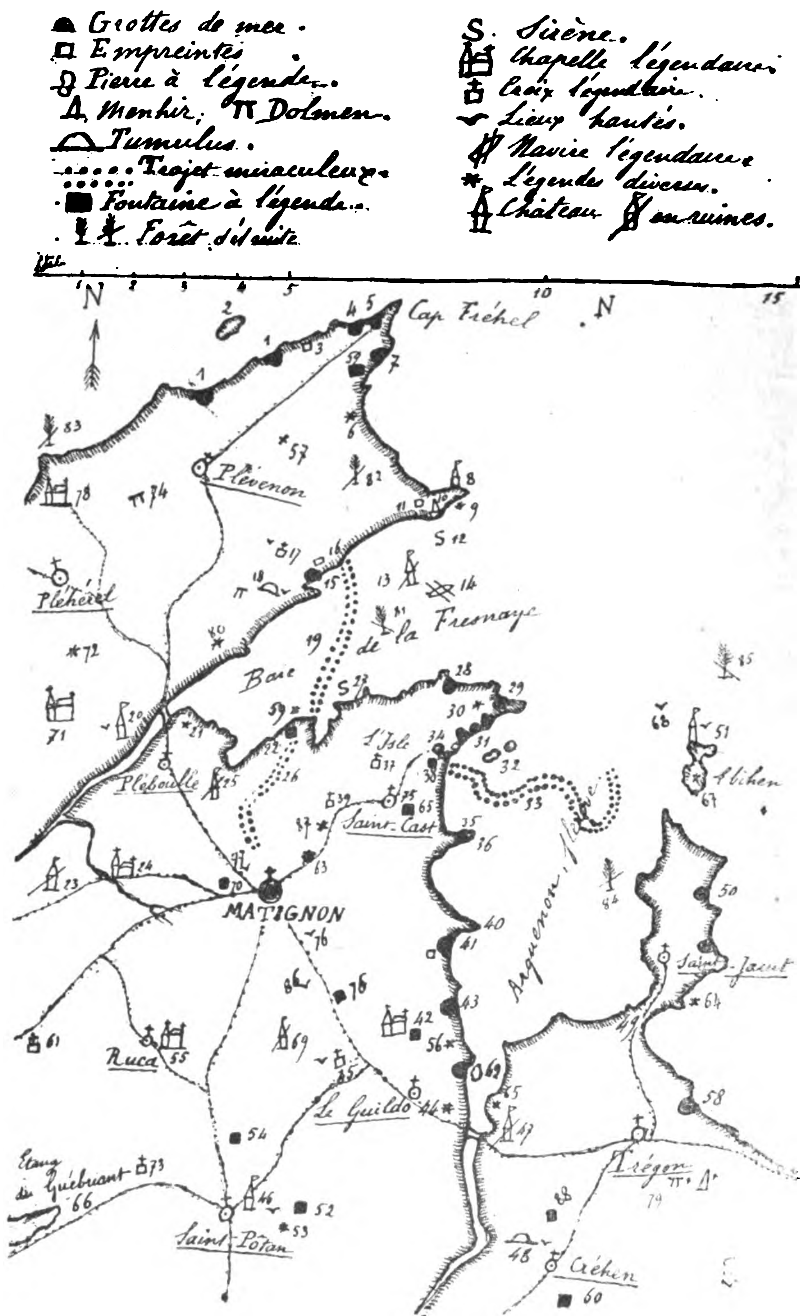
Ainsi qu'on le voit, presque toutes les circonstances que l'on peut rencontrer sur un littoral se trouvent réunies dans cette région.

Sans être bien riche en monuments, elle a (ou avait) les tumulus de Château-Serin (*18*), et de Créhen (*48*), les menhirs de la Canne de Gargantua (*10*) et de Trégon (*79*). les dolmens de Pléhérel (*74*), de Plévenon (*18*), de Trégon (*79*) ; des ruines romaines ont été découvertes près du Guildo (*56*). Les églises ou chapelles de Pléhérel (*78*), de Saint-Sébastien (*71*), du Temple (*24*), de Hirel (*55*), de Sainte-Brigitte (*42*) sont anciennes, et il s'y rattache des légendes, ainsi qu'aux châteaux habités ou en bon état de la Latte (*8*), de la Ville Even (*46*), du Vau-Rouault (*20*) et aux ruines de ceux des Fondebonds (*25*), de Montbran (*23*), de Galinée (*69*), du Guildo (*47*). On y trouve de plus un assez grand nombre de vieilles croix de pierre et de fontaines légendaires.

*
* *

Pour ne pas surcharger cette carte, qui est à une assez petite échelle, par des inscriptions nombreuses, et aussi pour mieux parler aux yeux, j'ai essayé de figurer par des signes aussi simples que possible, et autant que cela a été faisable, en rapport avec la forme du lieu ou la nature de la légende qui s'y attache. Pour les monuments mégalithiques, j'ai adopté les signes de la Commission des Monuments mégalithiques, qui sont très rationnels ; pour les circonstances physiques ou pour les divers monuments qui peuvent donner lieu à des explications légendaires, j'ai dû les inventer, aucun essai n'ayant été, à ma connaissance, tenté dans cet ordre d'idées : il en est qui s'expliquent assez facilement ; pour d'autres, j'ai dû recourir à une convention, pour les fontaines par exemple qui forment un carré noir, alors que les empreintes forment un carré blanc ; j'ai exprimé par le signe « oiseau » les légendes des revenants, parce que dans les traditions populaires, l'âme a souvent une forme ailée.

C'est avec intention que j'ai tracé les grandes routes : elles servent à la fois à guider l'œil et à limiter le terrain à explorer ; chaque partie comprise entre elles forment une sorte d'îlot. Ceux qui voudront dresser pour leur commodité des cartes analogues, n'auront


Grottes de mer.
Empreintes
Pierre à légende.
Menhir; Dolmen.
Tumulus.
Trajet miraculeux.
Fontaine à légende.
Forêt détruite.
S. Sirène.
Chapelle légendaire.
Croix légendaire.
Lieux hantés.
Navire légendaire.
Légendes diverses.
Château en ruines.
Cap Fréhel
Plévenon
Pléhérel
Baie de la Fresnaye
L'Isle
Plébouille
Saint-Cast
MATIGNON
Arguenon fleuve
Saint-Jacut
Ebihen
Ruca
Le Guildo
Etang du Guébriant
Saint-Pôtan
Trégon
Créhen

qu'à se demander quels sont, dans l'intérieur ou au bord de ces îlots, les endroits qui peuvent, par leur nature particulière, être l'objet de légendes ; et c'est une question qui sera aisée à résoudre pour ceux qui connaissent bien le pays.

* * *

J'ai essayé de ramener à une douzaine de rubriques, les 88 endroits où l'on a relevé des légendes, et qui sont portés sur cette carte, qui comprend un territoire de 20 kilomètres du Nord au Sud, et de 15 de l'Est à l'Ouest [1].

a) GROTTES DES FALAISES. *1*, *4*, *5*, *7*, *15*, *28*, *29*, *31*, *35*, *41*, *43*, *50*, *58*, *62*.

La légende des fées locales qui habitaient ces grottes était encore bien conservée il y a vingt ans. J'ai résumé au t. Ier des *Légendes locales de la Haute-Bretagne*, p. 38 et suiv. les quarante récits publiés dans mes autres livres.

b) PARTICULARITÉS DES FALAISES. *5*, *6*, sentiers hantés, *ibid.* p. 37 ; *9*, coupure, et origine de couleur, *ibid.* p. 17, 36, 33 ; *62*, Roches qui sonnent, *ibid.* p. 60 ; *Gargantua*, p. 25.

c) MONDE SOUS-MARIN. *13*, château sous la mer. *Revue des Trad. pop.*, t. XV, p. 173 ; *14*, vaisseau enchanté sous les eaux, *ibid.* p. 139 ; *12*, *27*, monde sous-marin des sirènes. *Légendes locales*, t. I, p. 6 ; *81*, *83*, *84*, *85*, forêts englouties ; *ibid.* p. 19 et suiv. et *Gargantua*, p. 49.

d) ILES ET CAPS lancés par Gargantua. *2*, *32*, *36*, *40*. *Gargantua*, p. 13, 15, 31, 32.

e) EMPREINTES MERVEILLEUSES. *3*, de charrues. *Légendes locales*, t. I, p. 18 ; *11*, *16*, de Gargantua, *Gargantua*, p. 41, 45 ; *34*, de saint Cast. *Légende dorée*, p. 31, 32 ; *19*, *33*, marquant le passage des saints sur la mer, *ibid.* p. 1 et suiv. ; *26*, d'un saint à travers les champs, *ibid.* p. 97 ; *64*, de la corde du bateau de saint Jacut, *ibid.*, p. 25.

f) FONTAINES. *59*, douée par une fée. *Contes des paysans*, p. 23 ; *22*, où on lave les enfants. *Traditions et superstitions*, t. I, p. 66 ; *52*, habitée par une fée. *Lég. locales*, t. I, p. 134 ; *54*, due à une métamorphose, *ib.* p. 136 ; *60*, qui rend fidèle, *ib.* p. 135 ; *38*, de Sainte Blanche, *Lég. dorée*, p. 8 ; *65*, de Saint-Cast, *ibid.*, p. 33.

g) PARTICULARITÉS DE TERRAINS. *56*, arbres ne repoussant plus où Gargantua a passé. *Gargantua*, p. 25 ; *57*, origine de la lande du

1. BIBLIOGRAPHIE. PAUL SÉBILLOT. *Traditions et Superstitions de la Haute-Bretagne*, Maisonneuve, 1882, in-12 elzévir ; *Gargantua dans les Traditions populaires*, Maisonneuve, 1883, in-12 elzévir ; *Contes des paysans et des pêcheurs*, Charpentier, 1881, in-18 ; *Petite Légende dorée de la Haute-Bretagne*, 1897, in-18 ; *Légendes locales de la Haute-Bretagne*, Nantes, Société des Bibliophiles bretons, 1899-1900, in-18.

Cap. *Légendes locales*, t. I, p. 72 ; *49*, Origine de l'isthme de Saint-Jacut. *Petite Légende dorée*, p. 24.

h) Mégalithes. *18*, *48*, tumulus d'où sortent des fées et des dames blanches. *Trad. et sup.*, t. I, p. 30 ; *10*, bâton de Gargantua, planté au retour de ses voyages. *Gargantua*, p. 42.

i) Chapelles légendaires. *24*, chapelle du Temple où le grand maître des Templiers est enchanté. *Légendes loc.*, t. II, p. 32; *42*, de Sainte-Brigitte, où venait une dame sous forme de cane. *Petite Légende dorée*, p. 115 ; *55*, de Hirel, construite par les fées, *ib.* p. 95.

j) Croix légendaires. *17*, du Meurtel, hantée par les sorciers. *Légendes locales*, t. II, p. 21 ; *37*, *39*, de Saint-Cast, hantées par les revenants, etc. *ib.*, t. II, p. 15, 16, 19, 24 ; *45*, de la Croix aux Merles. *Revue des Trad.* t. XV, p. 297 ; *62*, de saint Mirli, où l'on retourne, pour se marier, la tête d'une statuette. *Légende dorée*, p. 98.

k) Chateaux. *8*, de la Latte où viennent tous les chiens enragés, *Trad. et sup.*, t. II, p. 79. ; *20*, Du Vaurouault ; *46*. de la Ville Even, dont l'avenue est hantée. *Lég. locales*, t. II, p. 122, 121 ; *23*. Tour de Montbran, où reviennent des Templiers. *Revue des Trad.*, t. XIV, p. 683 ; *51*. Tour de l'Ebihen où une châtelaine revient sous forme de mouette, *Lég. loc.*, t. II, p. 114 ; *53*. Château du Guildo ; *26*, des Fondebonds, hantés, ib. p. 122-124.

l) Légendes diverses. *12*, *27*. Endroits fréquentés par les sirènes. *Lég. loc.*, t. I, p. 6, 34 ; *21*. Sillon des fées restant inculte, t. I, p. 69 ; *38*. Passée des fées où le blé pousse mal. *Lég. loc.*, t. I, p. 69 ; *53*. Mare où reviennent des duellistes. *Lég. locales*, t. II, p. 127 ; *56*. Ruines romaines attribuées à des fées, ib. p. 5 ; *59*. Canne de Gargantua. *Gargantua*, p. 14, 25 ; *66*. Etang du Guébriant, poisson miraculeux. *Revue des Trad.*, t. XV, p. 549 ; *67*. Ane rouge revenant, E. Herpin, *La Côte d'Émeraude*, Rennes, 1894, in-18, p. 458 ; *68*. Noyés qui se plaignent, *Revue des Trad. pop.*, t. XIII, p. 546 ; *70*. Doué hanté ; *75*. Apparitions sur les dunes, prêtre chantant, *Trad. et Sup.*, t. I, p. 249, 222 ; *76*, *77*, *46*. Apparitions de prêtres. *Légendes locales*, t. I, p. 121 ; *20*, *75*, Avenues hantées, *Lég. locales*, t. I, p. 121, 122 ; *82*. Forêt déplantée par Gargantua. *Gargantua*, p. 45 ; *23*. La dame à la main coupée, *Rev. des Trad.*, t. XIV, p. 683.

Paul Sébillot.

CCCCXXXIV

ORIGINE DE LA COIFFURE DES BIGOUDENS

Suivant une tradition que l'on racontait à Pont-l'Abbé il y a une quarantaine d'années, et qui se retrouve au Cap Sizun et à Maha-

lon, lors de la révolte du papier timbré (1675), le seigneur de Pont-l'Abbé, dont les vassaux avaient brûlé les papiers, arriva dans cette cette ville, le jour de la foire de Saint-Michel, avec les soldats du roi. Ceux-ci se mirent à démolir le clocher de Lambour, pendant que le seigneur entrait dans la ville, et ordonnait à toutes les femmes de couper leur coiffe en deux. Celles qui ne le voulaient pas, il les faisait pendre par les soldats, et les soldats leur coupaient leurs coiffes avec leurs sabres. Dans l'après-midi, les soldats, qui étaient saouls, allèrent sur toutes les routes, et en firent autant à toutes les femmes qu'ils rencontrèrent, bien que le seigneur n'eût aucun droit sur elles. Les femmes étaient furieuses. Elles allaient par les rues crier : « Puisque le roi a abattu le clocher de Lambour et le seigneur coupé nos coiffes, nous mettrons le clocher sur nos têtes ». Et elles ont tenu parole. C'est la pointe du clocher de Lambour que les femmes ont maintenant sur leurs coiffes.

(H. le Carguet. *Société arch. du Finistère*, 1900, p. 340-1).

CCCCXXXV

LES TACHES DE SANG

Au dix-huitième siècle, on faisait voir encore sur le pont de Montereau un pavé qui, disait-on, portait la trace du sang de Jean Sans-Peur.

(*Magasin pittoresque*, 1837, p. 94).

CCCCXXXVI

LE FOSSÉ DES SARRASINS

Dans le bois de Ré à Migny un vaste fossé est connu dans le pays sous le nom de Fosses-Sarrasines, et l'on prétend que c'est là que furent enterrés les Sarrasins après la bataille de Vouillé.

CCCCXXXVII

LE FOSSÉ DU GRAND-GÉANT

Le fossé du Grand-Géant à Ivry-le-Pré, qui s'étend de là à Henrichemont sur un parcours de 10 kil. a été creusé par le géant au moyen d'une charrue attachée à ses épaules.

(L. Martinet, *Le Berry préhistorique*, p. 68-112).

CCCCXXXVIII

LE CLOCHER ET LES VIEILLES FILLES

A Guernesey, la tradition locale condamne les vieilles filles à

rapetasser éternellement les chausses usées des célibataires, assises à califourchon sur le clocher de l'église.

(MÉTIVIER, *Dict. franco-normand*, v° Coquet).

CCCCXXXIX

LES DRACS DU RHONE

A Avignon et dans tout le Comtat, on était persuadé que les fleuves et les rivières, principalement le Rhône, étaient hantés par des monstres nommés Dracs. On croyait que ces Dracs prenaient la forme humaine quand il leur plaisait, et que, sous cette forme ils se rendaient aux foires et aux marchés sans être reconnus. Leur demeure était au fond du lit des rivières où ils tâchaient d'attirer les femmes et les enfants par l'appât d'une bague ou d'un gobelet d'or qu'ils faisaient flotter au-dessus de l'eau. Ils recherchaient surtout les nourrices, dont ils avaient besoin pour allaiter leurs propres enfants.

(L. DE LAINCEL, *Avignon*, p. 402, d'après les Annales de Cambis-Valleron).

A-t-on relevé ailleurs la croyance à un monde enchanté placé au-dessous des rivières ?

CCCCXL

LES TRÉSORS DE LA VOIE ROMAINE

La tradition rapporte qu'il y a un tonneau d'argent et une pipe d'or sous le Grand-Chemin qui passe près du cimetière de Joué du Plain, près duquel on a trouvé des cercueils gallo-romains, des armes et des monnaies.

(CHRÉTIEN DE JOUÉ DU PLAIN, *Veillerys argentenois*, mms).

CCCCXLI

LE CORSET ROUGE

Le château du *Corset rouge* est situé dans la commune de Bardouville, canton de *Duclair* (Seine-Inférieure). La tradition locale raconte qu'une jeune fille de grande maison fut mariée malgré elle au sire de Bardouville, alors qu'elle aimait un jeune seigneur de moindre lignée, qui, désespéré de cette union, se fit moine dans l'abbaye de Saint-Georges de Boscherville. Devenu abbé, et se croyant guéri, il commit l'imprudence de revoir l'objet de son ancienne passion. Des relations coupables s'établirent entre le moine et la dame de Bardouville. Le mari les surprit, tua l'abbé, trempa

dans le sang de son rival le corset de sa femme, et, après avoir contraint la malheureuse à le revêtir, l'enferma pour le restant de ses jours dans le donjon de sôn château, qui, depuis cette époque, ne fut plus connu dans le pays que sous le nom de château du Corset rouge.

(Henri D..., *Intermédiaire*, 7 octobre 1899).

P. S.

CCCCXLII

LES CHAMBRES HANTÉES

Beaucoup de châteaux de Bretagne ont des chambres où l'on entend des bruits : à celui de Monchoix, près Dinan, on entendait d'une certaine chambre un bruit de pas, de minuit à deux heures ; dans un autre château près de Rennes, est une chambre où l'on entend chaque nuit un concert des plus mélodieux.

Lucie de V.-H.

CCCCXLIII

LA BÊTE QUI MANGE LA BEAUTÉ DES FILLES D'ANGLES

Le vallon de Troussepoil était anciennement le repaire d'une grosse bête noire à long poil, faite comme un ours, qui ravageait le pays à plusieurs lieues à la ronde. Les vaches et les femmes étaient la viande qu'elle préférait, de sorte qu'il n'y avait jour où elle ne fit ample consommation des unes et des autres. Les habitants consternés imploraient toutes les puissances pour être délivrés d'un si grand fléau. Le légat du pape se proposa pour exorciser la bête, mais il ne réussit pas, ayant perdu sa vertu parce qu'il avait embrassé une fille le matin. L'abbé de Fontaines échoua également pour avoir bu quatre chopines de vin passé minuit, et celui de Talmond pour avoir cassé la tête à un paysan qui lui barrait son chemin. L'abbaye d'Angles était alors gouvernée par un saint homme du nom de Martin qui voulut aussi tenter l'aventure, mais il eut soin de passer d'abord cinq jours et cinq nuits en prières. Avec ses signes de croix, il réduisit la bête à venir se ranger sous son bâton, et il l'amena ainsi, docile et douce comme un agneau, jusqu'au milieu de la cohue d'Angles. Les hommes et les femmes chantaient *alleluia*, mais les filles virent là-dedans matière à risée et dirent : « Père Martin, dompis quand êtes-vous breger do diable ? » L'abbé, sans rien répondre, fit monter la bête au pignon de l'église, où elle

est encore [1], et quand l'ours eut été changé en pierre par un nouveau signe de croix, le saint homme lui dit : « Tu ne vivras de mesuy que de la beauté des filles d'Angles », et aussitôt les filles d'Angles, qui jusque là avaient été jolies, devinrent laides.

(BENJAMIN FILLON, *Poitou et Vendée*, p. 263).

CCCCXLIV

LES LUTINS DU CARREFOUR

Au carrefour de la Balingue, paroisse de St-Michel-le-Cloucq, canton de St-Hilaire-des-Loges, neuf lutins habillés de blanc, délégués par leurs chefs, arrivent par les neuf chemins qui y aboutissent, à l'heure de minuit, le 1er jour de l'an, pour se concerter sur les mauvais tours qu'ils auront à jouer dans l'année à ceux qui rentreront trop tard au logis.

CCCCXLV

LES CHATS FERRÉS

Petosse, canton de l'Hermenault, est la localité où, de temps immémorial, on ferre les chats, pour qu'en se rendant au sabbat des sorciers, ils puissent piétiner sur la glace sans se casser les pattes.

CCCCXLVI

LES REVENANTS DE L'ABBAYE

Avant 1793, le monastère de la grande Rhé n'était pas exempt de la visite des âmes en peine, condamnées à traîner leurs chaînes dans les cellules où reposaient les voyageurs ; ceux-ci, dans leur effroi, se relevaient bien avant le jour et se sauvaient en toute hâte à travers les clairières, où, souvent, une garache ou un grand homme rouge les saisissait au collet. On les chassait au moyen d'un signe de croix.

(Abbé F. BAUDRY, *Antiquités celtiques de la Vendée*, La Roche-sur-Yon, 1873).

CCCCXLVII

L'ORIGINE DE CHAVAGNES

Si l'on voulait en croire les paysans, le nom de Chavagnes (en Paillers, Vendée) aurait une bizarre origine, et voici l'histoire,

1. Le pignon de cette église est surmonté d'une statue d'ours qui sert de piédestal à une croix.

passablement étrange, qu'ils racontent à ce sujet. Suivant eux, Chavagnes portait jadis le nom de S[t]-Pierre (patron de la paroisse). Un jour, des jeunes gens de cette paroisse et de celle des Brouzils, se rencontrèrent près de la forêt de Grala, et se prirent de querelle pour la possession d'un *âne gris*. Ni les uns ni les autres ne voulaient abandonner le malheureux animal, qui se vit saisir des deux parts, et tiraillé de telle sorte, que la tête et le corps restèrent entre les mains des gens de S[t]-Pierre, à la grande confusion de leurs adversaires qui n'emportèrent que la queue. A la suite de cette victoire, les habitants reçurent le sobriquet de *Chef* ou de *Chaf d'âne*, d'où par corruption, se forme le nom de Chavagnes. Une chanson, composée en mémoire de cet événement, avait autrefois une grande vogue parmi les habitants de Chavagnes. Ceux-ci y raillaient leurs voisins des Brouzils, et le refrain de chaque couplet était :

Nous irons le chercher sur l'âne,
Sur l'âne gris.

(A. de la Villegille, *Not. hist. et arch. sur la paroisse de Chavigny en Pailliers*).

Léo Desaivre.

CCCCXLVIII

LE CHAMP HANTÉ

Dans la commune de S[t] M'Herven, il existe un champ appelé le Loc-Minié, où, le soir, on voit un mouton blanc. Une nuit, un passant attardé, traversant cet endroit, aperçut l'animal. S'armant d'une trique, il se mit à frapper dessus, mais plus il frappait, plus l'animal gémissait. Effrayé, il se mit à fuir à toutes jambes.

CCCCXLIX

CHAPELLE ENGLOUTIE

Dans la même commune, il existait un étang très profond, maintenant un marécage. Autrefois s'élevait une chapelle, appelée la Chapelle des Forges, qui y a été engloutie.

L. de Villers.



CROYANCES ET SUPERSTITIONS DE NOEL[1]

XXXIV

ENVIRONS DE DINAN

La bûche que l'on met dans la cheminée la nuit de Noël est destinée à chauffer les anges qui descendent alors tous sur la terre. Les hommes ne les voient pas ; mais ils sont visibles pour les animaux, surtout pour les agneaux, les bœufs et les ânes, parce que des bêtes de leur espèce ont réchauffé les membres transis du Sauveur.

Les mères peuvent assister à la messe de Minuit sans rien craindre pour les poupons qu'elles laissent à la maison ; pendant leur absence la Vierge vient les garder et les soigner.

Si à minuit, on peut mettre dans la crèche à côté de l'Enfant Jésus un enfant malade, il guérit, fût-il à l'article de la mort.

LUCIE DE V. H.

USAGES ET SUPERSTITIONS POPULAIRES DE LA LORRAINE[2]

I

LA VIE HUMAINE

BAPTÊMES. — Au village, lorsqu'on porte le nouveau-né à l'Eglise[3], le cortège est précédé d'une femme tenant un plat sur lequel, à côté d'une pincée de sel, repose une aiguière[4] en étain pleine d'eau. — Les enfants suivent en criant : *Poyas ! Poyas* ' c'est-à-dire en demandant des dragées au parrain et à la marraine.

Mory dans *Lo bétomme dou p'tiat fu'* (fils) *de Chan Heurlin.* Edit. de 1841, p. 11, fait dire à Chan Heurlin :

Mas je n'wouem tossèt let portouse d'augire.

1. Cf. t. XIV, p. 695.

2. Ces notes sur le folk-lore du pays messin faisaient partie d'un dossier qui, suivant la volonté du défunt, m'avait été remis à la mort de notre collègue Auricoste de Lazarque, et dont plusieurs morceaux ont paru dans cette revue.

Cf., t. X., p. 286, t. XI, p. 589, 501 ; cf. aussi sur les anciennes coutumes du pays messin, le t. XV, p. 13-16.

3. C'est à l'accoucheuse qu'incombe ce soin.

4. C'était la nourrice qui portait l'aiguière et la salière. (V. dans Baltus, Annales de Metz, p. 253, l'observation de cet usage au baptême du fils de M. de Caumartin.

A Metz, les Poyas n'étaient pas non plus oubliés, surtout dans les quartiers pauvres, où leur distribution donnait lieu à des attroupements tumultueux, parfois même à des accidents.

(Archives municipales. Portefeuille intitulé : *Ordonnance de police. F. G. — Placard imprimé. Arrêté de police du 17 Avril 1717*).

Mariages. — Les lois messines étaient très sévères à l'endroit du cadeau qu'il fallait offrir à la future. V. *Hist. de Metz* des B. B. Preuves, t. III, Mai 1306, p. 279, et t IV, 31 Décembre 1333, p. 148. *Arch. municipales*, carton 88, p. 23, col. 1 de l'Inventaire imprimé). Je ne saurais dire si c'est en souvenir de ces lois somptuaires qu'à la campagne on est encore fort sobre de présents nuptiaux. Les accords faits, c'est-à dire les arrangements pris par les familles des futurs au sujet des apports, des cadeaux, des invitations de la cérémonie du repas, (*Chan Heurlin*, chant IV), les futurs et leurs parents viennent à Metz en grande frairie pour les *enauzaïes*, en d'autres termes pour acheter le Christ avec clevier, l'anneau, les boucles d'oreilles en or, principaux ornements de la mariée. Quant à la robe de noces, au chapeau haute forme du marié, aux divers objets de toilette, ils ne jouaient dans le voyage qu'un rôle secondaire. Ce vieil usage auquel Chan Heurlin ne manque pas de se conformer (chant V), ne s'est pas perdu ; seulement les femmes préfèrent aujourd'hui les étoffes aux *aureries* ; aussi dit-on maintenant de préférence, notamment sur les bords de la Nied, *aller aux hébits*, ou simplement aux emplettes.

Quand le futur est étranger au village, les garçons, la veille du mariage, tirent les boites en son honneur et vont lui souhaiter la bienvenue. Toutes ces prévenances sont récompensées par de copieuses libations.

Le lendemain, jour du mariage, on se rend chez la future. Celle-ci, vêtue d'une robe noire [1], coiffée d'un bonnet blanc orné de fleurs d'oranger et d'une couronne — quand elle en est digne — et accompagnée par son père ou par un de ses parents, prend la tête du cortège nuptial pour se rendre à la maison commune, puis à l'église.

Au sortir de l'église, le cortège, salué par les détonations des boîtes et précédé, cette fois, de musiciens enrubannés, revient à la mai-

1. Reste d'une fort ancienne coutume du pays messin. Autrefois, en effet, la mariée avait les cheveux flottants et entremêlés de fleurs et de rubans. Elle portait une robe noire et, sous la robe, une jupe rouge dépassant de la largeur de deux doigts. *(Affiches, 10 Novembre 1782)*.

Le numéro précité des *Affiches* nous apprend, de plus, que la mariée tenait à la main soit un romarin, soit un laurier, soit un myrte, et qu'en sortant de l'église elle en rompait les branches pour les distribuer aux garçons et aux filles de la noce ; la jarretière ou ruban a, comme on voit, remplacé les arbustes que célèbrent à peu près toutes nos vieilles chansons villageoises.

son d'où il était parti. A peine arrivée, la mariée doit donner l'une de ses jarretières aux garçons de la noce ; à cet effet, elle leur remet une longue pièce de ruban, qui est bientôt découpé et dont les morceaux, mis sur un plat, sont distribués aux invités.

Les invités attachent ces rubans à la boutonnière ou sur la poitrine ; plus tard ils les appendent au baldaquin du lit de parade comme autant de riants trophées. La mariée et le marié sont placés à table entre les grands parents. Pendant le repas, les garçons et les filles du village viennent chanter aux fenêtres ; on les écoute avec attention, puis le marié va chercher les chanteurs et leur offre du vin et du gâteau. Au dessert, la fille d'honneur *rachète la mariée*, elle se présente devant les anciens et, dans un chant plaintif, leur demande de laisser la mariée ouvrir le bal Cette demande fait toujours verser des larmes. La permission est accordée et les danses commencent. Quelquefois avant de quitter la table, on apporte devant les mariés une sorte de mannequin représentant un enfant nouveau-né, auquel est donné le simulacre du baptême.

Les invités ne font point de présents aux mariés, ils se bornent à payer leur écot en déposant une pièce d'argent sur un plat.

Le lendemain de la cérémonie, les nouveaux mariés font célébrer un service funèbre en souvenir de leurs parents [1].

Le *Bal des peuts r'chats* est offert par le marié aux garçons et aux filles ne faisant pas partie de la noce. Ces invités ne prennent pas la peine de mettre leurs *beaux r'chats* (habits) ; ils viennent danser en tenue de travail vêtus de leurs *peuts r'chats,* c'est-à-dire de leurs *vilains* habillements, d'où le nom donné au bal en question.

Mari battu par sa femme. — Il est promené sur un âne, le visage tourné vers la queue de l'animal, et solidement maintenu, à l'aide de fourches, par ses deux proches voisins. Une sorte de sentence est attachée au dos du patient, sentence que lit, à chaque station, un des coryphées du cortège. J'ai assisté à de pareilles céremonies à Jouy-aux-Arches, vers 1875. Cet usage existait aussi autrefois à Metz.

(Jugement de la Chambre de police de Metz, du 8 juillet 1786. *Archives municipales*. Portf. G. 25. Placard imprimé).

II

COUTUMES EN RAPPORT AVEC L'ANNÉE

Lessive pendant les Rogations. — Lessiver son linge à cette épo-

1. Bégin. *Promenade archéologique au village de Failly*, en « l'Austrasie », 1839, p. 201 ; Puymaigre (Comte de). *Chants populaires*, 1865. p. 225.

que de l'année, c'est s'exposer à voir mourir bientôt une personne, sinon le chef de la maison.

Hominer hommeler. — C'est une très ancienne coutume qui se pratique à Abbéville, dans l'arrondissement de Briey, au commencement du mois de mai.

Des jeunes gens saisissent une fille, la soulèvent horizontalement, le dos tourné vers la terre, tandis que l'un d'eux passe trois fois sous la patiente. Les jeunes filles en font autant à l'égard d'un garçon, le tout au milieu des cris et des rires de l'assemblée. (Voir *Suppl. à la statistique du département de la Moselle*, par Verronnais, p. XXII).

Courses de Chevaux. — 2 mai, jour de la fête de Saint-Clément. — « Et...... doit ladicte vouerie, chasc'an, airier quinze sols de met- « sain pour le courcier qui la course des chevaulx gaigne, qu'on « court, chasc'an, à Sainct-Clément, le second jour de may. » (*Chroniques d'Huguenin*, p. 81, col. 1, en bas. Année 1345).

« Pailit pour le cour des chevalx le jour de la Sainct-Clement, en « may XV^s. ».

(*Archives municipales de Metz.* Compte des trésoriers pour l'année 1441. Carton 122, rouleau 7).

Crécelles et Œufs de Pâques. — On appelle *Tzetrelles* à Metz, *Terselles* à Abbéville, près de Conflans, *Brouelles* à Novéant, les crécelles dont les enfants se servaient, ou se servent encore, à la campagne, pour annoncer les offices, depuis le Jeudi-Saint au soir jusqu'au Samedi-Saint inclusivement, les cloches étant allées, dit-on, à Rome, pour se confesser. La Brouelle se compose d'un bout de planche sur laquelle frappent des marteaux, également en bois, mus par un cylindre à déclic : j'en ai vu à Novéant de très anciennes, elles s'y transmettent pieusement de père en fils. (Voir Abel : *Coutumes du pays messin* : La Ronde des Crécelles et des œufs de Pâques. L'*Austrasie*, 1853, p. 148).

A Abbéville, le Samedi-Saint, et en annonçant avec leurs terselles le dernier coup de la messe, les enfants crient joyeusement :

Darin (dernier) coup,
Couéromme ét (est mort) moût
Tic toc les ieux
Couéromme ét fieu.

Batailles entre les jeunes gens. — Elles avaient lieu notamment entre les *Beillotes*, sobriquet des paroissiens de Saint-Maximin et les S. Euchaire. Ces batailles à coups de pierres se livraient le dimanche après les vêpres pendant l'hiver ; elles dégénéraient souvent en rixes

sanglantes et nécessitèrent, plus d'une fois, l'intervention de la police, voire de la force armée.

Voir aux archives municipales les Ordonnances de police. Voir Enfants, placard imprimé.

Bonne Fontaine. — Le 1er mai, on allait de très grand matin, à la Bonne fontaine, près de la Porte des Allemands, pour boire de l'eau et pour danser ; on portait à la boutonnière une branche de verdure. (L'Austrasie, p. 264 et 267).

M. Richard, dans ses Traditions populaires de l'ancienne Lorraine (2e édition, voir clochette, p. 250 et s.), signale une coutume à peu près semblable à Remiremont, et dans quelques localités du département du Jura.

Promenade de l'Ile. — Le Lundi de Pâques, les Messins ne manquaient pas d'aller se promener en l'Ile, c'est-à-dire au Ban Saint-Martin, de gravir le Mont Saint-Quentin et de s'arrêter à mi-côte pour visiter la butte dite de Charles-Quint. Etait-ce en souvenir du siège de 1552 ?

Eau de Sainte-Claire. — Dans nos campagnes on a conservé la pieuse croyance du privilège qu'avait sainte Claire de guérir les maladies des yeux. Le jour de sa fête on se rend de bon matin à la cathédrale pour puiser dans la Cuve de César de l'eau bénite à cette occasion. Cette eau dite de Sainte-Claire sert à laver l'organe affecté.

Bénédiction de la Moselle. — Le 23 avril, du haut du pont Saint-Georges, par le Coutre, assisté du Chapitre de la Cathédrale.

Viville, Dict. du département de la Moselle, t. I, p. 431 et s.

Quaroille. — Le quaroille, s. m. est une réunion de voisines en pleine rue. Les femmes d'un quartier apportent devant une maison déterminée des sièges qu'elles disposent en cercle et sur lesquels elles se placent. Elles font des travaux d'aiguille, ce qui ne les empêche pas de donner carrière à toute la mobilité de leurs langues. Dans un sens plus général on appelle aussi *quaroille* le repos que les paysans, hommes ou femmes, prennent devant chez eux, le soir pendant l'été, ou le dimanche entre les offices. *Être au quaroille*, c'est être assis sur un banc et causer tranquillement avec un voisin ou un ami. En comparaison des rudes travaux des champs, c'est là un passe-temps agréable, une sorte de délassement.

Quarolle avait ce sens en ancien français. Joinville se prépare à partir pour la croisade, il donne rendez-vous à ses vassaux pour le jour de Pâques 1248. La veille, sa femme accouche d'un fils. Grande joie à laquelle participent les *fiérés convoqués.*

« Toute celle semaine, dit Joinville, fumes en festes et quarolles » que mon frère le sire de Vauquelour et les autres riches homes » qui là estoient, donnèrent à manger chascun l'un après l'autre, le » lundi, le mardi, le mercredi et le jeudi », (*Histoire de St-Louis.* Édit. de Wailly, p. 76).

La signification exacte de *quarolle* semble avoir échappé au savant éditeur, car ce mot ne figure pas dans la Table alphabétique des matières, qui pourtant est parfois un utile glossaire.

Creignes. — La Creigne est la chambre où pendant l'hiver, les femmes s'assemblent pour filer, par suite la veillée elle même. C'est dans les Creignes que se pratiquent les singuliers usages des daillements, du déchirement de l'année ; c'est là aussi qu'on raconte des histoires de Chan, etc.

Déchirement de l'année. — La veille du jour de l'an, hommes et femmes, dans les villages, se livrent à de traditionnelles réjouissances. Dans les *Creignes* les femmes déchirent des tabliers ou des robes hors d'usage, font une *recène* plus considérable que d'habitude, boivent du vin, mangent des harengs, au lieu de l'eau et des fruits accoutumés. A Novéant elles y jouent presque toujours la farce de Chancambraye. Les hommes déchirent aussi l'année en mettant en pièce quelques vieux habits, et surtout en allant passer la soirée au cabaret.

A Abbéville, les hommes prennent une part plus directe à la fête. Pendant que les femmes sont à recener, que les anciens sont à l'auberge, les garçons se livrent dans l'intérieur du village à toutes sortes d'excentricités. Ils enlèvent les volets des fenêtres, conduisent au loin les grands chars de campagne qui stationnent devant les fermes, obstruent les portes par tous les moyens, et enfin de compte passent le restant de la nuit à boire et à chanter.

Huguenin (A.). *Clother II et Dagobert. Mémoires de l'Académie de Metz*, 1835-1836, p. 287.

Noël et Réveillon. — Avant d'aller à la messe de minuit, on donne à manger aux animaux, qui, dit-on, ne dorment pas à cette heure. Au retour de l'office on fait le réveillon à la ville, la recène à la campagne. L'arbre de Noël est inconnu dans le Pays Messin.

III

COUTUMES ET MÉTIERS

None, *Mêrende*, *Recène* sont les noms des repas à la campagne. —

Le principal repas des Romains avait lieu à la neuvième heure du jour. Hora nona, aujourd'hui trois heures de l'après-midi. Je parle des repas ordinaires, car les repas de luxe avaient lieu à midi ; témoin ces deux passages d'Horace : De medio potare die. *Sat. II*, *8*, *3*, id est : a meridie ; Supremo te sole domi, Torquate, manebo. *Ep. I*, *5*, *3*, scilicet: altissimo et medio.

Venait ensuite le repas du soir *merenda*, et enfin celui qui terminait la journée, *recaena*. D'après Legrand d'Aussy, les heures des repas ont souvent varié en France. On a dû observer d'abord l'usage romain, c'est au moins probable ; puis, en le modifiant dans la suite on en a conservé les diverses dénominations qui s'y rattachaient, bien que la première surtout, et quelque peu la seconde, ne s'accordassent plus ni avec l'ancienne, ni avec la nouvelle division du jour.

Dans nos campagnes, on dine à midi, et midi pour nos paysans c'est *Nône* (Novéant) ou *Nonne* (Dornot etc.). *Quand l'érive ét Vremin, nône veneu de s'ner.* (Chan Heurlin, chant III). L'Eglise a conservé l'ancienne division romaine du jour, et nones signifie encore la dernière des petites heures canoniales, qui se dit avant Vêpres et qui répond à trois heures de l'après-midi [1]. Le jour de l'Ascension, il est vrai, les Nones se disent à midi, mais cette exception n'a pu, je pense, avoir d'influence sur l'emploi de ce terme comme synonyme de midi. Nos campagnes en effet n'ont pas gardé que ce terme seul, elles ont aussi les mérende (mérender) et les recène (recèner).

La mérende c'est le goûter de quatre heures, qui pour les ouvriers prend fin le 29 septembre.

Et let St-Michel
Les mérendes montent au Ciel,

Dit un dicton messin.

Les recène, c'est le réveillon, c'est le repas du 31 décembre, c'est le repas ordinaire des Creignes. La coutume romaine s'est également conservée dans la plupart des communes du Doubs, *lai nône*, *lai nonne*, midi ; *lai mérende*, *lai marande*, le goûter ; *lou recenion*, *lou r'cenion*, le réveillon. Ces substantifs ont même leurs verbes : Noûnnai, merendâ, receniâ. (Dartois, 124). Aux Fourgs on trouve encore mérendai, r'ceunion. (Tissot, p. 306 et 336). En Champagne (Marne), marendeil, marander, marendey, faire collation. (Tarbé, p. 110, 132, 138). L'ancien français avait également marende et le verbe reciner, ressiner, (anc. théâtre franç IV, 265).

Monnaie des Maîtres Echevins. — « Celui qui doit être Me Echevin « est averti de sa nomination 4 ou 5 jours avant son installation pour

1. *Dict. univers. des sciences ecclésiastiques*, par le R. P. Richard.

« faire ses préparatifs et faire fabriquer de la monoye aux armes de « la Ville d'un côté et de l'autre aux siennes avec sa devise pour « distribuer à ses amis et en faire semer au palais pour plus de 20 « écus ».

Copié en 1783 (*sic*) sur une note écrite de la main de M. de Lançon le dernier maître Echevin père du procureur général.

V. Emmery. *Recueil de notes*. Ms. 954, (204) de la Bible de Metz § 95.

Tue-Chien. — Repas donné aux pressureurs, et dans quelques localités aux moissonneurs après le pressurage ou la moisson. Bouchotte (Emile). *De l'origine de l'homme*. (*Mém. de l'Acad. de Metz*, 1851-1852. Première partie, p. 157).

Verbonné. — On appelle ainsi, à la campagne, à Novéant entr'autres, le débiteur saisi, le marchand déclaré en faillite. Cette expression ne s'emploie qu'en mauvaise part. On dit dans le même sens *être verbonné* pour être saisi judiciairement. Autrefois à Metz, le débiteur insolvable et de mauvaise foi était condamné à porter un chapeau ou *bonnet vert* sans cordon, avec défense d'en porter d'autre couleur, sous peine du fouet et du bannissement.

Arch. municip. Cart. 225, (p. 23, col. 1. s.d., l'Inventaire imprimé).

Le cheval de bois. — Ce fameux cheval a laissé, dans notre pays Messin, quelques traces de son souvenir. Sans le savoir on s'y moque encore de la simplicité des Troyens, en disant familièrement à quelqu'un qui ne comprend pas ce qu'on lui demande : « Ah ! si le cheval de bois était là, quel coup de pied il te donnerait ».

Râpeur de tabac. — Le sieur Michel, demeurant au coin de la « voûte des roches à Metz chez le sieur Visette nouvellement établi, « râpe le tabac en ville et chez lui. On le trouvera à toute heure « chez lui ou chez le sieur Lamarle, bijoutier en Fournirue ». (*Journal des Dép^{ts} de la Moselle, de la Meurthe*, etc. N° 11, Novembre 1790. — *Avis divers*).

Donneuses de Lavements. — Avis divers. « Madame Galand, élève « de Madame Sans-Quartier renommée pour bien donner les lave- « ments, donne avis au public qu'elle se flatte de s'acquitter de cette « fonction en digne écolière. Elle demeure à côté du Café Moreau, « chez le sieur Spol, fourbisseur ». (*Affiches, annonces et avis divers pour les Trois Évêchés et la Lorraine*, n° du samedi 19 décembre 1773. — *Avis divers*).

Avis divers. — « La nommée Peltier donne avis au public qu'elle va donner des lavements avec la plus grande dextérité ; elle est

« logée rue Ste-Marie chez le sieur Bernard, maître tonnelier à Metz, « n° 3198 ». (Id. N° du jeudi 6 Janvier 1774).

Avis divers. — « La nommée Buselle, donneuse de lavements « donne avis qu'elle a remplacé la nommée Ergaland ; elle est logée « rue de la Petite Tape à l'enseigne de Sans-Quartier, chez le sieur Roussel l'aîné, marchand confiseur à Metz. (Id. N° du jeudi 27 Août 1778).

IV. — FAUNE POPULAIRE

Chat. — Pour empêcher un chat de quitter la maison et de retourner chez son ancien maître, on le fait tourner trois fois autour de la crémaillère, puis on lui donne à manger. (Abbéville près Conflans (Moselle)

Poules. Œufs. — Une poule qui imite le chant du coq, qui *chunte le coq,* comme on dit, ce qui d'ailleurs est assez rare, est tuée immédiatement, ce chant passant pour un très mauvais présage.

Les coqs et les poules qui proviennent d'œufs pondus le Vendredi Saint changent tous les ans la couleur de leur plumage.

Crapaud. — En patois messin *bot* (ancien français *botte*, *botterel*, bas latin *botta*. Du Cange).

Quand les chevaux d'une écurie deviennent malades, c'est qu'il y a un crapaud sous la pierre formant le seuil de la porte.

Chant (Cri de certains animaux imité ou traduit. *Cod cod cod codâc* (*a long*), onomatopée rendant assez bien le cri ou le gloussement de la poule qui pond ou qui va pondre, comme *cocorico* est l'onomatopée du chant du coq. A Douai on appelle *codacs* les œufs que l'on donne aux enfants à Pâques, et d'une poule qui va pondre, on dit qu'elle *codache*. La parenté entre ces termes est évidente.

A propos de *Cocorico*, je ferai remarquer que chez nous, on dit de préference *cocolijo*, qui n'est que la triple répétition du nom de coq. Coq sonnait et sonne encore aujourd'hui en Normandie *co* par la suppression normale de la finale ; *jo* ou *jau* = *gallus* (Voir ce mot) ; *li*, c'est l'article masculin précédant le substantif.

Le chant du coq n'a pas été traduit. On s'est plu à imiter les cris de divers animaux à l'aide de phrases ingénieusement trouvées parfois. Le troupeau rentre au village par une pluie battante, les petits porcs trottent et se dépêchent en disant :

« *Nouf quel temps ! ! nouf quel temps ! !* »

A quoi la truie qui est moins pressée répond :

« *Nos grands parents en ont vu bien d'autre.* »

Certaines choses inanimées, mais qui mises en mouvement font entendre un bruit particulier, ont eu, aussi, les honneurs de la traduction : la navette du tisserand par exemple. L'ouvrier n'a reçu à déjeuner qu'une queue de hareng, aussi n'a-t-il pas de force, le métier languit :

« *Queue d'hareng ! ! queue d'hareng ! !* »

La ménagère s'en aperçoit, elle apporte au tisserand le surplus de hareng. C'est à peine si le métier ne vole pas en éclats, tant il est manié avec énergie :

« *Hareng tout entier ! ! hareng tout entier ! !* »

La première phrase prononcée avec mollesse, la seconde, au contraire, avec rapidité, produisent une onomatopée qui n'est pas dépourvue de justesse. Je pourrais poursuivre ces citations, faire parler les cloches notamment, revenir sur le chant du coq, mais je m'arrête et pour cause, le français n'est pas comme le latin dans les mots, il ne brave pas l'honnêteté.

Abeilles. — Les Abeilles ne peuvent prospérer quand la concorde ne règne pas dans la maison de leur maître.

Elles quittent la ruche pour n'y plus revenir si elles entendent des propos grossiers, surtout des jurements.

On jette de l'eau bénite dans la ruche qu'on va présenter à l'essaim.

On ne manque pas, le dimanche des Rameaux, de placer sur chaque ruche une branche bénite de sapin et de buis.

Ces croyances sont très répandues dans le pays messin ; à Abbeville, les habitants s'y conforment encore scrupuleusement.

Coccinelle (Chant de la). Une jeune fille, curieuse de connaître l'avenir, pose sur son doigt le charmant coléoptère connu au village sous le nom d'Agate. Sans perdre de temps, l'agate ou coccinelle se met à grimper et, parvenue à l'extrémité du doigt, dispose ses petites ailes pour s'envoler. C'est alors que la jeune fille chante sur un air de berceuse :

Augate ! chire (chère) Augate !
Vole, volatte,
D'quei coté
Q'je m'mérirai
Elle vole.

Limaces. — On frotte, avec la bave de la limace, la verrue qu'on veut faire disparaître, puis on accroche le mollusque à une branche d'aubépine. Quand l'animal est mort, la verrue a disparu.

V. — CROYANCES DIVERSES

Beurre. — Si l'on pense au mot *Laborare*, la crême que l'on bat ou que l'on regarde battre, ne se transformera pas en beurre.

Chardon. — Le ver que l'on trouve souvent dans la tête du chardon mûr, est un spécifique contre le mal de dents. On l'écrase entre le pouce et l'index, on touche la dent malade, et la douleur disparaît.

Arc-en-Ciel. — En patois : *Corone de Saint-Bernà.* La Corone de Saint-Bernà treux jos de bé, treux jos de là (de laid), Abbéville.

Chemin de Saint-Jacques. — Chemin de Saint-Jacques (Le). La voie lactée.

V. fr. « Si je ne voy le chemin de Saint Jacques écrit au temps
« Je ne m'y fie non plus qu'à un larron ma bource.
(Anc. thé. : – fr. IX. 86).

(Au figuré). Faire le chemin de Saint-Jacques c'est répandre, en mangeant, du lait sur ses vêtements. Se dit notamment des enfants qui laissent tomber de la bouillie sur leurs *bévrons* (bavettes).

Dictons astronomiques

A la Saint-Thomas
Les jours sont au plus bas

Ils augmentent
A la Sainte Luce
Du saut d'une puce.

A la Saint-Antoine
Du repas d'un moine.

Aux Reus d'eune houre
Aux Chandeulles de dousse.

Lune. — Les taches de notre satellite représentent, tant bien que mal, un homme, portant un fardeau.

Ç'at l'Chan Basin aiveu s'féchin.

C'est-à-dire avec son fagot, anc fr. faixin, qu'on prononçait faichin, bas lat. fassinat (Du Cange).

Poirier des Machabées. — On appelle *Poéri Machabé* à (Novéant et à Abbéville), ces grands développements de *cirrhus* qui, sous forme de rameaux, partent d'un tronc caché par l'horizon, envahissent quelquefois le ciel tout entier. C'est un signe certain de pluie connu de tous nos paysans. Ce phénomène météréologique porte dans le nord de l'Allemagne le nom de Wetterbaum et en France, des Ardennes à la Bourgogne, la dénomination *d'arbre des Machabées*, ou comme chez nous, de poirier des Machabées, ce qui revient à peu près au même. Dans une très intéressante dissertation. *Les mythes du feu et du breuvage céleste. Revue germanique*, 15 avril 1861, p. 374 et 376, M. Baudry regarde ces diverses dénominations, comme établissant la preuve que la race gauloise, aussi bien que la race germanique, a

connu le mythe indien de l'arbre céleste. D'après ce mythe, le ciel, ou plutôt le monde entier, est un grand arbre dont les rameaux s'étendent sur nos têtes et à l'ombre duquel nous vivons. Le feu céleste est son fruit, etc. — Wetterbaum exprime parfaitement cette croyance, arbre des Machabées, à cause des sept branches, qu'on attribue à l'arbre céleste, s'en éloigne déjà. L'allusion biblique, dit M. Baudry, est évidemment récente. En matière étymologique, l'évidence n'est, paraît-il, que relative, car sur ce sujet, M. Nisard est à cent mille lieues de l'Inde et du mythe Arien. D'après le docte Académicien (*Curiosités de l'Etymologie française*, p. 272), au lieu d'arbre des Machabées, c'est arbre maucabré. Mau est mis pour mauvais, Cabré, n'est que la corruption de cablé. Cablis ou Cables-Chablis, en langage forestier actuel, désignait, dans l'ancien français, l'arbre renversé par le vent ou la foudre. En résumé, maucabré, ne voudrait dire autre chose que : mauvais bois tombé autrement que sous les coups de la cognée.

Wairpone. — On appelle *Wairpone* (pron. *Ouerpone*), la bande noire de nuages qui se dessine horizontalement au couchant, lorsque le soleil disparaît à l'horizon. C'est un signe de pluie, d'orage, pour la nuit ou le lendemain.

La seconde partie de ce mot n'est pas embarrassante. *Pone = ici couchant-ouest ponant,* comme on disait jadis. Mais la première partie, que signifie-t-elle ? J'avais d'abord supposé qu'il s'agissait d'une expression impliquant une idée d'eau, de pluie. Quand à Novéant, on entend la cloche de Pagny, on dit : *Vas' let tonne d'aüe*, c'est-à-dire : il pleuvra certainement (Pagny est au S.-O. de Novéant). Partant de là, pourquoi, me disais-je, n'aurait-on pas imaginé de qualifier la bande noire de nuages dont il s'agit d'*aiguière du soir*, par exemple ? L'arc en ciel, autre signe de pluie, s'appelle à Gray, Besançon : *Aguère s. f.* Dartois, 231. La transformation fréquente du *G* en *V*, me conduisait au mot en question, à l'*aiguière du ponent* à l'*aivèrepone.*

Toutefois, après y avoir réfléchi, je crois que *Vaire* ou *Waire*, est tout bonnement le mot *barre*, accomodé à la façon patoise. Le changement du *B* en *V* est classique, il en est de même de l'adoucissement de l'*A*. De plus, le sens général n'est au fond que l'explication la plus simple possible du phénomène céleste.

La Barre du couchant, *les Wairpone. Barre* est d'ailleurs un fort ancien mot, qu'on rencontre dans tous les idiomes, aussi bien en Allemand, qu'en Anglais ou en Breton.

Proverbe météorologique.

È Nové au paron
È Paiques au coupon.

C'est-à-dire temps doux à Noël, gelée à Pâques. En d'autres termes et pour expliquer mot à mot le proverbe : lorsqu'à Noël la température est assez peu rigoureuse, pour qu'on puisse causer hors de chez soi, notamment sur le paron (perron) de l'escalier de l'église, en sortant le Dimanche de la messe, à Pâques il fera froid, on ne se tiendra plus sur le perron, on causera au coin de la cheminée, devant un feu clair d'ételles ou de coupons (copeaux).

A. Auricoste de Lazarque.

CONTES DE LA GRÈCE ANCIENNE[1]

VII

LE TAUREAU ET LE LOUP

Lorsque Danaos entra pour la première fois dans l'Argolide, en allant à Argos par Pyramia de Thyrcatis, il aperçut un loup combattant un taureau. Il admit que le loup était pour lui, étranger venant faire la guerre aux gens du pays. Il regarda le combat, et le loup ayant été vainqueur, il fit une prière à Apollon Lycien, entreprit d'exciter un soulèvement contre Gelanor, qui régnait alors sur les Argiens et le chassa du pays.

Cette légende était consacrée par la statue d'un loup combattant un taureau à Argos, dont Pyrrhus tira un mauvais présage quelque temps avant sa mort, un oracle lui ayant prédit qu'il périrait quand il verrait un loup aux prises avec un taureau[2].

René Basset.

USAGES ET SUPERSTITIONS DE NANTES ET DE LA LOIRE-INFÉRIEURE[3]

A PROPOS DES TRADITIONS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE, RECUEILLIES PAR MADAME VAUGEOIS

1. *Ordalies de mariage.* — Préalablement, il faut, le premier jour du croissant, sortir quand il se lève, se mettre à genoux, dire trois *Pater* et trois *Ave* aux âmes du Purgatoire, prendre une poignée de terre de la main droite et la jeter par dessus l'épaule gauche en disant :

1. Suite, voir t. XIII, p. 663.
2. Plutarque, *Vie de Pyrrhus* § XXXII. *Vitæ parallelæ*, éd. Sintenis fasc. IV. Leipzig, 1887 in-12, p. 326.
3. Cf. t. XV, p. 177, 580.

Croissant,
Beau croissant,
Montré moi dans mon dormant,
Celui que j'aurai, en mon vivant (Nort, L.-Inf.).

2. En mettant une glace sous son oreiller, le premier vendredi du mois, on voit le portrait de son futur mari, si l'on doit se marier ; des religieuses ou des prêtres, si l'on doit entrer au couvent ; un obstacle, si l'on doit mourir.

Deux jeunes filles, de mes amies, firent cette expérience. La première, qui songeait beaucoup à un jeune homme, vit le portrait d'un autre qu'elle connaissait fort peu et qu'elle épousa depuis. La seconde vit un arbre en travers de la route. Elle mourut dans l'année (Nantes).

3. On prend une alliance, on la passe dans un de ses cheveux et tenant l'extrémité du cheveux dans ses deux mains, on la suspend sans bouger au-dessus d'un verre plein d'eau. Si la bague ne frappe pas le verre, on ne se mariera pas. Si elle frappe un coup, on se mariera dans l'année (Nort, Loire-Inférieure).

4. *Les chats.* — Si on avale un poil de chat, on aura le ver solitaire.

5. *Les crapauds* lancent du v'lin (venin). Une petite fille de Nort, qui avait perdu un œil avait, soi-disant, voulu attraper un crapaud et le « v'lin » gicla jusqu'à son œil.

6. *Pour faire dormir.* — Les feuilles de laitue cuite font dormir.

7. *Pour guérir des inflammations*, on applique, à Nort, des morceaux de veau cru sur la partie malade. J'ai d'ailleurs retrouvé chez un bouquiniste, dans un livre de Beauté du XVIe siècle, cet excellent remède. De même, à la Nouvelle-Orléans, on guérit de la fièvre typhoïde, en appliquant sous chaque pied du malade, la moitié d'un pigeon tout saignant qu'on vient de tuer : la fièvre aussitôt diminue.

8. *Le lait de chèvre* passe aussi pour rendre les enfants nerveux.

9. *Epingle donnée*, *pique*, selon les uns, ou *attache*, selon les autres, l'amitié.

10. *Pour se réveiller le matin*, on s'adresse la veille, soit à son ange Gardien, soit aux âmes du Purgatoire (Nort).

11. *Quand un chien hurle*, c'est signe de mort pour quelqu'un de la maison.

12. Dans la Loire-Inférieure encore, de même qu'on fait tourner les tables ailleurs, on fait tourner un livre. On prend une grosse

clef qu'on met *sur un évangile de Saint-Jean.* On fixe le tout et deux personnes soutiennent avec l'index, le dessous de la clef, sans la prendre. Bientôt on voit la clef et le livre tourner.

IRÈNE-GEORGES PAQUET.

LÉGENDES ARABES LOCALES[1]

VIII

SEGUIAT EL-LEBENE

Le flanc nord du Djebel Dira, montagne haute de 1810 mètres qui domine Aumale du département d'Alger, laisse échapper une vingtaine de sources qui irriguent des prairies très riches en fourrages sur lesquelles les propriétaires du pays entretiennent de nombreux bestiaux. La richesse de la région lui a valu de la part des Arabes le nom de Saguiat el-lebene, (le ruisseau du lait aigre).

Il expliquent ainsi ce nom : Lors de la domination romaine, les habitants èlevaient sur le Dira de magnifiques troupeaux de vaches. Ces vaches fournissaient en raison de l'abondance et de la qualité des paturages, une telle abondance de lait, que ce liquide descendait par un ruisseau jusqu'à la base de la montagne. Les Arabes vont même jusqu'à indiquer le lit du ruisseau !

IX

MOUL-CHOUÏEF

A mi-côte de cette même montagne du Dira, un misérable gourbi recouvre les restes d'un merabet appelé par les indigènes Moul-Chouïef.

Lorsqu'au printemps les pluies se font par trop attendre, les indigènes d'Aumale et des Oulad-Driss font une collecte, achètent un bœuf, et se rendent en pèlerinage au tombeau du merabet afin qu'il intercède auprès du Tout Puissant.

Des tambourinaires, des flutistes, précèdent le cortège jouant à qui mieux mieux de leurs instruments bruyants, et accompagnant les chants religieux.

Les drapeaux des Aïssoua et autres confréries religieuses, viennent ensuite portés par les Khouan (initiés) puis la masse des fidèles suivis

1. Voir le tome XI pages 316, 425, 593, et le tome XII pages 272, 273.

de tous les galopins arabes qui espèrent bien attraper un peu de viande au moment du repas religieux

Lorsque le cortège est parvenu à Moul - Chouïef, le bœuf est abattu, vidé, dépouillé, partagé selon le rite musulman, puis il est cuit et enfin distribué aux assistants. De généreux donateurs ont aussi apporté du couscouss pour augmenter le menu et satisfaire ainsi tous les appétits.

Le repas est naturellment précédé et suivi de nombreuses prières dans le but d'attirer sur les récoltes, la bénédiction d'Allah ! puis la descente de Moul - Chouïef s'opère dans le même ordre.

Les chants religieux, les coups donnés sur les benader (tambourins) sont bien un peu plus accentués en raison de l'excitation produite chez les exécutants par l'abondante nourriture absorbée, mais enfin, la manifestation se calme, les drapeaux religieux sont remisés chez les mokkadim et chacun rentre chez soi, heureux d'avoir assisté aux rogations de Moul-Chouïef.

ACHILLE ROBERT.

RITES ET USAGES FUNÉRAIRES[1]

Algérie

XXXII

PRÉSENT AU MORT

Chez les Flissa, il est de règle de déposer les objets suivants sur la tombe des veuves décédées sans être remariées : un miroir, un peigne, des cheveux et un morceau de savon.

Ces objets auraient pour but de permettre à la morte de se présenter d'une façon décente dans l'autre monde.

XXXIII

REPAS FUNÉRAIRES

A Fort-National et à Michelet, les parents du mort distribuent à chaque famille, outre le repas des funérailles pris en commun, de la viande découpée en autant de portions que la famille compte de membres, des parties de l'intestin et une certaine quantité de fiente (Je suppose que mon traducteur a voulu dire du fiel).

L. JACQUOT.

1. Cf. t. XV, p. 625.

NOTES SUR LES MILLE ET UNE NUITS[1]

VIII

LE MARCHAND ET LE GÉNIE



A première histoire de la série des contes de la sultane Cheherzâd est intitulée *le Marchand et le Génie*, et se trouve dans toutes les traductions, en sorte qu'il suffira d'en donner une brève analyse.

Un marchand en voyage s'arrête pour manger dans un désert, et, jetant au hasard les noyaux de ses dattes, atteint le fils invisible d'un génie et le tue. Le père, irrité, va appliquer la loi du talion au meurtrier involontaire, quand celui-ci obtient un délai pour mettre ordre à ses affaires. Fidèle à sa parole, il revient au bout de ce temps se livrer au génie, et tandis qu'il l'attend, trois vieillards conduisant l'un une gazelle, le second deux chiens[2], le troisième une mule, le rejoignent et obtiennent chacun un tiers de la grâce du marchand, en racontant au génie leur histoire et celle des animaux qu'ils ont avec eux.

La gazelle est la cousine du premier vieillard qui l'avait épousée ; profitant de son absence, elle a métamorphosé en vache une esclave qu'il aimait, et en veau le fils qu'elle lui avait donné. A son retour, elle parvient à le décider à faire tuer la première qui s'efforce en vain de l'attendrir : la situation rappelle celle d'Io qui, après une métamorphose semblable, tente inutilement de se faire reconnaître

1. Suite, voir t. XIV, p. 687.

2. Ainsi le portent avec raison les textes de Beyrouth (5 v. in-8, 1889-90), t. I, p. 9 ; de Bombay (4 vol. gr. in-8, 1297 hég.), t. I, p. 10, tandis que ceux de Habicht (Breslau, 12 v. in-12, 1824-1843), t. I, p. 42, et du Qaire (4 v. in-8, 1302 hég.), t. I, p. 7, mentionnent deux *chiennes* ce qui n'a pas de raison d'être, puisqu'il s'agit d'hommes métamorphosés. Cette méprise a été reproduite dans l'édition et la traduction de Tibal (*Conte du marchand et du Génie*, Miliana, 1893, in-8, p. 4). Dans les traductions de Galland (*Les Mille et Une Nuits*, éd. du *Panthéon littéraire*, Paris, 1840, in-8, p. 16) et celles qui en dérivent (Gauttier, Paris, 1822, 7 v. in-8, t. I, p. 46 ; Habicht, Breslau, 1840, 15 v. in-8, t. I, p. 40), celles de Lane (*The thousand and one Nights*, Londres, 1889, 3 v. in-8, t. I, p. 41), de Burton (*The book of the Thousand Nights and one Night*, Londres, 1894, 12 v. in-8, t. I, p. 24), de Henning, Leipzig, 17 vol. in-8, s. d., t. I, p. 24, et de Mardrus (*Le livre des Mille Nuits et Une Nuit*, t. I, Paris, 1899, in-8, p. 21), il s'agit de *chiens*. Dans celle de Weil, *Tausend und eine Nacht*, Stuttgart, 1889, 4 v. in-8), on trouve mentionnées d'abord des *chiennes* (t. I, p. 18) qui deviennent ensuite des *chiens* (t. I, p. 22).

par son père Inachus [1]. Elle ne réussit pas à faire périr l'enfant qui recouvre sa forme première, grâce à la fille d'un berger de son père. Pour sa punition, la femme de ce dernier est changée en gazelle.

L'aventure du second vieillard est tout à fait semblable à celle de la première des trois dames dans le conte du *Portefaix de Baghdad et des trois calenders, fils de rois* [2]. Les chiens sont les frères de l'homme qui les a recueillis dans la misère et que, au cours d'un voyage, ils ont tenté de faire périr en le jetant hors du vaisseau qui le transportait. Mais une fée, que le vieillard avait épousée sans la connaître, le sauve et le fait parvenir chez lui, où il trouve ses deux frères métamorphosés en chiens pour les punir de leur méchanceté.

Avec le récit du troisième vieillard commencent les divergences entre les diverses rédactions. Galland ne le cite pas [3]. « Le troisième vieillard raconta son histoire au génie : Je ne vous la dirai point, car elle n'est pas parvenue à ma connaissance ; mais je sais qu'elle se trouva si fort au-dessus des deux précédentes, par la diversité des aventures merveilleuses qu'elle contenait, que le génie en fut étonné. » (p. 22) [4]. Au contraire, les recensions arabes imprimées : (Le Qaire, Beyrout, Habicht, Bombay), mettent dans sa bouche un récit qu'on trouvera plus détaillé dans une autre partie de la traduction des *Mille et une Nuits* de Galland, dont le texte n'est pas arrivé jusqu'à nous. La mule n'est autre que la femme du cheïkh, qui l'a surprise avec un esclave noir. Dans sa fureur elle prononce une formule sur un peu d'eau dont elle l'asperge ; il est changé en chien, mais la fille d'un boucher, chez qui il s'est réfugié,

1. Cf. les vers d'Ovide (Métamorphoses, L. I, v. 646-648 :

Illa manus lambit, patriisque dat oscula palmis
Nec retinet lacrymas ; et, si modo verba sequantur,
Oret opem, nomenque suum, casusque loquatur.

2. Ed. de Beyrout, t. I, p. 100-108 ; éd. du Qaire, t. I, p. 43-46 ; éd. de Habicht, t. I, p. 309-327 ; éd. de Bombay, t. I, p. 95-102. Trad. de Galland, p. 97-104. Cet épisode renferme quelques additions, comme la visite à la ville pétrifiée, la délivrance de la fée sous forme de serpent, par l'héroïne de l'aventure, mais le fond et la marche des événements sont absolument identiques : c'est le même thème qui a été traité.

3. Il est à remarquer aussi que dans le conte du *Portefaix de Baghdad et des Trois Calenders*, la troisième dame, sœur de Zobeide et d'Amine, n'a pas non plus d'histoire.

4. Gauttier remarque que cette histoire se trouve dans le texte arabe, et il ajoute : « Comme le conte ne renferme guère qu'une foule de descriptions très obscènes, c'est probablement leur extrême indécence qui a empêché Galland de la traduire, et la même raison ne nous permet pas de la donner ici », (t. I, p. 66, note 1). C'est une erreur de Gauttier, car le conte n'est pas plus obscure que celui qui sert d'introduction aux *Mille et Une Nuits*, *les aventures de Chahriar et de Chahzeman*, que Galland traduisit cependant en atténuant les expressions trop crues et en voilant les descriptions trop libres. Mais M. Zotenberg, dans son précieux mémoire sur les manuscrits des *Mille et Une Nuits*, a reconnu que celui de Galland ne renfermait pas ce conte, (*Histoire d''Ala al-dîn*, Paris 1888, in-4, p. 8).

reconnaît en lui un homme, lui rend sa forme primitive, et la femme infidèle est métamorphosée en mule [1]. C'est, comme on le voit, un résumé du conte de *Sidi-Nouman*, mais abrégé et dépouillé d'un certain nombre d'épisodes, entre autres celui du repas de la femme ghoule, de la fausse monnaie reconnue et des diverses aventures du chien chez le boucher et le boulanger [2].

Une autre version nous est fournie par un manuscrit de la Bibliothèque Nationale (fonds arabe, nº 3615) : la femme du vieillard a été changée en biche, pour avoir coupé à son mari le membre viril.

Le conte du *Marchand et du Génie* mérite d'être rapproché d'un autre qui nous est arrivé, certainement abrégé, et mis sous la recommandation du Prophète ; mais on voit, par le préambule, qu'il s'agit, en réalité, d'un récit populaire.

« L'expression *récit de Khorâfah* court, comme d'autres, dans la bouche des gens depuis les anciens temps : elle s'emploie pour des récits fabuleux.

« On lit dans les *Proverbes* d'El-Mofadhdhel [3], d'après une suite d'autorités remontant à 'Aichah, qu'elle dit au Prophète : Raconte-nous l'histoire de Khorâfah. — Il répondit : Que Dieu fasse miséricorde à Khorâfah ; c'était un homme vertueux. Une nuit, dit-il, il sortit et rencontra trois génies. Ceux-ci le firent prisonnier. L'un d'eux dit : Epargnons-le Le second dit : Tuons-le. Le troisième : Réduisons-le en esclavage. Tandis qu'ils délibéraient sur son affaire, un homme arriva près d'eux. Salut sur vous, dit-il. Et sur toi le salut. Qui êtes-vous ? — Nous sommes des génies ; nous avons pris cet homme et nous délibérons à son sujet. — Il leur dit : Si je vous raconte une histoire merveilleuse, m'associerez-vous à sa possession ? — Il commença :

« J'étais possesseur d'une grande fortune ; elle disparut et une dette me pressa ; je pris la fuite et j'éprouvai une soif violente. Je me dirigeai vers un puits, dans lequel je descendis pour boire. Une voix me cria du fonds du puits : Tout beau ! — Je ne bus pas. La

1. Cf. éd. de Beyrout, t. I, p. 17-18 ; éd. de Habicht, t. I, p. 63-65 ; éd. du Qaire, t. I, p. 9-10 ; éd. de Bombay, t. I, p. 15-16 ; éd. et trad. de Tibal, p. 22 ; trad. de Habicht, t. I, p. 56 ; de Weil, t. I, p. 24-25 ; de Burton, t. I, p. 23 ; de Henning, t. I, p. 32 ; de Mardrus, t. I, p. 34-35. Elle est abrégée dans Lane, t. I, p. 50.

2. Traduction Galland, (p. 545-551), qui l'entendit raconter par le Maronite Hanna, le 10 mai 1709, (cf. Zotenberg. *Histoire d'Ala al-din*, p. 28-29. Ce conte ressemble, pour la marche générale, à la sixième histoire du *Bahar Danich* de 'Inayet Allah (Bombay, s. d., in-4 p. 26). Cf. aussi Scott. *Bahâr dânush*, Shrewsbury, 1 99, 3 vol. in-12, t. II, p. 3-33

3. Je dois observer que je n'ai pas rencoutré ce conte dans le recueil des proverbes d'El Mofadhdhel, *Amthâl el 'Arab*, publié à Constantinople en 1205, hég. in-8.

soif me pressant, je revins; j'entendis la voix; je revins une troisième fois, et je bus sans faire attention. Alors la voix reprit : O Dieu, si c'est un homme, change-le en femme; si c'est une femme, change-la en homme. Or, voici que j'étais devenu femme. J'entrai dans une ville. un homme m'épousa et j'eus deux enfants. Puis je revins dans mon pays et je passai près de ce puits où j'avais bu J'y bus sans faire attention. Elle forma le même vœu qu'auparavant, et je redevins homme comme j'étais Je rentrai dans une ville, je me mariai et j'eus deux enfants, en sorte que j'en ai eu deux de mes reins et deux de mon ventre.

« C'est une histoire extraordinaire, dirent les génies : tu es notre associé. Tandis qu'ils se consultaient, passa un taureau qui volait. Quand il les eut dépassés, arriva un homme tenant une pièce de bois à la main et suivant sa trace. Il s'arrêta près d'eux et les salua. Ils lui rendirent le salut comme ils avaient fait pour l'autre et il leur dit : Si je vous raconte une histoire plus extraordinaire que celle-là, m'associerez-vous à la propriété du captif ? — Oui, dirent-ils. Il reprit :

« J'avais un oncle qui était riche et possédait une belle fille. Nous étions sept frères, et mon oncle avait un veau qu'il élevait et qui s'échappa. Mon oncle nous dit : Qui de vous le ramènera ? Il aura ma fille. Je pris la pièce de bois que voici et je me chargeai de la chose. Je suivis ses traces ; j'étais alors tout jeune, et maintenant j'ai vieilli sans l'avoir atteint, car il ne se fatigue pas.

« Les gens lui dirent : C'est étrange; assieds-toi. Tandis qu'ils s'entretenaient, un homme arriva près d'eux, monté sur une jument, et suivi d'un garçon que portait un cheval. Il les salua comme avaient fait les deux autres, ils lui rendirent de même son salut et il les interrogea. Ils lui racontèrent l'histoire et il leur dit : Si je vous fais un récit plus extraordinaire, m'associerez-vous à la possession de cet homme ? — Oui. — Il commença :

« J'avais une mère débauchée. « Puis s'adressant à la jument qu'il montait : Est-ce vrai ? demanda-t-il. — Elle fit signe que oui avec la tête. Je la soupçonnai de rapports avec cet esclave et il indiqua le cheval que montait le page. Est-ce ainsi ? — L'animal fit signe que oui. Un jour j'envoyai pour quelque affaire ce serviteur que voici ; elle l'emprisonna chez elle. Il s'endormit, et la vit dans son sommeil pousser un cri ; elle était avec un rat qui apparut. Elle lui dit : Prosterne-toi. Il le fit Approche-toi. Il s'approcha. — Efface les traces. — Il obéit. — Elle prit un moulin et se mit à broyer une coupe de vin et la donna au garçon en disant : Porte-la à ton maître. Il me l'apporta, mais j'usai de ruse contre eux deux

jusqu'a ce que je la leur eus fait boire, et ils furent métamormorphosés, l'un en jument, l'autre en cheval. Est-ce vrai ? — La jument et le cheval firent signe de la tête que oui.

« C'est l'histoire la plus étrange que nous ayons entendue, dirent les génies ; tu es notre associé. Ils réunirent leurs avis, Khorâfah fut mis en liberté, alla trouver le Prophète et lui raconta cette histoire » [1].

Comme on le voit, le cadre est modifié ; il ne s'agit plus du meurtre du fils du génie ; quant aux histoires, la troisième seule offre un rapport lointain avec celle qui est racontée par le troisième vieillard. La première présente un trait qui se rencontre dans le *Sindibâd-Nâmeh*, c'est l'épisode du puits (ou de la fontaine), qui change le sexe de celui ou celle qui en boit ; il existe dans la version syriaque [2], dans la version grecque [3], dans la version arabe [4], dans l'ancienne version espagnole [5]. Elle manque, par suite, d'une lacune dans la version persane que nous a fait connaître Falconer, mais on la retrouve dans une traduction turke intitulée *Tok'fat-ul-Akhiar*, et faite un peu antérieurement à 1561 sur un texte persan par un certain Méhémet Abd-ul-Kerim [6], c'est le sixième récit de la reine, le vingt-deuxième du recueil. Dans la version hébraïque [7], ce conte devient, par confusion, un épisode de celui de *la Goule et du fils du roi* [8].

C'est Ech Cherichi seul, qui nous rapporte cette histoire, mais an-

1. Ech Cherichi, *Commentaires des Séances de Hariri*, Boulaq, 1300, hég., 2 v. in-4, t. I, p. 73. Cette histoire est évidemment altérée sur quelques points.

2. Bœthgen, *Sindban oder die sieben Weisen Meister*, Leipzig, 1879, in-8, p. 11-12 du texte, 21-22 de la traduction ; Gollancz, *The history of Sindban*, *Folklore*, Londres, 1897, in-8, p. 112-113.

3. Eberhard, *Fabulæ romanenses græcè conscriptæ*, Leipzig, 1872, in-12, p. 33-34.

4. *Mille et Une Nuits*, éd. Habicht, t. XII, p. 277-289 ; éd. du Qaire, t. III, p. 56-57 ; éd. de Beyrout, t. III, p. 353-354 ; éd. de Bombay, t. III, p. 96-99 ; trad. par Scott, *Tales, Anecdotes and Lettres*, Shrewsburg, 1800, in-12, p. 90-99, reproduit par Clouston, *The book of Sindibâd*, Edimbourg, 1884, in-8, p. 156-162.

5. *Libro de los Engaños*, ap. Comparetti, *Ricerche intorno al libro di Sindibâd*, Milan, 1869, in-4, p. 43-44.

6. Decourdemanche, *Note sur une version turque du livre de Sendabar*, *Journal asiatique*, janvier-février 1899, p. 173-177 ; *Revue des traditions populaires*, t. XIV, 1899, p. 321.

7. Carmoly, *Paraboles de Sendabar*, Paris, 1849, in-12, p. 90-92 ; Cassel, *Mischlé Sindbâd*, Berlin, 1888, in-12, lignes 346-355 du texte hébreu ; p. 273-274 de la traduction allemande.

8. Cf. sur des sources ayant également des propriétés contraires et sur des changements de sexe arrivés par prodige, les notes de Loiseleur-Deslongchamps, *Essai sur les fables indiennes*, Paris, 1838, in-8, note 1, p. 104-105 ; celles de Clouston, *The book of Sindibad*, note XXVI, p. 299-302 ; de Cassel, *Mischlé Sindbad*, p. 113-122 ; toutefois les rapports symboliques que celui-ci prétend établir entre les cerfs et les sources ne reposent sur aucun fondement.

térieurement à lui, le nom de *récits de Khorâfah* « était pris traditionnellement comme synonyme de « contes bleus », ou de « contes fantastiques », on le voit par Abou-Hilal-H'asan el 'Askari, mort en 395 hég. (1005)[1]; Hariri, mort en 510 hég.[2], Meïdâni, mort en 518 hég.[3]. C'est encore le sens qu'il a aujourd'hui dans la langue vulgaire de l'Ouest[4].

Si l'on examine les contes dont se compose la recension des *Mille et une Nuits*, et si on les compare à ceux que rapporte Ech Cherichi, mais qui étaient répandus bien avant lui, on est tenté de croire que cette dernière recension nous offre la forme la plus ancienne, en laissant de côté, bien entendu, l'introduction du Prophète et de 'Aïchah. Il semble que le rédacteur des *Mille et une Nuits* ait emprunté le cadre (et peut-être, en la modifiant, la dernière histoire) d'un conte populaire, pour y insérer des histoires, certainement mieux rédigées, mais aussi qui étaient des thèmes déjà traités. Si l'on admet l'exactitude du renvoi d'Ech-Cherichi à El-Mofadhdhel, le conte de Khorâfah était déjà célèbre avant 170 de l'hégire, 786 de notre ère, date de la mort de cet écrivain[5]; en tout cas, on ne saurait le faire descendre après la seconde moitié du IVe siècle de l'hégire, seconde moitié du Xe siècle de notre ère.

Pour le conte des *Mille et une Nuits*, l'étude des vers cités dans les éditions de Habicht, de Boulaq et de Beyrouth, qu'on peut regarder comme offrant une recension plus ancienne que celles de Bombay et du Qaire, peut nous fournir un *terminus a quo*. Galland (p. 14), reproduit par Gauttier (I. 40), dit simplement en fondant, suivant son usage, les vers dans la narration : « Cependant le marchand, tout en pleurs et protestant de son innocence, regrettait sa femme et ses enfants, et disait les choses du monde les plus touchantes[6]. Les diverses recensions des *Mille et une Nuits* qui les ont citées ne s'accordent pas sur leur nombre ; je donnerai, en les combinant, la version la plus complète :

1. *Djamharat et Amthâl*, Bombay, 1307, hég. in-4, p. 196.

2. *Séances*, éd. de Sacy, Paris, 1847-1853, 2 v. in-4, t. I, p. 48-49.

3. *Medjma 'el Amthâl*, Boulaq, 2 v. in-4, 1284, hég., t. I, p. 172, t. II, p. 235 ; Freytag. *Proverbia Arabum*, Bonn, 1838-1843, 3 v. in-8, t. I, p. 345 (où il renvoie au Qâmous et à Zamakhchàri), t. II, p. 716-717.

4. Cf. Delphin, *Recueil de textes pour l'étude de l'arabe parlé*, Paris et Alger, 1891, in-12, p. v.

5. Cf. Brockelmann, *Geschichte der arabischen Litteratur*, t. I, fasc. 1, Weimar, 1897, in-8, p. 116.

6. Lane (I, 40) et Burton (I, 23), ont ajouté ces vers d'après l'édition de Calcutta ; Habicht (I, 34) et Weil (1, 15) d'après celle de Breslau. Les traductions de Tibal de Henning et de Mardrus qui ont pour base l'édition de Boulaq ne les reproduisent pas.

1, Le temps se compose de deux jours, l'un assuré, l'autre dangereux ; la vie se compose de deux parties ; l'une calme, l'autre troublée.

2. Dis à celui qui nous reproche les vicissitudes du sort : La fortune n'attaque-t-elle pas uniquement l'homme considéré ?

3. Ne vois-tu pas que le vent, quand il souffle avec violence, ne brise que les arbres ?

4. Et ne vois-tu pas que les cadavres flottent à la surface de la mer, tandis que la perle reste attachée aux fonds les plus lointains ?

5. Si nous sommes devenus un jouet entre les mains de la fortune, nous avons ressenti du dommage de son baiser prolongé.

6. Il y a dans le ciel des étoiles innombrables, mais il n'y a d'éclipse que pour le soleil et la lune.

7. Combien il existe sur terre d'arbres verts et d'arbres desséchés ! mais on ne jette de pierres qu'à ceux qui ont des fruits.

8. Tu as l'esprit tranquille tant que la fortune t'est favorable, sans craindre le malheur que t'apportera l'arrêt divin.

9. Le sort vit en paix avec toi, et tu te laisses tromper par lui, mais le trouble arrive souvent au milieu des jours sereins.

10. O gens, celui à qui la destinée s'est montrée favorable, doit être en garde contre ses projets [1].

Les éditions de Beyrouth (I. 8), et de Bombay (I. 9), donnent les vers 1-8 ; celle de Habicht (I. 35-36), les vers 1, 3, 6, 7, 8, 9 ; le manuscrit de la Bibliothèque nationale, fonds arabe, n° 4678, les vers 1, 3, 7, 8, 9. De plus, on en retrouve dans le roman de *Seïf-Dzou-Yezen* [2], qui a dû être composé à la même époque qu'une des recensions des *Mille et une Nuits;* quelques-uns ont été édités et traduits par Jones [3] et par Humbert [4], d'après un manuscrit pareil à celui de Galland.

Ces auteurs, sauf Jones, ne nomment pas le poète qui composa ces vers, mais El-Ibchihi les attribue à Ech-Chafi'i, en citant trois d'entre eux dans l'anecdote suivante : Moh'ammed ben'Abd-Allah-

1. Ces vers sont encore cités dans d'autres passages des *Mille et Une Nuits* : les vers 8-9 dans l'histoire de *Chems eddin et Nour eddin* (Habicht, II, 126), dans l'histoire d'*Enis el Djelis* (Habicht, III, 94 ; Beyrout, I, 236 ; Le Qaire, 1, 109 ; Bombay, I, 593 ; Kazimirski, *Histoire d'Enis el Djelis*, Paris, 1863, in-8, p. 30-31) ; dans l'histoire de *'Omar ben En No'mân* (Manuscrit de la Bibliothèque Nationale, fonds arabe, n° 4679, f° 265) ; les vers 8, 9, 10, dans l'histoire de *Qamar ez Zemân* (Beyrout, II, 198 ; Le Qaire, II, 6 ; Bombay, I, 593). Les vers 4, 6, 7, 8, 9, existent dans l'histoire de *'Ali Nour eddin et Marie la Chrétienne* (Beyrout, IV, 412 ; Le Qaire, IV, 110 ; Bombay, IV, 189 ; — Habicht, X, 300, ne donne que les vers 8 et 9).

2. Le Qaire, 17 vol. in-8, 1303 hég., t. III, p. 33 (vers 8 et 9).

3. *Poeseos asiaticæ commentarii*, Leipzig, 1727, in-8, p. 278-280 (vers 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9).

4. *Anthologie arabe*, Paris, 1819, in-8, p. 18-20 (vers 1, 2, 3, 6, 7, 8, 9).

ben-Tâher était un jour dans son palais sur le Tigre, occupé à regarder ; il aperçut au milieu de l'eau une poignée d'herbes qui entourait un roseau, ayant un bout de papier à son extrémité. Il se le fit apporter et trouva ces vers d'Ech-Chafi'i :

Le petit serpent rebelle se laisse aller à l'orgueil et emporter par sa pétulance ; dis-lui : ce que tu as de mieux à faire, c'est de te tenir sur tes gardes.

Tu as l'esprit tranquille tant que la fortune t'est favorable, sans craindre le mal que t'apportera l'arrêt divin.

Le sort vit en paix avec toi, et tu te laisses tromper par lui, mais le trouble arrive souvent au milieu d'un jour serein [1].

Ailleurs (t. II, p. 349), il cite encore les vers 8 et 9, mais sans nom d'auteur.

Mais Eth-Tha'alebi [2]; Ibn-Khallikân [3]; Abou'lféda [4]; Ibn-el-Athir [5]; Abdir-Rah'im-el'Abbâsi [6]; El-Manini, dans son commentaire de l'ouvrage historique d'El'Otbi [7], les attribuent formellement à Chems-el-Ma'ali Qâbous [8], fils de Ouachemguir, roi du Djordjân, qui monta sur le trône vers 367 de l'hégire, en succédant à son frère Bisetoun. C'était un homme d'une grande valeur, versé dans la connaissance de la littérature, auteur d'épîtres et de vies remarquables, mais d'une sévérité qui causa sa déposition, puis sa mort en 403 de l'hégire [9]. C'est donc à partir du ve siècle de l'hégire qu'on peut placer la rédaction du conte du *Marchand et du Génie*.

René Basset.

1. *El Mostatr'ef*, Boulaq, 1292 hég., 2 v. in-4, t. II, p. 74. Ce sont les vers 10, 8 et 9 de la pièce, mais le premier est complètement transformé : il ne reste plus de commun que la rime, et tel qu'il est, il semble devoir être le premier d'une pièce de vers, le premier hémistiche du premier vers rimant avec le second.

2. *Yatimat eddahr*, Damas, 4 vol. in-8, 1302-1303 hég., t. III, p. 290 (vers 2, 4, 5, 6).

3. *Ouefaiât el A'yân*, Boulâq, 1299 hég., 2 v. in-4, t. I, p. 538 (vers 2, 4, 5, 6).

4. *Annales*, éd. Reiske, Copenhague, 1789-1794, 5 vol. in-4, t. III, p. 18 (vers 2, 4, 5, 6).

5. *Târikh*, Le Qaire, 12 vol. in-4, 1302 hég., t. IX, p. 99 (vers 2, 4, 5, 6).

6. *Me 'âhid et tens'is'*, Le Qaire, 1274, in-4, p. 357 (vers 2, 4, 6).

7. *El Fath'el Ouahbi*, ap. Dorn, *Auszüge aus muhammedanischen Schrifstellern*, t. IV des *Muhammedanische Quellen zur Geschichte der südlichen Küstenlænder des kaspichen Meeres*, St-Pétersbourg, 1858, in-8, p. 480. Ce sont les vers 1, 2, 5, 6. Il ajoute que dans quelques copies on trouvait le vers suivant :
Pour chasser les ennemis de leurs demeures, mais comment, si la fortune n'est pas favorable ?

8. C'est aussi l'opinion de Jones (*op. laud.*) et du P. Salhani qui cite les vers 2, 4, 5 et 6 dans son édition d'Abou'l faradj (p. 311, note 2).

9. Cf. outre les auteurs cités plus haut Eth Tha'alebi, *Yetimat ed dahr*, t. III, p. 288-290 ; Qabour 'Onsor el Mé ali, *Le Cabousnamé*, trad. Querry, Paris, 1886, in-18, ch. xx, p. 174 175, Abou'l faradj, *Tarikh mokhtas'ar ed doual*, éd. Salhani, Beyrout, 1890, p. 311 ; Ibn Khaldoun, *Kitâb el 'Iber*, 7 vol. in-8, Boulaq, 1284 hég., t. IV, p. 375 ; Amin Ah'med Razi, *Heft Iqlim*, ap. Dorn, *Auszüge*,

L'AME SOUS FORME ANIMALE [1]

VI

ADDITIONS

Aux exemples cités p. 631 d'après lesquels l'âme ne peut traverser l'eau, il y a lieu d'ajouter la coutume funéraire suivante : D'après la croyance populaire tchèque qui était encore très répandue vers 1827, si on voulait empêcher le mort de revenir, il fallait verser un seau plein d'eau devant le seuil de la maison dès que la bière était sortie. (C. Zibrt : Pokusy o prirozeny vyklad pouer ceskoslovanskych. — Tentative d'explication naturelle des croyances populaires tchèques, vers la fin du XVIIIe et au commencement du XIXe siècle, in Cesky Lid, t. VIII, p. 100). W. B.

p. 89 ; Hafiz Abrou, *Zobdat et tewarikh*, ap. Dorn, ibid. p. 453-454 ; Mirkhond, *Histoire des Samanides*, éd. et trad. Defrémery, Paris, 1845, in-8, p. 98-107 du texte, 210-218 de la traduction ; Daulet-Chah, *Tezkirat ech Cho'ara*, Bombay. 1887, in-8, p. 24. Le passage de cet auteur relatif à Qâbous et qui se trouve dans la biographie de Mas'oud Djouzdjâni a été reproduit, mais incorrectement, par Wilken, *Mirchondi Historia Samanidarum*, Gœttingen, 1808, in-4, Annotationes, nº 47, p. 199-201. Cf. aussi D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, La Haye, 1777, 4 vol. in-4, t. I, p. 440-442 ; ses renseignements sont empruntés à l'historien persan Khondemir ; et J. de Hammer, *Geschichte der schœnen Redekünste Persiens*, Vienne, 1818, in-4, p. 41.

1. Cf. t. XV, p. 323.



CONTES ET LÉGENDES ARABES[1]

D [1]

L'ARGENT REFUSÉ

N raconte que les changeurs du Qaire, se réunirent dans une mosquée, pour établir le poids du dinâr et de l'or, à cause du sultan. Un pauvre se leva d'un coin de la mosquée et leur demanda la moitié d'un *dâneq* d'argent. Ils refusèrent. Quand ils sortirent, ils laissèrent une bourse contenant cinq cents dinârs. Le pauvre la prit et la mit dans la terre. Le propriétaire revint et dit : J'ai laissé ici une bourse contenant cinq cents dinârs, ne l'as-tu pas vue ? — Oui, dit le pauvre qui la prit et la lui remit. L'autre l'ouvrit et lui donna cinquante dinârs, mais le mendiant lui dit : Je n'en veux pas. Le propriétaire de la bourse lui dit : Tu demandais un *qorât* et à présent tu n'acceptes pas cinquante dinârs ! — Je le demandais en raison de ma pauvreté, mais à présent je ne veux pas vendre ma religion pour les biens de ce monde [2].

DI

RÉPLIQUE D'UN VIEILLARD

Un jeune homme cria un jour à un vieillard recourbé : Mon oncle, combien as-tu acheté cet arc ? — Mon fils, je l'ai acheté pour rien [3].

DII

JÉSUS ET LE VIEILLARD

'Isa (Jésus), passa un jour auprès d'un vieillard décrépit qui tenait à la main une pelle. Il s'étonna de la longueur des espoirs de cet homme et dit : Seigneur, enlève lui l'espérance. Alors le vieillard jeta la pelle et se coucha sur le dos en s'adressant des reproches : O moitié de moi-même, se disait-il, jusques à quand te feras-tu mourir et ruineras-tu ton autre existence, puisque demain tu mourras ? — Seigneur, dit 'Isa, rends lui l'espérance. Il n'avait pas fini sa prière, que le vieillard s'élançait vers son travail en disant : Il faut absolument manger tant que tu vis. 'Isa en fut surpris et l'in-

1. Suite, voir t. XV, p. 665. — Par suite d'une erreur de transposition, la série de novembre, qui fait suite au n° 441 d'octobre, est numérotée 466-475, au lieu de 442-451, et celle de décembre 476-499, au lieu de 452-479. Pour ne pas avoir de numéros bis, nous numérotons à partir de 499, avec cette observation que les n°s 442-465 n'existent pas.

2. Ah'med ech Chirouâni, *H'adiqat el Afrâh'* Le Qaire, 1298 hég., in-8, p. 137.

3. Ah'med el Ibchihi, *Mostatr'ef*, Boulaq, 2 v. in-4. 1292 hég., t. II, p. 39.

terrogea. Le vieillard lui répondit : J'ai mangé les biens de ce monde et j'ai vieilli, jusqu'à quand travaillerai-je ? Alors, j'ai abandonné mon travail. Puis j'ai réfléchi : Il faut absolument manger et j'ai repris ma tâche [1].

DIII

L'EXPÉRIENCE D'UNE LONGUE VIE

On raconte que Tobba' el Fezâri, un de ceux qui furent doués de longévité, entra un jour chez un Khalife omayade. Celui-ci l'interrogea sur son âge. Tobba' lui répondit : J'ai vécu quatre cent vingt ans dans la période de Jésus, au temps de l'ignorance et soixante ans dans l'islâm. Le Khalife reprit : Raconte moi ce que tu as vu dans la durée de ton existence. — J'ai vu le monde passer, les nuits succédant aux nuits et les jours aux jours ; j'ai vu les gens tantôt rassemblant les richesses éparses et tantôt dispersant les richesses amassées ; j'ai vu le puissant commettre l'injustice et le faible tyrannisé ; l'enfant grandir et le vieillard devenir décrépit ; le vivant mourir et l'embryon venir au monde, chacun réjoui de l'existence et attristé du trépas [2].

DIV

TOUTES LES FEMMES SE RESSEMBLENT

Quelques gens avisés s'étaient réunis dans la demeure d'un roi, et ils se lancèrent dans l'océan des souhaits. L'un dit : Si seulement ses trésors étaient à moi ! un autre : Si ses possessions étaient à moi ! Le troisième : Si sa femme était à moi ! Le roi entendait leurs souhaits : C'était un homme d'esprit. Il fit cuire dix marmites de de *sikbâdj* (ragoût au miel et au vinaigre), et les fit placer devant eux. Puis il dit : Un tel, goûte de celui-ci ; prends de celui-ci, mange de celle-ci, jusqu'à ce qu'il eût goûté de toutes. Puis il lui demanda : Comment as-tu trouvé leur saveur ? — Que Dieu prolonge la vie du roi, elles ont toutes le même goût. — Eh bien, toutes les femmes sont de même qualité et ont toutes le même goût ; et il le couvrit de confusion [3].

1. El Khouârizmi, *Mofîd el 'Oloum*, Le Qaire, 1310 hég., p. 77.
2. Ah'med el Ibchihi, *Mostat'ref*, t. II, p. 42.
3. El Khouârizmi, *Mofîd el' Oloum*, p. 78. Ce même récit qui est une variante du conte bien connu du *Sindibâd Nâmeh*, *La trace du lion*, est donnée avec des variantes, comme recueilli oralement au Maroc par Cotte, (*Le Maroc contemporain*, Paris, 1859, in-12, p. 65). Il s'agit, comme dans le *Sindibâd Nâmeh* de la femme d'un vizir qui veut écarter les poursuites d'un sultan. Elle y réussit en lui servant quatre-vingt-dix fois le même mets différent d'aspect. C'est le même sujet qu'on trouve dans la cinquième nouvelle du *Décaméron* de Boccace : il est question du roi de France Philippe et de la marquise de Montferrat dont le mari est engagé dans une croisade contre les Turks, cf. Clouston, *The book of Sindibad*, Edinbourg, 1884, in-8. p. 257-258 ; Landau, *Die Quellen des Dekameron*. Stuttgart, 1884, in-8, p. 43.

DV

PUISSANCE DE L'OR

On rapporte qu'un roi vit un vieillard faire un bond énorme par-dessus un fleuve et le franchir, tandis qu'un jeune homme en était incapable. Le prince en fut surpris: il le fit venir et s'entretint avec lui à ce sujet : l'autre lui montra mille dinars attachés au milieu de son corps [1].

DVI

LES VISIONS SYMBOLIQUES

On raconte qu'il y avait chez les Israélites un jeune homme qui était fils d'un roi. Son père mourut, lui laissant des richesses considérables. Il les dissipa, puis s'en alla dans le désert. Il arriva auprès de gens qui semaient, et quand la moisson était bonne à être récoltée, ils la submergeaient. Il alla plus loin et rencontra un homme qui voulait porter un rocher. Comme il était trop lourd et qu'il ne pouvait le porter, il alla prendre un second rocher, le mit sur le premier qui fut allégé et il le porta. — Le jeune homme vit ensuite une brebis entourée de cinq hommes ; l'un était monté sur elle ; elle était montée sur un autre; un troisième la tenait par la queue, un quatrième par les cornes et le cinquième la trayait. Il continua sa route et rencontra une chienne, dans le ventre de laquelle aboyaient des petits. — Comme ce que j'ai vu est étrange ! se dit-il. Il entra dans une ville et rencontra un vieillard qui avait un bâton à la main. Vieillard, lui dit-il, j'ai vu sur ma route des choses extraordinaires. — Comment cela ? — J'ai rencontré des gens de telle et telle apparence qui ensemençaient et qui noyaient leur moisson. — C'est une image : Dieu a voulu te montrer par là ceux qui font de bonnes actions, puis finissent par de mauvaises. Alors Dieu anéantit leurs œuvres. Quant à celui qui ne pouvait pas porter une pierre et qui y a réussi après en avoir mis une seconde par-dessus, c'est l'image de l'homme qui a commis une faute grave qui lui pèse et qu'il ne peut supporter ; s'il en commet une seconde, la première lui est légère ; s'il en commet une troisième, il en prend l'habitude. Son cœur noircit et il ne connaît plus le mal.

Pour la brebis, c'est l'image du monde : ceux qui sont montés sur elle sont les rois de l'époque, ceux sur lesquels elle monte sont les pauvres et les malheureux qui demandent l'aumône aux gens. Celui qui la tient par la queue, c'est celui dont l'existence est courte et à qui il ne reste que peu de temps à vivre, sans qu'il le sache ; celui

1. Ah'med el Ibchihi, *Mostatr'ef*, t. II, p. 58.

qui la tient par les cornes, c'est celui qui n'arrive aux plaisirs qu'avec des peines et des fatigues. Enfin ceux qui la traient sont les marchands et les gens qui gagnent. Quant à la chienne, c'est celui qui parle hors de propos. — J'ai compris, dit le jeune homme ; où est la demeure de la perfide (le monde) ? Le vieillard reprit : Je tiendrai ma parole envers toi : je t'ai exhorté, tu n'en as pas profité ; je t'ai écarté, tu ne t'es pas éloigné ; je suis l'ange de la mort. Il saisit sa vie et le précipita en enfer [1].

DVII

L'ANGE DE LA MORT ET LES DEUX HOMMES

On rapporte qu'un roi voulut sortir à cheval. Il demanda ses vêtements d'apparat ; on les lui apporta ; il les renvoya et dit : Je veux tels vêtements. On les lui apporta ; il les renvoya encore jusqu'à ce qu'il en eût vu de nombreuses sortes. Alors il choisit celui qu'il voulut. Il fit de même pour les montures. Quand il fut à cheval, Iblis lui souffla l'orgueil par les narines ; il se laissa emporter à un degré inimaginable de fierté, si bien qu'il n'adressait la parole à personne. Tandis qu'il était au milieu de son cortège, un homme d'aspect misérable saisit la bride de sa monture en lui disant : J'ai affaire avec toi. — Attends que je descende. — Non, reste à ta place. — Expose-la. — Approche-toi de moi. Le roi se pencha. — Je suis l'ange de la mort, dit l'étranger. Le prince changea de couleur, se troubla et demanda de revenir pour prendre congé de sa famille, mais l'ange refusa et le saisit sur le champ.

En même temps, il se présenta devant un homme vertueux et lui parla comme au roi. — Très volontiers, dit cet homme. L'ange reprit : As-tu quelque affaire qui t'appelle ? — Je n'ai rien de plus cher que d'aller trouver Dieu. — Choisis comment je te prendrai. — Cela t'est-il permis ? — Oui. Alors il fit ses ablutions et pria et l'ange le saisit tandis qu'il était prosterné [2].

RENÉ BASSET.

1. El Khouârizmi, *Mofid el 'Oloum*, p. 86. Ce conte se rapproche d'un conte berbère, *L'enfant et le roi des Génies* (R. Basset, *Contes populaires berbères*. Paris, 1887, in-18, p. 64-66 et 172-174, *Nouveaux contes berbères*, Paris, 1897, in-18, p. 217-219), dans lequel on trouve l'épisode de la chienne dans le ventre de qui aboient des petits. Cet épisode, quoique interprété différemment se rencontre dans la version arabe des *Aventures de Temim ed Dâri* (éd. R. Basset. Rome, 1891, p. 23), dans la version de ce même ouvrage en aljamiado (G. Robles, *Leyendas moriscas sacadas de varios manuscriptos*, Madrid, 1885-86, 3 vol. pet. in-8, t. II, p. 120) et dans une légende tatare de Sibérie (Radloff, *Proben der Volksliteratur der turkischen Stämme Sud-Sibiriens*, t. IV. S. Petersbourg, 1872, in-8. p. 303. Une tradition prétend qu'Edgard, roi des Anglo-Saxons fut témoin du même prodige alors qu'étant à la chasse, il s'était retiré pour se reposer à l'ombre d'un pommier sauvage (Guillaume de Malmesbury, *Gesta regum Anglorum*, L. II, § 154, ap. Migne, *Patrologia latina*, t. 179. Paris, 1900, gr. in-8, col. 1123-1124.

2. Daoud el Antâki, *Kitâb leziin el Asoudq*, Boulaq, 1291 hég., 2 v. in-8, t. I,

PÈLERINS ET PÈLERINAGES[1]

LIII

SAINT ROGNOUX

A l'abbaye de la Grainetière (Vendée), se trouvait une statue en pierre placée sur la tombe d'un seigneur de Parthenay dont la vie avait été loin d'être édifiante ; néanmoins cette statue était vénérée comme celle d'un saint, auquel on donnait dans le pays le nom de saint *Rognoux*. On grattait le nez de cette statue et on faisait avaler cette poussière aux enfants que l'on voulait guérir de la teigne.

Depuis la destruction de l'abbaye, la précieuse tête a été déposée au pied d'une croix située dans une commune voisine, et placée dans une niche dont une grille de fer fermait l'entrée. La ferveur des dévots a bientôt rompu cet obstacle, et à défaut du nez qui, ayant complètement disparu, a été remplacé par un morceau de fer, on râcle maintenant les autres parties de la tête.

(A. DE LA VILLEGILLE, *Notice historique et archéologique sur la paroisse de Chavagnes-en-Paillers* (Vendée), *Bull. de la Société des Ant. de l'Ouest*, 4e trimestre).

LÉO DESAIVRE.

p. 27. D'après le *Tibr el Masbouk* cité par Chauvin (*La recension égyptienne des Mille et Une Nuits*, Bruxelles, 1899, in-8, p. 59-60), ce conte serait de Ouahb ben Monabbih. Il se trouve plus développé dans les *Mille et Une Nuits* (éd. du Qaire, 1302 hég., in-8, t. II, p. 258 ; éd. de Beyrout, 5 v. in-8, 1889, t. III, p. 142 ; éd. de Bombay, 4 v. in-8, 1297 hég., t. II, p. 364), reproduit par Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, Alger, 1879, in-12, nos 140 et 141, p. 167, cf. aussi Raux, *Recueil de morceaux choisis arabes*, Constantine, 1897, in-8, p. 85-87.

1. Cf. t. XV, p. 62, 218, 324, 454, 613.



LÉGENDES ET SUPERSTITIONS PRÉHISTORIQUES [1]

XCIII

MÉGALITHES CITÉS PAR LES AUTEURS ANTÉRIEURS A CE SIÈCLE

Il serait intéressant de relever dans les Histoires locales des différentes provinces, les passages, antérieurs à ce siècle, où sont cités des monuments mégalithiques, surtout des dolmens ; ceux-ci ayant été à l'origine recouverts de terres ou de pierres, il est curieux de connaître l'époque à laquelle ils ont été mis à nu et sont devenus l'objet d'explications légendaires ou d'observances superstitieuses. Il est vraisemblable que, connaissant la date, on constaterait, pour nombre d'entre eux, que depuis qu'ils ont été mis au jour, les gens du voisinage les ont ornés de légendes et de superstitions sensiblement analogues à celles qui s'attachaient auparavant soit à des menhirs, soit à des gros rochers. Voici le relevé de ceux dont il est parlé dans la première édition du *Dictionnaire de Bretagne*, d'Ogée (1778-1780). Si on se rapporte à la date de l'ouvrage, on trouvera que, pour cette époque, où l'on s'occupait si peu de ces monuments, les citations faites ne laissent pas que d'être importantes.

Plusieurs ont été vus, comme les alignements de Carnac, par M. de Pommereul, que j'ai cité, t. XV, p. 562 ; il était alors officier d'artillerie, probablement en résidence à Lorient, et il les a sans doute, en raison d'habitudes professionnelles, observés avec soin. Il est vraisemblable que les mégalithes des environs de Nantes ont été vus par le metteur en œuvre du *Dictionnaire*, Grelier, maître es-arts en l'Université de cette ville, alors tout jeune, et qui plus tard a publié diverses notices sur les monuments mégalithiques de la région nantaise.

Dans l'article Carnac, Pommereul parle des « pierres isolées et fort élevées qui se trouvent encore en Bretagne, près de Dol (Menhir du Champ Dolent) ; près de la Chapelle Saint-Jean, paroisse de Cuguen, (Menhir de Pierre Longue, H. 6 m 50), près du village de Landran près Combourg (aujourd'hui détruit) ». Pommereul, qui était de Fougères, avait sans doute visité ces pierres, peu éloignées de son pays natal

1. Cf. t. XV, p. 561.

C'est sans doute le même observateur qui a donné la note sur Erdeven, qu'il accompagne de la remarque fort juste, que les matériaux n'ont pas été pris au loin, et celle sur Quiberon : « Auprès du bourg d'Erdeven ont voit, au nombre d'environ deux cents, des pierres d'une énorme grosseur. Elles paraissent avoir été tirées sur les lieux, car le terrain est plein de rochers ». (*Art. Erdeven* ; il n'y a rien à l'article Plouharnel). « On remarque dans cette presqu'île plusieurs de ces pierres énormes dont les antiquaires ont tant parlé ». (*Art. Quiberon*). La note suivante est peut-être de Grelier lui-même : « On voit dans la paroisse de Sion (Loire-Inférieure), sept de ces énormes pierres qui ont été plantées de mains d'hommes en différents endroits, on ne sait trop à quel usage et à quelle occasion ; elles sont toutes sur la même ligne au bord d'une petite lande et d'un carrefour de quatre chemins ».

Voici les diverses mentions relatives aux dolmens. Pommereul, à l'article Carnac que j'ai reproduit en partie, t. XV, p. 562, après avoir signalé une pierre, probablement une table de dolmen ruiné, dont la forme suggérait l'idée de sacrifices, ajoute qu'on trouve aussi près de Locmariaker, du Port-Louis, de Hennebont, d'autres pierres plus grandes et plus larges élevées en forme de table et reposant sur trois pierres verticales, et il parle « de ces longues allées composées de pierres verticales qui, en supportent de transversales appuyées sur leurs extrémités supérieures, telles qu'on en voit au centre de la Bretagne, près de Janze ». Il s'agit du beau dolmen d'Essé, au sujet duquel on lit, à l'article Essé dont l'auteur n'est point désigné, la note suivànte : « A une demi-lieue du sud du bourg d'Essé se trouve la Roche aux Fées... Les gens des environs veulent que ce soit un ancien temple des Fées pour lesquelles leurs ancêtres avaient beaucoup de vénération, opinion ridicule, mais peu étonnante si l'on fait attention que ce sont les paysans les plus grossiers qui pensent ainsi. Les gens sensés croient que ce monument est le tombeau d'un général romain ».

Cette note n'est pas de M. de Pommereul qui, à propos de Carnac, adoptait l'opinion de Caylus et considérait ces monuments comme antérieurs à la conquête romaine. L'idée de dolmens ayant servi à des sépultures romaines se montre de nouveau à l'article Donges et à celui de Saint-Nazaire : « Dans les environs de la Butte de Cesme en Donges, on voit encore plusieurs grosses pierres soutenues par d'autres. On présume qu'elles furent ainsi placées sur la sépulture de quelques chefs des troupes romaines, quoiqu'on n'aperçoive rien qui puisse le faire croire. On en voit de semblables dans plus de quinze paroisses des environs, qui sont au moins

de trente à quarante milliers ». « A un tiers de lieue au nord-ouest de Saint-Nazaire, au milieu d'un champ, se voient trois pierres, dont deux sont presque enterrées ; la troisième soutenue par deux autres peut peser six milliers. La découverte dans ce champ de médailles romaines, ferait croire que ces trois pierres sont un monument des Romains, vraisemblablement un autel ou un tombeau ».

Voici les monuments signalés dans Ogée :

	dolmens (7)	*menhirs* (3)	*alignements* (4)
Haute-Bretagne	Essé	Dol	Sion
	Donges	Combourg	
	Saint-Nazaire	Cuguen	
Basse-Bretagne	Locmariaquer		Carnac
	Port-Louis		Erdeven
	Hennebont		Quiberon
	Saint-Nic		

Ces constatations sont surtout intéressantes à faire, en ce qui concerne les dolmens — pour les menhirs, les géants de l'espèce sont seuls cités et non pas tous, — parce qu'elles semblent prouver qu'à cette date, un petit nombre de ces monuments étaient visibles, alors que la plupart de ceux que nous connaissons étaient enveloppés de leur galgal ou de la couche de terre qui les recouvrait à l'origine. On a vu que ceux de Carnac étaient encore sous terre en 1780, et qu'il en était de même de ceux de Plouharnel (16) et de ceux d'Edeven (9), que Pommereul eût certainement mentionnés s'ils avaient été à découvert lors de sa visite.

*
* *

En dehors de la Bretagne, la Pierre levée de Poitiers est, je crois, le dolmen dont on trouve la mention la plus ancienne ; il était à nu au commencement du XVI[e] siècle, et probablement longtemps auparavant.

Une pierre levée située dans le plantier de Rollit, au nord d'Angoulême, était ainsi décrite par un vieil auteur : « Je ne diray que ce mot des antiquités qui se voyent autour d'Engolesme, c'est d'un ancien tombeau de pierre eslevé sur terre à la hauteur de six pieds entre des vignes, sur le haut terrier à la veuë de notre ville. Les habitants du lieu le nomment le tombeau du Bourgoignon, et disent que ce fut un Bourgoignon (cette gent a esté anciennement taxée d'yvrognerie), lequel ayant gousté du vin provenu en ce lieu et venant à mourir y voulut estre enterré et a esté ce tombeau si vénérable à la postérité qu'il n'a jamais esté violé et reste encore entier

pour le jourd'huy ». Ce dolmen a été détruit, dit Michon, il y a peu d'années [1].

Dans la Creuse, un dolmen à Felletin était à découvert en 1771, puisque, à cette époque, le président de Saint-Fargeau, trouvant son nom de Cabane de las fadas trop vulgaire, le baptisa Cabane de César [2].

Le dolmen des Sept-Saints, commune du Vieux-Marché (Côtes-du-Nord) était dégagé de son enveloppe en 1702 et peut-être avant ; on sait qu'il sert de crypte à une chapelle, construite de cette année à 1714 [3].

Avant 1789, le clergé allait en procession au dolmen de Sainte-Madeleine à Saint-Germain-sur-Vienne [4].

A Trie (Oise), un dolmen était, il y a cent ans, signalé par Coquebert, à cause de l'usage de faire passer les enfants faibles et maladifs à travers la pierre de fond qui était trouée [5]. Dans sa note : *Sur un monument du Culte des Druides, observé près de Trie, et sur un usage superstitieux qui prouve que ce culte a été commun à la France et à l'Angleterre.* Bull. des Sciences, par la Société Philomatique de Paris, t. II, page 37-40 (1801), l'auteur parle de ce dolmen comme du premier qui fut remarqué à une faible distance de Paris [6].

PAUL SÉBILLOT.

XCIV

LES MÉGALITHES FATIDIQUES

En Angleterre, dans les couches profondes de la population rurale, il circule une légende d'après laquelle un des monolithes gigantesqus de Stonehenge chancelle sur sa base et tombe chaque fois que la dynastie doit être atteinte à la tête. Or la presse a enregistré et commenté vers la fin de décembre dernier la chute de l'une de ces mystérieuses pierres druidiques.

(*Le Temps*, 23 janvier 1901). Connaît-on d'autres mégalithes dont les gestes présagent la mort de quelque grand personnage ?

1. J.-H. MICHON, *Stat. monum. de la Charente*, 1844, in-folio, p. 136, d'ap. Corlieu. Recueil, p. 17.
2. M. DE CESSAC, *Inventaire des Mégalithes de la Creuse*, p. 8.
3. A. DE MORTILLET, *Monuments mégalithiques christianisés* in Revue de l'Ecole d'Anthropologie, 1897, p. 333.
4. *Soc. des Antiquaires*, t. VII, p. 43.
5. Cf. sur cette pratique encore usitée à ce dolmen et quelques similaires, un article de G. Fouju, *Revue des Trad. pop.*, t. XIV, p. 447.
6. J. DENIKER, in *Bull. de la Société de l'Anthropologie*, 1900, p. 110.

XCV

SOUVENIR DE L'AGE DE PIERRE

A Saint-Aubin du Cormier (Ille-et-Vilaine), il y avait jadis un four à ban (four banal) qui était très ancien, et l'on disait qu'il avait été construit à une époque où l'on fendait le bois avec des pierres pointues.

PAUL-YVES SÉBILLOT.

LES VILLES ENGLOUTIES [1]

CLVII

LE CHATEAU ENGLOUTI A PRONDY

(*Posnanie*)

PRÈS du château de Prondy, un village aurait été englouti, il y a bien des années ; on aurait encore pu l'y voir il y a plus de 200 ans. Sur la montagne où il existait, était une ouverture et, par une porte, on arrivait au château. Un jour, un certain Zada gardait là des porcs. Il pénétra par cette ouverture et aperçut une jeune fille. Celle-ci lui demanda de se purifier de ses péchés et de revenir trois jours après en cet endroit ; toutefois, il ne pourrait pas entrer ; mais il devrait embrasser ce qu'il trouverait là ; si cela lui paraissait trop pénible, il pourrait le faire à travers un drap. De cette façon, il délivrerait le château et tous ses habitants. Le troisième jour, Zada arriva et vit un monstre, dont l'aspect le fit trembler de tous ses membres. Néanmoins, il pénétra, contre le désir de la jeune fille, dans l'intérieur de la montagne, et l'y trouva là. Mais elle lui dit que la délivrance était alors impossible, cependant que plus tard, quelqu'un de la famille pourrait aussi délivrer le château. Au bout de cent ans on devait le revoir, mais depuis, on n'en a rien vu [2].

CLVIII

L'ÉTANG DE L'ENFER A NIGRANDEN

(*Livonie*)

A Windau, près du domaine de Nigranden en Courlande, il existe un étang profond qu'on appelle l'étang de l'enfer (*Hollenteich*). Autrefois s'élevait à cette place un château magnifique. Là vivait

1. Suite, voir t. XV, p. 235, 428.

2. O Knoop, *Sagen und Erzählungen aus der Provinz Posen*. Posen, 1893, in-8, p. 161.

avec sa fille un seigneur au cœur dur et avare. Un jour, une vieille femme vint dans ce château et demanda un morceau de pain ; le seigneur la chassa avec ses chiens. La vieille était une sorcière, elle allongea sa main desséchée et cria : Puisse le château s'engloutir avec tous ses habitants. Tout à coup le château s'abîma et à sa place se trouva un étang avec un écoulement. C'est le Höllenteich actuel[1].

CLIX

L'ÉGLISE ENGLOUTIE A RITSCHENWALD

(*Posnanie*)

Au nord de Ritschenwald est une petite montagne sur laquelle il aurait existé une église qui plus tard aurait été engloutie. Beaucoup de gens prétendent encore avoir entendu les cloches y sonner la nuit de Noël[2].

CLX

L'ABÎME DANS LE MARAIS DE GROSS-ECKAU

(*Livonie*)

Il existe, aux environs de Gross-Eckau, en Courlande, un abîme dont on voulut un jour mesurer la profondeur ; on prit une longue corde, on y attacha une grosse pierre, mais on ne put atteindre le fond. Quand on retira la corde, on trouva attachée à la place de la pierre une tête de mouton avec l'inscription suivante : « Il atteint le fond à Trödelmarkt. » Autrefois une ville aurait été engloutie à cet endroit. Tous les trois cents ans, elle s'élève de nouveau, une fois on a même aperçu les pointes des mâts de vaisseaux, mais comme personne ne devinait le nom de la ville, elle disparut de nouveau[3].

René Basset.

CLX I

DANS LA GIRONDE

Tout près de la ville de Soulac, on parle d'une ville engloutie, et les habitants du pays prétendent que lorsque les marées sont très basses, on voit encore des restes de cette ancienne cité. (L'*Intermédiaire*, 22 novembre 1900).

P. S.

1. Lerch-Puschkaitis, *Latweeschu tantas teikas un pasakas*, t. VI, p. 204, cité par Bienemann. *Livländisches Sagenbuch*, Reval, 1897, in-8, p. 3.
2. O. Knoop, *Sagen und Erzählungen der Provinz Posen*, p. 257.
3. Lerch-Puschkaitis, *Latveeschu tantas teikas un pasakas*, t. V, p. 390, cité par Bienemann. *Livländischen*, *Sagenbuch*, p. 4.

LA MER ET LES EAUX [1]

Littoral Belge

CXXXII

Le Roseau


N sait que Jésus, lors de la flagellation, portait en main un roseau. Il mordit sur les feuilles de la plante, tant il éprouva de cuisante douleur; c'est pourquoi on y voit aujourd'hui l'empreinte de deux de ses dents, disent les pêcheurs.

CXXXIII

Le Temps

Dans beaucoup de cabarets de Knocke on suspend au plafond par un fil des mouettes empaillées. La direction du bec indique le vent qu'il fera le lendemain.

Le tonnerre et les orages vont se perdre en mer avant la S[t]-Jean ; cette date passée, c'est sur terre, (sur les bois disent les paysans) qu'ils éclatent. (Knocke).

Le temps change souvent avec la marée.

Pendant la tempête, les pêcheurs de Heyst, plongent leur scapulaire en mer, au moyen d'une ficelle, afin de l'apaiser.

CXXXIV

La Sirène

On représente la sirène comme un être ayant un buste de femme et une queue de poisson.

On l'aperçoit souvent en mer jouant de la trompette [2]. Sa vue *annonce les mauvais temps*; lorsqu'on l'entend, on n'a pas toujours le temps de fuir.

On prétend qu'une sirène apparut il y a bien longtemps à Heyst, et vint annoncer la destruction de *Damme*, évènement qui, en effet, se réalisa.

1. Cf. t. XV, p. 599.
2. A Knocke, beaucoup de moulins à vent ont des girouettes représentant une Sirène jouant de la trompette.

CXXXV

La Raie

Sur les côtes Hollandaises, voisines de Knocke (Belgique), la raie passe pour un animal impur. Elle a, disent les paysans, ses règles comme une femme.

CXXXVI

La Méduse

La Méduse, variété d'acalèphe, si redoutée des baigneurs, n'est autre, d'après les paysans du littoral belge, qu'une *fleur de la mer.* On la nomme « gal » à Knocke ; on n'en trouve pas en hiver, ajoutent-ils.

CXXVI

Traversée fantastique

A Middelkerke, il y a bien longtemps, un docteur (??) fit la traversée de Middelkerke à Douvres, sur une voiture attelée de quatre chevaux blancs. Une légion de diablotins ouvraient la voie sur une vingtaine de mètres, puis venaient ensuite se mettre derrière la voiture, leur tâche achevée.

Lorsque la voiture avait à peu près atteint les vingt mètres, nos diablotins ouvraient une nouvelle voie de vingt mètres, et venaient encore se replacer derrière la voiture. Le même manège se renouvela jusqu'à la côte anglaise.

(*Recueilli à Heyst et à Middelkerke.*)

CXXXIII

Les chants sous la mer

D'après la légende on entend à *Wenduyne* (littoral belge), à marée basse, le chant des grandes orgues d'une église qui aurait été ensevelie, comme si des revenants célébraient l'office des morts dans ce monument sous-marin.

(Auguste Roche, *Histoire de Wenduyne sur mer*, p. 10.)

Alfred Harou.

LES CIMETIÈRES

XII

PIERRE QUI Y EST JETÉE

Dans le Bugey pour obtenir protection du secours, on jette ou on dépose une pierre dans une église, un cimetière ou tout autre lieu béni. A Saint-Martin-du-Mont, une jeune fille était effrayée de partir la nuit pour une course urgente. Sa mère la rassura en disant : En passant devant le cimetière, tu jetteras la pierre et cela te préservera de tout danger [1].

P. S.

XIII

LA BÊTE QUI PARLE

Les paysans d'Hamoir racontent que jadis des ouvriers étaient occupés à « déroder » (bêcher, écobuer) un cimetière abandonné, lorsqu'ils mirent à jour divers ossements. L'un d'eux ayant parié de s'emparer d'une tête de mort, saisit en effet un de ces débris humains, mais aussitôt qu'il l'eut en mains une voix lui cria : « *Laisse là ma tête !* »

XIV

LE LIÈVRE DU CIMETIÈRE

Le cimetière de Canne (Luxembourg belge) est traversé par une voie publique. Il y a quelque cinquante ans, à ce qu'assurent les vieillards de l'endroit, un lièvre sautait sur les épaules de quiconque traversait le cimetière. L'animal n'était pas méchant, il se contentait de courir d'une épaule à l'autre, en caressant de ses poils le cou et le visage de sa victime, qu'il abandonnait, du reste, à sa sortie du cimetière.

XV

LA TERRE MIRACULEUSE

La terre du cimetière de l'ancienne église de *Molenbeek* (faubourg de Bruxelles), qui devait sa fondation à sainte Gertrude, passait pour miraculeuse, *et beaucoup de personnes en conservaient pieusement chez elles* [2].

ALFRED HAROU.

1. AIMÉ VINOTRINIER, *Revue du Siècle*, février 1900.
2. A. WAUTERS, *Histoire des trois nonnes de Bruxelles*, t. I, p. 329.

ALLUSIONS A DES CONTES POPULAIRES[1]

MÉLUSINE

XXIX

On scet par anciens ouvrages
De quel mestier scevent servir :
Mélusine n'en peut mentir :
Elle les cognoit aux visaiges.
Gens qui cuident être si saiges[2]

XXX

Il y est fait aussi allusion dans un sermon de Michel Ménot (XV[e] siècle) qui désigne le roman de ce nom : « Où sont toutes ces demoiselles dont on a tant parlé ? N'avez-vous pas le roman de la Rose et *Mélusine* et tant d'autres beautés célèbres[3] ? ».

XXXI

Scarron l'a rappelé aussi dans le *Virgile travesti :*

Et cette bonne mère-grand (Hécube)
Quand il (Astyanax) devint un peu plus grand
Faisoit avec lui la badine,
L'entretenoit de Mélusine
De Peau-d'Ane et de Fierabras
Et de cent autres vieux fatras[4]

XXXII

A Bayon, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Lunéville, on voyait dans le château bâti au XIII[e] siècle par Henry de Lorraine, une tour appelée *Tour de Mélusine*, détruite en 1701 et qui renfermait la chapelle dédiée à la Vierge[5]

René Basset.

1. Suite, voir t. XIV, p. 436.

2. Charles d'Orléans. Rondeau LXXIV, vers 9-13 : *Œuvres*. éd. d'Héricault. Paris, 1874, 2 v. in-12, t. II, p. 120.

3. *Sermones quadragesimales Turonis declamati*, cités par Géruzez. *Histoire de la littérature française*. Paris, 1869, 2 v. in-12, t. I, p. 247.

4. Scarron, *Virgile travesti*, éd. Fournel. Paris, s. d., in-18 jés., t. II, v. 1870 1875, p. 110.

5. Guerrier. *Promenades et excursions dans les communes de l'arrondissement de Lunéville*. Lunéville, 1838, p. 139.

LES TACHES DE LA LUNE[1]

VI

BASSE-BRETAGNE

Une nuit de sabbat, c'est à-dire un samedi, sur les montagnes d'Arrée, les fées, gnomes, lutins, farfadets, esprits de mauvais vents (Viltansou), etc., ayant une vieille sorcière en tête[2] étaient réunis dans une ronde infernale. Les uns chantaient : « lundi, mardi, mercredi », les autres répliquaient : « jeudi, vendredi ». Ils ne pouvaient citer le samedi, leur jour de sabbat, ni le saint jour du dimanche. Un intrus, seul, pouvait se permettre cette infraction à leurs sortilèges, mais a ses risques et périls bien entendu. Or, par une froide nuit de décembre, vers minuit, un chiffonnier, besace au dos vint à passer non loin de la sus-dite ronde. Intrigué d'entendre des voix étranges, toujours répéter : « lundi, mardi, mercredi ! jeudi, vendredi ! » il ne put s'empêcher d'ajouter : « samedi et dimanche après ! ». Aussitôt, il se vit entouré par les esprits nocturnes, entraîné dans des Dragons de vents (tourbillon de Viltansou), enlevé dans les nues et transporté dans la lune, avec son sac sur le dos.

Ce malheureux chiffonnier, dont on peut distinguer la silhouette dans la lune les nuits où cet astre est dans sa période pleine, doit y attendre que le charme soit rompu ; c'est-à-dire qu'il soit remplacé par un autre importun qui, aux mêmes jours, heure et lieu, donnerait, à nouveau, la réplique aux esprits infernaux, en prononçant, pour achever leurs chants : « Samedi et Dimanche après ! ».

(Youen ar Braz, *Le Clocher breton*, décembre 1900).

P. S.

1. Cf. t. II, p. 406 (Ukraine) ; t. V, p. 117 (Dauphiné) ; t. III, p. 129-136 (Chine) ; t. VII, p. 448 (Champagne), 553 (Batavie). Cette légende sert de préambule à une poësie bretone composée par l'auteur sur ce thème.

2. Dans un petit village du Léon, il existait, en 1858, une très vieille bonne femme, nommée « Channet ar Viltansou » qui avait la réputation de jeter des sorts aux animaux et de se rendre tous les samedis soir au sabbat. — On venait la consulter pour les animaux malades, et on se signait avec terreur quand on la rencontrait, la nuit, dans les carrefours. — Nous avons parlé plusieurs fois à cette vieille à figure ratatinée, elle semblait fière de son pseudo pouvoir surnaturel et laissait croire qu'elle se rendait hebdomadairement au sabbat. A force de se l'entendre dire, peut-être en était-elle convaincue ? Y. A. B.

BLASON D'ABBEVILLE

Gens d'Abbeville,
Têtes d'anguille.

Ce dicton rappelle-t-il qu'au moment du frai de l'anguille dans la baie de Somme, les cours d'eau sont remplis de ce poisson ? C'est ce que nous ne saurions affirmer. Il paraît n'avoir été créé que pour l'assonance.

Ches têtes creuses d'Abbeville.

Ce sobriquet, dont nous ignorons la signification, avait surtout cours à Saint-Valery-sur-Somme. Au moyen âge, l'esprit de rivalité entre Abbeville et Saint-Valery était très caractérisé. Les Abbevillois ripostaient en appelant les Valéricains : *Ches têtes sableuses*, en raison du sable qui couvre la baie de Somme.

Un autre dicton est souvent rappelé de nos jours dans le canton de Gamaches ; on dit :

A Abbeville, i' sont remplis d'esprit ; à Biencourt, i' n'n'ont point du tout.

C'est assurément un jeu de mots ; on sous-entend que les habitants de ce petit village ont l'esprit *bien court*..

Voici quelques sobriquets ou dictons qui avaient cours autrefois, mais qui sont depuis longtemps tombés en désuétude.

Blous d'Abbeville.

On le voit figurer dans le *Dit de l'apostoile* au XIII[e] siècle. Les blous étaient des étoffes de drap bleu qui se fabriquaient autrefois en grande quantité dans la capitale du Ponthieu. Au reste, cette ville jouissait au moyen âge d'une réputation très justifiee pour la bonne fabrication de ses draps. Les marchands drapiers y formaient une puissante corporation.

Par saint Ferréol d'Abbeville !

Cette sorte de juron est mise dans la bouche d'un moine picard par Rabelais dans son *Pantagruel*, (livre IV, chap. XI).

Abbeville la fidèle.

Ce dicton rappelait la devise de cette ville, *Fidelis*, — ce qui donne lieu aujourd'hui à un calembour ; on dit qu'Abbeville fait *fi des lis*.

Les gentilshommes de la cloche.

Une ordonnance de Louis XIV du mois de novembre 1706 accorda le droit de noblesse aux maïeurs d'Abbeville et à leurs descendants, et, comme les assemblées de l'échevinage avaient lieu au son de la

cloche du beffroi communal, ce dicton rappelait l'origine de l'anoblissement des maïeurs.

Voilà ce que nous avons pu recueillir sur le blason de l'ancienne capitale du Ponthieu. C'est sans doute parce que les habitants ne donnaient point prise à la critique et qu'ils vivaient en bonne intelligence avec leurs voisins que la malignité publique les a épargnés.

Les sobriquets intérieurs, de rues ou de quartiers, ne sont guère nombreux.

Elle a passé le pont Grenet, elle a toute honte bue.

Un ancien archiviste d'Abbeville, Collenot, — l'un des correspondants de Voltaire, — mort octogénaire en 1815, a laissé à la société d'Emulation d'Abbeville des manuscrits dans lesquels il s'est occupé de l'origine de ce dicton ; voici l'explication qu'il en donne.

M. de Valois, dit-il, rapporte dans sa *Notice des Gaules* que les religieuses des Chelles et les religieux de Gournay-sur-Marne (canton du Raincy, Seine-et-Oise) n'étaient séparés que par la rivière, et qu'un pont était établi entre les deux couvents. On ne tarda pas à constater que ce pont était très fréquenté après le couvre-feu, ce qui donna lieu à ce dicton : *Elle a passé le pont de Gournay ; elle a sa honte bu.*

Ce brocard, qui prit naissance à Gournay, aurait été apporté à Abbeville par quelque voyageur, suivant Collenot. Mais, dans sa *Topographie d'Abbeville* (II, 150), M. E. Prarond réfute victorieusement cette hypothèse tout à fait fantaisiste. Il y avait autrefois, dit-il, près du pont Grenet, qui existait déjà en 1579, un hôpital dédié à saint Quentin, qui, d'après le P. Ignace, « estoit désigné pour y recevoir les filles ou femmes qu'on nommoit *rendues* ». Quand ces filles sortaient de l'hôpital, « elles étaient infailliblement saluées par les saintes âmes de la paroisse du Saint-Sépulcre du dicton du pont Grenet, qui a pu naître ainsi spontanément dans notre ville comme à Gournay, dicton qui, généralisé ou appliqué à tort et à travers, était devenu la plus grosse injure que puissent échanger les commères de certains quartiers. ».

Les Baboliens.

Cette épithète s'applique aux habitants de la rue Babos ou Babole. L'étymologie de cette rue vient sans aucun doute de ce quelle se trouvait à proximité et dans le bas du bois d'Abbeville. Il régnait autrefois dans cette rue et dans toutes celles qui avoisinent l'église du Saint-Sépulcre une animation qui a complèment disparu depuis 1830 environ. Les habitants s'y adonnaient à l'industrie plusieurs fois séculaire des draps.

C'était quelque chose de curieux que de voir de près et d'étudier les us et coutumes de ce quartier excentrique, où se voyaient des types nombreux d'originaux des deux sexes.

Un Abbevillois nommé Lefebvre, dit *le Poète*, avait saisi sur le vif et produit dans un opuscule ayant pour titre : *la Titisserie* le tableau aussi exact qu'incisif des mœurs baboliennes, c'était, comme étude, admirablement réussi et amusant au possible. Malheureusement, ce charmant travail, resté à l'état manuscrit, s'est égaré ; l'auteur, mort pauvre comme Job, n'a publié que quelques bribes dans l'un des journaux d'Abbeville.

Dans *la Titisserie*, il avait divisé les fabricants d'étoffes en plusieurs catégories et leur avait attribué des noms ou des sobriquets divers : pour les hommes, les Titisse (corruption de Baptiste), les Gneugneu, les bêtes à laine, etc. ; pour les femmes, les Guiguitte, les Jenjenne (corruption de Marguerite et de Marie-Jeanne). La vie privée de ces braves gens, leur manière de vivre, de se vêtir, leurs rapports entre patrons et ouvriers, leur façon de traiter les affaires avec leurs acquéreurs, — les Amiénois, pour la grande majorité, — l'emploi de leurs journées, tout ce qui, en un mot, les signalait à l'attention et les caractérisait, était observé et rendu avec la plus minutieuse exactitude, et, ce qui ne gâte rien, avec beaucoup d'humour et de franche gaieté.

Dans le langage usuel des Baboliens, outre les tropes familiers qui en faisaient le fond, aucun nom ou prénom ne se produisait sans une profonde altération. Adolphe, Mathilde, devenaient Aldophe, Malthide, sans compter les Ninie pour Eugénie, Fifine pour Joséphine, Nonore pour Eléonore, etc., etc. C'était un estropiement général passé à l'état chronique dans toutes les familles.

Voici un fragment de dialogue noté jadis par un vieil Abbevillois qui en fut le témoin auriculaire. Les deux interlocutrices, assises aux coins du foyer, sur des chaises très basses, les genoux à la hauteur du menton, la tabatière d'argent à la main, se faisaient mutuellement, de cinq en cinq minutes, la politesse d'une prise de tabac et se racontaient les ragots du quartier et de la ville avec force commentaires d'une saveur *sui generis*. Ce qui suit n'en saurait être qu'un aperçu ; le plus gros du dialecte picard, qui le rendrait presque inintelligible pour la grande majorité des lecteurs, a été supprimé.

— Et pis, mame Sanzel, vous revenez de la ville ? Quoi qu'on dit de neuf ?

— Pas grand'chose, mame Dufour, je n'ai fait qu'aller et revenir. J'étais pressée pour mettre mon diner en route. J'ai rentré au galop...

En fait de nouveauté, je savais bien que j'avais quéque chose à vous conter. Figurez-vous, ma pauvre mame Sanzel, qu'on-z-a baptisé hier le fiu de no voisine, mame Daverton Os ne devineroite jamais c'ment qu'ils l'ont appelé, che pove innocent.

— Dites, mame Dufour ; ne me foites point languir.

— Eh bien, mame Sanzel, aussi vrai qu'os êtes une honnête femme, ils l'ont appelé Aldébric.

— Hé ! mon Dieu ! Seigneur ! Qué qu'os me dites-lo, mame Dufour ? Aldébric ? mais che n'est point un nom de chrétien, cho, ch'est un nom de quien ! Qui que ch'est che parrain, don ?

— Che parrain ? Ch'est che gros Guilbert, os savez, *Cher Père* (sobriquet, chacun avait le sien).

— Faut point demander s'il aura été sau (soûl), etc., etc.

La conversation continue encore quelque temps sur ce ton avec force prises échangées, et la mère Dufour la clôt en disant :

— Os voyez bien, ma pove mame Sanzel, eh bien, tout cho ch'est des tu-tu, des lala, des pets da des boites... Adet, me vla partie ; bonjour à vo homme.

Inutile de dire que le nom ainsi défiguré était Albéric.

ALCIUS LEDIEU.

CROYANCES POPULAIRES DU BEAUJOLAIS

I

Abeilles. — Les abeilles font partie de la famille, et en cas de décès d'un de ses membres, on leur fait porter le deuil du défunt. Un morceau de crêpe est attaché dans ce but au rucher [1]. Autrefois on enterrait même un des vêtements du défunt devant les ruches.

Les essaims peuvent être donnés ou échangés, mais non vendus ; le maître mercenaire verrait un malheur s'abattre dans l'année sur sa maison.

On croit aussi que les abeilles ne donnent pas de miel chez les gens qui ne jouissent pas d'une bonne réputation.

Lorsqu'une ruche doit essaimer, on frappe à coups redoublés sur des objets sonores : casseroles, poêles, arrosoirs, etc., et ce charivari a pour but, dans l'esprit des paysans, de faire croire aux abeilles

1. En 1893, à la mort du sous-chef de la fanfare d'Odenas, les parents du défunt ont encore fait porter son deuil aux abeilles.

qu'il tonne, et qu'il est par conséquent dangereux de se mettre en route à l'approche du mauvais temps.

Verrues. — Faire autant de nœuds à une corde qu'on a de verrues, suspendre cette corde dans un puits avec une pierre au bout, lorsque la pierre tombe, toutes les verrues disparaissent.

Pèlerinages. — Lorsqu'un enfant est malade, si l'on veut connaître à quel pèlerinage on doit aller demander sa guérison, il suffit de mettre 3 feuilles d'yle (lierre) dans 3 verres d'eau, une par verre, chacun d'eux, représentant un pèlerinage différent ; la première feuille qui se tache, indique le saint auquel l'enfant est voué.

Dans certains pélerinages on fait vœu si l'enfant est guéri, de lui faire porter des vêtements d'une couleur déterminée. A Jullié Rhône), par exemple, existe une chapelle dédiée à saint Paul, on y conduit les enfants atteints de convulsions et si la guérison suit on fait porter à ceux-ci la livrée du saint pendant trois ans, c'est-à-dire des vêtements bleus.

CLAUDIUS SAVOYE.

SUPERSTITIONS DE CIVILISÉS [1]

VI

LES ANNÉES IMPAIRES

Un préjugé qui régnait parmi quelques diplomates autrichiens, et qui se trouvait en quelque sorte justifié depuis la Révolution française, leur faisait considérer les années impaires comme favorables à leurs armes. L'année paire 1800 leur avait été extrêmement funeste, et l'espoir d'obtenir des avantages en 1801 entraîna peut-être, plus que tout autre motif, les Autrichiens dans une nouvelle campagne. MM. de Cobentzel et de Hoppé, partageaient ce préjugé.

(*Extrait des Mémoires du général Léopold-Sigisberd Hugo*, (tome I, p. 85).

Le général Hugo, alors simple commandant, avait été appelé à l'armée du Rhin par son ami Lahorie, chef d'état-major de Moreau et faisait partie de cet état-major.

EMILE BLÉMONT.

1. Cf. t. II, p. 193 ; t. V, p. 648 ; t. IX, p. 326, 500.

VII

SOUS LA RÉGENCE

On prend au bois de Boulogne, avec les furets, un lapin qui a une étoile blanche au front. M. le duc prétend que cela prouve que c'est le troisième de cette portée.

Le roy examine s'il est vray qu'en coupant de la fougère, on trouve dans la racine l'aigle déployé à deux têtes, aux armes de l'Empire.

(*Extraits du Journal du Marquis de Calvière.* 1722.

IRÈNE-GEORGES PAQUET.

QUESTIONNAIRE SUR LES CROYANCES RELATIVES AUX ANIMAUX

Au Congrès des Traditions Populaires, M. Thomas a fait une intéressante communication sur le totémisme ; c'est pour provoquer une enquête sur ce sujet et ceux qui sont connus qu'il a dressé ce questionnaire.

1. De quels animaux (oiseaux, poissons, insectes) croit-on qu'ils portent bonheur ou malheur à celui qui les voit ?
2. De quels animaux croit-on qu'ils portent bonheur ou malheur à la maison où ils séjournent ?
3. De quels animaux croit on qu'ils présagent la mort ?
4. De quels animaux croit-on qu'ils donnent des présages pour la moisson ?
5. Les derniers épis, reçoivent-ils un nom animal ? Dit-on qu'un animal traverse les champs quand le blé s'incline devant un coup de vent ?
6. Croit-on s'assurer du bonheur en gardant chez soi des animaux, oiseaux etc. (le bec-croisé par exemple) ? Croit-on devoir attraper, saluer, ou tuer l'animal qu'on voit pour la première fois au printemps ? Y a-t-il des animaux, des œufs etc. qu'il ne faut pas apporter chez soi ?
7. Quelle importance a la couleur dans la superstition ? Les animaux blancs sont-ils regardés comme sacrés ?
8. Y a-t-il des animaux qui jouissent d'une sainteté locale, c'est à dire, qu'on ne veut ni tuer ni manger ni même voir, dont on n'emploie, pas le nom ordinaire, ou dont on ne veut pas toucher le corps, le nid etc.
9. Y a-t-il des animaux qu'on ne mange qu'une fois par an, ou qu'on mange une fois par an avec beaucoup de cérémonie ?
10. Y a-t-il des animaux qu'on chasse une fois par an ou qu'on tue à des fêtes populaires ? Y a-t-il des oiseaux dont on détruit les œufs, ou des animaux qu'on tue habituellement, ou qu'on bat à coups de fouet ?
11. Promène-t-on des animaux, des charpentes ou des hommes revêtus de peaux d'animaux pour faire des quêtes à certaines saisons ? Brûle-t-on des animaux

au feu de Pâques etc. Vend-on des insectes etc. à certaines saisons ? Achète-t-on des oiseaux etc. pour les mettre en liberté ?

12. Croit-on gagner des pouvoirs guérissants en mangeant la chair de certains animaux, en les laissant mourir dans la main, ou en les touchant ? A quel âge faut-il le faire ?

13. De quels animaux se sert-on dans la médecine populaire et dans la magie et à quelle intention ? Croit-on que l'influence magique varie selon la saison de l'année où l'on tue l'animal ?

14. Fait-on des gâteaux en forme animale ou auxquels on donne un nom animal ? Vend-on des animaux en argile etc ?

15. Croit-on que les morts apparaissent sous la forme d'un animal ?

16. Croit-on que les sorcières prennent la forme d'un animal ?

17. De quels animaux croit-on qu'ils comprennent la langue humaine ?

18. De quels animaux croit-on qu'ils prennent la forme humaine, soit en d'autres pays soit sans limitation, ou qu'ils soient des êtres humains ensorcelés ?

19. De quels animaux croit-on qu'ils apportent les bébés et d'où ?

20. Raconte-t-on des histoires de filles ou de jeunes hommes cygnes ; d'ancêtres en forme animale, ou qui avaient les oreilles etc. d'un animal ; ou de femmes qui ont produit des animaux au lieu d'enfants humains ?

21. Y a-t-il des cérémonies à l'occasion de la naissance, du mariage, ou de la mort où figure un animal, où l'on se sert d'une peau etc. ? Quels animaux figurent dans le menu des fêtes de mariage ?

22. Les maisons, les meules etc., se trouvent-elles surmontées d'une tête d'animal en bois ou autrement ? Se sert-on de crânes pour la protection des maisons, des champs etc. ?

23. Quels animaux trouve-t-on comme enseignes d'auberge et comme girouettes ?

24. Y a-t-il des jeux d'enfants, ou des cérémonies où l'on imite des animaux ou auxquels on donne un nom animal ?

25. Croit-on devoir enterrer des animaux morts (pour des causes superstitieuses) ?

On est prié :

1. d'indiquer exactement les localités.
2. de citer les noms dialectiques avec l'addition du nom ordinaire.
3. de vouloir bien m'envoyer trois gâteaux (question 14) ou au moins une photographie des gâteaux aussi bien que des objets nommés en question 22.

Adresser les communications, 3, Hanover square, London.

N. W. Thomas.



TRADITIONS ET COUTUMES DU JOUR DE L'AN [1]

XIV

A LIÈGE



Liège, les enfants vont sonner aux portes et débitent le boniment suivant à la dame du logis :

Bon'annei, nosse Dam !
S'esse-t-on p'tit valet,
Vos ôré des bonheurs après !

Bonne année, Madame !
C'est un petit garçon (sous entendu — qui vient vous faire ses souhaits).
Vous aurez du bonheur (dans la suite).

XV

A BRUXELLES

Le 1er janvier était, à Bruxelles, au commencement du siècle, un jour de fête entre tous. Aussitôt le soleil levé, les bourgeois, après s'être souhaité entre eux la bonne année, mettaient leurs plus beaux atours et s'en allaient visiter les grandsparents, en se faisant accompagner de toute la famille. Aux enfants, les grands-pères et grand'-mères donnaient un énorme *pain d'épices*, et chaque enfant recevait, en outre, un écu de 6 livres appelé *couronne*.

Suivait d'ordinaire un déjeuner au chocolat, agrémenté de couques au beurre exquises.

(P. Hymans. *Bruxelles à travers les Ages*, II, 191).

XVI

EN SUISSE

Dans les montagnes du Jura, le temps n'est pas très éloigné où les enfants passaient sans dormir, la nuit qui précédait Noël, impatients de voir, le matin, ce que la *chausse-vieille* aurait déposé en passant. Levés de bonne heure, ils découvraient un sac suspendu à la cheminée, contenant des cadeaux de Noël. Souvent aussi, la mystérieuse vieille y ajoutait une verge pour indiquer aux enfants qu'elle n'était pas contente d'eux.

Au Nouvel-An, c'était le bonhomme *Janvier* qui passait à son tour, avec ses cadeaux, qui consistaient en noix. Dans les hameaux solitaires, on passait les soirées à jouer le *Motz* avec ces noix.

1. Cf. t. XIV, p. 55, 696.

Aujourd'hui, il reste encore quelque chose de ces habitudes de nos pères. A la vallée de Joux, en particulier, lorsque le temps le permet et que le lac est gelé, le patinage est la principale récréation des fêtes de l'An. L'on se rencontre sur la glace de tous les points de la vallée et l'on glisse d'une extrémité à l'autre....

(*Le Conteur Vaudois*, n° du 9 janvier 1886).

XVII

LA PREMIÈRE RENCONTRE

A Thuin (Hainaut), une jeune fille doit demander son prénom au premier petit garçon qui lui souhaite une bonne année ; son futur mari portera le même nom

ALFRED HAROU.

NÉCROLOGIE

G.-M. OLLIVIER BEAUREGARD

Notre collègue G.-M. Ollivier Beauregard est mort à Paris le 14 janvier 1901 à l'âge de 86 ans. Ancien président de la Société d'Anthropologie, il fut un des premiers adhérents de la Société des Traditions populaires, et jusqu'en 1897 il fut un des convives assidus et fort aimables du Dîner de Ma Mère l'Oye.

Ollivier Beauregard a donné à la Revue des Traditions populaires les articles suivants : t. III (1888), *Dictons et Proverbes malays*, p. 538 ; *Devinettes malayses*, p. 602, t. IV (1889) ; *Dictons et proverbes malays*, p. 28, 352, et t. VI (1890), p. 722 ; t. VIII (1892), *Une caricature égyptienne*, p. 308.

P. S.

LÉOPOLD CERF

Nous avons le regret d'apprendre la mort, à l'âge de cinquante-six ans, de notre collègue et ami Léopold Cerf.

Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, il avait été décoré de la médaille militaire pour sa belle conduite pendant le siège de Paris.

Il avait fondé à Paris une importante librairie, qui édita le *Blason populaire de la France* de H. Gaidoz et Paul Sébillot, et les *Contes des provinces de France* de Paul Sébillot. Il s'intéressait beaucoup aux traditions populaires, et il s'était fait inscrire à notre Société presque dès sa fondation.

P. S.

BIBLIOGRAPHIE

Georges Dottin. *Contes irlandais traduits du gaëlique.* Rennes, Plihon et Hervé, et Paris, Welter, in-8 de pp. VI-276.

Les trente contes de ce recueil ont été traduits sur le texte irlandais de M. Douglas Hill, publié dans les *Annales de Bretagne*. Ils ont été recueillis dans la partie de l'Irlande où l'anglais a le moins pénétré ; plusieurs des conteurs dont M. D. H. donne en note l'état-civil, ignoraient complètement cette langue. A la fin de sa traduction qui semble aussi littérale que possible, M. D. a dressé un index alphabétique très détaillé qui permet de se reporter aux nombreux incidents des contes. P. S.

Jules Barbot. *Le paysan lozérien.* Mende, Aug. Privat, pet. in-8 de pp. 63.

Cette brochure contient un assez grand nombre de faits intéressant nos études recueillis dans ce pays jusqu'ici peu exploré, et qui en raison de son isolement et de sa nature montagneuse doit avoir conservé beaucoup de survivances. L'ouvrage de M. B. est plutôt une vue d'ensemble des traditions lozériennes, qu'une monographie. On y relève cependant des faits assez curieux : lorsque des explorateurs voulurent pénétrer dans les cavernes et les avens de cette région, les bonnes femmes leur dirent qu'ils y rencontreraient le diable. Aux mariages, le garçon d'honneur a la charge de veiller à ce qu'on ne dérobe pas sous la table un des souliers de la mariée ; si quelqu'un parvient à tromper sa surveillance, il doit donner un dîner à ses amis. On trouvera bien d'autres usages dans cette monographie qui se termine par des notes curieuses sur les rebouteurs et la médecine populaire. P. S.

Jehan de la Chesnaye. *Le Paysan du Bocage et les superstitions.* Vannes, Lafolye, in-8 de pp. 15. (Extrait de la Revue du Bas-Poitou).

Cette monographie, comme la précédente, ne serre pas toujours de très près les superstitions : elle donne cependant une idée générale des plus répandues chez les paysans du Bocage. Je me contente de noter quelques-unes de celles qui ne sont pas très connues en dehors de cette région. Le diable déguisé en religieuse arrache (on n'explique pas en quelles circonstances) le cœur et le foie de ses victimes. Les garaches, qui semblent avoir à peu près disparu, étaient des dames blanches qui venaient la nuit danser sur le fumier ; elles passaient pour présager le malheur. Les paysans tiraient dessus avec un grain de chapelet ; si ce remède ne réussissait pas on avait recours aux exorcismes du curé. D'après M. J. C., la garache aurait été produite par les gaz, déplacés par le vent, provenant de la décomposition des cadavres d'animaux enfouis sur le fumier. On trouvera aussi dans cette brochure de curieux détails sur les sorciers et devins dont l'industrie est toujours florissante en Vendée.

P. S.

Lucien Decombe. *Les Anciennes faïenceries rennaises.* Rennes, H. Caillière, in-8 de pp. 234, avec gravures.

Ce volume contient une monographie très intéressante et bien documentée de

a faïencerie rennaise, faite avec le soin que l'éminent conservateur du musée musée archéologique de Rennes apporte à tous ses ouvrages. On y voit très bien les commencements, la période brillante, puis la décadence de cette industrie qui eut une réelle importance et une vraie originalité. Les faïences parlantes n'y jouent qu'un rôle assez peu important, et l'on a presque lieu d'en être surpris, puisque au siècle dernier, les habitants de la Loire angevine et bretonne commandaient aux fabriques de Nevers des faïences patronales à l'occasion de mariages ou de naissances. M. D. n'en cite qu'une, et encore avec un point d'interrogation, qui fait partie du Musée de Vitré, et représente saint Crépin et saint Crépinien, avec l'inscription *Pierre Migne*, 1781, lequel était probablement cordonnier. Une plaque rennaise figurait au siècle dernier à l'intérieur d'un cabaret de Rennes, et portait cette inscription morale :

QVI VEVLT D'AVTRVI CAVSER ET MEDIRE
NE VIENNE ICY NY DISNER NI RIRE.

Henri Quilgars. *Guérande préhistorique*. Vannes, Lafolye, in-8 de pp. 28.

— *Les débuts de la Civilisation néolithique dans le Morbihan*. Vannes, Galles, in-8 de pp. 7.

— *Les Rochers de Kramaguen près Guérande*. Vannes, Lafolye, in-8 de pp. 8. (Ext. du Bull. de la Soc. arch. de Nantes).

— *Fouilles du dolmen de Sandon*, in-8 de pp. 11 (ibid).

— *Les Silex à contours géométriques des environs de Guérande*. Saint-Brieuc, Prudhomme, in-8 de pp. 8.

Ces différentes brochures, dont quelques-unes sont accompagnées de figures, sont très intéressantes au point de vue du préhistorique de la région explorée par M. H. Q. Il y reproduit un certain nombre de signes intentionnels gravés sur ces monuments, qui s'ajoutent à ceux déjà enregistrés, et dont la réunion permettra peut-être un jour d'en donner une interprétation. On trouve aussi dans la première de ces brochures des détails sur les sépultures sous roches, assez peu étudiées jusqu'ici.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

E. Jacottet. *Études sur les langues du Haut-Zambèze*, 2e partie. Paris, E. Leroux, in-8.

Abbé F. Charpentier. *Soirées vendéennes*. Société de Saint-Augustin, in-8.

Contient une légende de prêtre revenant dire la messe à minuit.

Henri Dabot. *Lettres d'un lycéen et d'un étudiant* de 1847 à 1854. Péronne, in-18 de pp. 110.

Articles à signaler

(Revues non traditionnistes)

Nous serions obligés à nos lecteurs de nous signaler pour cette rubrique, que nous nous proposons de continuer, les articles de folk-lore qui paraissent dans les revues et journaux de province.

— Le sang des suppliciés et des suicidés, *La France médicale*, 25 décembre 1900, 10 janvier 1901.
— Usages et droits féodaux en Bretagne (Guillotin de Corson), *Revue de Bretagne et de Vendée*, décembre 1900.
— La part du merveilleux dans les contes de Mme de Cerny (J.-M. de Kersaint-Gilly), *L'Hermine* (Rennes), novembre-décembre 1900.
— La bûche de Noël (Alcuis Ledieu). — Noël en Angleterre (Paul Maison). — Noël en Espagne (Z. Robinet), *La Jeune Picardie* (Cayeux), décembre 1900.
— Etude ethnographique sur les Bigoudens (H. Le Carguet), *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 10e livraison (1900).
— Vieux usages de Bretagne (Bruk), *Le Chercheur de l'Ouest* (Nantes), décembre 1900.
— Une peuplade qui s'éteint : les Coucopah du Rio-Colorado (Georges Grimaux), *Revue scientifique*, 29 décembre 1900.

NOTES ET ENQUÊTES

⁂ *Nominations et distinctions.* — Notre collègue M. Eugène Muntz a été élu membre de l'Institut royal des sciences, lettres et arts de Venise, en remplacement de M. Hermite.

⁂ *Meurtre d'un sorcier.* — Trois jeunes conscrits de Saint-Georges-sur-Loire (Maine-et-Loire) ont maltraité un ancien charretier, le père Denecheau, à tel point que le malheureux vient de mourir de ses blessures. Les agresseurs, domestiques de ferme à Saint-Martin-du-Fouilloux, et un garçon jardinier, ont été mis en état d'arrestation. Ils allèguent comme excuse que Denecheau, qui avait l'habitude de sortir chaque nuit, jetait des sorts sur les bestiaux et qu'il fallait se débarrasser de lui.

(*Le Temps*, 27 décembre 1900).

⁂ *Nom à ne pas dire.* — Comme tous les ans, à pareille époque, des chabecks, chargés de gargoulettes, de plats et de jarres de toutes dimensions, ont quitté l'île de Djerba, à destination de tous les ports tunisiens et algériens jusqu'à Dellys. Ces poteries sont fabriquées à Guelala — île de Djerba. Curieux fait à signaler : aucun des indigènes employés à ce travail ne porte le nom de *Brahim.* C'est un préjugé dans le pays que, si ce nom était prononcé, la cuisson des poteries serait manquée. Et si par hasard un passant ignorant prononce le nom redouté, il est véhémentement apostrophé quand il n'est pas insulté et battu.

(*Dépêche algérienne*, Comm. de M. L. Jacquot).

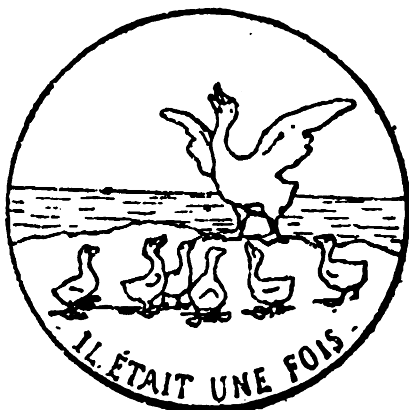
Le Gérant, A. CERTEUX.

BAUGÉ (MAINE-ET-LOIRE). — IMPRIMERIE DALOUX

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE



TOME XVI
16e ANNÉE. — No 2-3. — Février-Mars 1901

PARIS
ÉMILE LECHEVALIER
39, Quai des Grands-Augustins

ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte

LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
J. MAISONNEUVE
6, rue de Mézières et rue Madame, 26

Prix de ce Numéro UN franc - cinquante

SOMMAIRE

Bibliographie. *André Lefèvre*. Les Gaulois, origines et croyances. P. S. — *Les Facéties de Pogge*. V. Bugiel. — *Le commandant de Pimodan*. Promenades en Extrême-Orient. P. S.

Livres reçus aux bureaux de la Revue.

Articles à signaler. — Notes et Enquêtes.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

16e Année. — Tome XVI. — N° 2-3. — Février-Mars 1901.

LÉGENDES ET SUPERSTITIONS PRÉHISTORIQUES[1]

XCVI

CULTES PRÉ-MÉGALITHIQUES ET PRÉHISTORIQUES



Il est vraisemblable que plusieurs milliers d'années avant notre ère, les peuplades primitives de la Gaule croyaient que certains rochers remarquables par le lieu où ils se trouvaient, par leurs dimensions, ou les particularités de leur forme, étaient la demeure de divinités, qui leur communiquaient une vertu protectrice. Sans doute ils leur rendaient alors des hommages analogues à ceux que les Indiens du Mississipi adressaient à quelques énormes blocs placés sur les rives du fleuve, et auxquels ils ne manquaient pas de faire des offrandes. Dans les légendes contemporaines de plusieurs parties de la France, on constate que le peuple fait des grosses pierres la demeure des fées, plus rarement de lutins, qui y vivent peut-être encore, ou n'en ont disparu qu'à une époque récente. Certaines sont l'objet d'un culte que l'on pourrait appeler *pré-mégalithique*, parce qu'il est probable qu'avant l'érection des menhirs ou des dolmens, on s'adressait aux pierres naturelles pour s'assurer la chance ou le bonheur. Il est certains rites observés encore de nos jours, qui sont probablement antérieurs au temps où l'on construisit des mégalithes, et qui sont arrivés jusqu'à nous, survivant à l'époque où des monuments de pierres brutes furent érigés de main d'hommes, et persistant à travers seize siècles de christianisme.

La glissade. — Le mieux conservé de ces cultes pré-mégalithiques est celui qui est caractérisé par le contact, parfois assez brutal, d'une

1. Cf. t. XVI, p. 42.

partie de la personne du croyant avec la pierre à laquelle il attribue des vertus. Les exemples les plus remarquables qui aient été relevés — et sans doute, comme les rites s'accomplissent clandestinement, beaucoup ont échappé aux observateurs — sont en rapport avec l'amour et la fécondité.

Dans le nord de l'Ille-et-Vilaine, toute série de gros blocs naturels parfois, mais non toujours ornés de cupules, ont reçu le nom significatif de « Roches écriantes », parce que les jeunes filles, pour se marier plus promptement, montent sur le sommet, et se laissent glisser (en patois écrier) jusqu'en bas ; il en est même auxquelles cette cérémonie, presque toujours faite en secret, souvent répétée, a donné un certain poli[1]. A Plouer (Côtes-du-Nord) les filles ont été de tout temps « s'érusser » sur le plus haut des blocs de quartz blanc de Lesmon, qui a la forme d'une pyramide arrondie. Elle est très lisse du côté où l'on s'érusse, et on assure que ce polissage est dû aux filles de Plouer. Pour savoir si elle se mariera dans l'année, la jeune fille doit retrousser ses jupons avant de se laisser glisser; si elle arrive jusqu'au bas sans s'écorcher, elle est assurée de trouver bientôt un mari[2].

A Montault (Ille-et-Vilaine) où le rite était le même, la jeune fille devait déposer sur la pierre comme offrande, un petit morceau de ruban ou d'étoffe. Il en était de même à Mellé (Ille-et-Vilaine) où les deux roches Ecriantes étaient trouées de bassins[3].

Cette coutume a été constatée dans des pays bien éloignés de la Bretagne : le jour de la fête patronale de Bauduen, les jeunes filles désireuses de se marier, sont venues longtemps glisser sur un rocher formant un plan incliné, derrière l'église, et qui était devenu poli comme du marbre[4]; pour trouver un mari et pour être fécondes, les femmes se laissent glisser sur la pente d'une ancienne roche sacrée au village de Saint-Ours, dans la vallée d'Ubayette (Basses-Alpes)[5]; dans la Belgique wallonne, on avait un peu modernisé l'usage ancien et on l'avait rendu moins pénible : le rocher de Ride-Cul se trouvait près d'une chapelle que l'on avait irrévérencieusement appelée Notre-Dame de Ride-Cul. Il s'y tenait tous les ans, le 25 mars, un pèlerinage, et les jeunes gens, garçons et filles, s'asseyaient au sommet de la pierre, sur de petits fagots de bois cueillis dans le

1. Danjou de la Garenne. In *Mém. de la Soc. arch. d'Ille-et-Vilaine*, 1882, p. 57-59.

2. Paul Sébillot. *Traditions de la Haute-Bretagne*, t. I,, p. 48.

3. Bézier. *Mégalithes de l'Ille-et-Vilaine*, p. 101.

4. Bérenger-Féraud. *Superstitions et survivances*, t. II, p. 177.

5. Girard de Rialle. *Mythologie comparée*, p. 29.

voisinage, puis ils se laissaient glisser sur la pente rapide. On disait alors : « S'il y a retournade, c'est qu'il faut attendre, s'il y a embrassade, c'est qu'on s'aime, s'il y a cognade, c'est qu'on ne s'aime pas, s'il y a embrassade suivie de roulade, c'est qu'on se convient. » On ne pouvait recommencer l'épreuve [1].

Pour avoir une heureuse délivrance, les femmes enceintes se laissaient glisser du sommet d'une roche plate fortement inclinée jusqu'à terre, que l'on voyait dans l'Ain, près de Poncin [2].

Ce rite de la glissade paraît avoir été rarement pratiqué sur les mégalithes véritables ; le seul exemple que je connaisse a été relevé dans cette revue : autrefois, à Locmariaker, toute jeune fille qui voulait se marier dans l'année, montait, la nuit du premier mai, sur le grand menhir, retroussait ses jupons et sa chemise et faisait une glissade du haut en bas. Ce menhir est un gigantesque monolithe, brisé aujourd'hui, qui était encore debout au commencement du XVIII[e] siècle ; cette pratique, qui ne pouvait s'exercer quand il dressait encore son fût haut de vingt mètres, est donc relativement moderne, et les filles du pays ont dû transporter sur ses débris, un rite ancien, qui s'accomplissait vraisemblablement sur un rocher naturel du voisinage.

La friction.— Dans la persuasion qu'en accomplissant cet acte, elles auraient plus promptement un mari, des jeunes filles se rendaient auprès d'un monument mégalithique, et se frottaient à nu contre la pierre ; c'est un rite un peu différent de celui de la glissade, et à ma connaissance, il était presque toujours en relation avec un monument érigé de main d'homme.

A Carnac, les jeunes filles qui désiraient un mari, se déshabillaient complètement et allaient se frotter le nombril à un menhir spécialement affecté à cet usage. Les jeunes gens à marier faisaient bonne garde, à une distance respectueuse de l'endroit où ce singulier rite était pratiqué [3]. Dans l'Eure-et-Loir, les jeunes filles, aux mêmes intentions, venaient le soir frotter leur ventre contre une aspérité en saillie de la Pierre de Chantecoq, dite aussi Mère aux Cailles, qui est à hauteur convenable [4]. Elles venaient aussi jadis se frotter à l'allée couverte de la Roche Marie près de Saint-Aubin du Cormier, Ille-et-

1. *Wallonia*, t. V, p. 13.

2. Aimé Vingtrinier. In *Revue du Siècle*, avril 1900.

2. L. Bonnemère. In *Rev. des Trad. pop.*, t. IX, p. 123. D'après cet article, la cérémonie se serait passée sur le menhir encore debout ; si la glissade a eu lieu, elle n'a pu être faite que sur le menhir renversé ; quand il était debout, son ascension était aussi malaisée que celle de l'obélisque.

3. *Matériaux pour l'histoire de l'Homme*, t. X p. 123.

4. G. Fouju. In *Revue des Trad. pop.* t. X. p. 673.

Vilaine, dans la persuasion qu'elles auraient plus de chance pour épouser leurs amoureux ; mais on n'a pu me dire si elles se mettaient à nu [1].

Des actes analogues, qui avaient pour but de procurer la fécondité, avaient lieu sur des blocs naturels ou sur des roches à empreintes. Plusieurs de ces blocs passaient pour rendre fécondes les femmes qui s'adressaient à eux en accomplissant un certain rite. Au commencement du XIXe siècle, les femmes stériles se frottaient sur deux rochers de Locronan (Finistère) où les roues de la charrette qui transportait le corps de saint Ronan laissèrent leur empreintes. Cambry qui rapporte ce fait ajoute que l'on assurait que la mère du duc de Coigny était née après cette opération, vingt ans après le mariage de son père. Il y a peu d'années, les jeunes épousées venaient se frotter le ventre à la « jument de pierre » de saint Ronan, rocher colossal qui ressemble à un animal des temps fabuleux ; les femmes stériles se couchaient sur elle pendant trois nuits consécutives, avec l'espoir de devenir mères, et il n'est pas certain que ces pratiques soient complètement tombées en désuétude [2]. A Sarrance (Basses-Pyrénées), les épouses stériles venaient dévotement passer et repasser sur un petit roc nommé le Bouquet de Sent-Nicoulas [3]. A Saint-Etienne en Coglès, elles se frottaient à une roche qui porte à son sommet un superbe bassin [4]. Dans l'église de Pontigny on voyait jusqu'en 1876, une sorte de christianisation de ce rite antique : un carreau rond en marbre vert passait pour rendre fécondes les femmes qui marchaient dessus [5].

Voici les pratiques qui sont en relation avec les mégalithes :

Les nouveaux mariés se rendent au pied du menhir de Plouarzel, le plus grand du Finistère, qui présente sur deux de ses faces opposées, à la hauteur d'un mètre environ, une bosse ronde. Après s'être en partie dévêtus, la femme d'un côté, le mari de l'autre, se frottent le ventre sur une de ces bosses. L'homme prétend, par cette pratique, avoir des enfants mâles plutôt que des filles, et la femme espère par là obtenir d'être la maîtresse du logis. Près du bourg de Moëlan (Finistère), on voit un menhir montrant une aspérité contre laquelle les nouveaux mariés se frottent le ventre dans un but analogue [6].

1. Paul Sébillot. *Trad.* t. I, p. 48.
2. Cambry. *Voyage dans le Finistère*, p. 278 ; A. Le Braz. *Au pays des pardons* p. 249.
3. V. Lespy. *Proverbes de Béarn*, 2e éd. p. 144.
4. P. Bézier, l. c.
5. C. Moiset. *Usages de l'Yonne*, p. 123.
6. Paul du Chatellier. *Inventaire des Mégalithes du Finistère*, p. 24.

D'après une lettre que j'ai reçue il y a quelques jours, ce pèlerinage aurait encore lieu actuellement, mais le rite se serait modifié : les jeunes époux se rendent à la pierre de Plouarzel, la seconde nuit après le mariage ; la femme embrasse le menhir d'un côté, l'homme de l'autre, et si leurs lèvres se trouvent juste en face les unes des autres, le ménage est assuré d'avoir des enfants mâles.

En Eure-et-Loir les jeunes femmes qui désiraient avoir des enfants se frottaient le ventre contre une aspérité de la pierre de Chantecoq [1].

Pour accoucher tous les sept mois, les femmes allaient, dit on, se frotter le ventre contre la Pierre-Longue près de Dax [2].

On s'adressait aussi aux pierres pour avoir de la force ou pour reconquérir la santé; c'est ainsi que les gens malingres se frottaient l'épaule contre le rocher naturel de Saint-Samson à Trégastel, et ceux qui voulaient être forts se frottaient contre un menhir, dit aussi de Saint-Samson, près de Landunnevez (Finistère) [3].

En passant par Guimaec les pèlerins qui se rendent à Saint-Jean-du-Doigt entrent dans un monument mégalithique de forme ovale, formé de treize pierres et qui porte le nom de Bez-an-Inkinerèz, tombeau de la fileuse, et ils se frottent le dos contre l'une de ces pierres, la plus élevée, espérant par cette pratique être préservés des rhumatismes [4].

Le tour de la pierre. — Vers 1880, non loin de Carnac, des gens mariés de plusieurs années et qui n'avaient point d'enfants se rendirent à un menhir au moment de la pleine lune. Ils se dépouillèrent de leurs vêtements, et le mari, tournant autour du menhir, poursuivit la femme jusqu'au moment où elle se rendit. Les parents faisaient le guet aux environs, pour empêcher les profanes de venir troubler cette cérémonie qui, paraît-il, a lieu quelquefois encore [5].

En Auvergne, sur le plateau de Puy de Mouton, au dessus de grottes habitées dans l'antiquité, une statue de la Vierge a remplacé un monument mégalithique appelé la Pierre fade. Autrefois, le jour du mariage, tous les invités formaient le rond autour de la pierre, tandis que les époux en faisaient trois fois le tour en dansant, pour que leur union fût féconde et la femme bonne nourrice [6].

Pour ne pas être roberts, c'est-à-dire trompés par leurs femmes, les jeunes gens vont, la nuit marcher à cloche-pied, autour d'un rocher

1. G. Fouju. In *Rev.* t. X, p. 673.
2. J.-F. Bladé. *Contes de Gascogne*, t. II, p. 378.
3. *Revue des trad. pop.* t. V, p. 375.
4. P. du Chatellier. *Mégalithes du Finistère*, p. 71.
5. Paul Sébillot. *Trad. et sup.* t. I, p. 50.
6. Bérenger-Féraud. *Superstitions et Survivances*, t. II, p. 189.

compris dans le fief Robert, en Combourtillé[1]. D'après Danjou de la Garenne, cité par P. Bézier, p. 80, cette cérémonie était faite, non au fief Robert, qui est peut-être une mauvaise lecture, mais par ceux qui sont dans le Fief Robert (c'est-à-dire que leurs femmes maîtrisent et rendent malheureux).

Le dimanche 14 août 1836, trois personnes, deux hommes et une femme, venues de Breuil-Mingot pour fêter sainte Radegonde, s'arrêtèrent au pied de la pierre levée, se mirent processionnellement en marche et en firent trois fois le tour. Arrivés à la place d'où ils étaient partis, ils baisèrent la pierre, firent le signe de la croix et continuèrent leur route[2].

Dans le Bocage normand, les mères des conscrits font un pèlerinage à la pierre Djallon, et déposent une branche sur le dolmen, dont elles font neuf fois le tour à reculons[3].

A Villars (Eure-et-Loir), on fait circuler les chevaux atteints de tranchées autour d'une pierre brute, dans un terrain appelé Perron de Saint Blaise[4].

Les pierres trouées. — Plusieurs pierres étaient regardées comme ayant une influence sur la destinée ou la santé, parce qu'elles étaient trouées : le rite consistait à faire passer par l'ouverture la tête du suppliant ou la partie malade.

Dans l'Aisne, où l'on voyait un certain nombre de ces pierres, on passait la tête par le trou, généralement pour interroger l'avenir, et les jeunes filles pour voir celui qu'elles épouseraient[5]. Les paysans attribuent une valeur particulière aux serments échangés à travers l'ouverture du menhir de Draché (Indre-et-Loire) ; les fiancés ne sont tranquilles que lorsque les promesses de mariage se sont faites au travers de la pierre, et l'herbe qui pousse au pied préserve des sorts[6].

A Ancelle les jeunes mariés doivent aller passer leur bras dans l'orifice de la pierre percée[7].

Au commencement du siècle dernier, M. Coquebert visita le dolmen de Trie (Oise), dont la pierre de fond est, dit-il, percée de part en part d'un trou irrégulier par lequel les habitants des environs sont, dans l'usage de temps immémorial, de faire passer les enfants

1. A. Orain. *Le Folk-lore de l'Ille-et-Vilaine*, t. I, p. 103.
2. Mangon de la Lande. In *Antiq. de l'Ouest*, 1835, p. 47.
3. V. Brunet. *Contes du Bocage*, p. 133.
4. A. S. Morin. *Le Prêtre et le Sorcier*, p. 286.
5. Edouard Fleury. *Antiquités du département de l'Aisne*, t. I, p. 107.
6. L. Bousrez. *Mégalithes de la Touraine*, p. 71.
7. Je lis ainsi ce nom sur une note dont je ne retrouve pas la source.

faibles et languissants, dans la ferme confiance que cette pratique peut leur rendre la santé [1].

Dans l'Aisne, les jeunes mères faisaient passer leurs enfants par les pierres trouées pour conjurer la malechance.

A Malay-le-Vicomte, quand un animal domestique était malade, on l'amenait à la Borne percée et, pour obtenir la guérison, on faisait passer à travers ce trou une pièce de monnaie qu'on ne ramassait pas [2].

Dans une chapelle non loin de Courville (Eure-et-Loir), les mères, pour que leurs enfants marchent seuls, faisaient passer leurs petits pieds dans le trou d'une pierre percée, placée dans la chapelle dite de la Madeleine [3].

Derrière l'autel de la chapelle de Saint-Frambour, à Ivry, sont des pierres sur lesquelles se reposait le saint quand il était fatigué ; là est une ouverture carrée par laquelle les fidèles passaient leur tête ; après s'être tenus quelque temps courbés dans la posture que nécessite ce passage, ils allaient boire l'eau d'une citerne voisine [4].

PAUL SÉBILLOT.

XCVII

CULTE D'EMPREINTES

Près du village de Grandrieu (Lozère), se trouve un roc à bassin, un énorme bloc de granit, creusé d'une sorte de baignoire : L'eau qui s'y amasse, provenant des pluies, passe pour guérir les croûtes que les enfants ont sur la tête (teigne), et qui portent le nom de « *rougno* » ou « *rache* » ; le bassin porte le nom de Saint-Men. Autrefois on y ajoutait des pièces de monnaie. Il y va beaucoup de gens ; de là le dicton ironique :

> Din lou bassin dé Sain Mén
> Aquel qu'a pas la rougno, l'y prén.
> Dans le bassin de Sain Mén
> Celui qui n'a pas la « rougno » l'y prend.

L'eau y est de fait assez sale, car on y laisse assez souvent les bérets ou calottes des enfants contaminés.

Dans les gorges du Tarn existe l'ermitage de Saint-Hilaire : Dans la roche se trouve un petit godet naturel où l'eau suinte : cette

1. CH. COQUEBERT. In *Bulletin de la Société des sciences, par la Société philomatique* de Paris, t. II (1799-1801), p. 39, cité par DENIKER. *Bull. de la Soc. d'Anthropologie*, 1900, p. 111.

2. PH. SALMON. *Dict. archéol. de l'Yonne*, p. 86.

3. VAUGEOIS. In *Mém. de la Soc. des Antiquaires*, t. III, p. 375.

4. *Mém. de la Soc. des Ant.*, t. I. p. 430.

eau passe pour guérir les maux d'yeux. On s'en lave l'œil malade et on y jette une épingle piquée dans un morceau de drap de vêtement du malade.

A Termes, se trouve un autre roc à bassin, et l'eau de pluie qui y séjourne passe pour guérir les ophtalmies. Après s'en être lavé les paupières, on y jette une épingle, et le fond du creux en est rempli.

JULES BARBOT.

XCVIII

ORIGINES DU TUMULUS DU MONT SAINT-MICHEL A CARNAC

a) En se rendant au pardon de Saint Cornély, les pèlerins passaient à travers les rangées de soldats changés en pierres ; les femmes portaient de la terre dans leur tablier et les hommes des pierres entre leurs bras ; ils les mettaient dans le même tas sur la montagne de Saint-Michel, et c'est ainsi qu'a été formé cette immense butte.

b) César, étant mort dans le pays de Carnac, fut enterré sur le mont avec ses bottes en or et son trésor, et pour qn'on ne puisse le dépouiller, ses soldats l'ont recouvert de terre et de pierres. La preuve qu'il y a un trésor, c'est que très souvent on voit des pièces d'argent sortir de la partie est de la montagne. Plusieurs personnes affirment les avoir vues.

c) Autrefois, quand on allait à confesse, les prêtres donnaient comme pénitence l'ordre d'apporter, sur la colline, soit un sac de terre, soit un sac de pierres pour construire une butte en l'honneur de saint Michel.

Z. LE ROUZIC.



LE FOLK LORE DANS LES ÉCRITS ECCLÉSIASTIQUES [1]

IV

DANS LE CATÉCHISME DE BOSSUET

Pour les festes des saints. — Leçon I. Pour la nativité de S[t].-Jean Baptiste.

Pourquoi l'Eglise témoigne-t-elle tant de joie à sa naissance?

Elle ne fait en cela que perpétuer celle que l'ange avait prédite.

Comment?

L'ange Gabriël avait prédit à son père S[t].-Zacharie qu'on se réjouirait à sa naissance.

Est-ce pour cela qu'on allume des feux de joie?

Oui, c'est pour cela.

L'Eglise prend-elle part à ces feux?

Oui, puisque dans plusieurs diocèses, et en particulier dans celui-ci, plusieurs paroisses font un feu qu'on appelle Ecclésiastique.

Quelle raison a-t-on eu de faire ce feu d'une manière ecclésiastique?

Pour en bannir les superstitions qu'on pratique au feu de la S[t].-Jean.

Quelles sont ces superstitions?

Danser alentour du feu, jouer, faire des festins, chanter des chansons déshonnêtes, jetter des herbes pardessus le feu, en cueillir avant midi ou à jeun, en porter sur soi, les conserver le long de l'année, garder des tisons ou des charbons du feu; et autres semblables.

(*Catéchisme des festes et autres solemnités de l'Eglise. — Catéchisme de monseigneur l'Evesque de Meaux*).

F. DUINE

1. Cf. t. X, p. 266; t. XI, p. 244; t. XIV, p. 648.



NOTES SUR LES MILLE ET UNE NUIT[1]

IX

LE DORMEUR ÉVEILLÉ



Le conte du *Dormeur éveillé* (en arabe *le Dormeur et l'Éveillé*) est un des plus répandus et des plus intéressants des *Mille et une Nuits* bien qu'il manque dans la plupart des recensions. Nous ne le rencontrons, en effet, que dans le manuscrit de Galland, représenté par le ms. n° 4768, fonds arabe, de la Bibliothèque nationale, dans l'édition de Habicht[2] et dans celle de Beyrout[3]. Au premier examen, il est aisé de reconnaître qu'il se compose de deux parties plus ou moins habilement soudées et que j'examinerai successivement. La première est celle qui a donné son nom au conte ; la seconde est une anecdote dont les personnages seuls ont été changés ; mais l'une et l'autre partie se rattachent à la seconde catégorie de contes qui composent le recueil des *Mille et une Nuits*, suivant la classification proposée par M. Oestrup[4].

§ 1

Le résumé de la première partie est celui-ci : Un jeune homme, abandonné de ses amis après sa ruine, prend le parti, pour se distraire, d'inviter chaque soir un passant, mais jamais il ne reçoit deux fois la même personne. Le khalife Haroun er Rachid, se promenant déguisé avec Mesrour, est invité par lui, et intéressé par la conversation de son hôte, il conçoit le projet de lui abandonner pour un jour, à son insu, l'exercice du pouvoir ; il l'endort avec une drogue et le fait transporter au palais. Le lendemain, Abou'l H'asan

1. Suite, voir t. XVI, p. 28.

2. Breslau, 1825-1843, 12 vol. pet. in-8, t. IV, p. 134-189.

3. Beyrout, 5 vol. in-8, 1889-1890, t. II, p. 153-175. M. Zotenberg le signale aussi dans le ms. rapporté par Maillet, (*Histoire d''Alâ al Dîn*, Paris, 1888, in-4, p. 19), dans celui de Chavis, (id. p. 40). Ce récit a été traduit par Galland (*Les Mille et Une Nuits*, éd. du *Panthéon littéraire*, Paris, 1840, in-8, p. 437-478) et dans toutes les traductions dérivées de la sienne : on en trouvera l'indication, ainsi que celle des autres dans le précieux travail de M. Chauvin, *Bibliographie des ouvrages arabes*, *IV*, *Les Mille et Une Nuits*, 1re partie, Liège, 1900, in-8.

4. *Studier over Tusind og en Nat*, Copenhague, 1891, in-8, résumé par lui, *Contes de Damas*, Leipzig, 1897, in-8, p. 14, note.

devenu khalife, surpris d'abord de sa fortune subite, ne tarda pas à entrer dans son rôle et s'en montrer digne. La nuit venue, il est endormi de nouveau et en se réveillant dans sa maison, il est traité de fou par sa mère et ses voisins qui ne comprenaient rien à son récit. Un séjour à l'hôpital change ses idées; il est relâché et reprend son ancien genre de vie. Un soir, après s'en être défendu, il se laisse aller à inviter de nouveau le khalife toujours déguisé, qui l'endort comme précédemment. En se retrouvant le lendemain dans le palais, Abou'l H'asan se croit redevenu fou et se livre à des extravagances telles que Haroun, ne pouvant plus se contenir et mourant de rire, ne se dissimule pas plus longtemps. Il révèle à son hôte le secret de l'aventure et, séduit par son esprit, le garde comme son commensal.

Il existe des divergences dans les recensions des *Mille et une Nuits* qui nous ont conservé ce conte. Ainsi le ms. de la Bibliothèque nationale n° 4768 nous présente une narration plus complète que dans les textes de Habicht et de Beyrout, et, d'un autre côté, les vers cités ne sont pas les mêmes.

Quand la mère d'Abou'l H'asan le voit ruiné elle lui récite la pièce suivante qui manque dans les autres recensions.

(F° 369). Au jour de sa prospérité, l'homme ressemble à l'arbre; les gens l'entourent tant que durent ses fruits.

2. Quand ce qu'il porte a disparu, ils s'en vont et le laissent en proie au souci et au chagrin.

3. Puissent périr tous les gens de ce siècle, puisque sur dix, il n'y en a pas un seul de sincère.

On retrouve ailleurs ces vers, prononcés dans une circonstance semblable, dans l'histoire de *Nour eddin et d'Enis el Djelis*[1].

Quand Abou'l H'asan se plaint du mépris où il est tombé, elle lui applique les vers 8 et 9 de la pièce composée par Qabous ben Ouachemguir, dont il a été question précédemment[2] et qui font aussi partie du conte *d'Enis el Djelis* ainsi que les suivants:

1. Ed. de Beyrout, t. I, p. 238, de Bombay, (4 vol. in-8, 1297 hég.), t. I, p. 210-211, avec la variante suivante pour le second hémistiche du second vers:
Et ils le laissent en proie à la chaleur et à la poussière.
Cheïkho (*Medjâni l'adab*, Beyrout, 10 vol. in-12, 1886-1888), t. I, § 106, p. 42, donne les deux premiers vers. L'édition du Qaire, (1302 hég., 4 vol. in-8), t. I, 109-110, présente cette variante pour le même hémistiche:
Ils se dispersent et cherchent un autre arbre.
Elle est reproduite par Kazimirski, *Enis el Djelis*, Paris, 1863, in-8, p. 36-38, tandis que Humbert *Anthologie arabe*, Paris, 1819, in-8, reproduit le texte du manuscrit de Galland.

2. Cf. *Notes sur les Mille et Une Nuits*, VIII, *Le Marchand et le Génie*. *Revue des Traditions populaires*, t. XVI, p. 34.

1. Si jamais je possède de la fortune et si je ne suis pas généreux, puissè-je ne pas pouvoir allonger la main ni lever le pied

2. Amenez-moi un avare qui ait acquis de la gloire par son avarice, et faites-moi voir un homme généreux qui soit mort dans l'abaissement [1].

Ces consolations de la mère d'Abou'l H'asan sont remplacées dans les textes de Beyrout et de Habicht [2] par ce distique que prononce son fils :

1. Si je n'ai pas d'argent, aucun ami ne m'accompagne ; si ma fortune augmente, tous les gens sont mes amis.

2. Combien d'amis ne me tiennent compagnie qu'à cause de ma richesse ! et combien d'autres me sont hostiles après la perte de ma fortune !

Ces vers se retrouvent dans l'histoire de *Chemseddin et de Nour eddin* [3] et dans celle de *'Ali Châr* [4].

Ces mêmes éditions contiennent aussi d'autres pièces qui se rencontrent ailleurs dans les *Mille et Une Nuits* : ainsi les vers récités par Abou'l H'asan quand il reçoit le khalife pour la première fois :

I. 1. Si nous avions connu votre arrivée, nous aurions étendu nos cœurs et la prunelle de nos yeux ;

2. Nous aurions faits pour vous recevoir, un tapis de nos poitrines et vous auriez marché sur nos paupières [5].

On les retrouve dans l'histoire du *Portefaix*, *des trois Dames de Baghdâd et des trois Calenders*, *fils de rois*, récit du second Calender [6] ; dans celle du *Bossu*, *du Tailleur*, *du Barbier et de ses frères*, récit du pourvoyeur chrétien [7].

II. 1. Votre présence est un honneur pour nous et nous le reconnaissons.

Si vous vous éloignez, rien ne peut vous remplacer ni vous suppléer près de nous [8].

1. Ed. de Beyrout, t. I, p. 235, avec cette variante pour la fin du 2e hémistiche du second vers : Qui soit mort de sa générosité. Ed. de Bombay, t. I, p. 209 ; éd. du Qaire, t. I, p. 108 ; Kazimirski, *Enis el Djelis*, p. 28-30.

2. Ed. de Beyrout, t. II, p. 153 ; éd. de Habicht, t. IV, p. 135.

3. Ed. de Beyrout, t. I, p. 134 ; éd. de Habicht, t. II, p. 31 ; éd. de Bombay, t. I, p. 127.

4. Ed. de Beyrout, t. II, p. 416 ; éd. de Habicht, t. VII, p. 264 ; éd. du Qaire, t. II, p. 119 ; éd. de Bombay, t. II, p. 144.

5. Ed. de Beyrout, t. II, p. 157 ; éd. de Habicht, t. IV, p. 144.

6. Ed. de Beyrout, t. I, p. 70 ; Bibliothèque Nationale, fonds arabe, ms. 4768, f° 64 ; éd. du Qaire, t. I, p. 35 ; éd. de Habicht, t. I, p. 217 ; éd. de Bombay, t. I, p. 66.

7. Ed. de Beyrout, t. I, p. 175 ; du Qaire, t. I, p. 77 ; de Bombay, t. I, p. 160.

8. Ed. de Beyrout, t. II, p. 57 ; de Habicht, t. IV, p. 144.

Ces vers existent dans le conte du *Portefaix*, *des trois Dames de Baghdâd et des trois Calenders*, *fils de rois*, histoire de la Dame maltraitée [1].

Dans la seconde rencontre du Dormeur éveillé et de son hôte, le premier chante les vers d'une pièce d'Ibn Chorâ'ah [2], que l'on retrouve dans la *Halbat el Komaït* [3] de Chems eddin en Naouâdji et dans le conte de *Bâsim le forgeron*, version syrienne [4]

1. Point de plaisir dans la vie — écoute un homme sensé — si tu n'es ivre du matin au soir [5]

2. D'un vin pur, pareil à un rayon de soleil qui écarte les soucis avec toutes sortes de coupes.

3. Je n'ai pas cessé de boire, alors que la nuit était épaisse, jusqu'à ce que le sommeil a penché ma tête sur ma coupe.

C'est l'auteur de la *Halbat el Komaït*, qui nous apprend que cette pièce est d'Ah'med ibn Chorâ'ah, qui vivait dans la seconde moitié du troisième siècle de l'hégire. Le *Kitâb el Aghâni*, dont l'auteur avait connu Saouâr, le fils du poète, nous a laissé divers renseignements sur ce dernier qui était encore plus célèbre pour sa générosité que pour son talent poétique [6].

A côté du groupe composé des diverses recensions des *Mille et Une Nuits*, nous en trouvons un second représenté dans l'ouvrage de Moh'ammed 'Abd el Mot'i ben Abou'l Fath' el Ish'aqi, intitulé : *Kitâb Lat'âïf akhbâr el aoual fi man tas'arraf fi Mas'r min arbâb ed doual* [7]. Cet ouvrage est l'abrégé d'un plus considérable qu'il avait composé : c'est moins une histoire d'Egypte qu'un recueil d'anecdotes dans le genre de l'*I'lâm en Nâs*. Comme ce texte n'a jamais été à ma connaissance, traduit dans une langue européenne, il n'est pas inutile, je crois, d'en donner la traduction.

1. Ed. de Beyrout, t. I, p. 109 ; de Habicht, t. I, p. 329-330 ; de Bombay, t. I, p. 103.

2. Ed. de Beyrout, t. II, p. 165 ; éd. de Habicht, t. IV, p. 144-145.

3. Le Qaire, 1299 hég. in-8, p. 123.

4. Ed. Landberg, Leyde, 1888, in-8, p. 60 ; *Mille et Une Nuits*, éd. de Beyrout, t. IV, p. 149.

5. Ce premier vers manque dans l'édition de Beyrout. Le conte de *Basim le forgeron* présente la variante suivante :
Cours uniquement vers le vin ; écoute mes conseils, et ne passe la nuit ni le matin sans boire.

6. Abou'l faradj El Is'bahâni, *Kitâb el Aghâni*, Boulaq, 1285 hég., 20 v. in-4°, t. XX, p. 35-42.

7. *Le livre des agréments de l'histoire ancienne des dynasties qui se sont succédées en Egypte*, Le Qaire, 1300 hég., in-8°, p. 91. — Cf. sur El Ish'aqi, El Mohibbi, *Kholas'at el Athar*, 4 v. in-8, Le Qaire, 1284 hég., t. II, p. 289 et suiv. ; El Qadiri, *Nachr el Mathâni*, Fas, 2 v. in-4, 1310 hég., t. II, p. 124 ; Wüstenfeld, *Die Geschichtschreiber der Araber*, Gœttingen, 1882, in-4°, p. 272. El Ish'aqi mourut en 1060 de l'hégire (1650 de J.-C.) à Manoufi ; il était qâdhi et poète.

On raconte que Haroun er Rachid avait un jour des préocupations et des ennuis. Il prit avec lui un de ses serviteurs et sortit pour se distraire, suivant sa coutume. Il y avait un individu nommé Abou'l H'asan, fils d'un marchand qui possédait beaucoup de richesses, de biens, d'immeubles, de fermes et de métairies. Le père était mort, laissant son fils maître de tout ce qu'il abandonnait derrière lui. Chaque jour, Abou'l H'asan sortait vers le pont et, la première personne qu'il rencontrait, il lui offrait l'hospitalité. Ce jour là, le khalife passa près de lui. Abou'l H'asan s'attacha à lui et lui dit: Seigneur, voudrais-tu boire et manger? Haroun er Rachid consentit et ajouta : Conduis nous. Le jeune homme ne savait pas qui était son hôte. Ils marchèrent jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à sa maison. Quand le khalife y entra, il y trouva un salon dont les murailles présentaient aux yeux un spectacle merveilleux, et si l'on regardait les canaux qui l'arrosaient, on apercevait un jet d'eau plaqué d'or. Quand il se fut assis, Abou'l H'asan appela une jeune fille pareille à un rameau de saule musqué. Elle prit un luth et récita ces vers:

O toi qui demeures constamment dans mon cœur, quoique en réalité tu sois loin de mes yeux.

Tu es mon âme ; si je ne la vois, elle n'en est pas moins la plus proche de ce qui m'approche [1].

Lorsque le khalife eut entendu cette jeune fille réciter ses vers, il lui dit : C'est très bien ! Que Dieu te bénisse ! Il s'étonna du langage et admira les divertissements d'Abou'l H'asan à qui il demanda : As-tu quelque souhait que tu voudrais réaliser, ou quelque désir que tu voudrais voir accompli ? Son hôte lui répondit : Dans notre voisinage, il y a une mosquée avec un imâm et quatre Cheïkhs, auprès d'eux demeure le propriétaire d'un logement. Quand ils entendent des chants ou des divertissements, ils vont se plaindre au gouverneur et me font infliger des amendes ; ils troublent mon existence. Si j'étais maître d'eux je leur ferais donner à chacun mille coups, je ferais crucifier le propriétaire et je serais à l'abri des maux qu'ils me font. — Que Dieu réalise ton désir ! lui dit Haroun er Rachid. Ensuite, il glissa à son insu une pastille de jusquiame dans une coupe qu'il lui tendit. Abou'l H'asan ne l'eut pas plutôt avalée qu'il s'endormit immédiatement. Le khalife alla à la porte où il trouva ses serviteurs qui l'attendaient ; il leur ordonna de transporter sur une mule à son palais Abou'l H'asan qui était ivre et ne s'apercevait de rien. Quand il fut arrivé, il manda son vizir Djâ'far Abdallah-ben-Tâher, gouverneur de Baghdâd et quelques

1. Ces vers ne se trouvent pas dans les rédactions des *Mille et Une Nuits*.

serviteurs particuliers et leur dit : Demain matin, quand vous verrez ce jeune homme — et il leur désignait Abou'l H'asan, obéissez-lui et saluez-le comme khalife. Quelque chose qu'il vous ordonne, exécutez-le. Puis il entra chez ses femmes et leur ordonna de servir son hôte et de l'appeler Commandeur des Croyants.

Quand Abou'l H'asan se réveilla, il se trouva sur le trône royal, les vizirs, les eunuques et le gouverneur se tenant près de lui et embrassant la terre devant lui. Il fut stupéfait de son aventure, cacha sa tête dans son manteau, commença à ouvrir les yeux petit à petit et se mit à rire en disant : Où suis-je ? Puis il leva la tête et appela une des femmes. — Comment t'appelles-tu ? — Chedjrat ed dorr (Arbre de perles). — Sais-tu ou je suis et qui je suis ? — Tu es le Commandeur de Croyants, assis dans ton palais, sur le trône du khalifah. — Je suis stupéfait de ce qui m'arrive ; j'ai perdu la raison. Mais que dirai-je de mon hôte d'hier ? Je crois bien que c'était Satan ou un magicien qui s'est joué de mon intelligence. Il demeura étourdi et stupéfait jusqu'à ce que le matin arriva. Alors l'eunuque vint lui dire : Que Dieu rende prospère la matinée du Commandeur des Croyants. Puis il lui remit un soulier d'or entouré de pierreries et de rubis. Il le prit, l'examina longtemps puis le mit dans sa manche. L'ennuque lui dit : C'est une chaussure à mettre pour entrer aux cabinets. — Tu as raison, dit Abou'l H'asan, je ne l'avais mise dans ma manche que pour ne pas la salir. Puis il l'en retira, en chaussa son pied, et quand il fut sorti des cabinets, on lui présenta un magnifique manteau. Il se regarda et se vit assis sur un trône. Tout ceci, dit-il, n'est qu'imagination et œuvre des djinns. A ce moment, un des esclaves blancs entra et lui dit : Commandeur des Croyants, le chambellan est à la porte, te demandant audience. — Qu'il entre répondit Abou'l H'asan. Le chambellan entra, embrassa la terre devant lui et dit : Salut sur toi, Commandeur des Croyants. Abou'l H'asan se leva et descendit du trône. O Dieu ! O Dieu ! s'écria le chambellan, Commandeur des Croyants, ne sais-tu pas que tous les hommes sont tes serviteurs et à tes ordres ; il ne convient pas que le khalife se lève pour aucun d'eux. On lui dit ensuite : Djâfar le Barmékide, Abou Tâher et les principaux serviteurs demandent la permission d'entrer. Il la leur accorda. Ils entrèrent, embrassèrent la terre devant lui, et chacun se mit à l'appeler Commandeur des Croyants, il s'en réjouit, leur rendit leur salut, puis il appela le gouverneur. Celui-ci s'approcha : Me voici, Commandeur des Croyants. Abou'l H'asan lui dit : Va sur le champ à telle rue, saisis le propriétaire du quartier, l'imâm de la mosquée et fais leur donner à chacun mille coups de fouet. Quand ce sera

fini, fais leur prêter serment de ne plus habiter dans ce quartier après les avoir promenés dans les rues en proclamant : Voilà la rétribution de celui qui tourmente son voisin ; ensuite tu feras mettre en croix le propriétaire du quartier ; prends garde de montrer de la négligence dans ce que je t'ai ordonné. Puis il se tourna vers le chambellan et le reste des serviteurs et leur dit : Partez. Il appela un eunuque qui était près de lui : J'ai faim, dit-il, je voudrais manger quelque chose. — Avec sommission et obéissance, répondit l'eunuque ; et il le prit par la main, le fit entrer dans la salle à manger et lui présenta une table couverte de mets somptueux ; dix jeunes filles vierges se tinrent près de lui. Il se tourna vers l'une d'elles et lui demanda : Comment t'appelle-tu ? — Qadhib el bân (*rameau de saule musqué*) répondit-elle. — Qadhib el bân, qui suis-je ? — Tu es le Commandeur des Croyants. — Par Dieu coquine, tu en as menti, tu te moques de moi. — Que Dieu m'en préserve ! Commandeur des Croyants ; voilà ton palais ; ces femmes sont les tiennes. Il se dit en lui-même : Ce n'est pas au-dessus de Dieu, qu'il soit exalté et glorifié. Puis les jeunes filles le conduisirent au salon du vin où il vit de quoi faire perdre la raison. Point de doute que ce soient des djinns, se dit-il, et celui que j'ai eu hier pour hôte est de leurs rois : il n'a vu d'autre moyen de me récompenser et de me rétribuer de l'avoir bien traité que d'ordonner à ses auxiliaires de m'appeler Commandeur des Croyants ; tous ces êtres-là sont des djinns, que Dieu m'en délivre ! Pendant qu'il se causait à lui-même, une des jeunes filles qui étaient là remplit une coupe de vin, la lui tendit et il but. Puis les autres lui présentèrent du vin à l'envi, et l'une d'elles jeta une pastille de jusquiame dans la coupe. Quand elle fut dans son estomac, il tomba à terre et resta sans mouvement. Er Rachid ordonna de le transporter dans sa demeure ; on l'y porta et on le mit au lit sans qu'il s'aperçût de rien.

A la fin de la nuit, quand il fut revenu de son ivresse, il se vit dans les ténèbres et appela : Qadhib el bân ! Chedjrat ed dorr ! Personne ne lui répondit. Sa mère l'entendit pendant qu'il criait ces noms : elle se leva, alla le trouver et lui demanda : Que t'est-il arrivé, mon fils ? Qu'est-ce qui t'a pris ? Es-tu fou ? — En entendant ces paroles, il lui dit : Qui es-tu, vieille de malheur, pour t'adresser ainsi au Commandeur des croyants ? — Je suis ta mère. — Tu en as menti ; je suis le Commandeur des croyants, maître du pays, juge des hommes. — Tais-toi, répliqua-t-elle ; ne te perds pas. Elle se mit à réciter des conjurations contre la sorcellerie, tout en lui répétant : Mon fils, il paraît que tu as vu cela en rêve ; tout cela est une

suggestion du démon. Puis elle ajouta : Je vais t'apprendre une bonne nouvelle qui te fera plaisir. Le khalife a ordonné de frapper l'imâm et les cheïkhs et de faire mettre en croix le propriétaire du quartier ; en même temps, il leur a fait signer l'engagement de cesser leurs médisances. Quand Abou'l H'asan entendit ces paroles de sa mère, il poussa un cri qui faillit fendre le monde : Nous sommes à Dieu et nous retournons à Dieu, dit-il ; c'est moi qui ait ordonné de battre les cheïkhs et de mettre en croix le propriétaire du quartier. Je suis le Commandeur des croyants. Puis il descendit dans la rue et se mit à crier : Musulmans, que celui qui a une affaire à juger ou une injustice à signaler, vienne à cette maison ; nous ferons cesser l'injustice et nous examinerons sa cause.

Tous les gens s'éveillèrent ; dans la rue, on se saisit de lui et, quand le jour fut venu, on le traîna à l'hôpital des fous ; on le mit aux fers, et on commença chaque jour à le châtier, à lui faire boire des drogues répugnantes et à le frapper à coups de fouet. On le croyait possédé du démon. Dix jours se passèrent. Sa mère vint le saluer ; il se plaignit à elle ; elle lui répondit : Mon fils, que Dieu te protège ! si tu étais khalife, tu ne serais pas en cet état. En l'entendant, il dit : Par Dieu, tu as raison ; il paraît seulement que j'ai dormi et que j'ai rêvé qu'on me faisait Commandeur des croyants et que j'avais des serviteurs et des suivantes. — Mon fils, reprit sa mère, le diable fait plus encore. — Tu as raison, je demande pardon à Dieu du mal que j'ai causé. — On le fit sortir de l'hôpital et on le fit entrer au bain.

Après avoir recouvré la santé, il fit préparer un repas et s'assit pour le manger ; mais il ne lui était pas agréable de se trouver seul. Ma mère, manger et boire seul ne me plaisent pas. — Fais ce que tu voudras et choisis, tu es près de retourner à l'hôpital. — Mais il n'écouta pas ses paroles et il alla au pont pour attendre un convive.

Tandis qu'il était assis, Haroun er Rachid vint à lui déguisé en marchand. Depuis qu'il l'avait quitté, il venait chaque jour au pont sans le trouver. En le voyant, Abou'l H'asan lui dit : Salut et bienvenue, roi des génies ! — Que t'ai-je fait ? demanda le khalife. — Ce que tu m'as fait est au-dessus de ce que je t'ai fait, à toi, le plus repoussant des djinns ; j'ai reçu des coups, je suis entré à l'hôpital des fous, on m'a pris pour un possédé, tout cela à cause de toi. Je t'ai conduit chez moi, je t'ai nourri des meilleurs mets ; après quoi, tu m'as livré au pouvoir de tes démons et de tes satellites pour se jouer de mon intelligence, depuis le soir jusqu'au matin ; passe ton chemin. — Haroun lui répondit : Tu as obtenu ce que tu voulais, par rapport à l'imâm, aux cheïkhs et au propriétaire du quartier.

Le khalife ajouta : Peut-être t'arrivera-il quelque chose qui te réjouira l'esprit plus que cela. — Que me veux-tu ? demanda Abou'l H'asan. — Mon intention est d'être ton hôte cette nuit-ci. — A condition que tu me jureras par Celui dont le nom était gravé sur le sceau de Salomon, fils de David, que tu ne laisseras pas tes génies se jouer de moi. — Très volontiers, dit le khalife. — Abou'l H'asan le conduisit chez lui et lui présenta de la nourriture. Ils mangèrent jusqu'à ce qu'ils furent rassasiés. Quand ils eurent fini, on apporta du vin et du dessert. Ils burent jusqu'à ce que le khalife trouva l'occasion de mettre une pastille de jusquiame dans une coupe. Quand Abou'l H'asan l'eut bue, il resta sans mouvement. Le prince le fit transporter dans son palais et ordonna de le placer sur le trône.

Quand il s'éveilla à la fin de la nuit, il se mit à appeler : Ma mère ! ma mère ! Les femmes lui répondirent : Nous voici, Commandeur des croyants. En les entendant, il se dit : Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu l'élevé, le puissant ! on m'a pris cette nuit-ci ; c'est pis que précédemment. Puis il regarda longuement ceux qui l'entouraient, et il répétait : Ce sont des génies sous l'apparence humaine ; mon affaire est entre les mains de Dieu. Il se tourna vers un esclave qui était à côté de lui et lui dit : Mords-moi l'oreille pour que je voie si je dors ou si je suis éveillé. L'esclave lui répondit : Comment oserai-je te mordre l'oreille, à toi, le Commandeur des croyants ? — Fais ce que je t'ordonne, sinon je te tranche la tête. Il le mordit si fort que ses dents se rejoignirent. Abou'l H'asan poussa un grand cri.

Pendant tout ce temps, le khalife était derrière un rideau, dans un cabinet ; tous ceux qui étaient avec lui se tordaient de rire et disaient à l'esclave : Tu es fou de mordre l'oreille du khalife. Abou'l H'asan leur dit : O les plus scélérats des génies, ce qui m'est arrivé ne vous suffit donc pas ! Mais vous n'êtes pas coupables ; la faute est à votre chef que j'avais fait jurer et qui a trahi son serment. Il vous a produits sous l'apparence humaine ; mais cette nuit, je cherche contre vous une protection dans les versets du *Trône*, *de la Délivrance et des Préservatifs*[1]. Le khalife sortit de derrière le rideau et dit : Tu me feras mourir, Abou'l Hasan. Celui-ci le reconnut ; il embrassa la terre devant lui et fit des vœux pour la durée de sa puissance et de son existence. Ensuite Haroun le revêtit d'un habit magnifique, lui donna mille dinârs et fit de lui le plus cher de ses commensaux.

Si nous comparons ces deux groupes, nous constatons des diffé-

1. *Qorân*, Sour. CXIII et CXIV.

rences de rédaction : le récit d'El Ish'aqi est beaucoup plus court ; il n'est pas question de la ruine d'Abou'l H'asan ni de sa misanthropie, non plus que de sa résolution de n'inviter qu'une fois la même personne ; le compagnon de Haroun n'est pas nommé ; on ne parle pas des cent dinârs que le pseudo-khalife envoie à sa mère ; le propriétaire du quartier est associé comme dans Galland, au châtiment de l'imâm et des quatre cheikhs. Enfin les vers cités diffèrent totalement. Mais les deux recensions ont beaucoup plus de points de ressemblance dans la marche du récit et dans les détails : le nom du héros de l'aventure, Abou'l H'asan ; la ruse employée par Haroun ; la méprise du pseudo-khalife mettant dans sa manche la chaussure ornée d'or ; le traitement de sa folie et l'épreuve de l'oreille mordue par un esclave pour vérifier si Abou'l H'asan est bien éveillé.

Les deux textes diffèrent encore par l'intercalation, dans les versions de Habicht et de Beyrout, d'un conte visiblement d'origine égyptienne : *le Coquin*[1] *et le Traiteur*[2]. Elle manque dans Galland et dans toutes les traductions françaises.

« Sache, seigneur, qu'un vagabond, se trouvait un jour ne rien posséder. Le monde lui devint à charge ; sa patience était épuisée, et il s'endormit. Il continua de sommeiller jusqu'à ce que le soleil le brûla et que l'écume lui monta aux lèvres. Il se leva ; il était pauvre et ne possédait pas un dirhem[3]. Il passa devant la boutique d'un traiteur qui avait dressé des marmites dont la graisse réjouissait les yeux et dont les assaisonnements sentaient bon : le traiteur était debout derrière ses marmites ; il avait essuyé ses balances, lavé ses assiettes et arrosé la boutique. Le coquin alla le trouver, le salua, et dit . Pèse-moi pour un demi-dirhem de viande, pour un quart de ragoût et pour un quart de pain. Il lui pesa le tout ; l'homme entra et le traiteur ayant placé la nourriture devant lui, il mangea jusqu'à ce qu'il eut tout fini, lécha son assiette et demeura préoccupé, ne sachant ce qu'il ferait pour payer son dîner. Il se mit à fureter des yeux de tous côtés dans la boutique, et à observer tout : il aperçut un vase de terre retourné, l'orifice en bas ; il le souleva et trouva dessous une queue de cheval toute fraîche et encore dégoutante de sang. Il reconnut que le traiteur mélangeait de la chair de cheval à

1. *El H'arfouch*. « On appelle *h'arfouch* (en Égypte) une troupe nombreuse de gens à la face dure et avec habitudes dépravées » (Ibn Batoutah, *Voyages*, éd. et trad. Defrémery et Sanguinetti, 4 v. in-8°, Paris, 1874-77, t. I, p. 86).

2. Mouliéras, *Légendes et Contes merveilleux de la Grande Kabylie*, 11e partie, fasc. I-II, p. 73 ; *Haroun er Rachid et le gargotier Mzabite qui faisait cuire le la viande de chien*.

3. Ed. de Beyrout, t. II, p. 154-156 ; Ed. de Habicht, t. IV, p. 138-141. On trouve dans ce texte des mots d'origine turke, comme *para*, pièce de monnaie.

d'autre viande. Quand il fut certain de cette fraude, il fut content; il se lava les mains, baissa la tête et sortit. Quand le traiteur le vit partir et sans rien donner pour prix de son repas, il lui cria : Arrête, coquin ! vagabond ! — L'homme s'arrêta, se tourna vers lui et lui dit : C'est après moi que tu cries ? C'est moi que tu interpelles ainsi, cornard ? — Le traiteur se fâcha, descendit de sa boutique et continua : Que signifient ces paroles ? Mangeur de viande et de ragoût, de pain et d'assaisonnement, comment t'en vas-tu tranquillement comme si rien ne s'était passé, sans payer ? — L'autre reprit : Tu mens, fils de scélérat ! — Le traiteur se mit à crier, le prit au collet et dit : Musulmans, voilà mon début de la journée ! Comment, celui-ci mangerait de ma cuisine sans me rien donner ! — Les gens s'attroupèrent autour d'eux, blâmaient le vagabond et lui dirent : Donne-lui le prix de ce que tu as mangé. — Je lui ai donné un dirhem avant d'entrer dans la boutique. — Si tu m'as donné un para, que Dieu fasse que tout ce que je vends aujourd'hui me soit défendu ! Par Dieu, il ne m'a rien donné ; mais il a mangé de ma cuisine et est parti sans me payer. — L'homme reprit : « Je t'ai donné un dirhem, et il injuria le traiteur qui lui répliqua ; il lui lança une bourrade ; ils se saisirent, s'empoignèrent et luttèrent: En les voyant, les gens s'avancèrent et dirent : Qu'est-ce que cette bataille entre vous ? Quelle en est la cause ? — L'homme leur répondit : Par Dieu ! il y a une cause et cette cause, c'est une queue. Le cuisinier l'interrompit : Par Dieu ! tu m'as fait me souvenir de toi et de ton dirhem. Oui, certes, tu m'as donné un dirhem. Viens prendre le reste de ton argent. — Le traiteur comprit ce qu'il voulait dire en parlant de la queue [1].

Il ressort de cette comparaison que la recension d'El Ish'aqi premier groupe) et celle des *Mille et Une Nuits* (deuxième groupe) [2] sont des remaniements indépendants d'un original commun, que le premier reproduit plus fidèlement [3].

Quelle est l'origine de ce conte ? Faut-il y voir un fait réel ou un

1. Allusion à un goût particulier aux Mzabites, d'après une croyance très répandue encore aujourd'hui en Algérie.

2. Divisé lui-même en deux sous-groupes : 1° le ms. 4768 de la Bib. Nationale et Galland ; 2° les textes de Habicht et de Beyrout. Le premier se rapproche davantage d'El Ish'aqi.

3. Cf. ce qu'en dit Lane, qui n'a pas traduit El Ish'aqi. « The story is narrated in El Is-hakee work in a simple and agreable manner : in the Breslau Thousand and One Nights it is given more fully, but in language of a vulgar style, and abounding with errors » (*Thousand and One Nights*, Londres, 1889, 3 v. in-8°, t. II, p. 335, note 1). Burton (*The book of the Thousand Nights and One Night*, library edition, 12 v. in-8°, t. IX, Londres, 1894, in-8°, p. 1) se borne à citer El Ish'aqi d'après la note de Lane sans chercher à comparer les deux recensions.

développement sur le thème d'un souhait exprimé bien des fois : *Si j'étais roi?* La seconde hypothèse me paraît de beaucoup la plus vraisemblable, et l'on peut, en ce cas, placer la composition au temps où se forma, avec Haroun er Rachid pour héros, le cycle de récits qui l'a rendu plus populaire que sa réelle histoire. Un rapprochement pourrait aider à fixer cette date d'une manière approximative : c'est la comparaison du procédé employé envers Abou'l H'asan pour lui procurer sa souveraineté d'un jour, avec celui dont se servait le Cheïkh des Assassins (le Vieux de la Montagne) pour faire croire à ses adeptes qu'ils avaient passé une journée dans le paradis et s'assurer ainsi leur dévouement[1].

Nous ignorons aussi à quelle époque ce conte passa en Occident. On le retrouve chez le chroniqueur hollandais, Ponterus Heuterus (Heuter), dont l'histoire de Bourgogne fut publiée en 1583. Il raconte cette aventure comme une tradition :

Un jour, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, trouva, sur la place de son hôtel, à Bruges, un homme du peuple, ivre et endormi. Il le fit transporter dans son palais, et le lendemain, le fit traiter comme le duc de Bourgogne. Le soir quand il fut endormi de nouveau, on le reporta à la place où on l'avait trouvé la veille, et il se réveilla, croyant avoir fait un songe[2]. (*Rerum Burgundicarum*, L. IV, ch. XIX). Elle a été reproduite par Simon Goulart (*Histoires mémorables de notre temps*), non dans la première édition qui est de 1600, mais dans celle de 1607, sous le titre de *Vanité du monde magnifiquement représentée*[3].

L'ouvrage de Goulard fut traduit en anglais par Grimmstone, *Admirables and memorables stories*, mais, contrairement à l'opinion de Malone, reproduite par Dunlop[4], les dates qui viennent d'être citées prouvent que ce dernier ouvrage n'a pu être la source de Shakespeare. On sait en effet, que l'aventure du *Dormeur éveillé* forme le cadre où le dramaturge anglais a fait entrer sa comédie : *La méchante mise à la raison*. « Elle parut pour la première fois, sous le nom de Shakespeare en 1623, seize ans après sa mort, dans la première édition complète de ses œuvres. Mais il y avait déjà eu, du vivant de Shakespeare trois éditions sans nom d'auteur d'une première ébauche de cette pièce : en *1594*, en *1596* et en *1607* »[5].

1. Cf. l'extrait du *Sirat el H'âkim*, manuscrit de la Bibliothèque de Vienne donné par De Hammer, *Mines de l'Orient*, t. III, Vienne, 1813, in-f°, p. 201.
2. Cette histoire se trouve reproduite dans les *Pia Hilaria*, d'Angelin Gazé, Anvers, 1629, in-18. t. I, p. 132.
3. Tome I, p. 360.
4. *Geschichte der Prosadichtungen*, tr. Liebrecht, Berlin, 1851, in-4°, p. 321.
5. Cf. Stapfer, *Molière et Shakespeare*, Paris, 1887, in-16, p. 417 et suivantes.

C'est de l'Orient que s'inspira A. de Sarrazin pour composer un conte, assez médiocre, soi-disant traduit du persan, et qui présente le contre-pied du nôtre : *Abdélazir* (sic) *ou le nouveau dormeur éveillé* [1]. C'est, au contraire, la légende bourguignonne dont s'est servi le P. du Cerceau dans une comédie de collège, en cinq actes, pleine d'imitations et de réminiscences : *Les incommodités de la grandeur* [2]. Il faut ajouter enfin que ce conte a fourni le sujet d'un opéra-comique de Sedaine, *Le diable à quatre* [3] et de nos jours, de celui d'Adam, *Si j'étais roi.*

§ 2

La seconde partie du conte est absolument indépendante de la première à laquelle elle a été rattachée plus ou moins adroitement. Abou'l H'asan, commensal du khalife, marié à une favorite de Zobeïdah, Nozhat El Fouâd (*Charme du cœur*) [4], se trouve, malgré les libéralités de son maître, à court d'argent. Pour s'en procurer, il convient avec sa femme que chacun d'eux fera le mort à tour de rôle pendant que l'autre ira soit près de Haroun, soit près de Zobeïdah, en feignant le plus grand chagrin et obtiendra ainsi une somme pour les funérailles. La chose se passe suivant le plan imaginé. Le khalife et sa favorite, ne s'entendant pas ensuite sur la question de savoir qui est mort, envoient d'abord successivement Mesrour et une intendante qui sont dupés tous deux ; puis ils prennent le parti de s'y rendre en personne et se trouvent en présence d'Abou'l H'asan et de Nozhat el Fouâd, enveloppés chacun dans un linceul et faisant les morts. L'embarras redouble, mais tous deux avouent le tour pour obtenir l'argent promis par le khalife, à qui éclaircira ce mystère et le conte finit avec de nouvelles générosités accordées par Haroun et Zobeïdah à leurs favoris.

Cette partie n'est que le développement d'une anecdote dont les héros sont Abou Dolâmah Zand ben El Djam mort en 161 hégire (777 de J. C.) et sa femme Omm Dolâmah : il était un des poètes de la cour sous El Mans'our et El Mahdi, l'aïeul et le père de Haroun er Rachid [5]. Ce poète nègre, client des Benou Asad, avait pris

1. *Le Caravansérail*, Paris, 1811, 3 v. in-18, t. I, p. 29-89.

2. Du Cerceau, *Œuvres*, Lyon, 1831, 2 v. in-8°, t. 1, p. 69-160, avec une cantate, musique de Campra, chantée en 1717 (p. 453-454).

3. *Œuvres choisies*. Paris, 1888, in-18, p. 58-89.

4. Dans Galland : *Nouzhat Oulaoudat.*

5. Cf. Abou'l faradj El Isbahâni, *Kitâb el Aghâni*, t. IX, p. 120-140 ; Ibn Khallikân, *Ouefayât el A'yân*, Boulaq, 1299 hég., 2 v. in-4, t. I, p. 227-241 ; El 'Abbâsi. *Me'âhid et tens'is'*, Boulaq, 1274 hég., gr. in-8, p. 277-287 ; Brockelmann, *Geschichte der arabischen Litteratur*, t. I, 1re partie, Weimar, 1897, in-8, p. 74.

part aux guerres entre les Omayades et les Abbasides et il était renommé pour son impudence et son avidité autant que pour son talent poétique qui était remarquable [1]. Voici l'aventure telle que la raconte El Isbahâni [2].

Abou Dolâmah entra un jour, en pleurant, chez El Mahdi. Celui-ci lui demanda : Qu'as-tu ? — Omm Dolâmah est morte, répondit-il, et il récita ces vers de lui :

Nous étions comme un couple de *qat'a* (sorte de perdrix) dans le désert, dans la tranquillité d'une vie agréable, enviable et aisée.

Les vicissitudes du sort m'ont rendu solitaire ; et je n'ai rien vu de plus pénible que la solitude.

Le khalife lui fit donner des vêtements, des parfums et de l'argent et Abou Dolâmah sortit. Omm ed Dolâmah entra chez El Khaizorân (la favorite du khalife) et lui apprit que son mari était mort. Elle lui fit le même présent. Quand El Mahdi et El Khaizorân se rencontrèrent, ils reconnurent la ruse, en rirent et s'en émerveillèrent.

Tel qu'on le trouve dans Ibn Khallikân [3] il est plus développé et présente en germe l'épisode qui forme la partie la plus amusante du conte des *Mille et Une Nuits*, la contestation du khalife et de sa favorite. « Un jour, Abou Dolâmah entra chez El Mahdi et lui dit : Commandeur des croyants, Omm Dolâmah est morte et je reste sans personne pour me servir. — Donnez-lui mille dirhems pour s'acheter une esclave qui le serve, dit le khalife. Le favori avait insinué à Omm Dolâmah d'aller chez El Khaizorân. Maîtresse, dit-elle, Abou Dolâmah est mort et je reste sans ressource. La princesse lui fit don-

1. Un exemple de son habileté à soutirer des cadeaux est l'anecdote souvent répétée et traduite deux fois en français, dans laquelle un chien de chasse qu'il obtient du khalife Es Saffâh, lui sert de point de départ pour se faire donner un cheval, un esclave, une servante, une maison et un domaine. Cf. El Isbahâni, *Kitâb el Aghâni*, t. IX, p. 121, qui a servi de source à El Ibchihi, *Mostat'ref*, Boulaq, 2 v. in-4, 1292 hég. Le texte de ce dernier se retrouve dans El Itlidi, *I'lâm en Nâs*, Le Qaire, 1297 hég., reproduit par Cheïkho, *Medjâni'l Adab*, t. I, § 241, p. 97, trad. en français par Raux. *Recueil de morceaux choisis arabes*, Constantine, 1897, in-8, p. 205, *Abou Doulama et le Khalife Es Saffah*, en anglais par Clerk, *Ilâm en Nâs, historical tales*, Londres, 1873, pet. in-8, p. 240-242, *How Abu-Dulâmah gained all he wanted*. Le texte du *Mostat'ref* est aussi le même que celui d'Ech Chirouâni, *Nefh'at el Yemen*, Le Qaire, 1305 hég., pet. in-8, p. 66, reproduit avec une traduction latine par Rosenmüller, *Institutiones ad fundamenta linguæ arabicæ*, Leipzig, 1818, in-8, p. 396-398, à qui l'a emprunté Humbert, *Arabica Chrestomathia facilior*, Paris, 1834, in-8, p. 267 ; traduit en français par Pihan, *Choix de fables et historiettes*, Paris, 1868, in-18, p. 175, *Adroite répartie du poète Abou Doulamah*. Ibn Khallikân, *Ouefayât el A'yan*, t. I, p. 239, nous a conservé un récit un peu plus développé de cette anecdote où il remplace Es Saffâh' par son neveu El Mahdi. El 'Abbasi (*Me'âhid et tens'is'*, p. 280) dit : Es Saffâh' ou El Mans'our, son frère et successeur.

2. *Kitâb el Aghâni*, t. IX, p. 131. Il la cite d'après Moh'ammed ben Yah'ya es Souli, d'après El Ghallâbi, d'après 'Abdallah ben Edh Dhahhâk. Le récit du *Kitâb el Aghâni* a été reproduit par El 'Abbâsi, *Me'âhid et tens'is'*, p. 284.

3. *Ouefayât el A'yân*, t. I, p. 240.

ner mille dirhems. El Mahdi entra tout affligé chez El Khaizorân ; celle-ci lui demanda : Qu'est-il arrivé au Commandeur des croyants ? — Omm Dolâmah est morte. — Non, dit-elle, c'est Abou Dolâmah qui est mort. — Le Khalife reprit : Que Dieu confonde Abou Dolâmah et Omm Dolâmah ! ils nous ont joué un tour. »

C'est cette version que nous retrouvons un peu plus développée dans Ech Chirouâni [1]. Dans El Qalyoubi [2], le récit qui dérive de celui du *Kitâb el Aghâni*, a subi des modifications. Si les noms d'Abou Dolâmah et d'Omm Dolâmah ont été conservés, El Mahdi et El Khaizorân sont remplacés par Haroun er Rachid et Zobeïdah, comme dans le texte des *Mille et Une Nuits* et l'anecdote est maladroitement rattachée à une autre où figure El Fadhl ben er Rebi'.

Comme conclusion, on peut admettre pour vraisemblable que, contrairement à ce qui s'est passé pour la première partie, la seconde a pour base un événement réel arrivé à Abou Dolâmah et dont le récit le plus ancien, comme aussi le plus vrai, nous a été conservé dans le *Kitâb el Aghâni* d'après une suite d'autorités qui remontent jusqu'à El Mahdi et au poète.

René Basset.

L'AME SOUS FORME ANIMALE [3]

VI

EN POITOU

Il ne paraît point exister en Poitou de légendes analogues à celles de la Bretagne ; cependant on y retrouve deux reptiles en rapport avec l'homme endormi et peut-être n'avons nous retenu qu'une partie du mythe initial.

(A) *Serpent.* L'homme a avalé un petit serpent en buvant à la fontaine ou au ruisseau, l'animal [4] grandit et l'incommode, on le fait sortir pendant son sommeil en l'attirant avec une jatte de lait, puis on le tire. Cette tradition se retrouve par toute la France.

(B) *Lézard.* Le lézard vert, très commun dans la Gâtine Sévroise et

1. *Nefh'at el Yemen*, p. 63-64.
2. *Kitâb en Naouddir*, Le Qaire, 1302 hég., in-8, p. 51-52.
3. *Revue des Trad. pop.* T. XV, p. 625, t. XVI, p. 36.
4. J'observe qu'animal en patois poitevin est synonyme de serpent.

dans le Bocage Vendéen avant le défrichement des ajoncs et des genêts est le plus gros de nos lacertiens, c'est un animal très inoffensif ne songeant à mordre que quand on l'irrite. Comme le dauphin de la fable, il passe pour l'ami de l'homme. Qu'un dormeur soit menacé par un serpent, le *lavert* [1] accourt et lui passe et repasse sur la figure jusqu'à ce qu'il l'ait complètement réveillé. J'ai trop souvent entendu raconter la chose pour citer mes auteurs.

En Poitou, c'est sous la forme d'*oiseaux* que les âmes fuient vers le ciel, poursuivies par les diablatons lorsque, au pesage, les plateaux de la balance ne sont inclinés ni vers le bien ni vers le mal. On entend dans la nuit les aboiements de la meute endiablée et les plaintes de l'âme en peine, c'est la *chasse-gallery*, Des prières et des signes de croix soulagent le triste gibier et l'aident à atteindre sans encombre la demeure des élus ; les jurements et les imprécations le livrent infailliblement aux suppôts de l'enfer.

Une nuit un meunier assis devant son moulin, entendit la chasse-gallery. « Qu'est-ce que c'est, dit-il, que cette chenasserie qui me casse les oreilles ». A ces mots tout se tut dans le ciel, et la nuit suivante les diablatons ne manquèrent pas de lui apporter *une cuisse* du gibier qu'ils avaient pris.

Bien différente fut la conduite d'un soldat qui revenait du service ; entendant la chasse-gallery, il tira son épée, traça un cercle sur la poussière du chemin, dessina à l'intérieur une croix, y planta son épée et se mit à genoux. Alors un petit pigeon blanc vint se percher sur le pommeau de l'arme et s'y reposa en paix pendant que les diables hurlaient autour du cercle sans pouvoir le franchir. Ils s'étaient enfuis quand *l'ancien serviteur* eut fini sa prière. L'âme le remercia et lui dit qu'elle lui garderait une place au ciel à côté d'elle. (LOUIS GROLIAUX, *anc. domestique*, *78 ans*).

LÉO DESAIVRE.

1. Proprement lézard vert.



LA LÉGENDE DU PRÊTRE QUI REVIENT DIRE LA MESSE A MINUIT [1]

VIII

EN VENDÉE

Un paysan qui, une nuit d'orage, avait cherché un refuge dans les ruines du prieuré de Fondion (Vendée) et s'était endormi dans une sorte de niche de l'église, fut réveillé par le son d'une cloche, et il vit se dresser dans l'abside en ruines un autel drapé de noir, où des cierges s'allumaient d'eux-mêmes. Bientôt un prêtre revêtu de ses ornements sacerdotaux, se dirige vers l'autel, et, après avoir prononcé l'*Introïbo ad altare Dei*, il s'arrête pour attendre la réponse ; il le prononce une seconde fois, puis à la troisième le paysan ayant fait la réponse, la messe se poursuit. Lorsqu'elle est terminée, le prêtre lui dit que depuis dix ans il venait en ce lieu pour y célébrer une messe oubliée. (L'Abbé F. Charpentier, *Soirées vendéennes*, Société de Saint-Augustin, 1900, in-8°, p. 10, 12, 15).

P. S.

PETITES LÉGENDES LOCALES

CCCCL

A PROPOS DES PETITES LÉGENDES LOCALES

Depuis que, il y a quatre ans, nous avons ouvert une enquête sous cette rubrique, nous avons reçu plusieurs centaines de légendes, les unes recueillies directement par nos collaborateurs, les autres puisées à la source écrite, mais prises le plus souvent dans des revues ou dans des livres où elles se trouvent comme par hasard ; en ce cas, elles sont presque de l'inédit, car il est vraisemblable que les traditionnistes n'iraient pas les y chercher. Nous serions obligés à ceux de nos collaborateurs qui, au cours de lectures faites dans des auteurs qui ne s'occupaient pas

1. Cf. t. XV, p. 621.

spécialement des traditions, en rencontreraient quelques unes, de vouloir bien les noter et nous les envoyer. Dans les vieilles histoires provinciales, dans les revues anciennes, on peut en glaner un assez grand nombre qui sont d'autant plus intéressantes qu'elles constatent des traditions que l'on retrouverait peut-être assez malaisément aujourd'hui, ou qui depuis l'époque où elle ont été publiées, ont subi des transformations. C'est ainsi que, en ce qui concerne par exemple le Périgord, les plus curieuses ont été notées par Wlagrin de Taillefer [1] dans les *Antiquités de Vesone* (1821), qui est un livre d'archéologie. D'anciens géographes comme Coulon, dans les *Rivières de France* (1644), Jordan [2], *Voïages historiques* (1695), Ogée, *Dictionnaire de la province de Bretagne* (1778-1780) en ont aussi rapporté un certain nombre, et ceux qui sont au courant de la bibliographie de leur province verront facilement les ouvrages dans lesquels peuvent se trouver des légendes, qui si on ne les en détachait pas, seraient, pour ainsi dire, perdues pour les travailleurs.

P. S.

CCCCLI

LE MOINE QUI MARCHE SUR L'EAU

Trois ou quatre fois l'an, quand la lune est bien haute dans le ciel, on voit un moine sortir de la vieille abbaye du Guildo (Côtes-du-Nord), descendre très rapidement le petit bois et les roches qui sont au-dessous, et traverser le bras de mer en marchant sur les eaux; arrivé sur l'autre rive, il disparaît auprès des pierres sonnantes situées au-dessous du bois du Val. Plusieurs personnes, pensant que c'était une âme en peine qui avait besoin de prières et ne pouvait les demander, car les revenants ne peuvent parler les premiers, l'ont attendu et lui ont adressé la parole; mais le moine baisse encore un peu plus son capuchon et marche plus vite. Bien des gens croient que ce moine fut de son vivant un suppôt de Satan, et qu'il lui faut accomplir une pénitence, et aller chez le diable. Car si les pierres sonnantes, derrière lesquelles il disparaît, rendent un son argentin quand on les frappe, c'est qu'elles ferment l'entrée du trésor à Satan. Plusieurs ont songé à aller creuser dessous, mais dès que quelqu'un a formé un pareil projet, il lui arrive malheur. Un jeune homme qui avait résolu d'aller aux roches sonnantes, et qui avait dit qu'il guetterait le moine, devint aveugle deux jours avant le soir qu'il avait fixé

1. Cf., t. XII, p. 655-665.
2. Cf., t. VI, p. 619-657.

pour attendre le moine. Bien que celui-ci marche sur les eaux sans y enfoncer, on voit, quand la mer est retirée après son voyage, la trace de deux grands pieds nus sur la vase.

(*Conté par Marie Denis, de Saint-Pôtan, qui tient ce récit de sa grand'mère*).

CCCCLII

LA CHATELAINE QUI REVIENT

Au temps jadis, il y avait au château de Galinée (Côtes-du-Nord), un seigneur qui maltraitait sa femme, parce qu'elle ne lui donnait pas d'enfants. Elle mourut des privations qu'il lui fit endurer et de ses mauvais traitements ; mais elle aimait tant son brutal de mari, qu'elle revient dans les environs du château et passe son éternité à réciter le rosaire pour le salut de son bourreau. On ne la voit pas, mais on distingue une sorte de fumée blanche. Lorsque le château était encore entouré d'avenues, on entendait le bruit du rosaire qu'elle égrenait en les parcourant. Depuis l'incendie du château (vers 1855), on ne l'a vue qu'une fois : deux gars qui revenaient d'une filerie virent sortir des douves une grande fumée blanche, d'où semblait partir le bruit, bien connu dans ce pays, des grains du chapelet que l'on égrène. Depuis assez longtemps on ne l'entend plus, et l'on pense qu'elle a enfin obtenu la miséricorde de son mari.

(*Conté par Louise Berthelot, de Saint-Pôtan*).

CCCCLIII

LA MARE SANS FOND

La mare qui est en haut de la côte de la Madeleine, à Pluduno (Côtes-du-Nord), a une profondeur considérable, mais ce trou est bien plus profond que ne pourra jamais l'être la mer la plus profonde, et pourtant il ne va pas jusqu'en enfer, pas même jusqu'au passage des Morts.

Tout au fond il y a le palais d'une princesse belle comme le jour. Un jour, un garçon de Pluduno l'entendit chanter et depuis il en avait perdu, non seulement le boire et le manger, mais le *respir* (la respiration), si bien qu'un jour il se jeta dans la mare. Malgré toutes les recherches on n'a pu trouver son cadavre. Les uns assurent qu'il vit heureux auprès de la princesse qui lui a donné l'immortalité ; mais d'autre disent qu'il est mort, mais que son corps, n'ayant pas eu de prières, est condamné à errer jusqu'à ce qu'une personne charitable soit parvenue à le faire enterrer en terre bénie.

Une vieille femme qui a raconté ce qui précède ne croyait pas, pour sa part, que ce trou fût la cachette de la princesse ; pour elle c'était un des « chemins à Satan » pour venir sur la terre ; mais chacun sait, dit-elle, qu'il lui faut bien une route pour venir tourmenter les vivants. A Corseul [1], il y a comme cela un trou, car il n'a point d'eau ; on voit seulement quelquefois de la fumée qui en sort, et c'est signe que ce trou est plus proche de l'Enfer que celui de Pluduno.

LUCIE DE V. H.

CCCCLIV

LE CHÊNE ÇHEVREUX ET LA DAME NOIRE

La forêt de Grala (Vendée), qui en 1793, servit de refuge aux insurgés vendéens, compte entre autres curiosités, le *Chêne Chevreux*, situé sur le bord de la route qui va des Brouzils à Çhauché. Ce vieil arbre a été ainsi dénommé à cause des branches basses encore vertes, alors que les rameaux du sommet n'ont plus aucune sève. Une légende est attachée au *Chêne Chevreux*. On conte, — il y a de cela bien longtemps — qu'un *gars* du Bocage, revenait de voir sa *bonne amie* et rendu gai par le gros plant, chantait le soir, les charmes de sa *megnoune*. Arrivé à l'endroit où s'élève le *Chêne Chevreux*, il aperçut une dame noire et, avec cette belle assurance que donne l'ébriété, notre étourdi offrit de lui faire un brin de conduite. La dame accepta, prit le bras du jouvenceau dont la faconde était intarissable et n'ouvrit la bouche que pour dire à son cavalier, lui montrant deux chemins : « Ici le mien, là le tien ! ». On juge de l'effroi du jeune homme qui, subitement dégrisé, ne douta pas un instant qu'il avait eu affaire à un fantôme.

Plus tard, il eut la clef de ce mystère par une correspondance de la dame Noire réfugiée à Jersey. Elle avait tué son père un jour que celui-ci menaçait de la frapper ; depuis, effrayée de son crime, elle gagna la Bretagne, puis Jersey. Et de temps à autre, voyageant la nuit seulement, elle venait en pèlerinage au *Chêne Chevreux*.

JEHAN DE LA CHESNAYE.

CCCCLV

CLOCHE FÉCONDANTE

Derrière une des portes de la cathédrale de Mende se trouve le battant énorme d'une cloche de 500 quintaux que le fougueux capi-

1. A Corseul sont les restes d'une ville gallo-romaine.

taine Merle fit fondre à la fin du XVI[e] siècle, après s'être emparé de Mende. Une légende prétend que le seul fait de la toucher rendrait fécondes les femmes stériles et à plus forte raison les autres.

CCCCLVI

RELAIS HANTÉS

Les maisons abandonnées ou en ruines, les anciennes baraques échelonnées le long des grand'routes et où se faisaient autrefois les relais de malles-poste ou diligences, ont souvent la réputation mauvaise d'être hantées. On dit qu'il y a une « Trève », être mystérieux, analogue au fantôme ou au revenant.

CCCCLVII

LES FONTAINES DE LA LOZÈRE

Le mot fontaine se prononce en patois local *Fon* ou *Fouon*. La Fon Blonco, Fontaine Blanche (près de La Canourgue) et la Fouon del Lacht, Fontaine de Lait (près de Barjac), sont deux sources s'échappant de trous ou grottes creusés au pied des Causses. Lorsque les pluies ont été longues, le niveau des lacs souterrains augmente rapidement et amorce des siphons dont les déversoirs constituent ces sources ; l'eau sortant comprimée et avec violence se brise et écume à la sortie comme dans les hautes cascades, et on croirait voir saillir un jet de lait où d'un liquide très blanc, de la crème, de là le nom expressif[1].

JULES BARBOT.

CCCCLVIII

LE PONT DU SERGENT

Le seigneur Saint-Vignal avait été tué dans un duel avec le cadet de Senengeols au pont du Sergent, à quelques kilomètres du Puy ; à l'anniversaire de sa mort, son ombre apparaît, et, quand un malheur menace le village, la pierre sur laquelle il est tombé se tache de sang (cette pierre est poreuse et d'origine volcanique).

CCCCLIX

LA FONTAINE SAINT-JULIEN, PRÈS DE BRIOUDE

Là fut tué le saint qui est encore le patron du pays. A l'anniversaire de sa mort, la fontaine se tache de sang.

1. Il est vraisemblable qu'il y a aussi une légende, peut-être analogue à celle qui s'attachait à une rivière de l'Asie mineure, dont les eaux avaient une couleur blanche, due au lait d'une déesse.

CCCLX

LE MEURTRE DE LA DUCHESSE DE MERCŒUR

Le duc de Mercœur, alors partisan d'Henri IV, invita celui-ci à venir dans son château qui domine le village d'Audes-sur-Couze, arrondissement d'Issoire. Pendant que le duc était à combattre ses ennemis, Henri IV séduisit la duchesse, et son mari, en ayant été averti, tua sa femme et la jeta du haut de la muraille qui était très à pic ; puis le duc se fit ligueur. Il ne reste plus qu'un pan de mur ; mais le 29 octobre, jour de fête dans le pays, et qui est l'anniversaire de la mort de la duchesse, le château redevient ce qu'il était, et, à deux heures après minuit, on voit le duc poignarder sa femme et la précipiter du haut de la muraille. Mais personne n'ose aller s'assurer du fait, car tous ceux qui ont eu la curiosité d'y aller n'en sont jamais revenus.

EDMOND DE ROURE.

CCCCLXI

LA STATUE ET LES VOLEURS

Il existe à Amélie-les-Bains, dans la villa Bellevue, une statue de la Vierge que l'on dit avoir accompli un acte miraculeux. Au cours de l'une des nombreuses excursions dont le Roussillonais a été l'objet de la part des maraudeurs de la Catalogne, des bandits se présentèrent à la villa Bellevue pour s'emparer d'un trésor qu'ils croyaient y avoir été caché. Pour accéder à ce trésor, les bandits avaient à traverser une pièce dans laquelle se trouvait placée la statue de la Vierge. Entendant la porte s'ouvrir, la Vierge tourna la tête de ce côté et jeta sur les bandits un regard courroucé. Ceux-ci, saisis de frayeur, prirent aussitôt la fuite, et le trésor se trouva préservé de leurs atteintes. La statue a conservé depuis l'attitude et le regard qu'elle avait pris à ce moment et qui sont en opposition complète avec la pose et les traits sous lesquels on la représente d'habitude.

EDMOND FINE.

CCCCLXII

SOUTERRAINS HANTÉS

A Rochefort (Luxembourg belge), les habitants vous disent que les souterrains du Vieux Castel ne peuvent être comblés et qu'ils sont le séjour d'esprits.

CCCCLXIII

L'ARCHE DE NOÉ

Aux environs de Sierck, petite place du Luxembourg, au haut des

rochers, il existe des traces de l'usure d'un gros anneau. C'est à cet anneau que fut accrochée l'arche de Noé.

CCCCLXIV

LA TOUR DE BRUNEHAUT

A Chassepierre (Luxembourg belge), au bord de la Semoise, on montre des masures appelées tour de Brunehaut ; à certains temps de l'année, un spectre y vient pousser des gémissements.

(*Académie d'archéologie de Belgique*, t. II, p. 349, 350, 351).

CCCLXV

LE RUISSEAU DE LA BATAILLE

Sur les confins de la frontière belge, mais en territoire français, s'étend la vaste plaine de Rocroy, célèbre par la victoire du Grand Condé. Un petit ruisseau la coupe en deux, prenant sa source sur le champ de bataille même, dans un étang dit de *la Cense Point* ; et il s'appela « ruisseau Ste Anne » jusqu'au jour de la bataille où il reçut le baptême de sang, car ses eaux, pendant six heures que dura le combat, coulèrent d'un rouge si foncé que désormais il prit le nom d'eauNoire. (Jacques des Ardennes).

CCCCLXVI

LES ABEILLES D'AVESNES

On raconte qu'en 1498, une bande de gueux s'empara d'Avesnes et pénétra dans l'église où les habitants assemblés assistaient à l'office. Mais tout à coup elle s'arrêta, Dieu sait pour quel motif, et prit la fuite en désordre. Une délivrance aussi inespérée fut considérée comme une faveur céleste, et fit le sujet d'un tableau où la Vierge mettait l'ennemi en fuite avec l'auxiliaire d'essaims d'abeilles qui poursuivaient et piquaient cruellement les fuyards. C'est aussi, dit-on, depuis cette époque, que les habitants ont reçu le sobriquet de *mouches d'Avesnes*, qui peint assez bien l'esprit vif, volage, piquant des dames de cette petite ville du Nord de la France.

(De Soignie. *Les abeilles à travers les âges*, p. 54-55, d'après l'historien local Lebeau).

CCCCLXVII

LA ROCHE.AUX CORNEILLES

La roche blanche « aux chauves » ou « aux corneilles » porte bien son nom, tant par son clair coloris que par les nombreux oiseaux

qui y ont élu domicile. Voici pourquoi ce rocher fut habité par la sinistre gent emplumée : La fée des bois de Rouillon (province de Namur) et son amant, ayant forfait à l'honneur, furent, en expiation de leur crime, métamorphosés en deux lourds et disgracieux oiseaux, qui, d'après la même légende, seraient les ancêtres des nuées de corbeaux que nous voyons tourbillonner autour de cette blanche roche.

CCCCLXVIII

RUINES HANTÉES

D'après la légende, les ruines du vieux manoir de Château-Thierry (province de Namur) seraient hantées par l'esprit malin. On prétend qu'un trésor y serait enfoui. Jadis les gens du pays s'y aventuraient parfois la nuit dans le but de s'emparer des richesses cachées, alors que le diable courait le monde. Cependant, ils ne réussirent jamais à mettre la main sur l'insaisissable trésor. Chaque fois qu'ils s'y rendaient, le vent s'élevait soudain et soufflait les torches dont ils étaient munis ; comme conséquence, ils s'enfuyaient épouvantés.

(Edmond Rahir. *Le pays de la Meuse, de Namur à Dinant et Hastière*, pag. 98-99, 233). Alfred Harou.

CCCCLIX

REVENANTS A RETROUVER

Monteil, dans une note de l'*Histoire des Français*, t. I, p. 264, éd. in-18, parle de revenants attachés à la grande salle du château ; c'était l'ombre d'un seigneur qui frappait un grand coup sur la boiserie, quand une jeune fille avait forfait à l'honneur et à plus grands coups, lorsqu'une femme allait y forfaire. A-t-on relevé ailleurs cette légende ?

CCCCLXX

ORIGINE DU NOM D'UN CHATEAU

Le manoir de Trégont-Mab, commune d'Ergué-Armel, doit ce nom de Trégont-Mab (*Trente fils*), d'après la tradition, à ce qu'une des châtelaines qui l'habita avait trente fils. Un jour que la duchesse Anne, dont elle avait été l'amie d'enfance, était venue la voir en sa terre, elle la pria de vouloir bien s'asseoir à sa table et de prendre un repas chez elle. La duchesse accepta, mais à la condition que ce serait un repas intime, qu'il ne serait fait aucune invitation chez les gentilshommes du voisinage et qu'il n'y aurait que la famille seule. En entrant dans la salle, la duchesse voit une immense table servie,

avec trente-deux couverts ; elle se fâche contre la châtelaine et lui reproche d'avoir fait des invitations contre sa défense. « Mais, duchesse, j'ai trente fils, et tous les jours leurs trente couverts sont mis, et nous mangeons en famille » On dit que la duchesse fut émerveillée, qu'elle accorda bon nombre de privilèges à cette légion d'enfants et que depuis la terre a gardé le nom de Trégont-Mab.

(Abbé J.-M. ABGRALL, in *Soc. arch. du Finistère*, 1898, p. 23-24).

Chateaubriand a consigné dans ses *Mémoires d'Outre-tombe* une historiette analogue, qui se serait passée au XVIIe ou au XVIIIe siècle : On racontait que M. Collas de la Baronnais et sa femme invitèrent certain jour à dîner un grand personnage, qui n'accepta qu'à la condition d'être reçu dans l'intimité de la famille ; or celui-ci fut fort étonné de voir dressée une table de vingt-trois couverts, et encore plus surpris d'apprendre que ses hôtes et leurs vingt enfants la rempliraient avec lui.

P. S.

CCCCLXXI

DÉMON DES DÉBACLES ET DES INONDATIONS

On assurait qu'un démon des eaux se voyait à la débâcle des glaciers du Rhône, l'épée à la main, marchant sur les flots gonflés. Quelquefois sous une forme féminine, il faisait déborder le fleuve.

(F.-S. BASSETT. *Legends of the Sea*, p. 89, d'ap. Conway, Demonology).

CCCCLXXII

LES FONTAINES SOUILLÉES

Un boucher alla un jour laver ses mains ensanglantées à la fontaine d'Onlay ; elle disparut aussitôt, traversa la terre pour se purifier, et revint jaillir dans le pré où elle coule maintenant.

(A. BULLIOT ET THIOLLIER. *La Mission de St Martin*, p. 401).

La fontaine de Saint-Philippe était autrefois dans le village de Montigny ; mais une femme y ayant lavé ses langes, la fontaine, indignée de cette inconvenance, se déplaça et alla se retirer où on la voit aujourd'hui, dans le bois de Bienvenue.

(A.-S. MORIN. *Le prêtre et le sorcier*, p. 274).

La tradition de Sellières rapporte que pendant une guerre un soldat ayant voulu laver ses bottes dans la fontaine d'Huile, elle tarit sur le champ.

(Ch. THURIET. *Trad. de la Haute-Saône*, p. 287).

P. S.

LES REDEVANCES FÉODALES [1]

XI

Le château de Verneil, situé près du bourg de Dissay-s.-Courcillon, avait des droits féodaux curieux. Ainsi tous les mariés de l'année devaient sauter le ruisseau du Gravot le lundi de la Pentecôte ; le meunier de Couvire était tenu de fournir un bateau pour retirer ceux qui tombaient dans l'eau ; le seigneur de Verneil, lui, donnait un quart de vin (115 litres environ) et un berceau de jonc avec 25 fagots à ceux dont les femmes accouchaient dans l'année.

Les vassaux du château de Courcillon étaient tenus de présenter au seigneur un tout petit oiseau nommé roitelet, dans une cage traînée par quatre bœufs.

Mme DESTRICHÉ.

XII

LA TRANCHE DE PAIN

Une redevance due par le seigneur de Moëllien était désignée sous le nom de : « La tranche de Moëllien ».

Le seigneur de nom et d'armes de Moëllien (an énéour) était tenu d'envoyer, chaque année, au seigneur de Kervent et Plessix-Porzay, dans une charrette attelée de deux taureaux, les mieux armés du pays, une tranche de pain de seigle, coupée tout le long d'une tourte, et que ledit seigneur de Moëllien, en grand costume, mais un bonnet grossier sur la tête et de gros sabots aux pieds (boutoun preun) conduisait lui-même la charrette jusqu'au dit seigneur de Kervent et Plessix-Porzay, auquel le seigneur de Moëllien remettait en sus une pièce de six liards. (*Société Arch. du Finistère*, t. XXI).

P. S.

1. Cf. t. II, p. 537 ; t. X, p. 656 ; t. XII, p. 263 ; t. XIV, p. 63, 131, 263, et la série des *Métiers et Professions*.



LA MER ET LES EAUX [1]

CXXXII

LES FEUX FOLLETS DU RIVAGE

Un poëte du XVIe siècle, parlait :

.... des mallins qui faignans de conduire
Au haure désiré la nuit quelque nauire
L'ont fait courir fortune et briser rudement
A l'encontre un rocher sur lequel luisamment
Tres meschans ils monstroient une clarté flambante
Paroistre sous couleur de quelque lampe ardente
Pendue en vne tour qui enseigne le port
La nuit à celuy qui en cherche l'abort.

(*Les Honnestes Loisirs de Messire François Le Poulchre*, seigneur de la Motte Messemé. Paris, 1587 in-12 p. 84.)

Le commencement de la pièce dont ceci est la suite, et où il est question de lutins, montre qu'il s'agit de feux surnaturels et non de ceux allumés par des pilleurs d'épave. François Le Poulchre qui avait guerroyé un peu partout, surtout dans l'ouest de la France, au temps des guerres de religion, avait probablement entendu parler de ces lutins, soit sur les côtes de la Saintonge ou sur celles de Bretagne. D'après les croyances actuelles, plusieurs lutins porte-feux hantent le bord de la mer, où on les accuse d'égarer et de fasciner les passants, mais non d'imiter les actes des anciens naufrageurs.

P. S.

CXXXIII

POISSON ANTHROPOMORPHE.

Un pêcheur de La Panne (côte de Belgique) prétend avoir pêché à l'Ile-de-fer et sur les côtes d'Islande un poisson bien extraordinaire, appelé dans ces parages *aapkal.*

Ce poisson long de 25 à 30 centimètres avait une tête d'homme et sur la tête des filaments ressemblant à s'y méprendre, à des cheveux; il possédait en outre deux mains humaines. D'autres pêcheurs me disent avoir vu de ces poissons séchés.

CXXXIV

JOUR OU L'ON NE PÊCHE PAS.

Sur le littoral belge il ne faut pas pêcher le Vendredi Saint, car

1. Cf. t. XV. p. 597

un pêcheur retirera ce jour-là, une tête de mort de son filet. Depuis lors on ne pêche plus le Vendredi Saint.

CXXXV

MARCHÉ DE POISSON

A Blankenberghe et à Heyse on prétend qu'il ne faut jamais acheter de poisson à la « *minque* » ou marché au poisson, pour la somme de 0,30 centimes, 30 sous, ou 30 francs, car Jésus fut vendu pour 30 deniers. Ce serait aller au - devant d'un malheur que d'agir autrement.

CXXXVI

LE RETOUR DU PÊCHEUR (à Naples)

...Quand le père eut fini de raconter (les périls qu'il avait courus) Graziella, montant sur la terrasse, rapporta une branche de romarin et quelques fleurs d'oranger à larges étoiles blanches ; elle prit une chaise, elle attacha le bouquet avec de longues épingles tirées de ses cheveux, devant une petite statue enfumée de la vierge, placée au dessus de la porte et devant laquelle brûlait une lampe. Nous comprîmes que c'était une action de grâces à sa divine protectrice pour avoir sauvé son grand-père et son frère....

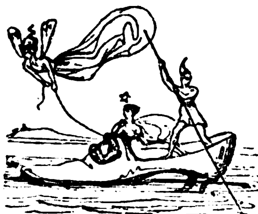
CXXXVII

IMAGE A BORD

A Naples, un vieux pêcheur embarquait ses ustensiles de pêche dans son caïque peint de couleurs éclatantes et surmonté à la *poupe d'une petite image sculptée de S[t] François*[1]. (LAMARTINE, *Graziella*, p. 11, 22, édition illustrée par Paul Baudoüin, Paris, Hachette.)

ALFRED HAROU.

1. .... Il avait sculpté lui-même avec un couteau l'image de S[t] François sur une planche, et il l'avait fixée à la *proue pour la protéger contre le mauvais temps.* (Id. p. 26.)



VOYAGEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS [1]

III

LÉON GODEFROY (XVIIe siècle)


L y a un peu plus d'un an, M. Louis Batcave a publié à Pau un manuscrit inédit et bien curieux, appartenant à la Bibliothèque de l'Arsenal de Paris. Il porte ce titre : « Voyages de Léon Godefroy en Gascogne, Bigorre et Béarn, 1644-1646 ». Il mérite l'attention des folkloristes à plus d'un égard, et c'est pour cela que nous nous permettons de signaler aux lecteurs de la « Revue des Traditions populaires » les légendes locales et les coutumes qui s'y trouvent consignées.

Disons d'abord quelques mots du voyageur :

Léon Godefroy descendant d'une famille de savants historiens (Cf. De Godefroy-Mesnilglaise : *Les savants Godefroy*. Mémoire d'une famille pendant les XVI, XVII, XVIIIe siècles. Paris, 1873, in-8°. — Léon Godefroy, chanoine, p. 140-147), naquit à Paris, le 17 septembre 1616. Après avoir achevé ses humanités dans la ville de Toulouse, il prit ses grades jusqu'au doctorat en théologie et devint, en 1643, chanoine de l'église collégiale et paroissiale de St-Martin-de-Montpezat en Quercy, où il mourut probablement en 1694.

Il aimait les voyages. Jusque là on ne connaissait que son voyage de Toulouse à Paris, en août 1638, dont parle M. de Godefroy-Mesnilglaise et dont le récit se trouve à la Bibliothèque de l'Institut et à la Bibliothèque Nationale. Cependant M. Batcave a découvert à la Bibliothèque Mazarine une collection beaucoup plus intéressante de ses récits de voyages. On y voit Léon Godefroy aller successivement au Hâvre, en Auvergne et en Quercy, en Angleterre par la Flandre et la Hollande, à l'abbaye du Val, au château de Bois-le-Comte, au Limousin, en Normandie et enfin en Gascogne, en Bigorre et en Béarn. A en juger d'après le récit du voyage dans les trois dernières provinces, les autres, inédits encore, doivent être aussi intéressants.

1. Cf. t. VI, p. 155 (Théveuard), 619 (Jordan).
Ainsi qu'on le voit, nous avions commencé en 1891, sous cette rubrique, une série qui n'a pas été continuée. Il serait pourtant intéressant de rechercher dans les voyageurs anciens les traditions et les coutumes qui s'y trouvent. Pour ne parler que de la France, à peu près toutes nos anciennes provinces ont été visitées autrefois par des gens qui, voyageant à petites journées, pouvaient mieux observer qu'on ne le fait à notre époque d'excursions rapides. C'est ainsi que procéda Arthur Young, et que Shoberl fit plus tard la visite à la suite de laquelle il écrivit ses *Excursions in Normandy*.

Parti de Montpezat, le 29 août 1644, Godefroy se dirigea sur le Béarn en allant vers l'ouest par une ligne droite. Le 30 il visita *Moissac*, et déjà là il note à propos de l'abbaye une légende attachée à un de ses tombeaux :

« Parmy ses abbés, l'abbaye a eu plusieurs qui ont été saints et d'autres gros personnages. Parmy les grands il y a eu un moine Raymond de Montpezat lequel commandoit environ l'an 1211 et y est mort en estime de sainteté. Celuy cy a son tombeau historié en dehors de petits personnages et festons. On raconte de ce bon prélat qu'ayant nombre de moines soubs soy et l'année ayant manqué de vin il fit le miracle que d'en faire venir pour chascun autant qu'ils avoient eu coustume d'en avoir les années précédentes ».

De Moissac il se rendit à Lectoure, puis traversa l'Armagnac blanc pour arriver le 31 à Vic-Fezensac. Le 1[er] septembre, après une descente par Castelnau-Rivière-Basse, il s'arrêta jusqu'au 4 à Escurés, d'où il poursuivit sa route vers Pau par *Morlaas*. Ici, de nouveau il communique une petite légende locale :

« L'étimologie de Morlaas est qu'anciennement un seigneur de Béarn, traitant extrêmement mal ses vassaux, iceux ayant pris les armes contre lui deffirent ses gens et le tuèrent luy-mesme, d'où est induit le mot de Morlas comme qui dirait *Mort Las*, ton seigneur estant *Mort* [*Tu*] *Las* ».

La capitale du Béarn a retenu assez longuement Godefroy. Puis il se rendit à Nay. Chemin faisant il s'arrêta au bourg de *Gend*, traversé par une petite rivière du nom de Neïs. Voici de nouveau une remarque curieuse :

« J'apprends cette curiosité touchant cette rivière que quasi à sa source elle a des fontaines de sel, ce qu'on reconnoist pour estre en ces endroits l'eau salée. Elle nourrist de grosses truites ».

A *Nay*, il entend la légende sur l'esprit familier d'un château, légende connue par d'autres versions, mais dont la variante, recueillie selon toute la probabilité sur les lieux, est curieuse :

« Une tour de ce chasteau qui s'appelle Hortòn est considérable pour l'histoire qui s'en raconte et laquelle si elle trouve moins de créance dans l'esprit de mon lecteur, je le puis assurer que je tiens ce que je vais en dire de gens dignes de foy et que d'ailleurs il y a quelque suite d'icelle qui se perpétue encore dans ce lieu. L'histoire est telle. Il y avoit dans ce chasteau un *esprit familier* que le seigneur d'iceluy entretenoit et qui lui servoit entre autres choses à lui rapporter tout ce qui se passoit au loin. Son nom estoit Hortum. Et par autant qu'il habitoit la susdite tour on lui en imposa le nom. Comme le seigneur se plaisoit extraordinairement à cet esprit

familial, pressé d'un désir extrême de le voir sous quelque corps apparent il le conjure un jour de se rendre visible à luy. L'esprit le prie de se despartir de cette demande luy alleguant entre autres raisons que en se montrant il se perdroit soy mesme. Le seigneur le presse encore. L'esprit lui accorde enfin sa demande lui disant que la première chose que le lendemain il auroit à sa rencontre ce seroit luy. Arrive que le seigneur mettant au mastin la teste à sa fenestre vit dans la cour de son chasteau une belle paille dorée laquelle un porc noir faisait aller de part et d'autre. Mais comme le seigneur n'avoit pas d'attention à ce qui pouvait estre caché dessous cela fut cause qu'il creut que l'esprit l'avoit trompé et luy manquat sa parole d'informer quelque corps sous lequel il se rendit visible. De la vint que le seigneur se trouvant avec son esprit se plaignit à luy de ce qu'il ne l'avait veu. L'esprit lui fit entendre qu'il n'avoit pas manqué et luy circonstancia comme le matin il avoit esté devant luy. Le seigneur lui répartit : « O bien il faut que je vous voye ». L'esprit lui répond : « Vous me gênez en exigeant cela de moy ». Le seigneur le presse dans sa volonté de sorte que le pauvre esprit contraint d'obéir le lendemain en informant le corps d'une sale truye s'en vient dans la cour du chasteau et pour lors le seigneur mettant la teste à la fenestre et appercevant cette sale truye ne pensant a rien moins que ce fut l'esprit et commande à ses gens de la chasser et en effet ils la font sortir et des chiens qui se trouvaient à sa sortie la pressant fort elle se retira dans un bois qùi accompagne la maison. Depuis l'esprit cessa d'y venir ny ne s'est oncques entendu en ce château, ce qui causa de grands regrets au seigneur d'icelui qui l'avoit fort aymé. Mais dans le bois où l'esprit se retira on a entendu depuis ce temps et entend-on encore le bruit d'un si grand nombre de corneilles que les nuits entre autres l'augmentent en s'approchant vers le chasteau que les nouveaux venus en iceluy s'y effraient et entrent en estonnement. »

Le 9 il arriva à *Tarbes*. Ici, de nouveau il note une légende locale. Elle est aussi connue d'après plusieurs versions, mais il faut dire que la variante de Godefroy est digne d'être relevée, car elle se distingue par une simplicité et sobriété très marquées :

« Les Cordeliers de Tarbe, dit-il, ont une belle église et leur couvent encore plus beau. Dans leur cloistre, scavoir au chapitre, est un tombeau de pierre contre la muraille portant la statue d'un homme aux pieds duquel il y a une levrete couchée. Cecy est mutilé. Mais l'histoire qui se raconte à cette occasion est trop mémorable pour estre icy obmise. Celuy qui est sur ce tombeau est un certain seigneur de Bosbénac (dont la maison est à deux lieues de

Tarbes et la parenté continue qui est de la plus grande noblesse du pays tant en revenus qui se montent à 40,000 livres que ancienneté) lequel du temps de St Loys estant obligé d'aller à la guerre sainte parla à peu près en ces termes à sa femme : « L'employ que je me suis cherché est tel que vraysemblablement je ne retourneray jamais en ces quartiers, ains demeureray dans les rencontres et hazards, où chasque jour je m'exposeray. Je prévois que comme vous aurez advis de la nouvelle de ma mort ou mesme que mon absence continuant plusieurs ans sans que vous entendiez rien dire de moy, que aussi tost plusieurs seigneurs de nostre voisinage vous rechercheront en mariage, parmy lesquels pourroit estre le sieur des Angles, mon ennemy capital, comme vous sçavez. A ce subiect j'ay à vous prier de le refuser en sa demande, en considération de nostre hayne. J'exige cette fidélité de vous, comme je vous promets de vous garder toute celle que vous pouvez désirer de moy ». La femme promit à son mari d'effectuer ce qu'il lui recommandoit, touchant le refus du sieur des Angles, en cas qu'il la sollicitast jamais de mariage. M. de Bénac s'en va à la Terre Sainte où il fut sept ans aux guerres. Le malheur voulut qu'il fût fait prisonnier et en cette qualité demeura treize ans en prison. Tout le temps joint ensemble faisoit vingt ans d'absence. C'est pourquoy il y avoit bien du subiect de croire qu'il estoit mort, veu que l'on n'avoit point entendu du tout de ses nouvelles. Sur cette très-apparente et probable considération sa femme fut recherchée en mariage de plusieurs et nommément du seigneur des Angles auquel sans songer à ce qu'elle avoit promis à son mari elle s'engagea sy fort que des fiançailles on estoit près de solemniser les espousailles en face d'Églize.

Cependant le seigneur de Bénac, vray mary, estoit destenu en prison et comme il estoit, ne pouvoit avoir advis de ces choses là, ny mesme ne songeoit rien de pareil jusques à ce que le diable s'apparoissant à luy, soubs l'habit d'un gentilhomme luy demande quel estoit l'ennemy qui le pressoit si fort de le voir dans un desplaisir extrême de la vie si c'estoit sa demeure en prison ou s'il avoit rien appris de sinistre. Le seigneur de Bénac luy reppartit que sa détention en était la cause. Autre chose répartit le diable vous faschera bien plus si je vous le dis. C'est que vostre femme demain se doibt marier avec le seigneur des Angles. Mais si vous voulez me promettre ce que je vous demanderay, je vous rendray si à propos vos qualités que vous empescherez que cela ne soit. Ne tient qu'à vous accorder ce que vous me demandez ? dit le seigneur de Bénac. Vous me ferez, adiouste-t-il, response de quoi que ce soit.

Le diable luy dit : Ne prétends autre chose sinon que tu me donnes le reste de ton desjeuner de demain. Cette demande fut rendue et promise volontiers de la part dudit seigneur de Bénac. Aussi tost le diable le sort de sa prison et par le vuides des airs vous le transporte en un moment près de son chasteau sçavoir à une de ses métairie là où près d'une jolie fontaine le seigneur de Bénac et le diable se réunirent. Durant leur repas, le seigneur de Bénac ayant ce qu'il voulait prétendre du diable et ne lui voulant rien tenir de ses promesses usa de cet artifice de sa mort pour se deffaire de luy. Sçavoir est il marqua d'un costé de la fontaine à l'autre ce qui imitait une ligne droite puis des autres cotés de travers en fit-il autant. Et ainsi subtilement fit le signe de la croix à la vue duquel l'ennemy de ce saint caracthère prenant l'espouvante et la fuite laissa libre le seigneur de Bénac lequel se retirant se transporta par ses terre et là s'informa des métayers et autres de ce qui se disoit de nouveau en ces quartiers. On lui respond qu'entre autres le lendemain le seigneur des Angles devoit espouser la dame de Bénac.

A ces parole, il advance son chemin et se rend le lendemain à l'église si à propos que comme il y entroist le prestre publioit le troisiesme banc et devoit ensuite espouser le seigneur des Angles et la dame de Bénac. Si jamais homme fut estonné, ce fut le seigneur des Angles voyant jusques où cette affaire estoit devenue. Surpris, desconvenu et comme hors de soy mesme il s'escrie : « Je m'y oppose, je m'y oppose. ». Un chascun est en estonnement et d'autant plus qu'on le voyoit mal habillé, hideux de visage, qui (ne) portoit les marques de l'honneur dont il manquoit dans sa captivité. Quelques-uns le jugent fol, d'autres disent qu'il le faut escouter. On l'interroge donc à raison de quoy il s'opposoit. Pour ce, dit-il, que c'est ma femme. Un chascun plus s'estonne qu'auparavant et la femme mesme. Oui, oui, vous estes ma femme et moy réciproquement vostre mary. Ressouvenez-vous de telles et telles choses qui se sont passées entre nous et nommément, en tirant de sa poche une partie de bague d'or : Reconnaissez cette pièce et advouez que vous avez le reste de cette bague. Ah ! je ne vous connais pas dit la femme. Pour lors il s'informe si dans sa maison il n'y avoit pas certaine levrete dont il avoit retenu le nom. Il lui fut répondu qu'ouy. Faites-la venir, dit-il. On la luy mesne et alors l'appelant par son nom elle luy accourt, luy saute au col et le festoye comme son maitre. Voyant les caresses de cet animal faut-il (adioustoit-il) que les bestes conservent mieux le ressouvenir des hommes que les hommes mesmes. Cependant les diverses

circonstances qu'il adiousta rompirent la fin de ces nopces prétendues et luy remis dans ses biens et reconnu pour qui il estoit ne voulut point revoir sa femme disant qu'elle l'avoit mesconnu. En cette résolution de surseoir à sa compagnie et d'ailleurs désireux de faire pénitence de la faute qu'il avoit commise en prenant le secours du diable, il se résolut d'entrer dans une maison religieuse. Celle qu'il choisit fût celle des Cordeliers dans laquelle il fit construire son appartement lequel de son nom s'appeloit le quartier de Bénac qui n'y a pas huit ans estoit encore sur pied. Là il passa ses jours saintement et fit plusieurs biens à cette famille. On lui a dressé son tombeau et adjousté une levrete à ses pieds pour la fidélité de cet animal. »

Ajoutons ici encore deux vieilles coutumes dont parle Léon Godefroy. L'une est assez bizarre :

« De *Gend* nous vinsmes passer près d'un petit bois nommé Gelot duquel il est curieux de sçavoir ce qui sensuit, sçavoir est, que toutes personnes des environs y peuvent venir prendre telle quantité de bois qu'il leur plaist. Mais cette condition qu'ils entrent dans iceluy tout nuds en chemise, y comptent leur bois et en sortent de mesme, car autrement s'ils sont surpris estans revestus de leurs habits ils sont confisqués ».

A *Tarbes* il s'agit d'une coutume funèbre :

« Pour les églises de cette ville j'ay remarqué une coustume qui se pratique, qui est de mettre un drap noir de la grandeur d'une tombe sur les fosses de ceux qui sont enterrés et les laisser pendant un temps ».

Dans un autre article nous reviendrons aux détails concernant le costume béarnais du temps de notre intelligent et curieux voyageur.

W. Bugiel.



CONTES ET LÉGENDES ARABES [1]

DVIII

LA BRIQUE ET SON ENSEIGNEMENT



On raconte qu'un Israélite mourut laissant deux fils qui se disputèrent à propos d'un mur. Ils entendirent une voix qui leur disait : Ne vous disputez pas ; j'ai été roi pendant tant d'années ; émir pendant tant d'années ; possesseur d'un état pendant tant d'années ; puis je suis mort et j'ai été mêlé à la terre ; on a fait de moi un vase en terre et je suis resté ainsi pendant tant d'années ; puis j'ai été brisé pendant tant d'années ; enfin on a fait de moi une brique. Ne vous disputez pas pour les biens de ce monde blâmable [2].

DVIX

DAVID FORGERON

David se promenait dans le désert et lorsqu'il rencontrait quelqu'un qui ne le connaissait pas, il s'entretenait avec lui de David, et quand il l'entendait blâmer quelque chose chez lui, il s'en corrigeait. Un jour, il entendit quelqu'un dire : Je ne trouve rien de répréhensible chez David sinon que ce qu'il mange ne vient pas de son gain. Alors il alla prier dans son oratoire, s'humilia devant Dieu et lui demanda de lui faire connaître comment il pourrait gagner sa nourriture. Dieu lui enseigna l'art de travailler le fer et le rendit maniable entre ses mains comme de la cire. Il exerça cette profession s'en servit et se mit à faire des cottes de mailles [3].

DX

LES TROIS RÉFUTATIONS

Au jour du jugement, rapporte El Modjâhid, on amènera trois personnes : un riche, un malade et un esclave. On demandera au riche : Qui t'a détourné de mon adoration ? — Seigneur, dira-t-il,

1. Suite, voir t. XVI, p. 37.
2. El Khouarezmi, *Mofid el 'Oloum*, Le Qaire, 1310 hég., in-8, p. 91.
3. El Ibchihi, *Mostatr'ef*, Boulaq, 1292 hég., 2 vol. in-4, t. II, p. 70. Il est fait allusion à ce talent de David par les anciens poètes arabes : Tarafah (Ahlwardt. *Six Diwans*, Londres, *Diwan* de Tarafah, v, v. 39) ; Lebid (*Diwân*, éd. Yousof el Khaeidi, Vienne, 1880, in-8, p. 83, v. 4-5), Abou Mih'djan (*Carmina*, éd. Abel, Leyde, 1877, in-8, II, v. 5) et dans le *Qorân* (Sourate, XII, 80 ; Sour. XXIV, 10). Suivant une légende, Loqmân parvint à surprendre le secret de David (cf. mon *Loqmân berbère*, Paris, 1890, in-12, p. XLIII).

j'ai accru ma fortune et j'ai dépassé la mesure. Alors on fera venir Salomon et on demandera au riche : Avais-tu plus d'affaires que celui-ci ou non ? — Non. — Et pourtant cela ne l'a pas empêché de m'adorer. — Ensuite on amènera le malade et on lui dira : Qu'est-ce qui t'a détourné de mon adoration ? — J'étais occupé de mon corps. On fera venir Job et on demandera au malade : Qui a le plus souffert, celui-ci ou toi ? — C'est celui-ci. — Et pourtant cela ne l'a pas empêché de m'adorer. Puis on amènera l'esclave et on lui dira : Qui t'a détourné de mon adoration ? — Tu m'avais imposé des maîtres. Alors on fera venir Joseph et on procédera comme pour les autres [1].

DXI

EFFET DE L'AMOUR-PROPRE

On raconte qu'un homme recevait des coups de fouet et qu'il endurait des coups violents, sans rien dire, avec constance et sans se plaindre. Un des chefs de la voie spirituelle s'arrêta devant lui et lui demanda : Est-ce que ces coups violents ne te font pas souffrir ? — Oui. — Et pourquoi ne cries-tu pas ? — C'est qu'il y a parmi ces gens arrêtés près de moi, un de mes amis qui est persuadé de ma bravoure et de ma fermeté ; il m'observe de ses propres yeux et je crains, si je me lamente, d'être déshonoré et perdu de réputation auprès de lui. Voilà pourquoi je supporte la violence des coups [2].

DXII

LA RIPOSTE DE LA VIEILLE

Un grand personnage de Basra se bâtit une demeure dans le voisinage de laquelle était une maison appartenant à une vieille femme et valant vingt dinârs. Il en avait besoin pour élargir la sienne et lui en offrit deux cents dinârs. La vieille refusa. On lui dit : Le qâdhi t'interdira pour ta sottise : refuser deux cents dinârs de ce qui en vaut vingt ! Elle répliqua : Pourquoi le qâdhi n'interdirait-il pas celui qui veut acheter deux cents dinârs ce qui en vaut vingt ? Cette réponse ferma la bouche du qâdhi et de tous ceux qui étaient avec lui et il laissa la vieille en possession de sa maison jusqu'à sa mort [3].

René Basset.

1. El Khaouarezmi, *Mofîd el 'Oloum*, p. 96.
2. El Ibchihi, *Mostatr'ef*, t. II, p. 80.
3. Behâ eddin El 'Amili, *Kechkoul*, Le Qaire, 1316 hég., in-4, p. 105.

NOTES SUR LES TRADITIONS ET LES COUTUMES DE LA PROVINCE DE LIÈGE

I. — Faune populaire

Le Cheval. — Trouver un fer à cheval porte bonheur (Sprimont).

Le Porc. — Si au moment où l'on égorge un cochon, un spectateur dit : « Pauvre bête ! » on assure que l'animal retient son sang. (Id.).

La Vache. — Pour empêcher le *lait* de *tourner,* y mettre une *pointe de Paris* (Liège).

Chauve-souris. — Lorsque les chauves-souris voltigent le soir, c'est un indice de beau temps pour le lendemain. (Liège).

Chien-loup. — Il y a un chien-loup dans toutes les portées de loup ; on le reconnaît parce qu'il boit à la façon du mouton (Sprimont).

Le Cochon d'Inde (cochon de montagne). — Les personnes atteintes de rhumatismes mettent un de ces animaux dans leur lit et sur la partie du corps endolori. Le cochon d'Inde « *prend le mal* » et meurt bientôt (Seraing).

L'écureuil (Spirou). — Il se sert de sa queue en guise de parapluie (Sprimont).

Les rats. — Les rats, au dire de nos paysans, procèdent de la façon suivante pour s'emparer des œufs de poules dont on retrouve souvent les écailles dans leurs trous. Ces rongeurs se rendent par groupes de deux dans le poulailler, où chacun a un rôle déterminé à remplir. L'un d'eux, s'étant saisi d'un œuf, se couche sur le dos et fait ensuite glisser l'œuf sur ses quatre pattes ; son compagnon, aussitôt l'œuf en position, tire le premier par la queue et l'entraîne vers l'endroit désigné d'avance et où se fera le partage du butin (Sprimont).

La Poule. — Lorsqu'une poule va pondre dans le bois, on la corrige de ce défaut de la manière suivante : Après s'en être saisi, on la contraint de gratter dans le contrecœur de la cheminée en prononçant ces paroles :

« Poule, ponds pour moi
« Et gratte pour toi. » (Spa).

Lorsque les poules se roulent dans la poussière, on dit qu'elles se « *baignent* » (Spa).

Lorsque les poules se roulent dans la poussière, c'est signe de chaleur (Sprimont).

Les abeilles. — Si vous blasphémez à proximité d'une ruche, les abeilles la quittent immédiatement (Vielsalm, Luxembourg).

Cerf-volant. — A Liège, il s'appelle « dragon ».

Les chenilles. — Pour se débarrasser des chenilles, en prendre 9, se rendre à un carrefour, les déposer à terre et leur faire suivre un chemin opposé à celui que vous prendrez vous-même (Id.).

Coccinelle. — Dans la Hesbaye, une coccinelle amène la pluie.

Le Grillon. — Lorsqu'il chante le soir, c'est signe de beau temps (Sprimont).

Lorsqu'on entend le cri du grillon dans la cheminée, c'est que le bonheur règne à la maison (Seraing).

Limace (Lumson). — La *limace* secrète une sorte de matière gluante, qu'on utilise pour la guérison des verrues ou autres excroissances de chair. Voici comment on opère : on prend la *limace* qu'on frotte en tous sens sur la verrue, puis on la jette derrière soi sans s'enquérir de l'endroit où elle tombera. La verrue aura bientôt disparu à jamais (Seraing).

Lorsque la limace porte de l'herbe sur la queue, signe de beau temps, si c'est de la terre, signe de mauvais temps.

Libellule. — On prétend que le *scorpion* se transforme en libellule (Id.). [Par scorpion, le paysan entend parler du *lézard* ou de la *salamandre*].

Fourmis. — Lorsqu'on voit apparaître les fourmis, c'est un indice que le beau temps va revenir (Spa).

Les oiseaux en général. — On dit aux enfants que s'ils veulent découvrir beaucoup de nids d'oiseaux, ils ne doivent pas manger de viande le jour du Vendredi-Saint (La Reid).

Découvrir un nid d'oiseau porte bonheur (Id.)

Le coucou. — Le coucou pond dans le nid du rouge-gorge. Lorsque le jeune coucou devient grand il mange sa mère nourricière (Sprimont).

Le coq de bruyère. — A Spa et à Aywaille les *airelles* (myrtilles rouges) se nomment *pois de coqs*, parce que les *coqs de bruyère* s'en nourrissent.

L'étourneau. — A Ensival (province de Liège), l'étourneau qui chante sur le toit d'une maison, annonce une mort dans la famille.

Le geai. — Le geai tombe dans le « *haut-mal* », on ne le mange pas pour cette raison (Sprimont).

La perdrix. — A la Saint Jean *perdreaux* volants (dans la bourgeoisie) (Liège). A la Saint Rémy, les perdreaux sont des perdrix. (Liège).

La Pie. — Voir une pie, c'est un chagrin; deux pies, c'est du bonheur; trois pies, c'est un mariage; quatre pies, c'est un baptême (La Reid).

A Huy, on dit que la pie a sept plumes du diable sur la tête.

Qui a mangé une pie ne peut être guéri de la rage (Sprimont).

Une pie tuée pendant la lune de mars éloigne les mouches. Les paysans payent 2 ou 3 francs les têtes de ces pies, qu'ils conservent religieusement pour l'usage que nous venons d'indiquer (Sprimont).

Une pie aperçue à droite, c'est du bonheur, à gauche du malheur (Herve).

La pie indique aux gendarmes et aux gardes-champêtre l'endroit où se trouvent les délinquants qu'ils poursuivent, en se perchant au-dessus de leur tête (Sprimont).

Le pinson. — Si lorsque vous allez au bois, vous entendez le chant du pinson, vous aurez un *procès* (Spa).

Le rouge-gorge. — C'est lui qui a apporté le bois de chauffage sur la terre (Sprimont).

La couleuvre. — La couleuvre change de peau tous les sept ans (Sprimont).

Sa langue est utilisée pour aiguiser les faux (Id.).

Le crapaud. — A Ans, le crapaud qui s'introduit dans une habitation porte bonheur.

On prétend qu'il existe une grande sympathie entre la couleuvre et le crapaud. Quand on voit un crapaud, on voit, dit-on, une couleuvre (Spa).

La lamproie porte du poison (Id.).

II. — FLORE POPULAIRE

L'érable commun. — On place des branches de cette plante dans les poulaillers; on dit qu'elles prennent les poux des poules (Huy).

L'Hortensia. — Introduire un hortensia dans une maison y apporte le malheur.

Noyer. — L'abondance des noix présage un hiver rigoureux.

Les pommes-cerises. — Les petites pommes-cerises se nomment, à Liège, *pommes de paradis.*

Les raisins. — D'après une croyance populaire de la Wallonnie, les pépins de raisin triturés jouissent de la propriété de guérir la dyssenterie et les vomissements de sang.

III. — ASTRONOMIE ET MÉTÉOROLOGIE

La lune. — A Seraing, on dit que la lune est habitée par un homme nommé *Bozar,* déformation probable du nom de *Bazin,* sous lequel

l'homme de la lune est généralement connu dans la province de Liège. Voici sa légende :

Un homme, nommé Bozar, allait au bois tous les dimanches, pendant les offices, couper du bois, au grand scandale de tous les paroissiens. Un dimanche, comme il était encore occupé à enfreindre les prescriptions de l'Eglise, il fit la rencontre d'un vieillard à barbe blanche qui lui dit :

« Bozar, que fais-tu ici ?

« — Vous le voyez, je coupe du bois. »

« Il y a, reprit le vénérable vieillard, six jours destinés au travail, « le septième est fait pour se reposer et prier Dieu. »

Notre homme fit peu de cas de ces sages remontrances et continua son travail. Ce que voyant le bon Dieu — car c'était lui — s'étant fait connaître, dit :

« Pour ta punition, Bozar, je vais créer la lune et t'y enfermer à « perpétuité avec le fagot que tu confectionnes en ce moment. » Ainsi il fut fait. C'est depuis lors qu'on peut voir dans la lune Bozar et son fagot d'épines à ses côtés. (*Recueilli à Seraing*).

Une lune rouge annonce de grandes chaleurs pour le lendemain (Liège).

Le Tonnerre. — Lorsqu'il tonne, on *jette du sel dans le feu* ou aux quatre coins de la chambre. Le buis bénit remplit aussi souvent le même office (Seraing).

Celui qui n'est pas au lit lorsqu'il tonne, ne doit pas s'y mettre Il ne faut cependant pas éveiller ceux qui dorment, mais ceux qui sont éveillés au lit doivent se lever (Id).

IV. — LA VIE HUMAINE

Le Babou. — Pour faire rentrer les enfants le soir à la maison, on leur dit que le *Babou* va passer (Spa).

On conserve précieusement les premiers souliers des enfants (Seraing).

Ne jamais étendre les enfants de tout « *leur long* » à terre, et sauter au-dessus d'eux, car ils ne grandiraient pas (Id.).

Lorsque les jeunes enfants baillent fréquemment, faire le signe de la croix sur leur bouche (Id.).

Les Amoureux. — Deux amants ne doivent jamais accepter d'être parrain et marraine d'un même enfant, sinon ils ne se marieraient jamais (Seraing).

Mariages. — Si la voiture des mariées est attelée de chevaux noirs, c'est un présage de deuil (Spa).

Les belles couleurs d'une femme enceinte annoncent qu'elle accouchera d'un garçon (Seraing).

Lessivage du linge. — Après avoir lessivé et rincé le linge, il faut, avant de le mettre au verger ou de l'étendre sur les haies, le tremper dans *une eau imprégnée de sel*. On peut être assuré qu'en prenant cette précaution le linge ne sera pas ensorcelé (Hamoir).

Moulin à café. — Si le café — qu'on vient de moudre — ne se détache pas facilement du tiroir du moulin à café, il pleuvra sous peu de temps (Hamoir).

Couteau. — A table, ne placez jamais un couteau sur le dos, de façon à présenter le tranchant, car cela porte malheur (Id.).

Coutumes funèbres. — Un fait assez singulier, dû au hasard ou à une adroite supercherie, s'est produit (octobre 1898), à Ougrée, (aux portes de Liège).

Un pauvre ouvrier étant venu à mourir sa veuve, suivant la coutume, alluma un cierge — un seul, car elle était indigente — devant le cadavre de son mari. Le cierge brûla quelque temps, puis s'éteignit subitement, présentant aux regards étonnés des assistants la forme d'une main humaine, avec les ongles bien dessinés et fort apparents. On cria au miracle, et les bonnes femmes de dire que le décédé réclamait des prières ou l'accomplissement d'un vœu qu'il n'avait pas eu le temps d'accomplir (Recueilli à Ougrée).

V. — LE CORPS HUMAIN

Bâillement. — Lorsqu'on bâille, on dit qu'on a le « *cœur noyé.* » (Spa).

Les Dents. — Lorsqu'une dent tombe chez un enfant, il faut la brûler ou la cacher dans un trou de souris, afin d'en voir pousser une nouvelle (Seraing).

Les cheveux. — Il faut se découvrir lorsqu'il pleut, cela fait pousser les cheveux (Liège).

Dents. — Lorsqu'un aliment tombe de la main ou de l'assiette de la personne qui le mange, on l'engage à ne pas le jeter, mais à le manger néanmoins, car le sable *nettoye les dents* (Liège et Hainaut).

Le nez. — Démangeaison du nez, on apprendra une nouvelle (Seraing).

Si elle se produit à droite, on pense du bien de vous ; si c'est à gauche on pense du mal (Spa).

VI. — REMÈDES POPULAIRES

Crampes. — On évite les crampes en portant au doigt une bague d'acier. (Seraing).

Hémorragies nasales. — Glisser une clef dans le dos (Dans tout le pays).

Épilepsie. — Faire un mélange de poireaux et de poudre à canon, bien broyer et triturer le mélange qu'on appliquera ensuite sur le dos du malade. (Seraing).

Thé de racines d'ortie, qu'on laissera macérer avec un morceau de plomb. Le plomb sera retiré lorsqu'on servira le breuvage au malade. (Id.).

Fièvre lente des enfants. — Enfermer neuf vers de terre dans un sachet qu'on appliquera sur la poitrine de l'enfant. Renouveler ces vers pendant trois jours consécutifs. Le dernier jour, prendre le sachet et le jeter au feu avec son contenu. Il faut avoir soin de dire trois *Ave*, en l'honneur de la Vierge, chaque fois qu'on renouvelle les vers. (Id.).

Hoquet. — Dire sept fois de suite, sans reprendre haleine, le mot *hiket* (hoquet), en wallon ou en français, au choix. (Id.).

Ou bien encore, dire trois fois de suite, sans reprendre haleine :

« *Dj'a l'hiket so l'planchette,*
« *Ci qui n'el voû nin qui m'el rajet.*
« — *J'ai le hoquet sur la planchette,*
« *Que celui qui ne le veut pas me le renvoie* (rejette).

(Id.).

VII. — LES RÊVES

Contre les mauvais rêves. — Faire le signe de la Croix sur son oreiller et se coucher ensuite. (Liège).

Faire un signe de la Croix sur son lit avant de s'y coucher et dire : « *Saint Jean, saint Luc, saint Mathieu, saint Simon, priez pour moi.* » (Liège).

Rêver d'un mort, signe de vie ; de linge blanc, signe de mort ; d'excréments ou de poux, signe d'argent. (Seraing).

VIII. — DIVERS

Les Pendus. — Ne jamais couper la corde qui soutient le pendu avant l'arrivée de la police ou de témoins. (Général dans tout le pays).

Bossu. — Rencontrer un bossu, surprise désagréable. (Seraing).

Rencontrer trois bossus, c'est un affront. (Liège).

Rencontrer une femme bossue, c'est une surprise d'homme. (Liège).

Brins de paille en croix. — Rencontrer sur sa route deux brins de paille ou deux morceaux de bois croisés, signe de malheur. (Seraing).

Les choux. — On préserve les choux des chenilles en les saupoudrant de sel. (Environs de Liège).

L'Ergot des céréales. — En herbage, l'ergot est appelé *dint d'leup* (dent de loup). Il s'attaque surtout au seigle.

Le froment a une maladie analogue qui se nomme la *rouille* en français, et en wallon liégeois *neur cou* (*cul noir*).

La Salade de blé. — La salade de blé se nomme, à Liège, *oreille de lièvre et doucette.*

Les tomates. — Les tomates se nomment, à Esneux (prov. de Liège) : *pommes d'amour.*

Le Trèfle. — On peut « *voyager sur les eaux* » (lisez : naviguer) sans danger, si on possède un trèfle à quatre feuilles.

(*Recueilli à Hamoir* (Liège).

Épouvantail des oiseaux. — On donne à ces mannequins qu'on voit dans les champs le nom de *Braw' t' cha.* (Seraing).

Cadeau de chaussures. — Recevoir un cadeau de chaussures, signe d'un voyage prochain. (Liège).

Mettre un vêtement à l'envers. — Mettre un vêtement à l'envers, signe de cadeau. (Liège).

Tisons. — Lorsqu'un tison roule dans la cheminée, quelqu'un est en chemin pour vous rendre visite. (Lize-Seraing).

Feuilles de betterave. — Lorsque les feuilles de betterave se retournent à l'envers, c'est un indice de pluie. (Filot).

Odeurs. — L'odeur pénétrante du purin et de la suie des cheminées annonce une pluie prochaine. (Ouffet.)

Alfred Harou.



PARALLÈLES[1]

X

LES FEMMES SAMNITES ET LA PORTEUSE DE SEL DU PORT-BLANC

Posidonius parle d'une petite île située dans l'Océan, non pas tout-à-fait en pleine mer, mais vis-à-vis de l'embouchure du fleuve Liger (La Loire); elle est habitée par les *femmes des Samnites*, qui sont possédées de Dionysos et qui cherchent à se rendre ce dieu propice, par des cérémonies mystiques et pratiques sacrées singulières. Aucun homme n'aborde en cette île; ce sont des femmes elles-mêmes qui passent sur le continent, pour avoir commerce avec les hommes et s'en retournent ensuite. C'est aussi l'usage qu'une fois par an on enlève le toit du temple et qu'on le repose le même jour avant le coucher du soleil, chaque femme apportant à cet effet sa charge de matériaux. Si l'une d'elles laisse tomber cette charge, les autres la mettent en pièces et portent avec des cris d'évohé les membres de la malheureuse autour du temple; elles ne cessent point qu'elles n'aient senti cesser leur fureur. Or, chaque fois il arrive à quelqu'une de tomber et de souffrir cette mort.

(Strabon, livre IV. ch. 6, trad. Cougny. Paris, 1878).

Bien que Strabon ne parle pas ici du sel, plusieurs écrivains bretons, avaient, nous ne savons sur quelle autorité, fait des femmes samnites, des porteuses de sel. Thévenard, au commencement du XIX[e] siècle, plaçait leur résidence à l'île Dumet, près Saint-Nazaire. Ce lieu, dit-il, servait de dépôt à une grande quantité de sel, et les femmes étaient seules en état d'en faire le débarquement, suivant un usage qui s'est transmis. Elles se servaient de corbeilles pour faire ce transport, et lorsque l'une d'elles venait à tomber et à répandre sa charge par terre, ses compagnes la mettaient à mort sur le champ[2]. En 1823, Richer, tout en n'adoptant pas la résidence à l'île Dumet des femmes samnites, citait en note Travers qui disait qu'elles découvraient, à certain jour de l'année, ce qui leur restait de l'ancien sel, sur lequel elles amoncelaient le nouveau et le couvraient le même jour. Elles le portaient sur la tête comme on fait encore aujourd'hui, par des sentiers étroits et glissants, et si quel-

1. Cf., t. XV, p. 388.
2. Amiral Thévenard, *Mémoires relatifs à la Marine*, Paris, 1804.

qu'une venait à tomber et à renverser son fardeau, les autres, pour détourner de dessus elle le mauvais présage, la mettaient impitoyablement en pièces. De là vient la superstition qu'on ne peut renverser de sel à table sans qu'il arrive malheur à quelqu'un de la compagnie [1].

Je ne sais sur quelle autorité s'appuyaient ces auteurs pour transformer ces prêtresses en porteuses de sel ; peut-être y ont-ils été amenés par quelque tradition qui aurait été populaire aux environs du Bourg de Batz, et qui aurait ressemblé à celle rapportée au tome II, p. 366 de cette revue : les paludiers de Buguelès au pays de Tréguier, voyant qu'ils disparaissaient avec leur charge dans des précipices, par la malice des fées, firent porter le sel par les femmes, et celle qui était devant étant tombée dans une fondrière, les autres, au lieu de l'en retirer, lui jetèrent de grosses pierres. P. S.

PROVERBES DU MAINE [2]

II

1. *Janvier d'eau chiche*
Fait le paysan riche.
2. *Quand est sec le mois de janvier*
Ne doit se plaindre le fermier.
3. *Le mauvais an*
Entre en nageant.
4. *Le vent du Jour de l'An*
Existe moitié de l'année.
5. *Tel jour de Circoncision*
Tel jour de moisson.
6. *Le jour de la Saint-Vincent,*
S'il luit tout le jour vinée complète,
S'il pleut une partie du jour demi-vinée,
S'il pleut tout le jour disette.
7. *De Saint-Paul la claire journée*
Nous dénote une bonne année.
S'il fait vent nous aurons guerre,
S'il neige ou pleut chèreté en terre.

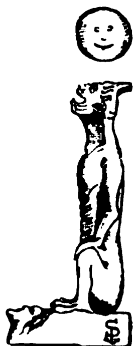
Mme DESTRICHÉ.

1. E. RICHER, *Description du Croisic*, Nantes, in-4, p. 52-54, d'après Travers.
2. Cf. t. XV, p. 505.

CONTES ET LÉGENDES DE LA HAUTE-BRETAGNE

XLI

LE MARIAGE DU SOLEIL



L'y avait une fois une belle jeune fille qui se maria avec un époux resplendissant de lumière. C'était le Soleil, et après les noces, il l'emmena chez lui.

Quelque temps après, l'aîné de ses frères vint la voir ; elle était dans le feu jusqu'à la taille.

— Ah ! dit-il, comment faire pour te tirer de là ?

— Il faudrait parler, répondit-elle, à mon mari le Soleil, mais il est en tournée et ne rentre que le soir.

Il s'en alla, et quelque temps après, le second frère vint voir sa sœur ; elle était dans le feu jusqu'aux épaules.

— Ah ! ma sœur, comment faire pour te tirer de là ?

— Il faudrait, répondit-elle, le demander à mon mari le Soleil ; mais il est en tournée et ne rentre que le soir.

Il s'en retourna ; la femme du Soleil avait un troisième frère qui était petit et contrefait ; il dit aux autres qu'il irait la voir aussi, et qu'il essaierait de la délivrer du feu. Mais ils haussèrent les épaules et se moquèrent de lui.

Il alla voir sa sœur qui était dans le feu jusqu'au cou, et il lui dit :

— Ah ! ma sœur, comment faire pour te tirer de là?

— Il faudrait, répondit-elle, le demander à mon mari le Soleil ; mais il est en tournée et ne rentre que le soir.

Le petit garçon attendit, et quand le Soleil repartit le lendemain matin pour faire sa tournée, il lui demanda la permission de l'accompagner.

— Je le veux bien, répondit le Soleil ; mais quoi que tu voies, il ne faudra pas t'étonner ni me parler avant que nous soyons de retour.

Il alla avec le Soleil, et il vit des vaches grasses et belles dans une pâture où il n'y avait pas plus d'herbe que sur le haut du Mené [1] ; plus loin des vaches maigres qui étaient dans l'herbe jusqu'au

1. Montagne aride de la Bretagne.

ventre. Le long de la route, il vit encore deux pigeons qui s'embrassaient, puis deux corbeaux qui se battaient à coups de bec.

Le soir, le Soleil lui demanda ce qu'il avait vu :

— J'ai vu, répondit-il, des vaches grasses dans des pâtures maigres, des vaches maigres dans des pâtures grasses, deux pigeons qui s'embrassaient, et deux corbeaux qui se battaient.

— Hé bien, dit le Soleil, je vais t'expliquer ce que cela signifie : les vaches grasses dans les pâturages maigres, ce sont les riches qui ont été heureux sur la terre et qui ne le sont point dans l'autre monde ; les vaches maigres dans des pâtures grasses, ce sont les pauvres gens qui ont souffert sur la terre, mais qui sont récompensés dans le ciel. Les deux pigeons qui s'embrassaient, c'est ta sœur et moi. Les corbeaux qui se battaient, c'est ton père et ta mère qui sont en enfer.

Quand ils rentrèrent, la sœur n'était plus dans le feu, et elle était à leur préparer à souper.

(*Conté au château de la Saudraie en Penguilly, par J.-M. Comault, du Gouray, âgé de 14 ans*).

XLII

LA BOULE DE FEU

Il était une fois quatre charbonniers, le père et les trois fils, et chacun à leur tour ils restaient la nuit à garder leur fouée de charbon.

Une nuit que le vieux charbonnier veillait auprès de sa fouée, il vit venir à lui une fille qui devenait à volonté boule de feu ou fille, et elle lui demanda s'il voulait l'épouser.

— Non, répondit-il, mais demain soir mon fils aîné viendra ici, vous lui demanderez s'il consent à se marier avec vous.

Le lendemain soir, la Boule de feu arriva et dit à l'aîné des fils du charbonnier :

— Veux-tu m'épouser, jeune homme ?

— Non, répondit-il, mais demain mon second frère viendra ici, et vous lui demanderez s'il consent à se marier avec vous.

La troisième nuit, comme le second fils du charbonnier était de garde auprès de sa fouée, la Boule de feu vint et lui dit :

— Veux-tu m'épouser, jeune homme?

— Non, répondit-il, mais demain soir mon jeune frère viendra ici et vous lui demanderez s'il consent à se marier avec vous.

La quatrième nuit, la Boule de feu se présenta devant le dernier des enfants du sabotier, et elle lui dit :

— Veux-tu m'épouser, jeune homme ?

Il hésita un moment ; mais il se décida bientôt et répondit :

— Ma foi oui, je veux bien.

Les voilà partis pour fiancer ; mais le recteur ne voulait pas faire la cérémonie. La Boule de feu se mit en colère, et elle lui dit :

— Si vous ne nous fiancez pas tout de suite, je vais vous brûler net comme un grillon [1].

Le recteur se dépêcha, et quand ils furent mariés, la Boule de feu devint la plus belle femme que la terre a jamais pu porter.

*
* *

Elle dit à son mari :

— Je vais partir et je serai trois jours absente ; tu resteras à la maison, et je te donnerai toutes les clefs de mes chambres, sauf une, et tu pourras y aller à ta guise.

Le mari se promena partout ; mais le deuxième jour, comme il commençait à s'ennuyer, il passa devant le cabinet dont elle ne lui avait pas donné la clé, et il eut envie de regarder par le trou de la serrure. Il y appliqua son œil et il vit sa femme qui se peignait, et chaque fois que les dents du peigne passaient dans ses cheveux, elle abattait de l'or. Elle s'aperçut qu'il l'avait regardée, et elle lui dit :

— Puisque tu as été si curieux, je vais encore partir, mais ce sera pour sept ans, et avant cette époque tu ne me reverras pas.

Au bout de cinq ans, le mari de la Boule de feu commença à s'ennuyer : il n'y avait aucun arbre ni aucune plante à l'entour de son château. Il se mit en route pour aller chercher sa femme, et il alla loin, bien loin. A force de marcher, il finit par arriver devant un chêne qui était plus gros qu'une tonne de sept barriques ; il y avait un escalier par lequel on montait dedans. Le mari de la Boule de feu, s'imaginant que sa femme pourrait bien être dans ce bel arbre, y monta, et il trouva en haut une espèce de chambre où il y avait un lit ; pensant que peut-être elle viendrait s'y coucher, il se cacha dessous.

Vers onze heures il entendit monter l'escalier, et vit un homme qui se jeta sur le lit ; un quart d'heure après, il en arriva un second qui alla rejoindre le premier ; un quart d'heure après, il en vint un troisième qui monta pareillement sur le lit. Quand minuit sonna, l'un des hommes dit à ses compagnons :

— Qu'avez-vous trouvé aujourd'hui, vous autres ?

1. Un charbon.

— Moi, répondit l'un, j'ai trouvé des bottes qui font cent lieues à chaque marche.

— Moi, dit l'autre, j'ai un chapeau ; quand je le mets sur ma tête, je suis invisible.

— Pour moi, ajouta celui qui avait parlé le premier, j'ai trouvé un sabre qni est partout vainqueur.

Ils avaient jeté toutes ces affaires auprès du lit ; le mari de la Boule de feu, qui les entendait, se hâta de mettre le chapeau sur sa tête, de prendre le sabre et de chausser les bottes, et le voilà parti, laissant les compagnons dans le gros chêne.

* * *

Il arriva chez une vieille bonne femme, et lui demanda de le loger :

— Je voudrais bien, répondit-elle ; mais je suis la mère de la Gelée, du Vent et de la Pluie ; mes trois fils vont arriver bientôt, et vous seriez gelé, emporté par le Vent ou trempé par la Pluie.

— Cela m'est égal, dit-il, donnez-moi un bon lit et ne vous inquiétez pas du reste.

Elle lui donna le meilleur lit de la maison, et il s'y coucha. Peu après, la Gelée arriva, et il y eut un froid terrible ; le mari de la Boule de feu se leva alors, et demanda au Vent, qui entrait en soufflant, s'il n'avait pas vu sur son passage une princesse qui s'était mariée sept années auparavant, et qui était sur le point de prendre un nouveau mari.

— Oui, répondit-il, j'en ai vu une.

— Dis-moi où elle est.

— Je vais de branche en branche et de Paris en France ; c'est bien loin d'ici.

— Moi, j'ai des bottes à cent lieues le pas.

— Alors, viens avec moi, tu pourras peut-être me suivre.

Le mari de la Boule de feu arriva à la suite du Vent, auprès du château où la princesse devait se marier. Il mit alors son chapeau sur sa tête et entra dans le château ; comme il traversait la cour, il vit la princesse à sa fenêtre ; il ôta son chapeau pour la saluer, et comme il était redevenu visible, elle le reconnut.

Quand eut lieu le repas avant le mariage, la Boule de feu dit aux invités :

— Si une personne a deux clés, une vieille et une neuve, laquelle des deux doit-elle le plus respecter ?

Ils se mirent tous à répondre :

— C'est la vieille.

— Non, non, s'écria le fiancé, c'est la neuve.

Mais, à peine avait-il dit ces mots, que le mari de la Boule de feu lui fit sauter d'un coup de sabre la tête de sur les épaules. Il leva alors son chapeau et sa femme le reconnut.

Ils célébrèrent de nouvelles noces, puis ils retournèrent à leur château et depuis ils ne se sont jamais quittés.

(*Conté en 1881, par J.-M. Chaton, de Penguilly*).

XLIII

LE VIEUX MILITAIRE

Il y avait une fois un soldat qui avait fait dix-sept ans de service. Au bout de ce temps, il fut congédié, et se mit en route pour retourner à son pays natal.

Tout en cheminant, il se rappelait ce qu'il avait vu au régiment, et il pensait surtout à certain capitaine, dur pour ses hommes et qui l'avait maintes fois fait coucher à la salle de police. « Ah ! le méchant capitaine, disait-il, il était méchant, oui, méchant comme le diable ! »

Un peu plus loin, il rencontra un beau monsieur qui se mit à faire route avec lui, et lui demanda où il allait :

— Je viens de quitter le service, répondit-il, et je retourne au pays, pour tâcher d'y gagner ma vie, car je n'ai pas fait fortune au régiment.

— Hé bien ! dit le monsieur, voulez-vous venir domestique chez moi ?

— Je veux bien, mais quelle besogne aurai-je à faire ?

— Ah ! elle ne sera pas difficile ; vous n'aurez pas grand ouvrage, il vous suffira d'avoir soin d'entretenir le feu sous mes chaudières.

— Marché fait, dit le vièux soldat, voilà une besogne qui me va.

Il suivit le monsieur qui le mena dans une grande maison, et lui montra une multitude de chaudières sous lesquelles flambait un grand feu ; il lui expliqua son service, lui montra où était le bois, puis il le laissa seul. Le soldat se trouvait content de son nouveau service, ses repas lui étaient servis à l'heure, sans qu'il vît personne, et même le café et le tabac n'étaient pas oubliés. Il n'avait qu'à souhaiter une chose pour la trouver aussitôt auprès de lui.

Un jour qu'il venait de mettre sous une chaudière une grande brassée de bois, et qu'il allait recommencer à souffler pour attiser la flamme, il entendit une voix qui disait :

— Soldat, modère le feu ! soldat, modère le feu !

— Tiens, pensa-t-il, je crois que c'est la voix de mon ancien capi-

taine. Est-ce qu'il serait à rôtir dans cette chaudière ? Ma foi, il ne l'aurait pas volé.

Son maître lui avait défendu de regarder dans les chaudières ; malgré cela, il souleva le couvercle de celle d'où la voix était partie, et vit son ancien capitaine qui était plié en deux.

— Ah ! lui dit-il, te voilà, capitaine, tu es récompensé de nous avoir tant fait souffrir au régiment ; au lieu de mettre une bûche sous ta chaudière, je vais en mettre deux et souffler ferme.

— Pauvre soldat, dit le capitaine, tu ne sais pas où tu es ; ton maître, c'est le diable, et si tu ne sors pas d'ici, il t'arrivera malheur. Va-t'en au plus vite, et ce soir, quand ton maître va revenir, tu lui diras que tu ne te plais pas à son service et que tu veux partir. Il t'engagera à rester et te promettra de doubler tes gages ; mais tiens ferme, et déclare-lui que tu veux le quitter. A la fin le diable y consentira, il t'ouvrira un coffre plein d'or, et t'invitera à remplir tes poches de louis d'or, mais il ne faudra pas te laisser tenter, car si tu te baissais pour puiser dans le coffre, il tomberait sur toi un grand couteau qui te couperait le cou. Tu lui diras : « Mon maître, depuis que je suis à votre service, j'ai usé toutes mes culottes, et je ne voudrais pas m'en aller tout nu ; pour mon paiement, je vous demande les culottes de cuir qui sont dans la cheminée. » Il ne voudra pas d'abord te les donner ; mais il finira tout de même par y consentir.

Quand le diable revint à la maison, le vieux soldat lui dit qu'il s'ennuyait d'être toujours à faire du feu sous les chaudières, et qu'il voulait s'en retourner dans son pays. Le diable lui proposa de doubler ses gages et de lui donner sa fortune au bout de quelque temps ; mais le soldat ne voulut rien entendre, et déclara qu'il voulait partir.

— Hé bien ! puisque tu t'obstines à me quitter, voilà de l'or plein ce coffre, mets-en tant que tu voudras dans tes poches.

— Non, répondit-il, je ne veux point d'or ; au pays, je gagnerai ma vie comme je pourrai, mais je ne voudrais pas m'en retourner tout nu : depuis que j'attise le feu ici, j'ai usé toutes mes culottes ; donnez-moi pour mes gages les vieilles culottes de cuir qui sont dans la cheminée.

Le diable ne voulut pas d'abord, mais il finit tout de même par lui donner les culottes, en lui disant :

— Tu as parlé à plus fin que toi ; mais c'est égal, tu m'as rendu service, je te revaudrai cela si l'occasion s'en présente.

Le vieux soldat partit ; au soir il entra dans une auberge, et se fit servir à souper. Quand il fut pour payer, il mit la main dans la

poche de ses culottes de cuir ; mais, au lieu d'y trouver sa petite bourse, il en tirait des poignées d'or.

L'hôtesse, qui regardait cela, avait bien envie des culottes ; elle fit rester le vieux soldat à coucher, puis quand il fut endormi, elle lui prit ses culottes, et se mit à tout bousculer dans la maison en criant : Au meurtre ! au viol !

Les gendarmes arrivèrent, et elle raconta que le vieux soldat lui avait pris tout son argent, et qu'il avait voulu la violer.

Dans ce temps-là la justice était sévère et le vieux soldat fut condamné à mort.

Le manuscrit de la fin de ce conte, que j'ai recueilli en Ille-et-Vilaine, il y a une vingtaine d'années, s'est égaré, et je ne me rappelle plus comment il se termine. Il est probable que, comme dans les similaires, le diable arrivait et sauvait du supplice celui auquel il voulait du bien.

XLIV

LA FILLE DU DIABLE

Il y avait une fois un quartier-maître qui était fort à son aise. Il n'avait qu'un fils, et quand il fut obligé de s'embarquer pour le service, il lui dit :

— Je te laisse le maître à la maison, puisque je pars et que ta pauvre mère est morte ; vis à ton aise, mais prends bien garde de dépenser mal à propos l'argent que j'ai eu tant de mal à gagner.

Le fils du quartier-maître promit à son père d'être ménager, et il tint d'abord sa parole ; mais un jour qu'il s'ennuyait, il rencontra un homme qui lui proposa de faire une partie de cartes. Ils jouèrent d'abord petit jeu, et le jeune garçon gagna ; mais peu à peu, ils s'échauffèrent, risquèrent de plus gros enjeux, et comme la chance avait tourné, le fils du quartier-maître perdit tout l'argent de son père, et pour vivre il fut obligé de demander la charité.

Un jour qu'il se promenait en songeant à son malheureux sort, il rencontra un monsieur qui lui dit :

— Qu'as-tu, mon garçon, pour avoir la mine si triste à ton âge ?

— J'ai joué aux cartes et j'ai perdu ; tout l'argent de mon père y a passé. Qnand il reviendra il sera bien marri, et il me grondera.

— Si tu veux, lui dit le monsieur, me promettre de venir passer avec moi un an et un jour, je vais te rendre tout ce que tu as perdu.

— J'y consens, répondit le jeune homme.

— Hé bien ! lui le monsieur en lui remettant une bourse ; dans un an et un jour, tu viendras me chercher à la Montagne Verte.

*
* *

Quand le quartier-maître revint du service, il retrouva à peu près autant d'argent qu'il en avait laissé :

— Tu t'es bien conduit, mon garçon, dit-il à son fils, et tu n'as guère dépensé.

— C'est, répondit-il, que j'avais du chagrin de ne plus te voir ; mais j'ai promis à un monsieur d'aller passer avec lui un an et un jour.

— Puisque tu as promis, dit le quartier-maître, il faut aller.

Le jeune garçon se mit en route ; il alla loin, bien loin, encore plus loin que je ne dis. Quand il eut beaucoup marché, il rencontra une vieille bonne femme, et lui dit :

— Savez-vous si je suis encore loin de la Montagne Verte ?

— Vous n'êtes pas rendu, répondit la vieille ; elle est à six cents lieues d'ici.

Il se remit en route, et quand il eut marché plusieurs jours, il trouva sur le bord du chemin une autre vieille femme à qui il dit :

— Suis-je encore loin de la Montagne Verte ?

— Elle est à quatre cents lieues d'ici, répondit la vieille.

Il continua à marcher, et à force d'aller loin, bien loin, encore plus loin, que je ne dis, il arriva à la Montagne Verte, et tout en haut était un château où il entra.

— Te voilà, mon garçon, lui dit le monsieur qui lui avait donné la bourse, tu es de parole et je suis bien aise de te voir. Si tu accomplis les épreuves que je vais te donner, tu pourras choisir pour femme une de mes filles ; mais si tu n'en viens pas à bout, il n'y aura que la mort pour toi.

— Que faut-il faire ? demanda le jeune homme.

Le monsieur, qui s'appelait Tribe-le-Diable, mit un coq dans le haut d'un grand arbre et lui dit :

— Voici un coq qu'il faut que tu attrapes sans te servir de fusil et sans grimper après l'arbre, mais tu pourras te servir de l'échelle qui est par terre.

Tribe-le-Diable s'en alla, et le jeune homme était embarrassé comme une poule qui n'a qu'un poulet, car l'échelle était toute petite, et n'atteignait pas au tiers de l'arbre. Il se mit à réfléchir pour tâcher de découvrir quelque moyen de se tirer d'affaire, mais il eut

beau se creuser la tête, il ne trouva rien, et s'assit sur le gazon auprès de l'arbre.

Une des filles du diable vint le voir et lui dit :

— Malheureux ! mon père va te tuer si tu ne fais rien. Quelle est l'épreuve qu'il t'a donnée ?

— C'est d'attraper sans grimper après le tronc et sans fusil le coq qui est en haut de cet arbre ; mais c'est impossible.

— N'est-ce que cela ? lui dit-elle. Tu vas prendre tous mes os, tu les mettras les uns sur les autres ; tu arriveras facilement en haut, et quand tu auras étourdi le coq d'un coup de bâton, tu le descendras ; mais il faudra que tu aies bien soin de ramasser tous mes os, car s'il en manquait un, je serais estropiée.

Le jeune homme fit ce que la fille du diable lui disait ; il mit les os les uns sur les autres et attrapa le coq ; mais en ramassant les os, il oublia celui du petit doigt de pied qui était tombé dans les herbes, et quand la fille du diable eut repris sa forme naturelle, elle avait un pied auquel manquait un doigt.

Il alla porter le coq à Tribe-le-Diable qui lui dit :

— C'est bien ; mais il te reste encore une épreuve à accomplir. Voici un arbre dans le haut duquel est un pigeon sur son nid ; il faut que tu le descendes sans te servir d'échelle et sans grimper après le tronc.

Le fils du quartier-maître ne savait comment faire, et il s'assit sur le gazon sans pouvoir trouver aucun moyen d'attraper le pigeon. La fille du diable vint le voir et lui dit :

— Malheureux ! mon père te tuera si tu ne lui apportes pas le pigeon.

— Comment voulez-vous que je fasse ? répondit-il.

— Coupe mes bras et mets les au bout des tiens ; ils s'allongeront et tu atteindras le nid de pigeon, puis tu le frapperas avec cette baguette, et l'oiseau restera sur son nid comme s'il y était collé.

Le fils du quartier-maître coupa les bras de la fille du diable, attrapa le pigeon et rendit les bras à la jeune fille. Il alla ensuite porter le pigeon à Tribe-le-Diable qui lui dit :

— Maintenant tu vas choisir une de mes filles.

Il lui banda les yeux et le mena dans une chambre où étaient ses deux filles, habillées pareillement ; mais le jeune homme leur tâta les pieds, et comme il savait que celle qui l'avait aidé avait un doigt de moins, ce fut elle qu'il choisit.

***

Cependant Tribe-le-Diable n'était pas content du mariage, et sa fille dit à son mari :

— Il faut que nous partions d'ici; c'était ma sœur qu'ils voulaient te donner, et ils vont maintenant essayer de te tuer.

Ils se mirent en route, et marchèrent le plus vite qu'ils purent. Quand Tribe-le-Diable s'aperçut de leur fuite, il envoya sa femme à leur poursuite.

La fille entendit de loin venir sa mère, et elle dit :

— Que je sois changée en église, et mon mari en prêtre.

La femme du Diable entra dans l'église et dit :

— Vous n'auriez point vu passer par ici une jeune fille et un jeune homme ?

— Dominus vobiscum, répondit le prêtre.

La femme du Diable revint à la Montagne Verte, et son mari lui dit :

— Les as-tu attrapés ?

— Non, je n'ai rien vu sur ma route qu'une église, et un prêtre à l'autel.

— C'étaient eux, dit le Diable ; retourne les chercher.

Le fils du quartier-maître et sa femme avaient repris leur forme naturelle, et ils continuaient à fuir. Tout en marchant, elle disait à son mari :

— Regarde bien derrière toi : ne vois-tu rien ?

— Si, j'aperçois une grosse fumée qui s'avance.

— C'est le Diable ou sa femme ; je vais me changer en cane et toi en canard, et nous allons barbotter dans le ruisseau.

La femme du Diable arriva au bord du ruisseau et dit aux canards :

— Vous n'auriez pas vu passer par ici une jeune femme et son mari ?

— Quand, quand, quand ! répondirent les canards.

La femme du diable retourna sur ses pas, et dit à son mari :

— Je suis allée plus loin cette fois, et je n'ai rien vu qu'un canard et une cane dans un ruisseau.

— C'étaient encore eux, dit le Diable ; repars à leur poursuite et tâche d'être plus fine.

Le fils du quartier-maître et sa femme avaient repris leur forme naturelle, et ils continuaient à fuir :

— Regarde bien, disait-elle à son mari, que vois-tu ?

— Un nuage de poussière.

— Hé bien ! je vais me changer en maison et toi en maçon, et tu me couvriras de mortier comme si tu étais à maçonner.

— Maçon, dit la femme du Diable, n'avez-vous point vu passer une jeune femme et son mari ?

— Donnez-moi du mortier, répondit le maçon.

— Les avez-vous vus ? répondez donc !

— Je suis pressé de travailler ; au lieu de me parler, donnez-moi du mortier, dit le maçon.

La femme du Diable retourna sur ses pas, et dit à son mari :

— Je n'ai rien vu qu'une maison en construction et un imbécile de maçon qui, au lieu de me répondre, m'a demandé du mortier.

— Sotte que tu es, c'étaient encore eux.

La fille du Diable continuait à fuir avec son mari et elle lui disait :

— Regarde bien, ne vois-tu rien ?

— Si, je vois un gros nuage.

— Change toi en coq et moi en poule.

— N'avez-vous point vu, leur demanda la femme du diable, ma fille et son mari ?

— Cocolinco, répondit le coq.

Elle retourna aux Montagnes Vertes et dit au diable :

— J'ai eu beau regarder, je n'ai vu qu'une poule et un coq.

— C'étaient encore eux, vieille sotte ! retourne vite sur tes pas.

Elle se mit à courir encore plus vite que les autres fois et sa fille qui fuyait avec son mari lui dit :

— Ne vois-tu rien ?

— Si, derrière nous s'avance comme un tourbillon de feu.

— Je vais me changer en ourse et toi en lion.

La femme du diable arriva auprès d'eux et leur dit :

— Vous n'auriez point vu une jeune femme et son mari ?

— Dans mon ventre, s'écria l'ourse.

Elle et le lion se jetèrent sur la femme du diable et la mirent en pièces.

Et je pense qu'ils se sont sauvés.

(*Conté en 1880, par François Marquer, de Saint-Cast, mousse, âgé de 14 ans*).

La fin de ce conte ressemble beaucoup à la *Demoiselle en blanc*, n° 30, des *Contes populaires de la Haute-Bretagne*. Dans une autre variante, très rapprochée de ce conte ; il y a trois épreuves au lieu de deux ; la première est semblable, la seconde consiste à se mettre à soixante pas d'un chêne et à lancer une épingle qui entre dans le tronc de l'arbre ; la fille du diable, qui se nomme Mlle la Noire, donne au fils du quartier-maître un de ses os et lui dit de planter l'épingle dedans et de mettre l'os dans un pistolet en guise de balle. Pour la troisième épreuve, il faut prendre un louis d'or dans le haut d'un arbre et s'envoler ensuite avec. La jeune fille du diable donne encore ses os avec lesquels le jeune homme atteint le haut de l'arbre et qui lui servent ensuite à s'envoler. La poursuite est la même, sauf pour l'épisode de l'ourse et du lion. La fille du diable et son

mari se changent en chat et en chatte et comme la femme du diable ne les reconnait pas, ils arrivent au ruisseau qui sépare la terre sainte de la terre du diable, et quand ils l'ont franchi, le diable n'a plus de pouvoir sur eux.

XLV

LES QUATRE SOUHAITS

Il était une fois un bonhomme et une bonne femme qui n'avaient qu'un petit garçon ; mais rien ne leur réussissait, et ils avaient bien du mal à manger du pain.

Un jour qu'ils étaient assis sur le talus au bord de la route, le bon Dieu passa par là, et ils lui souhaitèrent le bonjour. Le bon Dieu leur répondit bien poliment et leur dit :

— Vous voilà à vous reposer, bonnes gens ?

— Oui, monsieur, répondirent-ils tous les deux à la fois ; nous avons travaillé de notre mieux et nous sommes bien fatigués.

— Seriez-vous contents d'être plus à votre aise, et d'avoir du pain pour vous et votre petit garçon ?

— Oui, répondirent les bonnes gens, si nous avions de quoi vivre sans avoir trop de mal, nous serions bien heureux. Mais comment cela pourrait-il nous arriver? jusqu'à présent nous n'avons guère eu de chance.

— Eh bien ! leur dit le bon Dieu ; voici un bœuf que je vous donne, vous lui couperez les quatre jambes, et tout ce que vous demanderez par la vertu de ces jambes vous sera accordé. Mais ayez soin de bien choisir, car vous n'avez que quatre souhaits à faire.

Quand le bon Dieu fut parti, les bonnes gens retournèrent chez eux, bien contents, et ils emmenèrent le bœuf. Ils lui coupèrent les quatre jambes, et aussitôt la femme dit :

— Par la vertu de la première jambe, que mon petit gars soit barbu comme son père.

Aussitôt la jambe coupée retourna se placer sous le bœuf, et elle semblait n'avoir jamais été coupée, tant elle était bien ressoudée. En même temps, la figure du petit garçon se couvrit de barbe, et il en avait autant que son père, mais il était si vilain, si vilain, qu'il ressemblait au diable. La bonne femme en le voyant s'écria :

— Oh ! mon petit gars est trop vilain comme cela ; s'il reste ainsi barbu, tout le monde se moquera de lui, et il ne pourra plus sortir. Par la vertu de la seconde jambe, que la barbe lui tombe, et qu'il redevienne comme auparavant.

Aussitôt la barbe du petit garçon disparut, et la seconde jambe alla se placer sous le bœuf, et elle était si bien soudée qu'elle paraissait n'avoir jamais été coupée.

Mais le bonhomme était bien en colère, et il tempêtait après sa bonne femme.

— La vieille sotte, disait-il, qui au lieu de demander quelque chose de solide, s'amuse à faire pousser de la barbe à un enfant de huit ans, puis à la lui tirer ! Par la vertu de la troisième jambe, je souhaite qu'elle ait une jambe de bœuf collée au derrière.

Aussitôt une jambe de bœuf sauta se coller au derrière de la bonne femme, et la troisième jambe retourna sous le bœuf, et elle était si bien soudée, qu'elle paraissait n'avoir jamais été coupée.

Le bonhomme se repentit aussitôt de son souhait, et il dit à sa femme :

— Nous n'avons plus qu'un souhait à faire ; si tu veux (comme c'est à mon tour de demander), je vais souhaiter beaucoup d'or et d'argent et je te cacherai ton pied de bœuf dans un étui d'or.

— Non, répondit la bonne femme ; ni pour or ni pour argent je ne voudrais garder cette vilaine jambe qui est toujours derrière moi. Je voudrais, pour la vertu de la quatrième jambe, que le pied de bœuf que j'ai au derrière disparaisse.

Aussitôt il tomba, et la quatrième jambe retourna sous le bœuf, qui se retrouva tout entier, et ses jambes étaient si bien ressoudées qu'elles paraissaient n'avoir jamais été coupées.

Et les bonnes gens, avec les quatre souhaits du bon Dieu, ne furent pas plus riches qu'auparavant. [1]

N, i, ni
Mon p'tit conte est fini.

(*Conté en 1883, par François Marquer, de Saint-Cast, mousse, âgé de 16 ans*).

Paul SÉBILLOT.

1. Voir dans mes *Contes des Landes et des Grèves*, n° XXVII, une version beaucoup plus complète.



CHARMES ET ENCHANTEMENTS

I

UN NOUEUR D'AIGUILLETTE

Dans un Procès-Verbal de Visite des Eglises de l'archiprêtre de Saugues, dressé pour l'évêque de Mende, Sylvestre de Marcillac, par François du Puy, curé de Thoras, en 1650, et communiqué à une Société savante de la Haute-Loire par M. A. Lascombe, on relève ceci :

« Vidal Jacques, prêtre vieux. Le voisinage croit qu'il se mesle de nouer l'eguillette. Deux personnages m'ont bien assuré qu'il la dénouoit, et guérissoit ceux qui estoient atteins du maléfice. Il faist desrober à l'espoux une cheville qui tient le timon de la charrette et l'aprime avec le couteau, jusques à ce que la dicte cheville entre dans l'anneau de l'espouse, et leur dict qu'il faut que tous deux soient à jun lorsqu'il viendra. Il s'en va le matin, lorsqu'ilz sont à jun, avec l'estole, et leur plie l'évangile de St-Jean autour de cette cheville, qui est dans l'anneau avec de l'eau bénite, et faict mettre cela entre eux le soir qu'ils se vont coucher, et sont guairis par ce moyen. — J'ay souvent exprimé en chere et en prosne la gravité de ce crime, sans nommer personne, et luy ay dict à part que le voisinage l'accusoit. Il m'a dict que si je le mettois dans le verbal qu'il me perdroit... Des lors qu'il a de quoy, il demeure toujours hivre. Il est desja vieux et bien difficile de le corriger. Il dérobe l'huile de la lampe de l'autel ».

II

LE CURÉ CHARMEUR

« Le sieur curé Jean Jordain, aagé de 56 ans, fait des prones si ridicules..., va toujours sans robe, et souvent au cabaret de l'hostesse. Il m'a promis mes droits de visite ; je ne m'en fie pas trop. Je luy demande s'il scavoit des charmes : Il me dit qu'il n'en savoit que pour les *avines* (avives) qui tuent quelquefois les chevaux, et ne disoit autre chose pour guairir la bête que trois fois IHS (Jésus), tenant l'oreille droite du cheval ».

F. Fertiault.

III

LE PHILTRE DE DU FOUILLOUX[1]

Un jour, étant à la chasse, du Fouilloux fit rencontre d'une jolie bergère à laquelle il donna une belle pomme rouge. Au lieu de la manger, la jeune fille la garda et la remit le soir à sa maîtresse. Celle-ci, au nom de du Fouilloux, soupçonnant quelque sortilège, la jette à une grande et vilaine truie qui se trouvait là. La vieille gaupe ayant dévoré le fruit, est subitement agitée d'une frénésie inimaginable. Elle s'élance d'un bond hors de la maison ; elle court, elle court... vers le manoir de du Fouilloux. Point d'obstacle qui l'arrête : elle franchit les barrières, enfonce les portes du logis : en deux sauts elle est en haut de l'escalier ; elle se jette dans la chambre du maître, la voilà sur son lit ; et des pieds et du groin elle se secoue, elle tourne et elle retourne le mal avisé donneur de philtres. Il se débat en vain, pousse des cris perçants : c'est un vacarme diabolique. Mais personne ne venait ; pas un des gens n'osait enfreindre la défense qui leur avait été faite de se lever quelque bruit qu'ils entendissent. Au redoublement de ses cris d'effroi, on s'aventure pourtant à pénétrer dans l'enceinte interdite. La scélérate bête, il paraît, tint bon et ce ne fut pas sans combat qu'on parvint à l'assommer.

Dr Léo Desaivre.

1. *La Vénerie de Jacques du Fouilloux*, Edition Pressac, Niort, Robin et Favre, 1864. Biographie.



LE MAEL BÉNI

V

A Loc-Meltro

(*Morbihan*)

A Loc-Meltro, grand village de Guern, est une chapelle encore desservie, et dans la sacristie de laquelle est une sorte de boulet en granit fin, ayant 42 centimètres de circonférence. Autrefois quand une agonie se prolongeait, on allait chercher cette pierre appelée *Maël beniguet*, et on la posait sur le front de l'agonisant en murmurant une prière, où l'on suppliait la Trinité d'abréger « grâce au *Maël beniguet* de saint Meltro, délivrance des vieillards » les souffrances du pauvre vieux qui ne pouvait mourir. A Cléguérec on conservait il y a peu d'années à la chapelle de la Trinité un *Maël beniguet* en bois.

(Aveneau de la Grancière. *La Massue sacrée ou le Maël beniguet*. St Brieuc, 1900, in-8).

Cette communication faite au Congrès de l'Association bretonne à Guérande en 1899, porte à cinq le nombre des *Maël beniguet* constatés en Bretagne ; les autres étaient à Caurel (Côtes-du-Nord), Locmariaker, Mané-Guen (Morbihan). M. A. de la Grancière avait fait dans le Finistère et dans l'Ille-et-Vilaine une enquête sur ce singulier rite, sans découvrir le moindre similaire. Il est probable qu'il existe ailleurs et peut-être cette note mettra-t-elle nos lecteurs sur les traces de coutumes semblables ou apparentées.

P. S.

Cf. t. VII, p. 153, 287, 538.



CONTES ET LÉGENDES DE L'EXTRÊME-ORIENT [1]

CXXVI

LA PUNITION DE HINA

(*Tahiti*)

Taaroa (le Créateur) but de l'*ava* (liqueur enivrante) et s'enivra. Il appela Pani qui était son ami. Pani lui dit : O Tapuaitu, qu'y a-t-il ? Les feux de Maurai sont éteints ; le coq de Raroata, le chien d'Arava et le cochon de Fetuna se sont tus. On n'entend plus que le *tutua* [2] de Manoro où Hina tutupo bat l'Anté pour les vêtements des dieux et de Taaroa. Mais Taaroa se mit à gronder et dit à Pani : Ce Tutua me bourdonne dans les oreilles. Pani lui répondit : C'est Hina qui bat l'écorce de l'Anté. Va la trouver et dis-lui de cesser, qu'elle trouble l'*ava* du Tupuaitu. Hina répondit : Je ne cesserai pas ; je bats l'écorce de l'Anté pour les vêtements des dieux, pour Taaroa, pour Oro, pour Tane, pour Teiri, pour Tefatu, pour Moe, pour Ruanuu, pour Tu, pour Toahiti, pour Tanutu, pour Temeharo, pour Punua te Fatutiri. Pani revint et fit savoir au Tupuaitu que Hina ne voulait pas cesser. Taaroa ordonna de nouveau à Pani d'aller parler à Hina. Par trois fois, Pani se rendit vers Hina. La colère le gagna parce qu'elle ne voulait pas écouter sa parole. Il prit le *Ie* [3] et la frappa sur la nuque : elle mourut. L'âme de Hina s'envola dans le ciel. Elle reçut le nom de Hinanui-aia-i-te-marama, c'est-à-dire la grande Hina prenant possession de la lune, et depuis Hina demeura dans la lune [4].

RENÉ BASSET.

1. Suite, voir t. XV, p. 593.
2. Le *tutua* est le morceau de bois sur lequel on bat l'écorce dont on fait les vêtements.
3. Le *ie* est le battoir.
4. Gaussin, *Traditions religieuses de la Polynésie*, *Tour du Monde*, 1860, 1er semestre, p. 12, Paris, in-4.

LES PASTICHES DE CHANSONS POPULAIRES[1]

V

LA CHANSON DE M. DE CHARETTE

Monsieur d'Charette a dit à ceux d'Conflans
Mes enfants !
Monsieur d'Charette a mis la plume au vent
En avant !
On parlera longtemps des anciens chouans.

Ce couplet est le dernier de la Chanson de M. de Charette. Le refrain, qu'on chante après ce dernier couplet, se termine ainsi :

Nos messieurs sont partis
Pour aller à Paris.

Ce chant avec un certain nombre d'autres chants royalistes a été publié en brochure, à Angers, dans les dernières années de la vie du comte de Chambord (*Intermédiaire*, 10 Mai 1888).

Une dame bretonne, mère de l'un de nos collègues, ayant lu dans la Revue la note où Féval avouait la paternité de la chanson de M. de Charette, nous a dit que le refrain

Nos messieurs sont partis
Pour chasser la perdrix.

était bien antérieur à la date assignée par Féval à la composition de cette chanson. Dans son enfance, vers 1830, elle avait comme bonne une fille des environs de Lamballe qui lui chantait une chanson, où figurait ce refrain ; elle ne se rappelle plus par exemple s'il était précédé de couplets analogues à ceux de M. de Charette.

P. S.

1. Cf. t. III, p. 226. (M. de Charette), t. VI, p. 146 ; t. VIII, p. 123-456.



CONTES DE LA BEAUCE ET DU PERCHE[1]

XXIV

LE FAISEUR DE LATIN

Un bonhomme de campagne avait envoyé son fils au collège pour lui faire faire ses études. Celui-ci, au lieu d'étudier perdit son temps, et à la fin de ses classes il en savait tout autant que le premier jour. Comment paraître devant son père qui allait l'interroger? Il était fort perplexe. Dans cet embarras, il arrive dans une auberge. La première chose qu'il voit c'est un veau mort qu'on laissait dans la cour et qui ne sentait pas bon. Veau mort corrompu pua, se dit-il, et il inscrit : *Vomor corrompua*. A son entrée dans la salle d'auberge, il remarqua sur la table dix verres et six tasses. *Diversitas*, se dit-il, et il inscrit ce nouveau mot. Au moment de s'aller coucher, il remarqua dans l'antichambre trois paires de pantoufles ou mules ; notre pseudo latiniste inscrit : *simul*. Il tenait déjà toute une phrase : *Vomor*, *corrompua*, *diversitas*, *simul*.

La servante de l'auberge tandis qu'elle préparait son lit, laissait échapper certains gaz qui n'avaient rien d'odorant : *Vestro*, se dit-il, et il rajoute ce mot à sa phrase latine.

Le lendemain, comme il cheminait, il vit deux femmes se disputer, l'une surtout était fort animée et ne ménageait pas les invectives. Elle se taira, dit le voyageur, ce qui lui fit l'occasion d'ajouter : *Et cetera*, pour terminer son discours.

Arrivé chez son père, celui-ci lui demande ce qu'il a appris au collège. — *Vomor corrompua simul vestro et cetera* », se met-il à déclamer avec emphase.

— C'est bien, mon fils, dit le père, je vois avec plaisir que tes études t'ont profité.

Le lendemain, en parcourant les champs, le fils docteur remarqua une mare où buvait un canard, une pie faisait mille gesticulations et n'osait avancer. Au retour à la maison, il ne manque pas de réciter. *Dans un champ maria canibu pinosa*. Ce qui devait tout bonnement se traduire : Dans un champ mare y a, cane y but, pie n'osa, mais personne ne pouvait comprendre et cela n'a rien d'étonnant.

1. Cf. t. XV, p. 340.

Chaque jour, il leur posait ainsi de nouvelles énigmes qu'il prenaient pour du latin et l'on demeurait confondu de sa science.

«*Coquena*, *taupausi*, *vernon* ». Ce qui voulait dire que le coq en a, la taupe aussi, mais le ver non, c'est-à-dire des os. Le ver en effet n'a pas d'os.

— C'est bon dit le bonhomme, mais tout cela ne fait pas la besogne, va semer des navets.

Le fils partit et sema les navets. Quelques jours plus tard, il l'étourdissait de ce mot : *Ménavénaisse* (mes navets naissent), auquel le bon père ne pouvait rien comprendre.

Un jour au grenier, il remarqua à la toiture, un trou assez large par le manque d'une latte *Latotétrouia*, dit-il en descendant.

— *Latotétrouia* ! qu'est-ce que ça veut dire ça ? demande la femme, je n'y comprends rien à ton charabia ?

— *Latotétrouia*, reprenait le fils d'un ton malicieux. Et l'on omit de remettre la latte.

Quelques jours plus tard il revint dire ; *Trousifi rasimi murgata :* On vit alors qu'un trou s'était fait au toit, qu'un rat s'y était mis et que le mur était fort endommagé.

— Que ne nous l'as tu dis plus tôt ! dit le père avec humeur.

— Je me suis tué à cela, dit le fils, mais vous n'avez pas compris : Latte otée, trou y a.

Un autre jour qu'ils étaient tous deux conduits dans une voiture à âne.

— *Stanislas*, dit le fils.

— Non pas, dit le père, il s'appelle Martin.

— *Stanislas*, affirme de nouveau le fils.

Le père était sur le point de se fâcher lorsque son fils lui fournit le mot de l'énigme : C'tâne il se lasse... de nous porter.

— Ah ! oui, je comprends, tu es décidément trop fort.

Le fils qui tenait toujours à se faire passer pour docteur, remarqua un autre jour un ânon qu'on avait jeté sous un pont. Sous le pont pue l'ânon, se dit-il, et un petit chat qui miaulait sur le toit, lui fournit : Miton crie la haut ; un bonhomme allait au bois, sa serpe derrière le dos : Serpe au culot, dit-il.

A son retour à la maison, il étourdit son père de ces mots : *Souleponpulanon mitoncrilao serpoculo.*

Le père se contentait de regarder avec de grands yeux sans rien comprendre.

Dans la cuisine un rat mangeait le riz. Chaque jour, c'était ainsi de nouvelles énigmes. Un *taderi tentalera leratenté tataleri*, dit-il joyeusement en se gaussant de leur ignorance. Tandis qu'il leur

était si simple de comprendre : Un tas de riz tenta le rat, le rat tenté tâta le riz.

Une autre fois c'était avec le chat qu'il avait vu gouter au rôti.

— *Chaviro chamilapataro robrulalapatacha patachaquitalero.* C'est-à-dire : Chat vit rôt, chat mit la patte à rôt, rôt brûla la patte à chat, et la patte du chat quitta le rôt. Tout cela était pourtant bien simple, mais personne ne pouvait comprendre.

L'éducation que ce brave homme avait fait donner à son fils, n'avait réussi en somme qu'à en faire un sot personnage ; souvent il manquait de respect à son père. Celui-ci, qui était fort enrhumé prenait du thé.

— *Tonthétatiotétatoux* ? disait le fils d'un ton gouailleur.

Une autre fois, il le raillait sur sa façon de saler son cochon qui, paraît-il, laissait fort à désirer ; le père avait nom Félix.

— *Félix sonportua selnimi versimi porgata.* Cette fois, la colère emporta le père ; il avait enfin fini par découvrir que tout ce prétendu latin n'était que du français.

— Oui, oui, c'est bon, dit-il : Félix son porc tua, sel il n'y mit et son porc gâta. Si tu es mécontent de la cuisine, mon garçon, c'est d'aller voir ailleurs et puisque tu es si fort : *Abiscouti blésmouti* ?.

Cette fois, le fils était pris dans ses propres filets : *Abiscouti blésmouti*, il n'y comprend goutte.

Il voulut cependant en avoir le cœur net et sortit, fort soucieux, faire un tour au pays. En passant près de la boutique d'un tailleur, un trait de lumière traverse aussitôt son esprit : Habit s'cout-il ? je comprends, oui, habit s'cout.

Plus loin, en passant près d'un moulin : *Blésmouti*, lui revint en mémoire. Le blé s'mout-il ? parbleu, certainement qu'il se mout.

Et il revint tout joyeux au logis de son père en récitant : *abiscout, blèsmout.*

— C'est bon ! c'est bon, dit le père, nous sommes de force égale, je ne me repends plus maintenant de t'avoir fait faire tes études.

Le fils n'entendait pas cependant encore se tenir pour battu. C'était à l'époque des nids : « *Piano Cayaniba.* » Il entendait par là que la pie a nid haut et la caille a nid bas.

— Oui, oui, compris, dit le père, je sais tout cela, inutile de m'en instruire. »

A compter de ce jour, il cessa ce langage, bien persuadé qu'il n'étonnait plus personne et il fit un fermier comme avait été son père, sans souci du latin qu'on avait tant dépensé pour lui inculquer.

FILLEUL PÉTIGNY.

*
* *

Voici, à propos de ce conte en devinettes, une note que je retrouve dans les papiers de feu Auricoste de Lazarque sous ce titre :

LATIN AU VILLAGE

Les gens de campagne ont toujours eu l'esprit observateur, par suite enclin à l'imitation. Pour se récréer, et sans songer ils se plaisaient à composer des phrases dont les assonnances reproduisaient tant bien que mal ce qu'ils entendaient à l'église; prononcées rapidement, elles avaient l'air d'être en latin et embarrassaient fort les naïfs auditeurs. Quelques-unes de ces compositions bizarres ont passé jusqu'à nous. En voici des échantillons. (Les mots entre virgules doivent être dits d'un seul trait).

Porcelua, sel n'y mit, ver s'y mit, lard gâta (Les Etangs).
Latte ôtée, trou s'y fit, rat s'y mit, mur gâté (Verny).

Un homme fiche en terre un pieu (pal, pan) pour défendre aux piétons de traverser son champ. Le pieu est enlevé, notre homme le remet, l'assujettit et veille dans les environs sa serpe à la main.

Pan mis, pan pris, et pan lia
Sarpe au cul l'homme, pipe alluma (Chieulles).

P. S.

COUTUMES DE LA HAUTE-BRETAGNE[1]

XV

ENVIRONS DE DINAN

Le feu qui flambe. — Quand le feu flambe tout à coup, c'est signe que l'on aura de l'argent.

Quand la lampe pétille, on est assuré d'avoir une lettre le lendemain.

Les pies. — Quand une pie vient se poser auprès d'une maison, elle annonce une mauvaise nouvelle. Si elle crie trois fois, c'est une mort que l'on va apprendre.

Voici un dicton connu : « Une pie, bonne pie ; deux pies, mauvaises pies », parce qu'une pie rencontrée seule sur la route vous

1. Cf. t. II, p. 536 ; t. III, p. 169, 278 ; t. IV, p. 161 ; t. V, p. 95, 209, 178, 656 ; t. VII, p. 293, 155, 202 ; t. VIII, p. 74, 148, 259 ; t. IX, p. 489 ; t. X, p. 580 ; t. XII, p. 560 ; t. XIII, p. 404. (Loire-Inférieure).

assure un bon voyage ; deux pies sont la certitude que vous aurez des ennuis.

Les chats et l'amour. — On dit ici couramment : « Qui aime les chats, aime les gars ».

Les Ronces. — Quand une ronce du chemin s'accroche à la robe d'une jeune fille, on dit que c'est un amoureux qui songe à elle.

Les fils de la Vierge. — Quand on brise un de ces fils légers, vulgairement appelés « fils de la Vierge », on fait pleurer le bon Dieu.

Les fils de la Vierge et les fontaines. — L'eau des fontaines où il y a des fils de la Vierge est meilleure que d'autre parce que la nuit la Vierge est venue y filer.

Les fontaines et les fées. — Les fontaines où il y avait des fées étaient les meilleures ; il y en avait beaucoup autrefois ; mais à présent elles se cachent parce qu'il y a de méchantes gens qui leur veulent du mal. Mais elles reviendront. Deux femmes ont vu, au mois d'août dernier deux de leurs voitures marcher devant elles sans chevaux et aussi vite que le vent[1]. Les fées avaient de longs voiles blancs et il y avait avec elles des hommes noirs.

Coquilles dans le feu. — Quand on jette des coquilles d'œufs dans le feu, on alimente le feu de l'enfer.

Le fer à cheval et les couvées. — Quand on veut qu'une couvée réussisse, il suffit de cacher un fer à cheval dans le nid de la poule.

Rhumatismes. — Pour les éviter, il faut cacher un fer à cheval dans son lit ou porter dans sa poche des marrons d'Inde.

Sexe de l'enfant à naître. — La femme grosse doit jeter son mouchoir en l'air ; si pour le ramasser, elle avance d'abord le pied droit, l'enfant sera un garçon, si elle avance le pied gauche, une fille.

Galettes de blé noir. — Si lorsqu'on fait des *gaufres*, on donne la première, qui n'est jamais bonne, à un pauvre, les autres ne vaudront rien ; si au contraire, on la donne à un chien, celles qui suivront seront excellentes.

Galetier sur le feu. — Si on laisse trop longtemps le galetier sur le feu sans y faire des *gaufres*, autant de minutes il restera de trop, autant de minutes la femme négligente aura de plus à cuire en Purgatoire.

La Mort et les noyés. — Un enfant s'étant noyé dans une mare, les gens du pays disaient que la Mort était si pressée de le prendre qu'elle n'avait pas voulu attendre qu'il eût rendu le dernier soupir

1. Les *automobiles*, ainsi qu'on le voit, font leur entrée dans la légende.

pour lui faire passer l'eau. Dans les campagnes de Matignon persiste, chez les paysans, cette croyance à une eau quelconque, mer intérieure ou à une autre eau, qu'il faut traverser après la mort.

Le gâteau des rois. — Si l'on veut avoir de la chance, même du bonheur toute l'année, il faut tenir dans sa poche la fève du gâteau des Rois ; seulement il faut que cette fève soit enveloppée d'un triple papier et qu'elle ne quitte jamais la poche de celui qui en fait une amulette. Au bout d'un an, cette fève a perdu toute vertu et la même personne ne peut en essayer l'efficacité deux années de suite.

Lucie de V.-H.

LES VILLES ENGLOUTIES [1]

CLXII

LA VILLE D'AÏSE

(*Quiberon*)

A Quiberon existe la tradition de la ville d'Aïse, qui se trouvait sur le plateau des Bervideaux (qu'on appelle aussi Berbido) à l'ouest et à dix kilomètres du Port Blanc de Saint Pierre Quiberon. Dans les plus basses marées, il est encore couvert de trois mètres d'eau. Les habitants venaient à la messe à dos d'âne, en passant, pour se rendre à Kermorvan, dans la presqu'île, sur une chaussée de galets.

Suivant une tradition, il n'y avait autrefois entre l'île de Houat et la pointe de Quiberon, distantes aujourd'hui de 8 kilomètres, qu'un saut de cheval. Récemment on a mis au jour dans l'île une route cimentée qui, m'a-t-on dit, est une voie romaine, et qui indiquerait qu'à l'époque de l'occupation romaine, l'île était encore réunie au continent.

L. Le Rouzic.

CLXIII

LE CHATEAU ENGLOUTI A ZAKRZEWO

(*Posnanie*)

Près du village de Zakrzewo se trouvait autrefois à un endroit un tas de pierres, et à côté un trou, duquel à certains moments il sortait de la fumée. Un jour que cela arrivait, deux garçons se

1. Suite, voir t. XVI, p. 46.

trouvaient dans le voisinage du trou, et le plus fort obligea le plus faible à se laisser descendre avec une corde. Quand il fut arrivé au bas, il trouva un vieil homme qui lisait la Bible. Celui-ci lui demanda comment il était venu, si c'était de bon gré ou contraint; le jeune garçon répondit qu'on l'avait descendu malgré lui. Alors le vieillard lui raconta qu'à la place où était le tas de pierres, il existait un château, mais englouti; là-dessus, il lui donna de l'argent et le conduisit à une porte, et quand il l'eut franchie, il se trouva à la surface du monde supérieur. Mais lorsqu'il chercha après le trou, près du tas de pierres, il ne put plus rien trouver [1].

CLXIV

LE CHATEAU DE SWIERKOWICE

(*Posnanie*)

Près de Swierkowice, non loin de Mogilno, se trouve une montagne où aurait existé autrefois un château. Là habitait un seigneur qui vivait en prodigue. Sa femme lui faisait des reproches et, comme cela ne lui plaisait pas, il la tua. Après ce crime, le château fut englouti. Chaque jour, à midi, le seigneur doit reparaître, et sur le sommet de la montagne, il y a une excavation dans laquelle on l'a vu debout dans l'eau bouillante. Celui qui, à ce moment, s'approcherait de la montagne, aurait la tête arrachée par le seigneur [2].

René Basset.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La seizième assemblée générale a eu lieu le 31 janvier, à l'hôtel des Sociétés savantes, sous la présidence de M. Charles Beauquier, président de la Société.

M. Paul Sébillot, secrétaire général, expose la situation de la Société qui continue à être bonne. Les recettes se sont élevées à 3.626 fr. 52, un peu au-dessous des prévisions budgétaires, parce que au 31 décembre, où les recettes et dépenses ont été arrêtées, les libraires dépositaires de la Revue n'avaient pas réglé leurs comptes. Les dépenses ont été de 3.131 fr. 45, inférieures aux prévisions budgétaires. Il y a un excédent de recettes de 495 fr. 70. En 1901, il y a lieu de prévoir des dépenses extraordinaires moti-

1. Knoop, *Sagen und Erzählungen aus der Provinz Posen*. Posen, 1893, in-8, p. 261.
2. Knoop, *Sagen und Erzählungen aus der Provinz Posen*, p. 261.

vées par la publication des actes du Congrès dont la Société aura à supporter en grande partie les frais.

M. Beauquier annonce que M. le Ministre de l'Instruction publique, reconnaissant les efforts de la Société, a bien voulu lui accorder une subvention exceptionnelle de 200 fr. ; des remerciements sont votés à M. le Ministre.

Le projet de budget pour 1901 prévoit en recettes 4.582 fr. 07 (y compris le reliquat des souscriptions pour le Congrès et la subvention exceptionnelle), et en dépenses 4.230 fr., ce qui donnera, en admettant que tous les crédits soient dépensés, un excédent de 352 fr. 07.

M. Paul Sébillot dit qu'il a reçu de M. Alcius Ledieu, délégué de la Société d'Emulation d'Abbeville au Congrès de 1900, une lettre d'après laquelle cette Société, la seule de France qui y fut représentée par une délégation de deux membres, serait disposée à ouvrir un Congrès régional de Traditions populaires à Abbeville. Il ajoute qu'il y a dans ce pays un mouvement traditionniste intéressant, ainsi que le montrent les travaux de cette société, et ceux de plusieurs revues locales, parmi lesquelles *la Jeune Picardie*, qui se publie à Cayeux, est nettement traditionniste, et qui lui a demandé un programme d'enquête maritime, qui a paru dans le n° de janvier. Après un échange d'observations entre MM. Emile Blémont, Ch. Beauquier, G. Fouju, le Dr Marty, Henri Cordier, la proposition est adoptée en principe, et le secrétaire général est invité à se mettre en relation avec la Société d'Emulation d'Abbeville. M. Sébillot ajoute qu'il serait intéressant de s'aboucher avec la Société d'Excursions scientifiques pour visiter les environs d'Abbeville, et que dans le programme qu'il a rédigé, il y a une place pour les légendes et superstitions préhistoriques ; Boucher de Perthes, né à Abbeville, et l'un des fondateurs de la science préhistorique, s'était aussi occupé de traditions populaires. Une commission composée de M. Emile Blémont, A. Certeux, Henri Cordier, Gustave Fouju, Paul Sébillot est désignée pour organiser cette réunion, de concert avec la Société d'Emulation d'Abbeville.

Le bureau pour 1901, est ainsi composé :

Présidents honoraires	*Anciens présidents*
D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.	GIRARD DE RIALLE.
F. MISTRAL.	E.-T. HAMY.
GASTON PARIS.	

Président

Charles Beauquier.

Vice - Présidents

Henri Cordier.
Paul Guieysse.
Eugène Muntz.

Secrétaire-général

Paul Sébillot.

Secrétaires

George Doncieux.
Alexandre Tausserat.

Trésorier

A. Certeux.

Trésorier-Adjoint

Alfred Michau.

COMMISSION DE RÉDACTION

Emile Blémont.
Girard de Rialle.
L. Marillier.
N. Quellien.
Félix Régamey.
Julien Tiersot.

COMITÉ CENTRAL

Membres résidant à Paris

Charles Beauquier.
Raphael Blanchard.
Emile Blémont.
Prince Roland Bonaparte.
Lionel Bonnemère.
Loys Brueyre.
Comte de Charencey.
A. Certeux.
H. Cordier.
George Doncieux.
Paul Guieysse.
L. Marillier.
Alfred Michau.
Eugène Muntz.
Comte de Puymaigre.
Félix Régamey.
Arthur Rhoné.
Paul Sébillot.
Alexandre Tausserat.
Julien Tiersot.

Membres ne résidant pas à Paris

René Basset.
Emmanuel Cosquin.
A. Le Braz.
Achille Millien.
Léon Pineau.

EXPOSITIONS ET CONGRÈS

CONGRÈS RÉGIONAL DES TRADITIONS POPULAIRES A ABBEVILLE



Le Congrès international des Traditions populaires avait émis le vœu que des Congrès régionaux soient tenus en province, surtout dans celles ou l'exploration traditionniste a été insuffisante.

A la suite d'une entente entre la Société des Traditions populaires et la Société d'émulation d'Abbeville, auxquelles est venue se joindre la Société d'Excursion scientifique, il a été décidé qu'un Congrès aurait lieu à Abbeville le 26 mai, et qu'il serait suivi, le lendemain, d'une excursion archéologique et préhistorique dans les environs.

Voici le programme des questions mises à l'ordre du jour :

1. Bibliographie des Traditions populaires de la Picardie. (Rechercher les traces dans les périodiques et les livres) ;
2. Les légendes et les coutumes dans les anciens auteurs picards ,
3. Même question pour celles qui se trouvent dans les poésies en patois picard et dans les poésies d'art (du XVIe au XXe siècle) des poètes de la région ;
4. Théâtre populaire ou semi-populaire ;
5. Légendes et superstitions en rapport avec
   a) La mer,
   b) Les tourbières,
   c) Les particularités picardes,
   d) Légendes locales de toute nature ;
6. Légendes et superstitions préhistoriques de la Picardie ;
7. Boucher de Perthes et les traditions populaires (*Chants armoricains*, brochures, etc.) ;
8. Evolution du costume ;
9. Iconographie légendaire picarde ;
10. Chansons populaires, Proverbes, Devinettes ;
11. Jeux populaires et bibelots ;
12. Blason populaire ;
13. Héros populaires en Picardie.
14. La légende dorée en Picardie.

Les manuscrits des mémoires devront être adressés avant le 1er mai, soit à M. Paul Sébillot, secrétaire du comité de Paris, 80, boulevard Saint-Marcel, soit à M. Mille, 99, rue Saint-Gilles, à Abbeville, secrétaire du comité local.

*
* *

EXPOSITION DE L'ENFANCE

Une Exposition de « l'Enfance à travers les âges » s'ouvrira, dans les premiers jours d'avril, au Petit Palais des Champs Elysées, qui sera, certes, le plus merveilleux des décors aux intéressantes, rares et précieuses collections qu'on prémédite d'y installer.

Le programme, aussi complexe et vaste que le sujet même, peut se résumer ainsi «Toute l'Enfance ». C'est dire que les organisateurs font appel à tous les hommes, hygiénistes, pédagogues, industriels, artistes, traditionnistes, pour qui l'enfance aura été, professionnellement ou occasionnellement, un objet où dépenser son activité, ses instincts bienfaisants, son talent.

L'Exposition comprend trois sections : *l'Enfant dans l'économie sociale*, *l'Enfant dans l'art et dans l'histoire*, *l'Enfant au foyer*, respectivement présidées par MM. le Docteur Blache, de l'Académie de médecine, Georges Cain, directeur du Musée Carnavalet, et Léo Claretie, homme de lettres.

La section de *l'Enfant au foyer*, pour ne retenir, dans l'énormité d'un tel programme, que le district réservé aux manifestations les plus proches de nous, les plus intimes, les plus douces au cœur de l'homme, rassemblera tout ce qui trouve sa place dans le coin étroit et chaud de la famille : le *meuble*, le *costume*, le *jouet*, le *livre*, *l'image artistique* ou *écolière*, les *ustensiles d'enfants*, les *accessoires de fêtes enfantines* ; tout ce qui, en matière d'art populaire, folk-lore, etc., peut être revendiqué à juste titre par les organisateurs d'une Exposition de l'Enfant dans la maison.

Avons-nous dit que les bénéfices de l'entreprise doivent revenir à diverses œuvres d'assistance privées et à l'assistance publique elle-même ? C'en est assez pour ne pas mettre en doute la bonne volonté des collectionneurs, qui ne peuvent manquer de se dévouer un peu, par esprit d'émulation artistique et de concorde dans la pitié.

S'adresser pour les renseignements à M. Rollet, secrétaire général, 14, Place Dauphine.



NÉCROLOGIE

ARTHUR DE LA BORDERIE

Notre collègue Arthur Le Moyne de La Borderie, membre de l'Institut, Président de la Société des Bibliophiles bretons, est mort à Vitré le 17 février, à l'âge de 73 ans. Son œuvre est considérable : en dehors de sa grande *Histoire de Bretagne* qu'il n'a pas achevée, mais pour laquelle il laisse des documents qui permettront sans doute de la terminer, il a écrit nombre d'ouvrages et de dissertations sur des sujets archéologiques qui, presque tous, avaient pour objet sa province natale. Ici nous ne citerons que celles de ses œuvres qui se rattachent aux traditions populaires. Il les avait aimées de bonne heure, et mieux que personne il en comprenait l'importance ; en 1848, il publiait un mémoire sur le *Rôle historique des saints de Bretagne*. Rennes, in-8° de pp. 44, dans lequel il faisait une large part à la légende. Il donna chez Lemerre une édition critique des *Œuvres facétieuses* de son compatriote Noël du Fail, l'un des ancêtres du folk-lore breton. Plusieurs parties de sa *Mosaïque bretonne*, Rennes, 1893, in-8°, intéressent les traditions ; il en est de même de la *Nouvelle galerie bretonne, historique et littéraire*. Rennes, 1899, in-18, dont tout un chapitre est consacré aux *Chansons populaires de la Haute-Bretagne*. On ferait en réunissant ce que M. de la B. a publié sur les traditions populaires, un volume dont la place nous semble marquée dans la « Petite Bibliothèque bretonne », à laquelle il s'intéressait beaucoup, et pour laquelle il voulut bien me demander les trois volumes qui y ont été publiés. M. de la B. était un correspondant obligeant ; il n'était pas de ceux qui ont la « main fermée » et toutes les fois que j'ai eu l'occasion de lui demander un renseignement, il me l'a donné avec une parfaite bonne grâce.

PAUL SÉBILLOT.

BIBLIOGRAPHIE

André Lefèvre. *Les Gaulois, origines et croyances*. Paris, Schleicher, in-18 de pp. 202, avec figures. (2 fr.). (Forme le t. Ier de la Bibliothèque d'histoire et de géographie universelle).

Dans ce volume, A. L. a résumé d'une façon très claire ce que nous savons des Gaulois, et il a su mettre à profit, sans toujours en adopter les conclu-

sions, les derniers travaux sur nos origines, qui sont en réalité assez obscures avant la conquête romaine, puisque les Gaulois n'écrivaient pas, et qu'on est réduit, lorsqu'on parle d'eux, à ce que nous ont transmis les écrivains grecs et romains, qui, avant César, paraissent les avoir assez mal connus. Leur religion même ne nous a été transmise et d'une façon bien sommaire, que par César et les écrivains postérieurs. En parlant des druides, M. A. L. n'a pas jugé à propos de parler des sacrifices sur les dolmens, ce qui montre qu'il considère cette conception des celtomanes comme chose morte. L'auteur croit, et il nous semble qu'il a raison sur ce point, que le fond primitif de la religion gauloise a survécu à ses ministres comme il les avait précédés, et que toute la sorcellerie, toute la magie médicale des campagnes en procèdent. Malheureusement on en est réduit aux conjectures, et les pièces de comparaison nous feront sans doute toujours défaut. En traitant de la mythologie gauloise, M. A. L. voit dans nos fées des survivantes d'anciennes divinités locales, et il explique très bien la part de réalité qui a présidé à la création des formes sans nombre que l'on retrouve dans nos traditions locales et dans nos contes populaires, dont l'éminent éditeur des *Contes de Perrault*, sait apprécier l'importance.

P. S.

Les Facéties de Pogge. Traduction nouvelle et intégrale, par Pierre des Brandes. Paris, 1901, (Garnier frères), in-18. (3 fr.)

Il y a peu d'écrivains qui, comme Pogge, tout en faisant la gloire de la littérature proprement dite, soient en même temps, très chers aux traditionnistes. Mais le célèbre auteur italien a puisé tellement à pleines mains dans le trésor de la littérature populaire, que ceux qui voudraient étudier à fond l'humour du peuple, ne pourraient guère se passer de son livre.

Bien que les Facéties fussent adaptées en français dès 1480 environ, (par Guillaume Tardif), il a fallu attendre jusqu'au dernier quart du XIXe siècle pour avoir une *traduction* de ce livre. Ce fut celle de J. Liseux, publiée dans la Petite collection elzévirienne.

La traduction de M. Pierre des Brandes (pseudonyme), est donc la dernière. Mais je dirai que pour tous les folkloristes, elle est la bienvenue. Ceci pour plusieurs raisons. D'abord elle est littérale et en même temps très littéraire, deux qualités qui ne vont pas toujours de pair. Puis elle est précédée d'une étude très substantielle, de P. Des Brandes sur le Pogge, sa vie, son œuvre et ses traducteurs. Elle est suivie de la traduction de deux autres petits traités de Pogges, dont le premier : « Description des bains de Bade », est très intéressant au point de vue de l'histoire des mœurs.

Ce n'est pas tout. A chaque conte de Pogge, M. P. des Brandes a joint une liste de ses adaptations et imitations littéraires et folkloristes. Il est sûr que ces listes pourraient être parfois allongées, mais telles qu'elles sont, elles sont pleinement dignes d'intérêt.

Bien curieux sont aussi les essais d'explication rationaliste, dirais-je, de ces gaies anecdotes. Presque chaque facétie a été le sujet de divagations pareilles. M. Des Brandes a eu une idée très heureuse d'en communiquer un certain nombre.

A la fin de ce livre se trouve un appendice contenant 35 imitations françaises du XVIIIe siècle) de différentes facéties de Pogge. Le livre est terminé par un excellent index, comptant à lui seul 28 pages.

V. Bugiel.

Le commandant de Pimodan. *Promenade en Extrême Orient*. Paris, Honoré Champion, in-8 carré, de p. VIII 378.

La partie la plus considérable et aussi la plus intéressante de ce livre est celle qui a trait au Japon où l'auteur a rempli pendant plusieurs années les fonctions d'attaché militaire. Elles lui ont permis de voir beaucoup de choses de près, qui ne sont pas accessibles aux voyageurs ordinaires. Il les a observées avec curiosité et sans parti pris, et racontées dans une langue vive et agréable, mais sans surcharges descriptives. Plusieurs observations touchent à nos études : à un certains temps les femmes mariées viennent planter un arbre pour obtenir la paix dans leur ménages ; M. de P. a assisté aux funérailles d'une impératrice qui s'achemine vers sa dernière demeure en passant par un pont qui se nomme le Pont des Mort. C'est alors seulement que l'âme quitte le corps, croyance qu'il est curieux de rapprocher de celle de certaines provinces de France où la séparation n'a lieu qu'au cimetière. Sa mission terminée, l'auteur a passé par le pays des Aïnos, que l'on regarde comme les aborigènes du Japon ; il les décrit de *visu*, et nous donne quelques détails sur leurs idées religieuses. Parmi leurs dieux secondaires, les plus vénérés sont le génie des rivières, parce que l'on ne saurait vivre sans eau, puis ses fils le génie des forêts qui protège les chasseurs et le le génie du feu, maître des flammes qui servent à cuire les aliments. Dans l'un de leurs principaux villages, il fut témoin d'une gracieuse danse nationale qui porte le nom de danse des oiseaux : les danseuses s'accroupissent en plusieurs files parallèles, agitent les bras, et commencent à pousser de petits cris joyeux qui imitent le chant des petits oiseaux ; elles se relèvent peu à peu et se balancent sur un rhytme qui s'élève, enfin toutes debout, sautillant légèrement d'un pied sur l'autre, accentuant le balancement du corps, faisant flotter leurs larges manches, redoublant leurs cris chaque fois plus allègres, semblent prêtes à s'envoler. P. S.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

G. Pitrè. *Le Tradizioni popolari nella Divina Commedia*. Palerme, in-8 de pp. 34.

M. G. P. a relevé les emprunts faits par Dante aux croyances et aux superstitions populaires de son temps, et il les a rapprochées de celles que l'on retrouve encore de nos jours dans les traditions de l'Italie et de plusieurs autres pays. Quarante-trois passages de la *Divine Comédie* sont notés et commentés dans cette intéressante monographie.

Léon Marillier. *Compte-rendu sommaire du Congrès de l'histoire des Religions*. Imprimerie Nationale, 1900, in-8.

Paul Sébillot. *Compte-rendu sommaire du Congrès des Traditions populaires*. Imprimerie Nationale, 1901, in-8.

A. Perrault-Dabot. *Les archives de la Commission dee Monuments historiques*. Paris, Lechevalier, in-8 de pp. 30, avec gravures.

Julien Tiersot. *Gabriel Vicaire.* Bourg-en-Bresse, in-8 de pp. 31 (Ext. des Annales de la Soc. d'émulation de l'Ain).

Bio-bibliographie intéressante et très documentée de ce délicat poëte et traditionniste.

Paul Sébillot. *Le Folk-lore des pêcheurs.* Paris, J. Maisonneuve, in-12 elzévir de pp. XIII-389 (5 fr.).

Livre Ier : La Vie du pêcheur. Livre II : La Pêche et les bateaux. Livre III : Littérature orale des pêcheurs.

Articles à signaler

(*Revues non traditionnistes*)

Nous serions obligés à nos lecteurs de nous signaler pour cette rubrique, que nous nous proposons de continuer, les articles de folk-lore qui paraissent dans les revues et journaux de province.

— L'Evolution du Costume. (Félix Regnault). *Revue scientifique*, 27 janvier 1901. (Conférence transformiste annuelle de la Société d'Anthropologie, avec figures.)

— Superstitions relatives à l'agonie. *Chronique Médicale*, 1er mars 1901.

— *Revue régionale illustrée. Bulletin de l'Œuvre des Voyages scolaires.* — 31 déc. 1899 : *Les Veillées rustiques autrefois en Champagne* (par Remi Lorrain), 31 mars 1900 : *Les Musées provinciaux d'Ethnographie* (docteur O. Guelliot), 31 décembre 1900 : *Le Champenois* (O. Guelliot). — *Vieux Noëls* (par Remi Lorrain).

— La donzelle de Fontenay (H. B.). *Vendée historique.* Fontenai-le-Comte (5 janvier 1901). Les *Garaches de la Garnache* (H. B.), Dévotions populaires en Vendée (5 février 1901).

— L'aguilhaneu (A. Couteaux), *Le Temps*, 29 janvier 1901.

— Notes pour servir à la récolte des Traditions de la Mer. (Paul Sébillot). — Traditions populaires du Vimeu (Lucien de Chantereine), *La Jeune Picardie*, janvier 1901.

NOTES ET ENQUÊTES

*** *Dîner de Ma Mère l'Oye.* — Le 119e dîner de Ma Mère l'Oye — qui serait le 121e, si l'on comptait les Dîners des Congrès de 1889 et de 1900 — a eu lieu le 31 janvier 1901, à l'Hôtel des Sociétés savantes, sous la présidence de M. Charles Beauquier, président de la Société. Plusieurs de nos collègues s'étaient excusés, quelques-uns en raison de leur état de santé. Les autres convives étaient MM. Emile Blémont, A. Certeux, Henri Cordier, Paul Guieysse, Gustave Fouju, Dr Marty, Paul Sébillot, le capitaine René Stiébel. M. Stiébel a donné des détails très intéressants sur les chansons qui sont chantées par les soldats et qui appartiennent à deux catégories très différentes : les unes sont des parodies ou des chansons tellement salées qu'elles ne pourraient entrer que dans des recueils de Κρυπτάδια, d'autres sont des chansons populaires de diverses provinces. Une conversation s'engage sur l'utilité qu'il y aurait à dépouiller les anciens auteurs, traditionnistes sans le savoir, qui ont souvent enregistré des faits curieux, ainsi que le démontre la série *Petites Légendes locales*. M. Sébillot

ajoute que certains glossaires anciens, tels que le Dictionnaire breton de Grégoire de Rostrenen, contiennent aussi des constatations intéressantes qui se rattachent à nos études. M. Emile Blémont, qui fait partie, ainsi que M. Sébillot, du comité du monument à Gabriel Vicaire, qui fut l'un des convives du dîner, annonce que l'on a accordé dans le Jardin du Luxembourg, un emplacement pour celui qui sera érigé à notre ancien collègue, et dont l'exécution a été confiée au sculpteur Injalbert.

Les Souscriptions sont reçues chez M. André Foulon de Vaulx, 139, faubourg Saint-Honoré, à Paris.

⁂ *Dîner Gabriel de Mortillet.* Le 12e de ces dîners, qui réunit mensuellement les membres de l'Association d'Excursions scientifiques, a eu lieu le 9 février, au Restaurant Oriental. Ainsi que le promettait un très joli menu dessiné par le président Adrien Mortillet, on n'y a servi que des mets grecs. Au dessert, M. Paul Sébillot a parlé du Congrès régional d'Abbeville, auquel la Société d'Excursion a promis de prendre part, et il a signalé aux convives l'intérêt qu'il y avait à recueilllir les légendes et les superstitions mégalithiques. Plusieurs d'entre eux ont exibé de très belles pièces préhistoriques et notre collègue M. Gustave Fouju, l'un des secrétaires du dîner, a présenté des pâtisseries populaires de Fontainebleau, figurant quelques autres animaux, et en particulier un cerf analogue à celui qui est reproduit t. X, p. 644 de cette revue.

⁂ *Nominations et distinctions.* — Parmi les récentes promotions dans la Légion d'honneur, il en est deux que nous enregistrons avec un grand plaisir. Notre collègue, M. Luc-Olivier Merson a été nommé officier ; c'est un des seuls peintres français qui se soit inspiré de la légende et qui ait bien compris toutes les ressources que les arts du dessin peuvent en tirer ; il leur doit peut-être la partie la plus originale de son œuvre, déjà considérable ; M. d'Arbois de Jubainville, président honoraire de la Société des Traditions populaires, a été également fait officier. Tout le monde connait ses belles études sur les choses celtiques, et ceux qui s'occupent des Traditions populaires savent qu'il leur a donné, très justement, une large place dans ses livres. Nous remarquons aussi parmi les officiers de l'Instruction publique promus à l'occasion de l'Exposition, notre collaborateur M. Olivier de Gourcuff, Directeur de la *Revue de Bretagne et de Vendée*, qui y a toujours donné l'hospitalité aux traditions populaires.

⁂ *École de Psychologie*, 49, rue St-André des Arts. — Parmi les cours professés à cette école nous remarquons les suivants :

Psychologie des foules et Folklore, M. le Dr Henry Lemesle, professeur : De la suggestion dans les superstitions populaires. Les mercredis, à cinq heures et demie, à partir du mercredi 23 janvier. — *Hypnotisme sociologique*, M. le Dr Félix Regnault : La vie de Jésus devant l'hypnotisme. Les mardis et vendredis à 5 heures, à partir du mardi 22 janvier.

⁂ *La tête du sanglier.* — Dans les Ardennes belges les paysans prétendent que certains os de la tête du sanglier offrent l'aspect d'une Croix.

(Comm. de M. Alfred Harou).

⁂ *Lune cornée.* — Pourquoi les anciens alchimistes nommaient-ils « *lune cornée* » le chlorure d'argent ?

(Comm. de M. Alfred Harou).

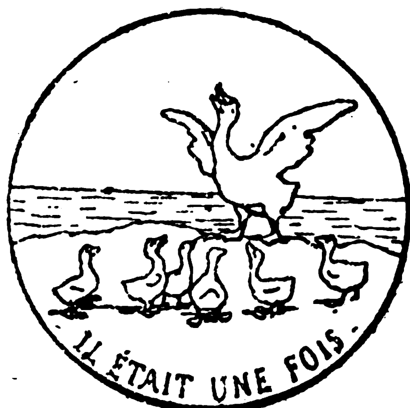
Le Gérant, A. CERTEUX.

BAUGÉ (MAINE-ET-LOIRE). — IMPRIMERIE DALOUX

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE



TOME XVI
16e ANNÉE. — N° 4. — Avril 1901

PARIS

ÉMILE LECHEVALIER
39, Quai des Grands-Augustins

ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte

LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
J. MAISONNEUVE
6, rue de Mézières et rue Madame, 26

Prix de ce Numéro : UN franc vingt-cinq

SOMMAIRE

ILLUSTRATIONS

Adresser tout ce qui concerne la rédaction et l'administration à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel.

La cotisation des sociétaires, donnant droit à l'envoi gratuit de la REVUE est fixée à 15 francs par an (France et Union postale). Le prix de l'abonnement, pour les non-sociétaires, est de 15 francs par an pour la France et de 17 francs pour l'union postale.

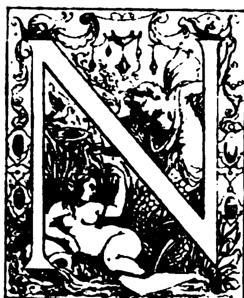
REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

16e Année. — Tome XVI. — N° 4. — Avril 1901.

LES SORCIERS DANS LA RÉGION TROYENNE



OTRE région a possédé autrefois de nombreux sorciers ; et si rares sont les faits constatant cette existence, elle est surabondamment prouvée par les allusions répétées que l'on trouve à ce sujet dans la législation religieuse locale, ainsi qu'on le verra dans la suite de cet article.

Réunissons d'abord quelques faits empruntés à des auteurs et à des conteurs du pays.

« Le sabbat avait lieu sur le territoire de Pouan [1], entre cette commune et Villette. On raconte que l'abbé Briolat, curé de Pouan en 1746, voulut s'assurer par lui-même si les êtres fantastiques qui venaient faire le sabbat et qui effrayaient par leurs apparitions malignes les gens du pays, étaient bien comme on les lui avait dépeints. Il se rendit sur le théâtre où s'accomplissaient les sabbats, près d'un trou mystérieux qu'on appelle aujourd'hui le Trou-aux-Puces. En approchant, il aperçut les êtres fantastiques qui sautaient, dansaient, gambadaient à qui mieux mieux, en faisant des rondes. — « Si tu viens au nom du Dieu vivant, dit le prêtre, approche ; si, au « contraire, tu viens au nom de l'esprit mauvais, retire toi. » — Et le malin esprit disparut aussitôt.

« Ces scènes sataniques avaient lieu aussi entre Pouan et Bessy,

1. Pouan, arrondissement et canton d'Arcis-sur-Aube.

dans des bas-fonds situés au bord du chemin vicinal qui conduit de Pouan au dit Bessy. »

(Appendice à la *Notice sur le village de Pouan*, dans *l'Arcisien* de 1866, p. 111.)

Le sorcier de village. — Pour se venger du dédain que lui valait sa mauvaise conduite, Gaupin, un auvergnat dépaysé, trouva moyen de semer des vipères dans toutes les écuries et les étables du pays, et fit périr ainsi nombre d'animaux, sans qu'on pût parvenir à le pincer sur le fait. Alors... « une véritable terreur s'empara des habitants de B...; quelques-uns avaient vu Gaupin prendre à la main des couleuvres dans les halliers qu'il défrichait. « C'est lui, bien sûr, mais comment fait-il ? Par où passe-t-il ? C'est que les vipères obéissent. il les *enchante* ; elles vont où il les envoie ! Mais que faire à un sorcier ! On *fit* sa soumission respectueuse. Les reptiles eurent plus d'influence que l'Evangile. On flatta l'Auvergnat, on l'occupa, on lui fit des cadeaux, on le prit par les sentiments ; il devint le roi du village ; tout le monde le saluait quand il passait, se taisait quand il parlait, baissait la tête quand il était mécontent.

« Les vipères restèrent dorénavant dans les trous et dans les fourrés d'épines noires. On ne constata plus que quelques rares accidents, chez les récalcitrants qui osaient encore parler mal de Mme Gaupin. »

(Alphonse Baudouin, *Drames de village*, 1876 : *La vengeance est à Dieu*, p. 72.) — Cette anecdote n'est probablement pas exacte quant au nom du personnage, mais elle a dû se passer dans la région de Clairvaux (Aube), pays de l'auteur, qui est né à Fontette.

Les anciens racontaient que jadis, dans une ferme du Grand-Saint-Georges [1], située près d'une ancienne chapelle érigée en cet endroit, il venait tous les jours s'asseoir au coin de l'âtre un « jeune garçon coiffé d'un bonnet vert et lisant dans un livre écrit en gothique », lequel garçon disparaissait subitement à un moment donné, comme il était venu. On ajoute qu'en lui disant : « Range-toi [2], *Bonnet vert* », il se rangeait sans dire un mot pour reprendre sa place aussitôt qu'elle était libre de nouveau.

(Raconté par M. Célestin Moriat, publiciste, né à Vallant.)

Le moissonneur trop diligent. — « A l'époque de la moisson, des ouvriers en quête de travail rencontrèrent un étranger qui leur demanda de se joindre à eux. On l'accepta, quoiqu'avec un peu de répugnance. Le soir même, du travail leur est offert dans une grosse ferme ; le lendemain, de très bonne heure, on se met à l'ouvrage.

1. Ham. de Vallant-Saint-Georges, arrond. d'Arcis, cant. de Méry (Aube).
2. Dérange-toi, fais-moi place.

Arrivé dans le champ, l'étranger leur dit : « Il faut se reposer jusqu'à la soupe ». Refus obstiné des moissonneurs. Excitation nouvelle de la part de l'étranger, ou plutôt du sorcier, car c'en était un. Les moissonneurs se laissent cependant convaincre. La soupe mangée : « Reposons-nous jusqu'au dîner », dit l'étranger. La même scène recommence. Après dîner, il fallut bien songer à la besogne ; mais le sorcier leur dit : « Ne vous mettez pas en peine, cette pièce, qui est de vingt journaux, sera faite ce soir entre nous quatre ». Les moissonneurs se récrient, disent que c'est impossible : « Ne mettez pas une seule gerbe en croix, répond le sorcier, et je vous réponds du travail ». Aussitôt le blé se mit à tomber avec abondance sous des mains invisibles. En moins de deux heures, la pièce était faite. Nos braves moissonneurs, un peu effrayés, rentrèrent à la ferme. Le maître, pour se moquer, leur dit en se mettant à table : « Votre ouvrage est déjà fini ? La pièce est faite ? » Sur leur réponse affirmative, le maître resta fort étonné. Le lendemain, il visita le champ et fut surpris de voir l'ouvrage entièrement fait. Il rentra tout ahuri chez lui, manda ses moissonneurs, les paya et les congédia aussitôt, quoiqu'il eût encore beaucoup de travail à faire. Le sorcier partit de son côté, les moissonneurs allèrent chercher de l'ouvrage ailleurs, jurant de ne plus accepter de compagnon inconnu. »

(Conté par M. Rosé Lépicier, dit « l'aveugle de Fravaux » (Aube, arrond. et cant. de Bar-sur-Aube.)

Le sorcier et le loup-garou [1], appelé aussi voirloup [2], faisaient un pacte avec le diable. Ce pacte était écrit sur un parchemin vierge, avec le sang du contractant. Il paraît que ceux qui traitaient avec le diable étaient obligés de lui donner des garanties et de s'en rapporter à sa parole. L'*Almanach de Troyes* pour l'année 1848, publié par MM. A. Aufauvre et Gadan, donne, sous le titre *les Revenants et les Loups-garous* (p. 98 à 103), une série d'histoires locales sur ce sujet, précédée de la copie d'un pacte soi-disant passé, au XIIIe siècle, entre Lucifer et un nommé Girodin. Cet acte est écrit en latin ; mais les auteurs en donnent la traduction suivante :

« Seigneur et maître, Lucifer, je te reconnais comme mon Dieu et souverain, et je te promets de te servir et de t'obéir tant que je vivrai, et j'abandonne l'autre Dieu et Jésus-Christ, et les autres saints et saintes, et l'église apostolique et romaine, et tous ses sacrements, et toutes les oraisons et prières que les fidèles pourraient faire afin

1. *Garoüage*, fête, débauche ; de *Carroux* dans Borel ; loup-garou a peut-être la même origine. (Grosley, *Vocabulaire troyen*, in *Ephémérides troyennes*, t. II, p. 172.)

d'intercéder en ma faveur. Et je te promets de faire autant de mal que je pourrai, et de pousser tous les autres au mal. Et je renonce de tout mon pouvoir à Chrême et Baptéme, et à tous les mérites de Jésus-Christ et de ses saints. Et si je cesse de te servir et de l'adorer, et si je ne te fais pas trois fois par jour une offrande de moi-même, tu prendras ma vie comme ta propriété...

« Fait l'an et jour.

« Moi GIRODIN. »

Voici quelques-unes des histoires de loups-garous contées par l'*Almanach de Troyes :*

« En 1761, trois amis revenant, vers une heure du matin, de souper à Saint-Martin-ès-Vignes [1], aperçurent, près de la chapelle Sainte-Jule, un grand feu *qui ne touchait pas à terre* et autour duquel plusieurs personnes dansaient une ronde. Cela leur paraissant extraordinaire, ils approchèrent, et l'un d'eux reconnut son compère parmi les danseurs. On leur offrit un verre de vin qu'ils refusèrent. Rentrés en ville, ils virent, près de la ruelle des Chats [2], un *énorme* chat noir dont les yeux flamboyaient comme des étoiles. Le plus rapproché de l'animal ramassa une pierre qu'il lui lança. Le chat s'enfuit dans la ruelle en criant de toutes ses forces : *Diable ! Diable !* — C'est le voirloup ! se dirent en même temps et à voix basse nos trois amis ; et chacun d'eux, plus mort que vif, regagna son domicile au plus vite.

« Le matin, au petit jour, un apprenti serrurier venait dire, au jeteur de pierre, que son maître désirait lui parler de suite. Il s'empressa de se rendre à l'invitation et trouva son compère (car c'était lui) couché et en proie à de vives douleurs. Voyez, compère ! lui dit le visité, en soulevant avec peine son bras gauche, voyez comme vous m'avez arrangé cette nuit. C'est moi qui étais le gros chat noir, et votre pierre m'a démis l'épaule. Vous avez eu du bonheur que je vous connaissais, car, n'ayant pas *fait sang,* vous étiez trois hommes perdus ; je vous aurais dévorés... Je vous demande le secret ; gardez-le bien, si vous ne voulez pas qu'il vous arrive mal. »

« Les sorciers allaient au sabat, montés sur des manches à balai, et c'est par la cheminée qu'ils sortaient. A cet effet, ils se frottaient d'une certaine graisse que leur donnait le diable, et dont lui seul connaissait la composition. A califourchon sur cet étrange bucéphale, et rapides comme des flèches, ils traversaient les airs sans crier gare !

1. Village situé près de Troyes, annexé à la ville en 1855.

2. Ruelle de Troyes, fameuse par son étroitesse : elle a été souvent reproduite par le dessin.

« Un brave boucher de Ricey-Haute-Rive [1] revenait, une nuit, tranquillement monté sur son cheval qui trottait l'amble. Il reçut à la tête un choc assez violent qui enleva son chapeau. Cela lui parut d'autant plus étrange qu'il était en plaine, qu'il ne faisait point de vent et qu'il n'y avait ni arbre ni buisson Il ne fut pas peu étonné, en regardant en l'air, de voir deux vieilles femmes qui chevauchaient sur des manches à balai, et plus vite que lui. Il lui fut impossible de les reconnaître.

Autre histoire :

« Un vigneron de Javernant [2], accolant sa vigne, fut obligé de se mettre à l'abri à cause d'un orage. La pluie avait presque cessé, et il ne restait plus au ciel qu'un petit nuage bien noir qui paraissait descendre assez rapidement à terre. Effectivement, il vit le nuage s'abattre tout près du buisson où il se trouvait, et y déposer une de ses voisines, qui avait la réputation d'être sorcière et de faire grêler les vignes des autres. — « Tu ne nieras pas, lui dit-il, que tu aies fait un pacte avec le diable ! » Et, saisissant aussitôt un échalas des plus neufs et des plus forts, il tomba à tour de bras sur la sorcière, et ne cessa de frapper qu'après l'avoir tuée. Après s'être assuré qu'elle était bien morte, il alla chez lui chercher une pioche pour enterrer le cadavre. En passant devant la maison de la sorcière, il fut bien étonné d'y voir cette femme occupée à faire une omelette, et, surtout, de lui entendre dire avec un rire diabolique : « *Tu creyos b'en m'avoir tuée ; mais tu t'as trompé, ço ein bouchon qu't'as battu. Tu m'le paieras p'us cher qu'au marché.* » — Puis elle souffla, dans la direction du pauvre homme épouvanté, une flamme bleue qui vint le toucher.

« Le vigneron, effrayé de ce qu'il avait vu et entendu, rentra chez lui tout malade, se mit au lit, et trois jours après il était mort. »

Voir encore sur ce sujet : *Récits de sabbats dans la forêt de Clairveaux*, que nous avons publiés dans la *Revue des Traditions*, d'après M. Alphonse Baudouin, en octobre 1898, p. 547, ainsi que *le Refrain à compléter*, dans la *Revue* de 1896, p. 326.

Homme brûlé comme sorcier. — « Il y a environ trente ans que le fils d'un meunier de Lesmont [3], âgé de quinze à dix-huit ans, fut attaqué d'une maladie d'esprit. En vain, pour le guérir, le père et la mère le conduisirent à divers pélerinages. La démence et la

1. Ricey-Haute-Rive, comm. des Riceys, ch.-l. de canton, arrond. de Bar-sur-Seine.

2. Javernant, arrond. de Troyes, cant. de Bouilly.

3. Lesmont, arrond. de Bar-sur-Aube, cant. de Brienne.

fureur devinrent périodiques. Enfin, on persuada au meunier qu'un sorcier avait jeté un sort sur son fils. Le père et la mère, ajoutant foi à ces discours, crurent voir l'auteur de cette maladie dans un mendiant qui affectait de se faire passer pour sorcier. Deux particuliers furent députés pour aller chercher ce prétendu magicien. Il fut entraîné dans la maison du meunier, où il lui fallut céder à la force. On allume un grand feu, on suspend un cœur de bœuf au-dessus du foyer, on évoque les esprits infernaux ; on pique ce cœur avec des aiguilles, tandis qu'on fait chauffer les pieds du malheureux prétendu sorcier, au point qu'il en mourut dans les vingt-quatre heures. L'affaire éclata, la justice fit informer, les accusés furent condamnés par contumace à être pendus. Les coupables s'expatrièrent, leurs biens furent confisqués, et l'infortuné mendiant fut la victime de la crédulité, de la superstition et du fanatisme. »

(COURTALON, *Topographie historique de la ville et du diocèse de Troyes*, 1784, t. III, p. 413.)

Terribles suites d'une consultation de « contre-sorcier. — « Dans le village de Cerisiers-en-Othe, à neuf lieues et demie, au sud-ouest de cette ville, diocèse de Sens, la femme du nommé Frodin, cossonier, languissoit depuis longtems, et n'avoit point trouvé dans les secours de l'art de soulagement à ses maux. Sur la prétendue inefficacité des remèdes peut-être mal administrés, les voisins et les parens conclurent qu'elle étoit ensorcelée, et qu'il falloit, pour la soulager, avoir recours au *Devin* ou Contre-Sorcier. Le nommé Galicien jouissoit dans le canton de la réputation du plus fameux Maître en cette science, et on fut le chercher à Dixmont, sa résidence, village distant d'une lieue et demie de Cerisiers. Sur l'exposé, le Magicien promet une guérison sûre. D'après son avis, la malade se prépare à l'opération en faisant dire quelques messes. Enfin, il arrive chez Frodin le samedi au soir 25 octobre dernier, s'enferme avec la malade, son mari, son gendre et sa fille dans une chambre. Pour empêcher le Démon de pénétrer par quelque ouverture et de s'opposer à l'exécution du sortilége, ou que le sorcier contre lequel il alloit instrumenter ne fut à portée d'entendre ou de voir, il bouche complétement, avec deux bottes de foin et une planche, l'ouverture du tuyau de la cheminée, ferme avec la même exactitude toutes les issues de la chambre et jusqu'au plus petit trou, par lequel le Malin auroit pu avoir accès. Ce préliminaire rempli, il allume du charbon et y met griller un cœur de bœuf, percé de clous et d'aiguilles d'acier qu'il avoit fait acheter à cet effet, *sans marchander*. Cette opération se continue dans la nuit ; mais le lendemain matin, 26 octobre, la

fille de Frodin, dont le mari étoit un des coopérateurs ou témoin du sortilége, inquiète de ne point voir la porte s'ouvrir, y frappe à plusieurs reprises, et voyant qu'on ne lui répondoit point, la fait enfoncer par un serrurier. Une vapeur épaisse en sort aussitôt ; le serrurier se sent frappé comme d'un coup de vent très lourd, qui exhale une puanteur détestable ; et les premiers objets qui se présentent, sont son père, sa mère, son mari et sa sœur renversés morts les uns sur le lit, les autres sur le plancher de la chambre, et le Sorcier Galicien également mort, mais dans la posture et avec la préparation nécessaire pour satisfaire à un besoin pressant, accroupi contre la porte. A cet affreux spectacle, cette femme infortunée tombe évanouie. Des voisins accourent, la portent dans son lit ; mais soit l'effet de la vapeur méphitique qui l'a saisie à l'entrée de la chambre, soit que la révolution opérée par la vue du désastre de sa famille ait attaqué le principe de vie, elle est actuellement dans le plus grand danger. Les habitans du village, loin d'attribuer cette catastrophe funeste à la vapeur combinée du charbon et du cœur de bœuf brûlé dans un endroit dépourvu d'air, ont cru que c'étoit l'effet du pouvoir du Démon, qui avoit tordu le cou à toutes ces malheureuses victimes de leur crédulité, que le Contre-Sorcier n'ayant pas rempli avec assez d'exactitude les formes des conjurations, et pris des précautions suffisantes pour empêcher l'introduction du Malin, avoit attiré par cette irrégularité la vengeance du Diable qui l'en avoit puni lui et la famille de Frodin.

« Le curé de Cerisiers, quoique très convaincu de la véritable cause de la mort de ces infortunés, vu l'état de superstition dans lequel ils étoient péri, n'a cependant pas voulu prendre sur lui de leur accorder la sépulture avant d'avoir prévenu ses supérieurs ; et n'a satisfait, à leur égard, que le 29 octobre aux devoirs d'usage, après en avoir reçu des ordres positifs. »

(*Journal de Troyes* du 5 novembre 1783, p. 181.)

Certaines localités avaient la renommée de renfermer des sorciers ; ainsi, on disait :

De Macon [1] : pays de sorciers ;

De Galilée [2] :

A Galilée,
Douze maisons, treize sorciers [3] ;

1. Arrond. et cant. de Nogent-sur-Seine (Aube).
2. Hameau aujourd'hui désert de la commune de Laines-aux-Bois, près Troyes.
3. A rapprocher de ceci :

On trouve à Orquevaux
Plus de sorciers (*ou* de putains) que de chevaux.

De SOGNES[1], que dans ce pays les habitants étaient tous sorciers et voleurs ;

De BLUNAY[2], que les habitants étaient sorciers, qu'ils donnaient la diarrhée, faisaient danser les cochons dans les *seues* ; ils auraient fait, entre autres choses, qu'un enfant rongeait continuellement ses mains[3].

La croyance au pouvoir des sorciers n'est pas entièrement disparue de nos contrées.

Le *Petit Républicain de l'Aube*, du 17 septembre 1890, racontait cet exemple d'un jeune homme de Gomméville, petit pays de la Côte-d'Or[4], à 1.400 mètres de Mussy-sur-Seine (Aube), « qu'on accuse de jeter des sorts, de donner des poux, de faire perdre la tête aux gens, d'empêcher — ce qu'il fait en ce moment — une femme de satisfaire ses besoins naturels. On dit encore qu'il oblige certains individus à aller se noyer, empêche les bonnes paysannes de faire leur beurre, commande aux vaches de ne plus manger et aux chevaux de ne plus se laisser mettre de licous.

« Quand les personnes sur lesquelles il a jeté ses sorts sont désespérées et ne savent plus à quel saint se vouer, survient, dit-on, un bonhomme qui demande 5 francs pour réagir. On les lui donne, il chante, gambade devant les bêtes ou devant les gens et la farce est jouée.

« Quand on parle de tout cela au sorcier, il rit, mais néanmoins il n'en mène pas large actuellement, car on a menacé de le tuer. A Mussy, comme à Gomméville, beaucoup croient au mauvais œil. »

Quelque temps après, on annonçait que le fameux *enleveur de sorts* avait quitté furtivement le pays. « Ce misérable, recouvert de vêtements sordides, avait fait croire à un certain nombre de nigauds

(A. D., *Blason populaire de la Haute-Marne*, nos 190 et 191.) — Orquevaux, arrond. de Chaumont, cant. de Saint-Blin.

Et encore de ceci :

A Racine,
Autant de sorciers que d'épines.

(C. MOISET, *les Sorciers de Chéu. Annuaire de l'Yonne*, 1876, p. 22 à 26.) — L'auteur cite encore comme pays de sorciers, dans son département : Montigny-le-Roi, Vaumont, La Beugnon (Ham. d'Arcy-sur-Cure).

1. Sognes, arrond. de Sens (Yonne).

2. Blunay, arrond. de Provins (Seine-et-Marne). — Nous avons rapporté autrefois (*R. T. P.*, 1892, p. 383) l'anecdote d'une femme de Blunay qui, ayant donné des poux à un enfant, fut obligée par le curé, qui pratiqua sur elle l'envoûtement, à venir les retirer.

3. On raconte toujours par ici que les Bohémiens avaient des procédés pour faire des farces aux personnes qui ne leur donnaient pas l'aumône ; la plus classique consistait à glisser dans le pot du vif-argent qui en faisait sortir le contenu, surtout quand c'étaient des haricots. On dit aussi — sans l'expliquer — qu'ils faisaient voyager les rideaux sur les tringles. (Voir : *Notes sur les Bohémiens*, par Paul Sébillot, *R. T. P.*, 1888, p. 648-650).

4. Arrond. de Châtillon-sur-Seine.

et de nigaudes de Gomméville qu'une famille intelligente et estimée de cette commune, composée du père, de la mère et de quatre fils, donnait *des sorts* et ne pouvait *les enlever*.

« ... Certains habitants avaient pris la résolution de ne plus fréquenter, ni employer à leurs travaux, les prétendus *donneurs de sorts*. »

Plus récemment encore, le même journal enregistrait l'arrestation d'un nommé François Chuchu, conduit à Poitiers par la gendarmerie de Troyes et inculpé de complicité d'escroquerie Il était l'associé d'une somnambule à laquelle une bonne femme qui voulait se débarrasser de son mari s'était adressée. Il s'agissait de renouveler les « envoûtements » de René le Florentin et autres, et de jeter au pauvre homme un sort qui le ferait mourir. La somnambule avait touché pour cela 600 francs et Chuchu en avait prélevé 200. Ce n'est pas le seul exploit qui lui soit reproché. Il s'introduisait dans les maisons tandis qu'un copain y entrait, déguisé en diable, par la cheminée, et, profitant de l'effroi des bonnes gens qui se croyaient en butte aux tracasseries de messire Satanas, il commandait à celui-ci de s'en aller ; pour récompense, le diable s'étant esquivé par où il était venu, il demandait 100 francs pour le service rendu. Cette opération a, paraît-il, été renouvelée plusieurs fois. »

LOUIS MORIN.

(*A suivre.*)

ANCIENNES PRIÈRES EN PATOIS D'AUVERGNE

I

PRIÈRE A SAINTE BARBE

SINTO Barbo, vierdzo martyro, voutro sinto neu, morto pacheu, fatzai lo gracho que meurint pai sin confecheu. Gardai-nus de fio et d'aigo, de mort subito, d'intre lais mais de lo Djustiço. Sint outino, foutino, boutai voutro Cliaro [1] scubre mo têto ; sins garitai, Djesus lai voué intrai.

Traduction

Sainte Barbe, vierge martyre, par la nuit de votre sainte mort et passion, faites la grâce que nous ne mourrions pas sans confession. Gardez-nous du feu et de l'eau, de morte subite et des mains de la

justice. Saint-Outine, Foutine, mettez votre claire[1] sur ma tête; sans tarder, Jésus y va entrer. (*Receuillie par Michel Brunel, cultivateur, à Gerzat*).

II

LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST

La Passion de Jesus-Christ, oh ! qué faut boun l'entendro ! Intendez-lo, petiouts et bels, tous lous dzours d'ordouninço. Auxquels que l'inteudro, merito recoumpenso ; auxquels que nés l'intendro pas, ques ne lo diro pas, merito penitinço. Jesus s'im bo pel pays per fairo penitenço ; dins son camis rencoutrait les Trente Juifs ensemblo ; dès leur copel, dès leur ramel li fouaire lo reverenço. Jesus Juna pindint quaranto tjours et quaranto neus res pindro. Souque lou dimancho del ramel, prenques uno poume d'ourange ; la poué pas fini, nin foué part aux anges. Sadic Saint Pierre et Saint-Jean, que la trahisoune es grando. Jesus li dio auvon que siasque divendro, sous lo berro pus grando. Tu béiras lei maires ploura et les éfants de même ; tu béiras lo luno mounta et lou souleil descendro. Vous beirez la mer flamboya coumo un flambo que flambo.

Croucou passo pel lo,
Trupilliero, beni Diu, lou certou.

Traduction

La passion de Jésus-Christ, ah ! qu'il fait bon l'entendre ; entendez-là petits et grands, tous les jours d'ordonnance. Qui l'entendra, qui la dira mérite récompense ; qui ne l'entendra pas, qui ne la dira pas, mérite pénitence. Jésus s'en va par le pays pour faire pénitence. Dans son chemin il a rencontré les trente Juifs ensemble. De leur chapeau, de leur rameau, lui ont fait la révérence. Jésus jeuna pendant quarante jours et quarante nuits, sans rien prendre. Le dimanche des Rameaux, il prit une pomme d'orange ; il ne put pas la finir, il en fit part aux anges. On dit Saint Pierre et Saint Jean que la trahison est grande. Jésus leur dit : Avant qu'il soit vendredi, tu la verras plus grande. Vous verrez les mères pleurer et les enfants de même. Vous verrez la lune monter et le soleil descendre. Vous verrez la mer flamboyer, comme un flambeau qui flambe[1].

Croucou passo pel lo,
Trapilliero, beni Dieu, lou certou.

(*Recueillie du patois de Laroquebrou (Cantal) et traduite par Mlle Mathilde Cornu*).

1. Votre voile ?
2. V. *Melusine*, tome V, n° 3, p. 23, où se trouve un récit populaire de la

Voici un ancien air de la Passion que j'ai autrefois entendu chanter souvent en Limagne. Il s'applique à des vers de quatorze pieds avec une césure après le huitième, ou à une alternance en vers de huit et de six pieds. C'est une versification semblable à celle des chants de la Passion donnés par Mélusine, tome V, n° 3, p. 49-53.



III

LAIS VERVAIS-DIEU

Le buon Diu i tant glorieux, la bouno Vierdzo zi tant bello, dissindiudo do Cho bei son *Cher Enfant* intre sous bras. *Mon fils*, lais portais do paradis sont-yais badadais ? — Oui, yais sont badadais. — Quo lais zo badadais ? — Coui Saint Piaire. — Quo lais zo chemointadais ? — Coui Saint Dzan. — Sont-yais bieu chemointadais ? — Oui, ma mouère. — Faut passai po no petito plantsetto pai pu laidzo ni pu itrito que le pio de lo titeto. Cous qui pouiront passai, passaront ; cous qui pourront pai passai, damouraront, credaront pindint sept ans : « Bio sè, bio lé, sale pouère, salo mouére, que me zadré pai appris lais vervais-Dieu, voro que in sé grand. Su bade no grando gordzo mo in allant, dous grands veux mo in tsavant ; in tremble mo no feuillo d'aibre, et me faut damourei ti.

Traduction

Le bon Dieu est tout glorieux, la bonne Vierge est si belle ; elle est descendue du Ciel avec son Cher Enfant entre ses bras. Mon fils, les portes du Paradis sont-elles ouvertes ? — Oui, elles sont ouver-

Passiou ressemblant beaucoup à celui de Laroquebrou, mais en langue française.

tes. — Qui les a ouvertes ? — C'est Saint Pierre. — Qui les a *chemointée*? — C'est Saint Jean. — Sont-elles bien *Chemointées* [1] ? — Oui ma Mère. — Il faut passer par une petite planchette, pas plus large, pas plus étroite que le cheveu de la tête. Ceux qui pourront passer, passeront ; ceux qui ne pourront pas passer demeureront, criront pendant sept ans : « Beau ici, beau là, vilain père, vilaine mère que ne m'avez-vous pas appris les *Verva-Dieu*, maintenant que je suis grand. J'ouvre une grande bouche comme un roulant, deux grands yeux comme un chat-huant, Je tremble comme une feuille d'arbre, et il me faut demeurer là. (*Recueillie et traduite du patois de Gerzat, par Mme Laurent-Tixeront institutrice à Montferrand.*

Les vieilles pièces en patois n'existent plus depuis longtemps ; ce n'est que par un extrême hasard que quelques personnes âgées les gardent encore dans leur mémoire. Elles étaient jadis extrêmement fréquentes. Chaque région et chaque localité avaient les siennes. Elles contiennent toujours des indications originales et intéressantes.

Nous voyons, dans la prière de Sainte-Barbe, que cette vierge était invoquée contre les incendies et les inondations. Les mots *Saint-Outino*, *Foutino*, ne sont guère compréhensibles. Est-ce une allusion lointaine au *Saint-Foutin* de la Creuse et du Puy-de-Dôme, qui a dû jadis remplacer quelque vieille divinité phollique ? Nous ne savons. Quel est encore le nouveau saint, désigné du nom d'*Outino*? Ne serait-ce pas aussi une réminiscence du dieu phollique *Matulinus ?* Nous aurions alors avec la prière de Sainte-Barbe un curieux mélange d'invocation païenne. La dernière phrase ne peut s'expliquer que par une allusion à la communion. Le voile sur la tête, et Jésus qui va y entrer, le démontrent clairement. La prière de la passion de Laroquebrou, nous parle de pomme d'orange. C'est exactement la pomme d'or que les anciens plaçaient au jardin des Hespérides. Il faut remarquer avec attention les deux vers qui terminent ; ils sont formés de mots presque tous inintelligibles. C'est là certainement encore le reste de quelque prière ou invocation antique.

Lais Vervais-Dieu constituent un titre fort curieux. On ne peut guère l'interpréter qu'en le traduisant par *Verba Dei*. Cette prière ne serait autre que les *Paroles de Dieu*.

On trouve dans les prières des rimes, des assonnances qui sont comme un commencement de versification et de poésie. Étaient-elles à l'origine rédigées en vers ? C'est probable. Elles sont le résultat,

1. Le *chemoin* est le liseré qu'on coupe aux étoffes de laine.

le produit direct de l'intelligence populaire. La facture générale, les expériences spéciales, les archaïsmes font de ces compositions des morceaux précieux où l'âme du peuple des campagnes se voit dans toute sa naïveté et sa beauté, de même que sous la couche puissante du culte catholique et des superstitions populaires, on retrouve des restes reconnaissables du paganisme, ainsi dans les vieilles prières en patois, on constate des traces encore apparentes des invocations qui se ratachent aux religions disparues.

Docteur F. POMMEROL.

CONTES ET LÉGENDES ARABES [1].

DXIII

LA MORT D'IBRAHIM



N raconte que lorsque Dieu voulut prendre la vie d'Ibrahim (Abraham) il envoya l'ange de la mort sous la forme d'un vieillard décrépit. Or Abraham, dit Es Saddi en citant ses autorités, était très hospitalier : il nourrissait les gens et leur donnait l'hospitalité. Il était en train de leur fournir de la nourriture quand il aperçut un vieillard très âgé qui s'avançait sur la grande route. Il lui envoya un âne que l'étranger monta. Quand il fut arrivé, Abraham lui présenta de la nourriture. Le vieillard prit une bouchée et voulut l'introduire dans sa bouche : il la mit une fois dans son œil et une fois dans son oreille. Quand il l'eut fait entrer dans sa bouche et qu'elle fut parvenue dans son ventre, elle sortit par son derrière. Abraham avait demandé à Dieu de ne pas prendre sa vie avant que lui même n'eût sollicité la mort. En voyant l'état de l'étranger, il lui demanda : Qu'as-tu, vieillard, pour agir ainsi ? — C'est la vieillesse qui en est cause. — Quel âge as-tu ? — Tant et tant d'années. Abraham calcula et trouva que l'âge du vieillard dépassait le sien de deux ans. Il n'y a que deux ans de différence entre toi et moi, dit-il, et quand j'aurai atteint ton âge je serai comme toi. — Assurément. — Mon Dieu, continua Abraham, prends moi auparavant. Alors le vieillard se dressa et saisit son âme : c'était l'ange de la mort [2].

1. Suite, voir t. XVI, p. 108.
2. Eth Tha'alibi, *Qis'as' el Anbiâ*, Le Qaire, 1298, in-8, p. 84.

DXIV

L'ŒIL ARRACHÉ PAR SCRUPULE

Ka'b elah'bar rapporte qu'au temps de Moïse les Israélites souffrirent de la sécheresse et le prièrent de demander de l'eau pour eux. Il leur dit : Sortez avec moi vers la montagne. Ils partirent et quand ils furent montés, Moïse leur dit : Que personne ne me suive s'il a commis une faute. Tous partirent, excepté un borgne qu'on appellait Barakh. N'as-tu pas entendu ce que j'ai dit ? lui demanda Moïse. — Si fait. — N'as-tu donc pas commis une seule faute ? — Je ne connais qu'une chose que je vais te raconter ; si c'est un péché je m'en retournerai. — Qu'est-ce ? — Je passais sur un chemin quand j'aperçus la porte d'une cellule ouverte ; je vis avec l'œil que j'ai perdu une personne, je ne sais si c'était un homme ou une femme ; je dis à mon œil : c'est toi qui t'empresses vers le péché : désormais tu ne seras plus mon compagnon. Alors j'enfonçai mon doigt et je l'arrachai : si c'est une faute, je m'en retournerai. — Ce n'est pas un péché, dit Moïse ; puis il ajouta : Demande de l'eau, Barakh. Celui-ci s'écria : ô saint, ô saint ; ce que tu possèdes n'a pas disparu ; tes trésors ne sont pas évanouis, tu ne peux être accusé d'avarice : Ce n'est pas ainsi que tu es connu. Donne-nous de l'eau tout de suite, tout de suite ? — Tous deux partirent en enfonçant dans la boue [1].

DXV

LA POLICE DE KHOUS'

On raconte que Khous', qui est aussi appelé D'edjdjâl ou l'Antichrist « était présent là où se commettait un vol, qu'il ordonnait au voleur de rendre ce qu'il avait pris, et qu'en cas de refus, il se changeait en un serpent qui s'enroulait autour du cou du voleur et le tirait. On dit aussi que parfois il parlait aux coupables sans qu'ils le vissent et que si l'un d'eux ne se rendait pas à sa sentence, il fixait le regard de sa pupille sur un de ses yeux et le rendait borgne. On raconte qu'il avait sa résidence sous une coupole à Wâdi-Berhout dans l'Yémen et qu'on s'y rendait en pèlerinage. On assure qu'il ne dormait jamais et qu'on voyait au-dessus de ses yeux un feu blanc [2] ».

DXVI

IBLIS ET YAH'YA

Iblis prit un jour une forme aux yeux de Yah'ya fils de Zakaryâ

1. El Yafi'i, *Roudh er riah'in*, Le Qaire, 1302 hég., in-8, p. 185.
2. *L'Abrégé des Merveilles*, trad. Carra de Vaux, Paris, 1898, in-8, p. 151-152.

(Jean fils de Zacharie) et celui-ci détourna la tête. Dieu lui fit cette révélation : Interroge-le ; il te dira la vérité. Yah'ya lui fit diverses questions, entre autres celle-ci : As-tu jamais pu quelque chose sur moi ? — Oui, une seule nuit. Tu avais remplis ton ventre de nourriture et tu t'étais endormi en négligeant ta tâche. — Désormais, dit Yah'ya, je ne me rassasierai plus. — Et désormais, reprit Iblis, je ne donnerai plus à quelqu'un un avis sincère [1].

DXVII

LA COULEUR DE L'ENFANT

On raconte d'après Abou Horaïrah l'anecdote suivante. Un homme des Benou Fezârah vint un jour trouver le prophète et lui dit : Ma femme vient de mettre au monde un enfant noir. Moh'ammed lui demanda : As-tu des chameaux ? — Oui — de quelle couleur ? — Brun-roux. — Y en a-t'il parmi eux de gris-cendré ? — Oui. — Le prophète reprit : C'est la même chose. — Mais d'où cela lui est-il venu ? — Peut-être est-ce quelqu'un de sa race qui a dominé en lui [2].

DXVIII

LEÇON DONNÉE A UN ASCÈTE IMPRUDENT

Un vertueux personnage rapporte ceci. Je me retirai dans la solitude tout au commencement et je m'engageai devant Dieu très haut à ne rien manger avant quarante jours. Je restai ainsi vingt et quelques jours, puis ne pouvant supporter la faim et la nécessité je sortis de ma solitude et ne me reconnus que lorsque j'étais au milieu du marché. Il y avait un pauvre qui demandait en disant : Je désire au nom de Dieu le généreux, une livre de pain très blanc, une livre de viande rôtie et une livre de sucreries. Je le trouvais grossier ; il faisait le tour du marché, passait près de moi sans m'adresser la parole, et je me disais en moi-même : Par Dieu cet indi-

1. El Yafi'i *Roudh er riah'in*, p. 117.

2. Ed. Demiri, *H'aïat el H'aïouân*. Boulaq, 1292 hég., 2 v. in-4, t. I, p. 18. Suivant d'autres, cet homme se nommait Dhimdhim ben Qatâdat el 'Idjli. On raconte aussi que des vieilles femmes de cette tribu étant allées à Médine, on les interrogea là-dessus et qu'elles répondirent : Un des ancêtres de sa mère était nègre. D'après une légende juive, un roi des Arabes demanda un jour à Rabbi Aqiba : Je suis Ethiopien (Kouchite) ainsi que ma femme et elle vient de mettre au monde un enfant blanc, ne la tuerai-je pas, puisqu'elle m'a été infidèle ? Le sage lui dit : Les peintures de ta demeure sont-elles noires ou blanches ? — Elles sont blanches. — Puisque ta femme a contemplé des peintures blanches, elle a dû mettre au monde un enfant de cette couleur. (*Badmibbar Rabba* c. 9, cité par Landsberger, *Die Fabeln des Sophos*, Posen, 1859, in-12, p. 137, note). Le récit juif paraît avoir plus de rapports avec l'épisode de la fille d'Hydaspes, roi des Ethiopiens, et de Persina, laquelle est blanche, malgré la couleur de ses parents, parce que sa mère a contemplé une peinture représentant Andromède (cf. Héliodore, *Théagène et Chariclée*, L. II.)

vidu est insupportable ; il désire toutes ces choses recherchées et moi je ne demande qu'un morceau de pain sec qui ne m'est pas arrivé. Au bout d'une heure, il reçut ce qu'il désirait ; il vint à moi, m'en donna, me prit par l'oreille et me dit : Qui est imprudent ? celui qui secoue son engagement et qui sort de sa solitude par concupiscence ou celui qui réclame en fait de choses bonnes et précieuses ce qui ranimera la force et la vigilance ? — Puis il ajouta : Celui qui veut parcourir les quarante jours de jeûne doit le faire peu à peu et non d'un seul bond, sans quoi le chien de la faim s'élancera contre lui [1].

DXIX

LES DEUX VICTIMES DE L'AMOUR

Des gens des Benou H'anifah, à ce que raconte Hichâm el Kalbi, allèrent se divertir sur une montagne dans leur territoire. Un jeune homme d'entre eux vit sur sa route une jeune fille à qui il lança un regard furtif, puis il dit à ses compagnons : Par Dieu je ne partirai pas que je n'aie envoyé vers elle un message pour l'informer de mon amour. Ils voulurent l'en détourner, mais il refusa et il s'avança pour avertir la jeune fille dont son cœur était épris. Les autres partirent ; il resta dans cette montagne. Il alla la trouver, ceint d'une épée ; elle était endormie entre ses deux frères. Il la réveilla ; elle lui dit : Pars, de peur que mes frères ne s'éveillent : ils te tueraient. Il lui répondit : La mort est préférable à la situation où je me trouve, mais si tu me donnes ta main pour que je la mette sur mon cœur, je partirai. Elle lui donna sa main ; il la plaça sur sa poitrine et son cœur et partit. La nuit suivante, il vint de nouveau à elle ; la jeune fille était comme la veille ; il la réveilla elle lui dit : Qui donc a composé ces vers :

Si tu vas voir les gens de celle que tu aimes à visiter, ils ne te feront de présents que de l'épée et de la lance.

Par là elle voulait l'intimider, mais il lui répondit : C'est celui qui a dit :

L'éloignement est plus meurtrier pour moi que ce que j'attends ; je suis un noyé et je n'ai pas peur de l'humidité.

Puis il ajouta : Si tu m'abandonnes tes lèvres pour que je les embrasse, je partirai. Elle les lui abandonna ; il les embrassa un instant et partit. Alors le cœur de la jeune fille ressentit pour lui le même amour que celui qu'il avait pour elle. Le bruit de leur aventure se répandit dans la tribu et les parents de la jeune fille se

1. El Yafi'i, *Roudh er riah'in*, p. 134.

dirent : Pourquoi ce débauché reste-t-il dans la montagne ? marchons vers lui cette nuit-ci. Elle l'envoya prévenir à la fin de la journée : Les miens iront te trouver, prends garde. Le soir venu, il s'assit sur un monticule ayant avec lui son arc et ses flèches. Au commencement de la nuit, la pluie tomba sur la tribu et on ne s'occupa pas de lui. Mais à la fin de la nuit, les nuages se dissipèrent, la lune monta et la jeune fille, pleine de passion sortit pour le rejoindre, ayant avec elle une de ses amies de la tribu en qui elle avait confiance. Le jeune homme les vit s'avancer, crut que c'était des gens qui venaient l'attaquer ; il tira et atteignit en plein cœur la jeune fille qui tomba morte. L'autre se mit à crier ; il descendit de la montagne, trouva son amante sans vie ayant près de sa tête sa compagne. Il pleura comme une mère privée de son enfant et récita ces vers :

Ma chrysanthème a été arrachée de mes mains ; ô mon œil, pleure des larmes abondantes !

Elle était ma société quand mon âme prenait en dégoût ce qui est près et ce qui est loin.

C'était le verger où je me tenais ; c'était l'aiguade où je me désaltérais.

C'était ma main ; c'était en elle qu'était ma force ; le sort a séparé ma main de ma main.

L'amie qui se tenait près de la tête de la morte dit alors :

Le corbeau a annoncé par ses croassements ce qui me fait horreur ; on ne peut supprimer le destin.

Tu pleures et c'est toi qui l'as tuée ! Prends patience ou sinon suicide toi.

Alors le jeune homme se frappa d'un couteau qu'il avait avec lui et mourut. Les gens de la tribu arrivèrent, les trouvèrent morts tous les deux et les enterrèrent dans le même tombeau [1].

DXX

CONVERTI PAR LA CHARITÉ

Il y avait parmi nous à Baghdâd un négociant que j'avais entendu souvent tomber sur les soufis. Je le vis ensuite les fréquenter et dépenser pour eux toute sa fortune. Ne les haïssais-tu pas ? lui demandai-je. — Il me répondit : Ce n'est pas ce que je croyais. — Comment cela ? — Il me dit : Je priais un vendredi à la mosquée et je vis Bichr el H'âfi en sortir en toute hâte. Je me dis : Vois cet

1. Ech Chirouâni, *Nefh'at el Yemen*, Le Qaire, 1305 hég., pet. in-8, p. 54.

homme qui est réputé pour sa dévotion, il ne peut rester à la mosquée ! Je quittai mon affaire et je pensai : Voyons où il va. Je le suivis et je le vis se rendre chez un boulanger et acheter du pain en quantité, pour un dirhem. Je pensai : Voyez ce dévôt qui achète du pain en quantité ! Il alla chez un rôtisseur, lui donna un dirhem et prit de la viande rôtie. Ma colère augmenta. Il se rendit ensuite chez un pâtissier et acheta du nougat pour un dirhem. Par Dieu, me dis-je, je le troublerai quand il s'asseoira pour manger. Il partit dans la campagne et je pensai : Il cherche de la verdure et de l'eau. Il ne cessa de marcher jusqu'au milieu de l'après-midi, tandis que je le suivais. Il entra dans une bourgade et pénétra dans une mosquée où était un malade. Il s'assit à son chevet et se mit à le faire manger. Je partis pour visiter la bourgade et je m'absentai un instant, puis je revins et je ne le trouvai plus. Je demandai au malade : Où est Bichr ? — Il est parti à Baghdâd. — Combien y a-t-il d'ici Baghdâd ? — Quarante parasanges, c'est-à-dire une distance de cinq étapes. Je dis : Nous appartenons à Dieu et nous retournerons à lui : serait-ce ce que j'ai fait ? Je n'ai pas de quoi louer une monture et je ne puis marcher. Le malade reprit : Reste jusqu'à ce qu'il revienne. Je m'installai jusqu'au vendredi suivant. Bichr arriva au même moment apportant de quoi nourrir le malade. Quand il eut fini, ce dernier lui dit : Abou Nas'r, celui-ci t'a accompagné de Baghdâd et est resté près de moi depuis vendredi dernier, ramène-le. Il me regarda comme irrité et me demanda : Pourquoi m'as-tu accompagné ? — J'ai péché, répondis-je. — Lève-toi et marche. Je marchai jusqu'aux environs du coucher du soleil. Quand nous fûmes près, il me dit ; Où demeures-tu, à Baghdâd. — A tel endroit. — Va et ne recommence plus. Je me repentis devant Dieu et je fréquentai les soufis [1].

DXXI

COMMENT ON CONSTRUIT UN MINARET

Trois niais passèrent un jour près d'un minaret. Le premier dit : Comme les architectes étaient grands au temps jadis, pour arriver au sommet de ce minaret ! — Sot que tu es, dit le second, chacun peut en bâtir ; mais ils le construisaient à la surface du sol, puis le redressaient. Le troisième reprit : Vous êtes des ignorants, il y avait un puits et on l'a entouré d'un minaret [2].

1. El Yafi'i, *Roudh er riah'in*, p. 134.
2. Ech Chirouâni, *Nefh'at el Yemen*, p. 66.

DXXII

LE SOUVENIR DU DANGER

On raconte qu'un jeune homme assistait à une réunion de quelques savants prédicateurs du temps passé et quand il entendait l'un d'eux dire : *ia sattâr* (ô toi qui voiles, épithète de Dieu), il tremblait comme la feuille. On lui en demanda la raison, il répondit : Sachez que je sortais déguisé en femme et que je me trouvais dans tous les endroits où il y avait une fête ou une noce où se réunissent les femmes. Un jour, j'assistais au mariage de la fille d'un roi et un collier qui lui appartenait fut volé. On cria : Fermez la porte et fouillez les femmes. On les fouilla une à une et il ne resta plus qu'une femme et moi. J'implorai Dieu en manifestant une intention et un repentir sincères et en disant : Si j'échappe à ce déshonneur, je ne reviendrai plus à de semblables pratiques. On trouva le collier sur la femme qui restait et l'on dit en me désignant : Relâchez l'autre femme. On me laissa aller et mon affaire resta cachée (*mestour*). Désormais, quand j'entends le nom de *sattâr*, je me rappelle qu'il me voila (*satar*) et je suis pris du tremblement que vous avez vu [1].

DXXIII

LE VOLEUR VOLÉ

Un individu de Médine vola une tunique et la donna à son fils pour la vendre. On la vola à ce dernier qui revint vers son père. Pour combien l'as-tu vendue ? demanda celui-ci. — Pour le prix d'achat [2].

DXXIV

CONVERSION D'UN PRÉDESTINÉ

Un cheïkh du Yémen sortit un jour de Zébid du côté du rivage qu'on appelle El Ahouâb. Il avait avec lui son disciple. En chemin, ils passèrent prés de grands roseaux. Il dit à son compagnon : Prends en avec toi. L'autre obéit, fort étonné en lui-même et se disant : Qu'est-ce qu'il veut faire avec cela? Le cheïkh ne lui dit rien jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à l'endroit où habitent les noirs qu'on appelle Essenâkim qui mangent des bêtes mortes, boivent des liqueurs enivrantes et ne connaissent pas les prières. Ils étaient en train de boire, de jouer, de se divertir, de se récréer, de chanter et de faire de la musique. Le cheïkh dit à son disciple : Amène-moi ce grand

1. El Yafi'i, *Roudh er riah'in*, p. 191.
2. El Ibchihi, *Kitâb el Mostat'ref*, Boulaq, 1292 hég., 2 v. in-4, t. I, p. 249.

vieillard qui joue du tambourin. Le disciple alla le trouver et lui dit : Réponds à l'appel du cheïkh. Le vieillard jeta son tambourin et alla avec lui. Quand il fut devant le cheïkh, celui-ci dit à son disciple : Frappe-le avec le roseau. Il le frappa jusqu'à la limite extrême. Le cheïkh continua : Marche devant nous. Ils marchèrent jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à la mer. Puis il lui ordonna de laver ses vêtements et de se laver et lui apprit comment il fallait faire ses ablutions. L'autre obéit. Il lui montra aussi comment on prie ; le vieillard fit avec eux la prière de midi. Quand elle fut terminée, le cheïkh se leva, mit son tapis de prière sur la mer et dit au vieillard : Marche. Celui-ci se leva, mit ses pieds sur le tapis et marcha sur l'eau jusqu'à ce qu'il disparut aux yeux. Le disciple se tourna alors vers son maître et lui dit : Quel malheur ! Quelle infortune ! voilà tant d'années que je suis avec toi et jamais rien de pareil ne m'est arrivé, et celui-ci qui est avec toi depuis une heure est parvenu à ce degré de sainteté et à d'aussi grands miracles ! Le cheïkh se mit à pleurer et lui dit : Mon fils, que suis-je ? C'est Dieu qui a fait cela. On m'a dit : Un tel des saints est mort, installe celui-ci à sa place ; j'ai obéi à cet ordre comme un serviteur doit obéir [1].

DXXV

ALEXANDRE ET LE VOLEUR

Alexandre (*Iskender*) ordonna de mettre en croix un voleur. Celui-ci lui dit : O roi, je fais ce que tu fais et c'est malgré moi. — Eh bien tu seras de même crucifié malgré toi [2].

1. El Yafi'i, *Roudh er riah'in*, p. 134.

2. El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. I, p. 249. On reconnaît ici l'anecdote célèbre rapportée par Ciceron (*De Republica*, III), par S. Augustin (*De civitate Dei*, L. I, ch. 4). C'est ce dernier qui a été reproduit par les nombreux auteurs qui ont cité ce trait : *Gesta Romanorum*, éd. Oesterley, Berlin, 1872, in-8, ch. 146, *De principibus et aliis magnatibus fortiter arguendis pro eorum forefactis*, p. 504-505 ; *Violier des histoires romaines*, éd. Brunet, Paris, 1858, pet. in-8, chap. CIX, *Comment on doit arguer les princes et magnates de leurs forfaits*, p. 315-316 ; *Libro di Novelle antiche*, éd. Zambrini, Bologne, 1868, in-16, Novella XVII. *Di un pirata ed Alessandro*, p. 39-40, extr. du *Fiore di Virtù:* Nicolaus Pergamenus, *Dialogus creaturarum*, ap. Græsse, *Die beiden ælteslen lateinischen Fabelbücher der Mittelalters*, Tübingen, 1880, in-8, Dial. 79, *De perdice et fure*, p. 224 ; Pauli, *Schimpf und Ernst*, éd. Simrock, Heilbronn, 1876, in-12, nº 280, p. 217 ; Guicciardini, *Detti e fatti notabili*, éd. Paul, Lyon, 1808, in-12, p. 22. A ces sources, Oesterley, *op. laud.*, p. 736, ajoute les suivantes : « Holkot, 3 ; Saresberiensis, 3, 14 ; Bromyard, R. 1, 33 ; Jon. de Cassalis, 5 ; Scala celi, 20 ; Liber apum 2, 332 ; Convival. sermon. 1, 243 ; Sancho, castig. s. 147 ; Federmann, 28 ; Ens. 7 ; Belleforest, 13 ; H. Stephanus, apologie b. s. 224 ; Agricola, 1529, 2, 36, bl. 18 ; Eyring, 3, 524 ; Seb. Franck Sprischw, 1, 32 b ; 2, 12 b ; Egenolf, Sprischw, 15 b ; Eutrapel, 3, 197 ; Accera philolog. 4, 7 » (*sic*). Il est à remarquer que tandis que toutes les autres versions rapportent qu'Alexandre récompensa le corsaire de sa franchise, la version arabe seule dit qu'il fut conduit au supplice.

DXXVI

L'INJUSTICE PUNIE

'Omar ben Dinâr fait le récit suivant : Un homme proclama parmi les Israélites : Que celui qui me voit ne soit injuste envers personne ? Un autre homme s'avança, qui avait perdu le bras jusqu'à l'avant-bras et qui disait en pleurant : Que celui qui me voit ne soit injuste envers personne ! — On l'interrogea sur sa situation. Il répondit : Tandis que je me promenais sur le bord de la mer dans un rivage de la Syrie, je passais près d'un Nabatéen qui avait pêché sept poissons et je lui en pris un, malgré lui, après l'avoir frappé à la tête. Le poisson me mordit violemment le pouce, puis nous le mangeâmes. Mais la gangrène se mit dans mon doigt ; les médecins furent d'accord qu'il fallait le couper. Ils le coupèrent ; puis elle passa dans ma main, puis dans mon avant-bras, puis dans le bras ; que celui qui me voit ne commette d'injustice envers personne ! Alors je parcourus les contrées et je voulais me couper le bras, quand on me porta à un arbre à l'ombre duquel je m'endormis. En songe, j'entendis une voix me dire : Pourquoi couper ton bras ? rends justice à celui qui y a droit. — J'allais trouver le pêcheur et je lui dis : Serviteur de Dieu, je suis ton esclave ; libère-moi. — Qui t'en a informé ? — Je lui racontai toute l'affaire. Alors il se mit à pleurer, s'humilia et dit : Tu es délivré. — A ces mots un ver sortit en miettes de mon bras et la douleur s'apaisa. Puis je lui demandai Comment as-tu prié contre moi ? — Tu m'avais frappé à la tête, me répondit-il, tu m'avais pris un poisson ; je regardai le ciel et je dis : Seigneur, je témoigne que tu es juste ; tu aimes la justice ; voilà qui est juste de ta part ; tu es le droit ; tu aimes le droit ; tu as remplacé sa perte et tu as remplacé la mienne ; tu l'as rendu fort et tu l'as rendu faible ; je t'en conjure, par ce que tu nous a créés, fais de lui un exemple pour tes créatures[1].

DXXVII

H'ADIDOUAN ET L'OGRESSE

Un homme avait trois fils et trois chèvres. Mes enfants, leur dit-il, il faut que vous travailliez pour vous-mêmes ; je vous donnerai à

1. Et Tortouchi, *Sirâdj el Molouk*, Boulaq, 1289, hég. In-8, p. 260-261. Une version de ce récit se trouve dans El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. I, p. 129. 'Omar ben Dinâr n'est pas nommé ; la scène se passe également chez les Israélites, au temps de Moïse. Le texte du *Mostat'ref* a été reproduit par Bresnier, *Anthologie arabe*, Alger, 1876, in-16, p. 86 et par Belkassem ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, Alger, 1879, in-12, n° CIII, p. 73 et traduit en français par Rat, *Al Mostat'ref*,

chacun une chèvre, je vous bâtirai un gourbi à chacun, demeurez-y et travaillez pour vivre. L'aîné lui dit : Mon père, bâtis-moi une maison en pierre avec une porte de pierre. L'ogresse vint, détruisit cette maison et le dévora ainsi que la chèvre. Le second dit : Mon père, bâtis-moi une maison de planches avec une porte de planches et laisse-moi. L'ogresse vint, détruisit cette maison et le dévora. Le troisième, H'adidouân, vint dire à son père : Bâtis-moi une maison de fer avec une porte de fer et laisse-moi. L'ogresse vint, chercha comment le manger, mais ne trouva pas. Elle enleva un morceau d'étoffe, s'en fit une tente en face de la maison du jeune homme et s'assit, guettant quand il sortirait pour le manger. Cette ogresse avait une fille petite et louche et un ânon. Quand l'ogresse allait arroser, H'adidouân sortait, donnait des coups de fouet à la fille et jouait avec l'ânon ; puis il revenait à la maison et disait : J'ai trouvé l'ânon dans la prairie, je suis monté dessus comme j'ai voulu. L'ogresse à son retour cherchait un moyen de s'emparer de cet homme et ne trouvait pas. Un jour, elle rencontra un homme grisonnant et lui dit : Maître, vois ce que me fait H'adidouân ; il maltraite ma fille et mon ânon. Le vieillard répondit : Ogresse, donne-moi ta parole de ne pas me maltraiter ; je t'indiquerai un moyen. — Je t'assure par Dieu que je ne te trahirai pas, dit-elle. — Prends de la cervelle d'un vieillard et mélange-là avec de la résine de pin. L'ogresse reprit : Je me donnerai du mal sans trouver un vieillard comme toi. Alors elle le saisit, lui fendit la tête jusqu'à ce qu'elle fit éclater le crâne ; elle prit la cervelle et s'en alla à sa maison. Elle dit à sa fille : J'ai trouvé un moyen pour prendre ce mécréant, fils de mécréant ; il ne nous faut plus maintenant que de la résine de pin. — Demain, nous en chercherons, dit la fille. Elles partirent chercher H'adidouân jusqu'à ce qu'elles trouvèrent une noce dans un douar. L'ogresse dit au jeune homme : Allons à la tribu ? — Je n'irai pas, dit-il ; et quand il la vit négligente, il l'abandonna et alla à la fête. Elle vint l'appeler et trouva qu'il était parti. Chien, fils de chien ! dit-elle ; il est allé à la fête, il m'a attrapée. Elle changa sa forme, devint une levrette et partit pour la fête. H'adidouân la regarda et la reconnut. Quand il la vit en compagnie des gens, il leur dit : Frappez cette levrette infecte qui ne vaut rien. Ils se mirent à la frapper avec des bâtons ; elle passa près de H'adidouân et lui dit :

Paris, 1899, in-8, p. 337 ; Ed Demiri (*H'aïat el Haïaouân*, Boulaq, 2 v. in-4, 1292, hég., t. II, p. 407), reproduit identiquement le texte d'Et Tortouchi, mais sans le récit de la guérison. La source citée, au lieu de 'Omar ben Dinâr est Zeïd ben Aslam mentionné par Ed Dinour (Ed Dinaoueri ?), dans le XXIe livre de sa *Modjdlasah*. Cf. aussi Chauvin, *la recension égyptienne des Mille et Une Nuits*, Bruxelles, 1899, in-8 p. 49, citant le *Tibr el Masbouk*, p. 48-50.

Demain, sur la route, je te mangerai, mécréant, fils de mécréant! Le maître de la fête dit au jeune homme : Mon frère, va aujourd'hui à ta maison et non demain. — Je n'irai que dans sept jours. L'ogresse l'entendit et attendit jusqu'à ce que les sept jours fussent écoulés. H'adidouân pensa la surprendre ; il partit ce jour-là, prit avec lui de la nourriture et aussi de la viande ; il se mit en route, s'arrêta pour se soulager et y mit un peu de nourriture et y ajouta un peu de viande. L'ogresse suivit ses traces, prit la nourriture qu'elle trouva en route jusqu'à ce qu'elle l'eut rassemblée tout entière. Elle arriva près de sa fille qui lui dit : Ma mère, H'adidouân est arrivé. — Il m'a jouée, dit-elle, mais je lui revaudrai ce tour. Elle alla trouver le jeune homme et lui dit : H'adidouân, allons arroser. — L'outre est déchirée. L'ogresse s'en alla et pendant la nuit il arrosa. Le lendemain il laissa son outre dehors ; l'ogresse la trouva ; elle prit l'outre déchirée et s'assit pour la racommoder. Quand elle l'eut réparée complètement, elle la donna à H'adidouân et lui dit : Allons arroser. J'ai arrosé, répondit-il.

Un jour il sortit de sa maison et il alla cueillir des figues dans un verger. Il monta sur le figuier. Elle le vit et alla à lui. Il prit un lambeau d'étoffe brune et le mit sur sa tête. L'ogresse se trompa, le prenant pour un corbeau et s'en alla en disant : Corbeau, mange les fruits cueillis ou non cueillis et frappe moi à l'œil borgne. Quand elle ne fit plus attention H'adidouân alla à sa maison. L'ogresse alla lui dire : J'ai trouvé un verger où il y a beaucoup de figues et je ne prends pas la peine de les cueillir ; un corbeau me les mesure. Il répondit : Laisse donc tout cela ; voici ce que tu lui disais : Corbeau, mange les fruits cueillis ou non cueillis et je t'en frapperai l'œil borgne. — Tu m'as attrapée, dit-elle.

Un jour elle alla chercher de la résine de pin ; elle l'apporta, la mélangea avec la cervelle du vieillard et en enduisit le dos de l'ânon. H'adidouân arriva, sauta sur l'animal et y fut collé. L'ogresse arriva en courant, le saisit et partit pour le manger mais il s'était lié d'amitié avec la gerboise et celle-ci entra dans sa poche. Il dit à l'ogresse : Tu veux me manger et je suis maigre. Montre ton doigt, dit-elle. Il lui montra la queue de la gerboise. L'ogresse ajouta : Je te ne mangerai pas jusqu'à ce que je t'aie engraissé. Alors elle le mit chez elle dans un silo, lui apporta vingt-cinq pains de figues sèches, vingt-cinq paniers de raisins verts, vingt-cinq paniers de tranches de viande séchée et vingt-cinq paniers de fruits secs. Il se mirent à manger, la gerboise et lui. Tous les dix jours, l'ogresse l'examinait et lui disait : Hé, H'adidouân, montre ton doigt. Il lui montrait la queue de la gerboise. Un jour

il ne restait qu'un grain de raisin, la gerboise dit : Je le mangerai. — Non, dit le jeune homme ; c'est moi qui le mangerai. Il l'enleva et le mangea. La gerboise s'irrita, se sauva et entra dans un trou en face en lui disant : H'adidouân, je ne te prêterai plus ma queue. L'ogresse vint et lui dit : Montre moi ton doigt. Il le lui montra réellement. Tu as engraissé, dit-elle. Elle fit sortir et voulut l'égorger et le manger. La fille était en train de moudre du blé. H'adidouân sortit en face d'elle, fredonnant et chantant. Elle lui dit : Tu sais chanter ? Il lui répondit : Si tu veux me laisser moudre avec toi, tu verras et je t'apprendrai à chanter. — Viens. Elle dit à l'ogresse : Va inviter mes tantes. L'ogresse partit et le jeune homme resta avec la fille, occupée à aiguiser une lame de sabre : puis, profitant de son inattention, il l'égorgea. Il revêtit ses vêtements, lui enleva le visage qu'il plaça sur le sien, coupa sa chair, la mit dans la marmite et s'occupa de la faire cuire. L'ogresse revint avec ses sœurs. H'adidouân sortit pour les saluer, et à chacune qui le saluait, il coupait les lèvres. Elles dirent à l'ogresse : Ma sœur, qu'est-ce qu'a ta fille ? — Qu'a-t-elle ? — Elle nous a saluées et nous a coupé les lèvres. — Pardonnez-lui sa sauvagerie, elle désirait vivement vous voir. Elles arrivèrent à la tente. Ma mère, dit H'adidouân ; voici, j'ai tué pour toi ce mécréant fils de mécréant, j'ai coupé sa chair et elle cuit. — Très bien, ma fille, tu es précieuse. Il ajouta : Donnez-moi la clef de ce mécréant, fils de mécréant, j'irai jouer avec mon frère dans sa maison. L'ogresse lui donna la clef et lui dit : Va. H'adidouân partit, entra dans la maison, ferma la porte, monta sur la terrasse en face de l'ogresse ; puis il prit l'enfant qu'il avait avec lui, le heurta contre la terre, fit voler sa cervelle et se mit à interpeller ses ennemis en leur disant : Mangez la chair de votre fille ; la tête de la borgne est dans le sac et la maison reste sans rien. Elles cherchèrent et l'ogresse trouva la tête de sa fille et dit : Il me l'a fait avant que je ne le lui fasse ! H'adidouân ajouta : Vous vouliez me manger, et il se remit à leur donner des indications : Apportez cent charges de bois et de troncs d'arbre et entassez-les en face de la maison. Quand le fer sera chaud, écartez-vous là-bas, arrivez en courant, donnez des coups de tête et vous ferez tomber le fer. Elles allèrent arracher des racines, couper du bois, tandis qu'il transportait de l'eau, la versait au milieu de la maison jusqu'à ce qu'il l'eût remplie. Puis il prit de la neige et la mit au milieu de cette eau de façon à la refroidir. Allumez, maintenant, leur dit-il. Elle allumèrent. Le mur devint rouge. Il ajouta : Venez en courant et frappez le mur avec vos têtes ; détruisez-le. Elles vinrent en courant. La première fois, elles frappèrent avec leurs têtes et ne s'y attachèrent pas ; la

seconde fois elles frappèrent encore sans s'y attacher. La troisième fois, elles frappèrent et y demeurèrent collées. H'adidouân descendit avec une épée, leur trancha la tête et se sauva [1].

DXXVIII

LA PROTECTION KIDRA

Ibrahim el Khouâs's' raconte ceci : J'avais soif pendant un de mes voyages et je tombai épuisé, lorsque de l'eau me coula sur le visage. J'ouvris les yeux et vis un homme d'une belle figure, à cheval sur une monture grise qui me donnait de l'eau à boire en me disant : Sois mon compagnon. Au bout de peu de temps, il me dit : Que vois-tu ? Je vois Médine. Descend et va dire au Prophète de Dieu : Ton frère El Khidr (Elie) te salue [2].

DXXIX

ADAM ET DAVID

On raconte que lorsque Dieu montra à Adam tout sa descendance, celui-ci lui demanda : Quel est celui qui a de la lumière avec lui. C'est David. Seigneur, combien lui as-tu inscrit d'années à vivre ? — Soixante ans. — Et à moi ? — Mille ans, car j'écris pour chaque homme la durée de son existence. — Seigneur, augmente la sienne. — Ce livre est arrêté : Donne lui si tu veux de ta vie. — Soit, dit Adam, puisqu'il n'y a plus moyen de changer pour les hommes. Dieu écrivit au compte de David, provenant d'Adam, quarante ans de plus, ce qui portait sa vie à cent ans. Quand Adam eût vécu 960 ans, l'ange de la mort vint le trouver. En le voyant, le patriarche lui dit : Que veux-tu ? — Tu as accompli le temps qui t'était assigné. — Je n'ai vécu que 960 ans, il m'en reste quarante. En entendant ces paroles, l'ange lui dit : Dieu m'a informé de ta durée. — Retourne vers lui et interroge-le, dit Adam. Il revint trouver le Seigneur qui lui demanda : Qu'y a-t-il ? — Je suis revenu parce que je sais les égards que tu as pour Adam. — Va et rappelle-lui qu'il a donné quarante ans de sa vie à son fils David [3].

RENÉ BASSET.

1. Delphin, *Recueil de textes pour l'étude de l'arabe parlé*, Paris et Alger, 1891, in-12, p. 137. Une autre version arabe, avec quelques variantes a été recueillie au Maroc, cf. Socin et Stumme, *Der arabische Dialekt der Iloouara*. Leipzig, 1894, gr. in-8, conte X, p. 50-53, 112 115. On trouve plusieurs traits de ce conte en berbère, cf. Stumme, *Märchen der Schluh von Tazerwalt*, Leipzig, 1895, in-8, conte XXIII, *Une histoire vraisemblable*, p. 58, 177-178 ; Mouliéras, *Légendes et contes merveilleux de la Grande Kabylie*, t. I, fasc. II, Paris, 1894, in-8, conte XII, *Mek'id'ech et l'ogresse aveugle*, p. 173-196.

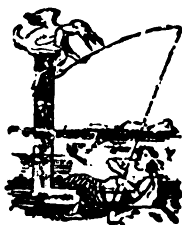
2. El Yafé'i *Roudh er riah'in*, p. 74.

3. Tabari, *Annales*, 1re partie, I, Leyde, 1879, in-8. p. 158 ; Eth Tha'alebi, *Qis'as' el Anbiâ*. p. 41 ; Weil, *Biblische Legenden der Muselmænner*. Frankfurt s. M. 1845, in-12, p. 42.

LÉGENDES ET SUPERSTITIONS PRÉHISTORIQUES[1]

XCIX

LES PIERRES BRANLANTES



Les pierres branlantes ont, pendant assez longtemps, été considérées comme des ouvrages humains, et en 1880, ils figuraient encore à ce titre dans l'*Inventaire des Monuments mégalithiques*. On admet en général aujourd'hui que ce sont des monuments naturels, qui, suivant une définition de M. des Molins, appartiennent à la géologie par leur origine, à l'archéologie par leur usage[2].

En 1880, l'inventaire des Monuments mégalithiques en relevait un peu plus de 80, dans les divers pays de France, et sans doute sa liste n'était pas complète. Les régions qui en avaient le plus étaient celles où l'on a constaté des phénomènes géologiques de la désagréation des roches. Voici les chiffres relevés pour les divers départements : Côtes-du-Nord, 15 ; Puy-de-Dôme, 11 ; Dordogne, 9 ; Haute-Saône, Haute-Vienne, Corrèze, 6 ; Morbihan, Finistère, Savoie, Maine-et-Loire, 5.

Dans la Creuse ces roches s'appellent pierres chambranles, pierres qui branlent, en Puy-de-Dôme, roches branlantes, dans l'Ille-et-Vilaine, les Roches qui branlent, dénominations qui constatent la facilité avec laquelle on peut les mettre en mouvement[3]. Dans le Nontronais le roc de saint Estèphe oscille si délicatement sous la pression de l'épaule et même du doigt, qu'on l'a nommé dans le pays le Casse-noisettes, et il les casse en effet très-proprement sans écraser l'amende[4].

Une de ces pierres, dans le bois de Villène, non loin de Moulins-Engilbert, était appelée Pierre du bon courage[5], ce qui suppose qu'on lui attribuait une influence sur la force et sur la bravoure.

Les légendes sur l'origine des pierres branlantes présentent une grande ressemblance avec celles des divers monuments mégalithiques ; c'était la sainte Vierge qui, en filant sa quenouille, avait

1. Cf., t. XVI, p. 42, 65.
2. *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, février 1850.
3. P. Bézier. *Mégalithes de l'Ille-et-Vilaine*, p. 102.
4. *Bull. Monumental*, t. XVI, p. 109.
5. A. Bulliot et Thiollier. *Le culte de Saint-Martin*, p. 403.

apporté de bien loin, dans son tablier, la Roche branlaire de Mont la Côte (Tarn) et celle de Gelle (Puy-de-Dôme). A Rennes-les-Bains le diable en personne avait mis en équilibre la Pierre tremblante[1]. La tradition populaire leur attribuait, ainsi que d'ailleurs à des pierres plus incontestablement naturelles, des gestes analogues à ceux des mégalithes. A Louvigné de Désert, une pierre branlante, aujourd'hui détruite, allait boire tous les ans pendant la messe de minuit dans le ruisseau qui est en bas de la vallée[2]. Il y en avait qui tournaient, comme les dalles des dolmens. Le nom que portait au XIIIe siècle celle qui existait au bout du faubourg d'Auron à Bourges, l'indique clairement; d'après un titre de la Sainte Chapelle de Bourges, elle s'appelait *Petra quæ vertitur*, et à la même époque, suivant un titre du chapitre de Saint-Etienne, la « Pearre qui tornoie »[3].

On appelle la Pierre Branlante, à un kilomètre de la gare de Lardy (Seine-et-Oise), une énorme roche en grès posée sur deux autres blocs plus petits, quoiqu'il soit difficile aujourd'hui de lui imprimer le moindre mouvement. La tradition veut qu'elle tourne à différentes époques; mais il est difficile de s'en rendre compte, car la pierre tourne lorsqu'on ne la regarde pas[4].

La pierre de Dame-Sainte tournait sur elle-même le dimanche des Ramaux lorsque la procession rentrait à l'église[5].

Les pierres branlantes ont servi à des ordalies ; le nom même de certaines, comme *Men dogan* à Trégunc près de Concarneau, la pierre aux maris trompés, y faisaient allusion. Celle-ci et une autre auprès de Pontivy, que le doigt d'un enfant suffit pour remuer, demeurent immobiles sous tous les efforts du mari trompé qui les interroge[6]. Près de Sarrebourg, un bloc qui remue est consulté pour s'assurer de la fidélité conjugale[7]. La Pierre branlante du Yaudet appelée *Roc'h Werhet* (La Roche aux Vierges), servait à prouver la vertu des filles[8].

Non loin des Balais sur le roc le plus élevé on montrait la Pierre folle, détruite dans la première moitié du XIXe siècle. C'étaient deux énormes rochers dont l'un supportait l'autre, équilibrés de telle

1. *Soc. des Antiquaires*, t. XII, p. 86 ; Gaston Jourdanne. *Contribution au F.-L. de l'Aude*, p. 215.
2. P. Bézier, l. c., p. 89.
3. L. Martinet. *Le Berry préhistorique*, p. 104.
4. G. Fouju, in *Revue des Trad. pop.*, t. X, p. 674.
5. L. Martinet, l. c., p. 94.
6. E. Souvestre. *Les Derniers Bretons*, t. I, p. 114.
7. *Soc. d'ém. de Montbéliard*, t. II, 3e série, p. 155.
8. *Académie Celtique*, t. III, p. 217.

façon que le vent suffisait pour imprimer au bloc supérieur une oscillation marquée. Ce mouvement, les paysans le nommaient la *danse* ; ils tiraient des présages de cette danse suivant qu'elle était plus ou moins vive. *La Foulada dansa, auren be quoque ten*, disaient-ils[1].

Dans l'Aube on pouvait évoquer le diable et lui proposer un pacte en agitant la Pierre tremblante de Rennes-les-Bains[2].

Il est vraisemblable que ces pierres ont été aussi l'objet d'un culte dont il reste peu de traces ; à part les ordalies, on l'a rarement constaté. D'après la tradition de Moulins-Engilbert, on célébrait chaque année deux fêtes, l'une au premier mai, la seconde à la fin de la moisson à la Pierre du Bon Courage, détruite au commencement du XIX[e] siècle[3]. L'auteur ne décrit pas la cérémonie, de sorte que l'on ne sait si elle était restée païenne, ou si on l'avait plus ou moins christianisée. Sans doute elle n'était pas la seule qui fût en relation avec ces jeux de nature bien faits pour étonner ceux qui ne connaissaient pas le phénomène géologique auquel ils sont dûs.

PAUL SÉBILLOT.

C

DATES DE LA MISE AU JOUR DE DOLMENS

A Jersey[4], le grand dolmen du Mont-de-la-Ville fut déblayé en 1785.

Le grand dolmen de Lancresse, jusque là enseveli sous le sable des nielles, fut découvert par hasard en 1811 ; le nom de Druid's temple, ou temple des druides qui lui est donné est donc tout moderne.

Le beau dolmen de Bagneux près de Saumur, était dégagé au milieu du XVIII[e] siècle ; Caylus en donne une gravure, et Dolomieu le fouilla; mais il est vraisemblable qu'il était mis au jour depuis assez peu de temps. Suivant M. Bousrez, *Inventaire des Monuments mégalithiques de la Touraine*, p. 73-74, auquel nous empruntons ces détails, les derniers débris du tumulus qui surchargeaient une des tables n'ont été enlevés que vers 1840.

CI

MÉGALITHES DE BRETAGNE EN 1636

En 1636 un gentilhomme normand, Dubuisson-Aubenay, fit un voyage en Bretagne, où il nota avec soin, mais avec quelque sécheres-

1. ABBÉ GRIVEL. *Chroniques du Livradois*, p. 42.
2. GASTON JOURDANNE. *Contribution au folk-lore de l'Aube.*
3. A. BULLIOT et THIOLLIER, l. c., p. 403.
4. HENRI MOULIN. *Notice sur les monuments druidiques des îles anglo-normandes*. Mém. de la Sorbonne. 1867, p. 29, 82, M[me] CLARKE, *Guide to Guernsey*.

se, ce qu'il avait vu sur sa route. Je transcris le passage où il parle des monuments mégalithiques.

Vous voyez.. joignant iceluy chemin pavé [près de Dol] un rocher haut d'une pique, gros comme un tonneau et finissant en cône ou mète, enraciné, au moins enterré là dans un champ appellé Champ Dolent, où la tradition et l'invention journalière d'armes en terre, en labourant forcent de croire que là il y a eu autrefois une bataille. (p. 24)

Dans une arrière-court [à Saint Gildas de Rhuys] est une motte ou butte naturelle, dite le *Grand Mont* [1], aussi au bord de la mer, pour y mestre fanal ou fougon d'addresse et de signal sur mer ; ainsy qu'en un autre plus avant dans les terres, vers le Port Navalo, dit le *Petit Mont* et un autre encor, tout au bout de la terre à l'Ouest [2] sur lequel parait un rocher dilaté et estendu comme si c'estoit le pourpris d'un bastiment ruiné (p. 171)

Le mot Ker ajouté à Lo Maria bourg voisin et ce *tumulus* sur le bord de la rivière d'Auray, tout proche de ce bourg...... monstrent qu'il y a eu quelque forteresse ou place en cest endroit [3]. Il y a encore une isle [4] où il y a une caverne en voulte fort belle et très profonde (p. 173).

Et quant à deux mottes qui sont l'une du costé du Sud, vers le Morbihan, dite le Mont-de-Joye [5], l'autre du costé du Mont, vers Auray, dite le Mont de Hellus [6], à cause d'un hameau qui y est situé à une bonne mousquetade... elles sont peu élevées, meslées et couvertes de pierres et de peu de grosseur, ce qui fait croire qu'elles ont esté faites pour tours à moulin à vent, ou plustost pour fougons ou tours de fanal... La motte du Mont-de-Joye est un vrai Mont-Joye ou monceau de pierres, qui sert encor aujourd'huy de marque et addresse pour entrer de la pleine mer, par le Morbihan, dans la rivière d'Auray. Celle de Hellus est creusée par dessous, et soustenue de grosses et puissantes pierres par dedans, sans autre voute, et bouchée d'une grosse pierre ou rocher, comme la spelonque de Cacus [7]. C'est une caverne à cave ou à estable à beste, où les paysans durant les guerres

1. Butte de Tumiac (E) (cette lettre désigne les notes des éditeurs).
2. C'est cette troisième butte qui est appelée le Petit Mont. (E)
3. Le Mané Lud. (E)
4. L'île de Gavrinis en Baden. (E)
5. Nous ne connaissons à Locmariaker aucun tumulus portant encore ce nom. Nous pensons que Dubuisson a voulu parler du tumulus dit Mont-de-César : *Mané-er-Hrouich ou Mané-er-H'rouec*, situé au Sud, près de la mer et du côté de Port Navalo. (E)
6. Lire du Hellot, du Nellut ou mieux du Mané-Lud. (E)
7. C'est le dolmen qui se trouve à la base.

de la Ligue, faisoient une cache de leurs meubles, que les Espagnols trouvèrent bien (p. 161-2). (*Itinéraire de Bretagne* en 1636, d'après le manuscrit original, avec notes et éclaircissements par Léon Maitre et Paul de Berthou. Nantes, Société des Bibliophiles bretons, 1898, in-4°.

Ainsi qu'on le voit, Dubuisson a parlé à deux reprises différentes des monuments de Locmariaquer, sans soupçoner leur antiquité. Il semble assez singulier qu'après avoir noté, au commencement de son ouvrage le menhir du Champ Dolent, près de Dol, il ne dise pas un mot du grand menhir de *Men ar Groah*, pierre de la fée, qui est le géant de l'espèce. Etait-il donc renversé en 1636, contrairement à l'opinion généralement admise qui place dans la première moitié du XVIII[e] siècle le coup de foudre qui le brisa ?

S'il était encore debout, le silence de Dubuisson n'est pas plus extraordinaire que celui de César et des écrivains postérieurs qui semblent avoir passé près de ce Gargantua des menhirs sans le voir.

P. S.

CII

LES MÉGALITHES DE JERSEY AU XVIII[e] SIÈCLE

On trouve encore dans cette île d'anciens restes de paganisme qu'on y appelle *Ponquélais* ; ce sont des pierres plates d'une grandeur et d'une pesanteur considérables ; il y en a d'ovales, d'autres quadrangulaires élevées à 3 ou 4 pieds de terre et supportées par d'autres pierres d'une plus petite taille : il paraît par leurs figures et la grande quantité de cendres qui se trouve à l'entour qu'elles servaient d'autels. Elles sont presque toutes placées sur des éminences au bord de la mer ; ce qui pouvait faire croire qu'elles étaient dédiées aux divinités de l'océan. A 10-12 pieds de distance de chacun de ces autels on trouve une plus petite pierre en forme de dé à peu près où l'on présume que le prêtre faisait ses cérémonies, tandis que le sacrifice brûlait sur l'autel.

(Le Rouge. *Histoire des isles de Jersey et de Guernesey*. Paris, 1757, p. 141-14[?]).

V. Bugiel

CIII

LA PIERRE GLISSANTE

Près d'Hyères une grande roche plate est appelée la pierre glissante ; les jeunes filles qui veulent se marier dans l'année vont poser au sommet de la pierre un bouquet de myrte. Elles reviennent au bout de huit jours ; si le bouquet est resté au haut de la roche leur souhait sera accompli. S'il a glissé, il leur faudra attendre.

A. de Larrive.

NOTES SUR LES MILLE ET UNE NUITS

VIII

LE DORMEUR ET L'ÉVEILLÉ

La chute d'un paragraphe dans le dernier article consacré à l'étude de ce conte (*Revue des Traditions populaires*, t. XVI, n° 2-3) a amené une confusion dans les citations. La note 2 de la page 83 doit être supprimée, ainsi que la note 1 de la page 84, et replacées ainsi qu'il suit :

A la fin du paragraphe (p. 84) se terminant par « le traiteur comprit ce qu'il voulait dire en parlant de la queue », il faut ajouter :

Le même conte a paru en Kabyle où il est intercalé dans une série d'aventures dont Haroun er Rachid est le héros [1]. Le traiteur est remplacé par un Mzabite, qui vend de la chair de chien à ses clients, allusion à un goût particulier aux Mzabites, d'après une croyance très répandue encore aujourd'hui en Algérie.

René Basset.

LE CULTE DES FONTAINES [2]

IV

DANS L'AUBE

Chassericourt. — Il existe dans cette commune une fontaine dite de Saint-Gengoût, où les fiancés, quelques jours avant leur mariage, vont tremper un doigt. Si ce doigt en sort mouillé, c'est que son possesseur sera infidèle ; si sec, il sera fidèle.

Une supercherie consiste à s'enduire au préalable le doigt de suif, d'huile ou autre corps gras qui empêche l'eau d'adhérer.

A Courmononcle (hameau commune de Saint-Benoist-sur-Vannes, il y a une source de Saint-Gengoul, au centre du pays, près de la chapelle.

1. Mouliéras, *Légendes et Contes merveilleux de la Grande Kabylie*, IIe partie, fasc. I-II, Paris, 1897, in-8, p. 73. *Haroun er Rachid et le gargotier mzabite qui faisait cuire de la viande de chien.*

2. Cf. t. XV, p. 491.

« La tradition du pays veut attribuer l'origine de cette source à saint Gengoul, qui l'aurait fait surgir pour convaincre sa femme de violation de la foi conjugale. Il existe bien une légende sur ce fait, qui se serait passé non en Champagne, mais en Bourgogne, au pays même du saint. »

(CH. FICHOT, *Statistique monumentale du département de l'Aube*, I, 336.)

ÉTOURVY. — *Fontaine de Saint Georges.* Elle était en grande vénération. Un croisé était trompé par sa femme pendant son absence. A son retour il lui fit plonger le bras dans la fontaine et il en sortit complètement desséché, en squelette. « Depuis ce jour, la fontaine de Saint-Georges devint la coupe enchantée d'Étourvy et des pays d'alentour. Il ne s'entreprenait aucun voyage, les époux ne faisaient aucune absence, sans exiger au retour l'épreuve de l'eau ; toujours pure et rafraîchissante pour les époux fidèles, on la voyait bouillonner et se troubler à l'approche de ceux qui avaient forfait à l'amour conjugal. »

(OCTAVE RAMEAU, *Promenades dans l'Aube*. Journal *l'Aube* du 30 octobre 1873.)

LOUIS MORIN

ESSAI DE CATALOGUE DU CULTE DES FONTAINES [1]

III

DANS L'AUBE

(*Suite*)

Maladies ou emploi	*Saints*	*Lieu de la fontaine*	*Rites*	*Offrandes*	*Sources*
Fièvre, épilepsie.	Saint Jean-Baptiste.	Basse-Fontaine, commune de Brienne-la-Vieille	Boisson	»	»
Scrofules, rhumatismes, épilepsie.	Saint Quirin	Pel-et-Der	Boisson	»	»

L. M.

1. Cf. t. XII, p. 400, et t. XIII, p. 90.

LES VILLES ENGLOUTIES [1]

CLXV

PRÈS DE SAINT-RAPHAEL

(*Var*)

Près de Saint-Raphaël est une ville engloutie par la mer ; mais qui semble vivante au-dessous des flots. Quelquefois il en sort des bruits de cloche et l'on entend tirer le canon. Des pêcheurs ayant plongé pour savoir si ce qu'on disait était vrai, n'ont point vu la ville, mais ils ont rapporté des briques, qui prouvent, disent-ils, qu'il y a une ville sous-marine.

CLXVI

LA SUBMERSION DE L'ILE SAINT-HONORAT

On raconte au Canet que l'île Sainte-Marguerite et l'île Saint-Honorat n'en formaient autrefois qu'une, et les vieillards disent encore l'île Lerins en parlant des deux. Cette île appartenait au diable qui y enfermait les lutins dont il n'était pas content. Un saint, dont on ne dit pas le nom, reçut de Dieu la mission de submerger l'île et de détruire le temple que Satan y avait élevé. Plus tard, par une nouvelle permission de Dieu, les îles revinrent au-dessus de la mer, et même l'île Saint-Honorat était couverte d'une belle forêt, où l'on voit encore les débris du temple du diable ; parfois Satan veut reprendre son île, mais Saint Honoré la défend contre lui, et c'est pour cela qu'à certains jours on entend des bruits singuliers et inexplicables.

ALBERT DE LARRIVE.

CLXVII

ENGLOUTISSEMENT SOUS LES SABLES

Dans les *Veillées vendéennes*. Niort, 1892, in-18, G. Boisson fait ainsi parler une sirène :

Notre pouvoir est grand. Tu sais quel fut le sort
Des cruels habitants du bourg de La Ferrière,
Qui d'une de mes sœurs méprisant la prière
S'enfuirent méchamment et causèrent sa mort.

Et il ajoute en note : Le bourg de La Ferrière fut englouti sous les sables. — La légende a-t-elle été recueillie populairement?

P. S.

1. Cf. t. XVI, p. 142.

CLXVIII

LE CHATEAU ET L'ÉGLISE DE LUBASCH

(*Posnanie*).

L'ancien château de ce nom appartenait à un puissant seigneur, à qui obéissait tout le pays du voisinage à un mille à la ronde. Mais la colère de la divinité jalouse, excitée on ne sait pourquoi, engloutit le château dans l'abîme. La terre s'ouvrit et il disparut. Il n'est resté qu'une seule colline sur laquelle a poussé un chêne gigantesque, qui couvre d'une ombre épaisse l'endroit qui avait été le siège du luxe et du plaisir.

Avec le château fut englouti le jardin qui y était attenant, ainsi que l'allée favorite du maître, formée de hauts arbres ombreux. Sa direction est encore indiquée aujourd'hui par un profond canal. Un silence pénible règne sur l'emplacement du château englouti. Mais de l'autre côté, sur le chemin qui traverse les montagnes, les habitants voient de temps à autre des visions effrayantes et entendent des voix incompréhensibles qui sont perçues par les sceptiques frivoles comme le murmure d'un ruisseau ou le frémissement des arbres de la forêt.

L'église qui existait dans le voisinage eut le même destin que le château. Elle fut engloutie avec sa tour et ses cloches, dont le bruit sourd monte souvent de terre et, d'après la croyance populaire, est le signe infaillible d'un malheur quelque part. Près de l'église engloutie qui, comme le château, a été enchantée, habite un ermite qui, souvent, à la nuit, se montre à cette place, en costume de moine, avec un capuchon très rabattu sur le visage, et parcourt tous les environs à pas pressés. Quand sonne l'heure de minuit, l'apparition disparaît, et on voit seulement çà et là étinceler des lumières funèbres qui brûlent sur le corps du maître du château englouti. Alors des voix sourdes et souterraines entonnent le chant du matin, ce qui remplit d'effroi les habitants de l'endroit [1].

CLXIX

LE LAC SALÉ

(*Mansfeld*)

Là où se trouve aujourd'hui le lac salé, il existait autrefois une ancienne ville qui a été engloutie depuis longtemps. Les pêcheurs qui pêchent là ont encore vu les pointes des tours de l'église et y ont

1. Knoop, *Sagen und Erzählungen aus der Provinz Posen*, Posen, 1893, in-8, p. 257.

souvent accroché leurs filets ; en voyageant sur le lac, on a entendu les cloches résonner dans l'abîme [1].

CLXX

LA MONTAGNE DE L'ÉGLISE (KOSCIELNA GORA).

(*Posnanie*)

Autrefois, sur une hauteur, près de la Netze, il y avait un grand couvent ; mais l'endroit sur lequel il était bâti avait été mal choisi, car il n'y avait pas d'eau sur la colline, et il fallait aller en puiser au ruisseau qui coulait au pied de la hauteur. C'était la tâche du sacristain. Une fois, il se trouva qu'il était malade : c'était précisément la nuit du Vendredi-Saint, dans laquelle, d'après un ancien usage, l'eau est destinée à être bénite. Alors la femme du sacristain remplaça son mari malade pour aller en chercher. C'était une très méchante femme, et l'on disait même qu'elle avait des accointances avec le diable. Déjà elle avait apporté dans l'église beaucoup de seaux pleins d'eau, mais on la remarquait à peine dans le vase destiné à cet effet Alors elle devint furieuse, et cela d'autant plus qu'il y avait pleine lune cette nuit-là, et qu'elle devait se rendre sur un balai, à une réunion des mauvais esprits, sur le Blocksberg. Malgré sa mauvaise volonté, une force plus haute l'obligeait de porter toujours de nouveau de l'eau à l'église, mais sans que le vase se remplît. Alors, fatiguée de ce travail, elle se coucha au pied de la colline, commença à prononcer des malédictions, et souhaita que le couvent pût être enfoui à cent milles sous terre. Et aussitôt, le couvent commença à s'enfoncer et disparut peu à peu de la surface du sol. L'eau que la femme avait apportée à l'église coula le long de la montagne, et elle fut condamnée à la boire tout entière. Alors elle s'enfla et se gonfla jusqu'à ce qu'à la fin elle creva.

A cette place, il existe maintenant, près de la montagne de l'église, un monticule marécageux d'où coule une eau mauvaise et trouble. Quand, aujourd'hui encore, on traverse, dans la nuit du Vendredi-Saint, la montagne de l'église (Koscielna Gora), on entend jouer les orgues et sonner les cloches ; mais si on veut franchir le monticule marécageux, il faut d'abord se signer trois fois; si on ne le fait pas, et si on est un méchant homme, alors on s'abîme dans le marais. Il ne pousse sur la colline que des bardanes et de l'armoise, et aucun oiseau ne s'y pose [2].

1. Grössler, *Sagen der Grafschaft Mannsfeld.* Eisleben, 1880, in-8, p. 57.
2. Knoop, *Sagen und Erzählungen aus der Provinz Posen*, p. 258.

CLXXI

LE CHATEAU DE SPIRGEN

(*Courlande*)

Il y a longtemps, une mère se promenait vers midi dans le jardin du château de Spirgen avec son enfant âgé de cinq ans à qui elle racontait de beaux contes, tandis que le soleil souriait amicalement. Tout à coup un petit nuage s'amoncela dans le ciel et s'arrêta en grondant au dessus du château. La mère, occupée de son enfant, ne remarqua pas tout de suite le grondement sourd jusqu'à ce que l'enfant lui demanda : Maman, écoute, qu'est-ce que ce bruit ? Vois, est-ce notre méchant taureau qui mugit ou une brebis qui bêle ? J'ai peur, rentrons dans la chambre. Le nuage s'arrêta, tandis qu'un orage effroyable se faisait entendre, un jour et une nuit juste au dessus du château. Son aspect était varié et étrange ; tantôt il apparaissait comme une maison, tantôt comme un homme ; tantôt il s'élevait dans l'air comme une fumée, tantôt il s'abaissait vers la terre avec un grand vacarme. Enfin, le nuage effrayant devint noir comme du charbon et s'abattit avec un bruit effroyable et une grande violence droit sur le château. Au même instant, celui-ci fut englouti avec tous ses habitants, et à sa place se trouva un abîme sans fond que l'on montre encore aujourd'hui. Par un temps clair, et à la lumière du soleil, on peut distinguer dans le gouffre les cheminées. Mais l'engloutissement du château ne fut pas seulement l'objet de l'étonnement des gens ; après quelques semaines leur surprise fut encore accrue par une colonne de pierre, sur laquelle il y avait des lettres écrites en langue étrangère. Cette colonne s'éleva de l'abîme et s'étendit juste au dessus de la place où l'on pouvait voir à la lumière du soleil les cheminées du château. S'il s'était, à ce qu'on prétend, trouvé quelqu'un qui pût lire cette écriture, le château aurait émergé, mais après quelque temps, la colonne de pierre s'enfonça de nouveau dans l'abîme et disparut. Bien des années après vivait à Spirgen un jeune homme brave qui entreprit de rechercher le château dans le gouffre. Il se fit attacher à une corde, descendit dans l'abîme et trouva dans l'antichambre du château englouti une grande armoire avec de l'argent. Tandis qu'il était occupé à attacher la corde autour de l'armoire pour la faire hisser avec lui une grande femme lui apparut tout à coup avec des yeux enflammés et de longs cheveux et se disposa à attacher à l'armoire le jeune homme par les pieds et les mains avec un fil rouge. Dans son angoisse, il brisa les nœuds des liens et donna le signal pour se faire remonter. La femme s'assit sur l'armoire et le regarda

avec des yeux furieux tandis qu'on le hissait. Le domaine actuel de Spirgen, doit, à ce qu'on raconte, s'abaisser progressivement jusqu'au bord du gouffre ; quand, dans la suite du temps, il l'aura atteint, il y sera aussi englouti[1].

CLXXII

LE CHATEAU ENGLOUTI PRÈS DE GNESE

(*Posnanie*)

Dans le voisinage du lac de Kreuz, entre l'église de Kreuz et le séminaire, il y a une petite hauteur sur laquelle, dans les temps anciens, se serait élevé un château magnifique qui appartenait à un comte tyrannique. Les environs du château étaient remplis de marais et d'eau courante, en sorte qu'on ne pouvait y arriver qu'avec beaucoup de peine. Le comte opprimait ses sujets et enlevait tout l'argent des pauvres, aussi il fut puni par Dieu. Un jour qu'il assistait à un repas de fête avec ses compagnons, un terrible orage éclata, les éclairs frappèrent le château si bien que les compagnons du comte furent tous tués ; lui-même s'échappa et voulut se sauver à la nage sur l'autre bord, mais il se noya et comme il avait vécu comme un impie il ne fut pas enterré en terre sainte. Le château fut totalement détruit dans la suite des temps[2].

CLXXIII

LA MONTAGNE DU CHATEAU A IMULEBACH

(*Courlande*)

Dans les environs de Matikuln, près de Buse-Gesind, sur le bord de l'Imulebach, affluent de l'Abau, se trouve une jolie montagne qu'on appelle Pilskalus. La légende raconte là-dessus ce qui suit : Il y a bien des années, un jeune berger de Buse-Gesind faisait paître ses porcs sur la montagne. Un jour, une jeune fille d'une beauté merveilleuse lui apparut et lui apporta des mets somptueux. Elle recommença chaque jour. Les gens de la maison s'étonnèrent de voir que le jeune homme au logis ne mangeait plus du tout et l'interrogèrent. Il leur répondit qu'il ne pouvait pas parler. La jeune fille, en effet, lui avait sévèrement recommandé de ne raconter à personne qu'elle lui apportait à manger, car alors elle ne lui apporterait plus rien et disparaîtrait de la terre. Elle lui raconta aussi qu'à la

1. Lerch Puschkaitis, *Latweeschu tantas teikas un pasakas*, ap. Bienemann, *Livländisches Sagenbuch*, Reval, 1897, in-8, p. 61.

2. Knoop, *Sagen und Erzählungen aus der Provinz Posen*, p. 259.

place où existait la montagne un château était englouti, mais qu'il reparaîtrait quand le jeune homme aurait atteint ses quinze ans, alors il serait roi et elle reine. Les gens de la maison surveillèrent le jeune homme et voulurent apprendre qui lui donnait à manger, mais quand ils l'épiaient, la jeune fille ne venait pas. Ils le saisirent un jour et le menacèrent du bâton s'il ne leur racontait pas qui lui apportait à manger. Par crainte de coups, il révéla tout ce qu'il savait. Mais la jeune fille ne lui apporta plus de nourriture ; une fois cependant, elle apparut en pleurant et dit : Voilà bien des siècles que le château de mon père est resté sous terre, et il doit encore y rester bien des milliers d'années à cause de ta désobéissance. Depuis cette époque nul n'a vu la jeune fille, pas plus le porcher que personne d'autre [1].

CLXXIV

LE CHATEAU DE WIRSITZ

(*Posnanie*)

Près d'une petite ville du cercle de Wirsitz, il existe une montagne sur laquelle, il y a bien des années, se serait élevé le château d'un comte orgueilleux, sur le flanc droit de la montagne, on voit maintenant un grand trou. On y entend la nuit des chants et des sons de cloche. Les gens ont déjà fouillé là, mais n'ont rien trouvé du château ; quelques uns sont même descendus dans le trou, mais quand ils arrivaient au fond, un grand chien noir leur interdisait l'entrée du château [2].

CLXXV

LA MONTAGNE DU CHATEAU A KONDAU

(*Courlande*)

A cinq verstes de Kondau, près de la route postale de Zabeln, s'élève une petite montagne couverte de jolis petits buissons. Au dessus se dresse une colline au sommet de laquelle existe un assez grand trou qui parait être sans fond. On n'a jamais pu l'atteindre avec de longues cordes. Une fois on y a fait descendre des oies qui ont reparu à trois quart de verste dans l'Abau qui coule plus loin. Maintenant ce trou est presque complètement refermé. Dans les temps anciens un château s'élevait sur cette montagne. Là vivait un seigneur impie qui traitait sans pitié ses inférieurs. Personne n'osait le contredire ; si

1. *Jelgawas beedribas Raks!u Krajums* II, 19 ap. Bienemann. *Livländisches Sagenbuch*, p. 59.
2. Knoop, *Sagen und Erzählungen aus der Provinz Posen*, p. 268.

quelqu'un le faisait, il était tué. Un soir de veille de Noël, le seigneur et ses amis jouaient aux cartes et faisaient une débauche insolente. Alors un homme très âgé entra et leur dit de cesser, mais ils le chassèrent. Aussitôt le vieillard revint et leur dit qu'ils devaient prier Dieu et aller se coucher. Ils devinrent encore plus furieux, le menacèrent de mort s'il revenait. Ensuite ils firent encore pis. Pour la troisième fois, le vieillard revint et leur dit qu'ils allaient mourir et que le château serait englouti. Le seigneur saisit son bâton noueux et voulut le frapper, mais il ne put pas remuer la main et le vieillard lui dit : Ton château doit être englouti dans la terre avec tes amis à cause de ta vie coupable. Et aussitôt le château s'abîma et disparut si subitement que personne ne remarqua comment cela arriva [1].

CLXXVI

LA FILLE DE BLÆS

(Mansfeld)

Entre Bernburg et le village d'Altenburg existe un étang qn'on appelle Blæs, entouré de prairies. Là, autrefois aurait été englouti un étang et beaucoup prétendent qu'on peut voir souvent la jeune fille de Blæs avec son trousseau de clefs au côté. Elle à souvent essayé de se faire délivrer et a même jeté une fois un œuf d'or, mais elle n'a trouvé personne qui ait pu l'enlever. Si cela était arrivé elle aurait été délivrée [2].

CLXXVII

LE BURGBERG A MESOTEN

(Courlande)

Dans l'ancien temps, un fort château s'élevait sur le Burgberg, près de Mesoten. Une nuit, il fut englouti. Une fois on le vit reparaître de nouveau ; mais quand, on ne le sait pas. Un jour à midi, un jeune homme alla sur le Burgberg, il remarqua une femme merveilleusement belle qui lui demanda de la toucher. Ce sot eut peur et ne le fit pas. La femme se précipita dans le fort courant de l'Aa en disant : Si tu m'avais touchée, j'aurais été changée en un tas d'argent brillant [3].

1. *Jelgawas beedribas Rakstu Krajums*, II, 19, ap. Bienemann, *Livländisches Sagenbuch*, p. 56.
2. Grössler, *Sagen der Grafschaft Mannsfeld*, p. 93.
3. Lerch Puschkaitis, *Latweeschu tantas teikas un pasakas*, v. 397, ap. Bienemann, *Livländisches Sagenbuch*, p. 64.

CLXXVIII

L'ORIGINE DE LA MER DES ANTILLES

(*Haïti*)

« Il y avait un homme puissant appelé Soia, lequel, ayant tué un fils unique qu'il avait, voulut l'ensevelir, mais ne sachant où le mettre, il l'enferma dans une grande calebasse qu'il plaça ensuite au pied d'une montagne très élevée, située à peu de distance du lieu qu'il habitait ; or, il allait souvent la voir à cause de l'amour qu'il éprouvait pour son fils. Un jour, entre autres, l'ayant ouverte, il en sortit des baleines et d'autres poissons fort grands, de quoi Soia, rempli d'épouvante, étant retourné chez lui, raconta à ses voisins ce qui était arrivé, disant que cette calebasse était remplie d'eau et de poissons à l'infini. Cette nouvelle s'étant divulguée, quatre frères jumeaux, désireux de poissons, s'en allèrent où était la calebasse ; comme ils l'avaient prise en main pour l'ouvrir, Soia survint et cria, l'ayant aperçu, dans la crainte qu'ils eurent de lui, ils jetèrent par terre la calebasse. Celle-ci s'étant brisée à cause du grand poids qu'elle renfermait, la mer sortit par ses ruptures, et toute la plaine qu'on voyait s'étendre, sans fin ni terme d'aucuns côtés, s'étant couverte d'eau, fut submergée ; les montagnes seulement restèrent à cause de leur élévation, à l'abri de cette immense inondation, et ainsi ils croient que ces montagnes sont les îles et les autres parties de la terre qui se voient dons le monde [1].

CLXXIX

LE LAC DE KEMMERN

(*Livonie*)

Là où se trouve maintenant le lac de Kemmern, était autrefois un manoir. Le chevalier était toujours heureux lorsqu'il suivait les conseils de « l'ancien » et faisait tout d'après sa volonté. Un jour l'ancien apprit que le diable s'était révolté contre lui ; c'est pourquoi il voulut marcher lui-même contre lui pour le combattre. Cependant, avant de partir, il fit des recommandations énergiques au chevalier et lui dit : Garde le feu des sacrifices, de peur qu'il ne s'éteigne, car si une fois il est éteint, il ne pourra plus se rallumer. L'Ancien partit et le chevalier s'assit avec ses hommes sous le chêne, près du feu du sacrifice comme précédemment : comme auparavant, il implorait les dieux. Bientôt vinrent des étrangers des pays lointains, ils ap-

1. Le frère Romain Pane, cité par Brasseur de Bourbourg, *S'il existe des sources de l'histoire primitive du Mexique*, Paris, 1864, in-8, p. 31-32.

portaient avec eux la discorde, l'envie et tous les vices, aussi le chevalier ne pouvait les vaincre. A la fin, il lui fallut vivre avec les étrangers, et bientôt il se trouva mieux chez eux que chez les siens. Le feu sacré ne brilla plus sous le chêne, sur la hauteur de Kemmern; personne ne visita plus les endroits consacrés. Le chevalier abandonna avec ses hommes le royaume de leurs pères, les guerres et le sang versé ruinèrent la bonne harmonie et la prospérité du peuple, et tous les vices se déployèrent en liberté.

« Alors l'ancien pensa à la Livonie et demanda au soleil ce qu'il voyait dans ce pays. Le soleil lui raconta en pleurant la défection du chevalier et l'impiété qui régnait en Livonie. L'ancien commença à gronder et à s'irriter, ce qui causa un tremblement de terre. Il lança son dard (l'éclair) contre le château du chevalier, de sorte qu'il se fendit et éclata dans les flammes; le tonnerre gronda, l'orage mugit et l'ancien s'écria irrité: Tu n'as pas conservé le feu du sacrifice, la croyance du peuple.; c'est pourquoi tu dois soupirer dans les ténèbres jusqu'à ce que le soleil se couche au milieu de la journée et se lève au milieu de la nuit, Quand l'ancien eut prononcé ces paroles, la terre engloutit le château et le chevalier; elle engloutit en même temps le chêne sacré; la montagne des sacrifices se couvrit d'eau et il y eut là un lac. On peut voir encore aujourd'hui ce lac de Kemmern qui s'étend à la place où se trouvait le château. Il est là, silencieux et mystérieux, seulement à midi, lorsque les bergers et les troupeaux reposent à l'ombre, quand le chant des oiseaux se tait pour un instant alors, mais une fois seulement tous les cent ans, l'eau du lac commence à s'agiter, à bouillonner, à siffler et à lancer de fortes vagues. Tout à coup le chevalier englouti s'élève du fond du lac à la surface de l'eau. Il apparaît comme un vieillard très âgé, sa barbe couverte de longues mousses et d'herbes aquatiques, il a sur la tête un large bonnet, couvert aussi de roseaux, de joncs et de fleurs d'eau. Le chevalier lève la tête et regarde tristement vers le soleil de midi pour voir s'il ne se couche pas. Alors il se tourne vers l'ouest, car il veut voir si l'aurore ne se lève pas et si enfin le soleil de la délivrance lui apparaît de ce côté. Comme il n'y voit pas de soleil, il pleure, et des larmes brûlantes arrosent ses joues ridées. Il replonge dans l'eau en soupirant et en gémissant et du gouffre sans fond retentissent ces mots prononcés d'une voix lamentable: Peut-être le soleil de la délivrance se lèvera-t-il pour moi dans cent ans[1] ».

1. Krimberg dans le *Riga Tageblatt*. 1893, n° 147, cité par Bienemann. *Livländisches Sagenbuch*, Reval, 1897, in-8 p. 8.

CLXXX

L'ÉGLISE ENGLOUTIE A OSTROWCE

(*Posnanie*)

A Ostrowce qui est aujourd'hui un petit village situé près d'un lac, se trouve une colline couverte d'herbe, de gazon et de mauvaises herbes. A cause de la masse de pierres qui sont là, on n'a pas pu, jusqu'à présent, cultiver cet endroit. La légende raconte qu'il y aurait existé à cette place une église, et qu'alors Ostrowce était une ville où habitaient de nombreux fabriquants de drap [1].

RENÉ BASSET

FORMULE ENFANTINE PRATIQUÉE EN PICARDIE ET EN SUISSE

J'AI reproduit dans les *Traditions populaires de Démuin* [2] une formule dont la signification m'échappait complètement. Je viens d'en saisir le sens dans un des ouvrages qu'a bien voulu me communiquer l'obligeant directeur de cette Revue, M. Paul Sébillot.

Dans un jeu à courir appelé *Au Fiou !* qui se pratiquait beaucoup dans mon enfance à Démuin (arrondissement de Montdidier, Somme), pour savoir qui *l'est*, on procédait par éliminations successives, faisant sortir du groupe des joueurs, un à un et tour à tour, ceux qui *ne le seront pas*. A cet effet, l'enfant qui a pris l'initiative de la partie dispose ses camarades sur un rang s'ils ne sont pas nombreux ou, dans le cas contraire, en un cercle au milieu duquel il se place ; puis, il récite avec une volubilité extrême en piquant du bout du doigt, sans s'oublier lui-même, chaque joueur alternativement sur la poitrine :

Enne prol, *Deol*, *Carin*, *Carol*, *Les pieds*, *Bordon*, *José*, *Simon*, *Cascarin*, *Griffon*.

L'enfant touché au moment précis où le promoteur du jeu prononce le mot *Griffon* sort du cercle.

Cette formule, qui est recommencée après chaque élimination, est ainsi renouvelée jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un joueur ; c'est celui-là qui *l'est*.

1. Knoop. *Sagen und Erzählungen aus der Provinz Posen*, p. 262.
2. Paris, A. Picard, 1892, in-8°, p. 17.

Il faut noter que le promoteur du jeu commence toujours la récitation de cette formule en se piquant du doigt le premier.

Je trouve la même formule dans *l'Emprô génevois* par Blavignac (Genève, 1879), que me communique M. Sébillot ; la voici telle qu'elle se récite à Genève :

Emprô, giro.
Carin, Caro, Dupuis, Simon, Carcaille, Brifon, Piron, Labardon.
Tant est follh mollhe, tant est clu.

L'auteur la traduit ainsi :

En premier lieu, — plaçons-nous en cercle.
Carin, Caro, Dupuis, Simon, Carcaille, Brifon, Piron, Labardon.
Tant est la feuille mouillée, qu'enfin elle tombe.

Giro est pour *girons*, impératif du verbe *girer*, tourner, dit Blavignac, qui ajoute : « La seconde phrase de *l'emprô*. . se compose des noms d'écoliers contemporains de la rédaction de la formule et dont le chef fait l'appel ; on comprend que ces noms, qui, à l'origine, se modifiaient suivant ceux des joueurs, se soient fixés, au bout d'un certain temps, pour offrir une série plus ou moins conventionnelle, mais facile à retenir et servant à toute fin. L'incertitude légère régnant encore aujourd'hui sur le nombre et la prononciation de ces mots prouve que cette partie de la composition laissait toute latitude à l'origine et qu'elle n'a jamais eu de valeur traduisible. Observons encore que ces huit noms propres sont essentiellement locaux. »

Dans le canton de Vaud, dit le même auteur, la formule se récite ainsi :

Emprô, giro,
Carin, caro,
Dupied, Dujonc,
Coquille, bourdon.
Plante feuille neuille
Clou, choù !

Ce qui se traduit ainsi :

D'abord, mettons-nous en rond.
Carin, Caro, Dupied, Dujonc.
Tout est mensonge en ce monde.
Plante des feuilles nouvelles.
Ceci est fini.

Cette particularité d'une formulette enfantine qui a cours en Picardie et en Suisse méritait, je pense, d'être signalée ici.

Au début de son livre, Blavignac rappelle que « la passion de la rime fut très grande autrefois », et que « les enfants et les campagnards ont toujours un faible marqué pour les rimes ». Mais il a

tort de qualifier d'abus l'usage des vers. Poür ceux qui ne savent point lire, c'est le meilleur moyen mnémotechnique ; tout ce que les populations du moyen âge devaient savoir pour les besoins de la vie pratique était ainsi versifié ; on y introduisait parfois, pour la rime, des mots qui n'avaient aucun sens. C'est grâce à ce procédé que tant de dictons agricoles, météorologiques ou autres ont été transmis jusqu'à nous par la tradition orale. Les rimes ne sont pas souvent riches ; à défaut, l'assonance suffisait. ALCIUS LEDIEU.

PETITES LÉGENDES LOCALES[1]

CCCCLXXIII

LES REVENANTS DE LA CROIX DES GARDES

Dans le bois de la « Croix des Gardes » près de Cannes, une croix de fer plantée sur un rocher rappelle un crime commis par un seigneur qui, trompé par sa femme, la jeta du haut de ce rocher dans la mer, aujourd'hui assez éloignée de cet endroit. Par les nuits sombres, on entend parfois dans ce bois le cri de rage du seigneur qui se venge, et le cri de douleur de la femme qui va être punie, puis on entend distinctement la chute d'un corps dans l'eau, bien qu'il n'y ait dans cet endroit ni mer, ni étang, ni rivière.

ALBERT DE LARRIVE.

CCCCLXXIV

LES TEMPLIERS RAVISSEURS

A Loverval (Hainaut), dans le bois « *delle Priesse* », se trouvent d'antiques fondations, érronement attribuées par le vulgaire à un monastère de Templiers. Ces Templiers donc — puisque Templiers il y a — commettaient journellement des rapts de femmes. Un jour, les félons chevaliers enlevèrent une princesse et l'amenèrent au monastère. Ce fut leur dernier crime. Le père de la jeune fille, à la tête d'une troupe de chevaliers, assiégea et prit en une nuit leur demeure, qui fut incendiée. Les coupables furent massacrés et la jeune princesse ramenée en triomphe.

ALFRED HAROU.

1. Cf. t. XVI, p. 90.

CCCCLXXV

LA DAME BLANCHE DU MAS [1]

Non loin de Brioude, sur le petit ruisseau du Serou, se trouve le château du Mas, qui domine le village de Saint-Just, distant de 3 kilomètres. Or, il y a fort longtemps, une châtelaine du Mas, qui n'avait pas gardé, avec toute la fidélité désirable, l'honneur de son mari, mourut sans confession. Dieu la condamna à revenir sur terre pour prévenir ses descendants chaque fois qu'un malheur les menacerait. Quand quelqu'un devait mourir, la dame blanche rôdait plusieurs nuits de suite autour du château, puis pénétrait dans la grande chambre, où elle réveillait ceux qui dormaient en les giflant, puis elle disparaissait.

La dernière fois que l'on prétend l'avoir vue, c'est le 13 décembre 1880, à la mort d'une dame, mariée à un descendant de la dame du Mas.

CCCCLXXVI

L'ADULTÈRE QUI REVIENT [2]

J'ai entendu raconter que, lorsque une femme avait forfait à l'honneur, une ombre revenait dans la tour basse du château de Saint-Paul-en-Cornillon, et réveillait par différents bruits la moitié du logis. Il paraît, quelquefois, que la cloche de la chapelle du château sonnait aussi.

BARON DU ROURE.

1. Cf. Une légende apparentée, t. XII, p. 142.
2. Réponse à la légende CCCCLIX.



NOMS, FORMES ET GESTES DES LUTINS [1]

VIII

BERRY

Nom	*Forme*	*Gestes*	*Pays*	*Sources*
Batteu	Homme de fer rouge	Casse le bois, défend de toucher aux arbres qu'il a marqués	Indre	George Sand 85
Birette	Bête blanche	Sorte de loup-garou	»	Laisnel de la Salle, I, 180
Bieude	Indéterminée	»	»	179
Casseu' de bois	Homme de fer rouge ou de feu	Casse le bois	»	George Sand
Coupeu	id.	»	»	82
Fadet	A une longue queue	Espiègle et voleur de galette	»	73
Flambettes	Petites femmes vieilles et ridées	Mènent dans les étangs	»	133
Follet	»	Hante les écuries	»	75
d'Epnell	A une queue	Effraie les chevaux, les rend poussifs, se cache sous une pierre	»	67
Grand'Bête	Chienne de la taille d'une génisse	Son approche fait périr le bétail	»	42
Levrette	»	Pénètre dans maisons	»	»
Loup-brou	»	Sorte de loup-garou	»	»
Lubin	Ressemble à loup	Hurle à la lune le long des murs de cimetière	»	149
Lupeu	»	Dit : « Ah ! ah ! » et mène dans fondrières	»	114
Lupin	Ressemble à loup	Vont dans les cimetières	»	149

Sources : George Sand, *Légendes rustiques* ; Laisnel de la Salle, *Croyances du Centre*.

P. S.

1. Cf. t. IV, p. 612 : t. V, p. 101 ; t. VIII, p. 46.

CONTES ET LÉGENDES DE LA GRÈCE ANCIENNE [1]

VIII

LES SINGES ET LES NOIX

On raconte qu'un roi d'Egypte avait appris à des singes, les plus imitateurs des actions des hommes, à danser la pyrrhique. Ils furent très rapidement instruits et prêts à danser, vêtus de pourpre et portant des masques. Pendant très longtemps, ce spectacle eut du succès, jusqu'à ce qu'un jour un spectateur, ayant des noix dans son sein, les jeta au milieu d'eux. A cette vue les singes, abandonnant la danse, et singes avant d'être danseurs de pyrrhique, arrachèrent leurs masques, déchirèrent leurs costumes et se battirent pour les noix. L'ordre de la danse fut rompu et le rire courut parmi les spectateurs [2].

RENÉ BASSET.

MŒURS, HABITUDES, USAGES ET COUTUMES ARABES [3]

V

TACHE D'HUILE OU DE BEURRE

Les burnous des Arabes qu'ils ne quittent que fort rarement, sont souvent tachés d'huile ou de beurre. Afin d'arrêter l'extension de la tache, les indigènes cousent un brin de laine autour de l'auréole faite par la substance graisseuse, mais ce moyen peu pratique n'empèche nullement la tache de s'étendre.

VI

ESTIVAGE

Chaque année les Arabes du sud de Biskra, Barika, Touggourth, viennent en estivage dans les diverses communes du Tell avec leurs

1. Suite. Voir t. XVI, p. 24.

2. Lucien, *Le pêcheur*, § 36. *Œuvres* éd. Jacobitz, 3, t. I. Leipzig, 1896, in-8, p. 265. Dans un autre traité de Lucien, *Apologie pour ceux qui sont aux gages des grands*, § 5 (*ibid.*, p. 323), l'anecdote est contée un peu différemment : il s'agit d'un singe de Cléopâtre, dressé à danser en mesure avec les voix et les flûtes, qui chantent l'*Hyménée*, et qui revient à son naturel quand il voit par terre des figues ou des amandes.

3. Voir tome XV, n° 12, page 662.

troupeaux de chameaux, de moutons, et de chèvres. Cette migration annuelle est nécessitée par le manque de pâturage, qui se produit dès le mois de juin dans le sud de l'Algérie.

Le séjour de ces estiveurs dure du mois de juin au mois d'octobre et, pendant ce laps de temps, ils trouvent à s'occuper chez les cultivateurs locaux, en qualité de moissonneurs.

Les indigènes du Sud apportent de grandes quantités de dattes sèches qu'ils échangent contre des grains, orge ou blé.

VII

CURE-DENTS

Les indigènes d'un certain rang se servent, comme cure-dents, de la fleur d'une ombellifère, appelée par eux Netaïna.

Cette fleur qui a de huit à dix centimètres de diamètre se contracte par la dessication et forme un faisceau de petites ombelles, longues de quatre centimètres environ et ayant le diamètre d'une aiguille à repriser. Ce sont ces ombelles qui constituent les cure-dents.

VIII

SERMENT

Dans le département d'Alger, lorsqu'un Arabe veut affirmer d'une façon énergique un dire quelconque, il prononce ces mots : *Iguetani Sidi Abdalla*. Que monseigneur Abdalla me coupe (sous entendu en quatre).

IX

SOURDI AHMAR

Lorsqu'un arabe se trouve sollicité par un de ses coreligionnaires pour un prêt d'argent, il s'écrie : *Ma andi chi sourdi ahmar* : je n'ai pas un sou rouge. Cette expression rappelle notre rouge liard.

A propos de misère, le proverbe suivant est très connu des Arabes.

Li ma andou flouss,
Ma ianak, ma ibouss.

Celui qui n'a pas d'argent,
N'embrasse ni n'étreint.

X

TABAC BANNI PAR LES BENI-MZAB

Les Mozabites ne laissent pas déposer chez eux du tabac en feuilles ou coupé. Ils considèrent cette marchandise comme *Haram* (interdite) et ne fument jamais.

XI

MAUVAIS SUJET

Lorsqu'un mauvais sujet commet un acte répréhensible, ses coreligionnaires prononcent les mots suivants : ia khi secca.

Ils le qualifient aussi de : Seteifi ben Sefiti, Sétifien, fils de Sétifien (de la ville de Setif).

XII

MEZARA

Les indigènes construisent souvent sur les points les plus élevés des montagnes des Mezara, lieu de pèlerinage. Ces Mezara consistent en un cercle de pierres dans le genre des cromlechs préhistoriques.

Achille Robert.

LA MER ET LES EAUX[1]

CXXXVIII

NOTRE-DAME DE BOULOGNE

Vers 633 ou 636, au propre lieu où est présentement située l'église fondée en l'honneur de la Vierge Marie, il n'y avait qu'une petite chapelle couverte de genêts, de petite construction et guère somptueuse. Or il advint que la bienheureuse Vierge, mère de Dieu, se prenant d'affection pour le lieu où était cette chapelette, le voulut choisir par grâce singulière afin qu'il fût consacré à son service et qu'il devint un but de pèlerinage.

Un jour elle apparut aux bourgeois et aux habitants de la ville de Boulogne, dans une nacelle venant sur la mer, sans mât, sans voile, sans corde, et sans avirons, en laquelle il n'y avait nul marinier, ni homme vivant, mais seulement une jeune vierge, d'un air aimable, ornée de modestes parures, éloquente en son langage, réservée dans sa démarche, gracieuse en son maintien, et d'une beauté supérieure à toutes les femmes de la terre .... Quand le bateau, avec la Vierge qui y voyageait sans aide corporelle, eut pris terre droit à Boulogne, vers Saint-Pierre[2], les bourgeois et tout le peuple qui la virent

1. Cf. t. XVI, p. 100.
2. C'est l'église qui se trouvait au-dessus de l'ancien Rivage, vers le haut de la rue des Pipots.

aborder restèrent frappés de stupeur : « Qui êtes-vous ? » s'écrièrent-ils..... « Je suis l'avocate des pécheurs, la source des grâces.... Je veux qu'une lumière divine descende sur vous et votre ville. C'est mon plaisir d'y élire certain lieu que je vous montrerai, où je veux qu'on me serve et qu'on me révère, et je suis arrivée ici pour le voir, le délimiter et le bénir [2]..... »

La sainte voyageuse, depuis le VII[e] siècle, reçut à Boulogne un culte spécial et fut appelée la patronne singulière de la ville (patrona singularis). Elle y fut invoquée dans toutes les circonstances suprêmes, et son histoire est devenue presque celle du pays où elle était honorée [3].

(*Le Pays Boulonnais*, Etudes historiques par M. Ernest DESEILLE. Paris, librairie Académique, Didier). P. S.

CXXXIX

LA STATUE SOUS LA MER

L'antique statue de la Vierge miraculeuse de Boulogne a été remplacée par une statue plus moderne ; les matelots boulonnais disent que l'ancienne statue est retenue par le diable dans un port sous-marin qui se trouve à quelque distance de Boulogne ; elle ne sera rendue aux hommages de ses fidèles que lorsqu'une jeune fille absolument pure, et aimant un marin qui ne l'aimera pas, aura le courage de se dévouer pour l'enlever au démon. Elle y laissera sa vie, mais la statue reviendra prendre sa place, et Boulogne deviendra une ville plus importante que Marseille.

CXL

LA CAVERNE DU LOUP

A Guern, non loin de Toulon, un souterrain au bord de la mer est appelé Caverne du Loup ; d'énormes richesses y sont cachées, mais l'entrée est gardée par un loup de mer gigantesque. (*Labraz lupus*, = *bar*).

CXLI

LA GROTTE AUX FÉES

Au bas de la Montagne d'Hyères se trouve la Grotte aux Fées, sorte de grande excavation dans les rochers, où se retirent les fées de la mer, d'autres disent des sirènes. Un génie bienfaisant les y tient

1. Etude sur la légende de N.-D.. par M. l'abbé D. Haigneré, p. 11, etc.
3. Voir l'Histoire de N.-D. de Boul., par le chanoine A. Le Roy, et celle de l'abbé D. Haigneré plus complète.

enfermées pour les empêcher de nuire aux marins. Cependant elles réussissent parfois, non à sortir, mais à chanter, et leur chant est si doux et si mélodieux que les marins oublient pour les entendre de s'orienter ; c'est pour cela que dans les parages des îles d'Hyères, il y a tant de naufrages.

ALBERT DE LARRIVE.

CXLII

LA FILLE DE LA MARY MORGAN

Près Crozon, il y a une grotte, souvent inaccessible à cause de la mer, où vivent encore des « Mary Morgan », et l'on raconte qu'un seigneur du voisinage, désolé de ne pas avoir d'enfant, vit un soir sur le chemin de son château une mignonne fillette abandonnée dans un panier de jonc. Il l'emporta chez lui, et sa femme et lui l'élevèrent comme si elle eût été leur fille. Mais c'était une Mary Morgan. Bien souvent, la nuit, l'enfant disparaissait du berceau où on l'avait couchée, sans que l'on put savoir ce qu'elle était devenue. Lorsqu'elle fut devenue grande, on entendit souvent, le soir, dans la cour du château le pas d'un cheval, c'était un « folgoat » qui appelait la Mary Morgan. On voyait une lumière éblouissante, c'était la jeune fille qui répondait à cet appel et était quelquefois des semaines absente. Ceux qui l'avaient élevée essayèrent en vain de la retenir; elle les quittait, et un jour elle ne revint plus. Les gens du pays assurent qu'elle est encore dans cette grotte, la dernière qui soit la demeure des Mary Morgan (*Conté par un habitant de Crozon*).

LUCIE DE V.-H.

CXLIII

CAVERNE HANTÉE PAR LE DIABLE

Celui qui s'aventure dans la grotte du Trou Baligan qui s'étend, dit-on, jusque sous l'église de Flamanville, y trouve une table magnifiquement servie, mais s'il a le malheur de s'y asseoir, le diable survient et l'enlève.

(*Société arch. d'Avranches*, t. V, p. 155).

CXLIV

LA CHAUSSÉE DE L'ÎLE D'YEU

D'après une légende poitevine, saint Martin, embarrassé pour aller à l'île d'Yeu, parce qu'il n'avait pas de bateau, accepta l'offre de Satan, qui promit de lui bâtir un pont en une seule nuit, aux conditions ordinaires. La chaussée allait être achevée, lorsque le coq

chanta. Les rochers transportés en l'air par les démons, leur échappent et tombent à la place qu'ils occupent encore aujourd'hui.

(*Le Pays poitevin,* mars 1900).

CXLV

FALAISES CONSTRUITES PAR LES HOMMES

Les paysans des environs disent que les rochers de Penmarc'h sont des débris de monuments construits par les hommes. (VÉRUSMOR, *Voyages en Basse-Bretagne*, p. 283). A-t-on relevé ailleurs une croyance analogue ?

CLXVI

ORIGINE D'UNE ÎLE

Les pêcheurs disent que l'îlot des Pêcheurs, près de l'ancienne Aléria, dans un étang qui fut le port de cette ville, et qui semble formé d'écailles d'huitres, doit son origine aux débris des huitres marines, que l'on expédiait jadis à Rome. (LÉONARD DE SAINT-GERMAIN, *Itinéraire de la Corse*, p. 37).

CXLVII

LE ROCHER QUI S'OUVRE

Dans la chaussée naturelle de *Beg ar Gador*, la pointe de la Chaise, dans l'anse de Morgate, une brèche s'ouvrit tout à coup, pour donner passage à une barque de pêcheurs qui, dans leur détresse, avaient invoqué sainte Marine. (JOANNE, *Bretagne*). P. S.

CHANSONS D'AUVERGNE [1]

V

Il n'est pas inutile de faire remarquer que quelques uns des vers de la Mazarinade attribuée à Blot et publiée incomplètement par M. Dauzat dans ses *Chansons d'Auvergne* [2], se trouvent dans le *Virgile travesti* de Scarron. Ne serait-ce pas là une preuve que la chanson en question serait du spirituel cul-de-jatte, grand ennemi, comme on sait, de Mazarin ?

J'ai relevé les passages suivants :

1. Suite, voir t. XV, p. 385.
2. *Revue des Traditions populaires*, t. XIV, août-septembre, 1899, p. 473.

La pauvre reine embéguinée,
Des rares qualités d'Enée,
Rongeant les glands de son rabat [1]
Sur lui, de grabat à grabat,
Décroche quantité d'œillades [2].

Et plus loin :

La dessus, Laocoon vint,
Suivi de Troyens *plus de vingt* [3].

RENÉ BASSET.

ADJURATIONS ET CONJURATIONS [4]

II

L'ADJURATION A SAINT YVES EN 1901

En 1888, M. Emile Hamonic écrivit, pour cette revue, un article sur cette coutume, dans lequel il racontait le rite d'adjuration à saint Yves, signalé par Habasque vers 1832, *Notions historiques sur les Côtes-du-Nord*, t. I, p. 88, par Renan, dans ses *Souvenirs de jeunesse*, et dont j'avais aussi parlé dans mes *Coutumes populaires de la Haute-Bretagne*, 1886, p. 190. Les faits cités provenaient du pays bretonnant ou de la partie montagneuse de la Bretagne française, et je n'avais jamais entendu parler de cet usage ni dans l'arrondissement de Dinan, ni dans l'Ille-et-Vilaine. Je pensais que ce rite singulier était tombé en désuétude, et que, probablement, il avait surtout été pratiqué dans des pays relativement voisins de Tréguier. Or, j'apprends que cette année même, il a été employé dans une commune de l'arrondissement de Dinan, et le correspondant de qui je tiens les renseignements qui suivent,

1. On vit Monsieur le Cardinal,
De rage que tout alloit mal,
Ronger les glands de son rabat.
Alleluia

Couplet IX, éd. Dauzat. Couplet 8 de la recension que j'ai donnée (*Chansons d'Auvergne*, § II), couplet XII, de la recension du *Nouveau siècle de Louis XIV* (*Chansons d'Auvergne*, § III).

2. *Virgile travesti*, p. 92, l. II, v. 208-209.

3. Aussitôt le grand maître y vint,
Suivi de braves, plus de vingt,
Montés chacun sur un dada.
Alleluia

Couplet VII, éd. Dauzat ; couplet V du *Nouveau siècle de Louis XIV*.

4. Cf., t. III, p. 139.

m'écrit qu'ayant interrogé plusieurs personnes du voisinage, on lui a répondu que cette adjuration était d'un usage assez fréquent. Voici le rite : Lorsqu'on veut démasquer l'imposture de quelqu'un, on prend trois liards, et l'on fait tomber sur chacun d'eux quelques gouttes d'une chandelle de résine que l'on a fait brûler à minuit. Les uns disent que les évocations et le brûlement de la chandelle sur les liards doivent être faits dans le croissant; d'autres croient que toutes les nuits sont bonnes. On va ensuite trouver un prêtre, et on lui fait dire une messe, en ayant soin de lui cacher l'intention à laquelle elle est dite ; car tout ceci a pour but d'adjurer le menteur à comparaître dans l'année au tribunal de Dieu ; c'est-à-dire qu'il doit mourir pour recevoir le châtiment dû à son mensonge. Dans les cas cités au commencement de cette note, il s'agit d'argent ; ici, une affaire d'amour a motivé l'adjuration : c'est une jeune fille séduite par un garçon des environs, et sur le point de devenir mère, qui a adjuré un garçon qui nie être le père de son enfant. Les gens du pays croient que s'il est véritablement le coupable, il n'a pas pour longtemps à vivre.

III

ADJURATION PAR LA FONTAINE

A la fontaine de Saint-Mauvais, commune d'Argent, on va faire des ablutions pour intercéder contre un ennemi, un rival, un oncle à succession, etc. Heureusement que tout près de là se trouve la chapelle de saint Bon, grâce à l'intercession duquel les envoûtés peuvent conjurer les maléfices de saint Mauvais. (Ludovic Martinet in *l'Homme*, 1884, p. 456.)

P. S.

LES EMPREINTES MERVEILLEUSES [1]

CLXXXV

LE PIED DE NÉMI

D'après une légende djaïna, Némi était sur le point d'épouser Radjimati, fille d'Ougraséna, roi de Girnar, quand la vue d'un troupeau bêlant, qu'on allait immoler en sacrifice, lui inspira de l'horreur pour ce monde. Il se retira avec sa fiancée pour vivre en ascète sur le sommet du pic d'Oujjinta, où l'on montre encore aujourd'hui l'empreinte de son pied [2].

1. Suite, voir t. XV, p. 664.
2. L. de Milloué. *Histoire des religions de l'Inde*. Paris, 1890, in-18, p. 116.

CLXXXVI

MAGDESPRUNG

Dans la vallée de Selke, entre Bullenstadt et Harzgerode, on voit, sur une masse escarpée de rochers, une croix de fer fondu, haute de dix pieds ; auprès d'elle, dans la pierre, un creux qui a quelque ressemblance avec l'empreinte d'un pied humain ; à 80 ou 100 pas plus loin, il y a une seconde empreinte. On leur attribue l'origine suivante :

Une fille de géant, venant de Petersberg, voulut un jour se promener sur le dos du Harz. Quand elle eut atteint les rochers qui sont maintenant au-dessus des forges, elle vit son amie qui lui faisait des signes sur le sommet du Ramberg. Elle resta longtemps sans se décider, car la large et profonde vallée de Selke séparait l'endroit où elle se trouvait du Ramberg. Comme elle s'y tenait longtemps, son pied s'imprima de la profondeur d'une aune dans le rocher, et aujourd'hui on peut encore en voir les faibles traces. Un paysan qui labourait dans le voisinage, près de Harzgerode, se moqua en plaisantant de son hésitation, mais bientôt il se repentit de ses railleries, car la jeune géante, qui l'avait remarqué, allongea la main, enleva dans son tablier le paysan avec sa charrue et ses chevaux, et, d'un bond, sauta par-dessus la vallée auprès de son amie. De nouveau, elle laissa dans le rocher une forte empreinte de pied, qu'on peut voir aujourd'hui. Le paysan s'échappa par un pli du tablier et fut tout joyeux de se retrouver sain et sauf sur le sol.

On raconte aussi ceci : La fille d'un géant se trouvait sur le rocher, qu'on appelle aujourd'hui Mægdesprung, lorsque la Selke était encore plus large qu'aujourd'hui et traversait la vallée, en écumant d'une course plus sauvage encore. Elle aperçut son amoureux, un jeune berger qui se plaignait de sa séparation, avec les tons attendrissants de sa flûte champêtre. Un violent et profond désir s'empara de la jeune géante : elle prit un fort élan, sauta heureusement et se trouva serrée dans les bras gigantesques de son amoureux. De ce côté-ci et de l'autre, elle avait laissé dans le rocher l'empreinte de ses pieds [1].

CLXXXVII

L'EMPREINTE DE LA VIERGE A TOLÈDE

On vénère encore, dans la cathédrale de Tolède, la pierre où la Vierge laissa la trace de ses pieds quand elle apporta la chasuble à

1. Grössler, *Sagen der Graffschaft Mansfeld.* Eisleben, 1880, in-8, p. 102, citant Otmar, *Volkssagen*, p. 195-198 ; Grimm. *Deutsche Sagen*, n° 320 ; *Thüringen und der Harz* I, 167 et III, 237.

St-Ildefonse. Il y est fait allusion dans la pièce de Calderon, *La Vierge du Sagrario* (IIe journée) :

Inigo. Et ce ne serait pas la première fois, car vos pieds, ô reine charmante, laissent aussi des empreintes sur le marbre [1].

CLXXXVIII

LE PIED DE BOUDHDHA

(*Ceylan*)

Outre l'empreinte du pied de Boudhdha, appelé aussi pied d'Adam, on montrait, d'après un voyageur chinois, près du mouillage du port de Ceylan, « sur le rocher brillant, à la base de la falaise, l'empreinte d'un pied qui a deux pieds ou plus de longueur. L'empreinte, à ce que rapporte la légende, est celle que laissa le pied de Çâkyamuni, quand il prit terre en cet endroit, en venant des îles Ts'ni-lau (Nicobar). Dans le creux que fait l'empreinte de ce pied, il y a un peu d'eau qui ne s'évapore jamais. Les gens y plongent les mains, s'en lavent la face, s'en frottent les yeux en disant : C'est l'eau du Bouddha, elle nous rendra purs et propres [2] ».

CLXXXIX

LA MARQUE DU DIABLE

(*Livonie*)

Le diable voulant un jour contrarier le cours de la Duna, y jeta une énorme pierre, il allait en jeter une seconde, quand le chant du coq l'arrêta. On voit encore la trace qu'il laissa sur l'une d'elle ; on l'appelle *Welna-peda* (trace du diable) [3].

René Basset.

CXC

LES PAS DE LA VIERGE A SAINT-COULITZ (Finistère)

A Saint-Coulitz une route schisteuse s'appelle Pierre de la Vierge (Roc'h ar verhès), et les gens du village voisin de Penhoat racontent qu'aux siècles passés, elle apparut un jour sur cette roche ; mais mal reçue par les habitants qui la poursuivirent à coups de pierre, elle s'en fut à 1500 mètres dans le sud-est de l'autre côté du ravin

1. Léo Rouanet, *Drames religieux de Calderon*. Paris, 1898, in-8, p. 224 et note 23, p. 263.

2. S. Lévi, *Missions de Wang Hiuen-t'se dans l'Inde*, *Journal asiatique*, Mai-Juin 1900, p. 434.

3. Brivzemniiaks, *Sbornik materialov po etnografii*, p. 23, cité par Bienemann *Livlandischer Sagenbuet*. Reval, 1897, in-8, p. 10.

où on lui éleva un sanctuaire. Cette pierre à plusieurs cupules dont deux passent pour être les empreintes des pieds de la Vierge, et leurs degrés de poli indiquent qu'elles sont l'objet de pratiques usuelles. Quant aux autres cupules plus petites, ce sont suivant quelques-uns les empreintes des pierres jetées à la Vierge.

(P. du Chatellier. *Soc. arch. du Finistère*, 1901, t. XXVIII, p. 3-4).

P. S.

PÈLERINS ET PÈLERINAGES[1]

LIV

LES PÈLERINAGES DU VIMEU

Les buts de pèlerinages sont nombreux dans cette partie de la Picardie, où l'on rencontre beaucoup de gens superstitieux. Ces pèlerinages sont surtout pour les jeunes enfants et les mères; il y en a peu pour les malades et les « affligés. » Quelques-uns, et ce sont les plus intéressants et les plus curieux, sont ceux où vont les paysans pour obtenir que les saisons leur soient favorables ou que leurs bestiaux restent sains.

Voyons donc quels sont les principaux pèlerinages de ce pays.

* * *

A la chapelle de Saint-Sauveur, à Bouvaincourt, près de Gamaches, on se rend en pèlerinage pour préserver les bestiaux des maladies. Le jour de la Trinité, surtout dans la matinée, les pèlerins en foule énorme font trois fois le tour de la chapelle, tête nue ; après quoi ils entrent dans la chapelle, prient, font brûler des cierges et donnent des offrandes. Ce pèlerinage est extrêmement fréquenté et attire un grand concours de population.

A l'église de Chepy, le jour de la Saint Antoine (17 janvier), des pèlerins viennent à la messe avec des pains que le prêtre bénit. Ce pain, donné aux bestiaux, doit les préserver des maladies. Il a aussi la vertu, paraît-il, de se conserver une année durant. Les habitants en envoient à leurs familles des environs.

La fête de Saint Antoine attire beaucoup de monde à Chepy. Elle existe aussi à Tilloy-Floriville, près de Gamaches, avec exactement les mêmes pratiques.

L'église de Vaudricourt renferme une statue de Notre-Dame-de-

1. Cf. p. XVI, p. 54.

Foi. On s'y rend en pèlerinage le mardi de Pâques pour obtenir du beau temps, pas de sécheresse ni de pluies excessives.

***

Quelques pèlerinages sont fréquentés par des malades qui viennent y implorer leur guérison. Le premier dimanche de septembre, la chapelle de Saint-Sulpice, à Quesnoy-le-Montant, voit affluer des pèlerins qui viennent souvent de fort loin y demander la guérison de maux de reins.

Le 25 septembre, ceux qui ont des clous vont au pèlerinage de Saint-Firmin, à l'église de Tully. A chaque pèlerin, le prêtre dit un évangile, et le pèlerin fait son offrande. Les sourds y vont aussi le même jour et suivent les mêmes pratiques.

L'église d'Ochancourt (Saint-Ouen), est un autre pèlerinage pour les sourds, qui s'y rendent le dimanche qui suit l'Assomption.

Les femmes sur le point de devenir mères vont faire un pèlerinage à la statue de Saint Vincent, à l'église de Beauchamps, pour obtenir que l'enfant qu'elles portent naisse bien et reste en bonne santé dans la suite. Si le pèlerinage a été fait à la première grossesse, les femmes sont dispensées d'y retourner aux grossesses suivantes; s'il n'a pas été fait à la première grossesse, il faudra le renouveler à chaque grossesse qui surviendra.

La chapelle de Saint-Vincent, à Hélicourt, près de Gamaches, voit exactement le même pèlerinage, incomparablement plus fréquenté et comprenant, en outre, une autre pratique curieuse : Ici, la future mère apporte l'un des petits vêtements destinés à l'enfant qu'elle aura, une petite chemise par exemple, plus un ruban de soie ou de fil. Elle touche avec la chemise et le ruban la statue du saint, puis elle suspend au bras de la statue la moitié du ruban (le bras du saint est couvert d'une grande quantité de rubans), et remporte l'autre moitié. Quand, plus tard, l'enfant vient au monde, la mère lui met la chemise du pèlerinage, et quand elle retire cette chemise à l'enfant, elle lui passe le ruban autour du cou et le lui laisse neuf jours.

Le pèlerinage de Saint Vincent se fait en tous temps, il n'y a pas de jour spécial. Les suivants sont dans le même cas.

Saint Christophe, à l'église de Lanchères, est un pèlerinage fréquenté par les parents qui ont des enfants qui pleurent beaucoup.

Pour les enfants qui ont de la gourme à la figure, les parents vont en pèlerinage à la chapelle de Saint-Julien, au Tréport. La présence de l'enfant n'est pas nécessaire, mais à ce pèlerinage comme au précédent, il faut trois personnes y participant.

Le pèlerinage de Saint Martin, à l'église de Woincourt, est fait par

les parents des enfants atteints du carreau. On fait faire une neuvaine, c'est-à-dire qu'on charge une femme de faire des prières pendant neuf jours; le neuvième jour, on fait dire une messe. Tout cela se passe à la paroisse où habitent les parents. Ensuite, ceux-ci vont à Woincourt en pèlerinage. Ils y font, comme d'usage, offrandes et prières, et touchent la statue du saint avec un vêtement de l'enfant; celui-ci devra être vêtu de ce vêtement pendant neuf jours.

A l'église d'Escarbotin, le pèlerinage de Saint Onuphe, en juin, est très fréquenté. On y mène les jeunes enfants pour obtenir qu'ils marchent facilement, que leurs premiers pas se fassent avec succès. On cite un grand nombre d'exemples de l'efficacité de ce pèlerinage.

Les pèlerinages de Sainte Croix, à l'église de Bourseville, et de Saint Wandrille, à l'église de Dargnies, se font dans le même but et en tous temps.

Paul Maison.

LV

ENVIRONS DE SAINT-DIÉ

Quand un enfant tarde à marcher, on le conduit à une chapelle de Saint-Roch, située à quelques kilomètres de la ville, le matin de très bonne heure, et à jeun. On met l'enfant sur l'autel en récitant une prière, après quoi on lui fait embrasser le saint et boire de l'eau d'une source voisine. On donne 10 centimes pour le fermier à qui appartient le bois.

On conduit aussi à ce saint les enfants qui ont mal aux yeux. L'*Hôte-du-Bois*, un autre saint habitant une chapelle éloignée de Saint-Dié de quatre ou cinq lieues, a également le pouvoir de faire marcher les enfants.

Saint-Roch jouit de la même renommée dans le Morvan ; il possède, près de Château-Chinon, une chapelle fréquentée dans ce but.

Louis Morin.

LVI

LE PARDON DU COQ A BULAT-PESTIVIEN

Il y a, le dimanche qui suit la fête de Saint-Blaise, à Bulat-Pestivien, un pardon qu'on appelle le pardon du Coq. Le *Progrès* nous donne l'explication de cette dénomination bizarre :

« Quelques fidèles ont l'habitude de faire au saint, le jour de sa fête, l'offrande d'un chapon. Ces volatiles sont ensuite vendus, à l'issue de la messe, aux enchères publiques et au profit de l'église. Un seul est gardé.

« Après la messe, le sacristain monte au clocher, tenant entre les mains la bête réservée. Il la dépose doucement sur la plate-forme

de la tour, et, de la voix, il l'excite à prendre son vol. Les spectateurs, groupés dans le cimetière, sont attentifs aux moindres mouvements du malheureux coq, qui deviendra la propriété de celui ou de celle qui l'attrapera. Les hommes tendent les bras ; les femmes, leurs tabliers. La pauvre bête fait-elle, pour prendre son élan, un mouvement à droite ou à gauche, il se produit aussitôt dans la foule une poussée correspondante. Cependant, grisé par la vue, la rumeur et les cris des spectateurs, excité par les « *chou ! chou !* » énergiques du sacristain, le coq prend enfin son élan et s'envole.

« Cette année, le matois a déjoué les convoitises de ceux qui fondaient sur lui l'espérance d'un bon dîner. Après avoir un instant volé dans leur direction, il a fait volte-face et est venu se percher sur la tête d'une brave mère de famille, qui sortait de l'église par une porte latérale.

« En vain avons-nous demandé l'origine et l'explication d'une coutume si singulière. Personne n'a pu nous renseigner. Cependant, pour être complet, nous devons enregistrer la déclaration suivante, qui nous a été faite par une bonne vieille femme : « Les blés de l'année, nous a-t-elle dit, seront plus beaux du côté de la commune où le coq est venu s'abattre. »

(*Union libérale de Dinan*, 26 février 1893.)

LVII

L'HABILLEMENT A NEUF DE L'ENFANT

Sur la crête qui domine Orsan, s'élèvent les ruines de la chapelle de San Rousigo ; là il n'est pas rare de rencontrer une mère portant un jeune enfant maladif, *rousiga de la fèbvre*, comme on dit. Elle s'arrête dans le sanctuaire, dépouille son enfant de tous les vêtements qu'il a sur le corps, et jetant ces nippes au loin, derrière elle et sans les regarder, elle s'empresse de le revêtir de ses habits les plus propres et les plus neufs. La mère abandonne aux mendiants du voisinage les haillons du jeune malade et descend de la montagne, persuadée que son enfant sera guéri.

(Léon Alègre : *Bagnols en 1787*. Bagnols-sur-Cèze, 1887, p. 221).

P. S.



USTENSILES ET BIBELOTS POPULAIRES [1]

VII

DANS LA LOZÈRE

Quand la sève monte et qu'apparaissent les premiers bourgeons, les enfants vont quérir du bois jeune, de l'aubier : « la sébo » désigne l'époque, le jouet, le bois, etc., « sébo », traduction patoise du mot « sève ».

Avec un couteau, ils fendent en deux traits circulaires, l'écorce d'une petite branche, la *sucent* ou y déposent de la salive, et la tenant appuyée d'une main sur leurs genoux, de l'autre, ils martèlent légèrement l'écorce avec le dos de leur couteau, jusqu'à ce qu'elle se détache du bois et glisse. C'est là l'opération préliminaire. Avec l'écorce et le bois, ils font ainsi divers sifflets ou cornes. Fig. 1.

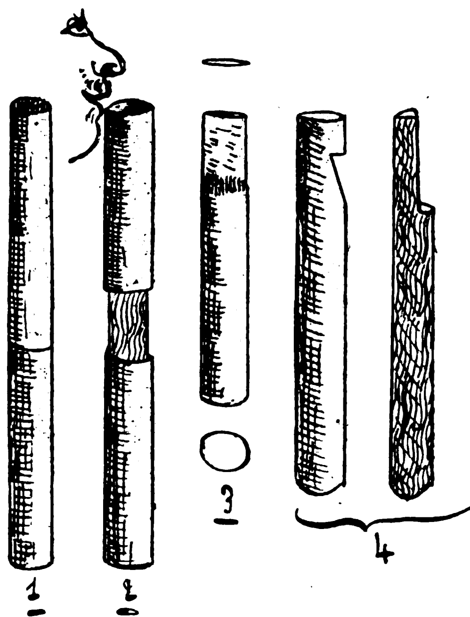


Fig. 2. En soufflant dans l'écorce détachée, ils produisent un sifflement rauque et aigu, suivant qu'ils allongent ou diminuent la colonne d'air, en passant ou retirant le bois.

Fig. 3. Ecorce seule, dont un cinquième a été débarrassé de la partie ligneuse et amincie de façon à former un bec aplati analogue à celui dont ce servent les joueurs de hautbois.

Fig. 4. Un sifflet.

1. Cf. t. III, p. 27, 80, 245 : t. VIII, p. 148, 255; t. IX, p. 468.

Fig. 5. On perce en les usant sur une pierre mouillée, les deux coques d'un noyau d'abricot, pour en faire une sorte de sifflet analogue à la « *pratique* » dont se servent les barnums de guignols pour pousser des cris variés et aigus.

Fig. 6. Avec une coquille de noix, dont on a sectionné un des bouts, on fabrique un espèce de cri-cri, en entourant la coque d'un fil



double au travers duquel on passe une allumette ou un bout de bois : on tord le fil et en pressant sur le bout extérieur, on le fait retomber avec un certain bruit sur le bord opposé de la coquille.

Fig. 7. Une corne. Au bout d'un sifflet, genre n° 3, on a fait un cornet avec de l'écorce large et unie, prélevée sur une grosse branche.

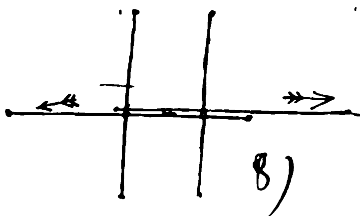
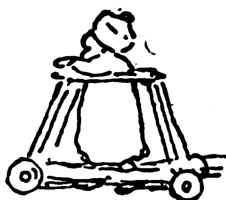


Fig. 8. Guillotine pour mouche. Deux queues de cerises parallèles reliées en deux points par deux autres queues nouées perpendiculairement ; on passe la tête de la mouche entre les deux premières queues et les tirant en sens inverse, on décapite le pauvre insecte.

Jules Barbot.



BIBLIOGRAPHIE

Gaudefroy-Demombynes. *Les Cérémonies du mariage chez les indigènes de l'Algérie*, t. II de la collection des *Mélanges traditionnistes*. Paris, J. Maisonneuve, édit., 1901, 96 p., petit in-8.

Il y a deux manières de faire de la sociologie arabe : ou bien on se livre à des déclamations amphigouriques sur l'âme mahométane considérée comme un gouffre sur lequel on se penche à en avoir le vertige ; le cliquetis des mots employés souvent à contre sens, et l'abus ridicule des antithèses et autres figures de réthoriques ne dissimulent pas la nullité du fonds : ou bien, et c'est la méthode suivie par M. Gaudefroy-Demombynes, après d'autres de qui j'ai déjà parlé ici, — par exemple MM. Robert et Delphin — l'on observe fidèlement et on reproduit les faits dont on est témoin en les rattachant quand l'occasion s'en présente, à ceux qui nous sont parvenus dans les documents historiques arabes ou qui nous ont été transmis par des voyageurs. Plus tard la synthèse se fera. Le présent volume est consacré aux cérémonies du mariage spéciales à Tlemcen et à Constantine. Il est le fruit des observations personnelles de l'auteur, ce qui est une garantie et fournira des matériaux utiles et sûrs à ceux qui reprendront et continueront l'œuvre de Robert-Smith. Faut-il en outre féliciter M. Gaudefroy-Demombynes de l'avoir écrit dans un style correct et élégant, aussi éloigné que possible du mauvais goût trop fréquent chez des écrivains qui ont prétendu traiter des sujets analogues, mais à qui manquent le sens de la mesure, le sentiment du ridicule et la culture littéraire ?

René Basset

E. Majewski. *Slownik nazwisk zoologicznych i botanicznych polskich.* (Dictionnaire des noms polonais zoologiques et botaniques.) Deux volumes. Varsovie, 1894-1900, in-4.

L'importance des recueils contenant la nomenclature populaire des plantes et des animaux, est généralement reconnue par les folkloristes. Les noms des végétaux et des animaux nous révèlent souvent certains côtés de la philosophie populaire, ils expliquent parfois des légendes curieuses ou des dictons dignes d'être relevés. Leur justesse dénote aussi chez le peuple un sens d'observation très développé.

M. Majewski a donc rendu un signalé service au folklore, en publiant son « Dictionnaire des noms zoologiques et botaniques polonais. » C'est l'œuvre de longues années de travail, car, comme le dit l'auteur dans la préface, il avait commencé à ramasser ses matériaux en 1881. Puis, depuis 1894, il les publiait en fascicules. C'est aussi une œuvre présentable : des deux grands volumes in-4, le premier (polonais-latin), compte 548 pages, le second (latin-polonais), 890 pages. Voici un détail qui est très caractéristique et qui, à lui seul, vaut mieux que tous les éloges : Le dictionnaire botanique allemand de Prietsl et Jessen, le plus riche en nomenclature de tous ceux que possède l'Allemagne, ne compte que 24.000 noms, le dictionnaire de Majewski en compte 42.500. Ses sources commencent par les œuvres manuscrites du XVIe siècle. Pour faciliter des recherches comparées, l'auteur ajoute aux noms polonais des noms employés chez les autres peuples slaves, ce qui augmente la nomenclature de 45.000 numéros.

Tous les noms ne sont pas populaires, mais comme, à côté de chacun, se

trouve l'indication des sources, il est très facile de se rendre compte de son origine.

Cet ouvrage aura une importance considérable pour le folklore polonais. Les matériaux qui y sont réunis permettront d'entreprendre une étude spéciale sur la nomenclature botanique populaire de la Pologne ; elle sera sûrement interessante. D'autre part, il constituera à l'avenir une base solide pour tous ceux qui voudront continuer l'œuvre commencée par le laborieux auteur, et l'enrichir surtout des données folkloristes.

W. Bugiel.

RÉPONSES

⁂ *Fantômes contemporains en Angleterre* (cf. t. XIV, p. 320). — Beaucoup de journaux ont raconté, à propos de la mort de la reine Victoria, l'apparition d'une banshie : la plus détaillée est celle qui a été donnée dans l'*Echo de Paris*, 23 janvier 1901, par Octave Uzanne. Au commencement de l'année, dit-il, un de mes amis de Londres qui venait m'apporter ses vœux de *happy new year* me disait : L'année sera certainement mauvaise pour nous autres anglais ; la reine va certainement mourir ; les *Beef eaters* (mangeurs de bœuf) ou gardiens de la Tour de Londres, ont vu, dans la nuit de Noël, apparaître le fantôme de la reine Marie Stuart ; c'est un signe fatal qui amène sûrement un changement de règne.

⁂ *Le croupion de poulet*. Le numéro de décembre 1900 mentionne le « nez du pape » employé dans les pensionnats et les couvents belges pour désigner le « croupion d'un poulet », terme défendu dans ces établissements. Il me semble cependant bien irrévérencieux qu'on laisse passer « le nez du pape » plutôt que « le croupion ». Ne pourrait-on trouver une autre origine ? Ainsi, dans toute l'Angleterre protestante, on appelle « pope's noses » cette partie du poulet, et je n'y vois pas de mal, le respect pour le pape ayant diminué avec le changement de religion. Est-ce que quelque jeune Belge n'aurait pas rapporté cette dénomination drôlatique de quelque couvent anglais ? De toute façon, « le nez du pape » est une désignation courante en Angleterre, où son emploi me paraît moins choquant qu'en pays catholique. (Comm. de Mlle H. Heinecke).

EXPOSITION ET CONGRÈS

CONGRÈS RÉGIONAL DES TRADITIONS POPULAIRES A ABBEVILLE

Les manuscrits des mémoires devront être adressés avant le 1er mai, soit à M. Paul Sébillot, secrétaire du comité de Paris, 80, boulevard Saint-Marcel, soit à M. Mille, 99, rue Saint-Gilles, à Abbeville, secrétaire du comité local.

Le Congrès aura lieu le 26 mai, et sera suivi le lendemain d'une excursion archéologique. Ceux de nos collègues de Paris qui voudraient y prendre part et profiter de la réduction du prix des places sont priés d'écrire à M. Paul Sébillot ou à M. Gustave Fouju, 33, rue de Rivoli, avant le 18 mai.

Le Gérant, A. CERTEUX.

BAUGÉ (MAINE-ET-LOIRE). — IMPRIMERIE DALOUX

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE DES TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE



TOME XVI
16e ANNÉE. — N° 5. — MAI 1901

PARIS

ÉMILE LECHEVALIER
39, Quai des Grands-Augustins

ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte

LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
J. MAISONNEUVE
6, rue de Mézières et rue Madame, 26

Prix de ce Numéro : UN franc vingt-cinq

SOMMAIRE

Adresser tout ce qui concerne la rédaction et l'administration à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel.

La cotisation des sociétaires, donnant droit à l'envoi gratuit de la REVUE est fixée à 15 francs par an (France et Union postale). Le prix de l'abonnement, pour les non-sociétaires, est de 15 francs par an pour la France et de 17 francs pour l'union postale.

AVIS IMPORTANT

Dans l'intérêt d'un service régulier, nous prions nos abonnés d'envoyer sans retard le montant de leur abonnement pour l'année 1901 à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

16e Année. — Tome XVI. — No 5. — Mai 1901.

CONTES FLAMANDS DE BELGIQUE

LE GARÇON AU BONNET ROUGE



L était une fois un jeune homme qui, un certain jour, se mit en voyage.

J'ignore où il allait, mais il marchait et marchait toujours, jusqu'à ce qu'il se perdît dans une contrée sauvage.

Il avait une faim de loup et rien à se mettre sous la dent. Mais dans le lointain il aperçoit une grande tour; vite il s'y rend et se trouve devant un vieux, vieux château entouré de gros chênes et d'un large fossé. Sans crainte, il frappe à la porte. Un grand et vigoureux gaillard, avec une longue barbe et des yeux foncés lui ouvre la porte.

« Monsieur, dit le garçon, j'ai perdu mon chemin, et comme j'ai mangé ma dernière tartine, je viens vous demander un peu de nourriture.

— Tu es bien audacieux d'oser mettre le pied ici, mais comme tu as l'air d'un bon garçon, tu peux entrer. » Le pauvre gars en fut enchanté.

Il comptait bien se faire bon ventre ! Après on lui montrerait le droit chemin pour arriver sain et sauf à sa maison.

Le châtelain, c'était lui qui ouvrait, avait justement tué un sanglier, et en servit un bon morceau à notre jeune homme. Il va sans dire qu'il s'en donnait à cœur joie.

Pendant le repas, le châtelain lui raconta qu'il habitait seul le vieux château avec un domestique, auquel il avait signifié son congé huit jours passés, et qu'il désirait le remplacer. « Une bonne affaire

pour moi, pensa notre garçon. « A la maison, je devais travailler dur, et jamais un bon morceau à croquer. Ici, ce sera une autre paire de manches : peu de besogne, et tous les jours un morceau de viande comme maintenant. Je vais m'engager comme domestique. »

Le propriétaire, content de la proposition, l'admit à son service. Le jeune homme s'acquittait parfaitement de ses devoirs et s'habituait fort bien chez son nouveau maître, dont il sut gagner toute la confiance.

Le châtelain allait souvent en voyage pour quelques jours, et voilà qu'un jour il dut sortir de nouveau.

« Voici les clefs de toutes les chambres, » dit-il au garçon. Tu peux entrer partout, sauf dans trois pièces du premier étage, dont l'accès t'est absolument défendu : ce sont celles à droite du corridor. »

« Que peut-il bien y avoir dans ces chambres ? pensa le garçon, en voyant s'éloigner son maître. Mais bah, bah, je ne suis pas une femme, et Dieu sait comment j'en sortirais, si je voulais y entrer. »

Un jour se passa sans que le garçon enfreignît l'ordre du maître. Le lendemain le même instinct de curiosité le poussa, mais il y résista encore. Cependant, le troisième jour, il n'y tint plus : prenant la clef, il ouvrit doucement la porte.

Ce qui s'offrit à ses yeux lui causait une surprise extrême : Les murs, les chaises, la table, tout était en argent. Il en fut tellement troublé, qu'il n'osa entrer dans la chambre ; involontairement il avança l'index, et celui-ci se changea aussitôt en argent.

Il eut beau frotter et laver, rien n'y fit ; cela le jeta dans une grande perplexité. Comment se tirer de ce mauvais pas ? Il se mit un linge au doigt d'argent, et au retour du châtelain notre domestique lui fit accroire qu'il s'était coupé le doigt. Le rusé domestique continua son travail sans jamais ôter la loque du doigt. Le châtelain, qui ne découvrit rien, avait foi en son domestique.

Bientôt après il repartit en voyage. Il remit encore les clefs au domestique, avec les mêmes recommandations. « Bah, bah, le châtelain ne s'apercevra de rien, comme il n'a rien remarqué à mon doigt. Ça doit être ici bien plus beau que dans la première chambre ! »

En effet, tout ce qu'il vit était de l'or pur, depuis le pavé jusqu'aux poutres. Comme il avançait la tête, toute sa chevelure se changea en or, et à chaque boucle pendait, en outre, une petite boule en or.

Inutile de laver et de frotter ; cette fois il allait assurément être chassé. Mais il cousit à la hâte un bonnet rouge et s'en couvrit la tête jusqu'aux oreilles.

A son retour, le châtelain demanda au domestique, qui avait l'habitude de courir la tête-nue, pourquoi il portait maintenant un bonnet.

— Monsieur, je me suis blessé en me heurtant, dans l'obscurité, contre la mangeoire du cheval ; la blessure est grande, mais elle guérira bien vite. »

Cette fois encore rien ne transpira. Mais voilà que le maître dut, pour la troisième fois, aller en voyage, et ce pour six jours. En remettant les clefs à son domestique, il lui rappela de nouveau sa défense formelle d'entrer dans les chambres. Mais notre garçon ne sut pas résister longtemps à la tentation. « J'ai déjà un doigt d'argent et une tête d'or », se dit-il ; « Dieu sait ce qui arriverait, si j'étais assez imprudent pour aller ouvrir la troisième chambre. »

Mais après quelques jours, une invincible curiosité s'empara de lui, et il ouvrit la porte de la mystérieuse chambre.

Il y avait là un grand cheval qui savait parler. « Sais-tu bien, dit-il au domestique, qu'il t'est défendu d'entrer ici ? Le châtelain te chassera à son retour. »

— « Oh, cheval, » dit le domestique, « mon maître m'a interdit l'entrée de trois chambres ; mais cette défense a justement excité ma curiosité. »

Il raconta ensuite ses aventures dans les chambres en argent et en or.

« Si tu veux, répondit le cheval, je te rendrai heureux. Je m'ennuie à rester seul ici ; nous fuirons ensemble ; prends un râteau, un trident et une brosse. »

Le garçon alla chercher les trois objets, et mit vite sa redingote. Une minute après, il partit avec le cheval. Celui-ci, un vigoureux animal, savait courir comme un lièvre.

Chemin faisant, le cavalier pensa en lui-même : A quoi serviront bien ce râteau, ce trident et cette brosse ? Mais il n'osa le demander au cheval.

Après trois jours de course, le cheval lui dit :

« Regarde un peu derrière toi, si tu ne vois arriver personne. »

— « Non, personne encore. »

Le lendemain, le cheval dit de nouveau :

— « Regarde un peu maintenant. »

— « O mon Dieu ! voilà le châtelain, s'écria le domestique ; il court si vite qu'il nous aura bientôt rejoints. »

— « Jette le trident au-dessus de la tête, » ordonna le cheval.

— « Que signifie ça ? »

— « Ça signifie que du coup le maître restera de trois cent mille lieues en arrière. »

Et pendant deux jours ils continuèrent leur course, sans boire ni manger.

— « Regarde une fois derrière toi, » dit le cheval, « si personne ne nous poursuit. »

— « Le voilà, le voilà, » se lamenta le fugitif.

— « Jette le râteau au-dessus de la tête, » ordonna le cheval.

— « Que signifie ça ? »

— « Ça signifie que le maître sera en retard d'autant de fois cent mille lieues qu'il y a de dents dans le râteau. »

Au même instant le persécuteur avait disparu.

Durant huit jours ils continuèrent encore leur voyage.

— « Regarde une fois derrière toi, » dit le cheval, « si personne ne nous poursuit. »

Le châtelain était de nouveau à leurs trousses.

— « Mais, » demanda le domestique, « d'où vient que le maître sait aller beaucoup plus vite que toi ? »

— « Il y a dans son écurie un cheval qui court deux fois plus vite que moi. Jette maintenant la brosse au-dessus de la tête, » ordonna l'animal.

— « Que signifie ça ? »

— « Ça signifie que le maître sera retènu par une grande forêt, où les arbres seront aussi rapprochés que les poils de cette brosse, à telle enseigne qu'il n'en sortira plus. »

Au même instant ils aperçurent derrière eux une immense forêt, et leur persécuteur était devenu invisible.

« Nous en voilà bien délivrés, » s'écria le cavalier avec joie.

Ils allèrent toujours, toujours, pour s'arrêter enfin dans une grande ville, où habitait le roi du pays.

« Je resterai ici, » dit le cheval, dans une écurie hors de la ville ; tu tâcheras d'entrer au service du roi. En cas de besoin tu viendras me retrouver. »

Le jeune homme obéit à l'animal, et se rendit à la cour royale.

On l'admit en qualité de relaveur.

Il se plaisait bien à la cour ; il frottait et essuyait si bien les plats qu'ils luisaient, et à la fin de la semaine il empochait son salaire.

Ici non plus il n'ôtait jamais son bonnet et quand on lui en demandait la raison, il répondit : « J'ai eu une grave maladie à la tête ; tous mes cheveux sont tombés, et voilà pourquoi je porte un bonnet. » Depuis lors on le nommait le garçon au bonnet rouge.

Voilà qu'une grande guerre éclatait entre le roi du pays et un de ses voisins.

Tout le monde se fit soldat, personne ne fut exempt du service.

Le garçon au bonnet rouge alla demander au roi la permission de partir pour la guerre. « Mais que sauras-tu faire, lui dit le roi en riant, un petit bonhomme comme toi, un souffle peut te tuer ! »

— « Qui sait, sire, répondit le garçon, prenons que je n'en tue qu'un seul, ce serait toujours un ennemi de moins. »

Et le garçon parlait tant et si bien, que le roi se laissa convaincre.

« Eh bien, » dit-il, j'ai encore à l'écurie un vieux vieux cheval à trois pieds, j'ai en outre dans une armoire à bric-à-brac un sabre de bois, tu pourras ainsi aller combattre. »

Le relaveur, tout heureux, monta à cheval, attacha son sabre et partit cahin caha.

Il alla d'abord retrouver le coursier du châtelain dans son écurie et lui raconta les événements qui se préparaient.

« Attache ton « *trois pieds* » là dans le coin, et mets ton sabre de bois à côté, » dit le cheval. Puis il tourna trois fois sur ses pieds de derrière en disant: « Cent mille hommes habillés en écarlate rouge ! »

Et les cent mille hommes, armés de pied en cap, furent là au même instant et se rangèrent en ordre de bataille.

« Saute sur moi, dit le cheval, ôte ton bonnet. »

D'un seul bond notre garçon se mit en selle et en avant, marche, sans perdre une minute.

Lorsqu'il arriva au champ de bataille, il vit que le roi, son maître, devait déjà reculer et qu'il perdait beaucoup de monde.

La nouvelle armée s'avança vers le centre, tuant ou blessant tout sur son passage, à telle enseigne qu'en un tour de main la bataille fut gagnée et les ennemis en fuite.

Le roi, tout étonné de ce triomphe inattendu, voulut remercier son libérateur, mais ne parvint point à retrouver le guerrier à la tête d'or.

Le roi en fut aux regrets et s'en retourna à la cour, où il fut reçu avec enthousiasme.

Sur ces entrefaites notre garçon revint au palais avec son cheval estropié et son sabre de bois.

« Comment cela a-t-il marché ? demanda le roi. As-tu tué beaucoup d'ennemis ? »

— « Sire, » répondit-il, « quand je quittai le champ de bataille, il n'en restait plus un seul. »

Le même soir notre relaveur reprit sa besogne à la cour, où l'on ne parlait que du roi à la tête d'or. On eut beau s'informer, et nommer tous les rois de la terre, pas un n'avait une tête aux boucles en or.

Quelque temps après, une nouvelle guerre éclata et tout le monde dut encore prendre les armes.

De nouveau notre garçon voulut accompagner. Il partit avec son cheval boiteux et son sabre de bois.

Tout d'abord notre cavalier alla retrouver son fameux coursier et lui raconta la situation critique dans laquelle se trouvait le roi.

« Cent mille hommes habillés en écarlate blanche ! » cria le cheval en tournant trois fois. Au même instant une belle armée parfaitement équipée, était prête à partir.

« Mets l'estropié dans le coin, et le sabre à côté, » dit le cheval.

Notre garçon échangea ses armes de bois contre d'autres en acier.

« Saute sur moi, ordonna le cheval, et ôte ton bonnet. En avant. »

Le roi s'était déjà vu obligé de reculer avec son armée, et avait même pris la fuite. En ce moment critique apparut l'armée du roi à la tête d'or ; elle tomba comme une giboulée de grêle sur l'ennemi vainqueur qu'elle culbuta du premier coup.

Un long cri de triomphe retentit parmi les combattants du jeune homme qui pénètre dans les rangs ennemis, renversant et tuant tout ce qu'il rencontre. Ses hommes le suivent de près, et sous leurs coups l'ennemi succombe et s'enfuit à toutes jambes.

Le roi voulant remercier son sauveur, ne le trouva point. Il fit faire des recherches partout, mais en vain : le guerrier à la tête d'or avait de nouveau disparu.

Tous les jours le garçon au bonnet rouge était sur pied de grand matin, pour aller se laver la tête d'or dans le ruisseau derrière la cour du roi.

Or, le roi, son maître, avait trois filles, et un beau matin il arriva que la plus jeune se trouva à sa fenêtre pendant que le garçon se lavait la tête.

Elle se garda bien d'en parler à son père ou à ses sœurs.

Peu après une fête solennelle devait avoir lieu à la cour : les filles du roi avaient atteint l'âge nubile ; le roi résolut donc qu'elles fissent leur choix dans le monde. Tous les jeunes princes et gentilshommes du pays et des contrées voisines furent invités à la cérémonie.

A cette occasion le roi fit faire pour ses filles trois pommes en or.

« Voyez, leur dit-il, après le dîner je ferai passer tous les invités devant moi et chacune de vous jettera sa pomme à celui qui lui plaît le mieux ».

Ainsi dit, ainsi fait. Tous parurent devant le roi et ses filles. Presque tous les seigneurs et princes étaient passés et la plus jeune possédait encore sa pomme, tandis que ses sœurs l'avaient jetée.

« D'où vient-il, demanda le roi tout étonné, que tu tiens encore

toujours ta pomme ? Tu vois que tes deux sœurs ont déjà fait leur choix ! »

— « Père, c'est parce que je n'ai pas vu la personne qui me plaît le plus ; fais repasser tous les gentilshommes ici présents, ainsi que les serviteurs de la cour. »

— « Tous viendront, dit le souverain, aucun ne manquera, pas même le garçon au bonnet rouge ».

Ils durent donc de nouveau passer devant le roi. Presque tous étaient partis et la jeune princesse n'avait pas encore jeté la pomme. Le garçon au bonnet rouge arriva le dernier. Dès qu'il se trouva devant le roi, la princesse lui lança la balle sur le dos, et avec tant de force qu'elle rebondissait.

Le roi et son entourage en furent étonnés et la princesse fut invitée par son père à motiver son choix.

« Père, ordonne au jeune homme qu'il ôte son bonnet. »

En présence de toute la cour et tous les gentilshommes, le relaveur dut se découvrir la tête.

« Honneur au roi à la tète d'or ! » s'écria toute l'assemblée, en voyant la magnifique chevelure bouclée.

Le garçon dut raconter ses aventures et le roi ne sut mieux lui exprimer ses sentiments de reconnaissance pour les services rendus, qu'en lui offrant la main de sa fille. Ce fut une grande réjouissance à la cour. Les trois filles du roi se marièrent le même jour, et la plus jeune avec le garçon au bonnet rouge.

(*Rumbeke. — Flandre occidentale.*)

Remarques

L'étude comparative des divers incidents de notre conte flamand me mènerait trop loin. Je n'y relève qu'un seul épisode que je me propose d'examiner, l'épisode notamment de la poursuite des fugitifs et des obstacles suscités par les objets magiques qu'ils jettent derrière eux.

Une poursuite analogue se retrouve déjà dans l'antiquité égyptienne et grecque. Ainsi dans le fameux conte égyptien *Les deux Frères* (MASPÉRO, *Contes pop. de l'Egypte anc.* 131), remontant au temps de Ramsès II, le jeune Bitiou est poursuivi par son frère Anoupou, mais le premier ayant invoqué le secours du dieu Phrâ, celui-ci créa entre les deux frères une large rivière remplie de crocodiles. « On peut supposer, dit A. LANG (*Mythes, Cultes et Religion*, 602) que cette substitution de l'intervention d'un dieu qui exauce une prière aux pratiques magiques habituelles, est l'œuvre du scribe sacerdotal qui a transcrit la version traditionnelle. »

Dans l'antiquité grecque, l'expédition des Argonautes pour la conquête de la Toison d'or, nous présente un épisode plus ou moins semblable : Médée s'étant enfuie avec son amant Jason et son frère Absyrte sur le navire Argo, le roi son père Æétès se mit à leur poursuite. Voyant que son père allait les atteindre, Médée tua son propre frère, le hacha en petits morceaux et les jeta dans la mer. Æétès s'arrêta pour recueillir les restes de son fils, mais il y perdit tant de temps que les fugitifs lui échappèrent.

On remarquera qu'ici, comme dans le conte égyptien, l'objet magique fait défaut ; il n'y a pas même de véritable obstacle. Dans nos contes populaires contemporains, au contraire, ces deux éléments se rencontrent partout, tant dans le Nouveau monde que dans l'Ancien. C'est ce que nous allons montrer, en indiquant brièvement nos sources, et mettant entre parenthèses les objets magiques (*en caractère italique*), suivis immédiatement des obstacles créés par eux.

A. — *En Europe.*

1. De Cock-De Mont, *Vlaamsche Wondersprookjes*, n° 18 (*miroir* : mer ; *marteau* : montagne ; *étrille* : mer de feu)[1].
2. *Volkskunde*, III (1890), pp. 110-116 (*étrille* : montagnes et vallées ; *miroir :* montagnes et vallées ; *épée*[2] : lac d'eau bouillante).
3. Vermast, *Vertelsels uit West-Vlaanderen*, p. 87 (*poil de la queue du cheval* : haie d'épines ; *poil de la crinière* : montagne couverte de bois ; *poil du toupet du cheval* : rivière, où se noie le persécuteur).
4. E. Cosquin, *Contes de Lorraine*, n° 12 (*éponge* : forêt ; *étrille* : rivière ; *pierre* : montagne de rasoirs).
5. Paul Sébillot, *Contes pop. de la Haute-Bretagne*, III, n° 9 (*bouchon* : étang ; *brosse* : forêt aussi épaisse que les poils de la brosse ; *étrille* : montagne).

Une particularité, c'est qu'ici les obstacles se dressent devant les fugitifs, mais ceux-ci (Jean le Teignous et sa mule) les traversent facilement, tandis que le persécuteur (le diable à cheval) doit chaque fois les contourner.

6. *Blætter für Pommersche Volkskunde*, IV, pp. 183-184 (*étrille et balle de fer* : grande mer, où le persécuteur — le diable — trouva la mort).
7. *Revue des Trad. populaires*, XII, 112 : *Epopée latavienne*, 13e chant

1. Var. flam. L'*étrille* produit quelquefois une mer d'eau bouillante ou bien encore un bois de ronces. Les objets magiques sont quelquefois : une poire, une pomme et une noix.

2. Le héros lève l'épée, il ne la jette pas derrière.

(*brosse* : forêt ; *pomme* : montagne ; *drap de lin* : lac où périrent les persécuteurs : le roi et sa troupe).

8. Schreck, *Finnische Mærchen*, n° 15 (*pierre* : grand rocher, *branche de sapin* : forêt de sapins ; *plat* : lac).

Le diable essaya de boire toute l'eau du lac, mais n'y réussit pas et y trouva la mort. Le même incident se rencontre dans le n° 22 des *Lapplandische Marchen*. Ici, la fille de la persécutrice (une géante) dut serrer fortement le derrière de sa mère, pour empêcher que l'eau bue ne s'échappât par l'anus ; mais voyant en ce moment un jeune corbeau faire de sottes pirouettes, la fille lâcha prise, et toute l'eau s'écoula par l'anus de la géante qui y perdit la vie avec son mari et sa fille. — Dans la Finlande, le diable avait pris la précaution de mettre une ceinture, mais un renard l'ayant déchirée, le diable eut le même sort que la géante laponne.

9. Poestion, *Lapplændische Mærchen*, n° 21 (*morceau de soufre* : étendue d'eau ; *pierre à feu* : montagne ; *peigne* : forêt).

10. Hahn, *Griechische u. Albanesische Mærchen*, n° 45 (*peigne* : plaine immense ; *miroir* : champ de glace immense ; *poignée de sel* : mer houleuse).

11. Hahn, *Id.* Variante du n° 6, p. 197 du tome II (*peigne*, *miroir* et *morceau de savon*. Comme les obstacles ne sont pas mentionnés ici, on peut admettre qu'ils sont les mêmes que ceux du n° 45).

Ces onze numéros sont des contes similaires de notre conte flamand : les deux suivants présentent encore un peu d'analogie, mais les autres appartiennent à des types tout différents.

12. Joos, *Vertelsels*, I, n° 79 (*poil de la queue du chat* : montagne ; *deuxième poil* : vaste étendue d'eau, où le persécuteur se noie avec son chameau).

13. Luzel, *Contes de Basse-Bretagne*, II, n° 1 (*bouchon de paille de l'écurie* : montagne avec une forêt dessus ; *étrille* : chapelle avec prêtre officiant, un saint et une sainte).

Ce prêtre, le saint et la sainte sont les fugitifs métamorphosés (Mabic, la princesse et le cheval) ; il s'agit ici, non de susciter un vrai obstacle à la poursuite, mais de dérouter le persécuteur. Ce genre de métamorphoses appartient à un autre type de contes pop. (Cf. Grimm, n° 113).

*
* *

14. Joos, II, n° 14 (*boule d'or* : montagne de fer).

15. Grimm, n° 79 (*brosse* : montagne de brosses, avec des milliers de pointes ; *peigne* : montagne de peignes, avec des milliers de dents, *miroir* : montagne de miroirs, très lisse).

16. SÉBILLOT, *C. de la Haute-Bretagne*, III, nº 13 (*brosse* : forêt : *étrille* : montagne ; *bouchon* : montagne plus haute encore).
17. SÉBILLOT. *Contes espagnols*, nº 5 ; (*roses blanches* : grande rivière ; *roses rouges :* feu violent qui brûlait tout).
18. SÉBILLOT. *Id.*, nº 16 (*poignée de sel* : grande nuée ; *peigne* : montagne avec beaucoup d'aspérités ; *bouteille* : grande rivière).
19. GONZENBACH, *Sicilianische Mærchen*, nº 64 (1º *grenade :* fleuve du sang ; 2º *grenade* : montagne d'épines ; 3º *grenade* : montagne de feu, où périrent les deux lions de la Fata Morgana qui, alors, renonça à la poursuite).
20. HAHN, *Griech u. Alban. M.*, nº 1 (*couteau* : plaine immense ; *peigne* : forêt ; *poignée de sel* : mer).
21. BRUEYRE, *Contes de la Grande-Bretagne*, nº 13 (*pointe d'épine* : bois d'épines noires ; *éclat de pierre grise* : grand rocher ; *goutte d'eau* : lac d'eau froide, où le persécuteur, un géant, se noya).

Deux particularités à noter dans ce conte écossais : *a*) Le fugitif, un prince, trouve ces objets magiques dans l'oreille de son cheval. Ordinairement les fuyards les prennent dans la maison du persécuteur ; dans le conte finnois, nº 14 (de SCHRECK) le héros les prend sous la queue de l'animal qu'il monte : un loup, un ours, un renard (ici il y a 3 courses distinctes).

b) Le géant retourne deux fois à la maison pour aller chercher des outils ; la première fois il rapporte sa hache et son couteau et se fraye un chemin à travers l'épine noire ; la deuxième fois il revient avec son levier et sa pioche pour fendre le rocher. Chaque fois après s'être frayé un passage, le géant veut laisser là ses outils et reprendre immédiatement la poursuite, mais chaque fois aussi un corbeau l'avertit que dans ce cas il les lui volera, de sorte que le géant perd un temps précieux à remporter ses outils à la maison.

Les mêmes incidents se présentent dans les nºˢ 14 et 15 des *Finn Mærchen* et le nº 21 des *Lappl. Mærchen* ; le corbeau [1] écossais y est remplacé, en Finlande, par une mésange ou un renard, en Laponie, par un oiselet. Dans le conte lapon nº 22 et dans le conte islandais, nº 4 (de POESTION). On retrouve encore les outils, mais l'animal avertisseur y manque.

22. POESTION, *Islandische Mærchen*, nº 18 (*rameau* : forêt ; *une pierre et un bâton* qui, quand on frappe avec celui-ci le côté blanc de la pierre, font éclater une giboulée de grêle où périt le persécuteur).
23. POESTION, *Id.*, nº 4 (*poil de la queue de la vache* : grand fleuve ; 2ᵉ *poil* : grande pile de bois en feu ; 3ᵉ *poil* : montagne).

1. On retrouve le corbeau dans une circonstance plus ou moins analogue en Laponie ; voir plus haut nº 8.

La géante fait chercher son grand bœuf pour qu'il boive toute l'eau du fleuve, et en vomissant cette eau, le bœuf éteint ensuite le feu du bûcher. Voulant après percer la montagne, elle y fait un trou au moyen de son foret et s'étant introduite dans le trou, elle ne sait plus en sortir et s'y pétrifie. — L'incident des bœufs qui boivent l'eau se retrouve aussi dans le conte russe *La Baba Yaga* (RALSTON, p. 141 ; voir plus loin, n° 29).

24. POESTION, *Lapplænd. Mærchen*, n° 22 (*feuille* : forêt; *pierre à feu* : montagne ; *morceau de souffre* : lac. Voir plus haut, note n° 8).

25. SCHRECK, *Finn. Mærchen*, n° 14 (*branche* : montagne très élevée, couverte de branches ; *quelques soies* : très haute montagne couverte de soies ; *briquet* : cataracte de feu. Voir plus haut, n° 21).

26. *Mærchen der Ljutziner. Esten*, p. 122-123 (*brosse* : forêt ; *pierre à aiguiser* : montagne ; *un linge*[1] : mer de feu).

27. KRAUSS, *Sagen und Mærchen der Südslaven*, I, n° 89 (*brosse* : forêt ; *peigne* : fleuve).

28. KRAUSS, *Id.*, II, n° 57 (*étrille* : forêt ; *peigne* : chaîne de montagne ; *bouteille d'eau* : grande étendue d'eau).

29. GOLDSCHMIDT, *Russische Mærchen*, n° 18, et RALSTON, *Contes de la Russie*, pp. 141-146, (*essuie-mains* : large fleuve ; *peigne* : forêt impénétrable).

30. RALSTON, *Id.*, pp. 169-175 (*brosse* : des montagnes s'élevant jusqu'au ciel ; *peigne* : épaisses forêts de chênes ; *mouchoir* : grand lac).

Particularité à noter : Ces montagnes et ces forêts que le prince Ivan fait naître en jetant sa brosse et son peigne sur les terres des géants Vertogor et Vertodub, ne forment tout d'abord pas d'obstacles à la poursuite de la sorcière (sœur du prince), mais celle-ci ayant traversé le lac, Vertodub entasse ces chênes et Vertogor renverse ces montagnes sur son chemin pour lui barrer la route.

Dans un conte russe d'AFANASSIEFF, que je n'ai pas pu lire, il est question d'une *serviette* avec laquelle on jette un pont sur la rivière, et du *peigne* habituel, donnant naissance à une forêt impénétrable. (DE GUBERNATIS, *Myth. zoolog.*, II, 62).

31. LEGER, *Contes slaves*, n° 27 (*Mouchoir brodé, foulard rouge, miroir*).

Ici les objets jetés par le fugitif ne créent pas d'obstacles, mais servent seulement à ralentir la course de la persécutrice (une vierge nue). Celle-ci s'arrête chaque fois pour ramasser et examiner ces objets. Comme elle n'avait jamais vu un miroir et qu'elle vit son

1. Le texte dit simplement : *ein Tuch* ; dans d'autres contes il est question d'un *essuie-mains* ou d'un *mouchoir* (voir nos n°s 29 et 31).

image dedans, elle crut que c'était une autre femme et pendant qu'elle se regardait, le fugitif s'enfuyait toujours et lui échappait.

On peut encore trouver des épisodes semblables : a) chez Brueyre, (*Contes d. l. Gr.-Bret.*, pp. 111-112), exemples tirés par lui des contes de Müllenhoff, d'Asbjörnsen, de Chodzko et du *Pentamerone* de Basile ; — b) chez Köhler-Bolte, *Zeitschr, d. Vereins f. Volkskunde*, VI, 165, où l'on mentionne encore plusieurs parallèles, extraits e. a. des recueils de Coelho, Imbriani, Finamore, Cerquand, etc. — c) chez Köhler-Bolte, *Kleinere Schriften zur Marchenforschung*, p. 171 ; — d) chez Cosquin, I, 141, qui cite e. a. Erdelyi-Stier, Haltrich, Busk, Kennedy et Arnason.

Ne possédant pas ces recueils et n'ayant donc pas pu lire les contes mentionnés par ces trois auteurs, je ne m'y arrête pas plus longtemps.

B. — *En Asie.*

32. Pleyte, *Bataksche Vertellingen*, pp. 150-151. — Il n'y a ici ni objets magiques ni obstacles. *Sangmaima,* marié dans le monde souterrain avec la princesse Madjalan, s'éloigne pendant la nuit, sous prétexte d'aller chercher son aiguille. Alors il prend la fuite, après avoir attaché une torche allumée à la queue d'un porc qui, étant ensorcelé par lui, ne cesse de faire le tour de l'étable. Traversant ensuite une rivière, notre homme place à chaque bord une poupée. La princesse, trompée par le va-et-vient de la lumière dans l'étable, ne commence la poursuite qu'à l'aube du jour et est encore retardée par les poupées qu'elle prend chaque fois pour son mari.

Outre ce recueil de *Contes bataks* (Sumatra), je n'ai pu consulter personnellement que 6 recueils de contes asiatiques : Jülg, *Kalmük. Mærchen* (*Siddhi-Kür*) ; Brauns, *Japanische Mærchen u. Sagen ;* Dumoutier, *Trad. des Annamites ;* Stokes, *Indian Fairy Tales* (trad. néerl. Scheltema [1]) ; Œstrup, *Contes de Damas ;* Carnoy-Nicolaidès, *Trad. de l'Asie Mineure*, sans parler du *Pantschatantra*, de l'*Hitopadesa*, des *1001 Nuits* et des *Contes d'un Perroquet*, et dans aucun de ces recueils je n'ai trouvé un parallèle à la poursuite avec obstacles que nous étudions ici. Force m'est donc de recourir pour le reste aux *Remarques* de Cosquin, I, pp. 152-153.

33. Radloff, *Volkslitteratur d. Türkischen Stamme Süd-Sibiriens*, III, p. 383 (*peigne* : forêt ; *miroir* : lac).

1. Son n° 10 est un similaire du conte flamand, mais sans l'épisode de la poursuite.

34. *Gættingische Gelehrte Anzeigen*, 1862, p. 1228 ; Conte samoyède (*pierre à aiguiser* : rivière ; *pierre à fusil* : montagne : *peigne* : forêt).
35. *Asiatic Researches*, t. XX. Calcutta, 1836, p. 347 ; Conte siamois (*ingrédient magique* : bâtons pointus innombrables ; *nouvel ingrédient* : haute montagne ; *3me ingrédient* : grande mer).
36. Miss Frere, *Old Deccan Days, or Hindoo Fairy Legends current in Southern India*, pp. 62-63 (divers objets magiques, non indiqués par C., font naître successivement une rivière, une montagne et enfin une forêt en feu, où la persécutrice, une *raksha* ou sorte de démon, trouve la mort).
37. *Progressive colloquial Exercices in the Lushai Dialect of the Dyo or the Kuki language, with vocabularies and popular Tales*, p. 85 ; conte du Bengale (*semence de feu* (!) : incendie immense ; *semence d'eau* : grande rivière ; *semence d'épines* : fourré rempli de ronces). Le persécuteur, l'homme-tigre, est tué alors par l'un des trois fugitifs.
38. *Die Mærchensammlung des Somadeva Bhatta aus Kaschmir*, livre VII. Conte sanscrit (*de la terre* : montagne ; *des épines :* large fleuve ; *du feu* : forêt en feu).

C. — *En Afrique.*

39. Jacottet, *Contes des Bassoutos*, p. 7. — (*Petite pierre brillante et polie* : Grand rocher aux flancs escarpés et glissants).
Le fugitif s'assit au sommet de ce rocher et ses persécuteurs, les *nyamatsanés* (animaux imaginaires) essayèrent en vain de l'escalader. Pendant la nuit l'homme se remit à fuir, et à leur réveil, ses ennemis le poursuivirent de nouveau. Sur le point d'être atteint, notre homme jeta encore sa petite pierre à terre ; même rocher et même résultat. Ce jeu se continua pendant plusieurs jours, jusqu'à ce que le fugitif atteignît son village.
40. Junod. *Chants et Contes des Ba-Ronga*, p. 115. — L'Hippopotame poursuivi par la Rainette ne jette pas d'objets magiques, mais *a*) il produit une grande chaleur ; la rainette passe outre ; *b*) il envoie des guêpes et des abeilles contre son ennemie qui, en sécrétant son liquide gluant, les chasse ; *c*) il crée un marais, la rainette le passe ; *d*) il crée un fleuve ; la rainette le passe sur une feuille, surprend l'hippopotame, mais celui-ci, averti à temps par un oiseau [1], se jette dans l'eau et sort de l'autre côté. Enfin, après avoir tué l'oiseau et brûlé sa dernière plume, la rainette parvient à surprendre et tuer l'hippopotame qui avait volé la trompette du petit animal.

1. Cet oiseau qui prévient le fugitif du danger qu'il court, se retrouve aussi dans le conte du Bengale de notre n° 37.

41. JUNOD. *Id.*, pp. 214-215. — Le héros, Nouamoubia, s'enfuit de chez les ogres, et, tout en courant, il crachait à terre de-ci, de-là. Ses persécuteurs, arrivés à cet endroit, s'écrièrent : « Quel parfum délicieux, par ici ! » Et partout où Nouamoubia avait craché, ils léchaient. Après, le fugitif suscita un monceau de graines piquantes, et ensuite il appela à son aide l'armée des taons, des bourdons, des guêpes et des abeilles.

42. JUNOD. *Les Ba-Ronga*, pp. 299-301. — Sikouloumé s'étant enfui avec ses serviteurs, et emmenant tous les bœufs du pays des ogres, ceux-ci les poursuivirent et firent éclater un orage pour arrêter les fugitifs, mais sans aucun résultat. Alors Sikouloumé fit paraître une rivière qu'il traversa ; ensuite il lança une corde à ses ennemis pour qu'ils la saisissent et passent à leur tour ; mais quand ils furent au milieu du courant, il lâcha la corde et la rivière les emporta.

43. CHATELAIN, *Grammatice elementar do Kimbundu*, p. 101. — Dans ce conte angolais, Ngana Samba, la prisonnière des cannibales, s'évade et empêche son ennemi de l'atteindre en jetant sur la route du millet, du sésame, qu'il perd son temps à manger.

44. THEAL, *Kaffir Folklore*, p. 78. — Le héros du conte cafre arrête les cannibales en leur jetant un peu de graisse sur une pierre. Ils se disputent pour la manger.

Ces deux derniers n[os], je les dois à M. JUNOD, *Chants et C. des Ba-Ronga*, note, p. 115.

45. THEAL, *Id.* , p. 82 (*œuf* : grand brouillard ; *outre plaine de lait* : grande eau ; *pot* : profondes ténèbres ; *pierre* : montagne escarpée). Ceci et le n° suivant. est emprunté à COSQUIN, I. 154.

46. *Folklore Journal*, 1883, I. p. 234 : Conte de Madagascar (*balai* : épais fourré ; *œuf* : étang ; *roseau* : forêt ; *pierre* : montagne).

Les *Contes malgaches* de FERRAND ne m'offrent pas de parallèle. J'en trouve encore un dans le *Zeitschr. d. Vereins f. Volkskunde*, VI, 165 :

47. BAISSAC, *Folklore de l'île Maurice*, n° 15 (*œuf* : mer ; *balai* : forêt ; *assagaie* : 1000 assagaies).

D. — *En Amérique*.

48. CONTO DE MAGALHÂES, *Contes indiens du Brésil* (trad. franc. d'ALLAIN). D'après *Mélusine*, II. col. 408, où je trouve cette indication, l'*Ogresse* c'est le conte de l'homme poursuivi par la sorcière dont il a enlevé la fille et qui assure sa fuite métamorphosant divers objets derrière lui. Et *Mélusine* ajoute « : nous signalions récemment une variante de ce conte en Polynésie. » (voir notre n° 49) :

Les poursuites dont il est question dans les *Trad. indiennes du*

Canada Nord-Ouest par Petitot, pp. 207 et 400, ont un autre caractère.

E. — *Dans l'Océanie.*

49\. *Samoa a Hundred years ago and long before.* Livre annoncé dans *Mélusine*, II. col. 213-214 ; dans son compte-rendu, M. Gaidoz y signale un conte, où un détail rappelle le conte européen « dans lequel un amoureux emmenant sa belle et poursuivi, jette derrière lui un peigne qui se change en un bois, etc. »

A. de Cock.

CHANSONS DU MORBIHAN

I

LES FILLES DE PORT-LOUIS [1]







Ce sont les filles de Port-Louis
Joli,
Ce sont les filles de Port-Louis
Lanli rela,
Grand Dieu qu'elles sont gentilles.
Lan la.

Elles vont le soir se promener
Joli,
Elles vont le soir se promener
Le long de la Cale Ory, etc.

En regardant devers la mer
Joli,
En regardant devers la mer
Aperçoivent trois navires.

Arrive, arrive, beau marinier
Joli,
Arrive, arrive, beau marinier
Je te souhaite bonne arrive.

1\. Cf. t. IX. p. 407, une variante de Gueméné-sur-Scorff.

Et si mon amant est dedans
Joli,
Et si mon amant est dedans
Encore meilleure arrive.

Et si mon amant n'y est pas
Joli,
Et si mon amant n'y est pas
Je ne saurai plus quoi dire.

Consolez-vous la belle et la
Joli,
Consolez-vous la belle et la
J'apporte des nouvelles.

Oui j'ai z'une lettre à vous donner
Joli,
Oui j'ai z'une lettre à vous donner
Pour que vous soyez ma mie.

Moi votre amie, je n' le s'rai pas,
Joli,
Moi votre amie, je n' le s'rai pas;
J'ai espéré sept ans
Lanli rela,
J'espér' rai encore dix ans
Lan la.

II

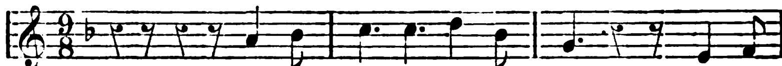
LE GARÇON BAMBOCHEUR

Bien rythmé.



(1)









Un dimanch' matin
Je dis à ma mère :
— Voulez-vous savoir
Celui que mon cœur aime,
C'est un garçon bambocheur
Qui a su charmer mon cœur (bis).

— Si ce bambocheur
Vient rester en ville,
Dedans un couvent
Vous irez, ma fille,
Jamais vous n'en sortirez
Pour voir votre amant passer. »

Tous les dimanch' matin
J'allais au rivage
Pleurer mes amours
Et mon esclavage,
J'aurai toujours dans le cœur
L'amour de ce bambocheur
Et j'aurai toujours en vain
L'amour de ce libertin.

Filles, méfiez-vous
De ces garçons bons drilles
Quand ils ont charmé
Le cœur d'une fille,
Quand ils ont charmé votre cœur
Ils s'en vont faire l'amour ailleurs.

Malheur à la fille
Qui se met en ménage
Avec un libertin ;
Se met dans l'esclavage.
J'aurai toujours dans le cœur
L'amour de ce bambocheur
Et j'aurai toujours en vain
L'amour de ce libertin.

JEANNE-MARIE BARBEY.

LA MER ET LES EAUX [1]

CXLVIII

POURQUOI LA MER EST SALÉE

Voici une légende de Pâques que contaient nos grand'mères, en Gascogne.

C'était un matin de Pâques. Dieu dit à l'ange Gabriel : « Grande fête aujourd'hui. Si nous mettions le pot-au-feu ? — Idée excellente. Tous les élus en seront ravis. Je vais transmettre vos ordres, Seigneur ». Et aussitôt, une gigantesque marmite d'or trône sur son fourneau d'argent massif. Il s'y trouve des légumes plus parfumés que les violettes et les roses, des chairs au suc plus délicat que l'arôme des fleurs aimées des papillons et des abeilles. Et l'on voit des anges aux joues rosées, aux ailes blanches, soulever de leurs mains mignonnes le couvercle étincelant de la marmite, pour savourer avec délice les émanations du pot-au-feu.

Mais, caché dans un coin, Satan qui, exclu du festin, rêve une malice infernale, saisit la salière et la vide entièrement dans la marmite : plus de cent livres de sel. Et, là-dessus, le diable s'esquive en ricanant. Le dîner est servi, et du haut de son trône Dieu préside, heureux de la joie de ses convives. Tout à coup, brusquement, à la première cuillerée de potage, il se lève avec un froncement de sourcils terribles tandis que, d'un bout de la table à l'autre, les saints et les saintes, les anges, les archanges, les chérubins se livrent à une mimique de dégoût et d'horreur. Rien d'abominable comme cette soupe du paradis. Furieux, le Seigneur saisit la mar-

1. Cf, t. XVI, p. 201.

mite et la lance dans le vide ! Elle traverse l'espace, descend vers la terre et tombe juste en plein Océan. C'est depuis ce temps-là que *l'eau de la mer est salée*. (FULBERT DUMONTEIL, *France du Sud-Ouest*, 7 avril 1901).

HENRI LÉON.

CXLIX

LA SCABIEUSE DES DUNES

Certaines plantes qui sont spéciales aux sables du rivage ont une origine merveilleuse. Une pauvre veuve des environs de Lorient, qui allait par la dune le jour de la Toussaint, cherchant des coquillages pour en décorer le lendemain la tombe de son défunt, pleurait, et elle se dépitait de ne trouver que des coquilles nacrées. Elle se mit à demander des fleurs à la sainte Vierge et sur la dune ses larmes se changèrent en petites fleurettes aux tons violets et aux couleurs de deuil ; c'est la scabieuse des « nielles ».

(E. HERPIN. *La Côte d'Emeraude*, p. 449).

CL

LE LYS DE GUERNESEY

Une jeune fille de Guernesey, qui était allée voir les fées dans leur caverne du Creux et avait fini par rester à demeurer avec elles, apparut en songe à sa mère ; elle lui dit qu'elle ne la reverrait plus, mais qu'elle était heureuse ; et qu'en souvenir de son affection, elle avait apporté sur la dune une fleur du pays des fées, qui devait toujours y pousser. Telle est l'origine du lys rouge de Guernesey, parsemé de points dorés, qui pousse sur les dunes de Vazon, mais qui est sans parfum.

(LOUISA LANE CLARKE. *Guernsey Folk-Lore*, p. 52).

CLI

LA FLÈCHE DE SABLE

Le sillon du Talbert est une longue flèche de sable qui, partant de la côte de Pleubian (Côtes-du-Nord), s'avance dans la mer à plus d'un kilomètre. C'est un endroit redouté des marins. Il est, disent-ils, formé en entier des os des matelots naufragés, et c'est pour cela qn'il est blanc ; sa pointe est un aimant qui attire les bateaux.

(PAUL SÉBILLOT. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 331). Connaît-on d'autres légendes sur les flèches de sable ?

CLII

LA PRINCESSE ENCHANTÉE DANS LA GROTTE

Dans une grotte peu profonde de la baie de Yaudet-en-Plouleé'h, mais bien connue de tout le pays, est enfermée, avec d'immenses trésors, une princesse enchantée. Elle dort et restera endormie jusqu'au jour où un célibataire, inaccessible à la peur, viendra la délivrer. Il faudra qu'il se présente à la caverne, à jeun, le jour de la Pentecôte, à l'heure de minuit, et il devra échapper à un enchanteur qui se montrera à lui sous l'aspect d'un dragon qui vomit des flammes. (B. Jollivet. *Les Côtes-du-Nord*, t. IV, p. 58).

CLIII

LES DAMNÉS DANS LE GOUFFRE

Le gouffre de Belangenet, non loin de Clohars, est un trou creusé par le diable pour noyer les âmes des méchants ; on l'y a vu travailler. En son absence, ce sont les sorciers, ses valets, qui réparent les brèches que la mer peut y creuser. Les damnés l'habitent la nuit, et ce sont eux qui font entendre des rugissements continuels.

(*France Maritime*, t. I, p 384).

CLIV

LES AVERTISSEURS DE TEMPÊTES

Les portes des maisons, à l'île de Sein, ne se fermaient qu'aux approches de la tempête ; des feux-follets, des sifflements l'annoncent. Quand on entendait ce murmure éloigné qui précède l'orage, les anciens s'écriaient : « Fermons les portes ; écoutez les *crieriens*, le tourbillon les suit. » Ces crieriens sont les ombres, les ossements des naufragés qui demandent la sépulture. (Cambry. *Voyage dans le Finistère*, p. 290.)

CLV

LES CHOQUEMITAINES DU RIVAGE

En Haute-Bretagne, pour empêcher leurs enfants d'errer le soir, les mères leur parlaient de lutins méchants qui enlevaient les petits pêcheurs. Elles leurs racontaient les méfaits de Nicole, qui jouait aussi, dans le havre et en pleine mer, de mauvais tours aux marins. Gros Jean guettait les enfants attardés seuls sur le rivage, et lorsqu'il les avait enlevés, il les tenait enfermés dans un tonneau où il leur donnait pour nourriture des ribères (*fucus*), qu'il leur passait par labonde, et de l'eau de mer pour toute boisson Une autre appari-

tion terrible s'appelait saint Nicolas, elle était armée de griffes et déchirait la figure des petits pêcheurs qu'elle rencontrait le soir sur les grèves. (PAUL SÉBILLOT. *Le Folk-Lore des pêcheurs*, p. 12). Il est vraisemblable que sur les bords de la mer on fait peur aux enfants. d'autres bêtes fantastiques dont il serait intéressant de recueillir les noms et les gestes.

CLVI

LE NAIN ROUGE DU POLLET

Un grand nombre d'enfants jouaient un jour sur le rivage, quand un très petit homme, le *Petit homme rouge*, vint à passer par là, et les enfants tout aussitôt se moquèrent de lui. Le petit homme se fâche, il ramasse des pierres et se met à les lancer aux marmots. Il était tout seul de son côté ; cependant les pierres pleuvaient comme si cent bras les eussent lancées, ce qui forçait les enfants à s'enfuir tout effrayés. Ils allèrent d'abord se réfugier derrière le bateau d'un pêcheur, mais le nain les suivit et continua de les bombarder si bien, que pour se mettre à l'abri, ils descendirent à fond de cale, et y demeurèrent cachés. Cependant ils entendirent encore résonner les pierres sur le pont pendant plus d'une heure, et à la fin tout parut tranquille, alors ils se mirent à regarder : le Petit Homme rouge avait disparu, quant aux pierres, il n'en restait pas une sur le pont.

(AMÉLIE BOSQUET. *La Normandie romanesque*, p. 137).

CLVII

ESPRITS TEMPESTAIRES

L'Ankou, ou la Mort personnifiée, vient parfois s'asseoir sur un rocher au bord de la mer, riant aux éclats de la tempête. Sur les rivages de Saint-Pol de Léon, l'homme rouge n'aime pas à être troublé dans sa solitude, et il jette dans les flots le voyageur indiscret. C'est lui qui excite les orages en frappant la mer à coups de fourche ou avec une longue gaule, comme les tempestaires de la terre-ferme.

CLVIII

L'ÉCUEIL HANTÉ

L'âne rouge qui apparaît sur l'île de l'Ebihen, cavalcadant dans le chemin si dur à monter qu'on appelle le chemin de l'enfer, se montre aussi perché entre ciel et mer, sur les crêtes dentelées des rochers des « Haches » ou bien errant sur les grèves ou les dunes. Il apparaîtra toujours, tant qu'une pêcheuse de Saint-Jacut n'aura pas osé

le piquer jusqu'au sang avec sa faucille à lançons. Cet âne rouge est un vieux marquis, ancien propriétaire de l'île, qui expie la faute d'avoir été trop galant à l'égard des Jaguines.

(E. HERPIN. *La côte d'Emeraude*, p. 458).

CLIX

LES ROCHERS HANTÉS

Quelques rochers, que la mer recouvre partiellement ou en entier, sont particulièrement dangereux pour les navigateurs ; les bateaux qui s'approchent du Rocher Maudit, au ras de l'Ile de Bréhat, sont perdus ; le diable qui y fait sa demeure attire à lui les imprudents qui ne se tiennent pas au large ; les mauvais génies qui habitent un ilot très sauvage appelé le Bruck, l'inculte, tout entouré de récifs, se plaisent aussi à entraîner les navires sur leurs pointes : la mer y est toujours en furie, et, la nuit entre les rochers, on voit des personnages et des fantômes armés de haches qui semblent guetter les naufragés. D'autres écueils au nord de la petite île *Ar C'hastel*, le château, écueils sur la côte de Tréguier, exercent jusqu'à une assez grande distance une attraction irrésistible sur les barques, entre l'ilôt Saint-Michel et la Roche-Plate près d'Erquy. (PAUL SÉBILLOT, *Légendes de la Mer*, t. I, p. 238).

P. S.

CLX

LES COMPTES DES PÊCHEURS

Les comptes des pêcheurs de Blankenberghe constituaient un tel charabia arithmétique que l'expression ironique « *Blankenbergsche rekening* » est devenue proverbiale, pour désigner un compte dont les chiffres dans leurs évolutions fantastiques donnent le vertige au lecteur.

On dit aussi à Blankenberghe : « *Giy rekent gelijk eenen Blankenbergschen visscher* [1] » (LA FLANDRE, p. 404-395).

ALFRED HAROU.

1. Tu fais un compte comme un pêcheur de Blankenberghe.

CONTES DU MAINE[1]

VI

LE LATIN DE VILLAGE

Il y avait jadis le fils d'un paysan qui voulut devenir clerc; il étudia le mieux possible à l'école de son village, et se rendit à la ville le jour des examens. Quand son tour fut venu, il se leva, et tournant son chapeau dans ses mains, il répondit assez passablement aux premières questions ; il se croyait reçu, quand un des juges relevant ses lunettes lui dit d'une voix nazillarde : C'est passable, mais savez-vous le latin ? — Hélas non ! répliqua le gars. — Alors, mon ami, inutile de vous présenter ; si vous en saviez seulement une phrase, c'est tout ce qui serait nécessaire. — Ni une phrase ni un mot, dit le jeune homme en sanglotant. — Tâchez de l'apprendre et revenez alors.

Le pauvre diable prit le chemin de sa chaumière les yeux baissés vers la terre. Comme il passait près d'un champ, une voix lui cria : Es-tu reçu, Grégoire ? — Pas encore, répondit l'interpellé, qu'est-ce que vous faites donc là, voisin ? — Pardi, j'arrache l'herbe de mon blé. « L'herbe en blé, » se dit le jeune homme, ça ressemble à du latin. Plus loin il avisa une femme qui serrait des feuilles d'ormeau ; pour être plus à l'aise elle avait accroché sa jupe à une branche. — Qu'est-ce que c'est donc que ce drapeau ? questionna-t-il. La femme répondit en riant : C'est ma robe que j'ai pendue dans un sion. « Robe en sion, répéta Grégoire émerveillé, herbe en blé, robe en sion, » voilà du vrai latin ; si je trouvais encore quelques mots, j'aurais certes une belle phrase. A ce moment, il croisa un vigneron de sa connaissance. — D'où venez-vous donc, père Etienne ? interrogea-t-il. — Pardi, de tailler ma vigne qui a trop poussé. — Je ne vois pas votre serpe ? — Je l'ai là dans la poche de ma culotte. — Serpe en culotte, s'écria le jeune homme, et, se sauvant au grand ébahissement du bonhomme, il répétait : Herbe en blé, robe en sion, serpe en culotte. Huit jours après il retourne vers les examinateurs. Eh bien jeune homme ! lui demande le président, savez-vous au moins deux mots de latin ? — Oh Monsieur, mieux que cela et tout d'une haleine avec assurance, il prononça à haute voix : Herbe en blé, robe en sion, serpe en

1. Cf. t. V, p. 178 ; t. VI, p. 581 ; t. XIII, p. 310 ; cf. avec le conte du Perche, t. XVI, p. 137.

culotte. Les examinateurs se regardèrent ; jamais ils n'avaient entendu pareil latin. Ne voulant pas, eux savants, avoir l'air d'ignorer cette belle langue, ils se consultèrent, et finalement Grégoire fut reçu à l'unanimité.

Mme DESTRICHÉ.

ADJURATIONS ET CONJURATIONS[1]

IV

L'ASSIGNATION DE GILLES DE BRETAGNE

A l'entrée de la grève du Mont Saint-Michel, un religieux cordelier auquel le deffunt prince Gilles avoit faict sa dernière et generale confession, s'approcha du duc, et lui dit : « Monseigneur, j'ay à vous dire quelque chose qui vous touche de fort près et vous est de grande conséquence. » Le Duc, se penchant sur l'arçon de la selle pour l'écouter, luy dit ; « Parlez, mon père. — Monseigneur (dit le Cordelier) j'ay ouy de confession Monseigneur Gilles de Bretagne votre Frere, quelques jours avant sa mort, lequel m'a chargé de vous aller trouver, quelque part que vous fussiez et vous signifier de sa part que, comme apellant de vous de défaut de droit et de la cruelle mort dont vous l'avez souffert mourir, j'eusse à vous citer à comparoir en propre personne, d'aujourd'huy en quarante jours, pour tout terme, devant le tribunal de Dieu, le juste Juge, pour réparer en sa justice, les torts et griefs dessus-dits. Partant, je vous fais cette signification de la part du deffunt, dont j'ay accepté la commission. »

(ALBERT LE GRAND. *Vie des saints de Bretagne*,) édit. Salaun, pag. 416-17.)

P. S.

1. Cf. t. III, p. 139 ; t. XVI. p. 205.



CONTES ET LÉGENDES ARABES [1]

DXXX

L'OISEAU INTELLIGENT



N raconte qu'un homme partit de Baghdâd avec 400 dirhems : c'était tout ce qu'il possédait. En chemin, il trouva des petits de *ziryâb* (sorte d'oiseau doré). Il les acheta pour toute sa fortune et revint à Baghdâd. Le lendemain, il ouvrit sa boutique et y exposa les oiseaux. Mais un vent froid souffla et ils moururent tous à l'exception d'un : c'était le plus faible et le plus petit. L'homme fut assuré de sa perte et ne cessa de gémir la nuit entière en disant : O toi qui viens en aide à ceux qui t'implorent, secours-moi. Le lendemain, le froid avait cessé ; l'oiseau étala son plumage et se mit à crier d'une voix claire : O toi qui viens en aide à ceux qui t'implorent, secours-moi. Les gens s'attroupèrent autour de lui pour l'écouter. La mère du commandeur des croyants passa près de lui et acheta l'oiseau pour mille dirhems [2].

DXXXI

LES MALHEURS ACCUMULÉS

Une députation d'Absites vint trouver El Oualid ; parmi eux se trouvait un vieillard aveugle. Le khalife lui demanda comment il avait perdu la vue. Il lui fit ce récit : J'étais parti en voyage avec des compagnons et j'avais avec moi ma fortune et ma famille ; je ne connaissais pas d'Absites dont la richesse dépassât la mienne. Nous entravâmes nos chameaux dans le fond d'une vallée : un torrent nous surprit la nuit et emporta tout ce que je possédais, famille et troupeaux, à l'exception d'un jeune enfant et d'un chameau. Celui-ci s'écarta ; je posai l'enfant sur le sol et je partis pour reprendre l'animal. J'entendis des cris ; je revins : un loup avait enfoncé sa tête dans le ventre de l'enfant et le dévorait. Je retournai vers le chameau qui me broya la figure avec ses pieds ; je perdis la vue et je restai privé d'yeux, d'enfant, de richesse et de famille. — Conduisez-le à 'Orouah, dit El Oualid, pour qu'il sache qu'il y a au monde quelqu'un de plus malheureux que lui [3].

1. Suite, voir t. XVI, p. 165.
2. Ed Demiri, *H'aïat el h'aïouân*, Boulaq, 1292 hég., 2 vol. in-4, t. II, p. 7-8.
3. El Ibchihi, *Mostat'ref*, Boulaq, 2 v. in-4, 1292 hég., t. II, p. 85.

DXXXII

TÉMOIGNAGE RENDU PAR UN LÉZARD

Un jour le Prophète était dans une réunion de ses compagnons quand arriva un Arabe des Benou Solaïm qui avait pris un lézard et l'avait mis dans sa manche pour l'emporter à sa demeure. Il vit une troupe de gens qui entouraient Moh'ammed et demanda auprès de qui ils se tenaient. On lui répondit : Auprès de cet homme qui prétend être prophète. Il alla près de lui et lui dit : Moh'ammed, les femmes n'ont jamais conçu un bavard plus menteur que toi et si les Arabes ne m'appelaient 'Adjoul, je te tuerais et tous les gens seraient réjouis de ta mort. — Prophète de Dieu, dit 'Omar, laisse-moi le tuer. — Non, dit-il, ne sais-tu pas que l'homme doux est presque un prophète ? Puis l'Arabe s'avança vers lui et ajouta : Par Allât et 'Ozza, je ne croirai pas en toi jusqu'à ce que ce lézard y croie. Alors il tira le lézard de sa manche et le jeta devant Moh'ammed en répétant : S'il croit en toi, je croirai aussi. — Lézard, dit le Prophète. L'animal répondit en arabe avec une voix claire, précise, élégante que tout le monde comprit : Me voici ; puisses-tu prospérer, apôtre du Maître des mondes. — Qui adores-tu ? — Celui dont le trône est dans les cieux, le pouvoir sur la terre, le chemin dans la mer, la miséricorde dans le Paradis et le châtiment en enfer. — Qui suis-je, ô lézard ? — Tu es l'apôtre du Maître des mondes, le sceau des prophètes : celui qui croit en toi réussit ; celui qui te traite de menteur échoue. L'Arabe reprit : Je témoigne qu'il n'y a de Dieu que Dieu et que tu es réellement le prophète de Dieu. Certes, quand je suis venu te trouver, tu n'avais pas sur la terre de plus grand ennemi que moi ; à présent, tu m'es plus cher que moi-même et que mon fils ; maintenant tout mon être externe et interne croit en toi. Le Prophète lui dit : Louange à Dieu qui t'a guidé vers la religion qui est au-dessus de toutes les autres et que nulle ne surpasse : L'homme n'a d'accueil près de Dieu que par la prière et n'arrive à la prière que par le Qorân. — Instruis-moi, dit l'Arabe. Le Prophète lui apprit la sourate de la *Fatih'ah* et celle de l'*Ikhlâs* [1]. — Apôtre de Dieu, je n'ai jamais entendu, en complet ou en abrégé, quelque chose de plus beau ! Moh'ammed répondit : C'est la parole du Maître des mondes ; ce ne sont pas des vers : si tu répètes une fois : *Dis, Il est le seul Dieu* [2], c'est comme si tu récitais le tiers du Qorân ; si tu le répètes deux fois, c'est comme si tu récitais les deux tiers du Qorân ;

1. Ce sont la 1re et la CXVIe du *Qorân*.
2. Verset 1 de la Sourate CXII.

si tu le répètes trois fois, c'est comme si tu récitais le Qorân tout entier. L'Arabe reprit : Le contentement accepte la pauvreté et procure l'abondance. Le Prophète lui demanda : As-tu quelque fortune ? — Il n'y a pas chez tous les Benou Solaïm de plus pauvre que moi. Moh'ammed dit à ses compagnons : Faites-lui des dons. Ils l'en comblèrent. Abd er Rah'mân ben 'Aouf dit : Prophète de Dieu, je lui donne une chamelle couverte depuis six mois, qui rejoint, mais qui n'est pas rejointe ; je l'ai reçue à la journée de Tabouk. Moh'ammed répondit : Tu décris ce que tu donnes et je te décrirai ce que Dieu te donnera. — Soit, décris-le, prophète de Dieu. — Tu posséderas une chamelle dont le ventre sera une perle blanche, les pieds d'émeraudes vertes, les yeux de rubis rouges, portant une litière d'étoffe de soie ; un vêtement de soie passera près de toi sur le Sirât comme un éclair précipité. L'Arabe sortit de chez le Prophète et rencontra mille Arabes, sur mille montures avec mille sabres. — Où allez-vous ? leur demanda-t-il. — Nous allons trouver cet imposteur qui prétend être prophète. Il reprit : Je témoigne qu'il n'y a de Dieu que Dieu et que Moh'ammed est le prophète de Dieu. — Tu as apostasié ! Il leur raconta son aventure. Tous répétèrent : Il n'y a de Dieu que Dieu et Moh'ammed est le prophète de Dieu. Ils allèrent ensuite le trouver et lui dirent : Apôtre de Dieu, donne-nous tes ordres. Il leur répondit : Soyez sous l'étendard de Khâled ben El Oualid. Ce fut la seule fois que mille Arabes se convertirent d'un seul coup [1].

DXXXIII

LE PRISONNIER DÉLIVRÉ

Ibrahim el Maous'eli raconte : Je vis en songe le Prophète qui me disait : Délivre le meurtrier. Je fus effrayé ; je demandai de la lumière ; j'examinai les feuillets de la prison ; il y avait celui d'un homme qu'on avait accusé de meurtre et qui avait avoué. J'ordonnai de le faire venir. Quand il fut devant moi, je le vis trembler. Je lui dis : Si tu me dis la vérité, je te relâcherai. Il me raconta qu'il était avec ses compagnons, commettant toutes sortes de crimes. Un jour une vieille leur amena une femme. Quand elle fut chez eux, elle se mit à crier : Mon Dieu ! mon Dieu ! et elle s'évanouit. En revenant à elle, elle s'écria : Je t'adjure, au nom de Dieu : cette vieille femme m'a trompée et m'a dit : Il y a dans cette maison des femmes vertueuses. Je suis noble ; mon aïeul était le Prophète de Dieu ; ma mère Fât'imâh ; mon père El H'osaïn ben 'Ali ; respecte-les en moi.

1. Ed Demiri, *H'aïat el H'aïouân*, t. II, p. 86.

Je me levai pour la protéger et je pris sa défense contre eux. Un homme de la bande s'acharna après moi et dit : Il me la faut absolument. Il m'attaqua, je le tuai et je délivrai la jeune fille de lui. Elle me dit : Que Dieu te protège comme tu m'as protégée. Les voisins entendirent le bruit ; ils entrèrent, trouvèrent l'homme mort et moi le couteau à ma main. Ils me saisirent et m'emmenèrent vers toi. Voilà mon histoire. Ish'aq lui dit : Je te fais grâce pour Dieu et le Prophète. L'autre ajouta : Par ceux au nom de qui tu m'as fait grâce, je ne retournerai jamais au mal [1].

DXXXIV

L'ORIGINE DES LÉZARDS

Abder Rah'mân ben H'asanah raconte ceci : nous fîmes halte dans un territoire où il y avait des lézards ; la faim nous ayant atteints, nous en fîmes cuire. Les marmites étaient en train de bouillir quand le Prophète de Dieu vint à nous. — Qu'est-ce que cela ? nous dit-il. — Ce sont des lézards que nous avons pris. Il continua : Une branche des Israélites fut métamorphosée en bête de la terre ; je crains que ce n'en soit ; je n'en mange pas, mais je ne les interdis pas [2].

DXXXV

ALEXANDRE ET LA VIELLE FEMME

On rapporte qu'Alexandre (*Iskender*) s'empara d'un pays et y pénétra. Il y trouva une vieille femme qui tissait un vêtement. Quand elle le vit, elle lui dit : O roi, Dieu t'a accordé un royaume long et large. Plus tard, il entra chez elle et elle lui dit encore : Tu seras dépossédé de la royauté. Alors il se fâcha, mais elle reprit : Ne t'irrite pas ; la première fois que tu es entré chez moi, la bande d'étoffe était dans ma main et je la travaillais en long et en large : cette fois-ci, je vais la couper car j'ai fini de la tisser ; ne t'irrite pas : les âmes reconnaissent les choses à certains signes. » — Il en fut ainsi [3].

DXXXVI

L'AVERTISSEMENT

Haroun er Rachid étant endormi une nuit, entendit, à ce qu'on raconte, une voix lui réciter ces vers :

O toi qui dors la nuit, réveille-toi ; les songes s'y glissent.

1. El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. II, p. 88.
2. Ed Demiri, *H'aïat el h'aïouân*, II, 88.
3. El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. II, p. 103.

La confiance de l'homme en lui-même, c'est la confiance de la femme dépouillée.

Il s'éveilla et trouva que les lumières étaient éteintes. Il demanda des bougies, on les alluma et il vit près de son lit un serpent qu'il tua [1].

DXXXVII

LE DÉVOT PUNI DE SA DÉSOBÉISSANCE

Un dévôt s'était engagé envers Dieu à ne pas regarder les belles choses de ce monde. Un jour il passa par le marché du change et y vit une ceinture suspendue. Il se mit à la regarder longuement; le propriétaire se tourna et le vit qui la contemplait; mais il se retourna vers la ceinture et ne vit plus rien. Il s'élança sur le dévôt, s'accrocha à lui et lui dit : Ce ne sont pas là les actions des gens vertueux? — Qu'as-tu? mon frère, demanda le dévôt. — Tu es soufi et tu voles! — Qu'est-ce que j'ai volé? — Tu as volé ma ceinture. — Par Dieu, je n'ai rien pris. — On parla beaucoup contre lui et on l'amena à l'émir à qui on raconta l'aventure. Jeune homme, lui dit l'émir, ce ne sont pas là les façons des gens vertueux. L'autre pleura et dit : Par Dieu, je n'ai rien pris. — Quelqu'un des assistants proposa : Dépouillez-le de ses vêtements. On les lui enleva et on trouva la ceinture enroulée autour de sa taille. Alors il poussa un cri qui faillit le séparer du monde et il tomba évanoui. L'émir dit ensuite : Amenez-moi le bourreau. Mais une voix lui cria : Serviteur de Dieu, ne frappe pas l'ami de Dieu; il est seulement puni par vous. L'émir poussa un tel cri que son âme faillit quitter son corps et tomba évanoui. Quand il revint à lui, le dévôt s'écria : Mon maitre, je ne te demande qu'une chose : tu connais ma faute et mon péché, et je suis coupable; mon maître, grâce pour ton serviteur coupable; ne me châtie pas! grâce! grâce! ô le généreux! — Tous les assistants pleuraient de l'entendre Quand l'émir revint de son évanouissement, il se mit à embrasser ses mains et ses pieds et lui dit : Mon ami, quelle est ton histoire? — Il lui répondit : Sache que je me m'étais engagé envers Dieu à ne pas regarder les belles choses de ce monde; je suis passé près de cet homme dans le marché du change; j'ai vu une ceinture que j'ai regardée sans réfléchir et ne je sus ce qui arriva sinon que l'homme s'attacha à moi en m'injuriant et en me disant : Tu as pris ma ceinture. J'ignorais ce qu'il voulait. Voilà mon histoire. Puis il partit en récitant ces vers :

O mon appui dans ma détresse; si ce n'est toi, qui

1. Ed Demiri, *H'aïat el H'aïoudn*, t. I, p. 313.

Me sauvera de ma perte, ô maître des belles actions ?
Heureux celui qui passe la nuit avec vous éloigné de sa patrie [1].

DXXXVIII

LA DIVINATION MISE A L'ÉPREUVE

Bichr ben El Fadhl fait ce récit : Nous partîmes pour faire le pèlerinage et nous passâmes près d'un aiguade des Arabes. On nous décrivit trois sœurs accomplies en beauté, qui guérissaient et soignaient. Nous voulûmes les voir : nous prîmes un de nos compagnons et nous frottâmes sa jambe contre un morceau de bois jusqu'à ce qu'elle saigna. Puis nous le portâmes vers ces femmes et nous leur dîmes : Voilà un homme mordu par un serpent, qui pourra le guérir ? La plus jeune sœur sortit vers nous ; elle ressemblait au soleil levant. Elle alla se placer près de lui, l'examina et dit : Il n'a pas été mordu par un serpent. Nous demandâmes : Et comment cela ? — Il a été râclé avec un morceau de bois sur lequel avait uriné un serpent mâle et la preuve, c'est qu'il sera mort quand le soleil se lèvera. En effet lorsque le soleil se leva, il mourut. Nous fûmes surpris et nous partîmes [2].

DXXXIX

LE FLUX ET LE REFLUX

Ka'ab-el-Ah'bar raconte que El Khidhra (Élie), rencontra un ange et lui dit : Fais moi connaître la cause du flux et du reflux. L'ange lui répondit : Le poisson (qui supporte le monde) aspire : alors l'eau est attirée vers ses narines ; c'est le reflux ; puis il respire ; l'eau sort de ses narines ; c'est le flux [3].

DXL

PRÉDICATION DE MOHAMMED CHEZ LES GÉNIES

Nous étions une nuit avec le Prophète, rapporte Ibn-Mas'oud : puis nous le perdîmes et nous le cherchâmes dans les vallées et les ravins. Nous nous dîmes : Il a été enlevé et ravi subitement. Nous passâmes la pire des nuits qu'on ait jamais passées. Le lendemain, nous le vîmes venir de devant H'arrâ. Nous lui dîmes : Prophète de Dieu, nous t'avons perdu, nous t'avons cherché, nous ne t'avons pas trouvé et nous avons passé la pire des nuits qu'on ait passées. — Un messa-

1. Ahmed el Yafe'i, *Raoudh er riah'in*, Le Qaire, 1302 hég., in-8, p. 254.

2. Ed Demiri, *H'aïat el H'aïouân*, t. I, p. 314, citant le *Kitâb el Azkiâ* d'Ibn el Djauzi.

3. El Moqaddasi, *Descriptio imperii moslemici*, éd. de Goeje, Leyde, 1876, in-8, p. 13.

ger des djinns est venu me chercher, dit-il ; je suis parti avec lui et je lui ai lu le Qorân. Il nous emmena et il nous montra les traces de leurs feux. Ils lui demandèrent des provisions. Il leur dit : Vous aurez tout os sur lequel sera le nom de Dieu; vous le prendrez et vous aurez plus de viande qu'il n'en avait : les crottins seront la nourriture de vos montures [1].

DXLI

LES DEMANDES D'IBLIS

On raconte qu'Iblis (le diable), s'adressa à Dieu et lui dit : Seigneur, tu m'as fait descendre sur la terre, tu m'as chassé, tu as fait de moi un lapidé ; donne-moi une habitation. — Ton habitation sera dans les marchés.— Fixe-moi une nourriture? — Tout ce sur quoi on ne mentionne pas mon nom. — Quelle boisson aurai-je ? — Les boissons énivrantes. — Donne-moi un mueddine. — Les flûtes. — Et quel gibier (suivant d'autres, quels pièges ?) — Les femmes [2].

DXLII

LE QORAN ANNONCÉ PAR LES DJINNS

El H'adjdjâdj es Salami alla à la Mekke avec une caravane. La nuit les surprit dans une vallée effrayante et déserte. Les gens de la caravane lui dirent : Lève-toi et veille à ta sécurité et à celle de tes compagnons. Il se mit à faire des tournées autour de la caravane en récitant ces vers :

Je me protège moi-même et je protège mes compagnons.
Contre tout génie dans ce chemin étroit.

1. Ed Demiri, *H'aïat el H'aïouân*, t. I, p. 231. Le même auteur donne plus loin une autre version de cette légende, d'après le récit d'Ez Zobéir ben El 'Aouâm : Le Prophète faisait avec nous la prière du matin dans la mosquée de Médine. En partant, il nous dit : Qui de vous me suivra cette nuit vers l'ambassade des djinns. Les gens se turent, personne ne répondit. Il répéta cela trois fois. Puis en passant près de moi il me prit par la main. Je marchai avec lui jusqu'à ce que nous eûmes laissé loin de nous les montagnes de Médine et que nous fûmes arrivés dans une vaste plaine sans arbres. Nous vîmes des hommes aussi longs que des lances, les pieds enveloppés dans leurs vêtements. A cette vue je ressentis un si violent effroi que mes pieds ne purent plus me porter. Quand nous fûmes près d'eux, le Prophète traça avec le pouce de son pied une ligne sur la terre et me dit : Assieds-toi au milieu. Quand je me fus assis, toute la terreur que je ressentais disparut. Puis le Prophète alla entre eux et moi ; il leur récita le Qorân élevé jusqu'à ce que l'aurore apparut. Alors il s'avança vers moi et me dit : Viens avec moi. Je me remis en route avec lui. Nous n'avions pas marché bien loin qu'il me dit : Retourne-toi et regarde si tu vois où sont ces gens là. Je me retournai. — Prophète de Dieu, lui dis-je, je vois une grande masse noire. Alors il baissa la tête vers la terre, vit un os et un crottin ; il les leur jeta et dit : C'est l'ambassade des djinns de Nisibe ; ils m'ont demandé des provisions de route, je leur ai donné tous les os et les crottins (*ibid.*, I, 231-232). Ed Demiri cite encore (*ibid.*, p. 231), une troisième version, plus abrégée, dont le héros est Ibn Mas'oud.

2. El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. II, p. 160.

Afin de revenir sain et sauf ainsi que la caravane.

Il entendit une voix qui disait : *Assemblée de génies et d'hommes, si vous pouvez pénétrer au-delà des limites des cieux et de la terre*, etc.[1]. Quand il arriva à la Mekke, il raconta aux Qoraichites infidèles ce qu'il avait entendu. Ils lui dirent : Tu as changé de religion, Abou Kilât ! Ce que tu dis là, Mohammed prétend qu'il lui a été révélé. — Par Dieu, répondit-il, je l'ai entendu, et ces gens-là l'ont entendu avec moi. Puis il embrassa l'islâm par une conversion sincère [2].

DXLIII

EXCÈS D'HUMILITÉ

Un dévot raconte : J'étais avec un homme vertueux hors de Baghdâd, et nous vîmes passer un enterrement suivi d'une foule considérable. Nous demandâmes qui était mort : On nous répondit : C'était un homme vertueux repenti : — C'est à Dieu qu'on demande secours, dit mon compagnon ; ce n'est pas ainsi que meurent les dévôts. — Et comment meurent-ils ? — Ils meurent sur les fumiers et les chiens les mangent. — Je le vis trois jours après : il était étendu mort sur un tas d'immondices et les chiens le dévoraient [3].

DXLIV

L'ENTERREMENT D'UN DJINN FIDÈLE

Parmi les œuvres méritoires du khalife omayade 'Omar ben 'Abd el'Aziz, on raconte qu'il voyageait dans une terre déserte, quand il trouva un serpent mort. Il l'enveloppa dans un pan de son manteau et l'enterra. Il entendit une voix qui disait : Saraq, je témoigne que j'ai entendu le Prophète dire : tu mourras dans une terre déserte, et un homme vertueux t'ensevelira et t'enterrera. — Qui es-tu, que Dieu te fasse miséricorde, demanda 'Omar ? — Je suis un des djinns qui ont entendu le Qorân du Prophète ; il ne restait d'eux que ce Saraq qui vient de mourir et moi [4].

1. *Qorân*, Sour. LV, v. 33.
2. Ed Demiri, *H'aïat el h'aïouân*, t. I, p. 233.
3. El Yafe'i, *Roudh er riah'in*, p. 253.
4. Ed Demiri, *H'aïat el h'aïouân*, t. I, p. 234. Le même auteur rapporte plusieurs variantes du même trait. D'après le livre *Kheir el bachr bi Kheir el bachar* (La meilleure nouvelle relative à la meilleure des créatures), citant 'Obeïd el Mokattib, d'après Ibrahim, quelques personnes des compagnons de 'Abd Allah ben Mas'oud partirent, j'étais avec elles, pour faire le pèlerinage. En route on vit un serpent blanc qui était replié sur le chemin et d'où s'exhalait l'odeur du muse. Je dis à mes compagnons : Partez, je ne bougerai pas que je n'aie vu ce qui va arriver. Il ne tarda pas à mourir. Je pensai qu'il y avait du bien en lui à cause de l'excellence de son parfum. Je le roulai dans un haillon, je l'écartai de la route, je l'enterrai et je rejoignis mes compagnons pour le souper. Nous étions assis quand quatre femmes arrivèrent du côté du couchant.

DXLV

DÉTACHEMENT ABSOLU

Un ascète rapporte : J'étais en voyage : les animaux sauvages s'empressaient auprès de moi et s'asseyaient autour de moi. Je marchais au milieu d'eux comme si j'en faisais partie. Un jour, je pensai à rentrer dans la civilisation, et je me rappelai un petit enfant qui était dans mon voisinage. J'aperçus une jeune gazelle parmi les animaux qui m'entouraient, et je pensai : Si j'avais cette gazelle avec moi, je la porterais à l'enfant. Dès que j'eus conçu cette pensée, tous les animaux s'écartèrent et s'éloignèrent de moi, me regardant d'une façon opposée à celle dont ils m'avaient regardé jusqu'alors. Je demandai pardon à Dieu, je renonçai à ce projet, et ils revinrent à moi comme auparavant [1].

DXLVI

LES POURSUITES DU DJINN ARRÊTÉES

Il y avait un djinn qui me poursuivait, raconte Fât'imah bent en No'mân en Nadjâryah. Quand il venait, il se précipitait brusquement dans la maison où j'étais Un jour il arriva et s'arrêta sur le mur sans agir comme avant. Je lui demandai : Pourquoi ne fais-tu pas ce que tu faisais auparavant ? — Il me répondit : Aujourd'hui, il a été envoyé un prophète (Mohammed), qui interdit la fornication [2].

DXLVII

LE RENONCEMENT AU MONDE

Un derviche raconte : Nous étions une troupe partant quand nous voulions, allant où nous voulions et parcourant la terre. Un jour, j'achetai une maison pour mes enfants, et je pris un acte où se trou-

L'une demanda : Qui a enterré 'Amr ? — Nous lui dîmes : Quel 'Amr ? — Elle reprit : Qui de vous a enterré le serpent ? — C'est moi, lui dis-je. — Par Dieu, tu as enterré un être qui jeûnait, priait et croyait en ce que Dieu a révélé. Il a cru à votre Prophète, dont il avait entendu la description dans les cieux, quatre cents ans avant sa mission. Je louai Dieu, puis nous accomplîmes notre pèlerinage. En passant près de 'Omar, je lui racontai l'histoire du serpent et de la femme. Elle a dit vrai, me répondit-il, j'ai entendu le Prophète de Dieu me parler de cela. — Un récit semblable est fait par le fils de ce même 'Omar : J'étais près du khalife 'Othmân quand arriva un individu qui lui dit : Te raconterai-je quelque chose d'étrange, commandeur des croyants ? — Oui. — Tandis que j'étais dans un désert, je rencontrai deux reptiles qui étaient mêlés, puis ils se séparèrent. Je m'avançai vers le lieu du combat et je trouvai un serpent comme je n'en avais jamais vu. Il répandait l'odeur du musc. Il était jaune et mince. Je crus que ce parfum indiquait du bien chez lui, je le pris, je le roulai dans mon turban et je l'enterrai. Tandis que je marchai un crieur proclama : Que Dieu te récompense, ces deux serpents sont des djinns entre lesquels eut lieu un combat. Celui que tu as enterré avait écouté la révélation du Prophète.

1. El Yafe'i, *Roudh er riah'in*, p. 233.
2. El Demiri, *H'aïat el H'aïouân*, t. I, p. 234.

vait tout ce qui se rapportait à l'achat. Puis mes compagnons m'indiquèrent un endroit pour nous y rencontrer. Je revins à l'état d'âme où j'étais auparavant, mais je ne la trouvai plus. Je fis dire à mes compagnons : L'aile avec laquelle je volais s'est cassée. Ils me répondirent : Vois d'où tu es venu et romps l'attache qui t'a détaché. Je déchirai l'acte d'achat de la maison, je retrouvai mon état d'âme et je rejoignis mes compagnons à l'endroit qu'ils m'avaient mentionné [1].

DLXVIII

LE VIEUX DJINN

Abou Mousa fait ce récit : Un jour, j'étais sorti avec le Prophète des montagnes de la Mekke, lorsque s'avança un vieillard appuyé sur un bâton. Moh'ammed me dit : Il a la marche et le bruit d'un djinn. — Assurément, dit l'autre — Quelle sorte de djinn es-tu ? demanda le Prophète. Je suis Hâmah, fils d'El Haïm, fils de Lâqis, fils d'Iblis. — Je ne vois entre toi et lui que deux générations. — Assurément. — Quel âge as-tu ? — J'ai vu la plus grande partie des événements de ce monde : j'étais un enfant de quelques années la nuit où Caïn tua Abel ; j'observais du haut du tas de pierres, et j'excitais des inimitiés entre les gens. — Comme tu faisais mal ! dit le Prophète. — Apôtre de Dieu, cesse de me blâmer, car je suis un de ceux qui ont cru en Noé ; je me suis repenti par son intermédiaire ; je le blâmai dans sa prédication. Il pleura et me fit pleurer. Puis il ajouta : Par Dieu, je suis de ceux qui se repentent, et je me confie à Dieu pour n'être pas du nombre des païens. Je rencontrai Houd et je crus en lui ; je trouvai Abraham et j'étais avec lui dans la fournaise quand il y fut précipité ; j'étais avec Joseph quand on le jeta dans la citerne, et j'arrivai avec lui au fond. Je rencontrai Cho'aïb (Jéthro), et Moïse pria Jésus, fils de Marie, qui me dit : Quand tu verras Mohammed, donne-lui le salut de ma part. Je t'ai fait parvenir son message et j'ai cru en toi. Moh'ammed lui demanda : Que désires-tu, Hâmah ? — Moïse m'a enseigné la Torah ; Jésus m'a enseigné l'Evangile ; apprends-moi le Qorân. Le Prophète le lui apprit [2].

DXLIX

L'ATTENTE DE LA RÉSURRECTION

Il y avait à 'Abadân un des serviteurs de Dieu qu'on nommait El Badasin, je demandai après lui ; on me dit : Il est mort. Le fossoyeur

1. El Yafé'i, *Roudh er riah'in*, p. 233.
2. Ed Demiri, *H'aïat el H'aïouân*, t. I, p. 235.

DXLV

DÉTACHEMENT ABSOLU

Un ascète rapporte : J'étais en voyage : les a
s'empressaient auprès de moi et s'asseyaient aut
chais au milieu d'eux comme si j'en faisais par
sai à rentrer dans la civilisation, et je me rap
qui était dans mon voisinage. J'aperçus une
animaux qui m'entouraient, et je pensai : Si
moi, je la porterais à l'enfant. Dès que j'er
les animaux s'écartèrent et s'éloignèrent
façon opposée à celle dont ils m'avaient
mandai pardon à Dieu, je renonçai à c
comme auparavant [1].

DXL

LES POURSUITES

Il y avait un djinn qui me po
No'mân en Nadjâryah. Quand
dans la maison où j'étais Un
sans agir comme avant. Je
ce que tu faisais auparavar
été envoyé un prophète

Un derviche racor
voulions, allant où
j'achetai une mais

L'une demanda : Q
reprit : Qui de vo
tu as enterré un
a cru à votre P
quatre cents ar
pèlerinage. Er
la femme. Ell
parler de cel
près du kh
quelque c
j'étais dar
se sépar
comme
mince.
dans
Que
lieu

dit.
mouri.

pe de soldats.
nme un scélérat.

, l'ont garrotté.
sa croix lui ont fait porter.

riah'in, p. 213.
313.
chants en Haute-Bretagne : Cf. Paul Sébillot, *Coutumes de la*
, p. 230.

uand Judas vit leur volonté,
mence à se désespérer.

ux Juifs le cœur transi :
tre argent, le voici.

ondirent,
as vendu et nous l'aurons.

t de dépit,
pendit.

nds pas
l'auras.

4.

chanteurs
uanges du Seigneur.

ciant mes bonnes gens
né à ces chanteurs.

s remerciant d'un très grand cœur
oir donné à ces chanteurs.

stant Serrot, de Graffard-en-Gosné.)

XI

CHANT DE LA RÉSURRECTION

Les jeunes gens qui ont chanté ensemble la Passion, se donnent rendez-vous pour chanter la Résurrection ; l'un d'eux porte un beau panier noir, couvert, pour mettre les œufs qu'on leur donne ; les quatre qui étaient venus au Bordage en avaient récolté soixante-dix en chantant la Résurrection ; on les vend au profit de tous les chanteurs. Deux ou quatre (toujours les mêmes) chantent les paroles, les autres ne chantent que le refrain.

Ces jeunes gens vont quatre par quatre, ou huit par huit, le samedi

me dit : Quand je creusai son tombeau, lorsque je fus arrivé aux parois, je voulus les égaliser. A ce moment, il tomba une pierre d'un tombeau voisin. J'y regardai par l'endroit par où était tombée la pierre ; je vis dans cette tombe un vieillard assis avec des vêtements blancs, dont les articulations résonnaient, et qui tenait dans son giron un livre d'or écrit en lettres d'or où il lisait. Il leva la tête et me dit : Est-ce que la résurrection a commencé ? Non. — Alors, remets la brique à sa place, que Dieu te garde. Je la reposai [1].

RENÉ BASSET.

USAGES ET COUTUMES DU TEMPS DE PAQUES [2]

X

LE CHANT DE LA PASSION EN ILLE-ET-VILAINE

Le samedi, quinze jours avant Pâques, on entend, dans les villages des environs de Liffré (Ille-et-Vilaine), chanter la Passion. Cela s'est encore fait cette année. Voici le chant de la Passion :

Chantons, chantons la passion,
Du doux Jésus, c'est la raison.

Jésus descend du Paradis
Pour y v'ni' sur la croix mourir.

Il y descend par pluie, par vent,
Pour y souffrir plus de tourment.

Judas plus traître que le larron
Vendit son maître par trahison.

Trente pièces d'or il le vendit,
Pour le voir sur la croix mouri'.

Il arriva une troupe de soldats,
L'ont saisi comme un scélérat.

Ils l'ont lié, l'ont garrotté,
Aussi sa croix lui ont fait porter.

1. El Yafe'i, *Roudh er riah'in*, p. 213.
2. Cf. t. XIII, p. 343.
3. Sur d'autres chants en Haute-Bretagne : Cf. PAUL SÉBILLOT. *Coutumes de la Haute-Bretagne*, p. 230.

Quand Judas vit leur volonté,
Commence à se désespérer.

Il dit aux Juifs le cœur transi :
Prenez votre argent, le voici.

Les Juifs répondirent,
Tout d'abord tu nous l'as vendu et nous l'aurons.

Judas de rage, et de dépit,
De désespoir, il se pendit.

Judas, Judas ne te pends pas
Demande pardon et tu l'auras.

De pardon j'ai demandé
A mon doux Jésus j'ai offensé.

J'ai fait le mal, je dois mourir,
Mon doux Jésus doit point souffrir.

Vous le voulez mon doux Sauveur
Mourir encore pour les pécheurs.

La mère pleurait à ses pieds,
Personne ne la consolait.

Elle pleure, elle pleure amèrement
La mort de son divin enfant.

Un doux roseau lui présenta
Vierge Marie Gloria.

Ouvrez la porte à ces chanteurs
Qui chantent les louanges du Seigneur.

En vous remerciant mes bonnes gens
D'avoir donné à ces chanteurs.

En vous remerciant d'un très grand cœur
D'avoir donné à ces chanteurs.

(*Chanté par Constant Serrot, de Graffard-en-Gosné.*)

XI

CHANT DE LA RÉSURRECTION

Les jeunes gens qui ont chanté ensemble la Passion, se donnent rendez-vous pour chanter la Résurrection ; l'un d'eux porte un beau panier noir, couvert, pour mettre les œufs qu'on leur donne ; les quatre qui étaient venus au Bordage en avaient récolté soixante-dix en chantant la Résurrection ; on les vend au profit de tous les chanteurs. Deux ou quatre (toujours les mêmes) chantent les paroles, les autres ne chantent que le refrain.

Ces jeunes gens vont quatre par quatre, ou huit par huit, le samedi

saint. Ils se présentent devant la maison et chantent un premier couplet ; puis ils disent : « Faut-il chanter ? » Si on répond oui, ils chantent, si on répond non, ils s'en vont.

Réjouissez-vous, peuple affligé
Jésus-Christ est ressuscité,
En Galilée il est déjà.

Réveillez-vous, bonnes gens d'honneur,
Vous qui cherchez le doux Sauveur,
En peu de temps on le verra.

Dans le temps où Jésus marchait.
Trois pèlerins a rencontrés.
Du pain béni il leur offra.

Thomas, Thomas, ne sais-tu pas
Que Jésus-Christ est au trépas.
Un ange du ciel l'annonça.

Thomas, Thomas, le croiras-tu.
Que Jésus a été battu
Avec le bâton que voilà ?
Alleluia, alleluia, alleluia. (*bis*)

Un des chanteurs a un bâton et frappe avec.

Jésus a été flagellé.
D'épines blanches couronné
Et dans la tête on l'enfonça.

Jésus est mort le vendredi
A trois heures de l'après-midi,
Le jour de Pâques ressuscitera.

Jésus était renfermé
Dans un tombeau avec la clef,
Le troisième jour il en sorta.

Dans la vallée de Josapha
Pensons chrétiens que Dieu y sera,
C'est là où il nous jugera.

Trira les bons do (d'avec) les mauvais.
Pardonnera à ceux qui lui plaît,
A tous les bons pardonnera.

Les filles, les femmes, ne jeunez plus,
Car de carême il n'en est plus :
On a chanté le Gloria.

J'ai un petit coq dans mon panier
Qui n'a encore du tout chanté,
Donnez-lui va, il chantera.

Bonnes femmes, bonnes femmes, sortez du creux (du lit)
Pour nous donner une douzaine d'œufs.
Un jour viendra, Dieu vous le rendra.

Si vous mettez la main au nid
N'apportez pas des œufs pourris
Car saint François ne les aime pas,
Alleluia, alleluia, allelulia. *(bis)*

(Chanté par Louis Jourdan, de Gosné.)

Mme Paul Sébillot.

VOYAGEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS [1]

III

LÉON GODEFROY

Dans la première partie de notre article nous avons dit que Godefroy communique aussi quelques détails sur le costume des paysans français des provinces visitées par lui. Ces détails ne sont pas très nombreux, mais ils méritent d'être relevés.

Ils concernent d'abord le peuple dans l'*Armagnac*.

« Comprenez en outre, raconte-t-il (p. 13), que le peuple y est extrêmement basanné, pour ne dire tout à fait noir, de plus qu'il semble affecter la laideur et la difformité en se faisant raser entièrement comme il fait si bien que ny à la teste, ny au menton et lèvres vous ne voyez aucun poil. Les hommes se couvrent la teste de calottes grandes qu'ils appellent berets. Les femmes se la couvrent de coiffure simple en la façon et manière qu'ils appellent sacotte. C'est une pièce de toile assez longue qui par un bout est pliée en deux et cousus par ensemble comme si on vouloit faire un sac. Après eslargit-on lesdits costés sans autre artifice. Cela se met sur leur teste, le soumet d'iceux montrant une pointe comme une des cornes d'un sac et les joues avec une partie des espalles (épaules) estant couvertes des pendants desdites sacottes. D'autres importent des draps de diverses couleurs, quelques unes mesme y adjoustent quelques petits ornements de filets bleus conduits en manière de broderie, mais c'est en autre contrée que dans l'Armagnac. Les petits enfants et mesme les filles vont nue teste ».

Dans la région tarbaise « le peuple s'habille pour la pluspart d'estoffes teintes en bleu, (et les gens) ont leurs hauts de chausses fort plissés et portent de petites fraises avec des bonnets plats, si

1. V. Revue des Traditions populaires, 1901, n° 2-3, p. 102-7.

bien qu'il y a là suffisamment pour les comparer à ces Suisses (p. 36) ».

Puis voici le passage relatif au costume *béarnais* : « Les hommes y portent des capes (mandils) ou hocquetons et de grands bonnets plats sur la teste, avec des petites fraisettes au col ; usans d'ailleurs en leurs autres habits, quasi de la seule couleur blanche.

« Pour les femmes vous diriez qu'elles soyent toutes des religieuses : en imitant comme elles font leur façon de s'habiller. C'est principalement dans le Bibilh ou j'ay faict ces remarques. Et je présume qu'en autres parts du Béarn le mesme se faict. Ces mesmes portent des cottes plissées et froncies par derrière. Mesme la façon de laquelle elles portent leurs ceintures est plaisante, car elles nouent leurs dictes ceintures par derrière et là s'y laissent pendre jusqu'aux talons les bouts des dictes ceintures ou rubans. Aussi portent-elles à leurs gorges des petits ouvrages d'un tissu de fil appelé des georgeasses et ce pour les couvrir à la veue du monde. Il est vray que ce ne sont que les femmes du vulgaire qui le facent et ce non plustot qu'elles ne soyent mariées. Donc, tandis qu'elles sont filles, vous les voyez sans tels ornements, mais dès le lendemain qu'elles se sont mariées, après s'estre faict coupper tous les cheveux, elles se couvrent le sein, et à leur gorge mettent le susdict tissu, rendant par là ces pauvres créatures quasi méconnaissables à leurs parents et à elles-mêmes. Or, par telle cérémonie elles ne prétendent signifier autre chose sinon qu'ayant eu le bien de plaire à celuy qu'elles ont pour mary, elles veulent rejetter de dessus elles tout ce qui leur pourroit attirer les affections d'autrui.

« Quant à ce qui est de la coiffure de telles femmes on l'appelle sacotte. Or, comme les femmes et les filles en usent indifféremment, afin qu'on reconnaisse les unes d'avec les autres, les femmes portent la leur eslevée par le moyen d'un hocquet qu'on appelle cerc et les filles le portent plat. Elles sont extrêmement propres et surtout les villageoises qui se parent et se tiennent mieux ornées (si vous voulez) que ne sont nos damoiselles ».

W. BUGIEL.



PETITES LÉGENDES LOCALES[1]

Bocage vendéen

CCCCLXXVII

L'ÉTOILE VENGERESSE

En 1832, lors de la révolte de la Vendée contre le gouvernement de juillet, les troupes de la duchesse de Berry venaient d'être défaites et elle se réfugiait à Nantes De tous côtés, on ne voyait que fuyards cherchant à gagner qui leurs châteaux, qui leurs chaumières. Dans un village, un officier noble, le bras en écharpe et se traînant lamentablement à la faveur de la nuit demande l'hospitalité aux paysans d'une cabane. Le soir avant de passer dans la chambre qu'on lui a préparée, le malheureux confie à ses hôtes que, trésorier de l'armée en déroute, son état de faiblesse l'a obligé d'abandonner dans le tronc d'un vieux chêne une sacoche bien garnie. Il propose aux paysans de l'aller chercher, avec promesse d'une bonne récompense. Cette confidence devait le perdre. Pendant son sommeil les misérables l'égorgèrent et cachèrent son corps sous une *barge* de bois. Quelques mois après, le père du malheureux officier étant venu réclamer son fils, ses assassins déclarèrent ne l'avoir jamais vu. Mais le vieillard, ayant appris qu'ils mentaient, les maudit. Chaque soir après cette malédiction, une brillante étoile se détachait du ciel, inondant la maison d'une lueur étrange. Une bête hideuse grimpait aux treilles, faisant entendre de terribles hurlements. Jusqu'à la troisième génération, il n'y eut que des fous dans la famille des assassins. (*Conté par M. A.-G., de L'Herbergement*).

CCCCLXXVIII

LE DIABLE DANS L'ÉGLISE DE SAINT-AVAUGOURD-DES-LANDES

Saint-Avaugourd-des-Landes est une petite commune de Vendée renommée par l'hospitalité de ses habitants. Leurs grands parents, si on en croit la légende, n'étaient pas au mieux avec un certain curé qui les trouvait quelque peu incrédules. Peut-être aussi les gars embrassaient-ils trop les filles ; peut-être aussi dormaient-ils au sermon de leur pasteur ? Toujours est-il que ce dernier, désespé-

1. Cf, t. XVI, p. 90, 196.

rant de leur salut, résolut de frapper leur imagination. Un dimanche, au prône, notre homme tonnant contre l'incrédulité de ses ouailles les menaçait des plus terribles châtiments : « L'enfer vous guette, mes frères !... Le diable est là !... Impies, voici votre roi !... » Et devant les braves gens épouvantés, Satan, haut encorné apparut et lança aux échos de l'église un retentissant « bê-bê ». Le curé, qui était un malin, avait couvert de papier le corps d'une chèvre et le sacristain, enflammant l'habit de la biquette, l'avait poussée dans l'église au moment où le prédicateur évoquait l'ombre de Lucifer. Le remède fut parait il, très efficace sur le moment, mais quand les habitants de Saint-Avaugourd s'aperçurent de la supercherie, ils rirent de la farce et retournèrent à leur amour du doute. (*Conté par M. E.-B. de L'Herbergement*).

CCCCLXXIX

LA CHATELAINE DAMNÉE

La châtelaine de X... qui, de son vivant, s'étonnait de ne pas voir les paysans manger l'herbe de ses prés, s'en alla tout droit chez Satan après sa mort. Sa fille, voulant être fixée sur son sort, consulta le curé de la paroisse qui, moyennant une forte somme et après des investigations très laborieuses, finit par découvrir l'âme de la douairière dans la chaudière du diable. « Des messes seraient inutiles, dit le pasteur, votre mère, Madame, expie ses duretés à l'égard des pauvres et des humbles. » Et jamais, on ne fit dire de messes à l'intention de la réprouvée. (*Conté par M. B. de L'Herbergement*).

JEHAN DE LA CHESNAYE.

CCCCLXXX

LE TROU DE LA DAME DE FER

A Maastricht, à l'emplacement d'une fabrique, se trouvait jadis le fameux *trou de la dame de fer*. D'après la légende, cette dame recevait les victimes condamnées par un tribunal secret et les étreignait de manière à leur broyer littéralement les os. (DE POUILLY. *Histoire de Maastricht et de ses environs*, p. 72-73).

ALFRED HAROU.

PROVERBES DU MAINE

AVRIL

1. *Avril et Mai*
Sont la clef de l'année.
2. *Paques vieilles ou non vieilles*
Ne viennent jamais san feilles (feuilles).
3. *Paques pluvieuses*
Parfois fromenteuses.
Plus souvent menteuses.
4. *Avril fait la fleur*
Mai s'en donne l'honneur.
5. *En Mai rosée, en Mars grésil,*
Pluies abondantes au mois d'avril.
Le laboureur est content plus
Que s'il gagnait cinq cents écus.
6. *Vent qui souffle au jour des Rameaux,*
Ne change pas de sitôt.
7. *Semaine Sainte mouillée*
Donne terre altérée.
8. *Pour que les rats ne mangent pas le raisin,*
Il faut tailler la vigne le Vendredi-Saint.
9. *Quand il tonne en avril*
Il faut foncer cuves et barils.
10. *Lune rousse sur la semence*
D'ordinaire a grande influence..
11. *La lune rousse et le roux vent*
Cassent les bouteilles souvent.
12. *Bourgeon qui pousse en avril*
Met peu de vin au baril.
13. *Georget (23), Marquet (25), Phalet*
Sont trois casseurs de gobelets.
14. *Entre Georget et Marquet,*
Un jour d'hiver se met.
15. *Georget, Marquet, Colinet St-Nicolas en mai,*
Sont trois méchants garçonnets.

Mme Destriché.

LES VILLES ENGLOUTIES [1]

CLXXXI

LES CLOCHES DE PAMPROUX

Pamplie, commune du canton de Champdeniers (Deux-Sèvres) était autrefois une grande ville appelée Pamproux, tradition qui est loin d'être prouvée : ce qui est plus certain c'est que la mouvance du château de Pamplie où les douves n'existent plus et dont l'emplacement n'est plus indiqué que par des masures sans âge et sans caractère architectural, était fort étendue.

Tout près du château disparu, dans la prairie dite de la Girardière, on voit une fontaine pérenne, voisine d'un grand trou très profond et toujours plein d'eau dans lequel on entend une cloche sonner au Sanctus de la messe à minuit. On dit à tort que cette cloche est celle de la paroisse qui y aurait été jetée à la Révolution. Le voisinage de l'église n'est sans doute pas étranger à la nouvelle forme de la tradition relative à la cloche.

(*Marie Olive Célereau veuve Fourré, cuisinière, native de Pamplie*, 48 ans, Avril 1901).

CLXXXII

LA CLOCHE DE BOISSE

Vers le Sud de la commune de S[t]-Remy, premier canton de Niort (Deux-Sèvres), dans l'immense plaine que traverse la route nationale de Niort à Fontenay, s'étend le vaste tènement de la *ville de Boisse*, tout encombré il y a quarante ans de gros chirons de pierre, où l'on trouvait des tuiles à rebord et à peu près disparus à l'heure actuelle. On y voit encore un puits dont la présence en rase campagne serait assez difficile à expliquer s'il n'y avait quelque vérité dans la tradition qui fait de Boisse le siège d'un ancien centre d'habitation, et il paraît bien en être ainsi de tous les lieux aujourd'hui déserts, où l'on croit entendre des cloches sonner à certaines époques de l'année.

Léo Desaivre.

CLXXXIII

L'EBAWEREMAGGI

(*Livonie*)

L'Ebaweremaggi est entouré de beaucoup de petites collines dans l'Esthonie, près de l'église de S[te]-Marie. Il y a bien des années,

1. Suite, voir t. XVI, p. 185.

par un froid matin d'hiver, une femme alla au puits pour chercher de l'eau. Elle regarda vers le mont Ebawere et remarqua une ville de beaucoup de maisons avec les toits couverts de neige. Dans l'air tranquille du matin, la fumée montait droit des cheminées vers le ciel. Elle put entendre distinctement le bruit des sabots et les hennissements des chevaux, comme les paroles des hommes. La femme posa son seau et courut à sa hutte pour annoncer aux autres ce qu'elle avait vu. Mais quand elle revint avec eux, ils ne virent ni n'entendirent plus rien : plus de maisons fumantes, plus de hennissements de chevaux, plus de voix humaines. Beaucoup de vieilles gens qui habitent près du mont Ebawere, racontent aussi qu'étant enfants et gardant leurs troupeaux, il avaient vu maintes fois le matin la fumée monter des cheminées, et ils avaient entendu souvent le son des cloches. D'autres racontent que jadis la ville de Wesenberg était située près du mont Ebawere et sur son sommet. Celle-ci, sans doute à cause des péchés de ses habitants, fut engloutie dans la terre avec eux. Les maisons de la ville, placées au dessous, près de la montagne se transportèrent d'elles-mêmes à l'endroit où est maintenant la ville de Wesenberg [1].

RENÉ BASSET.

CONTES ET LÉGENDES DE LA HAUTE BRETAGNE [2]

XLVI

LA CHARRETTE MOULINOIRE

La charrette Moulinoire remplit en Haute Bretagne le même rôle que le char de la Mort du pays bretonnant, mais elle n'a pas le même aspect. C'est un grand chariot traîné par une *petite ourse*, et il y en a une plus grande dans la charrette. Elle ne fait pas un bruit de ferraille comme les charrettes ordinaires, mais un bruit très particulier que l'on traduit ainsi couic (*do*) quau (*sol*). Celui qui fait verser le char de la Mort est assuré de mourir dans l'année. On l'entend, mais on ne peut la voir que si, par une soirée *sans lune*, on est entre *deux terres* ; c'est-à-dire si on a les pieds sur la terre et non sur un plancher, et si l'on tient à la main une grosse motte de terre. Celui qui remplit ces conditions voit des choses que les autres ne peuvent pas même entrevoir.

LUCIE DE V. H.

1. *Eesti Kirjamceste Seltsi aastaramut*, 1890, p. 92, cité par Bienemann. *Livländisches Sagenbuch*. Reval, 1897, in-8, p. 94.
2. Cf. t. XVI. p. 119.

LA CHANSON DE BRICOU[1]

XVI

DINAN ET SAINT-MALO

La plupart des parlers provinciaux ont de ces sortes d'amusettes littéraires, qu'on pourrait aussi appeler « des rengaînes pour délier la langue ».

En voici une qui se disait à Dinan et à St-Malo, il y a une trentaine d'années. Peut-être même se dit-elle encore à présent dans certaines campagnes.

Prononcer très vite :

« En passant par le p'tit ch'min, roulant j'ai perdu mes roulettes : la houette a passé par là je lui ai d'mandé mes roulettes ; elle m'a dit qu'elle me les donn'rait si j'yi donnas du pain d' mon père.

J'ai d'mandé à mon père ; i' m'a dit qu'i' m' donn'rait d' son pain si j'yi donnas une fesse de pourcet.

J'ai d'mandé au pourcet ; i' m'a dit qu'i' m' donn'rait sa fesse si j'yi donnas du gland d' chêne.

J'ai d'mandé au chêne ; i' m'a dit qu'i' m' donn'rait d' son gland si j'yi donnas d' la heurle de loup.

J'ai d'mandé au loup ; i' m'a dit qu'i' m' donn'rait d' sa heurle si j'yi donnas une cuisse de viaou.

J'ai d'mandé au viaou, i' m'a dit qu'i' m' donn'rait sa cuisse si j'yi donnas du lait d' vache.

J'ai d'mandé à la vache : è m'a dit qu'è m' donn'rait d' son lait si j'yi donnas de l'herbe de pré.

J'ai d'mandé au pré ; i' m'a dit qu'i' m' donn'rait d' son herbe si j'yi trouvas un faouchoux.

J'ai trouvé un faouchoux qu'à fauché l' pré, qui m'a donné d' l'herbe.
J'ai herbé la vache, qui m'a donné d' son lait ;
J'ai enlaité l' viaou, qui m'a donné sa cuisse ;
J'ai encuissé l' loup, qui m'a donné sa heurle ;
J'ai enheurlé l' chêne, qui m'a donné d' son gland ;
J'ai englanté l' pourcet, qui m'a donné sa fesse ;
J'ai enfessé mon père, qui m'a donné d' son pain ;
J'ai enpainné la houette, qui m'a rendu mes roulettes ;

A. DAGNET.

1. Cf. t. XV, p. 47.

LES EMPREINTES MERVEILLEUSES [1].

CXCI

LES DOIGTS DE KALLEVIPOEG

(*Esthonie*)



D'APRÈS une tradition, Kallevipoeg, le héros esthonien, vint en aide à un orphelin dont l'unique brebis avait été enlevée par un loup. Il lança au ravisseur une pierre sur laquelle ses doigts laissèrent leur empreinte en souvenir de son assistance [2].

CXCII

LA PIERRE DU DIABLE A SENNEWITZ

(*Mansfeld*)

A cinquante pas de l'église du village de Sennewitz au nord de Halle, il existe sur le bord d'une fosse un énorme bloc de pierre qui porte cinq trous pareils à ceux de cinq doigts : on l'appelle *Teufelstein* (pierre du diable). Il l'aurait lancée du Petersberg contre l'église pour la détruire mais il ne la jeta pas assez loin et elle tomba devant l'église. Les cinq trous sont les traces des griffes du diable. Le grand, sur le côté, provient du pouce, les autres, beaucoup plus petits, des doigts, le petit doigt s'est à peine imprimé. Cette pierre était extraordinairement grande et s'enfonça profondément dans la terre : la pointe, qui dépasse, est à peine la dixième partie du tout. La secousse causa dans l'église une fente qu'on chercha vainement pendant plusieurs siècles à combler, car toujours elle reparaissait. Enfin, dans les temps modernes, on réussit à remplir la crevasse [3].

CXCIII

LE DIVELSBERG A WIEK

(*Esthonie*)

A Strandwick, les paysans étaient occupés à la moisson. La chaleur de midi était écrasante et tous travaillaient en silence, joyeux quand un vent frais de la mer leur apportait un peu de fraicheur.

1. Suite, voir t. XVI, p. 206.
2. Bienemann, *Livländischer Sagenbuch*, Reval ; 1897, in-8, p. 230.
3. Dreyhaupt, *Beschreibung des Saalkreiser*, II, 958, cité par Grössler. *Sagen der Grafschaft Mansfeld*, Eisleben, 1880, in-8, p. 257.

Un homme d'une taille gigantesque sortit d'un bois, s'arrêta près d'un champ, regarda avec des yeux étincelants les travailleurs et leur cria : Vous êtes fatigués? — Oui, seigneur, lui répondit-on. — Si cela vous convient, je vous aiderai, ou mieux, je ferai seul tout le travail et vous pourrez aller boire dans les cabarets. Les gens se regardèrent effrayés ; un vieux paysan toisa l'étranger en l'examinant et répliqua : Vous êtes très grand et très fort, seigneur, mais pas assez grand ni assez fort pour faire le travail de cinquante. — Oh! Oh! dit l'autre en riant ; pas seulement de cinquante, mais de mille s'il le faut. Regardez, et vous verrez comment à moi tout seul, je puis établir un pont de pierre jusqu'à l'île d'Œsel. Les paysans furent effrayés : le singulier étranger saisit d'énormes blocs de pierre qui étaient aux environs les brandit avec la plus grande facilité et les lança si haut qu'ils disparurent aux yeux. En peu de temps, les morceaux se joignirent les uns aux autres, et un pont gigantesque commença à s'élever, s'agrandissant chaque fois qu'un bloc était lancé. Les travailleurs reconnurent que c'était le diable et tremblèrent fort, mais le vieux paysan reprit courage et s'écria : Nous ne voulons pas du travail du diable ni de l'aide du diable. Laissez-nous manger notre pain à la sueur de notre front plutôt que d'être dans les cabarets tandis que le grain de Satan pousse dans nos champs. Va t'en, toi et ton œuvre, au nom de Dieu ! Le diable rit, mais les masses de pierre se brisèrent avec un bruit de tonnerre et tombèrent dans l'eau en bouillonnant. L'esprit du mal entra en fureur et appuya ses pieds sur deux rochers tandis qu'il s'élevait à une hauteur monstrueuse. Il brandit dans les mains un bloc de pierre pour réparer le dommage; il le lança mais le bloc s'enfonça dans la mer de telle façon que l'eau déborda sur le rivage et lui jaillit au visage. Il rugit et disparut. Aujourd'hui on voit encore l'empreinte de ses pieds sur deux blocs de rochers éloignés ; l'un est près de l'église de Röthel, l'autre près du domaine de Berghof et pendant longtemps le peuple appela cet endroit le Divelsberg [1].

CXCIV

LA PIERRE DE L'EMPEREUR A KEUSCHBERG

(*Mansfeld*)

Dans le village de Keuschberg près de Merseburg on montre une grande pierre sur laquelle on remarque les traces d'une main d'homme, d'un sabot de cheval et d'un chien. Avant le com-

1. Rebbinder, dans l'*Inland*, 1850, 136 ; Russwurm, *Eibofolke*, Reval 1855, § 390, 4 ; id. *Sagen aus Hapsal, der Wick*, Reval, 1861, p. 63, cité par Bienemann, *Livländischer Sagenbuch*, p. 90.

mencement de la bataille contre les Huns (les Hongrois) en 933, l'empereur Henri aurait fait sa prière à genoux sur cette pierre et aurait demandé la victoire au Dieu des armées. En se relevant, il aurait dit avec assurance : aussi vrai que ma main s'est imprimée sur cette pierre, Aussi vrai nous remporterons la victoire. Effectivement, la pierre était si molle que l'empereur put y laisser l'empreinte de sa main [1].

CXCV

LE TEUFELSBURG A KIWIDEPA

(*Esthonie*)

Près de Kiwidepa sur l'Einwiek, se trouve une pointe de terre parsemée de blocs de granit et qui s'avance loin dans la mer. On raconte une légende sur ces pierres. Près de Röthel, en effet, on voit près de la grande route une grosse pierre sur la partie supérieure de laquelle il y a cinq trous pareils aux empreintes d'une griffe monstrueuse, une autre pierre semblable qui porte la trace d'un sabot de cheval existe à environ cinq verstes de là près du domaine de Berghof ou Düwelsberg. Un jour le diable se tint sur ces deux pierres, le pied droit sur l'une, le pied gauche sur l'autre, tenant dans son tablier une quantité de grosses pierres qu'il lançait dans la mer pour bâtir une digue de Kiwidepa à Sastama, alors un coq chanta annonçant le matin ; le diable qui craint la lumière laissa tomber le reste des pierres qui couvrent encore, maintenant les champs dans le voisinage de l'église et il s'enfuit en imprimant les traces de ses pieds sur les pierres comme on peut encore le voir aujourd'hui [2].

CXCVI

LES TRACES DES PIEDS DU GÉANT SUR LE STEINDAMM

(*Mecklembourg*)

Sous le nom de Steindamm (*chaussée de pierres*) on désigne à Röbel et dans les environs une partie de la grande route qui conduit de cette ville au bourg de Mirow. Comme elle traverse particulièrement entre Röbel et le moulin de Melz une surface marécageuse, dont la voie a été garnie de pavés à cause de la faiblesse du sous-sol, car,

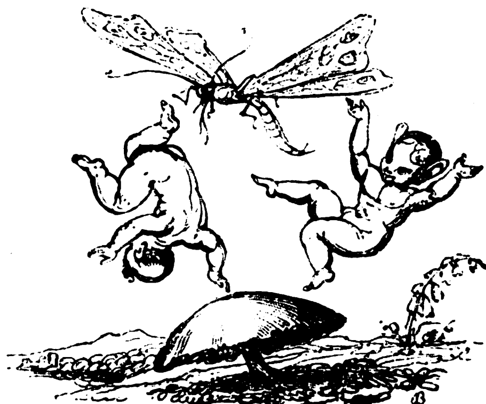
1. Schinkel, *Historisch-topographische Beschreibung des Hochstifts Merseburg*, p. 40-43, cité par Grössler, *Sagen der Grafschaft Mansfeld*, p. 252.

2. Russwurm, *Eibofolke*, § 390, 3 ; éd. *Sagen aus Hapsal, der Wiek* p. 65, B ; *Esthona*, 1829, p. 329 ; Russwurm *Das Schloss zu Hapsal*, Reval, 1877, p. 95 ; Smissen dans *l'Archiv* de Bunge, IV, 153, cités par Bienemann, *Livländisches Sagenbuch*, p. 89.

pendant la saison pluvieuse, les troupeaux n'y pouvaient passer. Parmi les anciennes grosses pierres du milieu de cette chaussée, il s'en trouve une sur laquelle est empreinte la trace d'un pied nu et gigantesque. D'après une ancienne légende, cette empreinte proviendrait réellement d'un géant. Comme il y en avait encore dans l'ancien temps, l'un deux étant en voyage, serait arrivé un beau jour en cet endroit. Tandis qu'il parcourait ces environs et que, tantôt dans une direction il arrivait à une partie étroite de la surface marécageuse, tantôt, dans une autre, à une partie plus large, il fit halte un instant et chercha autour de lui un point solide : car, de franchir en une fois le marais dans toute sa largeur, c'était trop aventureux ; il serait facilement resté embourbé et aurait pu s'enfoncer, alors, il aperçut le Steindamm. Il prit son élan, atteignit avec une jambe le milieu de la chaussée et en deux pas il passa heureusement par-dessus la largeur du marais ; mais la secouse et le poids de son corps avaient été si grands que son pied nu s'imprima profondément dans la pierre sur laquelle il marchait. Encore aujourd'hui on peut la voir avec cette empreinte entre Röbel et le moulin de Melz ; mais elle n'est plus à son ancienne place, au milieu de la chaussée, toutefois comme celle-ci a été regarnie, l'empreinte est maintenant un peu sur le côté [1].

RENÉ BASSET.

1. Bartsch, *Sagen, Märchen und Gebraüche aus Meklenburg*. Vienne, 1879, 2 v. in-8, t. 2, p. 37.



LÉGENDES SAHARIENNES

I

LE TOMBEAU DES ROIS

(Tougourt)

Il y a à Tougourt, (Sahara algérien), un curieux monument qu'on appelle *Le Tombeau des Rois* (*Kebour el M'chaïekh*) et où sont enterrés tous les Sultans qui ont eu autrefois sous leur commandement l'oasis et la ville.

Le mausolée renferme une quarantaine de tombes, toutes simplement construites et sans inscriptions d'aucune sorte.

La Légende veut que ceux des morts qui ont sur la conscience le meurtre d'un ou plusieurs de leurs coreligionnaires se lèvent et sortent de leurs sépulcres dans la nuit du Lundi et dans celle du Vendredi.

Une corde pend à la voûte de la coupole. On raconte que quelquefois les morts se lèvent et mettent cette corde en branle pour effrayer les vivants.

II

LE ROCHER DE GOUIFLA

(Oued M'zab)

On rencontre dans l'Oued M'zab, entre Naama et Gardaïa, un rocher de forme bizarre, très curieusement contourné, et composé d'une certaine quantité de blocs superposés et enchevêtrés les uns dans les autres, avec des nuances variant du jaune au rouge. Cette roche est au sommet d'un petit monticule isolé dans le lit toujours à sec de la rivière.

La légende dit que cês pierres rappellent le souvenir d'un groupe de chameliers qui se seraient reposés à cette place et qui auraient été métamorphosés en quartiers de rocs pendant leur sommeil.

III

LES TAMARINS

Entre Gardaïa et Laghouat on rencontre par intervalle des dépressions souvent fort étendues qu'on appelle des dayas, qui se remplissent d'eau quand par hasard il pleut dans la région, et où pousse

une végétation particulière, surtout composée de tamarins et de pistachiers sauvages.

Le bois du tamarin a une couleur rougeâtre très caractéristique, que les indigènes expliquent par la légende suivante :

Zaccharie étant poursuivi par les Juifs, imagina de se cacher dans le tronc d'un gros tamarin (tarfa) dont les flancs, ouverts par l'âge, semblaient lui offrir un sûr asile.

Dépisté par l'ennemi et sommé de sortir de sa cachette, Zaccharie n'eut garde d'obtempérer. Les Juifs, alors s'avisèrent de scier l'arbre qui abritait le fugitif et, en coupant la plante, entamèrent accidentellement la chair du prophète, dont le sang coula en abondance. C'est en souvenir de cet épisode que le bois du tamarin est demeuré rouge.

IV

LE FIGUIER DE BARBARIE

Les Juifs du Sud content que Jésus ne fut par mis à mort sur une croix, mais bien sur un figuier de Barbarie. Dieu, pour punir cette plante du rôle indirect qu'elle avait joué dans cette tragédie, la maudit et décida que désormais ses fruits seraient accompagnés d'épines innombrables qui feraient d'elle un arbre redouté de tous les hommes.

V

LE TÉRÉBINTHE (betoum)

Le Térébinthe ou pistachier sauvage est un arbre très utile, car il produit des graines comestibles et tinctoriales, de la gomme, et du bois qu'on utilise soit pour le chauffage, soit pour la teinture, soit encore pour en faire du charbon. Quant aux feuilles elles servent à l'alimentation du bétail.

La plupart des térébinthes ont le tronc creux ; et même dans cet état ils conservent un feuillage dont la verdure étonne dans la désolation de ces contrées. Le contraste entre cette frondaison et l'apparence misérable du tronc a donné lieu à la légende que voici :

Il y a, dans le Coran, une Sorat (chapitre) qui offre ceci de particulier c'est que celui qui la lit ou qui la récite n'a plus rien à craindre des chiens. Cependant cette croyance laisse pas mal de musulmans incrédules, paraît-il, car il y a un dicton qui dit ceci :

« Lisez le sorat Hassin... mais ayez toujours une pierre dans la main ! »

VI

LE CORBEAU ET SON FILS

Le corbeau dit un jour à son fils :

— « Quand tu verras un homme se baisser, sauve-toi : car c'est qu'il ramassera une pierre pour t'en frapper ».

Le fils du corbeau répondit à son père :

— « Mais si l'homme a déjà la pierre dans la main ? »

— « Ah ! s'écria le père : Tu es plus fort que moi et je n'ai plus rien à t'apprendre ! »

L. JACQUOT.

LES SORCIERS DANS LA RÉGION TROYENNE [1]

ENCORE quelques faits et récits avant d'aborder les choses sérieuses :

« *Sorciers à Saint-Martin-en-Vignes.* — Le 15 Mai 1711, qui étoit lendemain de l'Ascension, le capitaine de Saint-Martin-ès-Vignes dit, et le bruit s'en répandit dans Troyes, que ledit jour ou le lendemain il y auroit un orage qui perdroit tous les fruits de la terre. Les paroissiens dudit Saint-Martin disoient qu'il étoit profète et peut-être étoit-il sorcier : car d'autres personnes qui à 6 ou 7 lieues de Troyes passoient pour sorciers ont dit (dans ce tems) que pendant ce mois tous les fruits seroient perdus. »

L'annaliste enregistre ensuite, à la date du 17 mai, la ruine de quarante villages, situés dans un rayon de vingt lieues, entièrement ruinés à la suite d'un orage [2].

Avril 1851. — « Un procès étrange pour notre siècle se déroule devant le tribunal de Bar-sur-Aube. Une famille Marcellin, de Rosnay (Rosnay-l'Hôpital), a escroqué au moyen de prétendus maléfices et de conjurations, plusieurs sommes de la crédulité des époux Larcher, de Perthes-en-Rothiére [3]. »

Mai 1852. — « La crédulité des habitants de Bligny (Aube, canton de Vendeuvre) attribue à un sortilège des jets de graviers et de cailloux qui se produisent pendant la nuit [4].

1. Suite. Cf. la *Revue*, t. XVI, p. 153.

2. Sémilliard, recueils manuscrits, t. II (anc. III), p. 732 (ms. n° 2317 de la Bibliothèque de Troyes).

3. *Almanach de Troyes* pour 1852, p. 43. — V. *l'Aube* du 11 avril 1851 pour les détails.

4. *Ibid.*, 1853, p. 40. — V. *l'Aube* des 22-23 mai 1852.

La naration suivante est empruntée à un manuscrit de M. Joffrin-Desjardins [1] qui a recueilli quelques traditions de la région de Brienne-le-Château (Aube).

L'auteur y fait ainsi parler un de ses personnages.

« Mon père, charbonnier, comme moi, dans le petit Orient, racontait souvent l'horrible drame dont il fut témoin dans cette forêt. Ma mère le savait *par cœur* à force de l'entendre ; elle me le chantait toujours sur un air de sa façon, lorsqu'elle me berçait en me prodiguant ses caresses les plus tendres

« Ecoute, petit, me disait-elle en appuyant cette recommandation d'un long baiser, ne cours jamais seul dans les bois, pendant la nuit du vendredi, sans avoir, dans ta poche, un étui plein d'eau bénite. Ainsi mis en garde contre les entreprises du diable, tu pourras braver sans crainte les sorciers, sorcières, farfadets, qui essayeraient de te jeter quelque mauvais sort. Je ne puis trop, cher enfant, te recommander cette précaution ; tu vas en juger par cet exemple.

« Un matin, les bûcherons furent tout surpris de trouver, au milieu d'un hallier enfoncé dans la forêt, une cabane faite de branches de coudrier revêtues de terre et couverte de roseaux.

« Sur le seuil de la porte, ils virent une femme avec une chèvre, un chat et un coq, *tous noirs*.

« Elle paraissait avoir trente ans. Ses yeux de lapin, son teint bistre, olivâtre, son nez en bec de hibou, ses joues rentrées, surmontées de pommettes saillantes, lui donnaient l'air d'une sorcière.

« Lorsque, par hasard, un froid sourire s'échappait de ces lèvres pâles et serrées, elle montrait de grandes dents jaunes ; il fallait se signer de peur de maléfices.

« Chacun s'en éloignait avec terreur.

« C'est que, voyez-vous, son grand corp sec, étriqué, fièrement cambré dans une robe huileuse, annonçait que cette mégère faisait

1. M. Joffrin-Desjardins (Nicolas J.-B.), maître de forges et propriétaire de moulins, né à Dienville (Aube), le 29 août 1805, mort à Troyes le 4 mars 1887, est l'auteur, outre une *Vie de Danton* imprimée en 1851, d'une douzaine d'ouvrages demeurés manuscrits qui presque tous sont arrivés entre mes mains et qui feront sous peu partie du cabinet de la Bibliothèque municipale de Troyes. Celui d'où est extraite la narration ci-dessus a pour titre : *Mémoires d'un vieillard* ; *Histoire, mœurs, légendes, chroniques*, (p. 384-395) ; c'est une autobiographie. Vient ensuite une série de plusieurs volumes (dont quelques-uns manquent) de *Pérégrinations dans le Département de l'Aube* ; *Mœurs légendes, chroniques*, dont plusieurs chapitres ont été publiés par le *Mémorial de Bar-sur-Aube* (1850-1852) *l'Aube* (1873) et *l'Avenir républicain* (1874). Hâtons-nous de dire que le contenu ne répond que bien peu aux promesses des titres et que la phraséologie verbeuse de l'auteur enclin à broder sur ses thèmes n'en fait pas un informateur très sûr pour les quelques miettes de folk-lore qu'il nous a transmises.

partie de la haute aristocratie des enfers, car elle pouvait, rien qu'en vous regardant de travers, donner le fièvre, vous couvrir de vermine et ensorceler une pauvre fille dont le cœur n'avait pas encore aimé.

« Cependant cette noble sorcière ne put pas *forniquer*, longtemps, avec le diable sans se faire connaître ; aussi causait-elle des horripilations même aux plus braves.

« Un esprit fort, comme on en trouve à toutes les époques, fut consulté et promit de se préparer aux exorcismes et de déjouer toutes les ruses de Belzébuth.

« A partir de cette époque, la sorcière ressentit, pendant toutes les nuits, des cauchemars, lourds comme des bénitiers, qui venaient s'asseoir sur sa poitrine.

« Elle prit ses précautions ; mais, à force de mal faire, le plus malin finit par se laisser surprendre !

« La journée avait été brûlante, l'atmosphère se chargeait d'électricité. Devenue sombre, la nuit se sillonnait d'éclairs. Bientôt, au lointain, le tonnerre gronde comme un roulement de tambour préludant au battement du rappel.

« On entend, alors, dans la cabane qui était fermée, des miaulements plaintifs, des bèlements saccadés, puis trois battements d'ailes, puis le chant aigu d'un coq, puis une explosion semblable à celle d'une amorce qu'on brûle ! Un serpent de feu, échappé d'un gros nuage noir, descend du ciel, la foudre éclate et fait vaciller la chaumière.

« Chacun distingue — que ne voit-on pas quand on a peur ? — la sorcière, à cheval sur un manche à balai, son coq perché à sa ceinture, sortir du trou servant de cheminée.

« Sa bouche, d'où s'échappait une langue de flamme, était démesurément ouverte. Elle hurlait ces mots cabalistiques : « Bâton blanc, bâton noir », tandis que, de son côté, son chat criait, par la queue : « Accourez tous, petits et grands diables des enfers ! »

« Une foule de chauves-souris sortent de terre à ce signal ; l'enfer semblait les vomir pour lui servir d'escorte.

« Accentuée par son ricanement sec, saccadé, une malédiction se fit entendre et sema la terreur d'un bout à l'autre de la forêt.

« Les bûcherons, mis sur leurs gardes, suivaient cette horrible mégère dans son ascension infernale et se dissimulaient au milieu des taillis, pour n'être pas aperçus.

« Ils se trouvèrent bientôt devant deux ronds contigus et complètement déshérités de verdure.

« De grandes herbes entouraient le premier ; il avait environ 25

mètres de circonférence. Sa surface, dénudée, était battue par le piétinement de la plèbe diabolique.

« Le deuxième rond était moins grand et choquait aussi l'œil par sa stérilité. Il avait été choisi par l'aristocratie des enfers pour y danser lorsque Belzébuth donnait bal, aux bons et mauvais diables, aux grands jours de sabat.

« Cachés dans un large et épais buisson, les bûcherons remarquent, sur l'échine du peuple de Satan, les marques violacées du fouet dont ses seigneurs et maîtres, à leurs jours de munificence, daignaient largement les gratifier. Le peuple était exclu de l'emplacement privilégié, attendu que son odeur de manant aurait pu asphyxier les grandes dames du noir séjour, tandis que ses mains racornies par un dur labeur menaçaient de déchirer la fine épiderme de leurs petites mains satinées.

« Trois grands chiens noirs, efflanqués, secouaient de leurs mâchoires écumantes les hurlements les plus lamentables, sur les *chutements* prolongés de *treize* chouettes dont les yeux chatoyants servaient de flambeaux à ce grand bal.

« Des éclats de rire stridents, comme une scie qu'on lime, répondaient de temps en temps à cette infernale musique.

« Les sorciers du grand rond serraient la main de leurs sorcières, dont la chevelure d'ébène se tenait horizontalement soulevée par la rapidité d'une ronde ; mille contorsions obscènes accentuaient leurs mouvements.

« Dans le petit rond, on distinguait de ravissantes diablesses, au teint de la plus belle friture.

« Elles portaient, au lieu de bras, deux ailes de chauves-souris, et s'en servaient en guise d'éventail, avec accompagnement de minauderies les plus séduisantes.

« Terminés par un ergot de coq, leurs seins dansaient sur leur ceinture ; elles se serraient *tendrement* à leurs maris tout réjouis de tant d'agréments, dont ils se montraient peu jaloux lorsqu'ils descendaient à quelques rustiques amours.

« Ces grands diables portaient le pied fourchu et la tête ornée de cornes ; c'étaient, au lieu de quartiers, les titres distinctifs de la noblesse de ces seigneurs.

« Les *queues* étaient réservées à la plèbe, qui ne s'en accommodait guère.

« Au milieu de ces altesses, dansant avec moins d'animation qu'au grand rond, se tenait le grand Commandeur Satan, fièrement à cheval sur un gros bouc.

« Son haleine flamboyait !

« Un rire diabolique retroussait les coins de sa bouche jusqu'à la naissance de ses deux cornes. Elles portaient des andouilles pour les distinguer de celles des chefs sous ses ordres.

« Il tenait de la main gauche un parchemin où l'on pouvait lire les noms — écrits de sang — des danseurs et danseuses dont il avait fait l'appel. C'était long comme la liste d'électeurs qui se font inscrire au banquet d'un candidat, après avoir promis leur voix pour une indigestion.

« Sa droite — celle de Satan, bien entendu — s'ornementait d'ongles crochus comme ceux d'un Normand et portait une baguette de coudrier cueillie après le sabbat, lorsque la cloche de la paroisse a sonné minuit.

« Dans ses moments de gentillesses — car le diable ne rit pas toujours — il en distribuait de grands coups à ses courtisans, qui les renvoyaient à leurs valets, qui les repassaient au peuple, qui le gardait pour lui, attendu qu'il ne pouvait les renvoyer à personne.

« Mais, à chacune de ces brutales caresses il se contentait de pousser, en faisant la grimace, un gémissement bien discret.

« Et Lucifer de dire : « Voyez comme il rit bien, c'est qu'il est « content de ses maîtres ! »

« Pâles comme des morts, les yeux sortis de leur orbite, les dents claquant comme des castagnettes, à cet affreux spectacle, les bûcherons invoquaient tous les saints du Paradis.

« Le plus brave de la troupe — instituteur brouillé avec son curé — fit un effort lourd, difficile, suprême, et finit par glisser sa main dans la poche de sa culotte.

« Il en tire un étui rempli d'eau bénite, il l'ouvre, fait le signe de la croix, et le répand sur le sol.

« Un éclair, en serpentant, descend des cieux ; la terre tremble ; tous les diables de la noblesse et de la *vile multitude* poussent un cri terrible, en faisant mille contorsions, comme s'ils marchaient sur des charbons ardents.

Satan beugle, les dames glapissent, les sorciers hurlent et répètent sur tous les tons : « Tu me brûles ! tu me brûles ! ! tu me brûles ! ! ! »

« Puis un grand coup de tonnerre éclate et tous les diables et diablesses s'évanouissent, disparaissent au milieu d'une fumée sulfureuse, épaisse, se tordant en spirale au milieu des ombres de la nuit.

« Arrivée à une grande hauteur, elle se déchire, forme plusieurs lambeaux de colonne qui roulent les uns sur les autres, se détachent en moutonnant, s'arrêtent et s'accrochent aux chênes dont les grands bras s'étendent pour les saisir !

« Bientôt tous ces panaches flottants s'effacent à leur tour; bientôt il ne reste plus rien de cette scène diabolique.

« Les curieux courent à la hutte de la Bohémienne, elle était vide! On se décide après plusieurs minutes d'hésitation, à en fouiller tous les coins, et on trouve un vieux balai démanché, un panier où vagissait un enfant, enfin un parchemin écrit avec du sang et marqué, de peur d'amende, du pied de bœuf du Contrôleur des enfers. L'ancien maître d'école prend cet écrit, rédigé en langue hébraïque qu'il ne *connaissait pas* et *y lit*, sans hésiter, la donation en règle, faite à Satan, de l'âme de la sorcière à échéance de la veille.

« Pendant qu'il *appliquait* ce qu'il *ne savait pas*, avec un ton doctoral qui impose toujours aux ignorants, un grand cri, poussé par ses compagnons, l'interrompt, il se retourne et pâlit en voyant un enfant se dresser sur son panier et grandir à vue d'œil. Ses yeux s'allument, sa bouche grimace, sa taille prend les proportions d'un petit homme grêle, se couvre d'un habit rouge, d'une culotte également rouge d'où s'échappent deux pieds fourchus chaussés d'un escarpin. D'un bond il s'élance à l'orifice qui servait de cheminée et disparaît!!! C'est le farfadet qui vient, pendant la nuit des vendredis, faire le sabbat, tout seul, dans la forêt, boire de la rosée sur ces fleurs appelées *feux d'enfer*, et manger du vent sans attraper d'indigestions. Un long poil roux couvre sa figure. Ses mouvements sont souples, heurtés comme ceux d'un singe dont il a la forme. Lorsque la lune sort d'un nuage, il se tourne vers elle, gambade, et lui montre les dents. Le plus brave des gardes nationaux armés pour repousser l'étranger qui nous regarde de travers, frissonnerait d'épouvante, en entendant sa longue queue claquer comme un fouet de poste, pendant qu'il se dresse sur sa tête et gesticule avec ses pieds, comme s'il était en chaire. — Atraya ! Atraya !! Atraya !!! crie-t-il d'une voix glapissante. Et à la troisième interpellation, une ombre, enveloppée d'un linceul, descend de la nuit, le saisit par l'orteil du pied gauche et se livre, avec lui, à une ronde effrénée, tandis que les chênes se reculent pour les laisser passer ! L'ombre évoquée s'évanouit au point du jour, et le petit diable rouge se change en loup blanc, fait retentir les bois de trois hurlements répétés d'échos en échos puis se retire comme Marlborough qui *s'en va-t-en guerre*, « sur ses pieds, sur ses mains, sur sa tête. » Il ne ferait pas bon se trouver alors sur son passage ; il déshabillerait votre âme de son corps, s'en emparerait pour l'emporter en enfer ! Vous pensez bien que ce manège infernal ne pouvait durer toujours. Le propriétaire de la forêt, averti, fait appeler ses gardes et des balles bénies par le pasteur de la paroisse leur sont distribuées pour tirer sur le sorcier,

pendant la nuit des vendredis, invariablement choisie, comme je l'ai déjà dit, pour venir faire ses maléfices. Placés sur un chemin croisé, ils n'attendirent pas longtemps. Minuit sonnait. Le petit diable rouge arrive et recommence ses contorsions; mais au moment où il se changait en *Loup Blanc*, ils épaulent leurs fusils et font feu en criant : — A toi, Satan, de la part du bienhéureux Saint-Hubert, le plus grand ennemi des chiens enragés et du diable ! Un hurlement affreux se fait entendre, puis le son mat d'un corps qui tombe. Ils accourent et trouvent, sans vie, un grand Loup Blanc dont la queue était ensanglantée !! En souvenir de cette victoire, on donne le nom de cet animal à la vente où il fut tué, et où l'on creusa une fosse dont la terre se soulève tous les vendredis à minuit, pour laisser passer le petit homme rouge qui, seul, continue de faire le sabbat. »

LOUIS MORIN.

LE CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES, A NANCY

Le Congrès des Sociétés savantes, qui s'est tenu cette année à Nancy, du 9 au 13 avril, portait à son programme plusieurs questions et communications intéressant en tout ou partie nos recherches:

Anciens us, coutumes, légendes du département de la Meuse, par M. H. Labourasse. *Les rosières de la marquise de Pompadour et de la ville de Dreux, 1751-1752*, par M. V.-E. Veuclin. *Le pain de Pâques ou de charité dans le bailliage de Caen, à la fin du XVIIIe siècle*, par le même (avec communication complémentaire de M. Louis Morin). *Recherches sur l'apiculture en Lorraine, du XVe au XVIIIe siècle*, par M. Pierre Boyé (avec communication complémentaire de M. Louis Morin). *Anciennes coutumes inédites de Bassigny*, *Coutumes inédites du comté de Bitche*, par le même. *Sobriquets, prénoms et noms de famille patois d'un village vosgien*, par M. N. Haillant. *Essai sur l'origine des noms de lieux dans l'Aude*, par M. l'abbé Sabarthès. *Le mode d'habitation en Lorraine et dans les Vosges*, par M. Guyot. Notre collègue, M. Louis Morin, y a lu, de plus, un mémoire sur *le Théâtre à Troyes au XVIIe et au XVIIIe siècle* et un autre sur les *Mandements épiscopaux comme moyen de transmission des nouvelles sous l'ancien régime.*

BIBLIOGRAPHIE

Gustave Mercier. *Cinq textes berbères en dialecte chaouia.* Paris, Imp. Nat., 1900, 64 p. in-8.

Il y a plusieurs années, M. G. Mercier publiait dans le *Bulletin de Correspondance africaine* de l'Ecole des Lettres d'Alger, un important travail sur le dialecte chaouia parlé dans l'Aouras par les Berbères de l'Ahmar Khaddou [1]. Ce qu'il fait paraître aujourd'hui est un supplément à cette publication et je crois utile de signaler les contes qu'ils renferment et leurs rapports avec ceux des autres populations du nord de l'Afrique. En général ils présentent une rédaction abrégée et quelquefois même tronquée.

Le premier conte, *Histoire de Djokhrane*, est une variante d'un épisode d'un conte berbère, recueilli par Masqueray dans l'Aourâs : *Le païen, le Musulman et l'oiseau mirir* [2]. Dans la version telle que la reproduit M. G. Mercier, le conte semble destiné à expliquer pourquoi les Berbères de l'Aourâs ne mangent pas la chair du geai (*acheruqraq*) et même rachètent ces oiseaux quand ils en trouvent à vendre, voyant en eux les alliés de leur ancêtre Moh'ammed Amoqrân. On pourrait y voir une trace de totémisme.

Conte II. *L'Ogre et la belle femme.* Ce récit se rattache à la catégorie de ceux qui mettent en scène un ogre (*r'oul*), ou des païens *(idjohalen)* représentant le populations antérieures à l'islam [3].

Le conte III. *La femme du sultan et son vizir*, est une version très abrégée d'un sujet fréquemment traité. Les versions qui nous ont été conservées dans diverses littératures peuvent se répartir en quatre groupes :

1° Une recension hébraïque, la plus complète, mais non la source immédiate des autres : elle a été publiée et traduite par M. Israël Lévi [4]. Une recension arabe, qui se trouve dans les éditions du Qaire [5], de Beyrout [6], de Bombay [7].

1. *Le Chaouia de l'Aurès*, (XII[e] fascicule du *Bulletin de Correspondance africaine)*, Paris, E. Leroux éd., 1896, III-80 p. in-8. Il n'est pas inutile de donner ici les titres des contes berbères qu'il renferme et qui sont tous accompagnés de la traduction française. I. *L'homme et la jarre d'huile.* II. *Les Chaouia et les Arabes.* III. *Les joueurs de rounda.* IV. *La noix et les plaideurs.* V. *Le renard et le lion.* VI. *L'enfant et le passant.* VII. *Le bûcheron et la mort.* VIII. *Le lièvre et la tortue.* IX. *Le vieillard à marier.* X. *Aventure de chasse.* XI. *Haroun er Rachid et Djâfer el Barmeki.* XII. *Bechkerker et l'Ogre.* XIII. *Histoire de celle qui dormait dans ses cheveux.* XIV. *Histoire du roi et de ses enfants.* XV. *Histoire du Lion, du Chacal, de l'Anesse et du Hérisson.* XVI. *Histoire de la Perdrix et du magicien Serdeslas.*

2. Masqueray. *Voyage dans l'Aourâs. Bulletin de la Société de Géographie de Paris*, juillet 1876. J'ai reproduit la traduction dans mes *Nouveaux Contes berbères*, Paris, 1897, in-18, p. 81-82, cf. sur les rapprochements la note 180, p. 286-287 (*ibid.*).

3. Cf. sur ces personnages la préface de mes *Contes populaires berbères*, Paris, 1887, in-18, p. IV-V.

4. *Revue des Etudes juives*, t. XXXIII, p. 234, cf. aussi Chauvin, *La recension égyptienne des Mille et une Nuits*, Bruxelles, 1899, in-8, p. 62-63.

5. Le Qaire, 1302 hég., t. II, p. 260.

6. Beyrout, 1889, t. III, p. 147.

7. Bombay, 1297 hég., t. II, p. 369. Ce conte a été traduit en français par Trébutien d'après de Hammer. *Contes inédits des Mille et une Nuits*, t. III. p. 422. Paris, 1828, in-8. *La vertueuse Israélite* (version inexacte) ; en anglais par Burton, *The book of thousand Nights and a Night*, t. IV, Londres, 1894, in-8, p. 206.

Une autre recension arabe existe dans l'édition de Habicht [1]. Mais il n'est plus question d'Israélites et ce texte présente des variantes très considérables : il fait partie d'une collection qui manque dans les autres recensions des *Mille et une Nuits* : *l'histoire du roi Chahbakht et de son vizir Er Rahouân* : c'est à ce groupe que se rattachent une version bilèn (?) rapportée assez inexactement d'après un texte tigré : *La prieure de Debra Siné* [2] et une version dans le dialecte tatar de Khodjâ Aoul (Sibérie méridionale) : *La femme devenue prince* [3].

2° Le second groupe, peut-être dérivé du précédent, mais qui est entièrement résumé et privé de presque tous les épisodes, est formé par la seconde moitié d'un conte arabe d'Egypte : *Histoire de la fille vertueuse* [4] : c'est de cette recension que dérive le conte chaouia rapporté par M. Mercier.

3e Groupe : une version berbère du B. Jennad [5]. *L'homme au tronc d'arbre et la princesse* : on y trouve intercalés des épisodes étrangers : l'un d'eux, celui du coffre, se rencontre dans une version turke qui paraît faire partie du même groupe et qui est contenue dans l'*Adjâib el Médser* d'Er Sohaïli [6] et un conte en syriaque moderne : *La jeune fille dans la caisse* [7].

Le 4e groupe est formé par les très nombreuses versions occidentales. Comme types les plus anciens, je citerai la recension d'Etienne de Bourbon [8], et celle des *Gesta Romanorum* [9], *Hildegarde*.

Conte IV. *Histoire du Soufi et du Targui*. Nous avons ici la version chaouia d'un conte répandu dans le Sahara : elle dérive du même original que la version touareg donnée par le général Hanoteau : *Histoire du Chambi et de sa fiancée* [10]. Le récit chaouia met en scène un Soufi et un Touareg : il contient au début du conte

The Jewish Kazi and his pious wife ; en allemand, par Weil, *Tausend und eine Nacht*, t. IV. p. 85, Stuttgart, 1889, in-8 par Henning, *Tausend und eine Nacht*. Leipzig, in-18, s. d., t. IX, p. 14.

1. Tome XI, p. 907. Breslau, 1843, pet. in-8. Elle a été traduite en allemand dans la collection de Habicht, von der Hagen et Schall. *Tausend und eine Nacht*, t. XI. Breslau, 1840, in-18, p. 197.

2. D. de Rivoyre : *Aux pays du Soudan*, Paris, 1885, in-18 jés., conte I.

3. Radloff. *Proben der Volkslitteratur der türkischen Stämme Süd Sibiriens*, t. IV, St-Pétersbourg, 1872, in-8, p. 141.

4. Spitta-bey. *Contes arabes modernes*, Leyde, 1893, in-8 p. 90-93.

5. Mouliéras. *Légendes et contes de la Grande Kabylie*, V.-XIII, t. I, fasc. 2, Paris, 1894, in-8, p. 197.

6. Constantinople, 1256, in-4, p. 325. Une traduction française très infidèle se trouve dans Cardonne. *Mélanges de littérature orientale*, Paris, 1770, 2 v. in-12, t. II, p. 36. *Aventures de la fille d'un vizir*.

7. Lidzbarski, *Die neu-aramäische Handschriften der königlichen Bibliothek zu Berlin*, Weimar, 1896, 2 v. in-8, t. I, p. 136 ; t. II, p. 93, et quelques rapprochements indiqués (*ibid.*).

8. *Anecdotes historiques*, éd. Lecoy de la Marche, Paris, 1877, in-8°, p. 115.

9. Ed. Oesterley, Berlin, 1872, in-8°, p. 648. On trouvera dans ce dernier ouvrage (p. 747) une longue liste des auteurs occidentaux qui ont traité le même sujet ; toutefois certains rapprochements (par exemple celui de Straparole, nuit I, 4) ne sont pas toujours justifiés. Il faut citer aussi sur ce sujet, G Paris. *Histoire poétique de Charlemagne*, Paris, 1865, in-8°, p. 396 et l'article de M. Morel-Fatio, *Donnée de l'histoire de l'impératrice Porcina*, *Romania*, t. II, p. 132 et suivantes.

10. *Essai de grammaire de la langue tamachek'*, Paris, 1860, in-8 p. 152. Il est difficile, comme on le verra par les rapprochements qui suivent que « les faits qu'il (ce conte) renferme paraissent être vrais » (*ibid.* p. 155, note 1). Une traduction du texte avait déjà été publiée dans la *Revue africaine* en 1857 et a été reproduite dans l'*Algérie traditionnelle* de Certeux et Carnoy, Paris, 1864, in-8°, p. 42 : *Le Targui et la fiancée du Chambi*.

des particularités qui manquent en Ahaggar [1] : le mariage du jeune homme, la séduction du Touareg. L'autre version, plus courte au commencement; — il s'agit d'une femme de Cha'anbi qui a été enlevée dans une razzia, — est au contraire plus développée en ce qui concerne la reconnaissance du mari et de la femme ; nous y retrouvons l'épisode de la bague dans le pot au lait, un des traits de l'histoire du poète antéislamique El Moraqqich [2]. L'épisode du puits est aussi plus détaillé dans la version chaouia qui nous rend intelligible un passage altéré dans l'autre : en touareg, l'Ahaggar et la femme font refroidir sur le dos du Cha'anbi les chairs brûlantes de son mahari qu'ils ont fait rôtir : en Chaouia, la femme fait fondre les morceaux de graisse sur le visage de son premier mari jusqu'à ce qu'il ait la peau grillée. Un épisode chevaleresque manque dans la version touareg où le Cha'anbi ayant repris ses armes tue simplement son adversaire : en chaouia, il le provoque en duel au lieu de l'assassiner pendant son sommeil, parce que l'Ahaggar ne l'a pas tué tandis qu'il était sans armes, à sa merci, au fond du puits. Enfin, dans le conte touareg comme dans le conte chaouia, ce sont les frères de la femme qui sont établis juges de leur sœur : dans le premier, il est dit seulement qu'ils la mettent à mort ; dans le second, « ils l'égorgent, découpent sa chair en lanières, les lancent sur un jujubier sauvage : les chacals et les oiseaux accourent et passent la journée à les manger jusqu'à ce qu'il n'en reste plus rien. »

Une version arabe du même récit, recueillie au Souf, a été traduite par V. Largeau [3]. Une autre version arabe renfermant les traits essentiels du conte a été recueillie dans la Haute-Egypte [4] : c'est de là sans doute qu'il a passé sur les frontières de l'Abyssinie, chez les Bilen qui placent la scène au pays des Dinkas [5].

En revenant aux versions du Maghreb, si l'on considère que dans toutes l'Ahaggar est sacrifié, on est fondé à conclure que le conte n'est pas d'origine touareg ; de plus la comparaison avec la version chaouia montre qu'en général celle-ci a conservé un texte plus complet et plus ancien. Mais comme les Chaouias n'ont pas de contact avec les Touaregs [6], on ne peut admettre que le conte a pris naissance chez eux, le héros étant un Cha'nbi ou un Soufi. Toutes ces particularités, jointes au fait que le conte existe en Orient chez des populations qui n'ont pu le recevoir des Berbères, indiquent l'arabe comme point [7] de départ de toutes les versions.

1. Du moins dans la version qu'a publiée M. Hanoteau, mais elles paraissent avoir existé dans d'autres comme on le voit par un passage de la note 1, p. 155 : « Les jeunes gens (Cha'nba) dont il est question avaient été fiancés l'un à l'autre dès leur enfance, et pour cette raison, on appelait le jeune homme *oua nnes*, celui d'elle, le sien, et la jeune fille, *ta nnes*, celle de lui, la sienne ».

2. Cf. El Ouarrâq, *Kitâb el Fihrist*, éd. Flügel, Leipzig, 1871-1872, 2 v. in-4°, t. I, p. 306 ; El Is'bahâni, *Kitâb el Aghâni*, Boulaq, 20 v. in-4°, 1285 hég., t. V, p. 189-195 ; Daoud el Ant'aki, *Tezîin el Asouâq*, Boulaq, 1291 hég. in-4°, p. 101-102 ; 'Abd er Rah'im el 'Abbâsi, *Me'âhid et tens'is*, Boulaq, 1274 hég. in-4°, p. 212-213 ; Quatremère, *Mémoire sur l'ouvrage intitulé Kitab el Aghâni*, *Journal asiatique*, novembre 1828, p. 510-518 ; Perron, *Femmes arabes avant et depuis l'islamisme*, Alger, 1878, in-8, p. 178-184.

3. *Flore saharienne*, Genève, 1879, in-8°, ch. VI : *Histoire du Cha'anbi Yah'ya et de sa fiancée*.

4. Dulac, *Contes arabes en dialecte de la Haute Egypte*, *Journal asiatique*, janvier 1885, conte IV.

5. D. de Rivoyre, *Aux pays du Soudan*, p. 114, *Le Chien de 'Ali*.

6. Cf. Mercier, *op laud*, p. 14-15.

7. Non pas les recensions de Largeau ou de Dulac, mais une recension plus ancienne de laquelle proviennent aussi ces dernières.

V. Le cinquième conte est un épisode de la geste des Beni Hilal[1] passé au berbère : *Ah'med el Helaili et Er Radah'*. Il est curieux à plus d'un titre ; c'est, à ma connaissance, le seul fragment de ce genre qui ait été traduit en berbère ; d'ailleurs les pièces de vers arabes y sont conservées ; en outre, je n'ai pas trouvé cet épisode dans les différentes recensions de la geste des Beni Hilal que j'ai pu consulter, ce qui semble indiquer que la tradition orale a conservé maintes choses que n'ont pas recueillies les éditions du Qaire et de Beyrout. Ce récit commence par un trait assez fréquent dans les contes populaires arabes et berbères ; une sorcière débarrasse le pays d'un héros en le lançant à la recherche d'une beauté d'un abord presque impossible : ainsi dans le roman d'El 'Onaïsi Fâdhel[2], la mère de l'enfant blessé involontairement par le jeune prince inspire à celui-ci le désir de s'emparer d'Ez-Zein, fille de Ma'ammar ; le même épisode existe dans le conte berbère de *Moh'ammed 'Adjadj*[3].

Je n'ai pas à parler de l'utilité de la publication de M. G. Mercier au point de vue linguistique, ce qui sort du domaine de la *Revue des traditions populaires*, mais j'espère que ce que j'en dis fera ressortir son importance par rapport au folk-lore. Puisse l'auteur qui connaît si bien l'Aourâs et ses populations, nous donner prochainement d'autres travaux de ce genre, ils seront les bienvenus.

RENÉ BASSET.

J.-E. Rossi, *Les Corses d'après l'histoire, la légende et la poésie*. *Poitiers*, Marche et Lévrier, 1900. In-8 de 319 p. Prix : 3 fr. 50.

Le livre de M. le Proviseur E. Rossi n'est pas à proprement parler un ouvrage de folk-lore : cependant, il contient tant de détails intéressants sur les mœurs et coutumes des Corses, et il est écrit d'un style si agréable que nous n'hésitons pas à le chaudement recommander aux lecteurs de la *Revue des Traditions populaires*. Nous lui ferons pourtant deux critiques. Volontiers, nous croyons, comme l'auteur, que le corse n'est pas un patois italien, mais un dialecte à part, comme le provençal, et directement issu du latin : et, ce faisant, nous reconnaissons que l'influence romaine a dû laisser en Corse une empreinte ineffaçable. Néanmoins, telle coutume que M. E. Rossi lui attribue s'expliquerait parfaitement sans cette influence. Par exemple, après avoir très joliment décrit un mariage sur la montagne, « la manière dont la jeune fille est arrachée en apparence aux bras de sa mère au moment de quitter le village, le simulacre de l'enlèvement dans le village du mari, la scène qui a lieu devant le seuil de la maison, etc. », tout, dit-il, rappelle les cérémonies et les usages romains. Les rappelle, sans doute ; mais ce sont là usages qui se retrouvent sensiblement les mêmes chez presque tous les Primitifs : ils appartiennent, pour ainsi dire, à tous les peuples à un moment donné de l'évolution de la famille. Nous sommes bien moins encore de l'avis de M. E. Rossi quand il attribue à la domination

1. Cf. sur cette geste mon mémoire : *Un épisode d'une chanson de geste arabe sur la seconde conquête de l'Afrique septentrionale par les Musulmans*, *Bulletin de Correspondance africaine*, 1885, p. 136-148 ; Ahlwardt, *Verzeichniss der arabischen Handschriften der königlichen Bibliothek zu Berlin*, t. VIII, Berlin, 1896, in-4°, p. 155-462 ; Chauvin, *Bibliographie des ouvrages arabes*, t. III, Liège, 1898, in-8°, p. 128-130 ; Martin Hartmann, *Die Beni Hilâl-Geschichten*, *Zeitschrift für afrikanische und oceanische Sprachen*, t. IV, p. 289-315.

2. Beyrout, 1891, pet. in-8°, p. 3 et suivantes. Ahlward et après lui Hartmann qui cite une édition de 1887, classent ce roman dans la geste des B. Hilal.

3. Mouliéras, *Légendes et contes merveilleux de la Grande Kabylie*, t. I, 2e fasc., Paris, 1894, in-8°, p. 130-131.

génoise l'origine de la vendetta. Certes, nous ne pouvons pas nier l'influence démoralisatrice de Gênes et, d'autre part, nous comprenons très bien qu'un Corse veuille trouver une excuse à la barbare coutume que la *Colomba* de Mérimée a rendue universellement célèbre. Mais la vendetta que l'injustice des oppresseurs a pu rendre plus fréquente, remonte à des temps bien plus éloignés. Elle aussi est le reste d'un état de civilisation très primitif, où le sang répandu se paie avec du sang: chez les peuples les plus divers la vengeance a été un devoir religieux. Cette chemise ensanglantée qui rappelle à l'enfant que son père a été tué (p. 124), bien avant le Xe siècle, en pleine époque barbare, chez les Scandinaves, la reine Hjördis l'avait jetée sur les genoux de son fils Sigurdz, pour l'exciter à venger la mort de son père, le roi Sigmundz, tué jadis par le roi Hundingz. Ces observations, que nous nous sommes permises, n'ont, du reste, pas d'autre but que de montrer quel intérêt il y a pour nous à connaître à fond les mœurs du si curieux pays qu'est la Corse : l'ouvrage de M. E. Rossi est une excellente introduction à cette étude.

LÉON PINEAU.

Adolphe Orain. *Contes de l'Ille-et-Vilaine.* Paris, Maisonneuve 1901, p. in-12 elzévir de p. 299, (5 fr.)

Ce volume se divise en Cycle mythologique (10 contes), Cycle chrétien (8). Contes facétieux. (10) Le monde fantastique (26), soient 54 morceaux, ce qui indique que la plupart sont assez courts. On pourrait contester le bien fondé de la classification, qui n'est exacte qu'en ce qui regarde les contes facétieux; mais, après tout, la classification a une importance moindre que le texte lui-même. Celui-ci n'est pas toujours la reproduction suffisamment fidèle du récit populaire, même dans les contes facétieux qui sont la partie la mieux venue de ce volume. Ainsi, la couronne du roi Domnonée, n'est autre chose qu'un arrangement à la Souvestre de l'os qui chante, et Sainte Ouenna, où se trouve le miracle des roses, ne peut guère être considérée que comme une nouvelle sur un thème populaire ; M. O. aurait dû dater ses récits, et dire qu'ayant commencé à les recueillir dès 1860, alors qu'en Haute-Bretagne, il n'y avait que les *Légendes du Morbihan*, du Dr Fouquet, fort intéressantes et souvent d'allure populaire, et le petit livre de Mme de Cerny, *Saint-Suliac et ses traditions*, il était excusable de n'avoir pas donné à ces deux récits, publiés en 1874 et 1875, une forme plus scientifique ; l'influence de Souvestre se montre en bien d'autres endroits de ce volume, et gâte par exemple la Bûche d'or, qui en est peut-être la pièce la plus curieuse. Elle n'aurait rien perdu à être redite aussi simplement que le Petit mineur de la Mine argentifère de Pont-Péan, et que plusieurs autres morceaux du monde de fantastique. Je me hâte de dire que la forme d'une grande partie du Cycle qualifié mythologique se rapproche davantage des récits du peuple, sans qu'elle arrive à en être la traduction exacte. M. O. a rarement su s'effacer devant ses conteurs ; il semble d'ailleurs qu'il n'a pas eu, sauf dans la série comique, la bonne fortune d'en rencontrer d'aussi bons que ceux que j'ai trouvés dans l'Ille-et-Vilaine même, et qui m'ont donné des versions comme celles du Petit roi Jeannot, de l'Oiseau bleu et de Jean Sans-Peur, qui sont parmi les meilleures recueillies en France de ces types si connus.

P. S.

Albert Le Grand. *Les vies des saints de la Bretagne-Armorique.* Annotées par A.-M. Thomas, P. Peyron et J.-M. Abgrall, Chanoines honoraires, in-4° de 1.200 pages. (16 francs). J.

Salaun, Libraire-Editeur, 36, rue Keréon, Quimper (Finistère). Berche et Tralon, Editeurs, 69, rue de Rennes. *Paris.*

Les vies des saints de Bretagne sont encore encore plus légendaires que le célèbre livre de Jacques de Voragine ; on y trouve autant de merveilleux, et il y a, comme bien on pense, nombre de traits communs aux deux ouvrages, mais celui-ci est beaucoup plus important au point de vue des traditions populaires, parce que, aux légendes courantes dans la chrétienté, sont venues s'en joindre d'autres qui sont plus originales, soit qu'elles proviennent de l'Irlande ou de la Grande-Bretagne celtique, dont tant de saints bretons sont originaires, soient qu'elles aient mis en œuvre, en l'attribuant à des saints, un merveilleux antérieur. Le F. Albert Le Grand, qui porte aussi le nom d'Albert de Morlaix, ville où il était né, a eu à sa disposition, outre les sources imprimées, des Bréviaires manuscrits, et d'autres pièces qui ne sont pas toutes arrivées jusqu'à nous. C'est avec ces matériaux qu'il a composé ce livre si curieux, sans rejeter fort heureusement ce qui aurait à d'autres semblé puéril ou peu orthodoxe. Il a su composer avec ces éléments divers un livre qui est personnel par la manière dont il les a fondus, si bien que dans certains passages, on croirait lire une légende recueillie de la bouche du peuple. Son intervention est rare dans le cours du récit, et il ne prend guère la parole qu'après avoir parlé de la fin du bienheureux dont il écrit la biographie. Il en est plusieurs légendes qui sont assez bien racontées pour mériter de figurer, avec quelques coupures, dans une anthologie bretonne : telle est la plus grande partie de la légende du Folgoat, et d'autres passages dans différentes vies.

Le texte adopté par les éditeurs est celui de l'édition Kerdanet, à laquelle ils auraient pu emprunter quelques-unes de ses notes les plus intéressantes ; une partie neuve, qui n'est pas malheureusement assez complète, surtout en ce qui concerne les diocèses autres que celui de Quimper, donne la nomenclature des chapelles et de l'iconographie des saints, avec bien d'autres détails plus intéressants pour les ecclésiatiques auxquels cette édition est surtout destinée, que pour les traditionnistes. Ceux-ci y trouvent, ce qui est déjà important, un bon texte d'un ouvrage, très précieux pour eux, et qui était devenu rare. M. de la Borderie avait eu l'intention de faire, il y a quelques années, une réédition des *Vies des saints de Bretagne* ; il y aurait mis sans doute plus de notes archéologiques et traditionnistes, et se serait préoccupé aussi des traces que les saints bretons ont laissés dans les traditions contemporaines, et qui sont assez nombreuses, puisque dans ma *Petite Légende dorée*, j'ai retrouvé beaucoup d'entre eux, dans la seule Haute-Bretagne. On ne saurait faire un reproche aux éditeurs de ne pas s'en être occupés, puisqu'ils se sont placés sur un terrain très différent. Mais il est permis de souhaiter que l'on fasse une édition critique, qui pour être vraiment digne de l'ouvrage, devrait être confiée à un savant assez familier avec la littérature celtique d'outremer, pour montrer les emprunts qui lui ont été faits par les vieux légendaires qui ont servi de guide à Albert Le Grand.

P. S.

Vieilles chansons populaires du pays nantais, recueillies et transcrites avec accompagnement de piano, par Abel Soreau, illustrations de Jacques Pohier ; Nantes, Lib. des Ecoles. In-4°.

Ces chansons sont au nombre de dix : Las si j'étais petite alouette grise, dont le refrain et les premiers couplets sont populaires sur les côtes de la Manche, comme la chanson des Mensonges ; je n'en dirai pas autant de : Dans la forêt

sur ces grands chênes ; si quelques parties en sont populaires, elle a l'air, en dépit de ses patoiseries, d'une sorte de pastiche où Duguesclin a été introduit, probablement à l'époque où l'on a fait bien d'autres soudures soi-disant historiques aux chansons populaires. Les autres chansons n'appellent pas les mêmes réserves. L'édition est jolie, et les illustrations de M. J. Pohier sont traitées avec beaucoup de goût.

P. S.

Edouard Chanal. *Voyages en Corse*. Gedalge, in-8 de pp. 224, (gravures). (2 fr. 50). Légendes Méridionales. *Contes du pays Niçois*, grand in-8 de pp. 250, illustré, même libraire. (3 fr. 50).

Ces volumes ne sont pas destinés aux savants, mais aux enfants ; ils sont écrits d'une façon agréable, et ils contiennent, le premier surtout, un certain nombre de légendes dont le point de départ est populaire, et qui peuvent être utilisées avec certaines précautions, comme matériaux folk-loriques. Le thème initial a été recueilli par l'auteur, et l'on peut même le retrouver sous la broderie souvent amusante, dont il l'a recouvert, et dont on ne saurait lui faire un crime, puisqu'il écrivait pour un public auquel la fidélité de la reproduction populaire est indifférente.

P. S.

NOTES ET ENQUÊTES

∴ *Serment par la salive.* — Père Jean, dit la comtesse, jurez-moi de me dire la vérité sur toutes les questions que j'ai à vous faire. Jean ne répondit que par ces mots : — Tenez, madame la comtesse. En même temps, avec un petit sifflement, il lança entre les deux incisives un filet de salive qui alla tomber à plusieurs pas de lui. Cette sorte de serment, l'un des plus solennels que puisse faire un Solonais, suffit pour convaincre la comtesse.

(Léon de Buzonnière, *Les Solonais*. Scènes de la vie des champs. Paris, 1840, in-18, t. I, p. 239.)

∴ *Qu'entendait-on par pierres de N.-Dame et à quel usage étaient-elles destinées ?* — Nous lisons dans l'*Histoire de Dinant*, par Henri Hachez, t. II, p. 225, qu'il arrivait quelquefois, qu'à la procession de la Fête-Dieu, les criminels, sans préoccupation du sexe, escortaient le Saint Sacrement, n'ayant pour dérober leur *nudité aux yeux des fidèles que les pierres de N.-Dame* réunies l'une à l'autre par une chaîne qu'on leur enroulait autour des reins et leur constituaient ainsi une sorte de pagne (moyen âge).

(Comm. de M. Alfred Harou).

∴ *Distinctions honorifiques.* — Nous apprenons avec plaisir la nomination comme officier d'académie de notre collaborateur et collègue, M. Louis Morin, qui avait été appelé comme délégué au congrès des sociétés savantes de Nancy, où il a lu plusieurs rapports forts applaudis.

Le Gérant, A. CERTEUX.

BAUGÉ (MAINE-ET-LOIRE). — IMPRIMERIE DALOUX

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE



TOME XVI
16e ANNÉE. — N° 6. — JUIN 1901

PARIS

ÉMILE LECHEVALIER
39, Quai des Grands-Augustins

ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte

LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
J. MAISONNEUVE
6, rue de Mézières et rue Madame, 26

Prix de ce Numéro : UN franc vingt-cinq

SOMMAIRE

Adresser tout ce qui concerne la rédaction et l'administration à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel.

La cotisation des sociétaires, donnant droit à l'envoi gratuit de la REVUE est fixée à 15 francs par an (France et Union postale). Le prix de l'abonnement, pour les non-sociétaires, est de 15 francs par an pour la France et de 17 francs pour l'union postale.

REVUE

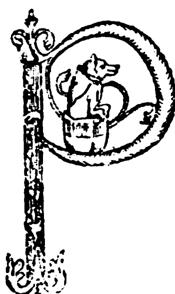
DES

TRADITIONS POPULAIRES

16e Année. — Tome XVI. — N° 6. — Juin 1901.

LE PREMIER CONGRÈS RÉGIONAL DES TRADITIONS POPULAIRES

ABBEVILLE, 26 MAI 1901



ARMI les vœux formulés par le Congrès international de 1900, figurait celui de la fondation de Congrès régionaux : il fut émis par M. E. Pelay, et appuyé par plusieurs membres, parmi lesquels MM. Charles Beauquier, de Beaurepaire-Froment et Paul Sébillot. Le bureau permanent des Congrès internationaux fut chargé de recevoir et d'examiner les propositions qui seraient faites par les groupes provinciaux. Il en reçut plusieurs, mais celle qui lui parut mériter une attention toute particulière, était celle formulée au nom de la Société d'Emulation d'Abbeville par l'un de ses membres, M. Alcius Ledieu, qui l'avait représentée au Congrès international, et il chargea M. Paul Sébillot de soumettre à l'Assemblée générale de la Société des Traditions populaires un rapport en ce sens. Les conclusions en furent adoptées, ainsi que la proposition faite par le secrétaire général d'inviter la Société d'Excursions scientifiques à se joindre à la Société des Traditions populaires, Abbeville étant la patrie d'adoption de Boucher de Perthes, l'un des créateurs de la science préhistorique, qui s'occupa aussi plus d'une fois de traditions populaires. Une commission composée de MM. Emile Blémont, A. Certeux, Henri Cordier, Gustave Fouju, Paul Sébillot, fut chargée d'organiser le Congrès, de concert avec la Société d'Emulation d'Abbeville et la Société d'Excursions scientifi-

ques. Le programme fut adopté par les diverses sociétés et publié par la Revue des Traditions populaires (n° de février) et par les revues et journaux de la région Picarde.

M. Paul Sébillot, et M. l'abbé Mille, secrétaire de la Société d'Emulation d'Abbeville, furent chargés de centraliser les mémoires, et l'ordre du Congrès fut définitivement adopté dans une réunion qui eut lieu à Paris, et à laquelle assistaient MM. Charles Beauquier, président de la Société des Traditions populaires, J. Vayson, président de la Société d'Emulation d'Abbeville, Adrien de Mortillet, président de la Société d'Excursions scientifiques, Emile Blémont, A. Certeux, Henri Cordier, Gustave Fouju, Louis Giraux, Dr Marty, Paul Sébillot, membres des deux sociétés parisiennes.

Le 26 mai les Congressistes parisiens[1] furent reçus à la gare d'Abbeville par MM. J. Vayson, président de la Société d'Emulation, Ernest Prarond, ancien président, Ferdinand Mallet, Anty, de Florival, Alcius Ledieu.

Ainsi que l'indiquait le programme distribué aux Congressistes, on visita les divers établissements scientifiques d'Abbeville, qui est, à ce point de vue, exceptionnellement riche : le Musée Boucher de Perthes, à côté d'une superbe collection préhistorique, dont M. Adrien de Mortillet montra l'intérêt, renferme de très beaux meubles sculptés de fabrication picarde, des tableaux, des statues et des céramiques ; M. Alcius Ledieu fit admirer les beaux manuscrits, et parmi eux l'Evangéliaire de Charlemagne, les livres rares, les reliures variées de la Bibliothèque, dont il est le vigilant et zélé conservateur ; au Musée d'Abbeville et de Ponthieu, on put voir avec quel soin les Abbevillois conservent les vestiges des anciens logis où les artistes avaient déployé une si ingénieuse décoration, et exécuté en bois des personnages facétieux ou grotesques que n'auraient pas reniés nos meilleurs caricaturistes. L'art du bois y est représenté par des spécimens si intéressants que les diverses écoles d'art décoratif devraient y conduire leurs élèves ; nulle part peut-être on ne trouve de si nombreux et si curieux spécimens de cette sculpture. Abbeville, cité artistique, a gardé le souvenir de ceux de ses enfants qui l'ont honorée ; des tableaux, des bustes, des inscriptions commémoratives rappellent ce passé qui a été brillant ;

1. Voici les noms des Congressistes venus de Paris : MM. *de Beaurepaire-Froment, Ch. Blin, V. Bogisic, Cousin*, Mme *Cousin*, MM. *Deschâtres, Léon Duvauchel, Gustave Fouju*, Dr *Gauthier, Louis Giraux*, l'aimable et impeccable organisateur des Excursions scientifiques, Mme *Louis Giraux*, MM. *Alfred Julia, R. Langlassé, Leite de Vasconcellos, E. Lhotte, Adrien de Mortillet, Normand, La Penne, Lucien Raulet, Rochet, Lazare Sainéan, Th. Sakhokia, Oscar Schmidt, Paul Sébillot, Paul-Yves Sébillot, Thierry.*

c'est ainsi que dans une salle où sont exposées les œuvres maîtresses des graveurs d'Abbeville, M. Emile Deslignières rappela, dans une agréable causerie, très documentée, que *cinquante-quatre* graveurs, du commencement du XVIIe siècle à nos jours, étaient originaires d'Abbeville, et que parmi eux se trouvèrent des artistes universellement connus : Mellan, Lenfant, la dynastie des Poilly (1622-1727), Daullé, Beauvarlet, Aliamet, Emile Rousseaux, Bridoux.

L'on se serait volontiers attardé au milieu de ces richesses artistiques; mais l'heure des assises du Congrès arrivait. Elles eurent lieu dans une des salles de la mairie — bien intéressante aussi au point de vue de l'architecture et des souvenirs. M. J. Vayson, président de la Société d'Emulation, ouvrit la séance, ayant comme assesseurs, MM. Bignon, maire d'Abbeville, Paul Sébillot, secrétaire général de la Société des Traditions populaires ; MM. A. de Mortillet, de Florival, E. Deslignières, Ernest Prarond, l'abbé Mille et Alcius Ledieu avaient également pris place au bureau [1].

M. J. Vayson inaugura les travaux du Congrès en prononçant l'allocution suivante :

Messieurs,

« La Société des Traditions populaires et la Société d'Excursions scientifiques de Paris ayant choisi la ville d'Abbeville pour tenir une de leurs assises, se sont adressées à la Société d'Émulation pour organiser cette réunion ; c'est donc comme président de la société d'émulation que je prends la présidence de cette assemblée.

« J'appellerai au bureau :

« MM. Bignon, Maire d' Abbeville ;

« Paul Sébillot, Secrétaire général de la Société des Traditions populaires ;

« Adrien de Mortillet, Président de la Société d'Excursions scientifiques ;

« De Florival, Président du Tribunal civil, Vice-Président de la Société d'Emulation ;

« E. Delignières, E. Prarond, Anciens Présidents.

« Le bureau étant composé, je déclare la séance ouverte.

« J'ai l'honneur, MM. les Congressistes, de vous souhaiter la bienvenue parmi nous.

« Vous avez choisi la ville d'Abbeville pour but d'une de vos excur-

1. M. l'abbé Mille et M. Alcius Ledieu, ont été pendant toute la période d'organisation, mes collaborateurs très aimables et très zélés : ils ont été pour beaucoup dans le succès du Congrès d'Abbeville.

MM. de Clermont-Tonnerre et Boucher de Crèvecœur, neveux de Boucher de Perthes se sont joints aux Congressistes.

sions, et la Société d'émulation, à laquelle vous vous êtes adressés. est heureuse de vous apporter son concours et de se mettre à votre disposition.

« Je ne puis donc, Messieurs, que vous remercier du choix que vous avez fait pour tenir vos assises, et particulièrement M. Paul Sébillot, qui a bien voulu venir rechercher nos vieilles coutumes, nos vieilles traditions, dont lui avait parlé M. Alcius Ledieu, délégué de la société au congrès de Paris. Nos légendes pourront ainsi être fixées une fois de plus avant que le temps ne fasse son œuvre et les plonge dans l'oubli.

« Dans chaque tradition, on peut, en remontant à son origine, trouver un fragment de vérité et d'histoire, et c'est avec la réunion de ces débris qu'on peut reconstituer l'état d'âme d'une époque.

« Je dois remercier d'abord, M. le Maire et l'administration municipale, d'avoir bien voulu nous donner l'usage de la salle de l'hôtel de ville, pour tenir nos séances dans l'ancien hôtel de nos échevins, à l'ombre de notre vieux beffroi communal.

« Je remercie également les autorités présentes de la ville d'Abbeville de l'intérêt qu'elles prennent à nos études, et à nos recherches d'archéologie et de découvertes géologiques.

« Je remercie M. Adrien de Mortillet d'avoir bien voulu, avec sa haute compétence, accompagner les représentants de la Société d'excursions scientifiques, qui sont venus étudier les couches géologiques de nos terrains diluviens dans lesquels les fouilles ont amené au jour des spécimens nombreux du travail et de la présence de l'homme à ces époques reculées.

« Notre collègue, M. d'Ault, qui depuis longtemps a suivi les travaux des sablières de Menchecourt et des carrières de la porte du Bois, à l'endroit où s'élevait jadis le moulin Quignon dont le nom a pris place comme un repère dans les études néolithiques et géologiques, aurait été aussi pour vos excursions un guide précieux et je regrette qu'au dernier moment il ait été empêché de se joindre à vous.

« Pour ceux de nos collègues qui auront quelque temps à donner pour voir nos vieilles maisons du moyen âge, ou qui visiteront notre belle cathédrale, ils trouveront dans notre ancien président M. Delignières, le guide le plus sûr et le plus érudit, connaissant les plus petits détails de notre beau monument ainsi que ses anciennes légendes.

« La Société d'émulation, fondée en 1797, est donc plus que centenaire ; beaucoup de ses membres se sont attachés à des branches de sciences diverses, et elle a dans son passé une période intéressante qu'elle doit à l'activité persistante d'un de ses anciens prési-

dents, Boucher de Perthes, qu'on peut appeler le fondateur de la science néolithique.

« Que de persévérance dans ses travaux, dans sa vie, rencontrant sans cesse le doute, parfois la moquerie, et continuant, malgré tout, pendant des années et des années, à proclamer l'évidence que la routine combattait.

« Mais ce serait mal connaître l'éminent savant de ne voir en lui que le précurseur de la science néolithique. Boucher de Perthes, travailleur infatigable et homme de bien, a touché à bien d'autres branches, poète, moraliste, savant, voyageur, et partout il a marqué son passage.

« Les membres de la Société des traditions populaires retrouveront dans plusieurs de ses ouvrages diverses traces des anciennes coutumes de notre vieille France.

« Dans les trois volumes de Boucher de Perthes, *Antiquités préhistoriques et antédiluviennes*, les membres de la Société d'Excursions scientifiques retrouveront l'indication du travail continu, de la foi de l'apôtre accumulant sans arrêt, sans répit, des documents et des preuves qui fortifiaient sans cesse sa conviction, obscure d'abord, puis de plus en plus claire, et rayonnant ensuite aux yeux de tous les savants étrangers.

« J'exprimerai le regret de voir le temps si court que nos éminents congressistes peuvent consacrer à notre Picardie, si riche en souvenirs de toute sorte, mais nous devons espérer que dans la combinaison de nouveaux initéraires, nous les reverrons dans notre ville.

« Je m'arrête, Messieurs, pour laisser la parole à nos collègues congressistes, dont plusieurs ont déposé des mémoires.

« Pour la tenue du Congrès, les lectures ont été classées dans l'ordre indiqué au tableau déposé sur le bureau. Ces travaux sont assez nombreux ; nous prions donc les auteurs de ne pas dépasser dans la lecture une durée de quinze minutes maximum ».

M. Bignon, maire d'Abbeville, dans une spirituelle improvisation, souhaite aussi, au nom de la municipalité, la bienvenue aux Congressistes, en rappelant que l'antique cité abbevilloise conserve ses traditions avec une fidélité qui justifie sa vieille devise : *Fidelis*.

M. Paul Sébillot répond au président de la Société d'Émulation et au maire d'Abbeville :

« Je vous remercie, au nom de la Société des Traditions populaires, et aussi en celui de la Société d'Excursions scientifiques, des

aimables paroles que vous avez adressées aux Congressistes venus de Paris. J'étais d'ailleurs certain, par les rapports que j'ai eus pendant la période d'organisation avec le comité d'Abbeville, que nous trouverions ici un accueil cordial.

« Plusieurs de nos collègues n'ont pu, par suite de diverses circonstances, assister à ce Congrès ; je suis chargé de vous présenter les excuses de MM. Émile Blémont, qui s'est toujours intéressé aux choses du Nord, de M. A. Certeux, de M. Henri Cordier, du Dr Marty, et enfin de M. Charles Beauquier, député du Doubs, président de notre Société, qui est en même temps, comme vous le savez, un des fervents apôtres de la décentralisation. Il a bien regretté de ne pouvoir venir à Abbeville, et il aurait été sans doute ravi de constater par lui-même que la vie artistique et littéraire est toujours très active dans la cité de Boucher de Perthes et d'Ernest Prarond. Votre belle bibliothèque, vos musées si intéressants, que nous avons visités trop rapidement, nous ont montré un ensemble que bien des grandes villes pourraient vous envier. J'ajouterai qu'à un autre point de vue le choix d'Abbeville était indiqué : au Congrès international de 1900, où assistaient près de 40 délégués étrangers, votre Société d'Emulation, seule de toutes les sociétés provinciales, était représentée par deux de ses membres, MM. de Wailly et Alcius Ledieu. M. Ledieu a assisté à toutes nos séances ; il s'est même joint à nous, après la clôture officielle, pour notre excursion à Saint-Germain, et vous avez pu voir par son rapport, très documenté, que l'on avait fait à Paris de bonne besogne traditionniste. Vous allez être convaincus tout à l'heure que le premier Congrès régional, tenu dans votre ville, est aussi fort intéressant, et qu'il n'a qu'un défaut : celui de durer trop peu de temps. Aussi m'excuserez-vous, l'ordre du jour étant très chargé, de me borner à ces seules paroles de remerciement. »

Sur la proposition de M. E. de Beaurepaire-Froment, un télégramme de cordiale sympathie est adressé au Congrès régionaliste qui vient, le jour même, de s'ouvrir à Toulouse.

M. J. Vayson donne ensuite la parole aux auteurs des mémoires, et les lectures, très attentivement écoutées, souvent applaudies, eurent lieu, dans l'ordre proposé par le bureau, c'est-à-dire, par affinités de sujets. Ils seront publiés ultérieurement : on jugera de leur intérêt par l'analyse suivante qui en fut faite à la fin de la séance par M. Paul Sébillot :

« Suivant l'usage, je vais essayer de résumer le plus brièvement

possible, les communications adressées au Congrès régional des Traditions populaires.

« S'il n'a pas été répondu à toutes les questions du programme, — ce qu'on ne pouvait guère espérer, — on a fourni du moins d'excellentes contributions à l'étude du traditionnisme populaire en Picardie. En première ligne, il faut citer les mémoires sur les coutumes locales :

« M. Ferdinand Mallet vous a raconté celles de plusieurs villages des environs d'Abbeville, retraçant les fêtes du carnaval, les usages gracieux du mois de mai et ceux qui s'attachent au mariage des paysans.

« M. Paul Maison a fait une très substantielle étude sur le *Mariage en Vimeu*, et il y a relevé plusieurs traits que l'on ne retrouve guère en dehors de cette région.

« M. Quignon a décrit les divers instruments par lesquels on remplace les cloches pendant leur voyage annuel à Rome. Il a cité les noms patois sous lesquels ils sont connus et il a fait passer sous nos yeux une très curieuse collection d'images qui les représentent.

« Dans un ordre d'idées que l'on pourrait appeler *Superstitions et survivances*, M. Marius Touron a rapporté la croyance au pouvoir des descendants de saint Hubert, qui ont le privilège de toucher de la rage. Certains membres de cette famille font même des tournées dans la région, ou sont appelés par les gens mordus.

« M. Plancouard a décrit dans un très long mémoire, que j'ai dû abréger, les traditions du Vexin, les pratiques de sorcellerie médicale, les observances qui s'attachent aux fontaines.

« La légende et la littérature orale proprement dites ont donné lieu à un moins grand nombre de communications. M. l'abbé Mille a mis en vers gracieux la légende de la Levrette de Monflières, et il est entré ainsi dans le domaine des poésies sur des thèmes populaires, qui a inspiré si heureusement nos voisins d'outre-Manche et surtout d'outre-Rhin, et qui, depuis quelque temps, semble aussi préoccuper les poëtes français.

« M. J. Vayson a raconté la légende abbevilloise de *l'Ouvrière* qui revient à l'atelier où elle travailla pendant sa vie, légende intéressante pour la tradition locale, et j'ajoute pour la tradition en général ; les revenants de l'atelier sont rares à ce point que dans de longues recherches sur les légendes des Métiers, je ne les ai rencontrés que deux ou trois fois.

« La communication de M. Léon Duvauchel est relative aux chansons populaires qu'il a recueillies, pour se documenter, pendant

qu'il écrivait un roman, *le Tourbier*, dont la scène se passe en Picardie : elle prouve qu'il existe toujours dans votre région des chanteurs populaires, et qu'il serait possible, encore maintenant, d'y trouver les éléments d'un Romancero picard.

« Le *Blason populaire* est une des formes de la malice, et parfois de la malignité humaine ; M. ALCIUS LEDIEU, qui prépare un livre aussi complet, aussi documenté que possible sur celui de la Picardie, a fait ressortir le rôle que ces dictons jouent dans l'étude des mœurs et parfois même dans celle de l'histoire.

« Mlle BOUT a constaté l'influence de l'Ame du terroir sur la façon dont chaque groupe provincial met en œuvre des thèmes qui ne lui sont pas particuliers, puisqu'ils semblent faire partie d'un fonds commun à l'humanité à un certain degré de culture. Elle a rapproché un conte picard, recueilli par elle, et qui appartient au type du Corps sans âme, d'un conte irlandais traduit par M. G. Dottin, et de divers contes français.

« Il y a eu autrefois dans presque toutes nos anciennes provinces un théâtre semi-populaire, qui, dans la seconde moitié du XIXe siècle, a à peu près disparu, mais qui semble devoir renaître ; M. MAURICE GARET a constaté qu'un théâtre de marionnettes a existé à Amiens, et qu'il comportait un certains nombres de types, dont l'un, celui de Lafleur, était surtout chargé, comme le chœur antique, du rôle satirique, auquel le patois picard donnait une saveur de plus. Il y a encore à Amiens plusieurs de ces théâtres dont les acteurs en bois portent le nom de cabotins, et l'on a rappelé qu'à Abbeville ces marionnettes avaient aussi existé autrefois.

« M. PIERRE DUBOIS a eu grandement raison de parler des enquêtes traditionnistes des Rosati picards, et il est à souhaiter que cette société les mette de nouveau à son ordre du jour. Il a également fait passer sous vos yeux des spécimens d'impressions d'images et de placards sortis des presses d'Amiens. Il en est de très curieuses, d'une grande naïveté d'exécution, qui semblent avoir été tirées sur des bois très anciens.

« Il est vraisemblable que d'autres villes de la région ont imprimé aux siècles derniers des images et des plaquettes ; il y aurait toute une étude à faire sur la littérature de colportage en Picardie, et ces documents, qui prendront place dans le futur Musée des Traditions populaires d'Amiens, montrent que l'on pourrait en retrouver les traces.

« Ainsi que vous le voyez, les communications ont été nombreuses et intéressantes, et encore on a dû en abréger beaucoup, parce que le temps matériel faisait défaut. Le succès du Congrès d'Abbeville

est de bon augure pour l'avenir, et l'on peut espérer que l'institution des Congrès régionaux de traditions populaires est désormais entrée dans la voie pratique. La tâche sera plus facile pour ceux qui succèderont à celui-ci, parce que les organisateurs pourront s'inspirer, en l'améliorant, de ce qui y a été fait. La tentative d'aujourd'hui est très encourageante, et elle montre avec évidence qu'il existe encore dans nos anciennes provinces un trésor traditionniste qui ménage d'agréables surprises à ceux qui voudront le fouiller.

« En ce qui concerne la Picardie, je me permettrai de signaler, pour ceux qui voudront continuer l'exploration, certains points du programme qui n'ont pas été traités.

« Ce sont :

« 1° La Bibliographie des Traditions populaires de la Picardie, en y comprenant les légendes et les coutumes qui figurent dans les anciens auteurs de la région, dans les poésies patoises et aussi dans les poésies d'art.

« 2° L'histoire de l'évolution du costume.

« 3° Les jeux populaires et les bibelots; et j'ajouterai qu'il serait à souhaiter que, dans chaque Musée, on leur consacre une ou plusieurs vitrines : la vue des objets exposés donnerait sans doute l'idée aux visiteurs d'y ajouter ceux qu'ils possèdent. C'est une petite innovation que je me permets de signaler à la Commission des Musées d'Abbeville, si justement soucieuse de tout ce qui peut les améliorer.

« 4° J'appellerai tout particulièrement l'attention des chercheurs sur les légendes locales, dont il a été peu parlé à ce Congrès. Il serait intéressant de recueillir celles qui s'attachent à des chapelles rustiques, aux anciens monuments, aux diverses particularités physiques du sol qui sont de nature à exciter l'étonnement : il est rare que l'on ne conte pas dans le voisinage quelque tradition.

« Parmi les circonstances physiques de la Picardie, il en est deux qui, jusqu'ici, paraissent avoir été complètement négligées par les traditionnistes. Il est vraisemblable que des légendes racontent l'origine des tourbières, et que des génies, feux follets ou dames blanches, même dames noires, se montrent sur leurs bords aux heures du crépuscule ou de la nuit. A ma connaissance, aucune légende n'a été relevée sur les rochers et les bancs de sable de vos côtes, non plus que sur les rivières qui traversent vos vallées pour se jeter dans la mer. C'est, je crois, le seul point du littoral de la France qui soit vierge à ce point de vue. Je me permets de signaler cette lacune à votre patriotisme local.

« Les Congrès se terminent ordinairement par des vœux.

« Il en est un que je puis formuler, je pense, au nom de tous ceux

qui ont assisté à celui-ci : c'est que l'exploration traditionniste de la Picardie, si bien commencée aujourd'hui, soit continuée par les Sociétés et par les revues locales.

« Plusieurs congressistes ont pensé qu'il serait utile que le Congrès d'Abbeville ait un lendemain, et que chaque année il s'en tienne un dans une ville de nos anciennes provinces. Je suis autorisé à vous dire que le concours de la Socété des Traditions populaires est assuré à cette idée, et, je pense aussi, celui de la Société d'excursions scientifiques, qui s'est jointe à nous cette année.

« Peut-être conviendrait-il de charger aussi, comme pour les Congrès internationaux, la commission permanente des Congrès d'èxaminer les voies et moyens les plus propres à développer l'institution, de fournir tous les renseignements qui pourraient intéresser les sociétés locales et de centraliser les communications ».

Ces propositions sont adoptées, et M. J. Vayson, après avoir constaté le succès de cette première tentative de Congrès régional, déclare la session close.

M. J. Vayson avait invité les Congressistes à venir passer la soirée dans le vaste hôtel qu'il habite ; ils s'y rencontrèrent avec les notabilités d'Abbeville, et ils purent s'assurer qu'en dehors des Musées de la cité, il y en avait un troisième, riche en belles tapisseries, en meubles sculptés, en tableaux et en objets d'art de toute sorte, dont le distingué président de la Société d'Emulation leur fit les honneurs avec une parfaite bonne grâce [1]. On a pu constater du reste, pendant les deux journées passées en Picardie, que chacun avait fait de son mieux pour les rendre aussi agréables que possible aux Congressistes, qui en ont gardé un souvenir inoubliable.

Vers dix heures, commença un petit spectacle improvisé qui rappella les meilleures soirées du diner de Ma Mère l'Oye. Tout le monde s'y prêta, sans se faire prier, et l'on applaudit *Chés innoceins d'Rumigny*, chanson semi-populaire en patois picard, si bien dite par M. Maurice Garet, des chansons du Berry et de Seine-et-Oise, chantées par M. Gustave Fouju, les chansons arabes de M. Blin, les chansons de la Haute-Bretagne de M. Paul Sébillot, et surtout les chants populaires relatifs aux divers actes de la vie géorgienne, mimés et parfois dansés par M. Sakhokia. Comme intermède,

1. La collection de M. Vayson comprend aussi beaucoup de dessins de tapis et d'échantillons de l'ancienne Manufacture d'Abbeville, fondée au XVIIe siècle, et dont il fut le directeur, qui sont très intéressants au point de vue de l'influence de la mode sur les tapis pendant près de deux cents ans.

M. Rochet récita et mima plusieurs monologues avec un comique parfait.

Le lendemain eut lieu la visite aux rues si pittoresques d'Abbeville, qui a conservé autant de vieux logis que les villes les plus renommées de Bretagne. M. J. Vayson et M. Alcius Ledieu montrèrent des rues entières qui n'ont guère changé depuis des siècles, et sur lesquels les « huchiers » picards ont développé leur fantaisie, souvent gracieuse, parfois satirique. M. Emile Deslignières nous conduisit dans la belle église Saint Wulfrand, remplie de choses intéressantes, dont quelques-unes touchent aux traditions populaires ; c'est ainsi qu'un caïman a sa légende, que nous donnerons quelque jour, comme celle de la tour dont l'inclinaison est due à la rancune d'un saint dépossédé de son titre de patron. Il y a aussi sur le portail une curieuse sculpture dont l'énigme n'a pas été expliquée, et qui semble empruntée à quelque légende : elle représente un bateau sur lequel deux personnages se battent, peut-être pour se disputer la possession d'une femme que l'on voit derrière eux.

Entre la visite aux vieilles rues et celle à la collégiale, avait eu lieu une excursion aux gisements quaternaires du Moulin Quignon, qui sont célèbres dans tout le monde préhistorique. M. Adrien de Mortillet, président de la Société d'Excursions scientifiques, guida les congressistes, et expliqua avec une parfaite clarté l'intérêt qui s'attache à cette station, où l'on rencontre la plupart des phénomènes géologiques qui ont permis d'assigner des dates aux diverses couches de cette région classique du préhistorique.

Le programme comprenait une visite à Saint-Acheul, près d'Amiens, qui fut une sorte de pèlerinage à un gisement célèbre, car à l'heure actuelle, ce n'est plus guère qu'une sablière. M. de Mortillet raconta les découvertes anciennes qui ont valu à ce lieu une célébrité dans le monde préhistorique. Lorsque nous rentrons à Amiens, après une promenade, bien trop rapide, à travers les richesses du Musée de Picardie, dont le conservateur, M. Léon Delambre, et M. de Mortillet nous expliquent les particularités préhistoriques, M. Pierre Dubois nous guide à travers la ville, et nous conduit à un vieux logis du XV[e] siècle, où l'on voit une figure à trois têtes, comme la clé de voûte de la cathédrale de Saint-Pol de Léon. C'est là que les Rosati ont l'intention de placer le Musée traditionniste de la Picardie. L'endroit est très bien choisi, et l'on ne saurait trop souhaiter que cette idée soit réalisée dans un avenir prochain.

Je suis, à mon grand regret, forcé de glisser sur la visite à d'autres curiosités amiénoises, et surtout à celle faite à la belle cathédrale,

qui a gardé, à peu près intact, ce que l'on pourrait appeler son mobilier : autels anciens, reliquaires, et surtout les stalles en bois, sculptées avec la liberté de ciseau, qui n'exclut pas l'élégance et la finesse, des imagiers picards. M. Pierre Dubois fait remarquer un médaillon sculpté qui représente un bûcher sur lequel sont brûlés, par ordre de Julien l'Apostat, les ossements de saint Jean-Baptiste : le peuple d'Amiens voit dans cette sculpture une scène des feux de la Saint-Jean, toujours pratiqués dans les carrefours de la ville le 23 juin, veille de la fête.

C'est par là que se termine cette excursion de la Société des Traditions populaires et de la Société d'excursions scientifiques. Ces deux journées, qui ont laissé le meilleur souvenir à tout le monde, démontrent qu'il est possible d'organiser en dehors de Paris, des Congrès de traditions populaires, et des pèlerinages aux monuments de toute nature des diverses régions. Il en est beaucoup en France qu'il serait intéressant de visiter, et où l'on pourrait, comme à Abbeville, trouver un concours intelligent pour la propagation de l'étude des traditions. En terminant ce compte rendu sommaire, je suis certain d'être l'interprète de tous, en souhaitant qu'un second Congrès ait lieu en 1902, dans un endroit à déterminer. Notre pays est heureusement assez riche pour qu'il n'y ait que l'embarras du choix.

PAUL SÉBILLOT.

NOTES SUR LE CULTE DES ARBRES [1]

II

PASSAGE A TRAVERS L'ARBRE

Dans un bois de l'Ain on voyait vers 1840, deux chênes qui avaient été plantés à 60 centimètres l'un de l'autre, puis, on les avait rapprochés à deux mètres du sol, fait une longue entaille dans l'écorce, lié et cimenté les deux tiges sur une longueur d'un mètre, laissant les deux têtes en liberté. Des visiteurs venaient, tournaient autour de l'arbre, passaient et repassaient sous la voûte formée par les deux tiges, comme en faisait foi l'usure de l'écorce à l'intérieur.

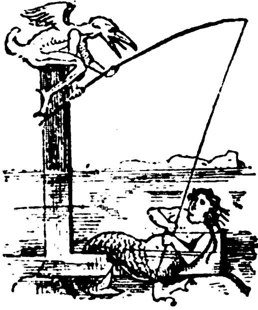
AIMÉ VINGTRINIER. *Revue du siècle*, février 1900.

P. S.

1. Cf. T. XIV, p. 449.

LES GÉANTS ET LES NAINS

D'après les traditions roumaines et balkaniques



ES êtres légendaires, géants et nains, sont, sous le rapport physique, supérieurs et inférieurs à l'homme, qui, entre ces créations extrêmes de la fantaisie, représente les proportions moyennes et normales. Nulle part le procédé antithétique de l'esprit populaire ne s'accuse mieux que dans le contraste éthique présenté par les géants et les nains. Les premiers doués d'une force physique prodigieuse, mais niais et imbéciles, sont toujours vaincus par les nains et les hommes. Leur force colossale, faute d'esprit, leur devient inutile, et ils tombent victimes de leur aveugle et présomptueuse confiance.

Il semble que le peuple, par ce trait propre à sa psychologie, de mettre en relief la supériorité de l'élément moral, d'opposer l'intelligence à la force brutale, se soit efforcé d'établir une compensation idéale entre les monstres et l'humanité. Géants, ogres, dragons, démons, se confondent en une commune imbécillité et l'imagination populaire se passionne pour ces luttes inégales, ces gigantomachies, dans lesquelles l'esprit toujours et définitivement triomphe de la matière.

Cette conception éthique se retrouve une et identique dans tous les temps, dans tous les pays, et c'est pour s'y conformer que le géant grec Polyphème est vaincu par le subtil Ulysse et que le géant philistin Goliath tombe sous la fronde de David, le plus jeune des fils d'Isaï [1].

Le cycle des contes relatifs aux géants et nains présente deux types : l'un personnifié par *Polyphème*, type du géant envisagé comme force physique et imbécillité ; l'autre personnifié par *Myrmidon*, type du nain comme taille minuscule, finesse d'esprit et naissance miraculeuse.

I

Les géants représentent, dans les traditions populaires, une génération antérieure à notre humanité : c'étaient des hommes aussi.

1. Dunlop, parlant d'un phénomène analogue dans les romans de chevalerie du moyen âge, fait la remarque suivante assez intéressante : « Il faut avouer que le livre de la nature, à cet égard, se trouve d'accord avec les romans de chevalerie, car tandis que le genre des artisons et des mites persiste, les mammouths et les mégathérions ont disparu. » *History of fiction*, p. 175 (de la traduction allemande par Liebrecht).

seulement grandis à des proportions démesurées ; la tête d'un géant égalait une montagne, ses pieds étaient gros comme des tonneaux et cinq à six hommes pouvaient entrer ensemble dans sa bouche. Une fille de géant pouvait aisément prendre dans son giron un laboureur avec sa charrue et ses bœufs.

Cependant, en dehors de ce grossissement des formes et des proportions, le folk-lore, à l'encontre de la mythologie grecque, n'attribue aucune particularité à ces géants : il ignore les monstres à cent bras et à cinquante têtes comme Briarée.

Dans les contes roumains (et autres), les géants sont pourvus d'une queue et se tiennent généralement accroupis auprès d'un feu. Le plus souvent ils sont aveugles, par la méchanceté des fées qui leur ont enlevé les yeux. Tel le géant au service duquel entre Bel-Enfant [1], le héros si connu de ces contes : il trompe les fées et rend les yeux à son maître.

La force physique des géants se manifeste de différentes façons et elle est souvent utilisée par le héros pour accomplir ses exploits. C'est ainsi que nous voyons Bel-Enfant s'associer, comme agents auxiliaires, des géants surhumains, dont les noms mythiques expriment les capacités merveilleuses : d'un côté, Tord-Chêne, Brise-fer, Appui-Montagne ; d'autre côté, Mangeur, Buveur, etc [2].

La langue roumaine possède une riche et intéressante nomenclature s'appliquant au géant.

D'abord, l'expression populaire d'origine magyare *urias*, littéralement : homme gros (*orias*) ; puis, les noms de *novac* (origine obscure), et de *nègre* (en roumain *arap*, litt. arabe), qu'on rencontre surtout dans les contes, le premier terme étant restreint à la Petite Valachie ou Olténie. Un conte rapporté par Ispiresco, caractérise ainsi leur pouvoir surhumain : « Le *novac*, en soulevant sa main et en la laissant retomber derrière lui, tuait (litt. couchait à terre) une armée toute entière, et en formait une butte aussi haute que l'armée était grande, au sommet de laquelle il s'asseyait. L'*arap* ou nègre, en aspirant l'air, pouvait avaler une armée si nombreuse qu'elle puisse être, et la rejeter ensuite à peu près consumée » [2].

La même puissance magique est attribuée au nègre (ἀράπης) par les contes grecs modernes [3], dans lesquels le géant se confond avec

1. En roumain, *Fet-frumos*, terme qui répond au παλληκάρι, *younak* et *bogatyr* « héros » de la poésie néo-grecque, serbo-bulgare et russe.

2. Ces géants figurent dans deux types folk-loriques qui sortent du cadre de cette étude et qui ont été largement étudiés dans notre ouvrage sur les *Contes roumains*, p. 481-503, (type de l'Eau miraculeuse), et p. 557-579 (type des Compagnons merveilleux).

3. Ispiresco, *Basmele Românilor* (Contes des Roumains), p. 193.

le dragon (δράκος), confusion particulière aussi aux contes magyars [1].

Une autre série de dénominations pour géant dérive de noms ethniques plus ou moins anciens. C'est ainsi que *jidov* (juif) et *tâtar* (tatare) prennent le nom de géant en roumain comme Ἕλληνας chez les Grecs modernes, *žid* (juif) chez les Serbes, *latin* chez les Bulgares, *obr* (Avare) chez les Tchèques, *Hünne* (Huns) chez les Allemands, *Sarrasin* chez les Français, etc. Le point de départ de cette nomenclature se trouve certainement dans le caractère païen de ces peuples, auquel vient s'ajouter le vague de l'éloignement dans le temps et dans l'espace.

Il est curieux de constater que le parler macédo-roumain, ne possédant pas un terme spécial pour géant, l'exprime par la locution « homme grand comme un peuplier », locution qui se retrouve d'ailleurs dans la tradition néo-grecque.

Nous fermons maintenant cette parenthèse linguistique pour revenir à la caractéristique spéciale des géants.

Généralement, ces géants sont bons et miséricordieux, mais il en est de rusés, de cruels, d'anthropophages.

Dans les contes romans, le géant anthropophage porte le nom spécial d'*ogre* ou *orco* [2], et représente un être du monde souterrain (orcus) équivalant au nom populaire roumain *tartor*, chef des démons (*tartarus).

L'ogre vit dans les bois avec sa femme, l'ogresse ou *orca*, et son odorat subtil flaire la trace de l'homme : « Je sens la chair fraiche », dit l'ogre français ; — « Je sens odeur de chrétien », dit l'ogre breton ; — « Sento puzzo di cristianuccio », dit l'ogre italien ; — « On sent la chair russe », s'écrie Baba-Yaga, l'ogresse des contes slaves.

Le Soleil et le Vent sont, dans les contes romans et slaves, représentés comme des géants anthropophages.

Dans les traditions néo-grecques, Hélios est un géant et un glouton [3] ; en roumain et dans un conte serbe, le Soleil et le Vent, revenant chez eux, s'écrient : « Ici on sent l'homme » [4].

Une variante italienne fait dire au Vent rentrant dans sa demeure : « Che odore di carne umana è qui ? Cristiani ! Cristiani, a noi ! [5] »

1. Hahn, *Griechische und albanesische Märchen*, Index s. v. Riese (Mohr, Drakos) et Jones, *Magyar Folktales*, introduction, p. XXIV et suiv.

2. Une description de *l'orco* et de *l'orca* se trouve dans Ariosto, *Orlando Furioso*, XVII, 29-65 ; l'ogre y est aveugle et possesseur d'un troupeau, comme Polyphème, il mange les hommes — pas les femmes.

3. Schmidt, *Griechische Märchen*, p. 231.

4. Vouk Karadjitch, *Volksmærchen der Serben*, p. 85 et 87.

5. Comparetti, *Novelline popolari Italiane*, p. 179.

La même exclamation sort de la bouche des *zmei*, qui représentent dans les contes roumains et balkaniques les ogres de l'occident. Le *drakos* d'un conte néo-grec s'écrie : « Je sentais la chair humaine » (σαν ἄκουσα ἀνθρώπινον κρέας), et, dans un conte albanais, le monstre *Demi-homme* pousse le même cri [1].

Cependant, les *zmei* sont rarement mangeurs d'hommes. Les traditions roumaines leur donnent une physionomie très précise, et essentiellement différente de celle des dragons (les hydres des légendes antiques), avec lesquels ils sont confondus dans les contes des peuples balkaniques.

Cette appellation de *zmei*, au singulier *zmeu*, est un nom slavon en bulgare *zmei*, en serbe *zmai)*, dont le sens primitif de « serpent ailé » s'est modifié dans les contes roumains et a été remplacé par celui de *balaur* ou dragon (nom d'origine inconnue).

Les *zmei* sont des êtres à l'image des hommes avec des proportions outrées [2]. Ce sont des géants avec une queue rocailleuse, galopant sur des chevaux merveilleux pourvus de plusieurs cœurs. Dans toutes leurs allures et dans leur manière de vivre, ils se rapprochent des hommes. Les *zmei* parlent le langage des hommes, habitent des palais, ont femmes et enfants.

Un conte roumain nous décrit la lutte gigantesque de deux *zmei* qui combattirent pendant neuf ans sans parvenir à se vaincre. Bel-Enfant, appelé à l'aide, sauva un des *zmei* en pourfendant l'autre avec son glaive. Le *zmeu* délivré embrassa son sauveur et, pour le remercier, l'emmena chez lui afin de lui faire don d'un cheval merveilleux [3].

Plus fréquemment pourtant, nous voyons Bel-Enfant en hostilité ouverte avec les *zmei*, lesquels, métamorphosés en vents ou en nuages, enlèvent des princesses pour les emprisonner dans leurs palais. Quelquefois ils vont jusqu'à dérober des corps célestes, le soleil, la lune et les étoiles.

De là, les luttes perpétuelles qui servent de thèmes aux contes.

1. Hahn, *op. cit.* vol. II, p. 269.

2. Les hommes font aux *zmei*, comme aux géants en général, l'impression d'un insecte : « Ver mesquin », est l'exclamation avec laquelle ils apostrophent le héros.

3. Cette épithète est rendue dans le folk-lore roumain par le terme spécial *năsdrăvan*, ayant le sens de sorcier ou de magique, et qui s'applique à tout ce qui possède des vertus miraculeuses : homme, animal ou chose. Le frère cadet, le cheval du héros, ses armes sont généralement doués de vertus magiques et surnaturelles ; l'homme qui en est pourvu, connait l'avenir et peut changer de forme. Métamorphosé en mouche, par exemple, le héros assiste aux délibérations des *zmeoaice*, femmes ou filles des zmei. Etymologiquement, le mot *năzdrăvan* est une forme intensive de *sdravăn*, robuste, et signifie littéralement : « très fort ».

Le héros en sort constamment vainqueur et finalement épouse la plus jeune des princesses délivrées par son courage. Au plus fort du combat, on voit le *zmeu* et le héros se métamorphoser en roue enflammée de différentes couleurs et s'ils ne peuvent en finir, un corbeau, ou plus souvent un aigle, vient en aide au héros pour vaincre le monstre.

La poésie populaire roumaine reçoit le reflet de ces combats surhumains et emprunte souvent ses métaphores à la littérature traditionnelle [1].

L'arme par excellence des *zmei* est le *buzdugan* [2], ou la massue énorme, que la poésie populaire donne également à ses héros. Pour annoncer son arrivée, le *zmeu* lance de loin son « buzdugan ». La massue colossale frappe bruyamment la porte qui s'ouvre aussitôt, s'abat sur la table où elle tourne trois fois pour commander d'apprêter le repas, puis va se suspendre au mur [3]. Souvent, si le héros est présent, il saisit au vol la terrible massue et la renvoie plus loin qu'elle n'a été lancée. Alors le *zmeu* rentre chez lui confus, ou bien furieux, provoque au combat son hardi adversaire.

Les *zmei* habitent ordinairement le monde inférieur (*târîmul celalalt*, dans les contes roumains), où ils possèdent des palais somptueux ; plus rarement, ils vivent sur les montagnes ou dans les bois. C'est par une caverne ou un puits, formant généralement l'entrée de ces régions souterraines, que le héros est obligé de descendre pour sauver les princesses enlevées par les monstres. Quelquefois, mais rarement, dans les contes serbes et russes, le monde des *zmei* est aérien et porte en russe le nom de *terem*, correspondant au mot roumain *târîm*, venu probablement par la filière turque.

Un large fleuve, ou un torrent de feu, sépare le monde des hommes du monde des *zmei*.

La mère d'un *zmeu* (en roumain *zmeoaica*, en bulgare *zmeitsa*, et en grec moderne δράκαινα) est plus sauvage et plus méchante que son fils. Elle poursuit ceux qui fuient, « une mâchoire vers le ciel, l'autre vers la terre », c'est-à-dire hurlant et tempêtant. Elle franchit les montagnes, se faufile à travers les fourrés, rapide comme l'ouragan, et crève de colère lorsqu'elle ne peut atteindre les fugitifs ;

1. Alexandri, *Poésies populaires roumaines*, p. 67. « Comme ils tournent, — Comme ils se déchirent, — Comme ils se hérissent, — Ainsi que deux *zmei*, que deux lions, que deux archi-lions (*ca lei, ca lei-paralei*).

2. Ce mot d'origine turque se retrouve dans tous les contes balkaniques (bulg. *buzdogan*, serbe *buzdovan*) ainsi que dans les contes magyars (*buzogany*) ; chez les Grecs modernes, la massue s'appelle ματζοῦκα.

3. Le marteau miraculeux du dieu norrois Thor possède la vertu de revenir seul dans les mains de celui qui l'a lancé. Voir Grimm, *Deutsche Mythologie*, vol. I, p. 179.

mais elle ressuscite, en aspirant un tonneau magique rempli d'âmes.

Très rarement, on rencontre une *zmeoaica* miséricordieuse aux pauvres mortels, les soustrayant à la fureur du *zmeu* et les faisant sortir de leur cachette, une fois sa colère apaisée, pour lui demander sa protection.

La *zmeoaica* ou ogresse, de même que le *zmeu* a la faculté de revêtir différentes formes. On voit ses filles, poursuivant un héros, se changer en jardin et en source; mais le héros les frappe de son glaive et le sang noir, qui teint l'eau ou coule de l'arbre, révèle la métamorphose.

D'ailleurs, le *zmeu*, à l'instar des géants en général, manque totalement d'intelligence. Aussi donne-t-il tête baissée dans tous les pièges que lui tend le héros, lequel finit toujours, après lui avoir joué mille tours, par l'emmener prisonnier et enchaîné, lorsqu'il ne le coupe pas en morceaux.

L'imagination du peuple confond souvent les ogres avec les dragons, les *zmeu* avec les *balauri*. Ces monstres forment cependant deux catégories distinctes d'êtres absolument différents. Les premiers se rattachent à la famille humaine, tandis que les seconds constituent une simple variété fantastique de l'espèce serpent.

Nous avons caractérisé plus haut les *zmei* ou ogres proprement dits. Voyons maintenant, d'après les données du folk-lore balkanique, ce que sont les dragons ou *balauri* (au singulier *balaur*).

Le *balaur* est un serpent colossal, ailé, couvert d'écailles jaunes ou vertes et vomissant du feu. Il a douze langues tranchantes et autant de têtes. Si on coupe une de ces têtes, une autre repousse à l'instant et la remplace. Ces monstres peuvent avaler d'un trait un guerrier armé ou un cerf avec ses cornes, et leurs gueules sont si énormes qu'en les ouvrant toutes grandes, ils touchent le ciel par la mâchoire supérieure pendant que la mâchoire inférieure repose sur la terre.

De là, l'effort surhumain nécessaire pour anéantir de semblables monstres, dont la défaite constitue le plus glorieux exploit du héros. Le dragon, malgré sa forme et sa figure de serpent, a quelquefois le don de la parole comme les humains, et cause souvent avec les héros qui le combattent.

Après avoir séjourné sept ans sous la terre, les dragons remontent à la lumière du jour et s'enlèvent dans les nuées sous forme de tempête. Pendant leur séjour dans le monde inférieur, les dragons se nourrissent d'aiglons ou de petits griffons; mais il arrive qu'un héros, jeté et abandonné dans ces régions souterraines par des frères ou des compagnons perfides, sauve les petits de l'oiseau-géant

ou du griffon, en tuant le monstre ; alors l'aigle reconnaissant le ramène sur ses ailes dans le monde supérieur.

Voici, d'après les données traditionnelles roumaines, comment naît un *balaur* ou dragon :

Un grand nombre de serpents s'assemblent un certain jour de printemps et, en mêlant leur bave, produisent un diamant doué de propriétés miraculeuses : d'apaiser la soif et la faim de ceux qui le touchent avec la langue et de rendre dragon le serpent qui l'avale. Incontinent, après l'absorption de la pierre précieuse, le reptile commence à grossir, à s'allonger, pendant que des ailes et de nouvelles têtes lui poussent.

Les dragons affectionnent, pour y demeurer, les lieux humides, et particulièrement les sources, les lacs, le dessous des ponts. Naturellement, ils ne permettent à personne de puiser de l'eau où ils habitent, et les hommes se voient contraints, pour ne pas mourir de soif, d'abandonner des victimes humaines à la voracité du monstre, qui choisit de préférence des jeunes filles. Le tribut de sang se paie jusqu'à ce que la fille même du roi soit offerte en sacrifice. Alors paraît le héros, qui tue le dragon et délivre la vierge innocente.

Chez les Grecs modernes. le rôle du dragon est joué par la λάμια, monstre femelle qu'on retrouve chez les Bulgares (*lamiya*) et chez les Roumains de la Macédoine (*lamnia*). Dans l'antiquité grecque, la λάμια, remplissait déjà un rôle analogue : l'ogresse des temps anciens volait les petits enfants pour les tuer et s'en repaître. Chez les Grecs modernes, elle s'est confondue avec le dragon, avec ce que le poëte romain appelle *Martius anguis* et qu'il décrit ainsi :

> Cristis præsignis et auro ;
> Igne micant oculi ; corpus tumet omne veneno ;
> Tresque vibrant linguæ ; triplici stant ordine dentes [1].

La *lamie* est, en effet, un monstre anthropophage, comme le dragon, habitante des lacs, des sources, des ponts, et, comme lui encore, exigeant, pour laisser puiser de l'eau dans son domaine, un tribut de chair et de sang humains, la chair et le sang des vierges surtout [2].

Dans les contes albanais, la même créature monstrueuse est appelée *koutchedra*, pendant que *lioubia* désigne une lamie aveugle et avide de la chair des petits enfants [3].

Pour nous résumer, nous dirons donc que le *balaur* (λάμια) ou

1. Schmidt, *Volksleben der Neugriechen*, p. 131-135 et Dozon, *Chansons populaires bulgares*, p. 337. — Ovid. *Métam*. III, 30-34.

2. Hahn, *Albanesische Studien*, p. 162.

dragon et le *zmeu* (δράκος) ou ogre ne présente qu'un seul trait commun : l'énormité de leurs proportions ; pour tout le reste, ils diffèrent absolument. Le *zmeu* est un être humain, un homme géant ; le *balaur*, un monstre animal de la famille des serpents. Le premier vit avec sa famille dans des palais magnifiques, sur des montagnes, au fond des forêts, et plus souvent dans le monde inférieur ; le second, vit isolément dans la profondeur des eaux ou au sein des nuages ; l'un est rarement anthropophage et se montre parfois l'ami des hommes ; l'autre est partout et toujours leur ennemi et le cannibalisme fait partie intégrante de sa nature [1].

II

Le type classique du géant anthropophage est Polyphème, dont l'épisode homérique contient le plus ancien conte de l'antiquité grecque.

Tout le monde connaît l'admirable récit de son aventure avec Ulysse, le portrait du cyclope ou géant à l'œil unique au milieu du front, possesseur de nombreux troupeaux, habitant un antre dont un bloc énorme fermait l'entrée ; sa rencontre dans l'antre avec Ulysse, dont il dévore les premiers compagnons ; la vengeance du héros qui enivre le géant et lui crève l'œil ; le prétendu nom qu'il se donne pour lui échapper, Οὖτις ou Personne ; enfin, la délivrance d'Ulysse et de ses compagnons à l'aide des brebis.

Ce conte du géant aveuglé a été retrouvé par W. Grimm, abstraction faite des broderies mythologiques, non seulement chez les peuples indo-européens, mais aussi chez les Finnois, les Tatares et les Arabes [2].

D'autre part, Krek, étudiant la même légende sur une plus vaste échelle, a pu la reconnaître et la suivre chez les Slaves, les Germains, les Celtes, les peuples romans (en dehors de la France, de l'Espagne, du Portugal et une partie de la Roumanie), les Albanais, les Grecs, les Sémites, les Ougro-Finnois, les Oghouz et les Basques [3].

1. Le rôle d'ogre, dans les contes serbes, est quelquefois rempli par le juif *(tchivut)* ; dans l'un de ces contes, deux *tchivouts* mangent leur mère (remplacée dans une variante néo-grecque par une *drakaina* ou *lamie*) ; dans une autre légende, les tchivouts ordonnent à leur mère de faire rôtir un garçon engraissé dans ce but, pour le manger le soir à leur retour. V. Vouk, *op. cit.*, p. 174 et 208. Cette curieuse substitution s'explique par l'identification des Juifs de la Bible avec les géants anthropophages et les ogres, identification fondée sur le caractère antique et supposé païen (d'après la conception populaire), de cet ancien peuple.

2. W. Grimm, *Die Sage von Polyphem*. Berlin, 1867.

3. Krek, *Einleitung in die slavische Litteraturgeschichte*, p. 665-759.

Nous allons compléter l'étude de ce dernier, en résumant les versions roumaines qui lui sont restées inconnues.

1° La version valaque : *Le dragon à sept têtes* [1].

Pour délivrer le pays du fléau d'un dragon, plusieurs jeunes vaillants s'étaient réunis, et toutes les nuits guettaient autour d'un grand feu. Chacun d'eux, à tour de rôle, devait veiller, et, sous peine de mort, ne pas laisser éteindre le feu. Or la nuit de veille du héros étant arrivée, il vit le dragon et le tua, mais le sang du monstre éteignit la flamme du foyer et le héros partit à la recherche de feu pour la rallumer. Il arriva à l'entrée d'une caverne, au fond de laquelle brillait du feu, et entra. Mais cette caverne était habitée par des géants n'ayant qu'un œil au milieu du front ; pour toute réponse à la demande du jeune homme de quelques tisons enflammés, ils se jetèrent sur lui et le lièrent étroitement ; puis ils remplirent une chaudière d'eau et la mirent sur le feu pour le faire bouillir et le manger. Mais voilà qu'au moment de jeter leur victime dans la chaudière, un bruit s'éleva dans le voisinage et laissant un vieillard pour surveiller, les géants sortirent tous de leur antre. Le vieillard détacha le héros pour le jeter dans la chaudière, mais celui-ci apercevant qu'il était seul avec le vieillard, s'empara d'un charbon rouge et le lançant adroitement dans l'œil du vieux géant, l'aveugla. Ensuite, il le mit à sa place dans la chaudière bouillante et s'enfuit, emportant le feu qu'il était venu chercher.

2° version valaque : *Demi-Homme* [2].

Les deux aînés de trois frères étaient partis à la recherche du feu. Comme il ne les voyait pas revenir, le plus jeune frère partit à son tour. Arrivé dans une vallée profonde, il aperçut un grand feu flambant et devant le feu une broche soutenant un bœuf entier qui rôtissait, et tournant la broche, un Demi-Homme. S'étant approché, il vit encore ses frères, que le Demi-Homme avait liés à un arbre. Alors, comme il s'approchait toujours sans peur, il plut si fort au géant par sa hardiesse, qu'il lui accorda la vie de ses deux frères à condition que lui resterait à son service. Le jeune homme accepta et comme le géant lui ordonna de préparer son repas, il mit sur le feu une poêle remplie de graisse et, voyant que le Demi-Homme s'était endormi, lui versa sur les yeux la graisse bouillante. Le géant aveuglé fut d'un bond sur ses pieds et en tâtonnant, gagna l'entrée de son antre, devant laquelle il s'assit pour la garder. Alors le jeune homme écorcha une brebis, s'enveloppa de sa peau et se faufilant au

1. Ispirescu, n° 18.

2. Maldaresco, *Basme* (Contes), n° 3. — *Demi-Homme* est un monstre n'ayant qu'un œil, qu'un bras, qu'un pied.

milieu du troupeau, sortit avec lui par la porte. Quand il fut loin, le Demi-Homme lui jeta une bague comme souvenir, mais à peine le jeune homme l'eut-il passé à son doigt que la bague se mit à crier: Par ici, aveugle, par ici! Le monstre s'élança à la poursuite du fugitif, et, guidé par les cris de la bague, faillit l'attraper au bord d'un ruisseau. Mais le jeune homme se trancha le doigt qui portait la bague et les jeta tous deux dans le ruisseau. La bague appelait toujours, et Demi-Homme trompé tomba dans l'eau et se noya.

3° Dans la version moldave, le géant à l'œil unique est remplacé par une autre créature monstrueuse et malfaisante, par la « *Mère de la Forêt* » (Mama-pădurii), vieille décrépite, hideuse et méchante, qui se tient à la lisière du bois pour attirer les gens égarés et les faire périr[1].

4° Version transylvanienne : *Le géant vaincu*[2].

Un vieillard avait trois fils et un troupeau. Envoyant ses fils au pâturage avec son troupeau, il leur recommanda de ne pas répondre, s'ils s'entendaient appeler pendant la nuit. Or, une nuit, quelqu'un cria près d'eux : Jeunes gens! et le frère aîné ayant répondu : Nous voici! ils virent devant eux un géant avec un œil unique au milieu du front, qui leur commanda d'abord de faire rôtir le plus gras de leurs moutons, puis de conduire le troupeau entier dans sa demeure. C'est ainsi que les trois frères tombèrent au pouvoir du géant. Celui-ci coupa en morceaux les deux aînés, les fit bouillir et les dévora. Il voulait faire subir le même sort au plus jeune frère, mais ce dernier, profitant du sommeil du géant, réussit à faire chauffer de la graisse dans une casserole et la versa bouillante sur l'œil du monstre. Ensuite, il s'enfuit dans l'enclos du bétail, égorgea un mouton, se couvrit de sa peau....... (suit l'épisode de la bague).

5° Version du Banat : *Le vaillant Jeune homme*[3].

Un vieux pâtre, avant de fermer les yeux pour le dernier sommeil, recommanda à ses trois fils de se garder d'un géant à l'œil unique, habitant la forêt voisine, et surtout de ne jamais répondre si quelqu'un les appelait pendant la nuit. Les fils résistèrent pendant deux nuits à une voix qui criait : Jeunes hommes, êtes-vous ici? mais la troisième nuit, le plus jeune des frères n'y put tenir, et il répondit : Nous sommes là, que nous veux-tu?... Il n'avait pas fini de parler, que le géant, se dressant devant eux, les enlevait tous les trois et les portait dans l'enceinte de son palais, où il les enferma avec son troupeau. Après avoir dévoré les deux aînés, le monstre s'apprêtait

1. Sevastos, *Povesti* (Contes), p. 191-194.
2. D'après la Revue allemande *Ausland*, de l'année 1856.
3. Catană, *Povestile Banatului* (Contes du Banat), n° 1.

à égorger le plus jeune, lorsque celui-ci, ayant réussi à s'emparer d'un tison ardent, le lui enfonça dans l'œil. Le géant tomba, et dans sa chute perdit sa bague. Le jeune homme s'en saisit et s'échappa par la porte, pendant que le monstre aveuglé se lançait à sa poursuite. Dans la cour, le fugitif se glissa sous le ventre d'un grand mouton, mais comme il en sortait, l'aveugle, tâtonnant partout, l'attrappa et le retint. Cependant, il parvint à lui échapper, passa sous le ventre d'une brebis et s'enfuit. Une fois en sûreté, il s'approcha des os de ses frères et, pendant qu'il priait Dieu de les ressusciter, laissa tomber la bague du géant sur les os. Aussitôt les morts revinrent à la vie et commencèrent à parler.

Dans certaines variantes locales, le conte se transforme en fabliau ou en récit comique, et cette dégénérescence est intéressante à suivre et à constater. Nous citerons comme exemple le conte valaque, *Une gageure*[1]:

Trois frères vont ensemble à la recherche du feu et rencontrent dans une forêt un Demi-Homme en train de faire rôtir un homme. Le géant leur parle et comme les deux aînés ne savent pas l'amuser par des histoires, il les attache à un arbre pour les faire mourir. Mais le plus jeune le berne par ses contes et finalement le tue.

Dans la variante transylvanienne, le géant humain est remplacé par un dragon aux dents d'acier[2].

Le trait piquant du conte homérique, l'incident du nom, se retrouve dans les farces de *Păcala* ou *Pepelea*, le bouffon légendaire du peuple roumain :

Tandis que *Pepelea* s'apprêtait à faire rôtir un tranche de lard, le diable s'approcha de son feu et lui demanda son nom : « Je m'appelle *Moi-seul* », répondit Pepelea, en crevant avec le lard les yeux du diable. Et le diable aveuglé cria aux démons rassemblés : Moi-seul, Moi-seul m'a crevé les yeux[3] !

Ajoutons, pour terminer, quelques observations sur les versions roumaines que nous avons citées.

La conception d'aller chercher du feu (un incident bien motivé dans la première version valaque) est tout à fait particulière aux contes roumains. On ne la trouve nulle part ailleurs.

Le personnage légendaire du *Demi-Homme*, géant à l'œil unique, n'est au fond que le cyclope antique.

1. Fundesco, *Basme*, n° 8.
2. *Biblioteca Tribunei*, n° 3.
3. Sbiera, *Povesti*, p. 16.

La substitution d'un être féminin, toujours monstrueux, à l'ogre ou au géant anthropophage, dont quelques-unes de nos versions roumaines offre l'exemple (celle de Moldavie et de Transylvanie), revient dans la version malo-russe (*Licho odnoglaznoe* « Misère à l'œil unique ») et ruthène (*Baba lioudoïdka*, la Vieille à l'œil unique), et répond à la *Mère de la forêt*, des contes roumains.

Tandis que, dans la légende grecque, le héros s'échappe sous le ventre d'un mouton, dans la plupart des versions modernes (en oghouz comme en néo-grec, en serbe comme en roumain), il fuit revêtu de la peau de l'animal.

L'épisode de la bague (ou de tout autre objet enchanté), étranger à l'Odyssée, figure et se répète dans les différentes versions du même thème. Dans la variante serbe [1], c'est une houlette magique que le jeune homme reçoit du géant ; son doigt s'y trouve collé dès qu'il l'a touchée, et il est forcé de le couper pour s'en débarasser. Le géant aveuglé le poursuit jusqu'au bord d'un ruisseau, dans lequel il est poussé par le jeune homme et où il trouve la mort.

Dans le conte tchèque, et dans celui des Saxons transylvaniens [2], la bague crie au géant : Me voilà ! elle immobilise le jeune homme pendant que le géant approche. Le jeune homme se coupe le doigt pour rompre le charme et jette le géant dans l'eau.

Dans les versions italiennes et basques, citées par Krek, la bague cloue le jeune homme au sol, et, pour échapper au sortilège, il est forcé d'avoir recours à l'expédient connu : l'amputation du doigt.

Quant à l'épisode isolé du nom imaginaire avec lequel Ulysse abuse Polyphème (Οὖτις), on le retrouve dans quelques versions françaises (*Moi-même*) et allemandes (*Selbst*), répondant au *Moi-seul* de la version roumaine ; mais partout, il semble être d'origine littéraire.

Enfin, nous relevons cette particularité intéressante qu'un conte, si répandu, répété par une foule de versions analogues chez des peuples de race et d'origine différentes, est inconnu de la littérature écrite et orale de l'Inde, bien qu'on le retrouve dans les Mille et une Nuits. Ce fait n'est certainement pas un appui en faveur de la théorie historique de Benfey sur la migration des contes populaires, d'un centre unique, l'Inde.

III

Les nains, en opposition avec les géants, constituent un élément

1. Vouk Karadjitch, *Srbske narodne pripovetke* (Contes populaires serbes), n° 38.

2. Krek, *op. cit.*, p. 684, et Haltrich, *Deutsche Volksmærchen aus dem Sachsenland*, n° 37.

beaucoup moins familier aux contes roumains, et en général aux contes balkaniques et slaves. Ils appartiennent, à proprement parler, à la mythologie germanique.

En dehors du Petit-Poucet traditionnel, dont nous allons étudier la riche nomenclature, et qui personnifie la petitesse du corps unie à la supériorité de l'intelligence, les contes roumains ne connaissent que le nain à la longue barbe, — *Statu-palmă-barbă-cot*, — Taille d'un empan et barbe d'une aune, — d'un caractère méchant et perfide. On le représente chevauchant un animal défectueux, un lièvre boiteux, comme les pygmées antiques chevauchaient les perdrix [1].

Le conte français du Petit-Poucet est composé d'éléments légendaires amalgamés: exposition ou abandon dans une forêt; aventure avec l'ogre et délivrance des frères aînés par l'habileté du plus jeune.

De tous ces détails nous retiendrons seulement le trait fondamental : un enfant de la hauteur d'un pouce doué d'une intelligence supérieure.

Dans les contes roumains, Petit Poucet figure sous des noms divers et variés, exprimant tous également la petitesse : Grain de poivre (*Piperus*), Petite-Vrille (*Sfredelus*), Nain-du-plat (*Nan din Găvan*), Peloton (*Ghemis*), Petite-Noix (*Nuculitsă*), Petit bout d'homme (*Prichidutsă*) et surtout Grain d'ivraie (*Neghinitsă*).

Nous allons mantenant résumer les différentes versions roumaines de l'histoire du Petit Poucet, en commençant par les versions valaques.

La première est intitulée : *Prichidutsă* ou Petit bout d'homme [2].

Il y avait une fois de pauvres gens qui n'avaient pas d'enfants, et la femme priait Dieu de leur en accorder un. Elle devint enceinte et donna le jour à une quantité d'enfants, tous petits comme des insectes. Le mari, effrayé de leur nombre, les mit dans un crible et les jeta dans un carrefour. L'heure du dîner vint et le repas fini, il resta une tranche de *mamaliga* (bouillie de maïs) et un morceau de fromage. Alors la femme soupira et dit : Pourquoi n'avons nous pas au moins gardé un enfant pour en goûter ! Me voilà, mère ! cria une petite voix et en cherchant, d'où venait cette voix, elle trouva sur le crible un des petits enfants abandonnés. Ce dernier demanda à son père de conduire la charrue et le père lui en ayant donné la permission, il se logea dans l'oreille du bœuf d'où il criait : à droite ! à gauche ! Au pâturage, il sauta de l'oreille du bœuf et alla s'asseoir

1. Grimm, *Deutsche Mythologie*, vol. III, 134.
2. Elle a été recueillie par feu Dem. Stancesco et publiée dans le *Calendarul Lumii ilustrate* pour 1894.

sous une feuille de tilleul. Des brigands vinrent pour voler les bœufs, mais Petit bout d'homme s'écria : Je vous vois ! je vous vois ! Les brigands s'effrayèrent d'abord, puis l'ayant aperçu, voulurent le tuer pour emmener les bœufs, mais il leur dit : Je m'associe avec vous ! et il les suivit. Petit bout d'homme mena les brigands dans la bergerie du village, les y cacha et lui-même se dissimula dans l'oreille d'une brebis. Ensuite, il se mit à crier : Accours, pâtre ! on vole tes brebis ! Il cria cela trois fois, trompant le pâtre qui venait et ne voyait personne, et la troisième fois le livra aux brigands. Il vola de la même façon un pain et un baril de vin, et en peu de temps enrichit les voleurs. Alors Petit bout d'homme se concerta avec son père et sut si bien jouer les brigands que ceux-ci s'enfuirent, lui abandonnant leurs trésors.

La seconde version a pour titre : *Nain du plat*, et se trouve dans la collection inédite de feu Ispiresco. Nous en donnons un court résumé.

Une vieille et un vieux désiraient avoir un enfant, ne dût-il être qu'un nabot. Ils allèrent consulter un magicien qui leur dit de se soulager de leurs vents pendant 40 jours et 40 nuits dans une hotte qu'il leur recommanda de tenir hermétiquement fermée. Au bout des 40 jours, ils ouvrirent la hotte et il en sortit un enfant pas plus grand qu'un empan et qu'ils baptisèrent *Nain-du-plat*.

Sa mère l'envoya un jour au labour porter à manger à son père et il manqua d'être avalé par un oisillon. Son père après l'avoir délivré de l'oisillon, le cacha sur sa poitrine. Une autre fois, portant de nouveau à manger à son père, il fut surpris par la pluie, s'abrita sous un champignon et fut avalé par une vache. Quand la laitière vint traire la vache, Nain-du-plat se moqua d'elle et la paysanne effrayée conseilla à la mère de vendre la vache à un boucher.

Le boucher égorgea la vache et jeta dans l'eau le petit boyau dans lequel se trouvait le nain. Alors un loup survint, qui but l'eau et avala le petit boyau avec Nain-du-Plat dedans, mais celui-ci se mit à crier de toutes ses forces dans le ventre du loup, tant et si bien que l'animal apeuré se mit à fuir et courut sans s'arrêter jusqu'à ce qu'il creva. Alors Nain-du-plat fut délivré et retourna chez ses parents.

La troisième version porte le nom plus répandu de *Grain d'ivraie* ou *Neghinitsă*[1].

Un bohémien avait trois fils : le premier de la hauteur d'une aune, le second d'un empan, le troisième aussi petit qu'un grain d'ivraie.

1. Maldaresco, nº 11.

Le bohémien, les voyant si difformes, résolut de les tuer. Il tua en effet les deux premiers, mais Grain d'ivraie lui échappa en se cachant derrière un balai. Pendant le repas, l'homme regretta tout haut de n'avoir pas un enfant pour l'envoyer chercher une bouteille de vin. — J'y vais, moi, père ! cria Grain d'ivraie sortant de derrière son balai. Il y alla, attrappa successivement un cabaretier et un boulanger, puis disparut.

Un jour, comme il grimpait à une tige d'herbe, il fut avalé par une vache. Comme on allait égorger la vache, on entendit Grain d'ivraie crier qu'on le fasse sortir, mais on ne put le trouver, parce qu'on avait jeté à l'eau le petit boyau dans lequel il était. Un loup l'avala en buvant et partout où le loup alla ensuite, les gens furent avertis de se tenir sur leurs gardes. L'animal se crut possédé du diable et s'en fut consulter le renard. Celui-ci lui conseilla de se laisser tomber du haut d'un cheval. Le loup le fit, creva de sa chute et Grain d'ivraie se trouva délivré.

Une variante, portant le même titre [1], diffère comme développement, mais nous retrouvons ce développement dans une version anglaise que nous allons mentionner plus bas.

Une vieille femme désirait ardemment un enfant, fut-il petit comme une pelote. Un jour, elle vit sortir de son oreille *Grain d'ivraie*, qui l'appela : Mère ! et s'en alla aussitôt aux champs pour voir son père. Mais ce dernier, avide et avare, le vendit à un marchand pour 20 bourses d'argent.

Le marchand mena Grain d'ivraie chez le roi, qui admira son extrême petitesse et sa grande pénétration. Grain d'ivraie resta longtemps à la Cour. Il lisait dans la pensée des conseillers et chuchotait à l'oreille du roi tous leurs secrets. Un jour, il cria trop fort et le roi lui donna un soufflet qui le fit tomber évanoui. Peu après il fut noyé dans la fontaine de la cour.

Enfin, voici la version transylvanienne de *Petru Piperus* ou Pierre Grain de poivre [2].

Deux vieillards, un homme et une femme sans enfant, rêvèrent une nuit qu'ils trouvaient dans leur pot des enfants gros comme des pois. Le matin, ils regardèrent et virent les enfants. Une sorcière fut appelée pour tuer tous ces petits, mais l'un d'eux, se cachant sous le seuil de la porte, échappa à la mort.

Ensuite, pendant que les vieux causaient, le bout d'homme s'élança du trou de la clef et, vif comme un grain de poivre, grimpa

1. Elle a été publiée par M. De la Vrancea, dans la *Revista Nouă*, IIe année, p. 22-27.

2. Le conte se trouve dans la revue *Familia*, de l'année 1884.

aux jambes de son père, pour le prier de le mener labourer. Il se nicha dans l'oreille d'un bœuf et conduisit la charrue en criant : à droite ! à gauche ! Ensuite il aida des voleurs à enlever des brebis et alla avec eux. Les voleurs envoyèrent Grain de poivre chez un cabaretier chercher un baril de vin. Il le prit sans être vu et demeura avec les voleurs.

M. Gaston Paris ayant étudié, dans une monographie spéciale, le conte du Petit-Poucet, en le suivant dans les différentes formes qu'il a revêtues chez les peuples germains et slaves [1], et M. Cosquin ayant donné des indications supplémentaires sur le même sujet, en ce qui concerne les peuples romans [2], nous nous bornerons aux remarques suivantes, complétant en partie les données fournies par l'un et par l'autre.

Dans la version gasconne [3], le Petit-Poucet porte le nom de *Grain de millet* comme dans les contes catalans et portugais (les deux derniers sont cités par Cosquin), tandis que dans le conte languedocien analogue (cité par M. Paris), le nain se nomme *Peperelet* ou Grain de poivre, comme dans notre conte transylvanien. Enfin, dans deux contes italiens (Cosquin), le même personnage s'appelle *Dettogrosso*, Gros doigt, et *Cecino*, Grain de pois, le premier répondant au Petit-Poucet (cf. aussi le δάκτυλος Ἰδαῖος) et le second au nom analogue qu'il porte dans les contes russes, grecs modernes et albanais. Chez les Albanais, le nain est encore appelé le brigand Noix [4].

Enfin, si les incidents du conte sont présentés sous une forme plus ou moins complète, ils sont partout et foncièrement identiques.

Dans les contes allemands [5], le Petit-Poucet porte le nom synonyme de *Dæumling ;* il est successivement avalé par une vache et par un loup, et, s'introduisant à la fin dans le trésor royal, jette l'or à poignées.

Dans le conte anglais [6], *Tom Thumb* ou Thomas Pouce, que sa mère couche dans une coquille de noix, devient un personnage considérable à la cour du roi Arthur (cf. la quatrième version valaque ci-dessus résumée).

Les noms du Petit Poucet sont très nombreux dans les contes russes : Grand comme un doigt (*Maltchik s-paltchik*), ou Petit-doigt

1. G. Paris, *Le Petit-Poucet et la Grande-Ourse*. Paris, 1875.
2. Cosquin, *Contes populaires de la Lorraine*, n° 53, avec deux autres versions.
3. Bladé, *Contes populaires de la Gascogne*, vol. III, p. 78-86.
4. Hahn, *Griechische und albanesische Mærchen*, nos 55 et 99.
5. Grimm, *Kinder und Hausmærchen*, nos 37 et 45.
6. Brueyre, *Contes populaires de la Grande-Bretagne*, n° 1.

(*Mizintchik*), Petit homme gros comme le poing (*Moujitchok s-koulatchok*), Petit homme grand comme un ongle avec la barbe longue d'une aune (*Moujitchok s-nogotok, boroda s-lokotok*), nom qui correspond à l'appellation roumaine : Nain haut comme un empan à la barbe d'une aune (*Statu-palmă-barbă-cot*) et qui désigne un être pervers, caractérisé par sa petitesse et son imbécillité. Bel-Enfant emprisonne la barbe du nain dans la fente d'un arbre [1].

Ce nain méchant est généralement associé aux géants Tord-Chêne, Brise-fer, etc., et constitue alors le type folk-lorique des Compagnons merveilleux.

Dans une version russe sur le Petit Poucet (*Maltchik s-paltchik*), il est raconté qu'une vieille, en hachant un chou, se coupa le petit doigt. Elle se l'arracha et le jeta derrière le poële. Tout d'un coup, elle entendit une petite voix l'appeler : Mère ! ôte-moi d'ici, je suis ton fils, je suis né de ton petit doigt ! Allant porter à manger à son père dans les champs, Petit-Doigt entre dans l'oreille d'un cheval et laboure à la place de son père. Ce dernier le vend ensuite pour mille roubles à un berger qui le met dans sa poche. Il en sort et s'enfuit. En route, il s'associe à trois brigands et ensemble ils volent la vache d'un pope, et Petit-Doigt recevant pour sa part les tripes de l'animal, se couche dedans. Mais un loup happe les tripes et Petit-Doigt se réveille dans le ventre du loup. De là il crie aux pâtres de bien garder leurs troupeaux et le loup, ne trouvant plus rien à dévorer, le prie de partir pour ne pas mourir de faim : « Porte-moi chez mes parents et je sortirai », répond Petit-Doigt. Le loup lui obéit. Arrivé devant la maison, le nain sort du ventre du loup par le derrière, s'asseoit sur la queue de l'animal et crie : Tuez le loup ! Les parents accourent et tuent le loup.

Partout, les commencements de ces versions sont identiques : Les parents souhaitent un enfant à n'importe quel prix, et en reçoivent un, gros comme un grain de pois, de poivre, de millet, d'ivraie, comme le poing ou le doigt, comme une noix, une pelote [2]. Cet enfant se montre plus tard d'une habileté extraordinaire, il donne des conseils aux princes, aux rois (comme dans la dernière variante valaque et dans le conte anglais cités ci-dessus). Avalé par une

1. Ralston, *Songs of the russian people*, p. 83. Ce nain revient, sous la même dénomination, chez les Roumains de la Macédoine : *nă palmă om nă cot barbă*, « homme d'un empan à la barbe d'une aune », ainsi que chez les Bulgares : *Pedia tchiliak lakat brada* « homme empan, barbe aune ».

2. Cette naissance miraculeuse rappelle celle des Myrmidons, qui, d'après la tradition rapportée par Ovide (*Métamorph.*, VII, 622), eussent provenu des fourmis d'un chêne.

vache ou par d'autres animaux, il réussit toujours à se sauver; quelquefois, comme dans les versions transylvanienne, albanaise, russe, etc., il devient voleur et stupéfie les gens par ses exploits.

En finissant, nous croyons devoir rappeler le trait particulier de l'éthique populaire, qui paraît caractériser tout cet ensemble de contes et de traditions : le contraste frappant entre le physique et le moral, la prédilection pour les faibles et les petits (cf. aussi le fils cadet), et la tendance à relever, en le douant de vertus merveilleuses, tout ce qui paraît mesquin, méprisable, insignifiant, sale même (cf. Cendrillon), infirme ou défectueux (cf. les boiteux et les perclus). C'est de cette façon que l'imagination du peuple s'efforce de compenser ce qui, par la naissance ou le hasard, fait défaut à son héros favori. Elle tâche, dans ses contes et légendes, de rétablir en quelque sorte l'équilibre dans la nature et de combler ainsi l'abîme entre les monstres et l'humanité.

LAZARE SAINÉAN.

LÉGENDES SAHARIENNES

V *Bis*

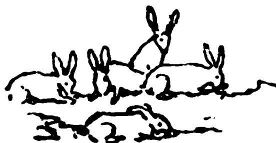
LE TÉRÉBINTHE (*suite*)

Le contraste entre la belle frondaison de l'arbre et l'aspect misérable du nôtre a donné lieu à la légende que voici :

Quant mourut Mahomet tous les arbres se privèrent de leur feuillage en signe de deuil et, seul, le térébinthe conserva sa chevelure. Alors les autres plantes lui firent un reproche de ce qu'elles considéraient comme un acte d'impiété et le Betoum, leur montrant ses flancs entrouverts et son aubier presque entièrement disparu, leur dit seulement :

« Le deuil véritable n'est pas celui qu'on constate à la chevelure, mais bien celui de l'âme. Vous voyez que je me suis arraché moi-même le cœur ! »

L. JACQUOT.



LA MER ET LES EAUX [1]

CLXI

LA LÉGENDE DU VENGEUR

Bien que le combat où sombra le *Vengeur* ait été livré en face de Brest, les pêcheurs croient voir à marée basse, par les temps calmes, au milieu des récifs de la pointe du Ras, la carcasse du glorieux vaisseau.

Ernest Daré.

CLXII

LE BAIN DE SAINT LOUIS

On dit qu'à Sidi Bou-Saïd, petite ville arabe au-dessus de l'ancienne Carthage, le 25 juin, jour de la fête de la Saint-Louis, toutes les portes restent closes pendant la nuit, les chemins déserts, afin que le spectre de saint Louis puisse, sans être vu par personne, venir inaugurer les bains de mer, et l'on assure qu'il a choisi cette date pour faire ses ablutions. Suivant des traditions arabès, saint Louis s'est fait musulman avant de mourir, et tous ses chevaliers ont suivi son exemple. Ce seraient eux qui s'enfonçant dans le désert, seraient devenus les pères des Touaregs.

(*Conté par Abib Ben-Brahim*).

Gaston Constant.

CLXIII

VESTIGES DU CULTE DE LA MER

A Menton, existait l'usage de se laver les pieds dans la mer le samedi saint (J.-B. Andrews, in Revue des Trad., pop., t. IX, p. 215). A-t-on constaté ailleurs cet usage, et quelles en étaient le but et sa signification? A-t-on relevé l'usage de se baigner ou de se laver dans la mer à certaines époques, par exemple le matin de la Saint-Jean? La coutume existait encore vers 1850 dans les Pyrénées Orientales. P. S.

CLXIV

LES NOTRE-DAME DU BORD DE L'EAU

Notre-Dame de la Clarté fait voir leur route aux marins et les guide dans leurs lointains voyages.

1. Suite, cf. t. XVI, p. 233.

Notre-Dame du Port Blanc protège spécialement les pêcheurs d'Islande et de Terre-Neuve. Notre-Dame de Bonne Nouvelle à Paimpol et à Plouguel, Notre-Dame de Perros Hamon en Ploubazlanec, etc., protègent les marins et les conservent en bonne santé.

Toutes ces Notre-Dame sont sœurs : elles se rendent mutuellement visite le jour ou la veille de leur pardon. On les a vues quelquefois habillées de blanc, avec de longs voiles bleus, mais le plus souvent elles prennent la forme de lumières. Les bonnes gens ont suivi une Notre-Dame de la Clarté qui venait dans la nuit du 7 septembre, veille du pardon du Port Blanc, rendre visite à sa sœur qui y a sa chapelle. Le lendemain, dans la nuit qui suivit le pardon, on vit deux lumières se diriger vers Notre-Dame de la Clarté.

G. Le Calvez.

Il serait intéressant de savoir si cette croyance existe ailleurs, et si, comme semble l'indiquer le passage ci-dessus, leur visite a lieu *en passant sur la mer*. En ce cas, il n'y aurait rien d'impossible à ce qu'elles y laissent des traces portant un nom significatif.

CLXV

LITANIES DE LA MER

En passant à la pointe nord-ouest d'Ouessant, on récitait autrefois les litanies de la mer ; en voici une description d'après un livre qui ne peut être considéré que comme un document à contrôler. « Alors le vieux pilote et son fils, se découvrant la tête, s'agenouillèrent, et le père, sans quitter la barre du gouvernail, dit gravement :

« Veillez sur moi, Notre-Dame d'Auray, dans ce mauvais passage ; car mon navire est bien petit et la mer de Dieu bien grande ».

Pendant que le pilote doublait les roches, son fils récitait dévotement et sans lever les yeux, les litanies suivantes, que jamais marin breton n'oubliait dans les circonstances dangereuses de la navigation :

« Saint Cloarec, dont la clochette avertit du bien à faire et du mal à éviter, priez pour nous. Saint Vouga et Saint Budoc, qui traversez les mers sur un rocher ; Saint Guénolé, qui avez arraché de l'estomac d'un cygne l'œil de votre sœur bien-aimée, et qui l'avez remis à sa place sans qu'il perdît de son éclat ; Saint Telo, qui visitez les paroisses monté sur un cerf rapide, et qui vous couchez sur un lit de cailloux transformé le lendemain en lit de fleurs ; Saint Didier, qui donnez au pain bénit sur les autels le don de faire parler les enfants ; Saint Sané, dont le collier de fer étrangle les parjures ». Ces litanies ne cessèrent que lorsque la pointe ouest d'Ouessant fut doublée par la flotte. (E. Sue. *Jean Bart et Louis XIV*, p. 187).

CLXVI

LE SERMENT PAR LA MER

J'ai entendu deux ou trois fois en Haute-Bretagne des marins jurer par la mer, et dire : Si ce n'est pas vrai, je veux bien que la mer me supe (m'avale) ! A-t-on relevé ailleurs des formules analogues ?

CLXVII

LA VOIX QUI VIENT DE L'EAU

Un pêcheur qui se promenait une nuit sur les sables près de Port Towan entendit distinctement une voix qui venait de la mer et qui criait : « L'heure est venue, mais non l'homme. » Cela fut répété trois fois et une noire figure, qui ressemblait à celle d'un homme, apparut sur la colline, s'y arrêta quelques instants, puis se mit à courir à travers les sables et disparut dans la mer.

(W. Hunt. *Popular romances of Cornwall*, p. 366).

CLXVIII

LA DAME ET SA LANTERNE

Sur la côte de Cornouaille, dans les nuits sombres et orageuses, on voit errer une lumière ; c'est la dame et sa lanterne, et c'est toujours un présage de mauvais temps. On raconte que dans un naufrage, qui eut lieu il n'y a pas de longues années, une dame qui portait son enfant dans ses bras s'évanouit et le laissa tomber à l'eau. Elle mourut de chagrin ; mais depuis elle sort de sa tombe et se promène toute la nuit à la recherche de son enfant ; quand vient le jour, elle retourne à sa tombe. Si la nuit est belle, elle n'a point de lumière ; mais s'il fait sombre, elle porte une lanterne. Sur ce rivage, la Dame et la Lanterne ont toujours été regardés comme des présages de désastres. (Hunt, p. 865-6).

CLXIX

POISSONS QUI RETARDENT LES NAVIRES

Dans le pays de Tréguier, on dit que certains poissons armés comme des guerriers s'attachent aux flancs des navires et les empêchent d'avancer.

CLXX

APPARITION DE GENS QUI DOIVENT SE NOYER

Sur les bords de la Baltique, les hommes qui doivent se noyer apparaissent à l'avance en trait de feu. (Grimm, *Veillées allemandes*, trad. l'Héritier, t. I, p. 443).

CLXXI

L'ÉVOCATION DES NOYÉS

Pour évoquer les marins morts par naufrage, voici comment on s'y prend : Au milieu du jour ou à minuit, la personne qui veut évoquer le mort, se rend au bord de la mer et crie : « O mer, rejette ici ce chrétien que nous cherchons, pour l'enterrer en terre sainte. » L'évocation est surtout efficace, si elle a été faite par la marraine du noyé. Le cadavre achève d'approcher, et s'il se trouve en présence d'une personne de la famille, il éternue aussitôt du sang, quand même il aurait été plus de quinze jours sous l'eau.

(Consiglieri Pedroso. *Tradiçoes de Portugal*, Nos 64 b. et 134).

CLXXII

LA LAMPE JETÉE A LA MER

Un vieux proverbe provençal dit :

Lou vingt-cinq de Mars
Pren ton caléou,
Vai lou djita à la mar.

Le vingt-cinq Mars, prends ta lampe et va la jeter à la mer. A-t-on recueilli les détails de cette coutume qui semble en relation avec la fin des veillées ?

CLXXIII

LA SORCELLERIE AU BORD DE LA MER

Il est assez rare que l'on parle de réunions de sorciers au bord de la mer, soit sur les dunes désertes, soit sur les falaises. Il semble pourtant qu'il y en a eu, puisque l'on en trouve un exemple à Guernesey au XVIIe siècle ; M. J. B. Andrews a rapporté dans cette revue, t. IX p. 335, une croyance mentonnaise, d'après laquelle les sorciers s'assemblaient sur le rivage près d'un caroubier.

CLXXIV

STATUES PLONGÉES DANS LA MER POUR OBTENIR DE LA PLUIE

D'après Henri, *Guide en Roussillon*, Perpignan, 1842 p 124, lors de sécheresses persistantes on baignait des reliques dans la mer, si le Tet n'avait plus d'eau. A-t-on constaté ailleurs, en rapport avec la mer, cette coutume dont on a relevé de nombreux exemples en terre ferme ?

CLXXV

LE PÈLERINAGE MOUILLÉ

Dans le Finistère, lors de pèlerinages faits par des marins ayant échappé au naufrage, ils entraient dans l'eau jusqu'à la ceinture, et faisaient tout mouillés, neuf fois le tour de la chapelle de Sainte Evette de Plozevet ; il est vraisemblable que cet usage, qui est ancien, n'est pas particulier à cette région.
(H. LE CARGUET, in *Soc. arch. du Finistère* 1899, p. 178).

CLXXVI

LE BAPTÊME AU PASSAGE DES EAUX

Habasque, *Notices historiques sur les Côtes-du-Nord*, t. III p. 147, disait qu'en 1836, les nautonniers de la Bretagne avaient encore l'usage de baptiser celui qui passait pour la première fois une rivière ou un bras de mer. Cette coutume, avec les cérémonies qui l'accompagnent, a-t-elle été constatée en dehors de la Bretagne ? Le baptême en vue des caps, usité au XVIIe siècle, a-t-il complètement disparu ?

CLXXVII

LE BRULEMENT DES BATEAUX

L'usage de brûler de vieilles barques, le jour d'une fête patronale, qui existe en Provence, a-t-il été constaté ailleurs ?

CLXXVIII

LA MER SOUTERRAINE

C'est peut-être à la croyance à une mer souterraine, assez répandue en Bretagne, que se rattache le passage suivant d'un récit gascon : Sous l'église bâtie à Agen il y a la mer. Des mariniers agenais se sont trouvés passer par là un soir de dimanche, ils ont entendu la musique de l'orgue et reconnu la voix des enfants de chœur et des chantres. (J.-F. BLADÉ, *Contes de Gascogne*, t. II, p. 187).

CLXIX

L'ENCLUME ET LE MARTEAU DE BRÉHAT

Il existe une légende à Bréhat (Côtes-du-Nord), concernant la configuration d'une partie de la falaise en granit rose de la pointe du Paon qu'on a surnommée l'enclume et le marteau.

Le comte de Goëllo, Mériadec, avait deux jumeaux, Goël et Issel-

gert, livrés au malin esprit ou Gouin Ardent[1], dès leur plus tendre enfance, leur mère ayant omis de couvrir de cendre leurs berceaux. Quand ils eurent l'âge d'hommes, non contents de pressurer leurs vassaux, ils complotèrent de piller l'abbaye de Beauport.

Le comte de Goëllo, voulant éviter un pareil scandale, fit emprisonner ses fils; mais ceux-ci s'évadèrent, et pour se venger assiégèrent la noble maison de leur père. Mériadec s'enfuit et vint demander asile aux moines de Beauport. C'est alors que Goël, déguisé en religieux, surprit la crédulité du portier de l'abbaye et livra ce saint lieu aux troupes impies d'Isselgert.

Avant de passer de vie à trépas, le prieur remit au comte de Goëllo la cassette contenant les trésors du monastère et lui indiqua un passage secret par lequel il put fuir jusqu'à l'île de Bréhat. Cependant les deux jumeaux, avertis par le Gouin Ardent, sont sur les traces de leur père, le rejoignent, le tuent sans pitié et le chargent sur leurs épaules pour le précipiter dans les flots. Mais ils demeurent pétrifiés !... et une voix leur crie du fond de l'abîme : « Parricides, durant une éternité, vous porterez votre victime au bord de l'Océan ; et que ce rocher, simulant votre père, retombe sur vous à chaque flux de la mer, comme le marteau vient frapper l'enclume ! »

(Bruk, in le *Chercheur de l'Ouest*, avril 1901).

CLXXX

LES MOULES QUI FONT REVENIR AU PAYS

Les eaux de certaines fontaines font revenir au pays ceux qui les boivent ; s'il en fallait croire *La Gazette de Royan*, 10 avril, 1900, une vieille légende veut que ceux qui mangent certaines moules de la Charente-Inférieure ont ensuite le désir ardent de ne plus quitter le pays.

CLXXXI

LA MER ET LES EXORCISMES

Pour certains exorcismes, il faut se tourner du côté de la mer ; ainsi « pour les brûlures tu te tourneras du côté de la mer ; après avoir dit ta prière, tu souffleras trois fois en croix sur la brûlure.

(L. Kerardven. *Guionvac'h*, p. 104).

1. Le Gouin Ardent est le nom de l'eau-de-vie ; est-ce que vraîment les Bretons auraient donné à un démon le nom de ce liquide qui cause tant de ravages parmi eux ?

CLXXXII

LE DOIGT TREMPÉ DANS LA MER

Autrefois à Dinan on disait en parlant des pèlerins de Sainte Anne du Rocher en Quevert :

« Bienheureux qui trempe son da (doigt) dans la gran' mée salée au Pont-à-Dinan, le royaume des cieux est à lu (lui). » Il paraît que les gens de l'intérieur avaient cette coutume qui se liait peut-être à un ancien rite.

CLXXXIII

LACUNES DANS L'EXPLORATION TRADITIONNISTE DU LITTORAL

Il est des régions entières sur le littoral de la France, dans lesquelles il n'a été recueilli, à ma connaissance, aucun fait légendaire, alors que dans le voisinage, on en constatait tout au moins quelques-uns. Ni mes lectures, ni les recherches qu'ont bien voulu entreprendre des correspondants qui possèdent de bonnes bibliothèques sur leur province, ne m'ont révélé un seul fait sur le littoral de la Picardie, alors qu'on en trouve un certain nombre dans le Boulonnais et l'Artois, qui en sont voisins, et dans la Normandie, le pays le plus riche à ce point de vue après la Bretagne, mais bien plus incomplètement exploré. Il n'y a rien, ou peu s'en faut, de l'embouchure de la Gironde à la frontière d'Espagne, près de laquelle se trouve pourtant un groupe maritime important, celui des Basques. Sur la Méditerranée, on relève quelques faits, et parmi eux de très-curieux, en Roussillon ; puis, des Pyrénées Orientales au Var, il y a, ainsi que me l'écrivait un de mes correspondants, *carence* absolue. Il me paraît cependant que la formation des dunes et des étangs du littoral languedocien ont dû donner naissance à des légendes, et qu'il doit s'en attacher quelques-unes au delta du Rhône et aux falaises des environs de Marseille. Le littoral du Var et celui des Alpes Maritimes ont fourni un certain nombre de faits intéressants (une vingtaine), et on en a aussi relevé deux ou trois en Corse. Il me semble qu'une étendue de côtes aussi considérable que celles de l'Hérault, de l'Aude, du Gard et des Bouches-du-Rhône ne doit pas être dépourvue de légendes de villes englouties ou ensablées, par exemple, et qu'une enquête faite sur place amènerait des découvertes intéressantes.

CLXXXIV

LE DIABLE SOUS LA MER

On n'attribue pas, en général sur les côtes de France, au diable une résidence sous-marine analogue à celle des fées ou des sorciers ; je ne trouve cette conception que dans un récit mentonnais :

un pêcheur de Roquebrune détourne son fils d'aller pêcher dans un endroit où l'on voyait beaucoup de poissons, en lui disant que le diable y habite. Un matin qu'il n'y avait plus rien à manger à la maison, l'enfant y va pêcher et le diable l'emporte dans son palais. (J.-B. Andrews, *Contes ligures*, p. 155).

CLXXXV

L'ORIGINE DE LA MER

Les seules traditions sur l'origine de la mer qui aient été recueillies en France, l'ont été sur les bords de la Manche ; à Binic ce sont les saints qui, pendant que le soleil était descendu sur la terre, et la brûlait, furent envoyés par Dieu au secours de ses habitants ; ne pouvant obtenir le départ du soleil, ils pissèrent pendant huit jours, si bien que le soleil, craignant d'être submergé, retourna au ciel. C'est depuis qu'il y a une mer et que l'eau en est salée. (Paul Sébillot in *Archivio per lo studio delle tradizioni popolari*, t. V. p. 51). D'après un autre récit du même pays, le bon Dieu se promenant sur terre pendant une sécheresse excessive, ne trouva à boire que chez une pauvre femme ; pour la remercier, il lui donna un petit tonneau, en lui disant que si elle tournait le robinet en formant un vœu, elle obtiendrait, mais une seule fois seulement, la chose qu'elle demanderait. Quelques jours après, comme elle n'avait plus d'eau, et qu'elle savait ne pouvoir s'en procurer avant quelques jours, elle tourna le robinet en faisant le vœu d'en avoir à discrétion. L'eau se mit à couler, mais comme elle ne savait comment l'arrêter, le pays ne tarda pas à être submergé, et les habitants furent noyés, à l'exception de la bonne femme qui se réfugia sur une montagne. Le tonneau coule encore et c'est de lui que sont sortis la mer et les fleuves. (Paul Sébillot, *Légendes de la Mer*. t. II, p. 331-333). Ces deux récits sont les seuls qui, à ma connaissance, aient été recueillis sur les côtes de France, où il est probable qu'il y en a d'autres.

Paul Sébillot.

CLXXXVI

NOM D'UN TOURBILLON

Au port d'Anvers, les tourbillons et le remous qu'on aperçoit quelquefois dans le fleuve, surtout à la hauteur des musoirs d'entrée des bassins, sont connus par les gens du port sous le nom de « *Duivel in t'water* » (Le diable dans l'eau).

CLXXXVII

CULTE DE LA MER

Aux Antilles (Martinique), jamais un nègre ne passe le long de la mer sans y tremper ses membres pour les rendre plus forts à supporter les routes qu'il fait toujours à pied ; et jamais un nègre n'entre dans *la mer sans s'être préalablement signé.*

(*L'Illustration*, 1849, p. 298. X. Eyma, Hist. créole).

CLXXXVIII

DÉPART DE PÊCHEURS FLAMANDS

La flottille des pêcheurs d'Ostende gagne la pleine mer. On cingle devant le dernier phare que l'estacade avance dans la mer. L'équipage fait silence, la manœuvre est suspendue. Le patron se découvre, les hommes l'imitent, quelques-uns s'agenouillent, tout est immobile. Debout près du gouvernail, le patron dit une courte prière perdue dans le murmure des flots. « Amen ! » répond l'équipage, et l'esquif s'envole caressé par la brise.

CLXXXIX

LES EX-VOTOS

Dans la chapelle des pêcheurs flamands entre Ostende et Blankenberghe, pend un ex-voto formé de deux petites mains d'argent. Pourquoi les mousses le regardent-ils avec crainte et leurs mères avec terreur ? Déjà le paganisme était coutumier d'ex-voto. Rappelez-vous ces vers d'Horace (Od. I. 5) si souvent traduits :

> . ...Me tabula sacer
> Votiva paries indicat uvida
> Suspendisse potenti
> Vestimenta maris Deo.

Pour moi, un tableau votif suspendu aux lambris sacrés de ton temple, atteste, ô puissant Dieu des mers, que j'ai déposé mes vêtements humides du naufrage. » Mais voici l'émotionnante explication des petites mains d'argent suspendues dans la chapelle des pêcheurs flamands : au milieu d'une tempête le patron d'un bateau pêcheur ostendais allume deux falots, fait sur eux le signe de la croix et les remet au plus jeune mousse du bord. L'enfant à genoux sur l'avant du pont, étend vers le ciel ses petites mains bleuies par le froid, dans lesquelles tremblent les lumières suppliantes. Il pleure les litanies de l'Etoile de la mer. Le bateau aborda près de

Mariakerke. Les bouts des torches fondues rongeaient les doigts du mousse, mais l'enfant tenait bon, priant toujours. On sauva le petit. Il avait, hélas ! les mains calcinées.

(*Gazette de Charleroi*). ALFRED HAROU.

CXC

LES SORCIERS DE LA MER EN VENDÉE

On y parle d'un célèbre sorcier qui après avoir cueilli un peu de mousse à minuit à la porte du cimetière, était emporté comme un éclair à l'île de Noirmoutier sur un cheval blanc. Il revenait dans le même équipage et avec une telle rapidité qu'il ne faisait qu'effleurer l'onde amère et que les arbres du continent s'inclinaient ou se brisaient à l'approche du coursier.

Les sorciers tiennent le sabbat sur le bord de la mer à l'anse du coin de Maupas, et se mettent en communication avec ceux de l'île de Ré.

(ABBÉ F. BAUDRY. *Ere celtique de la Vendée*, 1873, p. 16).

LÉO DESAIVRE.

CXCI

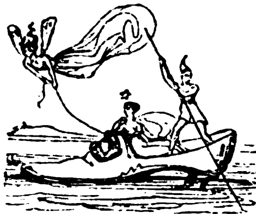
CLOCHER REDOUTÉ

Les matelots retenaient un vieux diction concernant le clocher de Mimizan qu'ils redoutaient.

« *Que lou boun Diou nous ouyle plan*
« *De le coude de le balene*
« *E dou cantit de le Sirenne*
« *E dou clouché de Mimizan* ».

Que Dieu nous garde
De la queue de la baleine
Et du chant de la sirène
Et du clocher de Mimizan.

H. L.



LES VILLES ENGLOUTIES[1]

CLXXXIV

L'ENGLOUTISSEMENT DE L'ANCIENNE RIGA

(*Livonie*)



UX temps anciens, quand Riga se trouvait là où s'élèvent aujourd'hui les monts Kentu à Uxküll, mourut une vieille femme. Quelque temps après, elle ressuscita d'entre les morts, alla à Riga et fit cette prédiction : Riga brûlera ; Riga sera engloutie et les monts Kentu s'élèveront. — Miracle ! Cent ans après, Riga fut en effet engloutie ; des deux côtés se trouve aujourd'hui un marais et les monts Kentu s'élèvent à sa place. Il n'y a pas longtemps, on y voyait encore une pierre respectée et consacrée, sur laquelle il était écrit qu'autrefois Riga se trouvait à cet endroit, mais il ne plut pas à la pierre d'être vénérée si fort par les gens, aussi elle s'enfonça dans la terre et maintenant on ne peut plus la trouver[2].

CLXXXV

LE CHATEAU ENGLOUTI A BURGLIEBENAU

(*Mansfeld*)

Le petit village de Burgliebenau, à une heure nord-ouest de Mersebourg, sur la rive gauche de l'Elster, est enfermé de trois côtés par le magnifique Hochwald, le quatrième côté est occupé par des prairies agréables et des champs. Tous les environs sont plats ; seulement, à dix minutes environ du village, il se trouve dans la forêt, non loin de l'Elster, une médiocre élévation qu'on appelle le rempart ; elle est entourée d'un fossé circulaire, assez large et profond et couverte d'arbres et de buissons. Sur cette hauteur, il aurait existé autrefois un château. Maintenant l'on ne peut plus rien voir en fait de restes de murs qui pourraient indiquer l'existence antérieure d'un château ; il n'y a que le fossé qui entoure la colline dont

1. Suite, voir t. XVI, p. 258.
2. Lerch-Puschkaitis, *Latweeschu tautas teikas un pasakas*, v. 384, cité par Bienemann, *Livländisches Sagenbuch*, Reval, 1897, in-8, p. 146.

on puisse supposer qu'il avait servi de défense. On raconte sur ce château ce qui suit :

Il y a de longues années, il était habité par un seigneur puissant à qui appartenaient tous les environs. Partout, il était connu à cause de sa richesse ; mais il était également connu à cause de sa dureté de cœur envers les pauvres et sa rudesse envers chacun, si bien que personne ne pouvait avoir de relations avec lui. Un soir de printemps, un orage effroyable, accompagné d'une pluie violente, éclata avec fureur parmi les cimes des anciens chênes si bien qu'ils gémissaient sous sa violence, que les eaux de l'Elster s'élançaient sur ses rives, s'unissaient à celles de la Luppe et submergeaient tous les environs. Une bonne vieille femme, épuisée par le vent et le temps, arriva au château et demanda au seigneur un abri pour la nuit. Il répliqua qu'il ne tenait pas une auberge pour la canaille et qu'elle devait déguerpir sur le champ. Elle renouvela sa demande en faisant observer qu'elle ne connaissait pas les environs et qu'à cause de la crue des eaux, elle ne savait quel chemin prendre. Le seigneur inhumain chassa la malheureuse avec ses chiens dans les ténèbres et dans le vacarme de l'orage. A peine l'avait-il fait, qu'il tomba avec ses gens dans un profond sommeil et le château commença à s'enfoncer de plus en plus jusqu'à ce qu'on ne put plus rien voir des créneaux. La vieille femme était une fée qui depuis longtemps avait entendu parler de la dureté de cœur du riche seigneur et avait voulu s'en convaincre par elle-même. Depuis lors, le « rempart » s'ouvre seulement tous les sept ans le jour de la Saint-Jean à minuit ; les habitants du château abandonnent alors leur demeure souterraine et le seigneur fait à cheval, accompagné d'une suite brillante, un tour dans la forêt. Mais aussitôt que le coup d'une heure sonne, tous rentrent en hâte dans le château dont l'entrée se ferme derrière eux. Cependant un homme né le dimanche peut entrer dans le château à l'heure où il est ouvert et le délivrer de l'enchantement ; s'il remplit les trois conditions qui lui sont imposées, le château s'élèvera de nouveau et le libérateur recevra pour épouse légitime la gracieuse fille du seigneur.

Il y a bien des années, il arriva une fois qu'un voyageur s'égara dans la forêt. A l'entrée de la nuit, fatigué de ses efforts, il se coucha sur le « rempart » pour dormir. Au milieu de la nuit, lorsque la lune envoyait sa pâle clarté à travers le feuillage des vieux chênes, il fut éveillé par du bruit et du tumulte dans les broussailles, et il vit passer à peu de distance la chasse du seigneur. L'aimable jeune fille du château vint à lui avec une chevelure blonde ondulée et lui dit : Viens, suis-moi, car je crois avoir trouvé en toi notre libérateur,

mais hâtons-nous, car le temps est court. Alors elle le conduisit dans le château où il devait accomplir les trois conditions. D'abord il fut amené à un corbeau que tous les habitants du château avaient en grand honneur ; il était apprivoisé, circulait partout et prononçait des mots dans une langue étrangère. L'étranger dut dire ce que signifiaient ces mots. Il y réussit et aussitôt le château s'éleva un peu au dessus de terre. Ensuite, il dut lancer un fort épieu à travers un anneau assez étroit et suspendu et enfin vider entièrement une grande urne à boire sans reprendre haleine. Il fit beaucoup d'efforts, mais il ne lui fut pas possible d'atteindre le but avec l'épieu, et pendant qu'il y donnait toute sa peine, le coup d'une heure retentit à la tour, sur quoi le château s'engloutit à l'instant avec le voyageur qui tomba comme tous les autres habitants dans un profond sommeil. Sept ans après, lorsque le château s'ouvrit de nouveau et qu'il eut essayé, mais en vain, d'accomplir les deux dernières tâches, il revint à temps dans le monde supérieur avant d'en être séparé. Depuis lors, personne n'a réussi à délivrer le château de l'enchantement et les habitants attendent encore leur libérateur [1].

CLXXXVI

LA CHAPELLE ENGLOUTIE A WEISSENFELD

(*Livonie*)

Du lac de Weissenfeld qui se trouve près du chemin de Röthel, sort un petit ruisseau qui forme la limite du domaine de Hapsal et se jette dans le lac près de Randsal. Une partie du lac est couverte d'un entrelacement de diverses plantes d'eau, surtout de ménianthe, de sorte qu'en marchant sur les racines on pourrait traverser le toit mouvant ; au-dessous, il y a trois brasses d'une eau profonde et claire. Presque au milieu du lac, il existe une pierre énorme, dont la pointe s'élève d'environ deux pieds au-dessus de l'eau ; dans sa partie supérieure, on voit cinq trous formés par les cinq doigts d'une main.

Il y a bien des années, dit-on, il existait à cet endroit une chapelle consacrée à la mère de Dieu ; les habitants des environs y allaient en pèlerinage pour y prier. Sur l'autel était une image consacrée, qu'un pieux solitaire avait apportée d'un pays étranger et devant laquelle il disait tous les jours sa messe et récitait ses prières. Les malades, les aveugles, les boiteux qui se dirigeaient vers ce sanctuaire étaient guéris et ceux qui imploraient la Sainte Vierge étaient assurés contre les loups. Le géant Kalew (d'après d'autres, Kalewi-

1. Grössler, *Sagen der Grafschaft Mansfeld*, Eisleben, 1880, in-8, p. 254.

poeg ou le diable), s'irrita du son de la cloche que le pieux prêtre agitait trois fois par jour et avec laquelle le dimanche, il appelait les fidèles au service de Dieu. Il saisit la pierre qui était près du chemin, à trois verstes de là et la lança, en imprimant fortement ses doigts, contre la maison de Dieu ; il la brisa et tua le prêtre à l'autel. Les débris s'enfoncèrent dans le pâle royaume souterrain, mais tous les ans, dans les nuits, veilles des fêtes, on entend résonner au fond de l'abîme, un chant et un son de cloche dont le bruit annonce au voyageur solitaire l'existence d'un sanctuaire souterrain [1].

CLXXXVII

LE CHATEAU D'ALTENBURG ENGLOUTI PRÈS D'ALLSTEDT

(*Mansfeld*)

Au sud du grand enclos près d'Allstedt, un endroit situé sur les hauteurs de Wüste, un endroit se nomme « l'Altenburg » ou aussi « le tribunal d'Erfurt ». Là, apparaissent des êtres horribles : un homme sans tête circule ; des audiences nocturnes sont tenues et d'autres choses semblables. Il y a longtemps, un château puissant fut englouti là. Ses dômes étaient dorés, les cloches de ses tours étaient d'argent et la vue s'étendait au loin sur les plaines dorées. Celui à qui le bonheur sourit pourrait délier l'enchantement par lequel le château fut englouti, dans les nuits saintes, entre Noël et le nouvel an. Il doit se rendre à minuit avec une bêche à l'endroit mal famé et aussitôt qu'il aura fait un trou, le château commencera à s'élever lentement. Mais sur toute la route, il ne doit pas prononcer une parole, et quand le château commencera à s'élever, il ne doit pas ouvrir une seule fois la bouche pour parler. En outre, il doit être muni du foie d'un chevreau noir fraîchement tué. On ne sait plus à quoi ceci doit servir. La délivrance est rendue plus difficile par un chien puissant qui, suivant quelques uns, garde le château ; suivant d'autres, vient de la forêt voisine pour tourmenter le hardi libérateur [2].

CLXXXVIII

LE CHATEAU ENGLOUTI DANS LA LIVONIE POLONAISE

(*Livonie*)

Au nord-est du lac de Lubahn, dans la Livonie polonaise, près de Bonifazow, existe une hauteur que les gens appellent aujourd'hui

1. Russwurm, *Das Schloss zu Hapsal*, Reval, 1877, in-8, p. 118 ; *Inland*, 1862, 475, cités par Bienemann, *Livländisches Sagenbuch*, p. 117.
2. Grössler, *Sagen der Grafschaft Mansfeld*, p. 203.

« le vieux château ». Le bâtiment lui-même fut englouti dans les temps anciens, lorsqu'un chevalier voulait épouser dans la chapelle du château, une jeune Livonienne qu'il avait enlevée. Aujourd'hui encore, on raconte qu'à minuit, le son des cloches et de l'orgue montent du fond de la terre. A aucun prix, personne ne passerait de nuit à cet endroit [1].

CLXXXIX

LA DEMOISELLE VERTE SUR LE HANSBERG

(*Mansfeld*)

Sur le Hansberg, près d'Eisleben, il y avait autrefois un puissant château qui est aujourd'hui englouti dans la montagne, mais qui un jour en sortira. La jeune fille du château est aussi enchantée dans la montagne, et tous les sept ans, elle est libre la nuit de la S[t]-Jean, ou suivant d'autres, le jeudi saint. Alors elle erre sur la montagne, portant un trousseau de clefs à la ceinture ; elle est entièrement habillée de vert, c'est pourquoi, dans le peuple, on l'a nommée « la Demoiselle verte ». Si quelqu'un la rencontre, il lui arrive un grand bonheur, car il est enrichi par elle. Mais la plus grande félicité est réservée à celui qui réussira à la délivrer. Elle donne une clef à celui qu'elle rencontre et le conduit au sommet de la montagne, à une trappe qu'on ne peut voir que tous les sept ans, dans la nuit de la S[t]-Jean ; elle l'invite à ouvrir la trappe, puis elle l'accompagne à travers les vastes appartements du château, lui montre toutes les magnificences et l'amène enfin devant un livre qui contient son histoire et celle du château. Elle l'invite à lire ce livre, mais il est écrit dans une écriture si ancienne que personne n'y a encore réussi. Mais si quelqu'un pouvait lire ce livre, le château s'élèverait de l'intérieur de la montagne sur le sommet, la jeune fille serait délivrée et ferait de son libérateur son mari et le maître du château. Un bailli en a lu une fois quelques lignes ; l'édifice commença alors à remuer dans la montagne et un berger qui se trouvait justement en haut, vit poindre le sommet des tours. Mais comme le bailli ne pouvait pas lire plus loin, le château s'enfonça de nouveau dans la montagne. Encore aujourd'hui les gens des villages voisins vont la nuit de la S[t]-Jean sur le Hansberg pour rencontrer la Demoiselle verte [2].

1. Bielenstein dans le *Baltische Monatschrift*, t. XXIX, p. 731, cité par Bienemann, *Livländisches Sagenbuch*, p. 104.

2. Sommer, *Sagen aus Thüringen*, n° 12 ; Giebelhausen, *Mansfeldsched, Sagen und Erzählungen*, p. 42-56, cités par Grössler, *Sagen der Grafschaft Mansfeld*, p. 51.

CXC

LE CHATEAU DE PAPILSKALNI

(*Livonie*)

Un château englouti doit se trouver sur la montagne, près du village de Papilskalni, dans la Livonie polonaise. La jeune fille du château se promène avec deux chiens. Un jeune berger descendait souvent par l'entrée ; mais comme une fois il avait emporté un marteau d'or, l'entrée disparut [1].

CXCI

LE NAIN DANS LE HUNEBURG, PRÈS DE WIMMELBURG

(*Mansfeld*)

Près du village de Wimmelburg, non loin d'Eisleben, vers le sud-ouest, se dresse une montagne couverte de buissons, qui est maintenant traversée par le chemin de fer ; on l'appelle le Hüneburg. Quand et comment le château qui se trouvait sur cette montagne, fut-il englouti, on ne le sait pas, mais on raconte la légende suivante : Le Hüneburg était alors, comme beaucoup d'autres châteaux de l'ancien temps, un nid de brigands. Quiconque passait auprès était arrêté, et s'il ne voulait pas abandonner de bon gré ce qu'il possédait, il était assassiné et dépouillé Pour que personne ne passât sans être aperçu, les chevaliers qui habitaient là, placèrent sur la tour un gardien qui devait examiner les environs et leur donner avis de tout ce qu'il remarquait. Un jour un moine mendiant arriva au château, demandant un gîte ; les habitants le chassèrent avec des paroles dures. Il s'emporta en invectives contre eux et blâma hautement leur refus. Naturellement, il ne le fit pas impunément, il fut tué. Mais avant de rendre le dernier soupir, il maudit le château qui s'engloutit aussitôt dans la montagne. Mais il dit au veilleur qu'il ne méritait pas le repos, car il méritait le malheur plus que les autres : aussi devait-il errer sur la terre jusqu'à ce qu'il fût délivré. Il ne pouvait être déchargé de la malédiction et rentrer dans le repos éternel que lorsqu'une jeune fille innocente et vertueuse l'embrasserait sans en être priée. Depuis lors, on voyait errer dans les environs le gardien du château sous la forme d'un nain ; cependant il devait s'être fréquemment rendu invisible à l'aide d'un chapeau de nuage. Il avait son habitation dans le châ-

1. Bielenstein, dans le *Baltische Monatschrift*, t. XXIX, p. 732, cité par Bienemann, *Livländisches Sagenbuch*, p. 104, note 1.

teau englouti dans la montagne, dans l'espoir de surprendre le baiser libérateur désiré, il se mêlait dans toutes les sociétés, il aimait particulièrement à apparaître aux noces où il plaisantait et amusait la compagnie. C'est ainsi qu'un jour il assistait au mariage d'un mineur et se montra très amusant. Quelque temps après, ce mineur n'étant pas revenu de son travail à la fosse, sa jeune femme tomba dans la plus grande inquiétude et tint son mari pour perdu. Dans cette détresse, la sœur du mineur pensa à demander l'aide du nain. Elle alla à la montagne, l'appela et implora son secours. Celui-ci lui avait toujours montré de l'amitié, il ne lui refusa pas son aide. Muni de nourriture, il descendit dans la fosse chercher le malheureux. Il le trouva, mais à moitié enseveli et presque écrasé par le poids qui était sur lui ; cependant ses efforts réussirent à le dégager. Lorsque tous deux revinrent à la lumière du jour, ils furent joyeusement salués par la sœur du mineur qui avait attendu anxieusement en haut. Dans sa reconnaissance pour l'aide qu'elle avait reçue de lui, elle sauta au cou du nain et l'embrassa. Ce baiser bienvenu délivra le condamné de la malédiction qui pesait sur lui. Tout joyeux, il remercia sa libératrice de l'avoir délivré, en sorte qu'il pourrait entrer dans le repos éternel. Il l'aurait ensuite conduite dans la montagne et lui aurait montré le château avec ses habitants pétrifiés, en remarquant qu'il en arrivait ainsi à tous ceux qui exerçaient ainsi le honteux métier de brigands. Après qu'il lui eût fait présent de choses précieuses et qu'il l'eût ramenée à la surface de la terre, il disparut et depuis on ne le revit jamais [1].

CXCII

MAALINN

(*Livonie*)

Dans les temps anciens, quand le peuple avait encore des jours meilleurs et plus heureux, à ce que racontent les vieilles gens, il existait dans le Wiek une ville très forte qu'on appelait Maalinn. Là habitait un prince d'une race particulière, qui traitait ses sujets avec affection. Tout autour de Maalinn s'étendait au loin un territoire très fertile ; on apercevait partout de grands villages et de superbes métairies, et sous la domination de princes entreprenants, Maalinn devenait de plus en plus fort et puissant. Tout cela excita l'envie des ennemis. Ils s'efforcèrent de faire tomber n'importe comment Maalinn entre leurs mains. La guerre éclata. Certes les habitants de la ville étaient forts et adroits, pourtant ils furent

1. Grössler, *Sagen der Grafschaft Mansfeld*, p. 30.

vaincus à la fin. Jusqu'alors ils avaient l'habitude de combattre honorablement leurs adversaires et combattant loyalement, ils étaient toujours supérieurs aux autres. Cette fois les ennemis n'allèrent pas sur le champ de bataille d'une manière honorable, mais ils agirent comme des loups couverts de peaux de brebis. Personne ne savait qu'ils étaient en campagne ; ils se jetèrent à l'improviste sur l'armée de Maalinn et l'abattirent facilement. Ils massacrèrent les hommes tout autour de la ville : Maalinn seul n'était pas en leur pouvoir. Mais il ne devait pas tarder à tomber entre leurs mains. Tous ceux qui pouvaient combattre avaient trouvé la mort entre leurs mains d'ennemis perfides. Le prince du pays, seigneur de la ville, était le seul qui fût encore en vie. Il voyait le malheur de la contrée avec la douleur dans le cœur et les larmes aux yeux. Déjà les ennemis pressaient la ville qui, privée de défenseurs, allait être bientôt la proie des étrangers. Dans son désespoir, le prince leva les mains vers le ciel et s'écria : S'il faut absolument que les ennemis remportent la victoire, qu'elle ne leur soit d'aucun profit. Puissent-ils n'avoir jamais l'occasion de s'en vanter. A peine avait-il terminé sa prière qu'elle fut exaucée. Tout à coup le pays commença à s'engloutir et disparut bientôt. L'eau arriva à la place. La ville disparut et avec elle une grande partie des ennemis dans ses remparts : ce ne fut pas seulement Maalinn mais tous les environs. Là où existaient autrefois de puissants villages et des métairies florissantes, de vertes prairies, de calmes contrées couvertes de pâturages, il se trouva un lac profond sur lequel naviguaient les vaisseaux. Plus tard, l'eau disparut et il ne resta plus qu'un marais. Mais Maalinn ne fut pas englouti si profondément que les environs. Hors de l'eau, de la vase et des roseaux du lac, s'éleva plus tard à la place de l'ancien Maalinn une petite île. Successivement, des gens s'y établirent et y bâtirent quelques fermes ; on leur donne encore aujourd'hui le nom de Maalinn, d'après celui de l'ancienne ville [1].

CXCIII

L'ANCIENNE MESERITZ

(*Posnanie*)

La légende prétend que l'ancienne Meseritz aurait été située là où se trouve le lac de Glembok ; elle aurait été engloutie et le lac aurait apparu à sa place [2].

1. Eisen, *Esiwanem ale warandus*, Dorpat, 1882, p. 45, cité par Bienemann, *Livländisches Sagenbuch*, p. 87.

2. O. Knoop, *Sagen und Erzählungen aus der Provinz Posen*, Posen, 1893, in-8, p. 228.

CXCIV

LE PILWERN-BURGBERG A WALLHOF

(*Courlande*)

Le Burgberg est dans le marais de Misas en Courlande. Il était autrefois très humide et à la place de la montagne actuelle, il y avait un bas-fonds. Là, le diable avait son château ; il vivait sur un pied amical avec ses voisins, mais personne ne pénétrait dans sa demeure. Un jour les gens commencèrent à combler ce bas-fonds. Le diable ne le remarqua que lorsqu'il était presque entièrement rempli. Alors, plein de colère, il frappa du pied sur le sol, si bien que du coup, le château s'enfonça profondément. A la place du bas-fonds s'éleva une montagne qu'on appela le Burgberg. Longtemps après, des bûcherons passèrent près de là par un matin d'hiver ; ils remarquèrent sur la montagne un magnifique château d'où sortait une voix : Devinez le nom du château ! devinez le nom du château ! Dans leur effroi, les bûcherons ne devinèrent rien : l'édifice s'enfonça avec grand bruit et disparut [1].

CXCV

LE RINGWALL A TOPOLE

(*Posnanie*)

Au bord de Gross-Topole se trouve un rempart au milieu d'un marais et un petit ruisseau venant de Klein-Topole et de Gross-Topole. Les gens racontent qu'il venait des hauteurs à l'ouest de la route qui va de Gross-Topole au moulin de Przewa, car c'est le même sol : ce seraient les Suédois qui l'auraient apporté dans leurs tabliers ou leurs poches, c'est pourquoi on l'appelle aussi *Schwedenschanze* (redoute des Suédois). Les gens ont une certaine peur de l'endroit, car on raconte aussi qu'il aurait existé là une église qui aurait été engloutie par une tempête. Autrefois, on aurait entendu souvent le son des cloches monter de l'abîme [2].

CXCVI

LE BURGBERG A ALT SAUKEN

(*Courlande*)

Près de la métairie de Kuhlin, à Alt Sauken, en Courlande, se trouve une ancienne montagne. On raconte que le château et l'église qui se trouvaient là furent engloutis du sommet de la mon-

1. Lerch-Puschkaitis, *Latweeschu tautas teikas un pasakas*, I, 185, cité par Bienemann, *Livländisches Sagenbuch*, p. 65.
2. Knoop, *Sagen und Erzählungen aus der Provinz Posen*, p. 254.

tagne dans le sein de la terre. Par le trou qui était resté, on pouvait voir dans l'intérieur de la terre une princesse pâle au pied de laquelle était un chien noir à longs poils. Près du lac de Sanken, il y a aussi une colline au sommet de laquelle existe un trou. On pouvait autrefois, par cette fosse profonde entendre le bruit d'un rouet [1].

CXCVII

LE REMPART DE SULMIRSCHUTZ

(*Posnanie*)

Au nord de la maison forestière de Sulmirschütz, il y a dans la forêt environ 150 à 180 collines de différentes grandeurs qui sont couvertes de hauts arbres. En face existe un rempart séparé d'elles par une dépression vaseuse couverte de prairies. Là se serait élevé un château dont le propriétaire était si riche qu'il aurait pu paver avec des thalers une route jusqu'à Posen. Le château fut plus tard englouti. Les gens croient que ceux qui l'ont détruit se fortifièrent sur les collines mentionnées et de là auraient canonné le château [2].

CXCVIII

LA JEUNE FILLE A STUPLAKALNS

(*Courlande*)

Dans le voisinage d'Ilsenberg, dans la Courlande supérieure, s'élève au-dessus de petites collines, le Stuplakalns, reconnaissable de loin. Il y a longtemps, à ce que raconte la légende, il aurait existé une ferme sur cette montagne. Elle est engloutie et la forêt a couvert au loin le pays. Un jour un seigneur y passa avec son équipage de chasse et un chien glissa du Stuplakalns dans la fosse. Le seigneur attacha une corde autour du corps d'un piqueur et le fit descendre dans le trou pour qu'il cherchât le chien. A plusieurs brasses sous terre, le piqueur aperçut une jeune fille qui était assise sur une chaise de fer et peignait ses cheveux blonds. Elle lui dit qu'il ne pourrait plus retrouver le chien, qu'il était tombé trop bas, qu'elle même, après autant d'années qu'il s'en était écoulé depuis le déluge, elle sortirait de la montagne et s'asseoirait en qualité de déesse sur un trône d'or [3].

1. Bielenstein, dans le *Baltische Monatsschrift*, t. XXIX, 584-586, cité par Bienemann, *Livländisches Sagenbuch*, p. 65.

2. Knoop, *Sagen und Erzählungen aus der Provinz Posen*, p. 254.

3. Bielenstein, dans le *Baltische Monatsschrift*, t. XXIX, p. 616, cité par Bienemann, *Livländisches Sagenbuch*, p. 65.

CXCIX

LE JOHANNISBERG A CZARNIKAU

(*Posnanie*)

Il y a bien des années, il existait sur le sommet d'une montagne qui est entre Czarnickau et le village de Dembe, une petite chapelle consacrée à l'apôtre Jean. Loin du bruit du monde, elle était isolée dans la forêt ; de loin et de près, beaucoup de gens pieux affluaient pour s'y acquitter de leurs prières et aucun ne s'en allait sans être consolé. Un jour, c'était le jour de la Saint-Jean, le son de la cloche retentit au loin par le pays et jeunes et vieux s'empressèrent en habits de fête vers l'église de Saint-Jean. Même une vieille femme impotente, s'y dirigea en chancelant, appuyée sur son bâton pour assister à l'office divin. Fatiguée de l'effort, elle s'assit sur un tronc d'arbre et dans son dépit, elle prononça cette malédiction : Si seulement tu t'enfonçais plus bas ! Immédiatement, la montagne commença à se mouvoir, elle se fendit avec un craquement effroyable et la petite église s'enfonça dans l'abime épouvantable. La montagne s'appelle aujourd'hui le Johannisberg, mais rien n'indique l'emplacement de cette chapelle sinon quelques degrés qui conduisent d'un côté à la montagne. Chaque année, le jour de la Saint-Jean, à midi, la clochette de la petite église engloutie se fait entendre à l'intérieur de la montagne. Aucune herbe, aucune fleur ne pousse sur la hauteur ; mais au milieu, il existe depuis très, très longtemps un chêne bas et rabougri qui indique la place où priaient autrefois les pieux pélerins.

D'après un autre récit, il y avait une église magnifique qui s'élevait sur la montagne. Les habitants des endroits environnants pouvaient raconter beaucoup de choses sur la richesse de cette église et la bonté de ses prêtres envers les pauvres et les malheureux. Il arriva, un jour de la Saint-Jean, où les habitants des environs avaient visité l'église, qu'une querelle éclata parmi les membres de la communauté. Le trouble s'accrut et comme le prêtre s'interposait, il fut tué. Ce crime commis dans la maison de Dieu fut suivi de la punition céleste. L'église s'enfonça de plus en plus et finalement la croix du clocher disparut. Aujourd'hui encore, le jour de la Saint-Jean, à minuit, on entend le son des cloches[1].

CC

LE CHATEAU PRÈS DE GRÖSEN

(*Courlande*)

A environ une verste de l'endroit où la Waddax se jette dans la

1. Knoop, *Sagen und Erzählungen aus der Provinz Posen*, p. 267.

Windau, existe le Rumsaberg en Courlande. Un jour, à la Pentecôte, un jeune homme gardait là les chevaux. Il pouvait entendre nettement le chant des gens de l'église de Grösen. Il tira son livre et chanta avec eux. Tout à coup, une jeune fille en vêtements blancs et avec des cheveux d'un blond doré se dressa devant lui et lui dit : Ecoute, mon cher, j'ai une demande à t'adresser. Vois, c'est seulement tous les cent ans, qu'il m'est permis de me montrer sur terre. Il y a plusieurs siècles un magnifique château existait sur cette montagne, mais il est englouti et nous habitons au-dessous ; nous ne pourrons jamais revoir la lumière du soleil si tu n'as pitié de nous. Chante dans ton livre de psaumes le chant : Jérusalem, ville élevée, et fais trois fois en chantant le tour de la montagne ; alors le bourg englouti sortira des profondeurs de la terre. Le jeune homme y était tout disposé. Il commença le psaume et alla en chantant autour de la montagne. Lorsqu'il en eut fait une fois le tour, il entendit au-dessous un bruit effroyable. La seconde fois, il perçut un tel fracas qu'il ne put se tenir sur ses pieds et tomba. Il rassembla toutes ses forces, se leva et recommença sa course pour la troisième fois. Il avait déjà fait un bon bout de chemin lorsque par malheur il se retourna. Au même moment le château qui était déjà sorti de terre presque à moitié, si bien qu'il pouvait voir les tours et les cheminées, disparut et s'engloutit en terre plus profondément qu'auparavant [1].

CCI

LA CHAISE D'OR

(*Posnanie*)

Le lac de Ladnica est environ à 10 kilomètres de Gnesen au nord de la petite ville de Pudewitz et contient deux îles. Sur la première qui a environ 20 arpents, se trouvent les ruines d'une ancienne construction ; probablement les restes d'un ancien château qui fut peut-être bâti sous le gouvernement de Mieczyslaus Ier ou même d'un de ses prédécesseurs. Il a été probablement détruit au temps des guerres de Bohême contre la Pologne. Le château est appelé dans les chroniques *Castrum Ostrow*. C'est là que Boleslaus Chrobry aurait logé l'empereur Otto III lors de son pèlerinage au tombeau de saint Adalbert à Gnesen. La petite île est située au nord du village de Latalice et on l'appelle aussi *Kuchnia Królewska* (cuisine royale) parce qu'on y trouve une quantité d'os d'animaux : ceux-ci auraient été égorgés pour la table royale.

1. Lerch-Puschkaitis, *Latweeschu taulas teikas un pasakas*, VI, 208, cité par Bienemann, *Livländisches Sagenbuch*, p. 51.

Sur la grande île, à ce que racontent encore des gens du pays, il s'élevait un magnifique château, mais il est englouti avec ses trésors. Une chaise d'or y serait enterrée. On rapporte qu'une jeune fille pourrait déterrer ce trésor, à une condition d'être née dans un village voisin du lac un dimanche, pendant l'office ; d'avoir été bercée dans un berceau fait du bois d'un poirier qui existe dans l'île voisine. Il y a quelque temps, une fille naquit au possesseur de Latalice lui-même pendant l'office. Les gens lui demandèrent d'abattre le poirier et d'en faire faire un berceau, mais il ne voulut pas y consentir.

On raconte de plus qu'il y a des années, vingt ouvriers reçurent l'ordre de creuser profondément l'île pour y chercher les trésors qui y étaient cachés. Après avoir creusé pendant une semaine, ils arrivèrent à une porte de fer et ils résolurent de profiter du jour suivant pour l'enlever. Mais lorsqu'ils revinrent le lendemain, ils trouvèrent tout dans le même état qu'une semaine auparavant. On employa alors une force quintuple, et en un jour on arriva de nouveau à la porte qui fut enfoncée aussitôt. Mais on ne trouva que des os au lieu d'argent [1].

CCII

LA MONTAGNE D'IHLEN

(*Courlande*)

Dans le voisinage du lac de Spahrnu, près d'Ihlen, dans la paroisse d'Antz en Courlande s'élève une montagne. Il y avait là autrefois un château beau et somptueux. Mais il disparut et s'engloutit en une nuit. Le lendemain on ne trouva sur le sommet de la montagne que deux trous médiocrement grands desquels s'élevait de la fumée. Les gens s'assemblèrent près de cette montagne merveilleuse ; les uns jetèrent des pierres dans les trous ; les autres versèrent de l'eau pour éteindre le feu ; d'autres y introduisirent une oie blanche qui sortit par le lac avec les ailes roussies. Enfin on résolut de faire des fouilles. Mais, ô merveille ! ce qu'on avait enlevé pendant le jour s'écroulait pendant la nuit. On creusa jour et nuit et l'on arriva à une forte porte en cuivre à laquelle était suspendue une longue cravache. Tous regardèrent avec suprise la porte et la cravache, et ils ne s'aperçurent pas que derrière eux des loups féroces dévoraient tous les

1. L. von Jazdzewski, dans les *Posener archæologische Mittheilungen*, année 1888, IIIe livraison, p. 32, cité par Knoop, *Sagen und Erzählungen aus der Provinz Posen*, p. 298.

chevaux qui étaient là pour emporter le sable enlevé. Ils ne le surent que lorsque le dernier cheval en luttant contre un loup brisa un timon. Furieux, ils se mirent tous à la poursuite des loups mais alors la profonde excavation se remplit avec grand fracas. Dès lors personne n'osa plus creuser ni aller sur le Gespensterberg (*montagne des spectres*). Beaucoup plus tard, lorsqu'on avait oublié l'engloutissement du château et les fouilles, une aubergiste envoya une servante chercher une forcette chez des voisins; celle-ci eut le courage de franchir la montagne au milieu de la journée. Mais combien grand fut son effroi lorsque tout à coup elle rencontra une belle jeune fille. Orpheline, où vas-tu si vite ? lui demanda celle-ci en souriant amicalement. Lorsqu'elle lui eut dit où elle allait, l'aimable jeune fille lui persuada de s'asseoir et de se reposer, tandis qu'elle même lui apporterait la forcette. En effet, au bout de quelques instants, elle était de retour avec l'instrument qu'elle lui remit. — Ceci dit-elle, je te le donne, et après ces paroles elle disparut comme si elle s'était plongée dans l'eau. L'aubergiste ne crut pas au récit de la servante et envoya une autre chez les voisins pour s'informer si la maîtresse de la maison avait remis la forcette. Mais l'autre protesta très haut qu'elle n'avait vu ni la servante, ni la jeune fille et qu'elle n'avait donné l'instrument à personne.

Un jour que beaucoup de gentilshommes étaient venus en visite à Ihlen, ils se rendirent au lac Spahrnu pour pêcher. Comme du premier ni du second coup ils n'avaient pas pris une ablette ils furent mécontents et invectivèrent le pêcheur. Quand on retira le filet pour la troisième fois, il était si lourd qu'on put à peine le porter sur le rivage. Dans le filet se trouvait une quantité innombrable de poisson et une brillante cassette d'or, avec un trousseau de clefs à la serrure. Les poissons furent facilement enlevés, mais il était impossible de tirer la cassette. A la fin, les gentilshommes promirent aux paysans que tout ce qu'elle contenait leur appartiendrait s'ils pouvaient la prendre. En appliquant toutes leurs forces, les paysans parvinrent à la rouler sur le rivage. On l'ouvrit et les bords du lac furent illuminés par les pierreries magnifiques et les objets d'or qu'elle contenait. Mais les gentilshommes refusèrent de donner aux paysans les choses promises en disant : Ce sont là des objets de seigneurs. Alors la cassette roula de nouveau lourdement dans le lac [1].

1. Lerch-Puschkaitis, *Latweeschu tautas teikas un pasakas*, t. I, p. 176, cité par Bienemann, *Livländisches Sagenbuch*, p. 52. Cette montagne est le Sparnene.

CCIII

LE TANZTEICH PRÈS DE NIEDERSACHS-WERFEN

(*Prusse*)

Au nord du Mühlberg se trouve le Tanzteich (*étang de la danse*) une eau stagnante sans affluent ni écoulement visibles. Autrefois il avait cinq acres et l'on croyait qu'il était sans fond. D'après la légende, il aurait tiré son nom de l'aventure suivante. A l'endroit où plus tard s'étendirent les eaux du Tanzteich existait jadis un magnifique château féodal. Là demeurait un chevalier riche, mais débauché et chez lui les fêtes se succédaient. Un jour il se livrait à une orgie tandis qu'autour du château, l'orage et la tempête étaient déchaînés, que les éclairs partaient du ciel, que la pluie fouettait les fenêtres brillamment éclairées, une joyeuse musique retentissait dans les salles ; le bruit des coupes et les chants harmonieux dominaient le roulement du tonnerre. Un vieillard courbé sous le faix des années et appuyé sur un frêle bâton se traîna vers cet endroit, forcé par l'orage de chercher un gîte. Comme les portes du château étaient ouvertes et que les serviteurs étaient allés dans la grande salle pour contempler la danse, personne ne l'arrêta. Il arriva sans être troublé jusqu'à la porte de la grande salle où il se tint debout dans l'espoir que quelqu'un le verrait et s'occuperait de lui, Malheureusement, le seigneur le remarqua. Plein de fureur qu'un mendiant eût osé s'introduire parmi des hôtes parés, il le terrassa, le saisit de sa main puissante, le traîna jusqu'à une fenêtre qui était ouverte et aux éclats de rire de ses compagnons, le lança dans l'abîme en disant : Tu es venu ici lentement, tu t'en iras plus vite. Mais tout à coup, le mendiant entouré d'une lumière merveilleuse se tint devant la porte du château, d'une voix effroyable qui fit taire tous les cris de joie et glaça le sang dans les veines des assistants, il cria : Soyez maudits vous qui avez insulté le pauvre et l'avez voué à la mort ! Qu'il soit maudit cet endroit avec ses plaisirs et son luxe ! Vous allez être engloutis à l'instant dans la nuit et les ténèbres. A peine ces paroles étaient-elles prononcées qu'un éclair frémissant descendit du ciel comme un serpent enflammé suivi d'un violent coup de tonnerre ; la terre s'ouvrit, un torrent d'eau jaillit, le château s'engloutit dans l'abîme et depuis, on ne le revit plus, seulement le voyageur isolé qui, dans le silence de la nuit passe près du miroir des eaux perçoit un bruit singulier comme des clameurs lointaines et des cris de joie, et mêlé de gémissements sourds et d'effrayants chants funèbres. Comme les habitants avaient été engloutis au mi-

lieu des plaisirs de la danse, l'endroit fut appelé le Tanzteich et il a gardé ce nom jusque maintenant [1].

CCIV

LA MONTAGNE DE RAUSCHU PRÈS DE BEHRSHOF

(*Courlande*)

Dans le voisinage de Behrshof, près des pins de Christianshöff existe le Rauschu-Kalns. Sur cette montagne s'élevaient autrefois un château et une église. Le diable fut mécontent de voir les chrétiens s'accroître : c'est pourquoi il fit engloutir le château dans la terre avec le pasteur, l'église et les serviteurs de l'église. Ensuite il en eut pitié et fit reparaître à la lumière du jour le château et l'église. Un dimanche, toutefois les gens s'y étaient rassemblés pour prier, il entra dans une colère effroyable. La terre trembla et un orage se déchaîna si terriblement à l'extérieur et à l'intérieur que tous tombèrent et ne purent trouver la sortie. L'église s'enfonça de plus en plus profondément avec les gens dans le sein de la terre. Plus tard on vit courir autour de la montagne des esprits de toute sorte qui prononçaient des paroles incompréhensibles [2].

RENÉ BASSET

1. Grœsse, *Sagenbuch der preussischen Staats*, Glogau, 2 v. in-8, s. d., t. I, p. 364.

2. Lerch-Puschkaitis, *Latweeschu taulas teikas un pasakas*, VI, 211, cité par Bienemann, *Livländisches Sagenbuch*, p. 54.



PETITES LÉGENDES LOCALES[1]

CCCCLXXXI

LA FILLE DU BLEU

A Caulnes (dans les Côtes-du-Nord), on raconte qu'un bleu avait été enterré jusqu'au cou. Le chouan qui avait dirigé l'expédition devint aveugle ; un jour qu'il allait s'engager sur une planche étroite qui était sur la Rance, la fille de celui qu'il avait tué lui aida à la passer, et il lui dit : Merci. — Vous ne savez pas qui vient de vous aider à passer ? lui demanda-t-elle. — Non. — Pour me venger je n'ai qu'un mot à dire : C'est la fille du bonhomme Hardouinaye.

P. S.

CCCCLXXXII

LA BATAILLE DE SAINT-CAST

Quand les gens de Saint-Cast apprirent que les Anglais allaient débarquer chez eux, ils appelèrent leurs voisins à leur secours. Beaucoup des habitants pris de peur quittaient leurs maisons et allaient se réfugier du côté de Matignon. D'autres, les vieux surtout, s'entassaient pêle-mêle dans des caves qui existaient alors sous certaines maisons. Tout le monde priait avec ferveur et récitait le chapelet en l'honneur de la Sainte Vierge, pour la prier de ne pas les abandonner. Lorsqu'ils entendirent dire que le gouverneur leur envoyait des soldats, ils reprirent courage et beaucoup de ceux qui étaient partis revinrent. Un vieux carrier, qui n'avait pas froid aux yeux, jura même qu'il se rendrait à sa carrière comme d'habitude et que ça ne serait pas les Anglais qui l'empêcheraient de travailler. Il tint parole et il s'y trouvait encore le 11 septembre lorsque commença le combat. C'est alors qu'un brouillard se leva le long des vaisseaux anglais, cachant aux regards des hommes qui les montaient, nos gars bretons qui arrivaient de tous côtés et comme ils croyaient apercevoir la crête des dunes alors que ce n'était que le brouillard, ils tirèrent beaucoup trop haut ; c'est pourquoi les soldats qui descendaient la butte de la Vieux-ville ne furent pas atteints. Les Anglais qui croyaient cependant les avoir tous tués, débarquèrent et s'élancèrent de ce côté en poussant des hourrahs. Le commandant breton qui avait commandé à ses hommes de se coucher, pour lais-

1. Suite. V. t. XVI, p. 255.

ser passer les boulets, voyant les Anglais approcher, leur ordonna de se lever et ils donnèrent la chasse aux Anglais qui, en arrivant dans les dunes furent reçus à coups de fusils par nos soldats qui y étaient embusqués. Pendant ce temps là, le vieux carrier qu'on appelait le bonhomme Taureu, et qui à l'aide d'un vieux pierrier avait tiré toute la journée sur les Anglais, était découvert par ces derniers qui, après l'avoir conduit à bord de l'un de leurs vaisseaux, le pendirent à une vergue. D'autres racontent que le carrier en question fut pendu par les Anglais à l'une des vergues du moulin d'Aune.

François Marquer.

CCCCLXXXIII

LES FRÊLONS DE SAINT AIGNAN

On sait que saint Aignan, évêque d'Orléans, est regardé comme ayant sauvé par ses prières, cette ville assiégée par Attila, que le secours inespéré d'Aétius obligea de s'éloigner avec ses barbares. D'après une légende que tout le monde connaît encore à Orléans, saint Aignan aurait pris à poignée le sable de la Loire et l'aurait jeté en l'air où les grains de sable se seraient subitement changés en frêlons qui tourmentèrent à tel point l'armée des Huns qu'elle fut obligée de lever le siège. (*Recueilli personnellement à Orléans, vers 1872*).

CCCCLXXXIV

LE CHATEAU DE CRESPY

Le château de Crespy (ou Crépy) en Valois, bâti sous François I[er], fut hanté pendant longtemps par un animal fantastique. « On prétendit que le soir de ses noces, la châtelaine de Crespy s'enfuit de sa couche nuptiale et ne reparut plus, mais à quelque temps de là, on trouva un squelette de femme dans une grange du manoir. A partir de ce jour, elle revenait chaque nuit sous la forme d'un *léopard*. Cette fable rendit le château à jamais désert; aujourd'hui ce n'est plus qu'une ruine. » (Dict. Larousse, *verbo Crespy*).

CCCCLXXXV

MATÉRIAUX DÉPLACÉS PAR LES FÉES

L'ancienne église de Saint-Avaugour des Landes, qui fut brûlée en 1793, devait être bâtie au Pin, près de laquelle la nouvelle vient d'être construite ; mais les fées y mirent obstacle en déplaçant la nuit les matériaux qu'on avait apportés pendant le jour.

(Abbé P. Baudry. *Antiquités Celtiques de la Vendée*, 1864, p. 31).

Léo Desaivre.

CCCCLXXXVI

LES PIERRETTES DES MONTAGNES

Dans la gorge des Hopitaux, dominée par dé hauts rochers, ce sont des esprits féminins, les Pierrettes, qui en font rouler des fragments sur les passants.

(A. Bérard, in *Revue des Revues*, 15 mars 1901).

CCCCLXXXVII

LA DAME NOIRE

Il y a une dame noire au Rieu d'enfer près Lafleyrat ; celle-ci jetait dans le torrent les imprudents que captivaient ses charmes.

(A. Bérard, l. c.).

CCCCLXXXVIII

LE ROCHER QUI S'OUVRE

Une nuit de juin, un homme qui chassait sur les hauteurs du camp de César près d'Orsan, sentit tout à coup le sol s'effondrer sous ses pieds, et il se trouva au milieu de rochers dans un antre profond étincelant d'une lumière éclatante... au centre des rocs abrupts resplendissait une chèvre en or massif, qui soudain s'élança hors de la caverne et disparut dans l'espace, d'où elle rayonna jusqu'au plus haut du ciel. Depuis de jeunes paysans se rendaient là à minuit, le 24 juin, pour attendre que les flancs de la montagne s'entr'ouvrent.

(Léon Alègre. *Bagnols en 1787*, p. 219-221).

CCCCLXXXIX

L'ARBRE DES FÉES

On montrait il y a quelques années près d'Orléans un arbre des fées, ainsi nommé, parce que les fées venaient y danser autour au clair de lune.

(*Madame de* Genlis. *Botanique historique et littéraire*, p. 119 (1810).

CCCCXC

LES OS DES FÉES

Une plaine, près du Chéran, est jonchée de petites pierres en si grand nombre que les laboureurs n'ont jamais pu les faire disparaître, et ils disaient que c'étaient les os d'une fée qui, morte au château de Bramafan, et enterrée près de là, se changeaient en pierres.

(Constant Berlioz. In *Rev. savoisienne*, 31 juillet 1883).

CCCCXCI

LA VILLE QUI DÉPÉRIT

Je trouve dans un volume de vers un dicton patois sur la décadence de la ville de Curzou : est-ce un refazimento ou un dicton vraiment populaire ?

Démési Curbon
Ville en grand renom,
Tu t'appelleras
Curzon, Curzounas.
O l'est bé décidé,
Chaque an te varieras
D'in' maille et d'in dener.

(G. Boisson. *Veillées vendéennes*, p. 26).

P. S.

CCCCXCII

LE SPECTRE DE MIDONE

Les seigneurs de Berlaymont, qui habitaient autrefois Montaigle, étaient d'implacables ennemis de la famille des Bioulx. Or, il advint que Gilles de Berlaymont, follement épris de la belle Midone de Bioulx, se déguisa en troubadour, et ayant réussi à s'approcher de la jeune fille, il lui déclara son amour. Il parvint même à l'enlever sous le couvert du costume du page de la demoiselle de Bioulx. Le mariage eut lieu à Montaigle. Le fougueux sire de Bioulx, ayant appris l'événement, entra dans une violente colère et résolut d'en tirer une terrible vengeance. Il vint assiéger Montaigle, et dans une sortie qu'effectuèrent les défenseurs du château, Gilles de Berlaymont se trouva face à face avec son mortel ennemi, le sire de Bioulx. Ils allaient en venir aux mains lorsque la brave Midone se précipita entre son époux et son père ; mais le vieux Bioulx, avec une cruauté sans pareille, tua sa fille d'un coup de lance. Aveuglé par une rage folle, Gilles étendit à ses pieds le seigneur de Bioulx. Plus tard, accablé de chagrin et de remords, le sire de Berlaymont partit pour la Terre-Sainte et depuis lors, on n'entendit plus parler de lui. *Par les nuits obscures ou à la pâle clarté de la lune, le blanc fantôme de Midone erre silencieusement au milieu des ruines. Tous les dix ans, au premier coup de minuit*, le cri strident et lugubre de « Gilles » pousssé par le spectre de Midone, retentit comme un glas funèbre parmi les sombres murailles croulantes de Montaigle.

(Edmond Rahir *Le pays de la Meuse, de Namur à Dinant et Hastière*, p. 152-157).

Alfred Harou.



LÉGENDES ET SUPERSTITIONS PRÉHISTORIQUES[1]

CIV

LA PIERRE BRANLANTE DE LA TOUR

A trois kilomètres ouest de la Verrie est la pierre branlante de la Tour. Elle a une cuvette de 1 mètre 48 centimètres de longueur sur 0m64 de largeur avec un bec d'écoulement. Chaque année, le 25 décembre, elle vire sur elle-même, entourée d'un cercle de lumière. Des lutins androcéphales forment autour des rondes burlesques pendant une partie de l'hiver. C'est sans doute en réminiscence de cette tradition que les gars de la Verrie exécutent le second jour des noces, la danse du *branle du panier*, au cri aigu du traquenard, avec ce refrain :

Tintamarre } bis
Deni arre ! }
Tintamarre
Il est amarré

Ceux qui, dans cette circonstance, jouent le rôle de mulets androcéphales, sont couverts d'ordures et condamnés à une forte amende qui est versée dans la corbeille que tient en mains le dernier de la bande. (Abbé Baudry, *Antiquités celtiques de la Vendée*, p. 29).

CV

DOLMEN DANS UN TABLEAU DU XVe SIÈCLE

Il ne me semble pas inutile de signaler la représentation d'un *dolmen* dans une peinture de l'école Ombrienne, de vers 1500, récemment mise en vente, que je viens de voir à la galerie Georges Petit, le dimanche 12 mai 1901.

Elle figure sous le n° 121 du *catalogue des portraits provenant du château d'Azay-le-Rideau*, avec cette désignation : *Jésus au milieu des docteurs*, scène encadrée d'un paysage. Le *dolmen* figuré par la table et deux supports est à gauche. On ne saurait y voir un rocher naturel. On sait que les monuments mégalithiques sont devenus très rares en Italie. Il y en avait donc au XVIe siècle un nombre suffisant pour qu'un peintre put songer à cette reproduction, d'ailleurs assez fantaisiste. C'est le seul exemple que j'en connaisse.

Léo Desaivre.

1. Suite. Cf. t. XVI, p. 178.

NÉCROLOGIE

LE COMTE DE PUYMAIGRE

Notre collègue, le comte Théodore Boudet de Puymaigre, est mort à Paris le 30 mai dernier, à l'âge de 85 ans. Il était né à Metz le 17 mai 1816.

C'était le doyen des traditionnistes français et aussi celui de la Société des Traditions populaires, qui l'avait élu membre de son comité central. Il en faisait partie depuis la fondation; on le trouve, au reste, asssocié à toutes les manifestations du traditionnisme, dont il avait contribué à répandre le goût en France ; c'est ainsi qu'il présida en 1882, le second dîner de Ma Mère l'Oye, où on le revit souvent; et au centième dîner, auquel on se réjouit de le voir assister, tout le monde s'associa chaleureusement au toast qui lui fut porté par M. Loys Brueyre qui dit, au nom de tous, l'estime que l'on avait pour l'homme et le grand cas que l'on faisait de ses travaux. Son œuvre est en effet considérable, et son nom est l'un de ceux que l'on ne peut oublier dans l'histoire du Folk-lore français. Ses *Chants populaires du pays messin*, publiés en 1864 (2 in-12) et qui eurent une seconde édition en 1881, sont au premier rang des recueils de chansons populaires, et ils figurent dans toutes les bibliothèques folk-loriques. Très versé dans la littérature espagnole et la littérature portugaise, il fit connaître chez nous : les *Vieux auteurs castillans*, 2 in-12 (1861-1862 et 1887-1890), publia *Le Petit Romanceiro*, choix de vieux chants espagnols, 1878, in-16 ; le *Romanceiro portugais*, 1881, in-18, choix de vieux chants portugais, et traduisit, en collaboration avec le comte Albert de Circourt, le *Victorial*, chronique de don Pedro Niño, 1867, in-8. Son dernier volume, *Folk-Lore*, 1885, in-18, est un recueil de mélanges du plus grand intérêt. Pendant de longues années, M. de Puymaigre fit connaître au public du *Polybiblion* les ouvrages de folk-lore, qu'il analysait avec un soin et une conscience rares. Il a aussi collaboré à l'*Intermédiaire* sous le pseudonyme de Poggiarido, à l'*Archivio per lo stùdio delle tradizioni popolari* de Palerme, à la *Romania* et à nombre d'autres revues. Voici le titre de ses articles à la *Revue des Traditions populaires* : La Bergère et le loup, étude sur une ancienne chanson, t. X, p. 320. Les empreintes merveilleuses en Espagne, t. XII, p. 407. Allusions à d'anciens contes populaires, t. XII, p. 225, 379. Le miracle, poésie sur un thème populaire, t. XIV, p. 315.

P. S.

BIBLIOGRAPHIE

Paul Sébillot. *Les coquillages de mer*, forme le tome I des *Mélanges traditionnistes*. Paris, Maisonneuve, éditeur, 1 vol. V-109, p. in-16.

On sait que le Folk-lore de la mer, comme celui de la Haute-Bretagne, est le champ d'études préféré de M. Sébillot. En 1886-1887 il publiait deux volumes de *Légendes de la mer* qui sont entre les mains de tous les Folk-loristes. Un article sur les *Coquilles de mer*, paru à la même époque, refondu depuis et considérablement développé, a fourni la matière de la monographie qu'il publie aujourd'hui. Elle se divise en trois parties : 1° Les coquillages vivants (noms, proverbes, devinettes, origine, croyances et superstitions, coquillages dans la cuisine et les fêtes, les coquillages et la médecine) ; 2° Les coquilles de mer (les coquilles et la divinité, la religion, les amulettes, ornements, monnaies et ustensiles, les coquilles et les jeux, la médecine). 3° La littérature orale. La masse de renseignements accumulés dans ce petit nombre de pages est considérable, quoique M. Sébillot n'ait pas assurément prétendu épuiser son sujet. Ainsi je signalerai en passant quelques additions : l'emploi par les Arabes des conques de Vénus et de coquilles de même espèce, appelées *Kharaz djaz'* (le même que le *Kharaz el Yamani*) comme parure ; la camée (*oua'dah*) se portait au cou comme un préservatif du mauvais œil. On peut rappeler aussi ce que dit Pallegoix de divers coquillages pêchés dans le golfe de Siam : huitres, porcelaines, moules, tridacnes, ovicule perlière [1]. Chez les Ba-Ronga, dans la consultation par le jeu des osselets, on ajoute aux quatorze astragales fournis par des ossements d'animaux, sept paires d'adjuvants dont deux sont des *Oliva* (ou *Conus*) coquilles maculées représentant des attributs des hommes (armes, courage viril) et deux, des *Cypræa*, coquilles féminines, correspondant aux attributs des femmes (marmites, grossesses). A l'occasion, ces coquilles désignent aussi les rires et les pleurs [2]. Une version orientale du *Rat et l'Huitre* (p. 108) [3] nous est donnée par le marchand Solaïmân : la scène se passe à Es Sousmân dans la province du Bahraïn : c'est un renard qui est pris dans une coquille perlière qui fait la fortune de l'Arabe qui la trouve. Enfin, il est une coquille dont M. Sébillot n'a pas parlé, et dont nous avons tous eu plus ou moins à nous plaindre : c'est la coquille typographique.

Dans ce volume, ce qui concerne la perle a été volontairement laissé de côté : un pareil sujet exigerait en effet une monographie qui serait considérable ; il est à désirer que M. Sébillot entreprenne de la traiter comme une suite naturelle de son ouvrage.

J'ai déjà dit le bien que je pensais du second volume paru dans cette collection dont ce celui-ci est le premier. Elle débute sous les plus heureux auspices : les *Coquillages de mer* et les *Cérémonies du mariage à Tlemcen* sont de sûrs garants que, sous la direction de MM. Sébillot et Vinson, les *Mélanges traditionnistes* tiendront dignement leur place dans les bibliothèques du Folk-lore.

René Basset.

1. *Description du royaume Thaï ou Siam*, Paris, 1854, 2 vol. in-12, t. I, p. 196-197.

2. Cf. la description de ce mode de divination ap. Junod, *Les Ba-Ronga*, Neufchâtel, 1898, in-8, p. 456-463.

3. Langlès et Reinaud, *Relations des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et à la Chine*, Paris, 1845, 2 v. in-18, t. I, trad. franç., p. 148-151 ; tome II, texte arabe, p. 142-145.

Georges Polivka. *Le chat botté*. Etude comparée. Sophia, 1900.

M. Georges Polivka, professeur à l'université tchèque de Prague, est à l'heure présente un des meilleurs connaisseurs des contes populaires. Ses nombreux travaux publiés en langue tchèque, polonaise, bulgare et allemande, dénotent une érudition profonde et une science très peu commune.

Son étude sur le chat botté a été publiée en bulgare. Le titre seul est en français. L'auteur y a réuni 8 variantes bulgares, 3 serbes, 5 ruthènes, 8 blanc-russiennes, 5 russes, 1 polonaise (celle de Glinski. C'est par erreur que l'auteur la compte parmi les blanc-russiennes), 3 roumaines, 2 mayares, 1 grecque, 7 italiennes, 5 françaises[1], 2 allemandes, 3 norvégiennes, 1 suédoise, 3 suédo-finlandaises, 2 finnoises, 1 mordvine. L'Asie Mineure, l'Arménie, le Caucase, l'Inde contemporaine, la Kabylie et le pays de Souahélis, ont aussi fourni à l'auteur tantôt une, tantôt deux variantes.

C'est donc un travail imposant. Comme conclusion il y a à relever que malgré son extension, notre conte ne varie pas beaucoup. Le rôle de l'animal rusé, joue tantôt un chat, tantôt un renard, tantôt enfin (à l'Orient), un chacal. Avec son courage habituel, M. Polivka, attribue au conte une origine orientale, (caucasienne ou tartare, les versions indoues étant trop corrompues, pour être considérées comme des prototypes). C'est un point autour duquel serait peut-être une bataille à livrer.

Mais si on accepte l'opinion de l'honorable auteur ou non, on est toujours obligé de reconnaître que son travail est un des plus beaux et des plus complets qui fussent publiés dans les derniers temps dans le domaine des études consacrées aux contes populaires.

V. BUGIEL.



LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

Marsillac. *Les vraies origines de la langue française, ses rapports avec l'anthropologie et la physique du globe.* Paris, Reinwald, in-8 de pp. 184.

E. T. Hamy. *Pierre Gilles d'Albi, le père de la zoologie française.* Toulouse, in-8 de pp. 31. (Ext. de la Revue des Pyrénées).

Gustave Chauvet. *Statistique et bibliographie des sépultures pré-romaines de la Charente.* Paris, Imp. Nationale, in-8 de pp. 56, avec gravures.

1. Il faudrait y ajouter encore la variante du *Grand Parangon des nouvelles* (Paris, 1869, p. 37-45) et celle des *Contes des landes et des grèves*, de M. Sébillot (p. 104-116). Au t. VIII du *Narodopisny Sbornik*, M. Polivka communique une nouvelle variante ruthène et tchèque.

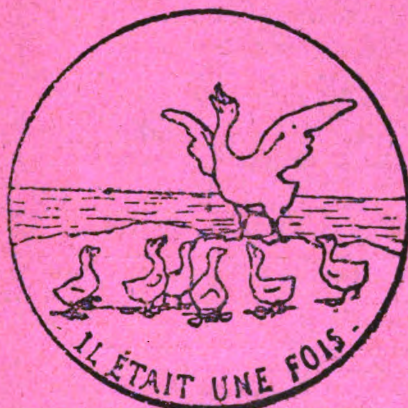
Le Gérant, A. CERTEUX.

BAUGÉ (MAINE-ET-LOIRE). — IMPRIMERIE DALOUX

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE



TOME XVI
16e ANNÉE. — N° 7. — JUILLET 1901

PARIS

ÉMILE LECHEVALIER
39, Quai des Grands-Augustins

ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte

LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
J. MAISONNEUVE
6, rue de Mézières et rue Madame, 26

Prix de ce Numéro : UN franc vingt-cinq

SOMMAIRE

Adresser tout ce qui concerne la rédaction et l'administration à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel.

La cotisation des sociétaires, donnant droit à l'envoi gratuit de la REVUE est fixée à 15 francs par an (France et Union postale). Le prix de l'abonnement, pour les non-sociétaires, est de 15 francs par an pour la France et de 17 francs pour l'union postale.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

16e Année. — Tome XVI. — N° 7. — Juillet 1901.

LA VALEUR DU RÊVE PROPHÉTIQUE DANS LA CONCEPTION BIBLIQUE

I



C'EST une opinion courante, et assez ancienne, que l'on trouve dans la Bible un grand nombre de rêves prophétiques. Les auteurs qui ont mentionné les Livres Saints à ce sujet, se sont très généralement contentés de dire qu'on y rencontre beaucoup de prédictions par les songes. Et *Bernardin de St-Pierre*, déclare que l' « Ancien et le Nouveau Testament nous fournissent quantité d'exemples de songes qui se sont réalisés [1]». De nos jours un grand nombre d'auteurs renvoient leurs lecteurs à la Bible pour le rêve prophétique comme ayant enregistré d'une façon exacte des observations précises.

Nous avons donc cherché ce que la Bible pouvait contenir touchant les songes prophétiques et essayé de faire une mise au point précieuse à notre avis pour l'étude de la question de la croyance à la valeur prophétique du rêve [2].

1. Bernardin de St-Pierre. Paul et Virginie, Ed. — V. diamant, t. II, p. 65.
2. Voir plusieurs de nos publications : *N. Vaschide et H. Piéron*. Prophetk. dreams in Greck and Roman Antiquity. *The Monist*, XI, 2, 1901, 161-195. *N. Vaschide et H. Piéron*. Communications à la Société d'Anthropologie de Paris, le 7 mars et le 18 avril 1901. *N. Vaschide et H. Piéron*. Revue scientifique, 1901, I, 30 mars et 6 avril.

Or notre moisson ne fut pas aussi riche que nous aurions pu l'espérer. Aussi nous ne craindrons pas de la mettre en entier sous les yeux du lecteur.

Dans une première catégorie de songes proprement prophétiques, c'est Dieu qui apparait à ses prophètes endormis et s'adresse directement à eux :

« Israël partit donc avec tout ce qu'il avait et vint au puits du Jurement ; et ayant immolé en ce lieu des victimes au Dieu de son père Isaac, il l'entendit dans une vision pendant la nuit qui l'appelait et qui lui disait : Jacob, Jacob. — Il lui répondit : Me voici. — Et Dieu ajouta : Je suis le très fort, le Dieu de votre père, ne craignez point, allez en Egypte, parce que je vous y rendrai le chef d'un grand peuple. — J'irai là avec vous et je vous en ramènerai lorsque vous reviendrez Joseph aussi vous fermera les yeux de ses mains [1] ».

Dans cette apparition, le Seigneur donne plutôt des conseils qu'il ne prédit véritablement. Il est à peine besoin de faire remarquer combien la genèse de ce rêve est facile à expliquer dans l'esprit de Jacob, que ses fils voulaient emmener à toute force en Egypte et dont le vœu le plus cher était de retrouver son fils Joseph, qu'au fond de lui-même il persistait très probablement à ne pas croire mort.

Dieu était déjà une fois apparu à Jacob et voici les circonstances de cette apparition : « Jacob donc partit de Beer-Salah et s'en alla à Caran. Et il se rencontra en un lieu où il passa la nuit, parce que le soleil était couché. Il prit donc des pierres de ce lieu là et en fit son chevet et s'endormit en ce même lieu. Et il songea ; et voici : une échelle dressée sur la terre dont le bout touchait jusqu'aux cieux, et voici, les anges de Dieu montaient et descendaient par cette échelle. Et voici, l'éternel se tenait sur l'échelle et il lui dit : « Je suis l'Eternel, le Dieu d'Abraham ton père et le Dieu d'Isaac, je te donnerai et à ta postérité la terre sur laquelle tu dors. Et ta postérité sera comme la poussière de la terre et tu l'étendras à l'Occident, à l'Orient, au septentrion et au Midi ; et toutes les familles de la terre seront bénies en toi et en ta semence. Et voici, je suis avec toi et je te garderai partout ou tu iras et je te ramènerai en ce pays car je ne t'abandonnerai point que je n'ai fait ce que je t'ai dit ». Et quand Jacob fut réveillé de son sommeil il dit : « Certes l'Eternel est en ce lieu-ci et je n'en savais rien », et il eut peur et il dit : « Que ce lieu-ci est effrayant ! C'est ici la maison de Dieu et c'est ici la porte des Cieux » et Jacob se leva de bon matin, et

1. Genèse. Ch. XLVI, § 1-5. Traduction de Le Maître de Saci, Hachette, 1841.

prit la pierre dont il avait fait son chevet pour monument et versa de l'huile sur son sommet, et il il appela le nom de ce lieu-là Béthel; mais auparavant la ville s'appelait Luz »[1].

Le Seigneur a permis à Jacob de la ramener en ce pays. Il faut approcher cela des prières de Jacob à Joseph à qui il fait jurer en Egypte de le ramener au tombeau de ses pères. Il faisait aider par les hommes à l'exécution de la promesse divine.

Mais ce songe est curieux en ce que, d'après M. *Piepenbring*, le livre de la Genèse devant, dans sa partie « élohiste », être placé au IXe siècle avant notre ère, il aurait été imaginé pour légitimer le culte de Béthel qui d'ailleurs ne fut pas appelé à durer[2]. La provenance éphraïmite de ce livre émané, par conséquent, de la tribu de Joseph nous sera une indication pour les songes de ce dernier que nous verrons relatés plus loin et qui furent sinon créés de toute pièce du moins considérablement enjolivés. En tout cas, pour ce songe ci, une preuve de plus que ses auteurs y tenaient est qu'ils le répètent à plusieurs reprises, avec quelques versions différentes mais en insistant sur la création de Béthel, et qu'ils imaginent une seconde apparition pour le rappeler : « Or Dieu dit à Jacob : « Lève-toi, monte à Bethel et demeure là et y dresse un autel au Dieu fort qui t'apparut quand tu t'enfuyais de devant Esaü ton frère ». Et Jacob dit à sa famille et à tous ceux qui étaient avec lui : « Otez les dieux des étrangers qui sont avec vous et vous purifiez et changez de vêtements, et levons nous, et montons à Béthel, et je ferai là un autel au Dieu fort qui m'a répondu, au jour de ma détresse, et qui a été avec moi dans le chemin où j'ai marché »[3]. « Ainsi Jacob et tout le peuple qui était avec lui, vint à Luz qui est au pays de Chanaan laquelle est Béthel. Et il y bâtit un autel et nomma ce lieu-là, le Dieu fort de Béthel car Dieu lui apparut là quand il s'enfuyait de devant son père »[4].

Le récit de cette apparition qu'on pourrait prendre pour nouvelle, n'est qu'une version de la première. « Dieu apparut encore à Jacob quand il venait de Peddam-Aram, et le bénit et lui dit : « Ton nom est Jacob, mais tu ne seras pas nommé Jacob, car ton nom sera Israël », et il le nomma Israël. — Dieu lui dit aussi : « Je suis le Dieu fort, tout puissant, augmente et multiplie une nation, même une multitude de nations naîtra de toi, même des rois sortiront de tes

1. Genèse. XXVIII, § 10-20.
2. *Ch. Piepenbring*. Le livre de la Genèse. *Revue de l'histoire des Religions*, t. XXI, 1890, p. 3.
3. Genèse, XXXV, § 1-4.
4. Genèse, XXXV, § 6-8.

reins et je te donnerai le pays que j'ai donné à Abraham et à Isaac, et je le donnerai à ta prospérité après toi. Et Dieu remonta d'avec lui, du lieu où il lui avait parlé. Et Jacob dressa un monument au lieu où Dieu lui avait parlé. Savoir, une pierre pour monument, et il répandit dessus une aspersion, et y versa de l'huile. Jacob donc nomma le lieu où Dieu lui avait parlé Béthel [1] ».

Dans le rêve suivant on voit que Dieu au lieu d'apparaître directement avec celui qu'il veut entretenir, va trouver la nuit un prophète pour le charger de l'avertir.

« La nuit suivante le Seigneur parla à Nathan et lui dit : « Allez vers mon serviteur David et dites lui : « Voici ce que dit le Seigneur. « Me bâtirez-vous une maison afin que j'y habite ? Car depuis que j'ai tiré de l'Egypte les enfants d'Israël jusqu'aujourd'hui je n'ai eu aucune maison, mais j'ai toujours été sous des pavillons et des tentes. Dans tous les lieux où j'ai passé avec des enfants d'Israël, quand j'ai donné ordre à quelqu'une des tribus de conduire mon peuple lui ai-je dit : Pourquoi de m'avez vous point bâti une maison de cèdre ? Maintenant vous direz donc ceci à mon serviteur David : Voici ce que dit le Seigneur des armées. Je vous ai choisi lorsque vous meniez paître les troupeaux afin que vous soyez le chef d'Israël, mon peuple, j'ai été avec vous partout où vous avez été, j'ai exterminé tous vos ennemis devant vous et j'ai rendu votre nom illustre, comme est celui des grands de la terre. Je mettrai Israël, mon peuple, dans un lieu stable, je l'y établirai et il y demeurera ferme sans être plus agité de troubles et les enfants d'iniquité n'entreprendront plus de l'affliger, comme ils ont fait auparavant, depuis le temps que j'ai établi des juges d'Israël, mon peuple, et je vous donnerai la paix avec tous vos ennemis. De plus, le Seigneur vous promet qu'il fera lui-même votre maison. Et lorsque vos jours seront accomplis, et que vous vous serez endormi avec vos pères, je mettrai sur votre trône après vous, votre fils qui sortira de vous, et j'établirai pour jamais le trône de son royaume, je serai son père, il sera mon fils, et s'il commet quelque chose d'injuste, je le châtierai avec la verge dont on châtie les hommes et je le punirai des plaies dont on punit les hommes, mais je ne retirerai pas ma miséricorde de lui comme je l'ai retirée à Saül que j'ai rejeté de devant ma face. Votre maison sera stable, vous verrez votre royaume subsister éternellement et votre trône s'affermir pour jamais [2] ». Le rêve raconté par un prophète pourrait être assimilé aux autres prophé-

1. Genèse, XXXV, § 9-16.
2. Rois. L. II, ch. VII, § 4-17. Trad. Le Maître de Saci. Hachette, 1846.

ties, mais il a ceci de remarquable, qu'il n'est même pas très catégoriquement prophétique. Dieu y parle au conditionnel des fautes possibles du fils de David et des châtiments qu'il lui infligera, quant au reste, il n'y a rien qui ne pouvait être raisonnablement prévu par Nathan lui-même.

Un autre songe est raconté par Judas à ses troupes pour leur donner confiance ; il peut être assimilé aux rêves des généraux relatifs à des victoires futures, à moins que Judas ait trouvé là sans y penser à mal, un moyen de gagner la confiance du peuple en agissant sur ses idées superstitieuses, comme un des premiers rois de Rome se faisait vénérer de ses sujets en simulant un commerce secret avec une nymphe : « Judas leur rapporta une vision très digne de foi qu'il avait eu en songe et qui les combla tous de joie. Voici quelle fut cette vision : Il lui semblait qu'il voyait Onias, qui avait été grand prêtre étendre les mains et prier pour tout le monde juif. Onias, cet homme vraiment bon et plein de douceur, si modeste dans son visage, si modéré et si réglé dans ses mœurs, si agréable dans ses discours, et qui s'était exercé pendant son enfance à toute sorte de vertus..., qu'ensuite avait paru un autre homme vénérable par son âge, tout éclatant de gloire et environné d'une grande majesté, et qu'Onias avait dit en le montrant : C'est là le véritable ami de ses frères et du peuple d'Israël, c'est là Jérémie, le prophète de Dieu, qui pria beaucoup pour ce peuple et pour toute la ville Sainte. Qu'en même temps Jérémie avait étendu la main et donné à Judas une épée d'or en disant : Prenez cette épée d'or comme un présent que Dieu vous fait et avec cela vous renverserez les ennemis d'Israël, mon peuple [1] ». Dans ce songe ce n'est pas Dieu en personne qui apparut, il avait envoyé Jérémie ; dans le songe de Paul c'est un ange qui est le messager. « Cette nuit même un ange de Dieu, à qui je suis et que je sers, m'a apparu et m'a dit : « Paul ne craignez point, il faut que vous comparaissiez devant César et je vous annonce que Dieu vous a donné tous ceux qui naviguent avec vous » [2].

Mais auparavant le Seigneur s'était présenté lui-même : « La nuit suivante, le Seigneur se présenta à lui et lui dit : Paul, ayez bon courage, car comme vous m'avez rendu témoignage à Jérusalem, il faut aussi que vous me rendiez témoignage dans Rome [3] ».

A part la différence de l'apparition, on voit que ce rêve était le

1. Machabées. L. II, ch. XV, § 3, 11-17.
2. Actes des apôtres. Ch. XXVII, § 23-25.
3. Actes des apôtres. Ch. XXIII, § 2-11.

même et Paul étant envoyé à Rome, la prédiction n'avait plus rien de très frappant.

Si le Seigneur apparaît ainsi en songe à ses prophètes, il trouve que c'est encore un moyen inférieur de communiquer avec eux, comme on peut le voir par le passage suivant : « Le Seigneur descendit dans la colonne de nuée et se tenant au centre du tabernacle il appela Aaron et Marie. Ils s'avancèrent et il leur dit : « Ecoutez mes paroles. S'il se trouve parmi vous un prophète du Seigneur, je lui apparaîtrai en vision et je lui parlerai en songe. Mais il n'en est pas ainsi de Moïse qui est mon serviteur très fidèle dans toute ma Maison ; car je lui parle bouche à bouche et il voit le Seigneur clairement et non sous des énigmes et sous des figures. Pourquoi donc n'avez vous pas craint de parler contre mon serviteur Moïse ? Il entra ensuite en colère contre eux et s'en alla [1] ».

Il est curieux que Dieu se soit contenté d'envoyer un ange à Joseph qui voulait renvoyer son épouse Marie, enceinte avant qu'ils eussent été ensemble de celui qui devait être Jésus-Christ. « Mais lorsqu'il était dans cette pensée, un ange du Seigneur lui apparut en songe et lui dit : Joseph, fils de David, ne craignez point de prendre avec vous votre femme Marie, car ce qui est né en elle a été formé par le Saint-Esprit [2] ».

Il y a aussi une série de commandements faits pendant des songes par des anges envoyés de Dieu ; ils ne peuvent être considérés comme prophétiques, que dans une très faible mesure. Ainsi un ange ira dire à Joseph de fuire en Egypte pour échapper à Hérode, puis de revenir à Israël, Hérode étant mort.

« Et ayant reçu pendant qu'il dormait un avertissement de ne point aller retrouver Hérode, ils s'en retournèrent dans leur pays par un autre chemin. Après qu'ils furent partis, un ange du Seigneur apparut à Joseph pendant qu'il dormait et lui dit : Levez-vous, prenez l'enfant et sa mère et fuyez en Egypte et demeurez y jusqu'à ce que je vous dise, car il cherchera l'enfant pour le faire mourir [3] ».

« Mais après que Hérode fut mort, l'ange du seigneur apparut en songe à Joseph en Egypte et lui dit : Lève toi et prend le petit enfant et sa mère et t'en vas au pays d'Israël car ceux qui cherchaient à ôter la vie au petit enfant sont morts. Joseph donc s'étant éveillé prit le petit enfant et sa mère et s'en vint au pays d'Israël » [4]. Il est à noter que *saint Luc* ne fait pas mention de tout cela. La plupart

1. Nombres. Ch. XII, § 5-10.
2. Saint-Mathieu. Ch. I, § 20.
3. Saint-Mathieu. Ch. II, § 12-13.
4. Saint Mathieu. Ch. 2, § 19-21.

du temps d'ailleurs les anges apparaissaient dans des visions diurnes.

Le seigneur lui-même venait parfois entretenir de fidèles serviteurs la nuit, ainsi il alla offrir en songe un présent à Salomon qui lui demanda la sagesse. « Et l'Eternel apparut de nuit à Salomon à Gabaon dans un songe et Dieu lui dit : « Demande ce que tu veux que je te donne. » Et Salomon dit : « Donne donc à ton serviteur un cœur intelligent pour juger ton peuple et pouvoir discerner entre le bien et le mal » Et Dieu satisfait lui donna en plus de cela la gloire et la richesse »[1].

Des prophètes morts allaient aussi converser avec les nouveaux prophètes comme Samuel et Saül[2].

II

Mais il y a dans la Bible un autre genre de rêve prophétique ; c'est au lieu de la prédiction directe, l'allégorie divinatrice. Dieu l'employait avec ceux qui ne le reconnaissaient point et ne pouvaient par conséquent le voir en rêve. Tels sont les rêves célèbres interprétés, les uns par Joseph les autres par Daniel et qui firent à tous deux leur fortune. Ils sont trop longs pour être exposés tous in-extenso ils sont d'ailleurs assez connus et il nous suffira de les résumer : Joseph étant en captivité chez le Pharaon eut occasion d'interpréter deux songes ; l'un du grand échanson, l'autre du grand panetier alors emprisonnés et en butte à la disgrâce de leur maître. Le premier avait rêvé de trois provins de vigne qui poussèrent avec une extraordinaire rapidité et dont il servit le jus au Pharaon. Le sens était assez clair : Il rentrerait en grâce reprendrait ses fonctions. Les trois provins signifiaient un délai de trois jours.

Le grand panetier avait rêvé qu'il portait trois paniers de farine sur la tête où venaient manger les oiseaux du ciel. Joseph en conclut, et ici le sens était moins manifeste, que dans trois jours il serait mis en croix par ordre du Pharaon et que les oiseaux viendraient dévorer sa chair par lambeaux[3].

La double prédiction se réalisa textuellement. Il sera peut-être permis de faire remarquer, bien que la Bible n'en dise rien que très probablement leur faute ne devait pas être la même et que peut-être le Pharaon avait laissé entendre quelles étaient ses intentions.

1. Rois. Livre III, ch. 3, § 5-15.
2. Rois. Livre I, ch. 28, § 15.
3. Genèse. XXXVII, § 11.

Joseph avait d'ailleurs en quelque sorte la manie d'interprèter ses songes et il ne fut vendu par ses frères que parce que ces derniers voulaient se débarrasser de son orgueil qu'il rendait insupportable par des annonces prophétiques fondées sur les songes : « Or Joseph songea un songe, lequel il récita à ses frères et ils le haïrent encore davantage. Il leur dit donc : « Ecoutez je vous prie le songe que j'ai songé. Voici, nous liions des gerbes au milieu d'un champ et voici ma gerbe se leva se tint droite et voici vos gerbes l'environnèrent et se prosternèrent devant ma gerbe ». Alors ses frères lui dirent : Règnerais tu en effet sur nous ? et dominerais tu en effet sur nous ? Et ils le haïrent encore davantage pour ses songes et pour ses paroles. Il songea encore un autre songe et il le récita à ses frères en disant : Voici, j'ai songé encore un songe et voici ; le soleil, la lune, et onze étoiles se prosternaient devant moi. Et quand il le récita à son père et à ses frères son père le reprit et lui dit : Que veut dire ce songe que tu as songé ? Faudra-t'il que nous venions moi et ta mère et tes frères nous prosterner en terre devant toi ? » Et alors quand un jour ses frères « le virent de loin et avant qu'il approchât d'eux ils complotèrent contre lui, pour le tuer. Et ils se dirent l'un à l'autre : Voici ce maître songeur qui vient ; maintenant donc venez et tuons le et jetons le dans une de ces fosses et nous dirons qu'une mauvaise bête l'a dévoré. et nous verrons ce que deviendront ses songes » [1]. Mais si les frères de Joseph voulaient empêcher l'accomplissement de ses prédictions, il est probable que l'ambition de ce dernier ne devait point avoir de répit qu'il n'eût réalisé ce qu'il avait rêvé.

Peu après le pharaon lui-même eut deux rêves consécutifs, assez analogues et que nul devin ne lui put expliquer. Le grand échanson se souvint de Joseph qui fut mandé. Le Pharaon dit qu'il avait rêvé une nuit avoir vu paître sept vaches grasses au bord d'un fleuve, mais que, aussitôt, sept vaches maigres étaient survenues qui avaient dévoré les sept vaches grasses sans en être d'ailleurs moins maigre par la suite. Il s'était réveillé là-dessus tout désolé et s'était rendormi. Et alors il avait vu sept beaux épis chargés de grains naître d'une même souche et sept épis maigres en sortir aussitôt et dévorer les beaux épis et il s'était réveillé de nouveau.

Et Joseph alors lui prédit sept années d'abondance devant être suivies de sept années de famine, aussi devrait-il faire des réserves, pendant ces années de fertilité pour ne pas mourir de faim pendant

1. Genèse. XXXVII, § 18-21.

les années stériles. Et le Pharaon enchanté fit de Joseph son premier ministre[1].

— Voici maintenant les rêves du Nabuchodonosor interprétés par Daniel. Le premier rêve avait été oublié par le roi, qui se souvenait seulement d'en avoir fait un, et il réclama des devins non seulement qu'on lui interprétât mais encore qu'on lui apprit son songe.

Il y avait en effet à la cour du roi de Chaldée des quantités de devins et interprètes de songes. Le fait que le livre de Daniel reproduit bien ce qu'était réellement la cour au temps de Nabuchodonosor fait croire à *Lenormant*[2] qu'il est vraiment authentique. — Les versions Araméennes du texte lui paraissent substituées au texte détruit; c'est ainsi qu'il traduit[3] :

« Et les chaldéens parlèrent au roi (en Araméen) :

« Que le roi vive éternellement ! Dis le songe à tes serviteurs et nous donnerons l'explication ». C'était là selon lui une glose marginale maintenant incorporée au texte.

Tous naturellement se chargèrent bien de l'interpréter, mais seulement lorsque Nabuchodonosor le leur avait expliqué. Le roi furieux allait les faire mettre à mort, quand Daniel qui était parmi ses captifs ayant appris la chose et demandé à Dieu par ses prières la révélation des songes du roi qu'il avait obtenue une nuit, se présenta à Nabuchodonosor, sous son surnom de Balthazar et le prévint que son Dieu lui avait appris ce qu'il désirait savoir : « Voici donc, o Roi, ce que vous avez vu. Il vous a paru comme une grande statue ; cette statue grande et haute extraordinairement se tenait debout devant vous et son regard était effroyable. La tête de cette statue était d'un or très pur, la poitrine et les bras étaient d'argent, le ventre et les cuisses étaient d'airain, les jambes étaient de fer et une partie des pieds étaient de fer et l'autre d'argile. — Vous étiez attentif à cette vision lorsqu'une pierre se détacha d'une montagne sans la main d'aucun homme et frappant la statue dans les pieds de fer et d'argile, elle les mit en pièces. Alors le fer, l'argile, l'airain, l'argent, l'or se brisèrent tous ensemble et devinrent comme la menue paille que le vent emporte hors de l'aire pendant l'été, et ils disparurent sans qu'il ne s'en trouva plus rien en aucun lieu, mais la pierre qui avait frappé la statue devint une grande montagne qui remplit toute la terre ». Voilà votre songe et nous l'interprétons ainsi devant vous. « Vous êtes le roi des rois et le Dieu du ciel vous a donné le royaume, la force, l'empire et la gloire. Il vous a assujetti les en-

1. Genèse. Ch. XLI.
2. *Lenormant*. La divinat. chez les Chaldéens, appendice, p. 169.
3. *Lenormant*. La divinat. chez les Chaldéens, ch. II, p. 11.

fants des hommes et les bêtes de la campagne en quelque lieu qu'ils habitent ; il a mis en votre main les oiseaux même du ciel et il a soumis toute chose à votre puissance : c'est donc vous qui êtes la tête d'or. Il s'élèvera après vous un autre royaume moindre qui sera d'argent et ensuite un troisième qui sera d'airain et qui commandera à toute la terre, le quatrième sera comme le fer ; il brisera et il se réduira tout en poudre comme le fer brise et dompte toute chose. Mais comme vous avez vu que le fer était mêlé avec la terre et l'argile ; et comme les pieds en étaient formés, le royaume sera divisé et il sera en partie ferme et en partie fragile. Et comme vous avez vu que le fer était mêlé avec l'argile, ils se mêleront aussi par des alliances humaines, mais ils ne demeureront pas unis, comme le fer ne peut se lier ni s'unir avec l'argile. — Dans le temps de ces royaumes, le dieu du ciel suscitera un autre royaume qui ne sera jamais détruit, un royaume qui ne passera pas à un autre peuple, qui renversera et qui réduira en poudre tous ces royaumes et qui subsistera éternellement selon que vous ayez vu que la pierre qui avait été détachée de la montagne sans la main d'aucun homme a brisé l'argile, le fer, l'airain, l'argent, l'or ; le grand Dieu a fait voir au roi ce qui doit arriver à l'avenir. « Le songe est véritable et l'interprétation en est très certaine. Alors le roi Nabuchodonosor se prosterna le visage contre terre et adora Daniel »[1].

Daniel après avoir demandé à Dieu le songe du roi dut considérer comme tel celui qu'il eut dans la nuit et c'est ce qui lui donna l'audace de le présenter comme tel à Nabuchodonosor à qui il en imposa par la même. Quand à son interprétation, tout en donnant une grande importance à la religion et à son Dieu, elle n'en était pas moins assez flatteuse pour Nabuchodonosor et tout cela explique son enthousiasme.

Le second songe de Nabuchodonosor, dont il se souvint cette fois est beaucoup plus intéressant surtout pour la manière dont il s'accomplit. Le voilà tel qu'il l'expose lui-même. « Il me semblait que je voyais au milieu de la terre un arbre qui était excessivement haut. C'était un arbre grand et fort dont la hauteur allait jusqu'au ciel et qui paraissait s'étendre jusqu'aux extrémités du monde. Les feuilles étaient très belles et il était chargé de fruits capable de nourrir toutes choses ; les bêtes privées et les bêtes sauvages habitaient dessous, les oiseaux du ciel étaient sur ses branches et tout ce qui avait vie y trouvait de quoi se nourrir. J'eus cette vision étant sur mon lit. Alors un des veillants et des saints descendit du ciel et cria d'une

1. Daniel. Ch. II, §. 3, 4, 5, 6, 19, 47.

voix forte : « Abattez l'arbre par les pieds, coupez en les branches, faites en tomber les feuilles et répandez en les fruits que les bêtes qui étaient dessous s'enfuient; et que les oiseaux s'envolent de dessus ses branches. Laissez en néanmoins en terre la tige avec ses racines, qu'il soit lié avec des chaines de fer et d'airain parmi les herbes des champs qu'il soit mouillé avec la rosée du ciel et qu'il paisse avec les bêtes sauvages de la terre. Qu'on lui ôte son cœur d'homme et qu'on lui donne un cœur de bête et que sept ans se passent sur lui. C'est ce qui a été ordonné par ceux qui veillent, c'est la parole et la demande des saints jusqu'à ce que les vivants connaissent que c'est le très haut qui a la domination sur le royaume des hommes qui les donne à qui lui plait et qui établit roi quand il veut le dernier d'entre les hommes »[1]. Le roi en fut très effrayé et aucun des divins mages et augures chaldéens ne put le lui interpréter. Alors il eut recours à Daniel.

Remarquons que maintenant Dieu et les saints apparaissent dans les songes. C'est que Daniel lui en a parlé, a même probablement essayé de le convertir et l'a à ce propos menacé de la colère céleste. « Alors Daniel, commença de penser en lui-même sans rien dire pendant près d'une heure et les pensées qui lui venaient lui jetaient le trouble dans l'esprit [2]». Daniel cherche évidemment à faire grande impression sur le roi et à lui donner une frayeur salutaire et il interpréte le songe : « Cet arbre, o roi, c'est vous même qui êtes devenu si grand et si puissant ; car votre grandeur s'est accrue et élevée jusqu'au ciel, votre puissance s'est étendue jusqu'aux extrémités du monde... Et voici l'interprétation de la sentence du très haut qui a été prononcée contre le roi monseigneur. Vous serez chassé de la compagnie des hommes et vous habiterez avec les animeaux et les bêtes sauvages, vous mangerez du foin comme un bœuf, vous serez trempé de là rosée du ciel ; sept temps passeront sur vous jusqu'à ce que vous reconnaissiez que le Très Haut tient dans sa domination les royaumes des hommes et qu'il les donne à qui il lui plait. Quand à ce qui a été commandé, qu'on réservàt la tige de l'abre avec les racines, cela vous marque que votre royaume vous demeurera après que vous aurez reconnu que toute puissance vient du ciel » [3]. Et Daniel en vient à la conclusion naturelle : « C'est pourquoi, suivez ô Roi, le conseil que je vous donne. Rachetez vos péchés par vos aumônes et vos iniquités par les œuvres de miséricorde envers les pauvres ; peut-être que le Seigneur vous par-

1. Daniel. Ch. IV, § 2-7-15.
2. Daniel. Ch. IV, § 3, 16.
3. Daniel. Ch. IV, § 3, 19, 24.

donnera vos offenses [1] ». Assez longtemps après, dans une période de faiblesse mentale, très probablement en venant à parler de sa puissance, Nabuchodonosor entend les paroles textuelles que lui avaient dites Daniel, et, sous l'effet de cette hallucination, il devient bête comme il en avait été menacé et ce n'est pas chose si rare chez les hystériques, « Douze mois après il se promenait dans le palais de Babylone et il commença de dire : N'est-ce pas là cette grande Babylone dont j'ai fait le siège de mon royaume, que j'ai bâtie dans la grandeur de ma puissance et dans l'éclat de ma gloire ? A peine le roi eut-il prononcé cette parole qu'on entendit cette voix du ciel : Voici ce qui vous est annoncé ô Nabuchodonosor roi. Votre royaume passera en d'autres mains vous serez chassé. . . . . »

« Cette parole fut accomplie à la même heure en la personne de Nabuchodonosor. Il fut chassé de la compagnie des hommes..., en sorte que les cheveux lui crurent comme les plumes d'un aigle et que ses ongles devinrent comme les griffes d'un oiseau. Après que le temps marqué de Dieu eut été accompli, moi Nabuchodonosor je levai les yeux au ciel, le sens et l'esprit me furent rendus [2] ». La prédiction s'accomplit donc jusqu'au bout et Nabuchodonosor resta ainsi le temps marqué, ce qui montre la force de l'hallucination et de la suggestion de Daniel.

III

Nous avons donc vu que en dehors des songes directement prophétiques, nous en rencontrions aussi de prophétiques par allégorie. On peut donc se demander si l'on trouve dans la Bible la croyance que tout songe a une valeur symbolique et prophétique.

Or on voit par des passages très explicites, que cette croyanc était populaire et très répandue en Chaldée et nous avons déjà vu que les devins ne manquaient pas pour interpréter les songes.

Mais les prophètes Israélites (ou le Seigneur comme l'on voudra) craignaient, cela étant un procédé de prédiction, de divination leur échappant, qu'il n'y ait là un moyen pour le peuple de se soustraire à leur ascendant. Aussi désiraient-ils mettre à mort tous les faux prophètes.

« J'ai entendu ce que disent ces prophètes qui prédisent le mensonge en mon nom en disant : J'ai songé, j'ai songé ; jusqu'à quand cette imagination sera-t-elle dans le cœur des prophètes qui prédisent le mensonge et dont les prophéties ne sont que les prédictions de leur cœur, qui veulent faire que mon peuple oublie mon nom à cause de

1. Daniel. Ch. IV, § 3, 24.
2. Daniel. Ch. IV, § 4, 26, 32.

leurs songes qu'ils débitent à quiconque les consulte comme leurs frères ont oublié mon nom à cause de Baal. Que le prophète qui a seulement un songe à dire raconte son songe ; que celui qui a entendu ma parole annonce ma parole dans la vérité ; quelle comparaison y a-t-il entre la paille et le blé, dit le seigneur »[1].

Et encore :

« S'il s'élève au milieu de vous un prophète ou quelqu'un qui dise qu'il a eu une vision en songe, et qui prédise quelque chose d'extraordinaire et de prodigieux et que ce qu'il avait prédit soit arrivé et qu'il vous dise en même temps : Allons suivons les Dieux étrangers qui vous sont méconnus et servons les, vous n'écouterez point les paroles de ce prophète ou de cet inventeur de visions et de songes ; parce que le Seigneur votre Dieu vous éprouve, afin qu'il paraisse clairement si vous l'aimez de tout votre cœur de toute votre âme ou si vous ne l'aimez pas de cette sorte. Suivez le Seigneur votre Dieu, craignez le, gardez ses commandements, écoutez sa voix, suivez le et attachez vous à lui seul, mais que ce prophète ou cet inventeur de songes soit puni de mort parce qu'il vous a parlé pour vous détourner du seigneur votre Dieu qui vous a tiré de l'Egypte et racheté de servitude, et pour vous détourner de la voie que le Seigneur votre Dieu a prescrite ; et vous ôterez ainsi le mal du milieu de vous »[2].

Ainsi les prophéties chaldéennes d'après les songes, se réalisaient parfois et c'est ce qui tourmentait les prophètes ; aussi déclarent-ils que c'est bien Dieu qui les fait se réaliser, mais seulement pour éprouver les fidèles.

Mais la croyance à la valeur prophétique du rêve en général était très répandue et bien que Job dise à Dieu : « Alors tu m'étonnes par des songes et tu me troubles par des visions[3] ».

On voit Elihu dire à Job :

« Pendant les songes, dans les visions de la nuit, lorsque les hommes sont accablés de sommeil et qu'ils dorment dans leur lit, c'est alors que Dieu leur ouvre l'oreille et qu'il les avertit et les instruit de ce qu'ils doivent savoir pour détourner ainsi l'homme du mal qu'il fait et pour le délivrer de son orgueil, pour tirer son âme de la corruption et pour sauver sa vie de l'épée qui le menace »[4].

Et le Seigneur promet des songes comme un moyen par lesquels

1. Jérémie. Ch. XXIII, § 25, 29, et encore : « Vous donc n'écoutez pas ces inventeurs de songes » id. ch. XXVII, § 9, 10.

2. Deutéronome. Ch. XIII, § 1-5.

3. Job. Ch. VII, § 13.

4. Job. Ch. XXXIII, § 15, 19.

ils révèlera l'avenir. Dieu promet aux enfants de Sion : « Et il arrivera après ces choses que je répandrai mon esprit sur toute chair, et vos fils et vos filles prophétiseront ; vos vieillards songeront des songes et vos jeunes gens verront des visions[1] ».

Aussi n'est-ce que par crainte qu'il n'y ait là un procédé capable de faire retourner les Israëlites aux faux dieux qu'on trouve dans Jérémie : « N'ayez point d'égard aux songes que vous avez songés[2] ».

Et dans le Lévitique :

« Vous ne consulterez point les augures, vous n'observerez point les songes[3] ».

Et de ces deux tendances des prophètes, d'une part à accepter les songes qui parlaient en leur sens à les faire accepter comme véridiques et d'autre part à rejeter les songes qui justifieraient les religions combattues, naissait donc un compromis qui consistait à ne considérer comme véridiques, que ceux qu'ils voulaient bien.

Souvent, « comme le songe vient de la multitude des occupations, ainsi la voix des fous, sort de la multitude des foules[4] ». Mais si « comme dans la multitude des songes, il y a des vanités, aussi y en a-t-il beaucoup dans la multitude des paroles[5] ». Comme dans la multitude des paroles, il y en aura aussi de véridiques dans la multitude des songes.

Le criterium est dans l'origine du songe : Vient-il du seigneur ou non ; et vient-il du Seigneur en tant qu'il vient avertir ses fidèles ou en tant qu'il veut les éprouver.

« Les divinations de l'erreur, les augures trompeurs et les songes des méchants, ne sont que vanité. Ce ne sont que des effets de votre imagination, comme des fantaisies de femmes grosses. N'appliquez point votre pensée à ces visions, à moins que le Très-Haut ne vous les envoie lui même[6] ».

On voit ici un premier essai d'explication psychologique, provenu d'un effort critique, destiné à rendre compte de la vérité du rêve et repousser les prétentions des devins ; le songe est attribué à des causes naturelles, le jeu de l'imagination. Quant à ce criterium, que les rêves soient envoyés par le Très-Haut, à part les cas où il apparaissait lui-même, c'était l'arbitraire même des prophètes qui voulaient surtout éliminer les interprètes de songes, songeant pour les

1. Joel. Ch. II, § 28.
2. Jérémie. Ch. XXIX, § 8.
3. Lévitique. Ch. XIX, § 16.
4. Ecclésiaste. Ch. V, § 3.
5. Ecclésiaste. Ch. V, § 7.
6. Ecclésiastique. Ch. XXXIV, § 5, 6.

autres et exerçant ainsi une concurrence déloyale ; car pour eux ils consentaient à expliquer, avec l'aide du Seigneur, bien entendu, les allégories des songes les plus obscures, ce compromis va être, dans l'histoire de la croyance à la valeur prophétique du rêve, d'une importance capitale. De là naîtra, chose étrange, et dans le moyen âge, et jusque dans les temps modernes, une tendance à la critique et à l'observation.

IV

Si nous résumons ce que nous avons trouvé dans la Bible, concernant la valeur prophétique du rêve, voici ce qu'on en peut garder :

Les Hébreux croyaient généralement à la portée symbolique des songes, mais les prophètes, voyant là une rivalité possible, ne l'admirent point.

Le rêve prophétique, interprété par les prophètes n'a la forme allégorique que pour ceux qui ne connaissent pas le Dieu d'Israël et dans la mesure où ils l'ignorent.

Le rêve, chez les Israëlites mêmes, prend souvent l'aspect d'une vision, où Dieu en personne, où les anges, où les prophètes morts, vont entretenir le rêveur, qui, généralement est un prophète.

Les prophéties dans le rêve, sont assez rares, assez vagues, et peu frappantes. Ce n'est point là qu'on rencontre les plus remarquables.

Il y a des cas où l'on peut voir la genèse du rêve prophétique, dans une certaine mesure, et même de son accomplissement, par des causes simples et naturelles.

Enfin, certains songes ont été reconnus comme imaginés après coup, dans un dessin particulier.

En un mot, le rêve prophétique, dans ce recueil de prophètes, est l'exception. Il se rapprochait trop de la distinction augurale des païens et la religion nouvelle, se défiant de croyances populaires qui n'avaient pas leur origine en elle seule et pouvaient remonter à des parentées ancestrales plus éloignées. Aussi, quoiqu'on n'aie pu éliminer complètement la valeur prophétique du rêve, à cause des exemples de songes émanés, semblait-il, de leur Dieu même, on a cherché, tout au moins, à la restreindre, et surtout dans sa partie d'interprétation allégorique qui fleurissait tant dans l'antiquité. Et les prophètes conçoient une haine excessive contre ceux qui, en pratiquant la divination par les songes, au moyen de méthodes payennes résistaient à leur influence et conservaient le peuple dans les anciennes traditions. Les pires supplices étaient encore trop bons pour eux, d'autant plus dangereux d'ailleurs que des coïncidences, voulues par Dieu pour éprouver ses fidèles, en

étaient réduits à dire les prophètes, se produisaient parfois entre leurs prédictions et les événements.

C'est de la lutte de ces tendances que sont nées, souvent, les contradictions dans l'interprétation des données de la Bible. Elles se trouveront ici suffisamment éclairées.

Notre excursion critique dans les Livres Saints, a pu renseigner suffisamment le lecteur de la valeur et de la signification du rêve prophétique dans la Bible. Il y a peu de chose et la construction littéraire laisse rarement apercevoir un esprit plus critique, plus sévère, nous oserions dire expérimental.

Pourtant, il faut le reconnaître, que quoique l'allégorie frise de très peu l'interprétation et la divination et quoique la plupart des rêves prophétiques sont des constructions, pour ainsi dire intellectuelles ou imaginatives, qui se contredisent et se critiquent mutuellement, la Bible reste toujours source riche d'intuition profonde, philosophique. Dans le domaine qui nous occupe, cette intuition a posé néanmoins bien des problèmes, nous ne citerons que celle qui concerne le rapport de l'apparition et du rêve, pour évoquer à ceux qui s'occupent expérimentalement du rêve, le rôle capital de ce que nous appellerions « *l'hallucination voulue* », dans le prophétisme.

Nos pages auront en outre, nous le croyons, un intérêt au point de vue de l'histoire de la philosophie et préciseront la valeur exacte de bien des légendes qui circulent depuis des siècles, et répétées par des auteurs qui n'ont pas eux-mêmes la curiosité d'ouvrir les « livres saints ». Dès les premières pages de leur lecture, ils auront pu voir, que la Bible est la prudence même.

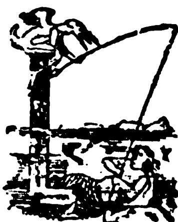
N. VASCHIDE et H. PIÉRON.



LA MER ET LES EAUX

CXCII

LA MER ET L'AMOUR



La veille de la mi-août, les jeunes filles du Croisic s'en vont consulter la mer pour savoir si elles se marieront dans l'année. Elles jettent dans la « Baie des Bonnes Femmes » une épingle qui, suivant la façon dont elle tombe dans l'eau, leur fait prévoir leur mariage futur, ou encore une année de célibat Cette coutume n'a cessé que depuis deux ou trois ans.

HENRY QUILGARS.

CXCIII

LES BAINS DE LA SAINT-JEAN DANS LE GOLFE DE GASGOGNE

Sur les côtes du golfe de Gascogne, les habitants des campagnes avaient la coutume de venir sur les dunes du littoral, pendant la nuit de la Saint-Jean, à partir de minuit et avant le lever du soleil, cueillir les immortelles dont elles sont couvertes et dont ils faisaient des croix, pour accrocher au-dessus du seuil de leur porte, afin d'éloigner les maléfices. Mais avant de les cueillir, ils se trempaient dans la mer, et tous ceux qui avaient des maux blancs (humeurs froides), fièvres, etc. guérissaient dans l'année ; ceux qui n'avaient rien encore se mettaient à l'abri de tous les maux. Cette coutume est presque disparue aujourd'hui.

Sur la côte du pays basque, les montagnards venaient aussi cette nuit-là au bord de la mer et y entraient, hommes, femmes et enfants, en se tenant par la main.

Les habitants des Landes, trop éloignés de la côte ou qui ne pouvaient s'y rendre, mettaient des vases exposés au serein, et avant le lever du soleil se lavaient tout le corps; l'effet était le même que l'immersion dans la mer.

CXCIV

ORIGINE DU MOYSAN (L'ÉTANG DE L'ADOUR)

Le capitaine Lehury, surnommé *Lou Cap de Bourricou* (tête d'âne), commandait une goëlette dont il était le propriétaire et qu'il avait baptisée *le Moysan*, d'autres disent *Lou Hazou* (l'Ane). Du

reste comme caractère il avait l'entêtement de cet animal ; excellent marin au demeurant, connaissant parfaitement son métier. Il était un peu enclin aux plaisirs de la table ; quand une bouteille était pleine, il voulait la voir vide, et quand elle était vide, il fallait la remplacer. Avec un système pareil, il ne pouvait quitter la table très droit et c'est surtout à ce moment là, qu'il était le plus entêté. Depuis longtemps des travaux avaient été entrepris pour ouvrir à l'Adour une nouvelle passe, mettant Bayonne en communication plus directe avec la mer. Ces travaux se trouvant terminés, tous les navires qui se trouvaient dans le fleuve depuis le Vieux-Boucau, qui s'appelait alors le Port d'Albret, jusqu'à Bayonne, furent prévenus avant que celui-ci ne fût détourné, d'avoir à quitter les lieux avant le jour, sous peine de se voir ensabler et de ne plus pouvoir retourner à la mer par la passe du Vieux-Boucau, celle-ci étant condamnée à être bouchée. Le capitaine sortait de table, lorsqu'il fut prévenu de quitter le fleuve, mais comme il était entré avec Lou Hazou par la passe du Vieux-Boucau, c'était par cette passe qu'il voulait sortir, en dépit des ordres et des conseils il resta là. « *Per l'hamne dou mey cos! que hey net bira eun vessel que hauri* « *bieum biro eun bourico!* dit-il. Par l'âme de mon corps, j'ai fait virer « un vaisseau je ferai bien virer un âne ». Il resta donc ; mais il arriva que son navire resta dans le fleuve, que peu à peu, les sables s'amoncelèrent devant et derrière lui, formant un étang. Mais bien qu'il fût évident que son navire se trouvait dans l'impossibilité de reprendre la mer, il resta où il était, attendant toujours que la passe s'ouvre de nouveau. Bien des années avaient passé, le capitaine et *le Moysan* étaient toujours à la même place ; mais il était seul à son bord, dont il avait fait son habitation. Les tarets s'étaient mis à ronger silencieusement la coque, et un beau jour tout disparut sous l'eau. Quelques vieux matelots pêcheurs prétendirent, que malgré tout, le vieux était sorti par dessus les sables, ayant fait un pacte avec le diable, mais d'autres, plus judicieux, sondèrent à la place qu'occupait le navire et retrouvèrent l'épave. L'Etang est resté comme bien d'autres, jalonnant l'ancien lit de l'Adour depuis Bayonne jusqu'au Vieux-Boucau et il porte le nom de Moysan, en souvenir de l'épave, qui, paraît-il, se retrouve encore au fond et atteste la véracité du fait.

GASTON CONSTANT.

1. Cette légende Landaise remonte au détournement de l'Adour par le Boucau-Neuf en 1578.
M. Saint-Jour, dans une brochure sur le port d'Albret, publiée à Perpignan, à l'imprimerie Latrobe, en 1900, signale l'épave du Moïsan, qui se serait jeté à la côte pendant une tempête d'octobre 1578 et qui aurait aidé à former une dune qu'il appelle le Tuc de Moïsan (tuc veut dire dune).

CXCV

LES SAINTES-MARIE-DE-LA-MER

Une des parties les plus caractéristiques de la côte rhodanienne est assurément le côté de la Camargue qui s'étend, au midi d'Arles, autour du village des Saintes-Marie-de-la-mer. La plaine est immense et déserte ; une étrange végétation, peu élevée au dessus du sol sablonneux, donne à cet horizon sans bornes l'aspect des *pampas* de l'Amérique du sud. De temps à autre, un troupeau de chevaux à demi sauvages, ou de taureaux, — ceux là tout à fait indomptés, — trouble seul le morne silence par sa fuite éperdue devant les *gardians* à cheval, armés de leur trident.

Les illusions produites par le mirage sont fréquentes, sitôt qu'on s'avance dans ce désert, et de ce mirage est évidemment sortie la légende des trois Marie, à qui l'Eglise a donné une consécration presqu'officielle. On sait que Marie-Madeleine, Marie-Jacobé, mère de saint Jacques le mineur, et Marie-Salomé, mère de saint Jacques le majeur et de saint Jean l'Evangéliste auraient abordé dans ces parages sur une nacelle, comme dit la vieille complainte.

> ... Allez sans voile et sans cordage
> Sans mât, sans ancre, sans timon,
> Sans aliments, sans aviron,
> Allez faire un triste naufrage,

La tradition est si persistante que le village des Saintes a pris pour blason « la nacelle avec les trois Marie, sur les flots. » Le 25 mai de chaque année une foule nombreuse vient suivre la sortie de la barque, solennellement promenée le long de la plage sur les épaules des pèlerins. Les Bohémiens, qui reconnaissent leur patronne dans Marie Salomé, y sont toujours nombreux ; parfois ils s'emparent de la nacelle, la lancent dans la mer, lui font faire une courte promenade et la remettent ensuite au clergé.

Or, lorsqu'on a suivi le rivage, dans la direction du Vaccarès, pendant deux kilomètres environ, un saisissant effet de mirage présente le village des Saintes comme une nacelle suspendue sur les flots. Cette sensation est si puissante, la ressemblance est si frappante, qu'on ne peut s'empêcher de pousser un cri de surprise.

La foule d'autrefois a mêlé à des traditions bibliques mal interprétées les sentiments que lui inspirait ce phénomène qu'elle ne s'expliquait pas, et c'est ainsi qu'est née une tradition que Mistral s'est bien gardé d'oublier dans son poème de *Mireille*. (Chants I et XI).

GASTON JOURDANNE.

CXCVI

LE PASSEUR DE GUÉ

Les anciens de Quiberon croyaient que la presqu'île sablonneuse de *Penn er Lo*, dans la falaise de Quiberon, était hantée par un génie d'une ravissante beauté et à la voix mélodieuse qui s'appelait *Pautre Penn er Lo*. Avant la construction de la route de Plouharnel à Quiberon, ceux qui passaient par là pour aller à Quiberon ou pour se rendre à la grande côte avaient à franchir le gué du Ster. Lorsque les voyageurs se laissaient surprendre par la nuit ou que la marée entrait dans le gué, ce génie se présentait à eux, et leur proposait de les transporter sur son dos de l'autre côté. S'ils acceptaient, il s'avançait avec son fardeau jusqu'au milieu du passage et, en riant à gorge déployée, précipitait dans la mer le voyageur qui était monté sur son dos.

ABBÉ COLLET[1].

CXCVII

LES ÉPINES DU DIABLE

Au temps jadis il y avait à Saint-Cast (Côtes-du-Nord), une fille si jolie que tous les meilleurs garçons du pays lui faisaient la cour. Mais elle se plaisait à se faire courtiser et ne semblait accorder de préférence à aucun, si bien que ses amoureux en perdaient le boire et le manger. L'un d'eux, le plus beau gars de Saint-Cast, que le recteur citait toujours comme exemple, en était si entiché que, pour lui faire des cadeaux il vendit tout son bien, et réduisit sa vieille mère à la misère. Quand il n'eut plus rien à lui offrir, cette jeune fille qu'on avait appelée la Blanche, parce que son teint était comme de la crème de lait, le renvoya, et lui défendit de repasser le pas de sa porte. Le garçon en fut si dolent qu'il se pendit, mais la Blanche et ses amoureux ne firent que rire. Alors la mère du défunt prit un bâton et alla faire un pèlerinage à Saint-Germain de la Mer. On ne sait pas ce qu'elle y fit, mais, le lendemain la Blanche avait disparu, et ses galants eurent beau la chercher partout, ils ne la trouvèrent point. Mais dans tous les endroits où elle avait passé on vit pousser des épines aux dards pointus, d'une espèce que l'on n'avait point vue jusqu'alors ; et toutes les personnes qui en étaient piquées étaient aussi malades que si elles avaient été piquées

1. L'abbé Collet, aujourd'hui décédé, a été vicaire de Plœmeur et s'est occupé de préhistorique et de traditions. Le manuscrit dont cette légende est extraite, porte la date de 1872.

2. Dans un coin des *mielles* de l'anse de Saint-Cast, il y a en effet des épines d'une nature assez particulière, cette légende explique leur présence.

par un *venin* (un serpent). On reconnut alors que c'était le diable qui avait emporté la Blanche. On dit que tant que le monde sera monde, elle sera condamnée à se rouler sur ces épines, là où elle a péché. Mais, comme il n'était pas juste que tout le monde en souffrît à cause d'elle, le bon saint Germain passa par là, et depuis elles devinrent presque toutes invisibles ; il n'en resta que quelques-unes dans un coin des dunes pour montrer aux filles qu'il faut bien se conduire. (*Conté en 1901 par Mathurin Ménard*).

Lucie de V. H.

CXVIII

LE BLÉ STÉRILE [1]

Stavoren, en Frise, était autrefois si riche par le commerce, que même les classes moyennes ne buvaient que dans des hanaps d'or; et une certaine veuve surpassait tous les autres habitants par ses trésors et par son orgueil. Un jour elle ordonna à un de ses maîtres de navire, de lui aller chercher la denrée la plus précieuse du monde. Le maître s'avisa, que ce ne saurait être que le froment, puisqu'on en fait le meilleur pain, et que le pain est de nécessité suprême. Il fit voile pour Dantzic et y chargea tout son navire du meilleur froment qu'on eût jamais vu. Mais à son retour la dame s'écria : « Quoi ? m'oses-tu apporter cette ordure? De quel côté l'as-tu reçue ? » — « A tribord. » — « Et bien, jette-la dans la mer à babord ! » — « Madame, il se pourrait bien, qu'un jour vous-même en eussiez encore besoin. » Alors elle arracha de sa main un anneau de haute valeur et le lança aux vagues en disant : « Comme cet anneau ne peut jamais retourner, moi je ne puis jamais devenir pauvre ! » Le maître n'osa plus résister, et fit jeter le froment en mer devant le port. Mais le lendemain le cuisinier de la veuve lui rapporta l'anneau trouvé dans un poisson. Et devant le port il s'éleva une bande de sable qu'on appela après : *Vrouwezand* (le sablon de la dame), et où il croissait une plante inconnue, tout-à-fait semblable au froment, mais sans fruit. Les vaisseaux ne pouvaient plus entrer ni sortir ; et toute la splendeur de la ville s'évanouit. Quant à la veuve, on l'a vue demander l'aumône.

(Tradition orale, sujet de plusieurs contes et poèmes. « Le blé stérile » croît encore aujourd'hui sur le *Vrouwezand*, mais n'est autre chose que l'ammophile (*ammophila arenaria*), plante assez fréquente dans les dunes hollandaises, qu'on ne trouve en Frise que dans ce seul lieu ; et qui par conséquent avait pour les Frisons du moyen-âge

1. Cf. Revue, mai 1901, p. 234.

un air mystérieux. Stavoren a été en effet une des plus riches villes hanséatiques ; et sa décadence complète demandait une explication. Pour l'anneau, comparez Polycrate, S. Arnauld évêque de Metz (cette Revue t. XV, p. 16) et le visir innocent de la 495e des mille et une nuits dans la version de Galland-Gauthier).

W. Zuidema.

CXCIX

LES PLANTES DU RIVAGE

On semble s'être assez occupé de la flore du rivage, qui pourtant doit être l'objet d'explications légendaires aussi bien que la flore terrestre. Quelques récits traditionnels démontrent qu'une enquête amènerait sans doute la constatation de quelques légendes analogues a celles des nos 196 et 197 de cette série. Aux environs de Lorient la scabieuse des dunes naquit des larmes d'une veuve qui demandait à la Vierge des plantes pour orner la tombe à son mari ; à Guernesey, le lis des dunes vient du pays de la féerie, le saxifragé (cf. t. XV, p. 338) a été semé par une fée désireuse de venir au secours de sa filleule ; dans un conte littéraire de Madame de Murat (1699), la criste marine est due à la métamorphose opérée par une fée, d'une jeune fille qui l'avait supplantée dans l'affection d'un prince. On rencontre aussi sur les dunes une sorte de géranium sauvage, des rosiers nains et des chardons aux feuilles grises, à la fleur bleue, qui sont assez différents de ceux qu'on trouve dans la campagne pour avoir provoqué l'étonnement, et par suite les explications des riverains.

CC

LES OISEAUX ET L'ORIGINE DE LA MER

D'après deux légendes des environs de Bordeaux et du Poitou, les oiseaux furent appelés par Dieu après la création, à creuser les rivières et les fontaines, et la mer, suivant la tradition girondine. Ils se mirent tous à l'œuvre, sauf le pic-vert ; c'est pour le punir de sa paresse qu'il ne peut se désaltérer que quand tombe l'eau du ciel, et c'est pour cette raison qu'il fait entendre son cri. Cette tradition est aussi connue aux environs de Saint-Malo. A-t-on recueilli ailleurs des parallèles de cette légende qui existe aussi en Prusse (Grimm. *Teutonic Mythology*, t. II, p. 674), où le pivert se refuse à ce travail pour ne pas souiller son beau plumage ?

CCI

LA TERRE ET L'EAU

Dans les traditions bretonnes sur l'origine des êtres, le diable qui

est le singe de Dieu, ou son rival, fait la contre partie de ce que Dieu vient de créer: c'est ainsi qu'après la création de la terre, le diable créa les eaux pour la noyer. Il est vraisemblable que cette légende se retrouve, peut-être avec plus de détails, sur d'autres points de nos côtes.

CCII

LE FEU DE LA SAINT PIERRE A BERCK

Il est d'usage, huit jours avant la ducasse, que les enfants des marins aillent criant à toutes les portes « à ch' fudor » quêter du bois pour alimenter les feux en l'honneur de saint Jean, patron titulaire de la paroisse de Berck, et de saint Pierre, patron des marins. Les enfants se présentent dans chaque maison avec deux bâtons en croix. On donne soit une bûche, soit des mannes, des paniers, des planches de bateaux, de vieilles caisses à poisson. Ce « fudor » qu'il ne faut pas confondre avec les feux de joie de la Saint-Jean est spécial à Berck. Il doit s'allumer du premier coup, parce s'il ne prenait point, ce serait un grand malheur pour Berck. Avec le bois recueilli, les Berckois élèvent un bûcher de trois ou quatre mètres de hauteur; celui du jour Saint Pierre est surmonté d'une perche au bout de laquelle on a attaché une manne de maquereau au milieu d'un bouquet; souvent le poisson est remplacé par un petit navire orné pour la pêche du hareng. Le jour de ces feux, les matelots ne vont pas à la mer; ceux qui n'ont pu rentrer à temps pour ces feux, cessent de pêcher et ne jettent leur filet qu'assez avant dans la nuit, après avoir chanté les « Grandeurs, la Pénitence et le martyre de Saint Jean ». Au coucher du soleil, le curé tenant à la main une torche de paille enflammée, allume le bûcher, et bénit l'assemblée. On chante ensuite le *Te Deum* et la prose de Saint Jean. Pour le feu Saint Pierre, on psalmodie Saint Pierre pleurant. Lorsque le feu est terminé, les assistants ramassent avec soin les petits morceaux qu'il a respectés. Ils servent à détruire les rats dans les greniers, et jetés sous les lits ils détruisent les punaises. (L. DE CLÉRY. *Scènes et coutumes de la vie Berckoise*, 1901).

Il est probable qu'ailleurs, il y a des fêtes à la Saint Pierre, qui présentent un caractère maritime analogue à celui décrit dans cet article, que j'ai un peu abrégé.

CCIII

LES PRÊTRESSES DE SEIN AU XVIIe SIÈCLE

Michel Le Nobletz trouva encore à l'île de Sein des femmes qui enseignaient les mystères du soleil sous le nom de Doue-Tad.

et l'on venait les consulter avant d'entreprendre un long voyage ; on en comptait trois, qui reçurent, d'après les traditions, léonaises, l'eau du baptême des mains de Michel Le Nobletz, qui les fit passer sur la terre ferme. Ces druidesses finirent leur vie dans un monastère où elles avaient pris le voile, et moururent fort vieilles, dit encore la tradition. (Elvire de Cerny, in l'*Avranchin*, février 1858).

La vie de Michel Le Nobletz, par D. Lobineau ne mentionne pas ce fait ; peut-être se trouve-t-il dans celle écrite par Antoine de Saint-André. Paris, 1666. A-t-on quelque témoignage écrit, confirmant l'assertion de Madame de Cerny, qui, née dans le Léon, à peu de distance du pays de Michel Le Nobletz, pouvait avoir entendu parler de cette singulière survivance, au XVII[e] siècle, du rôle attribué aux druidesses par Pomponius Mela ?

CCIV

SERMENTS DE MARINS

Au XVII[e] siècle, les marins avaient adopté une formule de serment qui était tenue pour diabolique. Ils juraient sur le pain, le vin et le sel, et pour rendre leur serment plus solennel, ils jetaient par-dessus le bord quelques grains de sel, quelques miettes de pain et ajoutaient à cette sorte de sacrifice l'offrande de quelques gouttes de vin, comme leurs aïeux les marins grecs quand ils préparaient le départ de leurs vaisseaux. Jal, *Glossaire nautique*, col. 1404. Une ordonnance de 1582 l'interdit sous les peines les plus sévères.

Paul Sébillot.

CCV

L'EXAMEN DES BATELIERS

A Gand les vieillards racontent encore les exploits nautiques des *Schippers-maats*, c'est-à-dire des maîtres bateliers ou maîtres hâleurs. On n'était admis dans la corporation qu'après un *examen de natation* des plus sérieux, une brimade plutôt qu'un examen, attendu que le récipiendaire *était jeté dans l'Escaut*, généralement du haut du pont des Chaudronniers.

Il y a eu à Gand des générations de « Schippers-maats », le métier se transmettait de père en fils.

(*Petit Bleu* (Bruxelles), du 10 juin 1901).

CCVI

LES SÈCHES

Sur les côtes belges, la mer rejette sur la plage de nombreux fragments de sèches, mollusques céphalopodes, que les amateurs

d'oiseaux placent dans les volières afin de permettre à ceux-ci d'y aiguiser leur bec.

J'ai entendu dire souvent sur la plage que ces fragments de mollusques n'étaient autres que *des soles pétrifiées* dont ils offrent assez bien l'aspect.

CCVII

LE SIGNE DE CROIX AVANT LE BAIN

Beaucoup de campagnards déversés par les trains de plaisir sur les plages belges ne négligent jamais — surtout les femmes et les enfants — de se signer en entrant dans la mer; quelques-uns n'abandonnent même pas le scapulaire qu'ils sont habitués à porter sur eux.

CCVIII

BAINS DE MER

On nomme *Paradis*, à Ostende, un endroit retiré de la plage, où l'on se baignait jadis à bon compte et *sans voile* [1], loin des yeux indiscrets de la police.

ALFRED HAROU.

CONTES ET LÉGENDES DE LA GRÈCE ANCIENNE [2]

IX

LES CRITIQUES DE MÔMOS

La fable rapporte qu'Athénè, Poséïdon et Héphaestos se disputèrent à propos d'industrie. Poséïdon forma un taureau, Athénè inventa l'architecture et Héphaestos fabriqua l'homme. Ils allèrent trouver Mômos qu'ils avaient choisi pour arbitre. Celui-ci examina l'œuvre de chacun d'eux. Ce qu'il dit de celle des autres, il est inutile de le rapporter ici; pour l'homme, il reprocha à Héphaestos qui l'avait façonné de ne pas lui avoir placé de petites fenêtres en bas de la poitrine de façon à ce que, en les ouvrant, tout le monde pût connaitre ce qu'il voulait et ce qu'il pensait, et s'il était menteur ou véridique [3].

RENÉ BASSET.

1. Le service des bains n'était pas établi en cet endroit; on n'avait donc pas à acquitter le prix du bain et du costume. Des mesures sévères ont fait cesser cet état de chose, mais le nom donné à l'endroit est resté.

2. Suite. Voir t. XVI, p. 199.

3. Lucien, *Hermotimos* § 20. *Œuvres* éd. Jacobitz, 3 v. in-12, Leipzig, 1896, t. I p. 347.

LE MARIAGE EN VIMEU

Mémoire lu au premier Congrès régional des Traditions populaires tenu à Abbeville le 26 mai 1901



IL y a, Messieurs, dans nos campagnes du Vimeu, un grand fonds de superstition. Comment, en ce qui concerne l'Amour, la superstition ne donnerait-elle pas lieu à d'étranges pratiques et à de bizarres croyances? Je ne puis donc mieux débuter qu'en signalant quelques-uns des usages superstitieux et des préjugés des jeunes filles à marier.

Il y a d'abord les bons et les mauvais présages :

Quand une jeune fille aperçoit une hirondelle seule, au retour de ces oiseaux, cela lui indique qu'elle ne se mariera pas encore dans l'année. Mais si, au contraire, elle voit deux hirondelles volant ensemble, c'est un signe certain de prochain mariage.

Les *arnitoéles* ou toiles d'araignées dans une habitation, indiquent qu'une personne de la maison se mariera dans l'année.

Quand, à table, une jeune fille retourne la salade et laisse tomber des feuilles à côté du saladier, on lui dit qu'elle attendra pour se marier autant d'années qu'il tombe de feuilles.

Quand elle pèle une poire ou une pomme et que la pelure forme un long ruban intact, sans brisures, cela présage qu'elle se mariera dans l'année.

Si un marchand, en lui rendant la monnaie, lui donne une pièce trouée, il ne manque pas de lui dire qu'elle se mariera dans l'année.

Si un inconnu lui dit « Madame », elle aura cette insigne mauvaise chance de ne se marier que sept ans plus tard.

Si elle rêve de mort, c'est signe de mariage, mais si elle rêve de mariage, c'est signe de mort.

Elle croira que son amoureux la délaisse si elle perd sa jarretière.

Parmi les petites pratiques mystérieuses auxquelles se livre la jeune fille attendant le mari de ses rêves, je citerai celle qui consiste à se faire craquer les doigts pour savoir si elle a des prétendants. Autant de craquements, autant de galants ; quand un craquement est faible, il indique un piètre amoureux ; plus il est fort, plus l'amoureux est « bon ».

Quelquefois, elle effeuille une petite tige d'ivraie et dit, en détachant chaque feuille, en commençant par le bas de la plante :

m 'marierai
m' marierai point

La réponse est celle qui tombe à la dernière feuille.

Il y a une variante qui indique à la jeune fille si elle mourra : « fille, femme, veuve, religieuse ».

C'est, vous le voyez, Messieurs, à peu près l'usage, si connu partout de l'effeuillaison de la marguerite.

Voici maintenant un moyen assez compliqué pratiqué par le jeune homme en quête d'une âme sœur dont il voudrait être aimé. Il choisit sur un arbre de ces feuilles sur lesquelles sont formées des boules où nichent en foule de petits insectes, il range ces feuilles et les laisse dessécher. Quand il est sur le point de se trouver en présence de la jeune fille dont il veut conquérir le cœur, il se frotte la main avec une de ces feuilles desséchées qui, ainsi, se réduit en poussière, puis il tâche de tendre la main à la jeune fille. Dès l'instant où celle-ci aura porté à son visage la main touchée, elle aimera à son tour.

A un jeune homme qui demande la main d'une jeune fille que celle-ci ne veut pas lui accorder, on dit par ironie qu'*elle est couverte en ardoises*, que *les crapauds ne montent pas dessus* (?)

Quand il est reconnu que les jeunes gens se conviennent, quelques présents sont échangés, fleurs, menus bijoux, etc., les parents se mettent d'accord sur les questions d'intérêt et les jeunes gens sont fiancés. La superstition trouve encore à se glisser ici. Si le futur mari habite un village des environs et que, pour venir voir sa fiancée, il fait un trajet qui comporte plusieurs *fonds* (bas des côtes), le futur ménage, selon la croyance, aura des malheurs.

On doit aussi éviter de se marier dans le mois de mai, sous peine, dit-on, d'avoir des enfants idiots.

***

Nous en arrivons maintenant à des usages typiques.

Quand le fiancé n'est pas du pays, le dimanche qui précède la célébration du mariage, les jeunes gens du quartier se rassemblent et vont offrir aux fiancés qui les attendent au domicile de la jeune fille, un cadeau pour lequel le goût des fiancés a été consulté au préalable, et l'aîné des jeunes gens dit un compliment. Les fiancés donnent une gratification en argent, assez large pour rembourser la valeur du cadeau et permettre aux jeunes gens de « fêter ».

Dans la semaine qui précède la célébration du mariage, les deux

fiancés vont « aux alliances », c'est-à-dire qu'ils se rendent à la ville voisine pour faire les emplettes du futur ménage, ils achètent bijoux, lingerie, meubles et ustensiles.

La confection de la couverture du lit nuptial donne lieu à une joyeuse réunion de jeunes filles. La fiancée invite à cet effet les sœurs ou les proches cousines de son futur, ainsi que ses propres cousines et ses amies intimes. Toutes ensemble travaillent à la confection de *cholle couverte* tout en s'amusant ferme. Le soir, un gai dîner réunit toutes ces jeunes filles et le fiancé vient y prendre place.

Quand le fiancé n'est pas du pays de sa future et que celle-ci doit aller habiter chez lui, la veille du mariage, le futur vient au domicile de la jeune fille pour faire le *quéroi* (transport) des meubles qui ont été apportés chez elle. Il arrive avec un chariot attelé de quatre chevaux (quelquefois deux, mais cela est moins bien) ; l'attelage est conduit par deux de ses amis. On charge les meubles, des personnes de service montent sur le chariot pour aller procéder à l'installation du futur ménage. Le chariot repart, bruyamment et en grande pompe, toujours conduit par les mêmes jeunes amis du fiancé. Derrière, les deux fiancés suivent en voiture, ils emportent avec eux le linge de leur ménage et les effets personnels de la mariée ; quelques parents les accompagnent. Quand le cortège traverse un village, il appelle l'attention de la population par des cris joyeux et des claquements de fouet ; aux habitants qui accourent, les gens du chariot jettent des morceaux de gâteau. Arrivé au domicile du fiancé, le personnel, venu pour cela, procède au déchargement des meubles et des divers colis, en fait l'aménagement, aménage l'intérieur, range, pose les rideaux, etc. Quand tout est fini, les parents du fiancé offrent un petit repas et la jeune fille revient chez elle dans la voiture qui avait suivi le chariot, avec les parents et les personnes qui l'accompagnaient.

Ainsi s'est accomplie gaîment, agrémentée de réjouissances, une opération plutôt ennuyeuse.

*
* *

Les fiançailles n'ont donné lieu à aucune autre remarque spéciale dans le domaine du folk-lore, mais le mariage lui-même est accompagné de coutumes et d'usages traditionnels assez variés.

Le jour du mariage venu, les fiancés se rendent à l'église, suivis d'un nombreux et joyeux cortège, et le prêtre célèbre le sacrement. L'épousée gardera comme un talisman précieux, pour ne jamais manquer d'argent dans l'avenir, les trois pièces de monnaie que le

prêtre lui rend, bénies, sur les treize à lui remises par l'époux au commencement de l'office.

Vers la fin de la messe se place une coutume autrefois générale dans tout le Vimeu et qui subsiste encore, à ma connaissance, à Cayeux, à Nibas et dans quelques villages du canton de Gamaches. Les pères ou les plus proches parents masculins des deux époux tiennent une draperie au-dessus de leurs têtes, au bas de l'autel, pendant que le prêtre dit des oraisons.

La cérémonie est finie. Sous le porche même de l'église, on apporte aux époux et aux invités des fleurs pour orner les boutonnières et les corsages ; le plus souvent, ce sont des fleurs artificielles, des boutons de rose ou de fleur d'oranger. Les invités paient ces petits présents en menue monnaie. Des gens du pays, mais surtout les jeunes gens qui, le dimanche précédent, ont offert le bouquet aux fiancés, *font honneur* en tirant des coups de fusil. Ces fleurs et ces marques d'allégresse semblent annoncer aux nouveaux époux une existence toute de bonheur. Un emblême naïf et simple vient leur montrer que la vie est une succession de joies et de peines : devant l'église et dans les rues du village, sur le parcours du cortège, des jeunes gens tendent des cordes en travers du chemin ; les largesses de l'époux peuvent seules faire tomber l'obstacle et rendre la voie libre.

Cependant, la noce est revenue au logis ; la nouvelle mariée embrasse les parents de son époux, le mari embrasse les parents de l'épousée. Cet usage s'accomplissait autrefois à la sortie de l'église même ; de nos jours, on attend la rentrée à la maison. Il n'en est pas moins touchant et semble le sceau confirmant à jamais l'union des deux familles

Le prêtre a béni l'union, mais ce n'est point toujours suffisant au gré des époux qui lui demandent encore de venir bénir le lit nuptial. Il vient donc au domicile des mariés et fait solennellement cette bénédiction, comme pour sanctifier la consommation du mariage. Ensuite, le prêtre bénit un gâteau préparé sur la table de nuit, il le découpe lui-même et offre le premier morceau à la jeune fille présente qui, selon lui, doit se marier la première. Celle-ci se défend généralement et finit par accepter ; alors, elle prend le gâteau et le présente à chaque invité, qui en prend un morceau, la demoiselle d'honneur fait de même avec un autre gâteau. Le prêtre débouche lui-même les bouteilles de vin, et l'on trinque.

Le repas de noce est, comme partout, joyeux et bruyant, il ne se signale par aucune particularité se rattachant à la tradition. Je citerai cependant cet usage disparu aujourd'hui : les nouveaux mariés

servaient eux-mêmes leurs invités et ne mangeaient qu'après, et on ne manquait pas de leur faire cette plaisanterie de leur offrir les os et les reliefs du festin, soigneusement recueillis.

A l'occasion du mariage d'un fermier aisé, s'accomplissait naguère à Fressenneville une coutume extrêmement intéressante et curieuse:

A l'issue du repas de noce, avant de prendre le café, on reçoit à la maison l'instituteur, le charron, le maréchal, le marchand de grain et tous les cultivateurs du pays, convoqués à l'avance. L'instituteur lit un contrat simulé d'achat de terre. Cette lecture faite, le charron s'avance avec une herse en mauvais état, il présente à la mariée une dent de herse qu'elle doit poser en frappant avec un marteau. Puis le maréchal, à son tour, s'avance, tenant un cheval à la bride : la mariée doit prendre le pied du cheval et le tenir pendant que le maréchal frappe les clous de la ferrure. Pendant ce temps, des assistants fouettent et piquent l'animal pour qu'il soit turbulent et que son pied échappe à la mariée.

L'un des cultivateurs prend, dans un tablier, du grain mélangé de menues pailles, le sème dans la cour, et, de temps en temps, pour rire, en jette au visage des assistants qui se sauvent. La mariée doit atteler le cheval à la herse puis prendre la bride et aller herser là où le grain a été semé. Pendant ce temps, le marié cherche à briser la herse avec un maillet, un marteau ou un autre objet quelconque. Les jeunes gens présents, munis de fouets, frappent le cheval pour le faire se cabrer ou s'échapper et retarder le plus possible le moment où la herse sera brisée entièrement par le mari. L'action cesse quand le marié est parvenu à casser la herse. Alors, les assistants rentrent dans la maison, on sert à boire et à manger aux nouveaux venus et le café est ensuite servi à tout le monde.

Cette curieuse cérémonie est tombée en désuétude depuis assez longtemps et c'est dommage. N'était-elle pas la représentation symbolique de cet utile et pénible labeur de la terre auquel allaient se livrer les nouveaux époux ? Je crois pouvoir affimer, d'après mon enquête, que cette coutume s'est accomplie pour la dernière fois à Fressenneville le 5 février 1878, au mariage de M. Alphonse Mabille et de Mademoiselle Argentine Cassin.

Après le repas qui suit la cérémonie du mariage, si le marié n'est pas du pays, mais des environs, toute la noce part en voitures au pays du marié, celui-ci offrant le repas du soir. On attelle les chevaux, tous les invités sont venus avec leurs plus beaux équipages, ils rivalisent à l'envi de chic et s'examinent les uns les autres avec force commentaires ; aux manches des fouets, à la tête des chevaux, sont attachés des rubans et des fleurs ; on part joyeusement. Quand la

noce arrive dans le pays du mari, des habitants tendent dans les rues du village des cordes qui barrent la route ; la noce étant arrêtée, ils disent un compliment aux mariés et offrent des petits verres de liqueur aux gens du cortège ; en même temps, il font une quête. Chaque invité donne son obole, et le produit de cette collecte est affecté à une petite fête.

Quand la noce traverse plusieurs villages, le même usage se répète à chacun, si, naturellement les habitants le savent.

Le repas du soir, pas plus que celui qui a suivi la messe, n' offre rien de bien particulier en ce qui nous intéresse. C'est toujours le même entrain, le même plaisir à la bombance, Souvent, les gamins du village viennent devant la maison, rassemblés en foule compacte, ils crient à tue-tête ; *à croûtes* ! *à croûtes* ! jusqu'à ce qu'on leur donne, pour avoir la paix, non des croûtes mais des pâtisseries ; le partage ne se fait pas sans querelles et sans échange de horions.

Dans les campagnes du Vimeu. il n'est guère d'usage, comme chez nos voisins les Normands, de déranger les mariés la nuit et de leur faire des farces ; il n'est pas rare, cependant, qu'ils trouvent dans leur lit, en se couchant, du sel, des orties ou des poils coupés à l'hôte placide de la porcherie, ou bien encore les draps roulés ou cousus, le sommier agrémenté d'un grelot, etc. Ces plaisanteries ont été faites par les jeunes gens à la faveur des allées et venues, du mouvement de la maison.

Le lendemain du mariage, on fait dire une messe pour les trépassés des deux familles ; les mariés y assistent avec les invités qui sont restés ; après la messe, on va au cimetière prier sur les tombes.

L'après-midi, les mariés vont offrir du gâteau à leurs voisins et à leurs amis.

*
* *

Telles sont, Messieurs, les notes que j'ai pu cueillir sur le mariage en Vimeu, les croyances et les superstitions qui précèdent sa célébration, les coutumes curieuses et les usages traditionnels qui l'accompagnent. Elles sont forcément incomplètes ayant été réunies un peu hâtivement ; il y a certainement lieu de les compléter. Telles qu'elles sont, elles montrent que sur ce point comme sur tous les autres points du folk-lore, notre province est assez riche pour offrir encore un vaste champ aux investigations des traditionnistes. Mais je le répète, Messieurs, il faut se hâter pour recueillir ce qui reste d'un grand nombre de nos traditions populaires. Avec les chemins de fer, les nouvelles facilités de communication, l'établissement de fabriques qui amènent des colonies ouvrières étrangères au terroir, le voisinage des plages, l'introduction continuelle d'éléments nouveaux

dans les populations rurales. nos campagnes perdent de plus en plus de leur originalité. Encore une fois, Messieurs, encourageons les travaux des traditionnistes. *Il est grand temps* !

PAUL MAISON

COUTUMES LOCALES

QUI EXISTENT DEPUIS UN TEMPS IMMÉMORIAL, A BRAY-LES-MAREUIL, ET DANS QUELQUES AUTRES VILLAGES DES ENVIRONS D'ABBEVILLE

(*Lecture faite au Congrès d'Abbeville*)

1. *Plantation du Mai.* — Dans la nuit du 30 avril au 1er mai, les jeunes gens ont l'habitude de déposer à la porte, ou sur les murs des maisons habitées par des jeunes filles, des branches d'arbres: de sapin, lorsqu'ils ont l'intention d'honorer la jeune fille, ou de sureau, lorsqu'au contraire ils veulent la tourner en dérision ; cela s'appelle « *placer un mai* ».

2. *Le Carnaval.* — Le jour du Mardi Gras, les jeunes garçons du village se rassemblent, et après avoir désigné l'un des plus pauvres d'entre eux, l'habillent de paille à l'aide de liens dont ils lui entourent le corps. C'est la personnification de « *Carnaval* ». Le cortège ainsi composé de « Carnaval » et de ses compagnons d'âge, parcourt les rues du village. Il s'arrête à chaque maison, et devant la porte, il chante une chanson en patois dont voici le refrain :

« Carnaval est mort,
Sa fam' al' hérit'
D'ein' cuiller à pot,
È pi d'ein' marmite ».

L'habitant de la maison donne alors un morceau de pain, et le produit de la cueillette est généralement attribué à l'enfant qui a figuré « Carnaval ». Cette coutume, encore en pleine vigueur il y a 15 ou 20 ans, tend à disparaître ; elle n'existe plus guère que dans quelques rares villages.

3. *Fin de la semaine Sainte.* — Pendant les trois derniers jours de la semaine Sainte, alors que pour les enfants, la cloche de l'Eglise est partie à Rome, les enfants de chœur vont de porte en porte, munis de crécelles au son criard et désagréable, annoncer en chantant, les différents offices de l'Eglise, l'Angelus, le Trépas de N.-S. et la distribution de l'Eau bénite ; ils suppléent ainsi à la cloche

absente. Et le lundi de Pâques, à la sortie de la messe, ils vont faire la quête dans chaque maison, au chant de *l'O filii*, traduit en français. Le curé partage ensuite entre eux, les œufs et l'argent qu'ils ont recueillis.

4. *Lundi de Pâques.* — Le lundi de Pâques, également, le facteur, le maréchal-ferrant, le berger, etc., font la cueillette des œufs ; le bedeau la fait aussi, en même temps qu'il distribue de grandes hosties, dites « *pains chantés* ».

5. *Quête de marguilliers.* — Le lundi de la fête patronale du village, ainsi que le jour des Morts, les marguilliers passent dans chaque maison, demander du fourrage ; on le vend à la porte de l'église, et le produit de la vente sert à payer la messe, dite à l'intention des trépassés de la paroisse.

5. *Buis bénits.* — Le jour des Rameaux, de « *Pâques fleuries* », chaque famille fait bénir une botte de buis par celui de ses membres qui assiste à la grand'messe ; ces branches de buis sont ensuite accrochées aux murs et sur les toits des maisons, aux portes des étables et aux meules ; d'autres sont plantées dans les jardins et les terres chargées de récoltes.

7. *Après le baptême.* — Lorsqu'après la cérémonie d'un baptême, que les cloches ont annoncée à toute volée, le parrain et la marraine sortent de l'église avec l'enfant, des salves de coups de fusil sont tirées en leur honneur, pendant qu'ils jettent aux gamins des dragées et des sous. Le « *compère* » et la « *commère* » qui ne se sont pas montrés assez généreux, sont escortés aux cris de « *parrain sè* ». Et ces cris continuent parfois à se faire entendre pendant la durée du repas, auquel sont conviés tous les membres de la famille, et que l'on appelle « *Bardalée* ».

8. *Usages de noces.* — Lors d'un mariage également, les nouveaux époux sont salués à leur sortie de la messe, par de nombreux coups de fusil. Pendant que de l'église ils se rendent au lieu du festin, les femmes pauvres du village leur barrent à maintes reprises, le passage à l'aide de cordes ; pour que l'obstacle disparaisse, il suffit au jeune marié de donner une pièce de monnaie. En tête du cortège, marchent généralement deux ou trois musiciens qui, sur leurs violons et leurs flûtes, jouent les plus gais morceaux de leur répertoire. Pendant le repas de noce, le garçon d'honneur doit arriver à décrocher la jarretière de la mariée ; comme il craint, s'il n'y réussit pas, de passer pour « *ein' atombie* », il met généralement beaucoup d'amour-propre à s'acquitter de cette besogne.

7. *Bénédiction du lit nuptial.* — La veille de la cérémonie du ma-

riage, le curé de la paroisse est généralement invité à bénir le lit nuptial ; pour le remercier, on lui offre un gâteau.

10. *Visite de fiancé.* — Lorque la main d'une jeune fille est accordée à un étranger au village, les jeunes gens se rendent au domicile de la fiancée, un dimanche où ils savent y rencontrer le futur ; ils lui adressent un compliment généralement composé par l'instituteur, dans lequel ils célèbrent en termes pompeux les vertus et les charmes de la future épouse ; le fiancé les remercie en leur remettant une somme d'argent variant avec sa position sociale ; elle est le plus souvent employée le jour même, en divertissements, danses et libations ; c'est ce que l'on appelle « *donner un vin* ».

11. *Le pain des trépassés.* — Chaque dimanche au matin, une femme ou un enfant va de porte en porte quêter du pain, qu'à la sortie de la messe, on vend à la porte de l'église ; souvent même, le droit à la quête du pain est concédé pour une année entière. Le prix de la vente ou de la concession, est destiné à payer la Messe qui le vendredi de chaque semaine, est célébrée pour les paroissiens défunts, c'est de là qu'est venu l'expression : « *cueillir le pain des trépassés* ».

12. *Demande en mariage.* — Lorsqu'un jeune homme sollicite la main d'une jeune fille, la demande en mariage est faite par ses deux plus proches parents paternels, auxquels se joint d'habitude le père. On appelle cela « *demander la fille* ». — Ne peut-on pas voir dans cette prérogative des mâles de la ligne paternelle, un vestige de *l'agnation* romaine et du *nunudium* germain ?

13. *Le feu de la Saint-Jean.* — Le 23 juin, veille du jour de la fête de Saint-Jean-Baptiste, les jeunes gens et les enfants parcourent les rues du village en recueillant les fagots, pailles et autres combustibles qu'on veut bien leur donner, ils les transportent dans un endroit écarté, et cependant peu éloigné du village, et en font un tas, auquel ils mettent le feu. Ils tournent autour du brasier en chantant : *Vlà l'fû d'a l' Saint-Jean* ; et le voyageur, étranger au pays, n'est pas peu étonné, de voir surgir en même temps, des divers points de l'horizon, vers dix heures du soir, des flammes dont l'importance lui fait croire tout d'abord, à l'incendie de meules ou de bâtiments isolés.

FERDINAND MALLET.



LES TOUCHEURS CONTRE LA RAGE, DESCENDANTS DU GRAND SAINT HUBERT

(Lecture faite au Congrès d'Abbeville)

Dans un obscur village de notre Picardie j'ai recueilli cette curieuse tradition, qui certes mérite une place d'honneur parmi celles qui comme elle, ont passé à travers les temps sans rien perdre de leur primitive valeur et subsistent encore de nos jours, tout aussi vivaces que jadis, au milieu de nos populations picardes.

Cette tradition date d'un temps immémorial. Elle est attachée à l'histoire de tout un pays et de toute une famille, dont l'origine se perd dans la nuit des temps.

Cette famille du nom de *Lavernot* descend directement, paraît-il, du grand saint Hubert. Ce saint a légué à ses descendants le pouvoir privilégié de prévenir les conséquences de la rage chez les personnes comme chez les animaux.

D'après M. l'abbé Hoin, l'éminent historien local, ancien curé de Nibas, qui vient de mourir curé de Saint-Sauflieu, ce privilège a été transmis par alliance à la famille Lavernot par une demoiselle Lecourtois, qui habitait, dans une rue détournée, une maison isolée qui existe encore aujourd'hui à Nibas. Cette rue est même appelée pour cela *Rue Mademoiselle*.

Le pouvoir de cette famille ne va pas jusqu'à guérir les personnes atteintes du mal. Il peut seulement leur éviter les accès terribles qui sont un perpétuel danger pour les personnes en contact avec les malades. Ceux-ci meurent d'une mort douce, sans faire aucune victime. Et les membres de cette famille ont également le pouvoir, suivant la tradition, de prémunir les personnes en bonne santé contre la rage. La famille Lavernot n'est pas éteinte. Il en existe à Nibas plusieurs membres qui ont conservé et qui légueront à leurs enfants la tradition de leurs ancêtres.

Il ne se passe pas d'années sans qu'ils reçoivent la visite de personnes, venant quelquefois de très loin pour se faire *toucher*, elles, ou leurs animaux.

L'opération du *touchage* est assez simple. Elle consiste en prières et invocations spéciales pour les personnes.

Pour les animaux l'affaire est un peu plus compliquée. Le toucheur doit leur passer sur le front un fer rouge.

Pourquoi cette curieuse pratique et quel en est le but ? Est-ce seulement une cérémonie d'apparat, ou un simulacre vulgaire ?

J'avouerai que j'en ignore la véritable signification. Mais on croit généralement que cette opération, brûlant une des veines qui communiquent au cerveau, empêche le mal de se porter à cette partie délicate de l'animal et le rend ainsi inoffensif pour ceux qui l'approchent.

Voilà donc en quoi consiste cette tradition. Faut-il y avoir confiance ? Certes elle a rencontré bien des incrédules. Beaucoup y voient une sotte croyance et une folle superstition et l'on sait que Voltaire à dit : « La superstition est à la religion ce que l'astrologie est à l'astronomie, la fille très folle d'une mère très sage. »

Pour ma part je m'abstiens de tous commentaires. Je raconte simplement la chose telle qu'elle existe, la tradition telle qu'elle a toujours été, telle qu'elle est restée. Cependant je dois à la vérité de dire que presque tous les bergers du Vimeu ont une confiance absolue dans le pouvoir de la famille Lavernot. L'un d'eux m'affirmait dernièrement qu'il n'hésiterait pas à venir se faire toucher à Nibas, plutôt que d'aller se faire soigner à l'Institut Pasteur. Cela ne diminue en rien bien entendu le mérite de notre illustre savant, mais je signale le fait pour montrer combien la tradition qui nous occupe est fortement ancrée dans l'esprit de nos populations.

Un des plus anciens descendants de la famille Lavernot m'a raconté que son grand-père, étant un jour chez un boucher possédant beaucoup de bestiaux, lui parla du pouvoir qu'il avait de prémunir bêtes et gens contre la rage. Le boucher se montra incrédule. Sa femme, au contraire, voulait profiter de l'heureuse présence du visiteur privilégié pour lui faire affranchir leur troupeau. Le boucher refusa. Quelque temps après, les bêtes devinrent malades et le ménage vit avec stupeur tous ses animaux mourir les uns après les autres.

Je pourrais citer d'autres faits ; ce serait trop long, je m'arrête.

Jadis, les ancêtres des Lavernot, à l'époque de l'année où la rage fait sa funeste apparition, partaient pour plusieurs mois faire une tournée en Picardie et en Normandie et l'on assure que les innombrables personnes qui ont eu recours à eux n'ont jamais ressenti les atteintes du terrible mal que Pasteur à vaincu après Saint-Hubert.

Marius Touron

* * *

Comme complément à cette curieuse tradition, nous croyons devoir reproduire les lignes suivantes empruntées à la monographie

inédite de Nibas par l'abbé J. Hoin, citée plus haut par M. Marius Touron. .

« La famille Lavernot a, dit-on, hérité de Marie Le Cauchois de Labarre, — restée seule de sa branche, — l'insigne privilège de préserver de la rage les personnes et les animaux qui ont été mordus par un animal atteint de cet effroyable mal. Le « toucheur », toutefois, ne les en préserve que lorsqu'aucun accès ne s'est manifesté : quand un accès a eu lieu, le toucheur les garantit contre les crises violentes, et ils meurent de ce qu'on appelle la rage douce dans les neuf jours. Les hommes transmettent ce privilège à leurs enfants, mais la femme ne le donne à ceux qui naissent d'elle qu'autant qu'elle est la dernière descendante de sa famille. Les Le Cauchois se prétendaient, dit-on, issus de S. Hubert. (Renseignements fournis par la famille) ».

En note, l'abbé Hoin ajoute : « Saint Hubert, né vers 656, était fils de Bertrand, duc d'Aquitaine, issu du roi Clovis. Il épousa une demoiselle de noble race, Floribane, qui lui donna un fils nommé Floribert. S. Hubert mourut évêque de Maestricht en 727. Parmi les familles qui se disaient sorties de sa maison, citons, celle de Fay, dont le nom a paru plus d'une fois dans notre travail. (*Histoire de l'arrondissement de Péronne*, par P. de Cagny). Mais on trouve deux saints du même nom, tous deux invoqués contre le terrible mal de la rage. Les Lavernot descendent du premier. »

(Bibliothèque communale d'Abbeville. Ms. numéro 332 : Nibas, Saucourt, leurs annexes et leurs seigneurs, d'après documents pour la plupart inédits, par M. l'abbé J. Hoin, curé de Nibas, membre correspondant de la Société d'Emulation d'Abbeville, 1893. Page 263. Cette monographie manuscrite, de même que les autres monographies inédites de l'abbé Hoin, ont été achetés par nous pour le compte de la bibliothèque d'Abbeville au mois de mars 1901.)

ALCIUS LEDIEU.



TRADITIONS DU VEXIN

(*Extrait d'un Mémoire présenté au Congrès d'Abbeville*)

N voit sortir, à minuit, des pierres levées du Billay, un être fantastique, qui tieut à la main un flambeau.

Pour guérir les enfants de la fièvre, on les faisait passer sous le dolmen de Cléry. qui a été détruit en 1875.

On donnait à boire aux enfants fiévreux l'eau de la fontaine de la Bonde, dans laquelle on avait jeté auparavant une pièce de monnaie.

Le feu de la Saint-Jean est encore en usage dans cinq communes des cantons de Marines et de Magny ; à Morigny, le feu est allumé à quatre heures du matin.

Vers minuit, une vache blanche sortait parfois de la Cave aux Pies de Breuil en Vexin et se promenait aux alentours. Personne n'osait alors s'aventurer dans le voisinage du dolmen ; une vieille femme, plus hardie que les autres, vit, en passant pour rentrer chez elle, par le chemin voisin du dolmen, des fées qui dansaient en rond. Comme elle était montée sur son âne, elle leur dit : Je n'ai pas peur de vous, vous ne m'empêcherez pas de passer. Mais au même instant, l'âne se prit le pied dans sou licol et il lui fut impossible d'avancer.

La Bonde des Tuileries à Cléry en Vexin, comme la rivière d'Epte, demande chaque année une victime humaine. Le Réveillon (Gisors), promet, à ceux qui boivent ses eaux, que quelque part qu'ils aillent, ils y reviendront ; jadis les conscrits, la veille du tirage, y allaient boire, pour ne pas prendre un billet noir.

A Guiry, Gargantua à cheval, sur les buttes de Courdimanche et de Cléry, prit entre ses doigts un palet, pour le lancer sur son rival de Montjavault ; un faux mouvement fit tomber le palet qui, dans sa chute creusa la vallée de Guiry.

Sur le grand chemin de Magacy à Mantes le souterrain de la Croix Bouton ne s'ouvre qu'à minuit le jour de Noël.

Les feux follets de la mare du fond de Baril au Bellay sont considérés comme de malins esprits ; ce sont eux qui ont dressé les pierres levées de Tillay, et ils doivent faire retrouver les dix-sept millions enfouis dans le monticule de la Gève à Santeuil.

Des grottes où des fées gardent un trésor sont situées dans le voisinage des forêts de Blou, de Chevries et d'Arthies, et l'on s'y sent attiré comme par un aimant.

Curieuse description de pratiques de sorcellerie médicale avec conjurations, encore en usage à l'heure actuelle. Plusieurs sont connues, en dehors de la région ; l'une d'elles n'a pas été jusqu'ici, à ma connaissance, observée ailleurs ; elle consiste à recueillir précieusement la première neige pour la guérison des maux d'yeux.

Dans les campagnes du Vexin, plus de cinquante sources, placées jadis sous la protection d'une divinité qui leur donnait des vertus bienfaisantes, sont maintenant sous le vocable d'un saint.

Plusieurs sont dûes au bâton d'un saint.

Quelques-unes ont la propriété d'attirer la pluie, celle de Saint-Romain à Joli Village écarte la grêle.

Pour les maux de dents des enfants, si on ne peut se rendre à la fontaine Sainte-Apolline, on coupe la tête d'un coquet et l'on en frotte les gencives malades.

Pour les convulsions, on doit arracher le bonnet de l'enfant, le jeter dans le feu et faire boire au patient de l'urine d'homme.

On se guérit des maux d'yeux en frottant l'œil avec le bonnet de pincan (à 2 nœuds), trempé dans l'eau de la source sacrée.

Les enfants au berceau sont guéris en mangeant une nourotte (brioche), trempée dans l'eau d'une source sanctifiée.

Il se dégage une force nouvelle à chaque source si le soleil reluiserne pendant le Credo de la messe chantée le jour de la fête du saint invoqué.

Après avoir puisé l'eau des fontaines, il faut placer des ex-voto sur les membres souffrants. Dans le canton de Chaumont en Vexin, aux branches des arbres sont suspendus toutes sortes de vêtements, de bracelets, etc.

Sur les fontaines du Vexinois, seize sont sans vocables, sept président à une forme de maladie ; sur le nombre des fontaines guérissantes placées sous le vocable d'un saint, dix-sept sont placées sous l'invocation d'un saint étranger. Les pèlerinages relevés sont en général dans le voisinage d'une voie romaine.

PAUL PLANCOUARD.



LES MÉTÉORES

L'ARC-EN-CIEL (*suite*) [1]

§ 37

« L'arc-en-ciel provient des rayons du soleil qui se réflètent sur la vapeur humide : c'est un phénomène analogue à celui des rayons qui tombent obliquement sur la surface de l'eau et sont ensuite ré fléchis dans la direction d'un mur, ou à celui qui se présente parfois dans le flux de larmes d'un chassieux lorsqu'il regarde une lampe. Il est possible d'en faire l'expérience en se tenant en face du soleil, en prenant de l'eau que l'on verse entre le soleil et l'expérimentateur, et en faisant cela d'une façon continue. Lorsqu'une réflexion se produit, on y trouve l'arc-en-ciel. La couleur rouge et la jaune qu'on y voit proviennent du fait de l'humidité et de la sécheresse par analogie avec le feu qui est de couleur rouge trouble quand il provient d'un bois humide, et jaune pur quand il s'élève d'un bois sec. La couleur verte qu'on y voit après le jaune est attribuée à ceci que le corps réflecteur est plus trouble (que le reste). Quelques uns ont prétendu que c'est encore là un fait imaginaire, non réel comme celui qui est sur un navire s'imagine que la terre tourne avec lui.

« On rapporte qu'Ibn'Abbâs détestait de prononcer le nom de Qaus Qozah' [2], qui semble attribuer ce phénomène au démon. Ouahb (ben Monabbib) a raconté que Dieu a fait paraître l'arc-en-ciel après le déluge [3], comme une garantie contre la submersion [4]

§ 38

Pourquoi l'image de l'arc (en-ciel) ne serait-elle pas placée au rang des Dieux ? Il est beau et comme il a une apparence admirable, on dit qu'il est né de Thaumas [5]. Si sa nature est divine, que fera-t-on des nuages ? L'arc-en-ciel lui même est produit par les nuages colorés de quelque façon [6].

1. Suite voir t. XV, p. 117.

2. Qaus Qozah' était chez les anciens Arabes le nom de l'ange qui préside au nuage. Il désignait aussi Satan. Dans l'islam le nom de Qaus Qozah' (L'arc de Qozah') a été remplacé par celui de Qaus en Nebi (l'arc du prophète) allusion évidente à l'histoire de Noé.

3. Cf. *Genèse*, IX, 11-16.

4. Ahmed ben Salh el Balkhi. *Le Livre de la création et de l'histoire*, éd. et trad. Huart, t. II. Paris, 1901 p. 35-36 du texte, 33-34 de la traduction.

5. Du grec θαυμαζειν admirer.

6. Cicéron, *De naturâ Deorum* L. III § 20.

§ 39

Chez les Soubiya du Haut Zambèze, l'arc-en-ciel se nomme *namb-wa-noutalati* composé du préfixe de personnification *na*, du substantif *mbwa*, chien et du verbe *Kutalata*, traverser. Il signifie donc le chien qui traverse (l'étendue ou le ciel).

Les indigènes ont à ce sujet une légende : la première est un emprunt aux enseignements des missionnaires. « C'est Leza (Dieu) qui a dit que c'est l'arc-en-ciel qui fera fuir la pluie. Si vous voyez une grande pluie lorsque l'arc-en-ciel paraît la pluie s'enfuit. » On reconnaît ici un souvenir du passage de la Genèse (IX, 13-16).

Mais à côté de cet emprunt, les croyances nationales ont subsisté: L'arc-en-ciel ressemble à un chien. On dit que celui qui se promène sous les arbres et voit la fumée de l'arc-en-ciel, s'il ne le connaît pas encore s'approchera de lui pour le voir sans se douter du danger auquel il s'expose. La termitière passe pour le trône et la demeure de l'arc-en-ciel : le curieux verra en s'approchant le roi de la termitière. Mais si l'arc-en-ciel l'aperçoit, il le poursuivra et sa fumée semble alors emplir la forêt entière. S'il l'atteint, il le tuera ; l'homme n'a de chance de lui échapper qu'en fuyant du côté où est le soleil, parce que l'arc-en-ciel ne voit pas bien un grand soleil. Alors il s'en retournera dans la termitière. C'est un bel animal ; les hommes qui le connaissent se cachent dans les arbres et le voient sortir de sa demeure et jouer avec ses enfants comme de jeunes chiens[1].

§ 40

Là où repose l'arc-en-ciel, qu'on appelle en Bavière *Himmelring* (anneau du ciel) on trouve un petit plat d'or. Cette croyance qui existe dans l'Allemagne du Sud est confirmée par la découverte de monnaies assez frustes et probablement gauloises ou phéniciennes : On les nommait en latin postérieur *Sperma solis* ou *Sperma Iridis* : on les appelle *Regenbogenschüsselchen*, *Himmelringschüsselchen*. On croit aussi que ce sont des morceaux d'étoiles filantes.

On ne doit pas montrer l'arc-en-ciel avec le doigt, surtout en se dirigeant vers le ciel, car on crève les yeux des anges. De même que dans les croyances scandinaves, l'arc-en-ciel doit servir de pont aux divinités à la fin du monde, de même dans une chanson allemande, ce sera le chemin de Dieu pour venir au jugement dernier :

Quand le dernier jour viendra,
Alors les étoiles tomberont sur la terre

1. Jacottet, *Etudes sur les langues du Haut-Zambèze*, seconde partie, textes soubiya, Paris, 1899, in-8, p. 145-146.

Le bon Dieu arrivera
Sur son bel arc-en-ciel [1].

IX

ORION ET LE BAUDRIER D'ORION [2]

§ 14

Le baudrier d'Orion s'appelait dans le nord *Frigga's Rocken* (fuseau de Frigga) et plus tard *Maria's Rocken*.

Les trois étoiles du baudrier se nomment encore en Allemagne *Jakobsstab* (bâton de Jacob), ou *Petersstab* (bâton de Pierre)[3].

RENÉ BASSET.

ADJURATIONS ET CONJURATIONS [4]

V

EN HOLLANDE.

La sanglante persécution des hérétiques dans les Pays-Bas, au XVI[e] siècle frappa, avec bien d'autres, un bourgeois pieux de Bevermyk (Hollande septentrionale), nommé Augustin le boulanger. Lorsqu'on le mena au bûcher, il cria à l'un de ses voisins : « Adieu ! » celui-ci répondit : » A revoir dans l'éternité ! » Aussitôt le bourgmestre l'interrompit : » Là où vous viendrez, lui ne saura venir ; il va de ce feu-ci au feu éternel. » Alors Augustin se tourna vers ce fanatique et lui dit : » Dans trois jours je vous cite devant le tribunal de Dieu ! » Et dès qu'il eut succombé dans les flammes, le bourgmestre fut atteint d'une frénésie, dont il mourut le troisième jour après, sans être revenu à la raison.

(BRANDT, *Historie der Reformatie*. *I*, *197*.

W. ZUIDEMA.

1. Bechstein, *Mythe*, *Sage*, *Märe und Fabel*, Leipzig, 1854-55, 3 v. in-12, t. I p. 87-88.

2. Suite voir t. XV, p. 657.

3. Bechstein. *Mythe*, *Sage*, *Märe und Fabel im Leben und Bewusstsein des deutschen Volkes*, Leipzig, 1854-55 3 v. in-12, t. 2 p. 39, 90.

4. Cf. t. III, p. 139, t. XVI, p. 205, 139.

FOLK LORE GUÉRANDAIS[1] (*Suite*).

LES INTERSIGNES

I. — Le 25 décembre 1900, Pierre-Marie B*** revenait le soir du bourg de Saint-Lyphard à son village de Mezerac après avoir joyeusement fêté le jour de Noël, quand, arrivé en vue de sa demeure, il aperçut dans la nuit un « flambeau » qui descendait du ciel et longeait le mur de sa maison. Arrivé à terre il disparut. Effrayé, le bonhomme qui, en fait de superstition, ne le cédait en rien à ses compatriotes, raconta à sa famille la vision qu'il venait d'avoir. Loin de le traiter de fou, chacun se dit : « Un malheur doit nous arriver dans les trois mois. » Quelques jours après le père de cet homme tombait malade, et comme il demeurait à quelque distance du village, il insista pour se faire transporter chez son fils. Une fois rendu la maladie sembla diminuer. Le 24 mars, alors que toute la famille était réunie, autour du large foyer de la chaumière un bruit insolite se fit entendre dans la cheminée, et comme chacun se regardait plein de frayeur, une « chandelle » descendit dans le foyer et disparut dans le feu. Le lendemain le vieux mourut, trois mois après, jour pour jour, l'apparition du premier flambeau. (*Raconté à Mezerac par un témoin oculaire*).

II. — Marie-Josèphe*** de la Turballe avait épousé un marin qui, peu après son mariage partit en mer. Six mois s'étaient écoulés et le marin n'était pas de retour. Une nuit d'hiver, alors que la tempête grondait plus que de coutume, la pauvre femme entendit frapper à la porte. Elle crut d'abord que le vent était la cause de ce bruit. Mais les coups redoublèrent auxquels Marie-Josèphe se donna bien garde de répondre, s'enfonçant sous ses draps pour ne point voir ce qui se passerait. Peu à peu le bruit cessa et elle hasarda un regard dans la chambre. La pièce était éclairée et près de son lit se tenait debout son mari vêtu de son suroît et reluisant d'eau.

« Fais-moi dire une messe » lui dit-il ; et aussitôt il disparut.

La chambre redevint calme et sombre. Le lendemain la femme allait trouver le curé et lui racontait la scène de la nuit, lui commandant une messe suivant le volonté de son cher homme.

1. Cf. t. XV, p. 289.

Dans l'après-midi une lettre de la marine lui apprenait que le navire que montait son mari s'était perdu corps et biens. (*Raconté par Marie-Josèphe*** de la Turballe*).

III. — *Celle qui porta le mort.* — Françoise*** de la Turballe, venait de perdre son mari, capitaine, noyé avec tout son équipage. Quelque temps après, comme elle reposait la nuit, le marin lui apparut et lui dit : « Si tu veux que je sois sauvé, va pour moi à Sainte-Anne d'Auray faire un pèlerinage que j'avais promis et que je n'ai pu faire ».

Le mois suivant un bateau partait de la Turballe, portant à Sainte-Anne une foule de pèlerins. Françoise*** désireuse d'accomplir le vœu de son mari s'y rendit en compagnie d'une amie. Mais, chose curieuse, plus le navire approchait, plus elle se sentait lourde, comme si un poids de plus en plus fort lui pesait sur les épaules. Arrivée à Sainte-Anne, elle tomba d'épuisement, quoique n'ayant à peine marché. Le pèlerinage fini, elle se sent subitement allégée, et de retour chez elle, elle raconta ses fatigues à ses voisines. « N'avez-vous rien dit en sortant de chez vous ? » lui dit-on.

— Non, répondit-elle.

— Alors vous avez porté le mort puisque vous ne l'avez pas invité à marcher ; il fallait dire avant de partir : « Morts et vivants, marchons ensemble », et le mort vous eut suivie sans monter sur vos épaules. (*Raconté par Françoise X*** de la Turballe*).

IV. — Un moyen de faire descendre le mort eut été de mettre dans son soulier droit, une pièce de cinq sous. (*Raconté à la Turballe*.

V. — *Le mort qui conduit les bœufs.* — Quand quelqu'un meurt dans la campagne guérandaise, son cercueil est trainé jusqu'à l'église du bourg sur une charrette recouverte d'un drap blanc tendu sur des arceaux, et trainée par quatre bœufs. Dans cette cérémonie il est défendu de toucher les bœufs ; ces animaux suivent droit leur chemin, conduits par le mort.

VI. — Quand le Dimanche l'Élévation de la grand'messe sonne en même temps que onze heures, l'un des assistants doit mourir dans l'année. (*Raconté à Clis*).

LES EAUX

La fontaine de Saint Gobrien. — Les eaux de la fontaine de Saint Gobrien à Mesquer ont la propriété de guérir les coliques. Il suffit de se laver avec cette eau — autrefois, dit-on, on se baignait dans la fontaine — et de prier saint Gobrien. Si la guérison se fait atten-

dre on plonge dans l'eau la statuette du saint et on l'y laisse jusqu'à ce qu'il ait consenti à faire disparaître les douleurs, ce qui ne tarde pas à arriver.

LE SEL ET LES PALUDIERS

I. — *Proverbes :*

Sel de Mai de mois
N'enrichit pas le bourgeois,

II. *Qui dit paludier, dit voleur.*

III. — Tous les ans, pendant l'évangile de la Passion, le jour des Rameaux, les paludiers sortent de l'église et regardent d'où vient le vent. Il est certain que le vent qui souffle à ce moment, dominera dans l'année entière; aussi prévoit-on bonne ou mauvaise récolte de sel.

IV. — Quand le mauvais temps persiste pendant la saison du sel, il est d'usage de jeter des pierres au père Budoc (statue de granit, sise aux Maisons Brûlées), pour avoir du beau temps. Ce bonhomme de pierre, trouvé dans le Marais, passe pour attirer la pluie.

V. — *Le saut des paludiers.* — Les paludiers, entrant le premier janvier dans la ville de Guérande, devaient passer par la porte Bizienne et sauter le fossé qui sépare les remparts de la route. Ce lieu a conservé le nom de « Saut des paludiers ».

LES PIERRES

I. — *La Croix des Douleurs* — Il existe au bourg de Batz une croix de granit de l'époque la plus reculée, que l'on nomme la Croix des Douleurs. Elle possède la vertu de guérir les rhumatismes et toutes les douleurs. « Beaucoup de personnes souffrant de rhumatismes et autres douleurs, ont été s'y frotter et se sont trouvées radicalement guéries ». BOURG DE BATZ : *Histoire et légendes*, 1898, page 158.

II. — Au milieu de nombreux villages très anciens, se dresse une pierre quelque peu analogue aux menhirs. Ces pierres s'appelent « les pierres du village » ; elles doivent être le reste d'un culte antique.

III. — Tous les ans, à Carnaval, avait lieu au Crugo, une cérémonie curieuse ; on faisait semblant de renouveler les sacrifices humains des dolmens. Un jeune homme et une jeune fille s'étendaient sur les pierres du dolmen, pendant qu'autour d'eux se déroulaient des danses interminables. (*Voir le Bull. de la Soc. d'Etudes histor. et géog. de Bretagne*, tome I, 1899).

IV. — On montre sur les rochers du Cabinet, près Crémeur, un endroit qui a vaguement la forme d'un corps humain incrusté dans la pierre. C'est là que les anciens couchaient leurs victimes pour les immoler ; on voit encore les trous (cupules) où étaient les anneaux de fer destinés à enchaîner les condamnés. (*Recueilli à Guérande*).

V. — Même récit pour les rochers de Kerlô.

RÉCITS DIVERS

I. — *La gironnée de Gargantua.* — Gargantua traversant la Bretagne, se trouva arrêté au passage de la Vilaine. Le bac, à cette époque, n'existait pas, et il n'y avait point de pont. Il courut chercher de la terre et des pierres pour combler la rivière et en remplit son tablier qui se déchira en route. Le géant n'alla pas plus loin ; il laissa où elle était tombée, cette montagne de pierre et de terre qui porta depuis le nom de Gironnée de Gargantua. Au sommet on a construit le moulin dit de Radenac. (*Recueilli à Pénestin*).

II. — *La terre qui brûle.* — Un vieux Gascon, chercheur de trésors, avait acheté à Pénestin, un champ dans lequel s'élevait un dolmen. Il espérait, en détruisant le monument, trouver assez de pièces d'or pour vivre tranquille le reste de ses jours. Point de trésor..... Il ne trouva que des pots et une terre jaunâtre qu'il prit pour de la cendre. Il la jeta sur le blé qu'il avait semé, pensant au moins engraisser son champ et avoir une superbe récolte. Quel ne fut pas son étonnement quand, au temps de la récolte il ne recueillit pas un grain de blé. Le gardien du trésor avait changé sa monnaie en cette terre jaune, qui, répandue sur le sol, avait brûlé la récolte du vieux gascon. (*Recueilli à Pénestin*).

III. — *Herbes qui transforment tout en or.* — Celui qui trouverait l'herbe sur laquelle les piverts s'aiguisent le bec dans les prés, serait sûr de faire sa fortune ; cette plante possède la propriété de changer en or tout ce qu'elle touche. (*Recueilli à Méliniac*).

IV. — *Jeune fille enlevée par le diable.* — Un soir de noces, les danses s'étaient prolongées tard dans la nuit au petit manoir du Cosquer. Chacun semblait fatigué, quand arrive un beau cavalier qui ranime les jeux et invite à danser l'une des jeunes filles, mais à peine la malheureuse s'était elle approchée de lui, qu'elle fut enlevée sur le cheval du cavalier qui partit au galop. Cet homme était le Diable. Depuis on ne dansa plus au Cosquer. (*Recueilli à Guérande*. Publié par M. Guiheneuf dans la « *Nouvelle Revue* » du 15 novembre 1898).

IV. — *Ville disparue.* — Le village d'Escoublac fut enseveli en une nuit sous le sable qu'entraîna un violent coup de vent. On n'aperçoit plus que le clocher de l'église et pendant longtemps on entendit les cloches sonner. (*Recueilli à Escoublac*).

V. — *Les « coquaneux »*. — Chaque année la veille de Pâques, les garçons meuniers vont chez les pratiques de leur patron chercher leur coquaneu, cadeau qui consiste en œufs que leur donnent les clients. (*Pratiqué à la Madeleine*).

Henry Quilgars.

LES EMPREINTES MERVEILLEUSES[1]

CXCVII

LA PIERRE DE KANDAU

(*Courlande*)

Dans le voisinage de Kandau, près du chemin de Zabel, à droite de la route de la poste, il y a une grosse pierre de deux brasses de diamètre. Autrefois elle se trouvait sur la pointe d'une colline, mais depuis elle a roulé près d'une fosse de gravier. On raconte la légende suivante sur cette pierre. Un jour, un châtelain du diable transportait cette pierre dans sa propriété pour la faire travailler. La chose allait très lentement; cela irrita le seigneur qui y avait employé beaucoup de chevaux. Quand il vit qu'aucun animal n'était en état de traîner la pierre, il voulut s'y mettre lui-même. Il tira de toutes ses forces, mais la pierre n'avança que très lentement. Quand il fut complètement fatigué, il s'assit sur elle et demanda au roi des diables de l'aider. Celui-ci se présenta, mais il n'y mit pas lui-même la main : toutefois il promit d'envoyer la prochaine nuit son valet Borods qui était presque aussi fort que lui-même. Dans la nuit, le seigneur était encore près de la pierre, lorsque Borods arriva avec un grand vacarme à travers les buissons et les broussailles. Il s'arrêta, regarda un instant la pierre et la souleva, mais il lui fut difficile de la mettre sur ses épaules. Borods la porta un bon bout de chemin, puis il la jeta à terre, car il était trop fatigué. Une seconde fois, il la souleva et la jeta de nouveau après un espace de temps. Il voulut pour la troisième fois la

1. Suite voir t. XVI, p. 261.

soulever et la porter, mais alors le coq chanta. De colère, Borods allongea à la pierre un coup de pied, tellement qu'elle s'enfonça dans la terre, et elle y est ainsi restée[1].

CXCVIII

LE PIED DU BOUDDHA A SIAM

Il est situé sur une haute montagne, au pied de laquelle est la ville de Xieng-mai on y va en pèlerinage avec toutes sortes de réjouissance. En l'an 1602 de notre ère, on vint annoncer au roi de Juthia qu'on avait découvert un vestige qui paraissait être celui de Bouddha. Le roi envoya ses docteurs avec les plus savants talopoins pour examiner si les linéaments de ce vestige répondaient bien exactement à la description du pied de Bouddha, telle qu'on la trouve dans les livres balis. L'examen terminé et la question ayant été résolue affirmativement, le roi fit bâtir le monastère de Phra-bat qui a été agrandi et enrichi par ses successeurs. Le vestige qui peut avoir de seize à dix huit pouces de long est entouré d'une grille d'argent, au millieu d'un temple en forme de pyramide et doré à l'extérieur[2].

René Basset.

COUTUMES SCOLAIRES[3]

XI

LA CÉRÉMONIE DU KROUMIR

Au collège libre de Juilly, dans la cour des grands, se trouve, enfoncée dans la terre, une grosse pierre de taille que les élèves appellent, je ne sais pourquoi, le Kroumir. A la veille des examens du baccalauréat, ils entourent cette pierre de roses et de feuillage, font *un monôme* en chantant, puis chaque candidat, les yeux bandés, se plaçant à bonne distance du Kroumir, essaie de cracher dessus. S'il réussit dans cette opération, il est sûr de ne pas être *collé* en Sorbonne. Enfin la cérémonie se termine par une retraite aux flambeaux, à travers le parc de la maison.

Inutile de noter que les élèves n'attachent pas plus d'importance qu'elle n'en mérite à cette cérémonie, établie depuis de longues années et à laquelle ils tiennent beaucoup. F. Duine.

1. Bienemann. *Livländische Sagenbuch.* Reval, 1897 in-8, p. 54-55.

2. Pallegoix. *Description du royaumme Thaï ou Siam.* Paris, 1854, 2 v. in-12, t. 2 p. 46, 104-105, 110-111.

3. Cf. t. VII, p. 625, 715, t. VIII, p. 74, 554, t. XI, p. 201, 298.

CONTES ET LÉGENDES DU MORBIHAN [1]

III

GROEG ER LOÉR (LA VIEILLE DE LA LUNE)

Une vieille femme fort avare avait coutume de travailler la nuit, au clair de la lune, pour ne pas dépenser un liard à acheter de l'huile. Tantôt elle filait ou tricotait au haut de son escalier de pierre, d'autres fois, elle faisait la buée. Une nuit qu'elle était occupée à bouillir son linge dans un grand bassin de cuivre, elle vit les pots, les écuelles, les tamis, les bassins et tous les ustensiles de la maison tourner et se diriger vers la porte comme s'ils y étaient attirés par un aimant. Aussitôt la femme, sentant le danger qui la menace, s'empresse de fermer la porte. Il était temps, car elle entendit, un instant après, *Groeg er loér*, la Vieille de la Lune, qui frappait à la porte en demandant à entrer dans la maison, grondant la lavandière nocturne et la menaçant de la jeter dans le bassin qui bout sur le feu. Comme la vieille ne bougeait pas : « Vous êtes bien heureuse, lui dit la Lune, d'avoir fermé votre porte ; sans cela, je vous aurais tuée cette nuit. Je suis jalouse de ma lumière, et je n'entends pas que l'on profane la nuit par le travail. » Le mari dit alors à sa femme : « Je t'avais bien recommandé de ne pas travailler la nuit ; tu ne m'as pas écouté. Vois maintenant quel danger tu as couru. Sois plus sage à l'avenir : le jour est pour le travail et la nuit pour le repos. »

IV

L'OS QUI CHANTE

Une vieille femme dit un jour à ses petits-enfants : « Allez au bois chercher des branches de sapin ; le premier qui reviendra à la maison aura pour sa récompense une belle pomme rouge. »

Aussitôt ils coururent au bois, et la petite fille eut bientôt ramassé un fagot. Son frère, qui était resté à jouer sur la route, arriva à son tour, et quand il vit que sa sœur avait accompli sa tâche, il lui prit son fagot et courut à la maison.

Quand il y arriva, il demanda à la vieille la belle pomme rouge : « La pomme, dit la vieille, elle est dans le coffre, ouvrez-le et avancez la tête dedans pour la voir et la prendre. » « — J'ai beau

1. Cf. t. XV, p. 223.

regarder, répondit l'enfant, je ne vois rien. » — « Avancez davantage la tête et vous la verrez. » Quand le petit garçon eut la tête dans le coffre, la vieille sauta sur le banc qui est près du lit et lui trancha la tête, puis elle coupa ses membres, et mit les morceaux dans la marmite qui bouillait sur le feu.

Quand la petite fille revint, elle demanda où était son frère : « Il est allé jouer sur la montagne, répondit la vieille. » Mais la petite fille eut beau chercher son frère partout, elle ne le trouva pas, et retourna à la maison. « Faites du feu sous la marmite, lui dit la vieille, pour que la soupe cuise bien vite. » Comme le feu flambait fort sur la marmite, elle entendit la voix de son frère qui criait : « Ma sœur, il y a de grandes flammes, grandes flammes, faites du feu très lentement, très doucement ! » « — Grand Dieu ! s'écria la petite, vous avez tué mon petit frère et vous l'avez mis dans la soupe ! » « — Ce n'est pas vrai, répondit la vieille, il est allé jouer sur la montagne et il reviendra bientôt à la maison. »

Quand la soupe fut prête et les écuelles trempées, la vieille dit à la petite fille : « Va porter cette écuelle à ton père qui travaille dans les champs. » La petite fille y alla, et quand son père eut fini de dîner elle ramassa précieusement les os de son petit frère et alla les laver à une claire fontaine du voisinage. Au fur et à mesure qu'elle les déposait sur la pierre blanche, les ossements s'envolaient au ciel et disparaissaient dans les nuages.

Le soir quand elle revint à la maison avec son père, elle entendit la voix de son frère qui l'appelait du haut du ciel et lui disait : « Ma sœur, tends-moi la main ! » La petite fille lève le bras, et son frère la prenant par la main, l'enlève de terre et la dépose au milieu du Paradis. Il dit ensuite à son père : « Mon père, tends-moi la main ! » Quand le père eut levé le bras, il le souleva et le déposa aussi au milieu du Paradis. Il revint ensuite et dit à la vieille : « Tendez-moi la main ! » et la saisissant par le bras, il la précipite au fond de l'enfer.

La pomme rouge promise par la vieille, c'était la tête ensanglantée du petit garçon.

ABBÉ COLLET (d'après un manuscrit daté 1872).



CONTES ET LÉGENDES ARABES [1]

DL

LA GUENON PUNIE

Un homme de Sana'a raconte qu'il passa sur une pente d'une montagne et qu'il vit un singe endormi qui avait placé sa tête sur le giron de sa femelle. Il était plongé dans le sommeil lorsqu'un autre singe arriva et se plaça en face d'eux. Alors la guenon déposa tout doucement la tête de son mari et se leva pour aller trouver ce singe qui l'embrassa à la manière des hommes. Quand l'autre s'éveilla et ne vit plus sa femelle, il suivit ses traces jusqu'à ce qu'il l'aperçut. Quand il s'approcha d'elle, il la flaira et reconnut qu'elle avait commis un adultère. Alors il poussa un grand cri : une foule de singes se réunit autour de lui ; il les avertit de ce qu'elle avait fait ; ils lui creusèrent une fosse et la lapidèrent jusqu'à ce qu'elle fut morte [2].

DLI

DÉVOUEMENT FILIAL

On rapporte que Moïse dit un jour : Mon Dieu, montre-moi celui qui sera mon ami dans le paradis. Le Seigneur lui répondit : Va dans telle ville, entre dans tel marché, là se trouve un boucher de tel aspect, de telle taille : c'est lui que tu auras pour ami dans le paradis. Moïse se rendit à cette boutique et vit un jeune homme pareil à un brigand. Il l'examina pendant quelque temps et s'étonna de le voir injuste, car il prenait pour lui un surplus considérable et donnait moins. Moïse se dit en lui-même : Peut-être n'est-ce pas lui ; mais Gabriel descendit et lui dit : C'est cet homme qui t'a été indiqué. Moïse demeura là jusqu'au coucher du soleil. Alors le boucher prit un morceau de viande, le mit dans un panier, ferma la porte de la boutique et voulut partir. Le Prophète lui dit : Jeune homme, veux-tu me donner l'hospitalité cette nuit. — Volontiers. Il l'emmena et le fit entrer dans sa maison. Puis il lui présenta de la nourriture et lui dit : Si tu veux en prendre, fais-le, sinon, attends que je revienne. — J'attendrai que tu aies fini tes affaires, dit le Prophète. Alors l'homme se leva, fit bien cuire la viande, entra dans la mai-

1. Suite, voir t. XVI, p. 240.

2. Qazouini, *Adjâib el Makhlouqât*, éd. Wustenfeld, Göttingen. 1849, in-8, p. 401-402.

son, prit un panier dans lequel il y avait une vieille femme pareille à un jeune pigeon (sans plumes), la tira du panier, prit une cuillère et se mit à lui introduire la viande dans la bouche. Il continua jusqu'à ce que la vieille femme fut rassasiée. Ensuite il fit sécher ses vêtements devant le feu, la rhabilla et la remit dans le panier, tandis qu'elle remuait les lèvres, le souleva et le suspendit à un poteau. Il revint alors vers Moïse et voulut manger avec lui. Le prophète lui demanda : Que fais-tu là ? — Sache, répondit-il, que cette vieille femme est ma mère ; elle est faible et n'a plus la force de s'asseoir. Quand je pars pour le marché, je ne mange ou ne bois que je ne l'aie rassasiée. — Je savais cela, dit Moïse ; mais je l'ai vue remuer les lèvres. Que disait-elle ? — Chaque fois que je l'ai rassasiée, elle dit : Mon Dieu, fais que mon fils soit le compagnon de Moïse dans le paradis. — Sois content dit le prophète ; c'est moi qui suis Moïse, ton (futur) compagnon du paradis [1].

René Basset.

PETITES LÉGENDES LOCALES

CCCCXCIII

L'ESPRIT DE POUL ER GUIB

Il y avait à Plouharnel un étang appelé *Poul er Guib*, étang du revenant, non loin du village de Kercroc, où un esprit, plein de force et de jeunesse se faisait un plaisir de provoquer à la lutte ceux qui passaient la nuit dans le voisinage. Le voyageur assez imprudent pour accepter le pari était sûr de s'égarer dans sa route, de coucher à la belle étoile, ou d'être jeté comme une poupée par dessus les haies et les fossés ; parfois même il était noyé au fond de l'étang. Aussi l'on craignait de passer auprès la nuit. Quand la tempête soufflait avec violence, on entendait le *Guib* pousser des cris plaintifs comme ceux d'une âme en peine qui implore du secours : quelquefois par beau temps, on l'entendait crier aux paysans de venir chercher du goemon à la côte. Quand ils venaient, ils n'en trouvaient pas, et le lutin les raillait et se mettait à rire à gorge déployée.

1. *Monadjat Mousa*, Beyrout, s. d., in-8, p. 26-27.

CCCCXCIV

LA BUTTE DE HOH-CASTEL

Suivant la tradition des vieillards de Quiberon, leurs ancêtres à demi-sauvages se retiraient sur le tumulus de *Hoh-Castel*, vieux forts situé à l'entrée d'une sorte de presqu'île, et ils s'y défendaient contre leurs ennemis avec des arcs et des flèches.

ABBÉ COLLET [1].

COUTUMES ET SUPERSTITIONS DE LA HAUTE-BRETAGNE [2]

XVI

ENVIRONS DE DINAN

Les Sorciers et les Revenants. — En Bretagne, on assure qu'il n'y a plus autant de sorciers depuis que le prêtre, à la Messe, fait certaines prières, et que les morts reviennent bien moins depuis qu'à la Messe le prêtre fait le signe de croix avec la patène.

La Poule noire. — La Poule à Satan se reconnaît à ce qu'on la trouve dans un endroit isolé : elle suit les gens chez lesquels elle veut aller et entre librement chez eux. Un homme en avait recueilli une et il se promettait de faire fortune avec elle. Pour être bien sûr que l'œuf ne lui échapperait pas, il mit la poule dans sa presse (armoire) et le matin venu s'empressa d'aller la prendre. Hélas! grande fut sa déconvenue !... il n'y avait point d'œuf, la poule avait disparu et, à sa place, il y avait *une petite ourse* (textuel); le diable était venu lui-même chercher sa poule, car, comme il l'aime beaucoup, il n'entend pas qu'on la prive de sa liberté. Il consent à l'envoyer sur la terre pour qu'elle lui ramène des âmes, mais il se fâche lorsqu'on la contrarie. L'homme, épouvanté à la vue de cette petite ourse, s'enfuit éperdu, et lorsqu'il revint les deux plus belles vaches de son étable étaient crevées et toutes ses poules avaient disparu. Le fait est bien vrai : la grand'mère de Jeanne Denis qui m'a conté la chose n'a vu ni la poule du diable, ni *la petite ourse*, mais elle avait vu les vaches crevées et le poulailler vide.

1. Ces deux légendes sont extraites d'un manuscrit de l'Abbé Collet, ancien vicaire de Plœmeur, qui le rédigea en 1872, et qui était déposé au Musée Milne à Carnac.
2. Cf. t. XV, p. 140.

Le beurre ensorcelé. — Il y a quelque temps, on avait jeté un sort sur les *ribotteries*, de sorte que personne n'a pu faire de beurre. On a conjuré le maléfice en mettant une pièce d'argent dans une baratte ; la pièce a été ensuite jetée dans une fontaine d'eau courante. Il y a quelques années dans une commune voisine, on avait employé exactement le même procédé, et les gens avaient aussi fait une offrande à la fontaine. C'est le terme sous lequel on a désigné cet acte, mais personne n'a pu me dire si elle était faite à un saint ou à une fée. Les gens à qui je posais la question de savoir à qui elle était destinée m'ont répondu : Nous ne savons pas ; c'est un vieil usage.

Le Vert-Creux. — Le vert-creux est un grand lézard, dont le corps est vert, la tête bleue et la queue grise. Il est très venimeux ; s'il mord quelqu'un il survient une enflure qui est souvent mortelle. Il est surtout méchant à l'égard des femmes qu'il ne peut souffrir ; mais en général il aime les hommes, surtout quand ils font de la musique. Les bûcherons en voient qui viennent tout près d'eux pour les entendre siffler et chanter. Si à ce moment, il survient une femme, ils deviennent furieux et s'élancent vers elle pour la mordre. Il y en a qui disent qu'il peut s'envoler. Si une femme parvenait à apprivoiser un vert-creux et à le porter dans son corsage, elle acquerrerait une grande puissance : elle entendrait et verrait tout ce qui se dit et tout ce qui se passe à dix lieues à l'entour ; en passant devant une maison elle verrait tout ce qui s'y fait : elle aurait le don d'obiquité et pourrait guérir toutes les maladies.

La vautrée d'ânes. — Quand on trouve sur le chemin *une vautrée d'ânes*, il faut cracher dessus et on n'a jamais de furoncles. Une vautrée d'ânes, c'est l'endroit où un âne s'est roulé.

Les chats sorciers. — Quand on passe par un chemin fréquenté par des chats-sorciers, il faut ferrer ses sabots avec des clous ayant servi à un cheval, ces chats-sorciers n'auront aucun pouvoir sur vous.

Pour savoir d'où vient le vent. — Il suffit de faire sortir les vaches de l'étable : le côté vers lequel elles lèveront la tête est celui d'où viendra le vent, car les vaches le sentent.

Le bénitier et les panaris. — Pour se guérir d'un panaris, il suffit de tremper le doigt dans le bénitier de l'Église paroissiale, puis de faire avec le doigt malade sept signes de croix dans la terre du cimetière.

Les clous des souliers. — Si vous mettez des clous sous vos souliers ou vos sabots, disposez ces clous en forme de croix et vous

serez préservé des maléfices des lutins. Si vous les disposez en forme de cœur, les jeunes filles seront bien disposées pour vous. Si vous les préférez en triangle, l'argent affluera chez vous.

Lucie de V. H.

XVII

LES PIERRES SUR LA ROUTE

Si on met une pierre dans une route en disant : « Voilà pour le chariot », le premier chariot qui passe dessus est certain de verser, et plus la pierre est petite, plus le danger est grand. Lorsque le chariot est versé, une voix se fait entendre à la porte de celui qui est cause de l'accident et elle crie : « Viens déverser ce que tu as versé », jusqu'à ce que cette personne ait été aidée à relever le chariot. (*Environs de Moncontour*).

XVIII

LES DIGITALES A LA FONTAINE

Jadis les enfants portaient des bannières de digitales pourprées enfilées sur des branches de fougères, à une fontaine près de Quintin. (Baron du Taya, *Brocéliande*, p. 243). P. S.

XIX

LES DORMEUSES

Dans le pays de Montauban (Ille-et-Vilaine) et dans les environs, les dormeuses sont en grande vénération. On appelle dormeuse, celle que l'on nommait sorcière au Moyen Age. Généralement, elles simulent un sommeil pour donner leurs consultations. On y va de plusieurs lieues à la ronde, tant pour les gens que pour les animaux.

On ne devient pas dormeuse, mais on *naît* dormeuse. Lorsqu'une de ces bonnes commères veut se retirer des affaires, elle désigne une jeune fille comme ayant tout ce qu'il faut pour la remplacer. Si par hasard, celle-ci refuse, elle meurt dans l'année.

Souvent, elles emploient les remèdes simples, mais pas toujours ; ainsi pour les rhumatismes une d'elles ordonna un jour à un malade de se mettre les pieds dans un chat noir écorché vif.

L. de Villers.

XX

COUTUMES DE BAPTÊME ET DE MARIAGE EN ILLE-ET-VILAINE

A Saint-Guinoux (Ille-et-Vilaine), après la cérémonie du baptême, la marraine lave les mains du prêtre.

Il faut regarder avec soin les cierges qui brûlent de chaque côté des nouveaux mariés. S'ils brûlent avec éclat pendant toute la messe, la vie des fiancés sera longue et heureuse. S'ils brûlent mal ou s'ils s'éteignent, c'est un terrible signe pour les époux !

Il est bon aussi d'examiner les cierges qui sont placés sur l'autel pendant la messe de mariage. Autant d'eux s'éteignent, autant d'enfants mourront dans le nouveau ménage.

Le nouveau marié observe toujours la façon dont sa femme reçoit l'alliance à l'Église. Si elle la laisse couler jusqu'à l'extrémité du doigt c'est qu'elle accepte la domination absolue de son mari. Sinon, c'est qu'elle se réserve sa part de commandement à la maison.

F. Duine.

LES TRADITIONS POPULAIRES ET LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

XXXI

LE CAMPAGNARD, COMÉDIE, PAR MONSIEUR GILLET. PARIS, 1657.

Cette pièce, qui met sur la scène un « baron de la campagne, » espèce de Pourceaugnac amateur de pointes, contient un certain nombre de locutions populaires dont je relève les principales.

— Hier, je le vis penaud comme un fondeur de cloche. (*Act. I*, *sc. 1*).

— Moi, Monsieur, me vouloir traiter de ridicule,
Et me faire garder à toute heure la mule. (*Act. I*, *sc. 4*).

— Le petit chien vivant vaut la Panthère morte. (*Act. II*, *sc. 1*).

— Car tous gens mariés sont des cornards en herbe. *Act. III*, *sc. 2*).

— .. Monsieur, le diable est bien aux vaches. (*Act. III*, *sc. 3*)).

— ... Et bouche que veux-tu. (*Act. IV*, *sc. 4*).

— ... Toujours flamberge au vent. (*Act. V*, *sc. 5*).

F. Duine.

LES FEUX DE LA SAINT-JEAN[1]

XI

Dans les Landes, le matin, toujours avant le lever du soleil, la coutume voulait que les enfants aillent fouiller dans les cendres provenant des feux de la Saint-Jean allumés la veille, pour y chercher des poils de la barbe de saint Jean ; ceux qui en trouvaient un ou deux étaient heureux toute leur vie et étaient aussi à l'abri de tous les maux blancs.

GASTON CONSTANT.

LES RITES DE LA CONSTRUCTION[2]

Cadavre dans les fondations

XXXVIII

LA DIGUE D'UNSTRUT

(*Mansfeld*)

Près de l'Unstrut habitait un meunier qui voulait bâtir une digue à son moulin. Deux fois l'eau avait emporté la construction ; c'est pourquoi avant d'en recommencer une troisième, il s'aboucha avec un architecte. Celui-ci lui exposa que toutes les peines seraient inutiles. Il n'y a qu'un moyen de réussir la construction, murmura-t-il à l'oreille du meunier ; vous devez acheter en secret un enfant qui soit encore au sein de sa mère. — Pourquoi faire ? demanda le meunier surpris. — L'enfant doit être muré vivant dans la digue pour résister à la force de l'eau, répondit l'architecte. Au commencement, le meunier n'avait pas l'envie d'accepter cette proposition ; mais comme chaque jour l'architecte l'y engageait et comme la digue était absolument nécessaire, il mit à la fin tout scrupule de côté et chercha en secret un nourrisson. A la fin, il se trouva une pauvre femme disposée à vendre son enfant à vil prix ; l'architecte mura le pauvre petit avec toute sorte de

1. Cf, t. I, p. 171, t. II, p. 26, 178, 538, t. III, p. 328, 440, t. IV, p. 414, t. V, p. 382, t. VIII, p. 95. t. IX, p. 330, 580. Cf, t. X, p. 350, t. XII, p. 312, et les feux au bord de la mer : la mer et les eaux, n° CCII.

2. Suite, voir t. XIV, p. 115.

conjurations magiques, sans que personne n'eût connaissance du forfait. Quand arriva l'année suivante, l'Unstrut devint énorme et terrible, mais la nouvelle digue résista aux vagues comme si elle était de granit ; cela dura vingt années entières. Un jour, par hasard, la mère de l'enfant muré vint dans le voisinage de la digue, et aussitôt, l'eau commença à bouillonner violemment à faire rage et à remuer les profondeurs. La digue vacilla devant ce courant impétueux, fut mise en pièces et disparut dans les vagues avec un bruit effroyable. La nixe de l'Unstrut en sortit, tenant dans ses bras une jeune fille gracieuse. La mère dénaturée reconnut avec horreur son pauvre enfant dans cette belle jeune fille et s'empressa vers elle, mais le même jour, on la trouva morte sur le bord du fleuve [1].

XXXIX

L'ÉGLISE DE PÖLWE

(*Livonie*)

Lorsque jadis on bâtit la première église à Pölwe, la construction ne voulait pas réussir, car les murs qu'on construisait dans la journée s'écroulaient pendant la nuit. Cela dura longtemps, et les malheureux maçons ne connaissaient pas le moyen de remédier au mal. Une jeune fille rêva que la construction ne réussirait pas tant qu'on n'aurait pas offert un sacrifice à la puissance qui s'y opposait : Une jeune fille devait y être murée vivante. Elle s'offrit d'elle même à ce sacrifice et elle fut emmurée à genoux dans un angle de l'édifice. Dès lors, les murs cessèrent de s'écrouler et la construction put être menée à bonne fin. En souvenir de la jeune fille qui s'était sacrifiée à genoux, l'église reçut le nom de Pölwa-Kirrik. (*Polw* signifie *genou*) [2].

XL

L'ÉGLISE D'ECKAU

(*Courlande*)

En premier lieu, on voulait construire une église à Eckau, de l'autre côté du fleuve, à l'endroit appelé Gottesgarten (*Jardin de Dieu*). Mais les pierres des fondations qu'on avait murées dans la journée étaient transportées la nuit à l'endroit où est l'église

1. Richter, *Deutscher Sagenschatz*, t. IV, p. 82, cité par Grössler, *Sagen der Grafschaft Mansfeld*. Eisleben, 1880, in-8, p. 224.

2. *Inland*, 1836, p. 513. J. Hur dans les *Schriften der gelehrt. Estnischen Gesellschaft*, II, 5, cités par Bienemann, *Livländisches Sagenbuch*. Reval, 1897, in-8, p. 105.

actuelle. Alors on résolut de l'y construire. Quand l'église fut consacrée, les orgues ne rendirent aucun son. Les gens les visitèrent et trouvèrent dans un coin un muet. Il fut emmuré dans le mur de l'église et aussitôt l'orgue retentit de nouveaux[1].

RENÉ BASSET.

MARQUES DE PROPRIÉTÉ ET MARQUES DE FABRIQUES

Questionnaire pour la France, la Suisse, l'Italie et l'Espagne

1° Comment le paysan et l'ouvrier distinguent leurs outils (marques figurées, stylisées, initiales — sur bêches, fourches, scies, charrues, harnachements, etc.).

2° Marques sur les maisons (fronton, seuil, pierres d'angle, toit (sur ou avec tuiles et ardoises).

3° Marques de propriété territoriale (termes (marques sur termes ; croix, cercle, etc.), blocs de bois, poteaux, objets enfouis (charbons tessons, etc.).

4° Marques d'exploitation (coupes de bois, carrières de pierres, de sable, ruchers, tas de bois, etc.).

5° Marques sur animaux (chevaux, bêtes à cornes, porcs, chiens de meute — incisées (dans l'oreille) brûlées, peintes, touffes de poils).

7° Marques de fabrique à la campagne (poteries, chaudrons, étains, quenouilles, rouets, etc.), mottes de beurre, fromages, gâteaux, etc.).

8° Marques de corporations (maçons, fondeurs, charpentiers, tonneliers, cordonniers, etc.).

9° Signatures d'illettrés (de préférence anciennes d'après des actes notariés et autres).

10° Transmission des marques (par héritage ou partage) ; leurs transformations.

On est prié *a*) d'accompagner les renseignements de dessins bien fidèles (non schématisés) et des noms dialecteaux pour les différentes marques.

b) d'y joindre une bibliographie locale si possible.

c) de les envoyer à M. Paul Sébillot, 80, Boulevard St. Marcel pour la Rev. des Trad. pop. ou à M. A. van Gennep, 11, rue Bréa pour la Rev. l'Anthopologie (en cas de dessins nombreux et de demandes d'explications).

ARNOLD VAN GENNEP

1. Lersch-Puschkaitis. *Latweeschu tautas teikas un pasakas* t. I p. 184, cité par Bienemann. *Livländisches Sagenbuch*. Reval, 1897, in-8 p., 106.

BIBLIOGRAPHIE

Paul Sébillot, *Contes des Landes et des Grèves*, Rennes, Hyacinthe Caillière, 1900, pet. in-8, XI-306 p. (5 francs).

Tous ceux qui se sont occupés de folk-lore comparé doivent reconnaitre la richesse de l'Allemagne en publications relatives à la littérature populaire, au moins en ce qui concerne les contes. Il ne tient pas à M. Sébillot que la France ait rien à lui envier sous ce rapport et, si toutes les provinces avaient été l'objet d'une enquête aussi assidue que la Haute-Bretagne, les collections de contes français n'auraient pas de rivales. Non qu'on ne puisse signaler, au nord comme au sud, à l'est comme à l'ouest, des recueils d'une très haute valeur, dont quelques-uns sont accompagnés de notes qui en augmentent encore l'importance : les *Contes populaires de Lorraine* de M. Cosquin sont restés un modèle du genre, et il y aurait injustice à ne pas rappeler l'œuvre de précurseurs et de maîtres comme Bladé et Luzel, pour ne parler que des morts. Mais nous sommes loin, pour chaque province, du millier de contes que M. Sébillot a recueillis depuis près d'un quart de siècle dans une région qui, de prime abord, semblait moins favorisée que d'autres moins ouvertes à l'influence de la civilisation et partant plus conservatrices des souvenirs du passé. L'élégant volume qui vient de paraître, n'aura pas moins de succès que ses ainés : c'est la suite — mais non la conclusion — de l'œuvre entreprise par le zélé secrétaire général de la Société des Traditions populaires. Les thèmes des sujets qu'il renferme sont particulièrement curieux à étudier, mais pour le faire en détail, il faudrait dépasser les limites d'un compte-rendu et occuper plusieurs années de la *Revue*, si l'on considère que les seules recherches relatives à Cendrillon n'ont pas demandé moins d'un gros volume [1]. Je me bornerai donc à un petit nombre d'observations.

Le trait général de cette collection est la contamination, c'est-à-dire qu'on relève dans la plupart de ces récits le mélange de plusieurs contes ou l'intercalation d'épisodes de provenances diverses. — Le premier, *Le Père Décampe* combine les aventures du Flamand *Culotte Verte* [2] avec la triple épreuve imposée à qui veut délivrer la princesse métamorphosée, le sommeil magique du libérateur. son voyage avec l'oiseau, à qui, faute de viande, il sacrifie une partie de sa chair [3]. — Le conte IV, *Le Petit Oiseau*, est un mélange du conte bien connu des enfants qui mangent la tête et le corps de l'oiseau merveilleux [4] et l'épisode des

1. Marian Roalf Cox, *Cinderella*, Londres, 1893, LXXX-535 p. in-8.

2. Cf. une variante de la Haute-Bretagne, correspondant à la première partie du *Père Décampe*, (Sébillot, *Contes populaires de la Haute-Bretagne*, Paris, 1880 in-18 jés., p. 72, *Jean Sans-Peur*).

3. Cf. entre autres cet épisode dans deux contes albanais : *La Belle de la Terre* (Dozon, *Contes albanais*, Paris, 1881, in-18, conte V) ; *Les trois frères et les trois sœurs*, (Dozon, *op. laud*, conte XV), dans un conte Kabyle : *Les Trois frères*, (Rivière, *Contes populaires de la Kabylie du Djurdjura*, Paris, 1882, in-18, p. 235) et dans deux contes de la Haute-Bretagne : *Petite baguette*, (Sébillot, *Contes des paysans et des pêcheurs*, p. 1881, in-18, p. 148) ; *Le capitaine Pierre*, (Sébillot, *Contes populaires de la Haute-Bretagne*, p. 46-47) et d'autres rapprochements dans Cosquin, *Contes populaires de Lorraine*, Paris, s. d., 2 vol. in-8, t. II, p. 141-143.

4. Cf. la note 77 de mes *Contes populaires berbères*, (Paris, 1887, in-18, p. 181-184), et les additions dans mes *Nouveaux contes populaires berbères*, (Paris, 1897, in-18, p. 219-225).

Cornes [1]. Ce mélange existe déjà dans un conte de la Basse-Bretagne, *Le petit oiseau à l'œuf d'or* [2], qui, moins développé que celui-ci, est cependant plus complet sous certains rapports ; il offre d'ailleurs des variantes importantes. — Le conte VI, *Le Pèlerinage de St Jacques en Galice*, a pour source un conte de la Basse-Bretagne, dont il est un abrégé avec quelques modifications, *La princesse enchantée* [3] et celui de la fille de Rhampsinite rapporté par Hérodote [4]. — Le conte VIII, *La fille du Sarrasin*, rappelle entr'autres, sauf le début, deux contes berbères : *Histoire du prince Afroukh Ouyamoun et de la princesse El Yak'out* [5] et *Histoire d'un jeune homme et de sa cousine* [6]. — Le conte X, *Le renard doré*, est une variante du *Chat botté* [7], où se trouve le trait de l'enfant enrichi par son chat dans un pays ravagé par les souris [8], de même qu'un conte berbère substitue un chacal au chat du marquis de Carabas [9], ici, c'est un renard qui joue ce rôle. — A noter, surtout dans la Haute-Bretagne, le trait contre les moines qui remplacent l'ogre de Perrault et sont brûlés vifs. — Le conte XIII, *La petite Toute-belle*, et sa mère jalouse nous offre une variante de celui de *La Bella Ostessina* [10] et de *La Locandiera di Parigi* [11]. — Les éléments du conte XIV, *Le filou de Madrid et le filou de Paris*, se retrouvent dans celui de la fille de Rhampsinite et dans une aventure de Si Djoh'a [12]. — Le conte XVI, *La princesse délivrée*, est une histoire de vampire. — Le conte XVII, *L'homme et la couleuvre*, est évidemment tronqué : c'est l'histoire de celui qui comprend le langage des oiseaux pour avoir mangé d'un serpent contre l'ordre de son maître [13]. — Dans le conte XVIII, nous reconnaissons l'histoire des *Deux Soldats* [14]. — Le second épisode du

1. Cf. Béla, *Ueber das Fortunatus Mærchen*, Leipzig, 1897, in-16, et le compte-rendu que j'ai donné de cet ouvrage, *Revue des Traditions populaires*, t. XII.

2. Luzel, *Contes populaires de la Basse-Bretagne*, Paris, 1887, 3 vol. pet. in-8, t. III, p. 50.

3. Luzel, *Contes populaires de la Basse-Bretagne*, t. III, p. 203.

4. Cf. pour les rapprochements : S. Prato. *La Leggenda del tesoro di Rhampsinita*, Come, 1882, in-8 et W. A. Clouston, *Popular tales and fictions*, Edimbourg, 1887, 2 vol. in-8, t. II, p. 115-116, *The Robbery of the Kings treasury* et appendice III, p. 480-488.

5. Mouliéras, *Légendes et contes merveilleux de la Grande Kabylie*, t. I, fasc. III-IV, Paris, 1895-96, p. 249-306.

6. Mouliéras, *Légendes et contes merveilleux de la Grande Kabylie*, t. II, fasc. II, Paris, 1897, in-8, p. 1-19.

7. Cf. A. Lefèvre, *Les Contes de Charles Perrault*, Paris, 1875, in-16, p. LXIX-LXXII, Charles Deulin, *Les contes de ma Mère l'Oye avant Perrault*, Paris. 1879, in-18 jés., p. 191-227.

8. Cf. W. A. Clouston, *Popular tales and fictions*, t. II, p. 65-78, *Whittington and his Cat*.

9. Creuzat. *Essai de dictionnaire Français-Kabyle*, Paris, 1873, in-12, conte II, *Le Chakal bariolé*, p. XL-XLIV. Cf. les rapprochements dans mes *Contes populaires berbères*, p. 229-230.

10. V. Imbriani, *La Novellaja fiorentina*, Livourne, 1877, in-12, nov. XIX et les rapprochements, p. 239-265 ; Cf. aussi, Marc Monnier, *Les contes populaires en Italie*, Paris, 1880, in-18 jés., p. 340-357.

11. Pitré, *Novelle popolari toscane*, Florence, 1885, in-12, p. 57-65.

12. Mornand, *La vie arabe*, Paris, 1856, grand in-18, p. 117-118, *Si Djoh'a et le Mueddin*.

13. Cf. Sébillot, *Contes des paysans et des pêcheurs*, n° XXV ; *L'enfant qui entend le langage des bêtes*, p. 132-136 ; Fleury, *Littérature orale de la Basse-Normandie*, Paris, 1883, pet. in-8, p. 123-135. Cf. les rapprochements dans mes *Nouveaux contes berbères*, note 175, p. 279-283.

14. Cf. Cosquin, *Contes populaires de Lorraine*, t. I, n° VII, *Les deux soldats de 1689* et les rapprochements, p. 87-94 et t. II, p. 353.

conte XX, *Le Géant qui n'avait qu'un œil*, est une variante modernisée de l'aventure d'Ulysse chez Polyphème, moins le jeu de mots sur *Personne*. — Le rajeunissement du bonhomme Mignette, dans *La fée de la Corbière* rappelle celui d'Eson, père de Jason ; on y trouve aussi des épisodes relatifs aux fées et qui se rencontrent dans d'autres contes. — Le conte XXIV, *Le Lion et le Voleur*, est un chapitre du Kalilah et Dimnah, mais altéré et tronqué de la fin [1]. — Le conte XXVI est un composé de diverses aventures dont la présente représente la fable bien connue : *Le Lion, le Loup et le Renard* [2], et la seconde, un épisode des *Mille et Une Nuits* [3] ; inutile de dire que la version de de la Hte-Bretagne a subi maints changements et se rapproche de très près de celle que cite Lejean. — Nous trouvons dans le conte XXVII, *Les quatre dons*, une modification de l'histoire bien connue, *Les Souhaits ridicules* [4]. — Le conte XXIX, *Le vrai Juste*, et le conte XXX, *Le compère de la Mort*, sont des variantes de deux légendes de la Basse-Bretagne [5]. — Le conte XXXI, *La Mort et le Bonhomme*, est un fragment remanié et incomplet de la célèbre légende de *Misère et Pauvreté*.

La seconde partie est consacrée aux facéties et aux bons tours. On y retrouve les traits communs aux diverses littératures populaires ; ainsi le conte XXXII, *Les deux diots*, renferme des épisodes des aventures de Si Djoh'a, mais avec des modifications : les deux sots tuent un vieillard parce qu'ils ont trouvés de l'argent dans la tête des saints qu'ils ont mis en pièces. — Le conte XXXIV, *G'laume le loup et Pierre le Renard*, est une variante du conte *Le Renard parrain* [6]. — Le conte XXXVII, *Les Femmes et le secret*, a pour sujet l'épreuve bien connue de la discrétion des femmes, mais on n'y trouve pas l'expression : « J'ai tué un *Jan* », (Ajonc), qui donne plus de sel au récit dans une autre version de la Haute-Bretagne [7]. — Nous trouvons dans le conte XXXVIII, *Les douze Normands*, une plaisanterie d'une date assez ancienne, car on la racontait des Hérules qui prirent un champ de lin en fleur pour de l'eau lorsqu'ils furent vaincus et poursuivis par Toton, roi des Lombards [8].

René Basset.

1. Cf. Benfey, *Pantschatantra*, Leipzig, 1859, 2 vol. in-8, t. I, p. 193-222 ; Chauvin, *Bibliographie des ouvrages arabes*, t. III, *Kalilah*, Liège, 1897, in-8, p. 106-108.

2. La Fontaine, VIII, 3 ; Cf. L. Sudre, *Les sources du Roman de Renart*, Paris, 1893, in-8, p. 101-123.

3. *Alf leïla oua leïla*, t. II, Beyrout, 1889, in-8, p. 110 ; Mouliéras, *Les Beni Isguen*, Oran, 1895, in-8, p. 62-66.

4. Cf. Deulin, *Les contes de ma Mère l'Oye*, p. 65-82 ; Loiseleur Des Longchamps, *Essai sur les fables indiennes*, Paris, 1838, in-8, p. 54-55, 114 ; Clouston, *The book of Sindibad*, Edimbourg, 1884, in-8, p. 190, note 1.

5. Luzel, *Légendes chétiennes de la Basse-Bretagne*, Paris, 1881, 2 vol. petit in-8, t. I, p. 335-345, *L'homme juste* et p. 347-357, *L'Ankou et son compère*.

6. Cf. Cosquin, *Contes populaires de Lorraine*, t. II, p. 156-163, *Le loup et le renard*.

7. Sébillot, *Contes des paysans et des pêcheurs*, contes XLIX, *Celui qui coupa la tête d'un Jan*, p. 256-259.

8. Paul Diacre, *Historia Longobardorum*, l. I, ch. 20, Hanovre, 1878, in-8. Les traits semblables cités par Liebrecht, *Zu den Avadanas* dans *Zur Volkskunde*, Heilbronn, 1879, p. 115, ne paraissent pas avoir la même origine. Le seul point commun est une aberration de la vue. Cf. aussi une épisode du *Voyage des Jaguens à Paris*, ap. Sébillot, *Contes populaires de la Haute-Bretagne*, p. 245.

Henri Bourgeois. *La Vendée d'autrefois*, I, les îles, Luçon, Bideaux, in-12 de pp. 115 (60 c.).

Ces îles vendéennes sont l'île d'Yeu et l'île de Noirmoutier, si curieuses par leur isolement, leur aspect souvent sauvage, parfois gracieux, et les nombreux monuments mégalithiques qui s'y trouvaient autrefois, et dont quelques uns subsistent encore. Elles ont été assez bien explorées, au point de vue des traditions populaires, par les devanciers de M. H. B., qui s'est servi, avec raison, de leurs travaux, en citant ses sources. Comme ils sont dispersés dans des livres assez nombreux, parfois assez difficiles à se procurer, ou dans des mémoires de Sociétés savantes, M. H. B. a rendu service aux travailleurs en les reproduisant en partie ; il y a ajouté des observations personnelles, et composé aussi un guide intéressant et commode, qu'il fera sans doute suivre de monographies analogues sur le littoral vendéen.

P. S.

Z. Le Rouzic. *Les monuments mégalithiques de Carnac et de Locmariaquer.* Leur destination, leur âge, avec 5 vues et une carte itinéraire. Carnac, Musée Miln, p. in-12 de pp. 38 (1 fr.).

Ce guide à ces monuments justement célèbres est très clairement disposé, et avec la carte et les explications, les touristes pourront les visiter facilement et avoir des notions succinctes sur leur destination probable, leur état, les découvertes de mobilier funéraire qui y ont été faites, et qui se trouvent en grande partie au musée Miln, dont M. Le Rouzic est le conservateur. M. Z. Le Rouzic y reproduit les légendes qu'il nous avait données (t. XVI, p. 72) et il en ajoute une autre : les dolmens étaient les habitations des Kerions, peuples nains qui vivaient autrefois dans le pays. Les Kerions étaient petits, mais très forts, et l'on dit encore très souvent : fort comme un Kerion.

P. S.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

E. Herpin. *Guide album de la Côte d'Emeraude*, in-fol. de pp. 20.

Ce guide, luxueusement édité et orné de photogravures très bien tirées, est surtout intéressant pour nous à ce point de vue ; la couverture représente une Cancalaise près d'un parc aux huitres, dans son costume de travail ; d'autres gravures montrent la récolte du goemon, des régates de modèles, des pêcheuses de Cancale et nombre de vues de ce littoral maritime si pittoresque.

Henri Clouzot. *Le Sillon*, pièce en trois actes et en quatre tableaux. Niort, Bureaux du « Mercure poitevin », in-18 de pp. 128.

Cette pièce, où des paysans sont mis en scène, et qui contient nombre d'allu-

sions à des coutumes et à des croyances poitevines, est précédée d'une intéressante étude sur la renaissance du théâtre populaire en Poitou.

Louis Morin. Histoire corporative du Livre. Troyes, Nouel, in-8 de pp. 356.

NOTES ET ENQUÊTES

⁂ La *Société de Linguistique* de Paris vient, dans sa séance du 29 juin 1901, de décerner à l'unanimité le prix Alexandre Bibesco, d'une valeur de mille francs, à notre collaborateur, M. Lazare Sainéan, pour son ouvrage : *Influence orientale sur la langue et la civilisation romaines* (Bucarest, 1900).

⁂ *Le sang des enfants et les philtres amoureux.* — A Lisbonne, on vient d'arrêter une vieille femme, nommée Casilda, qui enlevait de petits enfants, les entrainait dans son bouge, situé dans un quartier mal famé de la capitale, et les saignait aux veines des bras. Le sang, recueilli dans une cuvette, servait à composer des philtres que l'horrible sorcière vendait à des femmes de la haute société. C'est là une superstition courante en Portugal que le sang des enfants de deux à trois ans est un ingrédient indispensable pour la composition des *philtres d'amour*. La mégère, au moment de son arrestation, a été cruellement maltraitée par la population, qui voulait la lyncher. (*Le Siècle*, juin 1901).

RÉPONSES

⁂ *La queue au tueur de cochon* (cf. t. XIII, p. 352). — A Knocke (Flandre maritime), le tueur de porc reçoit la queue et l'extrémité du groin du porc qu'il tue.

(Comm. de M. ALFRED HAROU).

A Wastein (Westphalie) et environs, les tueurs de porcs ont droit à la queue des animaux qu'ils ont tués.

(Comm. de Mlle M.-G. DE WESTEIN).

⁂ *Ce qu'on dit aux enfants qui s'endorment le soir.* — A Warstein (Westphalie), on dit que le « *Sandmann* » (l'homme au sable) est passé.

(Comm. de Mlle M.-G. DE WESTEIN).

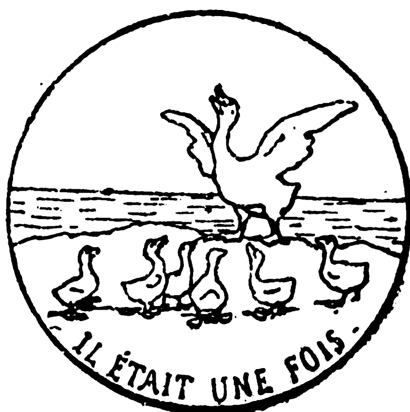
Le Gérant, A. CERTEUX.

BAUGÉ (Maine-et-Loire). — Imprimerie DALOUX.

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE



TOME XVI
16e ANNÉE. — N° 8-9. — AOUT-SEPTEMBRE 1901

PARIS

ÉMILE LECHEVALIER
39, Quai des Grands-Augustins

ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte

LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
J. MAISONNEUVE
6, rue de Mézières et rue Madame, 26

Prix de ce Numéro : UN franc vingt-cinq

SOMMAIRE

Adresser tout ce qui concerne la rédaction et l'administration à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel.

La cotisation des sociétaires, donnant droit à l'envoi gratuit de la REVUE est fixée à 15 francs par an (France et Union postale). Le prix de l'abonnement, pour les non-sociétaires, est de 15 francs par an pour la France et de 17 francs pour l'union postale.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

16e Année. — Tome XVI. — N° 8-9. — Août-Septembre 1901.

LES MARIONNETTES EN ROUMANIE ET EN TURQUIE



Les marionnettes de l'Europe orientale n'ont pas encore obtenu la considération qu'elles méritent. Elles sont restées la *terra incognita* du folk-lore. Elles paraissent différer foncièrement de celles de l'occident, qui ont été étudiées à diverses reprises, et, entre autres, par Magnin [1]. Malheureusement, nous n'avons de données certaines que sur les marionnettes de la Roumanie et de la Turquie.

Le but de cette étude est d'attirer l'attention des folk-loristes sur ce terrain presque inexploré et sur l'importance qu'il y aurait à recueillir les versions particulières du théâtre ou Jeu des marionnettes chez les peuples de l'Europe orientale, et spécialement des Balkans.

Les rapprochements que nous allons tenter entre le Jeu roumain et la farce turque du *Karagueuz* ne pourront acquérir un caractère définitif, avant que l'on ne connaisse les formes particulières de ce même jeu, chez les Bulgares et les Grecs modernes, c'est-à-dire chez les deux peuples qui, comme les Roumains, ont fait longtemps leurs délices des grossières plaisanteries de la farce turque.

Sur le théâtre ou Jeu de marionnettes en Roumanie et en Turquie, nous possédons, non-seulement des détails suffisants, mais, ce qui

1. Magnin, *Histoire des Marionnettes*, 2e éd. Paris, 1862.

est d'une plus grande valeur, les textes des farces qui le composent. En nous basant sur ces documents, nous allons d'abord résumer chacune des versions, roumaines et turques, puis en relever les traits communs, afin d'en établir les rapports intimes allant quelquefois, nous le verrons, jusqu'à l'identification.

I

Le Jeu des Marionnettes — *Jocul păpusilor* — constitue aujourd'hui, en Roumanie, la partie finale du mystère de la veille de Noël. Ce mystère, nommé *Vicleim* (Bethléem) en Valachie, et *Irod* (Hérode) en Moldavie et en Transylvanie, ne diffère pas essentiellement des versions occidentales. On a même fait venir le mystère roumain d'une version saxonne de Transylvanie, laquelle, à son tour, aurait été une simple reproduction de l'un de ces *Weihnachtspiele*, tels qu'ils ont été fixés en Allemagne depuis le XVIIe siècle [1]. En tout cas, le *Vicleim* semble être d'origine tout-à-fait moderne, car Kantemir et Sulzer n'en parlent pas ; il serait donc postérieur à l'introduction des Marionnettes, qui est signalée par le second de ces historiens.

Les deux principaux personnages de ce Théâtre des Marionnettes sont : *Paillasse* « Paiatsa » avec son habit étriqué et bariolé, des sonnettes aux pieds, un casque à queue de renard ou de lièvre sur la tête, et un gourdin à la main ; — et le *Vieux* « Mosul », avec une longue barbe blanche, une large bosse sur le dos, un bonnet à l'envers.

Après eux, viennent une foule de comparses figurant : d'abord divers métiers indigènes : le *iaurgiu*, ou vendeur de lait caillé, ordinairement un *Oltean* (habitant de la petite Valachie), parlant avec des mots et des locutions de terroir ; le *bragagiu*, ou vendeur de *braga* (boisson de millet), généralement bulgare. Puis, les différentes nationalités du pays : Bohémiens, Juifs, Russes, etc., prononçant chacun le roumain avec leur accent particulier. Enfin, des types sociaux : la jeune fille, la vieille femme fardée, le pope ivre, etc.

Une boîte en forme d'arche (*chivot*), haute d'un mètre, longue d'un mètre et demi, sert de scène. La boîte est à jour, faite de barreaux en bois, doublés d'un papier huilé, faisant transparent. L'intérieur de cet espèce de coffre est orné d'enluminures, représentant des vues de Bethléem, entr'autres, le jardin du palais d'Hérode et une partie du marché de la ville. Au fond, on aperçoit des maisons, et, dans le jardin du palais, Hérode lui-même assis sur un trône et entouré de gardes. Plusieurs bouts de bougie, fichés dans des tubes de fer blanc, éclairent la boîte dans laquelle se meuvent les poupées.

1. Gaster, *Literatura populară*, p. 490-496.

Le *pâpusar*, ou joueur de marionnettes chargé de les faire manœuvrer, se place derrière la boîte, exhaussée sur deux chaises, afin d'être mieux vue, allume les bougies, et, à l'aide de ficelles, sort et rentre les marionnettes.

Les deux acteurs principaux conduisent tout le temps le dialogue [1].

Paillasse s'incline devant le public, et lui demande, d'une voix traînante : « Comment représenter la farce ? avec ou sans retenue ? »

Et le Vieux, après avoir consulté l'auditoire, de lui répondre :

« — Avec retenue, oui, avec retenue ! »

Après ce prologue, les deux portes de face de la boîte s'ouvrent, pour livrer passage à un nouveau personnage, *Bonhomme Jeannot* (« Mosh Jonicâ »), gardien de Bethléem. Un gourdin à la main, le bonnet et la peau de mouton à l'envers, celui-ci s'écrie à deux reprises :

« Bonjour au Bonhomme Noël ! »

Soudain Paillasse et le Vieux commencent à se quereller, à s'insulter, jusqu'à ce que le gardien de Bethléem s'enfuie en annonçant qu'il reviendra à l'aube. Mais les autres lui crient :

« Reviens, quand on t'appellera, vieux vagabond ! »

A la seconde scène, on voit venir le *iaurgiù*, ou vendeur de lait caillé, la planche et les seaux sur les épaules :

Lait caillé ! lait caillé ! rococo !
Lait caillé à la crême fraîche !

La fille du Bonhomme Jeannot l'entendant annoncer sa marchandise, sort pour lui en acheter. Lui, se met à plaisanter avec elle, demandant pour chaque « aune de lait caillé », trois petits sous et un baiser sur son front ! si bien qu'ils se querellent et que la fille rentre chez elle.

Cependant de loin on entend crier :

Doux braga ! frais braga !
Qui en boit, soucis n'a plus !

C'est le *bragadji* bulgare, qui arrive pour offrir sa boisson. Mais notre Roumain, le *iaourdji*, lui barre la route et le raille d'être venu de la Turquie avec « de la vinasse à pleins seaux » pour déprécier sa propre marchandise. Ils en viennent aux mains, Bonhomme Jeannot rentrant, s'élance pour les séparer, et tous sortent en se bousculant.

De nouveaux acteurs entrent en scène : C'est *Dame Marion* (Co-

1. Le premier texte du théâtre des marionnettes roumaines a été publié par feu G. Dem. Theodoresco, *Poesii populare*, p. 120-132. Une analyse détaillée de la farce se trouve dans l'ouvrage de M. Olanesco, *Teatrul la Români*, Bucarest, 1897, p. 89-101. Nous puiserons à l'une et à l'autre de ces sources.

coana Maritsa), « coquette, coquette, comme une dinde grise », qui salue Paillasse dans son jargon néologique :

— *Bon sor, Musiù Païasă !*

Et celui-ci de répondre :

— *Bu sor, Madaramo ! bu sor !*

Elle lui demande ensuite, s'il a vu son Russe, le Moscovite Pasmasky ? Celui-ci survient, et parle à la dame dans un mélange macaronique de russe et de roumain.

Après cette scène comique d'amour, arrive le fameux chasseur, *Ghinda*, « qui tue le gibier avec une bobine ». Il vient, cherchant un lièvre qui lui a échappé. Le lièvre est retrouvé, occis par Ghinda, ce qui n'empèche pas ce dernier d'être tout le temps bafoué par le Vieux et Paillasse.

Un Bohémien montreur d'ours et un Juif colporteur succèdent au chasseur ; tous deux prononcent le roumain avec des inflexions particulières et se retirent criblés de traits piquants par le Vieux et Paillasse.

Des deux côtés opposés s'avancent alors deux *bravi*, l'un turc, l'autre russe ; ils font résonner leurs éperons, frappent le sol de leurs glaives, et saluent ensemble Paillasse dans le même jargon, mixture de turc, de russe et de roumain. Tout à coup ils s'aperçoivent, s'insultent et dégaînent. Dans le corps à corps, le Russe cogne la tête du Turc ; celui-ci tombe, et l'autre, étonné, de dire :

« Comment, Hassan ! Moi plaisanter, et toi mort ? »

Bonhomme Jeannot, cependant, se montre vivement contrarié du meurtre d'un Turc « dans le jardin du Seigneur » (allusion à la suzeraineté ottomane) ; il va chercher le pope Macaire, grand ami de la dive bouteille, pour l'enterrer. En sortant, il se heurte au pope lui-même qui, l'étole au cou, arrivait en compagnie de son chantre, un livre à la main ; tous deux titubent sur leurs jambes et fredonnent le refrain d'une chanson d'amour.

Après une courte délibération sur le cadavre, ils commencent le service funèbre, puis appellent le fossoyeur pour creuser la tombe.

Pendant qu'ils jettent des pelletées de terre sur le corps, le pope et son chantre, de plus en plus ivres, parodient les prières solennelles.

Finalement, Bonhomme Jeannot et sa vieille femme restent seuls en scène. La vieille s'avance vers le public et sollicite sa générosité ; le vieux l'encourage :

« — Demande avec plus d'audace, vieille, demande toujours, car
« il te faut de l'antimoine pour tes sourcils et du fard pour ton
« visage.... »

L'argent est jeté de tous côtés dans le bonnet du Bonhomme Jeannot, pendant que la troupe enlève la boite dans laquelle le *păpusar* serre ses poupées. Tous saluent et sortent ensemble.

II

Parmi les traits caractéristiques des marionnettes roumaines, les premiers qui frappent le spectateur sont le cynisme sans pareil du dialogue et l'extrême trivialité des personnages :

Demandez donc aux messieurs et aux dames :
Comment faire jouer les marionnettes ?
Comme ci, comme ça,
Avec rideau ou sans rideau ? [1]

Les particularités linguistiques sont très curieuses et méritent de nous arrêter un instant.

On remarque tout d'abord la tendance à parodier le parler néologique, qu'affectionnent surtout des faubouriennes comme *Dame Marion*...

Puis, les diverses déformations du roumain dans la bouche des étrangers, représentés par autant de types sociaux : le Bohémien montreur d'ours, le Juif colporteur, le Bulgare vendeur de *braga*, le Turc fanfaron, le Russe Pazmasky, etc. Ces divergences linguistiques concernent autant le côté phonique (le son obscur indigène étant généralement remplacé par la voyelle claire) que celui de la syntaxe : confusion des genres, des cas, etc.

Enfin, l'intercalation des mots et des phrases empruntés aux langues étrangères, principalement au turc et au russe. En voici un échantillon :

LE TURC. — *Moscov, bre, ioc vazut ?*

LE RUSSE. — *Shto, Asan, iu glumit, dar la tine murit ?* [2]

Le persiflage des travers sociaux se retrouve aussi dans les marionnettes russes, le *vertep* ou crèche, dont les représentations sont données à trois époques de l'année : avant Noël, au nouvel An et au jour des Rois. La censure de toutes les sortes d'abus y est assaisonnée de traits cyniques, mais les particularités linguistiques manquent presque totalement. « Ces mystères sont accompagnés de pièces satyriques, dans lesquelles la liberté la plus absolue est accordée aux acteurs de bois ; ceux-ci ne se font pas faute de blâmer les fonctionnaires, de dire du mal des propriétaires et des plus

1. C'est-à-dire avec plus ou moins de retenue, le mot *perdé* possédant, en turc et en roumain, le double sens de « rideau » et de « pudeur ».

2. Écoute, Russe, ne m'as-tu pas vu ? — Quoi, Hassan, j'ai plaisanté et toi tu te mets à mourir !

hauts placés du pays, et de raconter toute la chronique scandaleuse des environs. C'est l'usage, et personne ne s'offense de cette licence passagère[1]. »

Nous avons déjà relevé les satires dirigées contre le costume de l'ancien temps, qualifié de *rococo ;* contre la licence des mœurs du clergé, personnifié par un pape ivre ; contre la mode des fards, ridiculisée dans une vieille femme, etc. Passant sur ses détails d'ordre social, nous nous arrêterons aux particularités linguistiques dont nous venons de parler, pour établir sur leurs bases les rapports intimes, par lesquelles les Marionnettes roumaines se rattachent au *Karagueuz* turc.

III

Mais, tout d'abord, qu'est-ce que le *Karagueuz ?* C'est le nom porté par le principal bouffon (litt. « Œil-noir ») d'une farce populaire très répandue en Orient. Cette farce, appelée elle-même *Karagueuz*, se joue encore en Turquie, non seulement sur les places publiques et dans les cafés, mais aussi dans les maisons riches, même dans le palais du Sultan, où une grille sépare toujours les femmes du reste des spectateurs. Personne n'y est épargné ; toutes les conditions sociales — pachas, oulémas, derviches — tous les métiers et toutes les professions y sont représentés, défilent devant nous, chacun de leurs types marqué d'un trait caractéristique et piquant.

Plusieurs voyageurs français de notre siècle ont vu jouer le *Karagueuz* à Constantinople, et nous ont donné, chacun suivant ses impressions, un résumé de cette farce[2] ; mais jusqu'à une époque très récente, on n'en connaissait aucun texte authentique. L'orientaliste magyar Kunos a publié en 1886[3], pour la première fois, trois versions de *Karagueuz* accompagnées de leur traduction en hongrois. Depuis, on a beaucoup écrit sur ce sujet, mais nous nous bornerons à relever, dans cette bibliographie, les importantes études de Luschan et de Jakob[4].

1. Revue des traditions populaires, vol. I, p. 85.

2. Gérard de Nerval, *Voyages en Orient*, 3e édit. Paris, 1851, vol. II, p. 198-212. — Théophile Gautier, *Constantinople*, Paris, 1894, chap. XIV. — Parmentier. *Voyage dans la Turquie d'Europe*, Paris, 1890, p. 166-169.

3. J. Kunos, *Trois farces Karagueuz* (en hongrois), Budapest, 1886, traduites en partie par l'éditeur en allemand dans *Ungarische Revue* de 1887, p. 425-435, et dans *Ethnologische Mittheilungen aus Ungarn* de 1892, p. 148-158.

4. Fr. v. Luschan, *Das türkische Schattenspiel*, dans *Internationales Archiv für Ethnographie*, vol. II, Leyde, 1889. — Dr G. Jakob, *Karagöz-Komödien*, trois fascicules, Berlin 1889, et *Das türkische Schattentheater*, Berlin 1900. Cette dernière publication donne la bibliographie complète du sujet sur lequel ont écrit

Les farces portant le nom de Karagueuz sont nombreuses et forment tout un répertoire pour chacune des trente nuits du Ramadan. Les versions recueillies et publiées jusqu'à présent, n'ont mis au jour qu'une partie de la richesse de ce théâtre populaire; cependant les matériaux déjà connus suffisent pour nous familiariser avec ce genre du folklore oriental.

D'origine chinoise probablement, et transmis aux Turcs par l'intermédiaire des Persans, le Jeu des Marionnettes devint chez eux une des distractions les plus populaires pendant le carnaval du Ramadan. La mise en scène de ce spectacle primitif se réduit aux détails suivants : Dans un coin de la salle, un tapis blanc figurant la scène et séparé du public par un rideau transparent ; au-dessous du tapis, une planche garnie de lanternes éclairant les marionnettes, dont les ombres se réfléchissent sur le rideau.

Les deux principaux personnages de la farce sont *Karagueuz* et *Hadji-Aïvat*, répondant parfaitement, quant au sens et à l'emploi, au *Paillasse* et au *Vieux Bonhomme* des Marionnettes roumaines. Tandis que Hadji-Aïvat commente en mots recherchés et en phrases littéraires l'apparition des marionnettes, Karagueuz l'interrompt de temps en temps, et fait rire l'auditoire par de triviales plaisanteries et de grossiers jeux de mots. Hadji-Aïvat, spirituel mais naïf, est constamment bafoué par Karagueuz, sot, mais arrogant, image fidèle de l'Osmanli indigène et grossier en opposition avec le Turc effendi qui s'est assimilé la civilisation européenne. Ce contraste social se réfléchit, sous le rapport linguistique, dans les deux formes de la langue turque employées simultanément. Pendant que Hadji-Aïvat, en homme instruit qui a voyagé à l'étranger, s'exprime en turc élégant, empreint de néologismes arabes et persans (forme savante de langage vers laquelle penche aussi la femme turque), Karagueuz emploie seulement le turc vulgaire, et, ignorant comme l'Osmanli pur sang, rend les néologismes de son adversaire par des étymologies populaires et des jeux de mots ironiques.

Dans une version, analysée par Jakob [1], on parodie les coutumes et les manières des Occidentaux, particulièrement ceux des Français représentés par Mlles Marie et Jeanne etc. La formule du salut est rendue comme dans le Jeu des marionnettes en Roumanie par : *Bonjur*, *Musio !*

en même temps MM. Champfleury (dans *Le Livre* de 1884, p. 312-335, et dans *Le Musée secret de la caricature*, Paris, 1888) et Thalasso, *Molière en Turquie, étude sur le théâtre de Karagueuz*, Paris, 1888, et dans *Revue Encyclopédique* de 1899, p. 1038-1044.

1. Jakob, *Karagöz-Komödien*, second fascicule, p. 23-26.

Chacun des types sociaux de cette farce, le noble effendi, l'agent de police corruptible, le Turc fainéant, la princesse, etc., porte un cachet caractéristique. Viennent ensuite les figures empruntées au monde des cafés et des bains; enfin celles des différentes nationalités confondues dans la population de la capitale ottomane, Arméniens, Albanais, Grecs, Juifs, Espagnols...., formant une mosaïque aussi variée que divertissante. Luschan, dressant une sorte d'inventaire des figures typiques du Karagueuz, en énumère jusqu'à cinquante.

La façon dont les peuples étrangers prononcent l'osmanli, est une source inépuisable *d'humour*, et ces particularités phoniques offrent de l'intérêt pour l'étude des dialectes turcs. Ainsi :

L'arabe *Hadji Kandil* introduit les sons gutturaux et les finesses de son consonnantisme. Il remplace les sons étrangers par ceux de sa langue; comme il ne possède ni le *b* ni le *tch*, il les prononce à l'instar du *p* et du *ch*; *y* devient *i*; enfin *eu* et *u* se résolvent en *o* et *ou*.

Le grec *Nikolaki* substitue des sifflantes aux palatales qui lui manquent en prononçant : *z*, *ts* et *s* à la place du *dj*, *tch* et *ch*.

Le Juif espagnol, le patron *Zakaria*, accentue la fin de la proposition. De même, l'albanais *Baïram* et l'arménien *Hadji Serkiz*.

Cette Babel linguistique se reflète dans une version publiée par Kunos, dans les dialogues entre Hadji-Aïvat et Karagueuz :

HADJI-AIVAT. — *Savez-vous le grec, Monsieur?*

KARAGUEUZ. — *Oui.*

HADJI-AIVAT. — *Elado! Elado!*

KARAGUEUZ. — *Savez-vous le bulgare, Monsieur?*

HADJI-AIVAT. — *Pedi suda!*

KARAGUEUZ. — *Savez-vous le juif, Monsieur?*

HADJI-AIVAT. — *Venaki!*

De même, dans les marionnettes roumaines, les Turcs et les Russes ont recours aux formes familières de leurs langues respectives.

LE RUSSE. — *Zdrasti, bolgogras Marisa...*

LE TURC. — *Ne akit saer, bre...*

De tout ce qui précède, il résulte que l'élément linguistique (néologismes, étymologies populaires, jeux de mots et phrases étrangères) joue un rôle important dans ces productions d'un théâtre primitif.

IV

Cette farce fut jadis très répandue en Roumanie et souvent jouée à la Cour. Une représentation du *Karagueuz* était un véritable ré-

gal pour le prince et les boyards ; les fronts les plus graves se déridaient aux badinages grossiers des dialogues.

C'était aux *tchaouch* (huissiers du prince), tenant à la Cour l'emploi de bouffons, qu'incombait l'arrangement d'un tel spectacle, auquel toute la noblesse était conviée. On se délectait à la verve cynique, mais spirituelle, de ces acteurs improvisés.

Nous possédons à cet égard deux précieux témoignages du XVIII[e] siècle : le premier, celui du vénitien Del Chiaro, est de 1715 ; le second, celui de l'autrichien Sulzer, date de 1780.

Del Chiaro qui vit représenter cette farce à Bucarest, le décrit « *comme una mascherata troppo scandalosa, poiché rappresenta gli atti della piu nefanda e abominevole lascivia* »[1]. Il avait vu la farce sans rideau, c'est-à-dire sans retenue, et ce gouverneur des jeunes princes de Nicolas Mavrocordat constate, avec un étonnement profond, que ces bouffons obscènes ont libre entrée chez les boyars. Il cite à cette occasion les deux personnages de la farce, qui sont restés typiques, *Cloantsa* (Edenté), qui tient un bec de cigogne dans sa bouche, appelé de nos jours *Mosul* ou le Vieux, et *Paiatsa* (Paillasse), vieillard à la barbe postiche, dont le nom survit encore.

L'historien allemand Sulzer nous a conservé la description d'une des représentations du *Karagueuz* à la Cour même du prince.

« L'un des *tchaouch* ou bouffons de la Cour reçoit du prince l'ordre de jouer une farce... Alors six autres tchaouch, en pantalons blancs ou rouges, des bâtons garnis d'argent à la main et de hauts bonnets sur la tête, ouvrent le spectacle par un prologue dont la récitation est confiée au plus habile d'entre eux... La farce est improvisée en roumain, en grec et en turc. Le fond et la marche de la pièce, complètement dans le genre du fameux théâtre de marionnettes, sont, à en juger par les bons mots roumains dont le dialogue est émaillé, tout à fait comiques et amusants. En somme, le spectacle turc est une sorte de marionnettes. On obscurcit la salle, on isole un coin en tendant une toile transparente, et derrière la toile on place une table ; l'espace ainsi fermé est éclairé par des bougies. Derrière la table, se tient un seul tchaousch, qui, à l'aide de ficelles, fait mouvoir différentes marionnettes en carton, avec des gestes appropriés aux paroles qu'il débite, en roumain et en grec, mais surtout en turc. Les spectateurs aperçoivent à travers la toile, un peu comme des ombres, les poupées de papier. »[2]

1. Del Chiaro, *Storia delle moderne revoluzioni della Valachia*. Venezia, 1718, p. 60.

2. F. Sulzer, *Geschichte des transalpinischen Daciens*, Wien, 1781, vol. II, p. 402.

V

Cette farce turque du *Karagueuz*, après avoir fait les délices de l'ancienne noblesse roumaine, pénétra jusque dans les dernières couches du peuple et devint le divertissement favori des gens des faubourgs. Sa grande popularité est attestée par les marionnettes roumaines, figurant dans le mystère de Noël (*Vicleim* ou *Irod*) et qui ne sont autre chose que l'adaptation relativement moderne de la farce turque au goût et aux mœurs du pays.

L'introduction de ce jeu profane dans la pieuse coutume du *Vicleim*, cette intrusion des scènes profanes et triviales dans une représentation éminement religieuse est dûe à une coïncidence de temps, et trouve son explication dans le caractère général du carnaval, qui tolérait toutes les excentricités.

Un amalgane de cette nature, assez habituel du reste à l'esprit populaire, ne peut dater, en Roumanie, que du commencement du XIX[e] siècle, c'est-à-dire de l'époque même de l'introduction du *Vicleim* ou du mystère de Noël.

* * *

Nous avons relevé plus haut les analogies linguistiques entre Karagueuz et la farce roumaine. Les marionnettes elles-mêmes étaient d'abord connues, en Roumanie, sous le nom de *Caraghioz-perdè*, ou spectacle du Karagueuz [1]; et aujourd'hui encore, dans la Dobroudja [2], comme jadis en Turquie, ce sont les bohémiens qui font jouer les marionnettes, représentant des Turcs et des Turques.

Le caractère des rapports intimes existant entre la farce turque et le jeu roumain des marionnettes est indiqué dans la pièce d'Alexandri : *Jassy pendant le Carnaval*, (acte III, sc. 3 et 8) :

LÉONIL. — *Irod ! Irod !*

ALECO. — Les marionnettes roumaines ! on voudrait les regarder toute sa vie !

LE TURC. — Ecoutez, je vous en prie, faites donc jouer *Karagueuz*.

(Les joueurs de marionnettes placent la boîte sur deux chaises devant le public ; Aleco se met par derrière et les masques s'assemblent autour).

LE TURC. — Et bien, capitaine, sommes-nous prêts ?

ALECO. — Tout prêts, effendi.

ALECO. — Mes enfants ! Comment voulez-vous que je parle ? Crûment ou gazé ?

TOUS. — Crûment ! Crûment !

1. Olanesco, ouvrage cité, p. 102.
2. Burada, *O călătorie in Dobrogea*, p. 18.

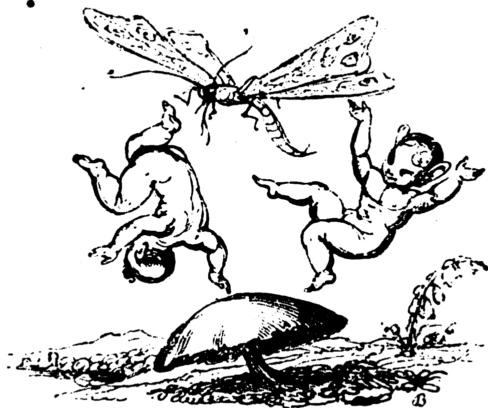
ALECO. — Bien ! Alors restez muets comme des goujons.

(Il sort une marionnette de la boîte et la présente au public).

Mais rien ne démontre davantage la grande popularité de la farce turque en Roumanie que l'adoption par la langue du nom de *Karagueuz* (prononciation vulgaire *Karaghioz*), le sobriquet du principal personnage. Ce nom est devenu un mot courant, le terme le plus familier de la riche synonymie pour la notion générale de bouffon.

Tandis que chez le prince Kantemir, au commencement du XVIII[e] siècle, *caraghioz* garde encore sa valeur primitive de nom propre (« bouffon aux yeux noirs..., marionnette d'un fameux bouffon »), il a perdu dans la langue moderne toute trace de l'origine dramatique du mot : aujourd'hui, il signifie (comme substantif) bouffon et (comme adjectif) burlesque. C'est un reste intéressant du contingent des spectacles populaires apportés de l'Orient, auxquels le roumain doit toute une série de termes synonymes (*cabaz*, *ghidus*, *măscăriciu*, *mucalit* et *soitariŭ*). Mais aucun ne peut se glorifier d'un passé plus riche en succès de théâtre que *caraghioz*, qui après avoir longtemps fait les délices de la haute société, du prince et des boyards, finit par être amalgamé avec un mystère religieux, et continue, sous ce nouvel aspect, à divertir les classes populaires.

LAZARE SAINÉAN.



LA MER ET LES EAUX.

CCIX

LA MER ET LE PIVERT

Aux environs de Dinan, on raconte que lorsque le déluge fut terminé, la terre devint si sèche qu'il n'y avait plus une seule goutte d'eau ; alors Dieu ordonna à tous les oiseaux de se rendre au Paradis, pour y prendre chacun une goutte de rosée sur les arbres qui y croissent, et de venir déposer cette goutte dans un endroit qu'il leur indiqua. Tous obéirent, et en quelques minutes la mer fut créée ; seul le pivert refusa son concours, et en punition, le Seigneur lui déclara qu'il ne boirait que lorsque la pluie tomberait sur la terre. Voilà pourquoi, lorsque la soif le dévore, et que ses cris appellent la pluie, on le voit frapper du bec les troncs d'arbres, où il espère trouver la goutte d'eau qu'il n'a pas voulu aller chercher en Paradis.

Lucie de V. H.

CCX

LE PIVERT ET LES RIVIÈRES

A ma connaissance, la légende du pivert n'existe pas dans la Gironde ; elle est connue cependant sur la limite de ce département ; la voici telle que me l'a narrée un de mes vignerons, originaire de Bédenac (Charente-Inférieure). « Quand on entend crier le pic (pivert), « on dit : Ah! le *fégniant* (fainéant), il voudrait boire! pourquoi n'a-« t-il pas voulu curer la rivière ? on dit qu'il ne peut boire que quand il pleut. » (*Conté par Philippe Levraud*)

François Daleau.

CCXI

LE SIGNE DE LA CROIX AVANT LE BAIN

Ce que constate le n° CCVII, p. 369 de la *Revue*, sur le signe de la croix avant le bain et le fait de conserver le scapulaire se reproduit exactement sur les plages languedociennes et catalanes, de Cette aux Pyrénées. La vigilance des mères à veiller à ce que leur progéniture conserve le scapulaire pendant toute la durée du bain est digne de remarque.

CCXII

MADONES DANS LES BATEAUX

Il est rare que dans la même région, une barque de pêcheur un peu importante n'ait point, dans son entrepont, un coin réservé à la statue de la madone. Parfois c'est un vrai petit autel, auquel rien ne manque, ni rameaux du Jeudi Saint, ni petits lampions à l'huile dans un verre. Des ex-voto y sont souvent suspendus.

CCXIII

L'HOMME VELU

Vers le commencement du XIXe siècle on croyait encore dans la région de l'Aude à l'*ome pelut*, l'homme velu, qui se tenait sur les bords du fleuve et sur les rivages de la mer. Chaque localité, plus ou moins, avait le sien qui emportait dans sa barque les habitants, et surtout les petits enfants, qui s'aventuraient trop près de sa demeure ; il les amenait au loin pour les vendre comme esclaves.

Il serait téméraire d'affirmer que cette tradition est un souvenir confus des incursions fréquentes des pirates barbaresques sur les côtes de la Méditerranée ; mais ce ne serait pas outre mesure invraisemblable, car, à d'autres faits presque insaisissables, par exemple de vieilles complaintes absolument tronquées, on peut reconnaître la persistance de l'épouvante causée aux populations riveraines par ces hardis aventuriers.

G. JOURDANNE.

CCXIV

LES SCAPULAIRES ET LES PÊCHEURS FLAMANDS

Sur le littoral belge, la plupart des pêcheurs possèdent des scapulaires, des médailles de la Vierge, de saint Roch, de saint Hubert, de saint Pierre, etc., qu'ils portent soit dans leur porte-monnaie, soit suspendus au cou.

Un pêcheur de Mariakerke attribue un accident qui lui est arrivé en mer, à la perte d'une médaille de saint Roch qui ne le quittait jamais.

CCXV

CONSTRUCTION DES FORTS

(*Knocke, Belgique*)

A marée basse une légion d'enfants envahit les plages du littoral. Ils bêchent le sable, le tournent, le retournent avec entrain ; ils élèvent des forts, creusent des fossés et hissent au sommet de ces tours

branlantes les drapeaux de leur nationalité. Chaque année, des concours ont lieu pour la construction de ces forts ; on voit alors nos petits travailleurs à l'ouvrage sur toute la ligne, en manches de chemise et le pantalon retroussé. C'est un spectacle très pittoresque.

CCXVI

LES NOYÉS

A Moerbeke, en Flandre, *on roule les noyés à terre* pour les rappeler à la vie, et l'on approche des allumettes allumées des aisselles et de la plante des pieds.

J'ai également lu dans *l'Histoire de Tournai* par Hoverland de Beauwelaire, qu'on *roulait autrefois dans un tonneau* les noyés.

A Knocke et en Wallonnie, on prétend qu'un noyé *saigne toujours par le nez* à l'approche d'un parent ; c'est un moyen employé pour établir l'identité, que de mettre en présence les parents supposés du noyé avec celui-ci.

CCXVII

CONTRE LE MAL DE MER

A Heyst les marins prétendent que pour être préservé du mal de mer, il suffit de *tenir en bouche de la mousse*, recueillie sur la carcasse du bateau. (*Recueilli à Heyst*).

CCXVIII

MOYENS D'AVOIR UNE BONNE PÊCHE

A Heyst les pêcheurs pour faire une bonne pêche emploient divers moyens. Quelquefois ils jettent dans leurs filets un *clou du cierge pascal* qu'ils se procurent chez le sacristain, mais le plus souvent ils font bouillir leurs filets dans de l'eau dans laquelle ils ont préalablement placé des *pattes de héron*. (*Recueilli à Heyst*).

CCXIX

LA MER SANS POISSONS

Sur les côtes belges les marins prétendent que la *mer Rouge* est maudite, qu'elle ne *renferme aucun poisson*. C'est là, disent-ils, que furent engloutis les mauvais hommes[1] ; c'est là également que se rendent *les démans que les prêtres font sortir du corps des possédés* (*Recueilli à Knocke*).

1. Allusion au passage de la mer Rouge par Moïse.

CCXX

LES DIABLES D'EAU

A Knocke et à Heyst les *waterduivels* (diables d'eau) jouent un très grand rôle dans les récits populaires. On les conçoit sous la forme de grands chiens, ayant quelquefois les dimensions de veaux de forte taille ; ils jouent une foule de niches aux paysans du littoral : détachent les chevaux et les bestiaux dans les étables, frappent aux portes des maisons isolées, se dressent sur leurs pattes de derrière et vont dans cette posture regarder à l'intérieur des maisons et des barques de pêcheurs échouées sur le rivage. Quoique fréquentant les bords de la mer, les *waterduivels* ne vont jamais à l'eau ; ils se tiennent dans les dunes, leur séjour de prédilection.

(*Recueilli à Knocke*).

CCXXI

RENCONTRES

Lorsqu'en sortant de chez eux pour prendre la mer, les pêcheurs rencontrent une femme, ils préfèrent « rentrer à la maison » que de s'embarquer. (*Knocke et Heyst*).

CCXXII

LA SIRÈNE ET LES PÊCHEURS

Lorsqu'une baleine se trouve aux environs d'un bateau, les sirènes viennent avertir l'équipage de pêche, en disant :

« *Pêcheurs, jetez votre tonneau !* »

La baleine s'amuse alors avec le tonneau et ne s'occupe pas du bateau. (*Ostende*).

CCXIII

PRONOSTICS DE TEMPS

Quand le soleil, le matin, apparaît subitement à l'horizon, sans avoir été annoncé par les clartés avant-coureurs du jour, il *faut voiler haut*. On dit alors que le jour *vient bas*.

Dans le cas contraire, le jour *vient haut*, il faut *voiler bas*. (*Heyst et Blankenberghe*).

CCXXIV

VŒU SINGULIER

Dans les grandes tempêtes les pêcheurs promettent à Dieu, à la Vierge ou aux Saints de faire « *kielhalen* » s'ils échappent au danger. Faire « kielhalen », c'est passer, étant attaché par une corde à bord,

sous la coque du navire. Jadis les patrons de pêche d'Ostende et de Blankenberghe infligeaient cette punition à leur personnel ; ils punissaient également les pêchenrs, en les obligeant à faire leur service à bord, les bottes remplies de *pois secs*. Ce supplice durait quelquefois plusieurs jours, suivant la gravité de la faute. (*Conté par un vieux pêcheur d'Ostende*).

CCXXV

LA CROIX MIRACULEUSE

Il y a bien longtemps, on vit, un matin, flotter au loin sur l'eau, entre Wenduyne et Vlisseghem (village situé à une demi-lieue de la côte) un crucifix embarqué à bord d'une chaloupe de pêche bien connue et tombé dans la mer pendant la tempête. Nul doute que la barque fut encore en détresse. Le bon Dieu lui-même semblait en apporter la nouvelle. Le curé du village ne voulut point qu'un autre allât recueillir le précieux messager de douleurs.

Pendant qu'on appareillait pour courir au secours des camarades en détresse, lui, dévêtit sa soutane, entra résolument dans la mer, nagea tout habillé et revint, portant dans ses bras le crucifix devant lequel tous les hommes et toutes les femmes se signèrent pieusement. Le sauvetage fut couronné de succès. Les naufragés furent recueillis, ramenés à Wenduyne. Depuis ce moment, le Christ est exposé dans la chapelle de Vlisseghem, et, le 12 septembre (cet événement s'était passé le 12 septembre d'une année *indéterminée*) de chaque année, tous les marins de la côte l'escortent processionnellement.

(Edgard Auguin. *Plages belges*, Paris, 1898, in-18, p. 15).

CCXXVI

LE COQ ET LE NAUFRAGE

Une nouvelle station balnéaire du littoral belge — encore dans sa période de formation — s'appelle « *den Haen* » (Le Coq). Les pêcheurs de Clemskerke vous diront qu'un navire en détresse y fut sauvé par le chant d'un coq perché sur le sommet de son plus haut mât. La voix claire de l'oiseau guida dans la nuit la barque des sauveteurs. On recueillit tous les naufragés, sauf le coq qui périt tristement. Telle est la légende.

(Edgard Auguin. *Plages belges*, p. 2).

CCXXVII

LA GROTTE ET LES NÉRÉIDES

La caverne de Syllaca (île de Kythnos, Grèce) est un objet de profonde vénération pour les habitants.

Pendant le temps pascal, les Kithniotes y allaient se livrer aux plaisirs de la danse, parce que, durant les quarante jours, les *Néreides ont perdu leur pouvoir satanique*. Mais après l'Ascension, rares seraient les Kythniotes qui oseraient franchir certaines limites de la caverne habitée par les sorciers.

(HAUTTECŒUR. *L'Ile de Kithnos*, dans les Bulletins de la soc. roy. belge de géographie, 1897, p. 442-440).

CCXXVIII

LE PATRON DE BARQUE CHANGÉ EN OISEAU

Au Cap de Bonne Espérance, on rencontre un oiseau du genre coucou, appelé Edolio, et les habitants du pays sont persuadés que *l'âme d'un certain patron de barque*, qui prononçait souvent ce nom, que répète fréquemment cet oiseau, est passé dans les corps de l'Edolio.

(BUFFON, *Hist. naturelle*, t. VI p. 92).

CCXXIX

INVOCATIONS DES RAMEURS

L'accès du port d'Enzeli (Perse) est peu commode; Enzeli est placé sur deux petits promontoires qui se regardent, et qui séparent la mer Caspienne d'un vaste lac. Devant ces deux caps, il existe un bas-fond que les navires d'une certaine taille ne peuvent franchir.

Par les gros temps, il arrive ainsi que le bateau-poste vous amène devant Enzeli, et vous ramène une ou deux fois à Bakou avant de pouvoir vous débarquer. En tous cas le steamer reste en rade, et si « la barre » est bonne, un petit remorqueur à vapeur vient prendre les voyageurs et les marchandises.

Si les eaux sont basses, le transbordement est exécuté par de grosses barques persanes ou Kirdjines. Ce dernier procédé est évidemment le plus pittoresque ; et comme les rameurs sont adroits et robustes, comme la barque elle-même est d'un aspect solide et rassurant, le moyen d'aborder la terre persane ne manque pas de charme. Il se présente même là un épisode assez impressionnant : lorsque les rameurs indiquent qu'on approche de la barre, *l'homme qui tient le gouvernail jette tout à coup un long cri d'invocation à Mahomet, et les rameurs, d'une seule voix, adressent le même appel à Ali,*

tout en pesant plus énergiquement sur les avirons. Ces invocations alternées qui ont un singulier accent de supplication et de confiance, *se reproduisent trois ou quatre fois ;* et bientôt la Kirdjine se trouve dans les eaux du port.

(Louis Moreau. — *La Capitale de l'empire* du Shah, dans le Bull. de la société royale belge de géographie, année 1896, p. 228-229.

Alfred Harou.

CCXXXX

LE NAVIRE GRANDI

On croyait autrefois aux environs de Morlaix que les navires perdus s'en revenaient courir des bordées avec leurs équipages de trépassés, et qu'ils prenaieut souvent à contre-bord les bateaux qui étaient à la cape. Ccs bateaux ont grandi, si bien qu'un petit caboteur est, au bout de quelques années, de la taille d'une forte goëlette. Un vieux marin racontait qu'il faisait partie de l'équipage d'un brick qui avait fait naufrage sur la chaussée de Sein, et que seul il avait survécu, ayant été jeté, il ne savait trop comment, sur la grève. Il disait que depuis, il avait plusieurs fois rencontré son brick dans ses voyages lointaius, mais qu'à chaque fois il l'avait trouvé plus grand. Quand je le reverrai, ajoutait-il, ce sera un vaisseau à trois ponts, et au lieu de mourir dans mon lit, je naviguerai pendant l'éternité.

Dans la croyance de ce pays, les navires sombrés grandissent aussi d'années en années au fond de la mer. (Félix Frank. *La Danse des fous*. Paris, 1885, p. 215-220).

CCXXXXI

LA SORCIÈRE PLONGÉE DANS LA MER

En 1836, dans la Prusse polonaise, le peuple de la presqu'ile d'Héla, près de Dantzick, soumit une vieille femme suspecte de sorcellerie, à l'épreuve de l'eau. Elle fut plongée deux fois dans la mer. et enfin assommée à coups de perches. (J. Michelet. *Origines du droit français*, p. 269, d'après le *Journal des Débats*, 27 août 1836).

CCXXXXII

L'HEURE DU DIABLE AU BORD DE LA MER

Suivant une croyance du littoral de la Manche, de minuit aux premiers rayons de l'aurore, les grèves ne sont pas aux vivants, mais au démon, alors que, dans l'intérieur des terres, l'heure du

diable commence plus tôt, à dix heures du soir, pour finir à deux heures du matin. (PAUL SÉBILLOT. *Notes sur les traditions pop.*).

CCXXXIII

LES TRÉSORS AU BORD DE L'EAU

Les rochers du Lutin à l'extrémité de l'anse de Luzéronde passent pour recouvrir un trésor gardé par un follet.

CCXXXIV

FÊTE A UNE ILE DÉSERTE

Sur l'îlot du Pilier s'est longtemps tenue une assemblée où les jeunes gens et les jeunes filles venaient des villages danser et festoyer les jours de l'Ascension et de la Pentecôte : quand on leur demandait d'où venait cette coutume, ils répondaient n'en rien savoir, mais que cela s'était fait de tout temps.

(Dr VIAUD GRAND-MARAIS. *Guide à Noirmoutiers*, Nantes, Mellinet, 1872, in-18, pp. 124 et 131.)

CCXXLV

LES MORTS TRANSPORTÉS EN BATEAU

Sur la rivière de Tréguier est un petit bras de mer qu'on appelle le passage d'enfer ; du temps de M. Baudoin, *Mémoires de l'Académie Celtique*, II, p. 141, on y embarquait les morts de la commune de Plouguiel au lieu de les porter par terre au cimetière, bien que le trajet fût moins long par cette dernière voie. Cette coutume a probablement cessé, mais peut-être a-t-elle existé ailleurs.

P. S.



VIEUX USAGES DE LA SEMAINE SAINTE

« LES BOIS SACRÉS » MARTELETS, CRÉCELLES, ETC., DE LA RÉGION DE L'OISE ET DE LA SOMME

(*Lu au Congrès d'Abbeville*)

Sommaire

A. L'Usage.

Le Jeudi saint, après le « *Gloria in excelsis* », silence des cloches, et pour annoncer l'heure des offices et de la prière, recours aux instruments en bois, appelés du nom collectif de « Simandres », par l'abbé Barraud (Annales archéol. XVII, p. 111).

« Prenons du Jeudi Saint la bruyante crécelle » a dit Boileau dans le Lutrin. Cette crécelle était celle de la Sainte-Chapelle, une crécelle unique appartenant à l'église. D'où distinction de deux catégories, les instruments en bois en usage dans l'église ; les instruments en usage hors de l'église dans les villages. Mais caractère uniquement religieux par son origine, d'où rôle prépondérant du bedeau ou du suisse et des enfants de chœur. C'est le moment des *Ténèbres*.

B. L'annonce des offices s'appelle aller créceller (Hénonville) taper, écaleter (Martincourt O.), les écaleteux, crinqueter (Beauvaisis), trételer (Francastel O.), marteler (Amiénois, Daours, Bussy, Vecquemont, etc.), routeler (Ressons O.), etc...

Influence religieuse. L'usage tombé en désuétude à Crévecœur O , a été rétabli il y a quelques années par le curé-doyen.

C. *Historique*. *Symbolisme*. D'après l'abbé Barraud, la pratique religieuse des « Simandres » date des premiers temps du Christianisme et de l'Orient, avant l'usage des cloches.

Le symbolisme en est facile à saisir : c'est le deuil de la mort prochaine du Christ, ou encore le silence du Christ au tombeau, ou enfin le mystère des réunions des premiers chrétiens. Et pour comprendre la permanence de l'usage, il faut se souvenir de l'affluence des foules rurales aux églises, dès le mercredi soir de la semaine sainte. Il se joue en plusieurs actes un véritable drame de la Passion, du mercredi au vendredi soir, par exemple. Ténèbres. Prédications sur la passion. Les stations du Chemin de Croix.

D. *Les Instruments*. Ce sont en commençant par les plus simples :

1° Le martelet, planchette traversée d'une tige qui à sa partie

supérieure porte dans une articulation, un, deux, trois marteaux, qui viennent frapper en avant et en arrière de la planchette, selon le mouvement du bras.

Ses transformations sont les suivantes : *battelet*, dans lequel les marteaux frappent sur une planchette, tenue verticalement et non plus horizontalement. *Ecalate* ou *écalette*, intervention d'une roue à rainures qui fait lever une tige antérieure au marteau, lequel retombe avec bruit.

Ici confusion avec les formes *crécelles* et *routeloirs* à cause de la roue dentée ou à rainures et de la manivelle.

Dans certains pays, forme rudimentaire, une planchette suspendue au cou est frappée par un marteau de bois tenu à la main (Extension d'un usage des pays de vignobles. Le frappement des fûts).

2° Les *claquoires*, *claquettes, cliquettes*, *claquets*, *clapets*, *tapettes* ; ce sont des planchettes tenues verticalement à la main et qui, par un mouvement de poignet, reçoivent le choc de poignées en fer articulées, simples ou doubles ; ou bien pour les claquoires-battoirs, c'est une autre planchette articulée avec tiges de cuir ; ou encore une curieuse forme, de brosse à cheveux pointue avec forte ferrure mobile, parfois ouvragée.

3° Les crécelles, cri-cris, se composant essentiellement d'une roue rainée et d'un système simple ou double de planchettes qui s'y engagent successivement. Crécelles ouvertes ; crécelles emboîtées tenues au poing ; crécelle mi-emboîtée, à manivelle et suspendue.

Les routelles, routeloirs, routoirs, sont des crécelles manœuvrées, suspendues avec une manivelle ; roue dentée, lamelles plus ou moins nombreuses (Alcius Ledieu, Patois de Démuin, p. 209).

La tartarelle, tarterelle, trétrelle, tourtrelle est une écalette volumineuse, à marteaux, à roues dentées, suspendue et à manivelle.

Il y a des formes compliquées de routeloir-crécelle, marteaux d'écalettes et planchettes de crécelles réunies. En Amiénois, une *cartelle*.

4° Les formes de castagnettes ou claquettes.

5° La forme circulaire unique, les 3 lamelles s'adaptent dans des crans en bois produisent un bruit désagréable.

6° La forme à tonnelet de fer avec marteaux intérieurs.

E. Les attributions topographiques :

Martelet, forme commune générale : Amiénois, Clermontois, Grandvilliers, Beauvaisis jusqu'à Gournay (Eure), Hermes.

Ecalate. Estrées St-Denis, Marseille le Petit.

Ecalette. Martincourt, Songeons, Lihus, Marseille le Petit, Beaudéduit O.

Claquoirs, cliquettes, Hénonville, Andeville, Méru. Planches de bois suspendues, Auvers O.

Crécelles. Neuilly-en-Thelle, Andeville, Arsy, Moyvillers, Grandfresnoy (Oise).

Routeloirs. Ferrières, Maignelay.

Trétrelles. Francastel O, A Crèvecœur, Créccrelles.

Tourtrelles. Therdonne, Crèvecœnr.

Formes circulaires. Cavillon.

Tonnelet. Dameraucourt, Barberie, Senlisois.

F. Explications : *Martelet*. Diminutif rég. de marteau.

Battelet (et non batelet comme écrit Jouancoux), batte = battelet, gatte = gattelette.

Crécelle (crépicella plutôt que crepita cellum). Darmesteter.

Ecalate, *écalette*. Conjecture les calates (calatas, comitia Aulu-Gelle), é-d'appui, les convocatrices. Etym. plus satisfaisante que écale, éclats minces de bois, qui se rapporteraient à la matière.

Tartarelle. Les Ténèbres, latin ecclésiastiq. tartarus (Libera me. Ne absorbeat eas tartarus, ne cadant in obscurum...).

Tartarella. On parlait latin autrefois entre clercs.

Trétrelles. Influence phonétique picarde, tr. appuyé sur le son é postérieur.

Tourtrelles. Corruption. Peut-être par antiphrase, bruit énervant et qui n'est pas doux comme celui de la tourterelle.

Routelle, *routeloir*, *routoir*. De *roue* un diminutif direct routelle et non rouelle.

Clinqueter, crinqueter. Ancien mot picard pour qualifier la cloche « in pulsu campanæ seu clinketi carmelitarum ». V. Le Clerc, Discours sur l'état des Lettres au XIVe s. Statut de la nation de Picardie du 18 mai 1367.

Clicotter, sonner les cloches (Lac. de Ste-Palaye).

Cliquet de moulin, cf. traquet (Guémené, Bretagne).

G. Les chants annonciateurs des offices :

Voilà le premier à la messe qui sonne, etc.. (général).

Voilà le 1er coup sonné. Allez à l'office quand vous le souhaiterez, Estrées (Oise), Arsy, Moyvillers.

Voilà midi qui sonne. A la soupe, Thoix (Somme), Méru O.

Voilà midi qui sonne. Ora pro nobis (Environs de Grandvilliers).

La tournée des œufs. Samedi dès dix heures, ou lundi, ou même mardi.

Dons en nature, lard (enfilé sur hallebarde du suisse ou bâton), œufs de couleurs et blancs, oranges, pommes, argent.

Chants : Regina cœli lætare Alleluia (Beauvaisis). O filii, le cantique de Pâques, et couplets sur l'air d'O filii.

Alleluia ! Du fond du cœur
N'oubliez pas les enfants de chœur !
Un jour viendra
Dieu vous le rendra
Alleluia ! *(refrain)*

Variante :

Un jour viendra
Dieu vous pendra.

Mettez des œufs dans mon panier
Et du gâteau de l'autre côté,
Un coup à boir' pour mieux chanter.
Alleluia !

(Quand on ne donne pas, des œufs pourris sont lancés sur les portes, on coupe les tirettes des cordes des portes).

Variante d'Auvers (O.) :

J'ai un p'tit coq dans mon panier
Pour des œufs roug' ou des œufs blancs,
Pour de l'argent vous le verrez
Alleluia !

En Amiénois :

Alleluia ! l'messe alle est dite,
Allez, chés fanm's à vos marmite
Vos homm' ein jour on les pendra
Alleluia !

Ch'és enfants de chœur
Ch'est tous farceurs
Tous chés sonneux
Ch'est de bons gobeux,
Varo un jour qu'on les pendra
Alleluia !

Puis un couplet sur les chantres, sur les curés, du même genre.

Collection Boivin à Beauvais : Environ 100 pièces réunies depuis 1895 en Amiénois, Beauvaisis, Normandie.

Difficulté de se procurer les instruments. Moqueries, ridicule. Les types de chaque village. Les comparaisons.

Bibliographie. — Abbé Barraud ; Frank, Illustration, 17 avril 1897 ; E. Vion, Nouvelle Revue, 1895.

G.-Hector Quignon.

L'OUVRIÈRE QUI REVIENT

(*Lu au Congrès d'Abbeville*)

Parmi les vieilles légendes qui avaient cours dans le personnel ouvrier de l'ancienne manufacture royale de tapis d'Abbeville, il y en avait une rappelée assez fréquemment dans la conversation des ouvriers et dans celle des habitants du quartier. De vieilles ouvrières disaient qu'une très ancienne surveillante venait pendant la nuit examiner leur travail.

C'était pendant les nuits claires, quand brillait la lune, que la vieille Rosette venait faire sa ronde ; aucune des ouvrières ne l'avait jamais vue, mais plusieurs très âgées, prétendaient avoir connu dans leur jeunesse de vieilles ouvrières qui assuraient l'avoir vue.

Rosette venait, disait-on, coiffée d'un grand bonnet de l'ancien temps qui lui cachait la figure, et passait d'un bout à l'autre de l'atelier sans se laisser approcher. Si on voulait la suivre, elle pressait le pas en sifflant, et, arrivée à l'extrémité, elle disparaissait et revenait à son point de départ pour recommencer sa tournée.

On voyait sucessivement se détacher son ombre devant chaque fenêtre; des pièces d'étoffe et des échevaux de laine s'agitaient à son passage ; on donnait comme preuve de sa venue le déplacement des outils trouvés aux endroits où se plaçaient les ouvrières.

Rosette sifflait ou soufflait pendant toute sa visite, de façon à indiquer sa satisfaction ou son mécontentement.

La visite de Rosette ne se faisait que dans un seul atelier dans lequel elle aurait travaillé elle-même jadis disait-on ; jamais on ne l'avait vue dans les autres.

Un jour, une nuit plutôt, voulant me rendre compte des causes qui avaient donné lieu à cette légende, je me rendis dans cet atelier, composé de deux vastes pièces fort longues à la suite l'une de l'autre, un escalier placé entre eux y donnait accès. A chaque pas, les montants des métiers changeaient la direction de la lumière et se trouvaient éclairés différemment, deséchevaux de laine de diverses nuances s'agitaient, poussés par le vent qui remuait parfois les carreaux dans les vieilles fenêtres et de grands dessins sur papier. Cet ensemble pouvait, avec un peu d'imagination, donner l'apparence du passage d'un fantôme.

Il est certain qu'aucune des ouvrières n'eût voulu aller la nuit sans lumière dans ce long atelier.

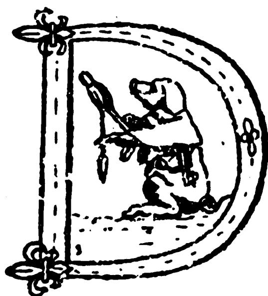
Cette légende est bien peu importante, et nous ne l'eussions pas rappelée si elle n'avait pas une application locale et toute spéciale. En général, les légendes touchent par quelques points à une idée morale ou religieuse ; celle-ci au contraire, a un caractère tout industriel assez rare et n'a trait qu'au travail ; elle ne doit pas remonter à une époque antérieure à 1665, à moins qu'elle ne soit la suite d'une légende semblable plus ancienne, créée dans d'autres ateliers de la ville qui, à cette époque, était fort industrielle et possédait beaucoup d'ateliers de tissage de diverses étoffes, entre autres de tissus de laine et de toiles.

Elle a été rappelée dans l'ouvrage sur la fabrication des tapis d'Abbeville, par Greux, page 85.

J. VAYSON.

LE BLASON POPULAIRE DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME

(*Lu au Congrès d'Abbeville*)



DEPUIS un certain nombre d'années, on recueille sur tous les points de la France ce qui concerne les coutumes, les usages, les chants, les proverbes, les jeux, les formules, les préjugés, les traditions, en un mot, que se sont transmis, de génération en génération, les habitants de la campagne. L'action exercée depuis seize ans par la Société des Traditions populaires a été féconde en heureux résultats.

L'une des branches du traditionnisme est celle qui est désignée sous le nom de *Blason*. Blasonner, on le sait, signifie dire du bien ou du mal, louer ou médire ; toutefois, le blason populaire ne se recommande guère par ses qualités laudatives, qui sont très rares et forment pour ainsi dire l'exception : le peuple n'est point flatteur ; il est plutôt enclin à la satire qu'à l'éloge.

Le blason, qui s'applique soit à un individu, soit à un village, à un bourg, à une ville, à une province ou même à une contrée, re-

monte à une très haute antiquité. Au XIIe siècle, il était appelé *respit* et *resprouvier*.

Profondément observateurs, les habitants de la campagne saisissent très vite un ridicule, un défaut physique ou moral, un travers ; aussi ont-ils vite décoché l'expression toujours juste, souvent triviale, pour qualifier le défaut qui a frappé leur esprit.

De nos jours encore, suivant la judicieuse remarque de l'honorable président de la Société des Traditions populaires, M. Charles Beauquier, « l'enfant est un terrible distributeur de sobriquets : à l'école, au collège, vos petits camarades, impitoyables observateurs de vos défauts et de vos ridicules, vous affublent de surnoms que vous conservez toute votre vie ». Le même auteur constate aussi que les brocards « sont particulièrement en faveur chez les peuples jeunes et parmi les populations encore frustes de nos campagnes, où la civilisation n'a pas introduit l'honnête hypocrisie de la politesse. »

Jadis, il arrivait très fréquemment que de jeunes pâtres, des valets de charrue, des moissonneurs se lançaient réciproquement l'épithète séculaire décochée aux habitants de leurs villages. C'était comme un cri de guerre. Renoulevant sans le savoir l'habitude qu'avaient les héros d'Homère de s'invectiver avant d'en venir à l'action, ils s'approchaient insensiblement, puis se lançaient des pierres à la fronde, ensuite à la main, et, finalement, en venaient à la lutte à coups de poing.

Presque toujours, à chaque fête locale, une bataille générale, provoquée par ces appellations satiriques ou injurieuses, mettaient aux prises les jeunes gens de deux villages voisins ; ils se menaçaient, puis se poussaient, se bousculaient, se renversaient par terre et finissaient par se battre. Les jeunes filles elles-mêmes prenaient part à ces engagements, qui ne présentaient pas toujours de gravité, car, dans ces occasions, plus d'une combattante « ramassa un enfant », — suivant l'expression courante, — c'est-à-dire qu'elle devint mère. Cependant, nombre de combattants rentraient chez eux le lendemain écloppés ou fortement endommagés.

Les sobriquets, très souvent employés autrefois en Picardie, comme partout ailleurs, du reste, étaient empruntés pour une large part au règne animal. Une petite ville de Seine-et-Marne, par exemple, — la Ferté-Gaucher, — était appelée la *ville aux bêtes*, parce que les habitants avaient continué l'habitude de leurs ancêtres des Xe et XIIe siècles de se désigner entre eux par des noms d'animaux : le renard, l'ours, le loup, le porc, le canard, le coq, etc.

Quant aux dictons, c'étaient des railleries inconvenantes, des

personnalités souvent grossières, inspirées par la malice, la haine, la jalousie, l'antipathie, qu'un manque absolu d'éducation avait revêtu d'une forme dure, méchante ou par trop libre ; quelques-uns témoignent de la franchise de nos ancêtres, de leur bonhomie, de leur jovialité, qui ont valu aux Picards d'être surnommés *les Gascons du Nord*. Les sobriquets exprimant la bienveillance forment l'exception, et encore faut-il voir, si, au fond, ne se cache pas une pointe d'ironie.

Les causes les plus diverses, en dehors de celle qui est due au règne animal, ont donné naissance aux dictons et aux sobriquets : le caractère, les défauts physiques, les mœurs, les croyances, les coutumes étaient le plus souvent stigmatisés par ces brocards, qui se sont perpétués à travers les âges. Mais, tel sobriquet appliqué à l'ensemble d'un village ou d'une bourgade ne visait à l'origine qu'un seul indigène ; nos pères, qui n'y regardaient pas de si près, étaient trop portés à généraliser. Au fond, leurs quolibets contenaient une petite part de vérité sous beaucoup d'exagération.

La forme concise des dictons, de même que la rime ou la simple assonance, en facilitait la transmission surtout par ceux qui ne savaient point lire, car l'usage des vers est, on le sait, le meilleur moyen mnémotechnique ; tout ce que les populations du moyen âge devaient savoir pour les besoins de la vie pratique était ainsi versifié ; on y introduisait parfois, pour la rime, qui n'était pas toujours riche, des mots n'ayant aucun sens. C'est grâce à ce procédé que tant de préceptes hygiéniques, de dictons agricoles, météorologiques ou autres ont été transmis jusqu'à nous par la tradition orale.

Dans l'introduction de son excellent ouvrage sur le *Blason populaire de la Franche-Comté*, M. Ch. Beauquier constate qu'un grand nombre de dictons locaux sont perdus, et que ceux qui restent tendent à s'oublier ; c'est par les vieillards ou par les enfants, dit-il, que se transmettent ces vestiges de la tradition populaire. Nous en donnerons l'explication tout à l'heure.

Pour sa région, M. Beauquier cite deux sortes d'agents de transmission ; en premier lieu, « les mendiants qui vont de porte en porte quêter un morceau de pain ou un gîte pour la nuit, et qui récitaient autrefois des kyriélles de ces « blasonnements » pour amuser les gens, pour les faire rire aux dépens des habitants des villages voisins ». Bien entendu, ces modernes rhapsodes passaient sous silence le blason du village dans lequel ils se trouvaient. En second lieu, « c'étaient aussi les bergers et les bergères, qui, pour tromper

l'ennui de l'isolement et de l'oisiveté, se lançaient, d'un territoire à l'autre, ces injures comme des cris de guerre. »

Les choses se passaient de même en Picardie, et ce n'étaient pas seulement les petits pâtres qui s'invectivaient ainsi, mais aussi les travailleurs des champs qui se trouvaient sur les limites du terroir.

Les kyrielles de blasonnements dont parle M. Beauquier se chantaient sur différents airs d'église. Nous avons recueilli un morceau de ce genre comprenant le blason de quatre-vingt-quatorze localités situées de Gamaches à Péronne, qui commençait par les premiers mots de la préface : *Per ommia... Vere dignum...*, et se terminait par ceux-ci : *Et ideo...*

Il nous a été communiqué un autre morceau contenant une suite de trente-trois localités situées dans la vallée de la Somme, de Longueau à Bray, et dans la vallée de l'Ancre, de Corbie à Albert ; il se chantait sur l'air de l'épître et débutait par ces mots : *Lectio epistolæ beati Pauli apostoli*, à ches mancheron à brouette...

Cette épître et cette préface étaient aussi chantées par les bonnes femmes pour endormir leurs jeunes enfants : c'étaient des berceuses, des *canchon dormoires*. Voilà pourquoi c'est auprès des vieillards et des enfants qu'il faut chercher ces épaves de la tradition populaire.

Aux environs de Péronne, nous avons recueilli une berceuse qui se compose du blason d'une quinzaine de localités ; c'est une sorte de mélopée sur la sonnerie de trois cloches et débutant ainsi : Bin, bon, bon ! Bin, bon, bon ! Bin, bon, bon !

L'enquête à laquelle nous nous livrons depuis une douzaine d'années pour recueillir ces débris du passé a été pour nous un agréable passe-temps, bien que nous nous soyons heurté à chaque instant à des difficultés de tout genre, au premier rang desquelles il faut ranger l'indifférence générale ; il est juste de déclarer qu'une partie de ces appellations ne sont plus que rarement employées aujourd'hui et que les autres ne le sont plus jamais.

Depuis la formation de la grande nationalité française, les rivalités de provinces ont perdu leur raison d'être, et les inimitiés de clocher ont disparu. « Les sobriquets, a dit l'abbé Corblet, naissent aux époques de guerre, de confusion et de désordre. Le XIII[e] siècle fut d'une richesse exubérante en respits, en resprouviers, en moralitez et en adages, tandis que le XIV[e] fut fécond en dictons injurieux et en surnoms mal sonnants. Le siècle de Louis XIV nous a laissé une foule d'excellents proverbes où l'esprit le dispute au bon sens... Du temps de la féodalité, certaines provinces, certaines villes, certains

hameaux se poursuivaient d'une aversion réciproque. Quand les châteaux forts n'étaient point armés en guerre, c'était l'épigramme qui remplaçait l'arbalète. Il ne faut donc point nous étonner du caractère injurieux de la plupart des sobriquets qui caractérisaient jadis nos villes et nos villages de Picardie, puisqu'ils étaient inspirés et traditionnellement conservés par la rivalité des localités voisines. »

La même opinion a été formulée depuis en ces termes par M. A. Canel dans son *Blason populaire de la Normandie :* « Beaucoup de ces formules trahissent des inimitiés profondes, des rivalités irréconciliables ; nous les regardons comme les plus anciennes : elles ne peuvent être que les contemporaines des guerres de fief à fief, de ville à ville, de province à province. D'autres portent le sceau de sentiments moins extrêmes, et quelquefois même ne sont que d'innocentes plaisanteries ; nous croyons qu'elles peuvent être rattachées à des temps plus rapprochés de nous. Quant à notre époque, si elle n'a pas renoncé à toutes les formules léguées par les blasonneurs d'un autre âge, il ne paraît pas qu'elle se soit beaucoup entremise d'en augmenter le nombre. Nous en avons rencontré fort peu en Normandie qui puissent être regardées comme tout à fait modernes ».

Nous avons fait la même constatation en Picardie ; les quelques sobriquets ou dictons contemporains que nous avons relevés n'ont pas eu de durée.

Dans ses *Bigarrures*, Tabourot des Accords rapporte quelques rébus qu'il a « ramassés, dit-il, plustost pour rire que pour goust », mais celui qui ne ferait que ce métier, ajoute-t-il plaisamment, pourrait tout aussi bien chercher toute sa vie « des espingles rouillées parmy les rues, à l'endroit des goutières ».

Doit-on en dire autant des collecteurs de blason populaire ? Ce serait injuste, car le blason, a-t-on fait remarquer « repose sur des circonstances historiques, sur des observations de mœurs, sur des particularités locales ; à ce titre, malgré ses allures souvent triviales, il a quelque droit à l'attention de l'homme d'étude, car il est, en quelque sorte, l'histoire du peuple », et, suivant l'heureuse expression de M. Ferdinand Denis, c'est « la voix vivante de l'humanité, de cette humanité qui parle, pleure et rit toujours, et qui ne se taira jamais ».

Notre province, qui, depuis plus d'un demi-siècle, a été l'objet de tant et de si bons travaux historiques et archéologiques n'a guère été étudiée au point de vue du traditionnisme. La *Revue du nord de la France*, fondée en 1890, avait eu la bonne inspiration, à ses débuts, d'attirer l'attention de ses collaborateurs sur le folk-lore; elle a publié, outre de nombreux articles de ce genre, un ensemble de

traditions populaires recueillies par nous dans un bourg picard. L'élan était donné, la voie était ouverte. Depuis, les auteurs de monographies locales font porter leurs recherches sur les traditions populaires.

Deux revues provinciales de récente création, — la *Revue picarde* et la *Picardie littéraire, historique et traditionniste*, — sont entrées dans la même voie ; leur champ d'action est assez vaste pour que leur moisson soit abondante ; écartant tout esprit de rivalité, — qui leur causerait un préjudice réciproque, — ces deux périodiques peuvent, au contraire, s'aider mutuellement et concourir à une œuvre qui sera leur raison d'être.

* * *

Le premier auteur picard qui s'est occupé du blason populaire, c'est l'abbé J. Corblet. Sous le titre : « Dictons historiques et populaires relatifs à la Picardie », il a relevé dans l'introduction à son *Glossaire du patois picard* (Amiens et Paris, 1851), le blason de cent quarante localités environ tant du département de la Somme que des départements de l'Aisne, de l'Oise et du Pas-de-Calais ; des explications sur le sens ou l'origine en sont données par l'auteur.

Sous l'anagramme Ylliatud, M. Dutailly, de Chauny, publiait à Noyon en 1887 un ouvrage intitulé : *Dictons et sobriquets populaires des départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme*, dans lequel il introduisait tous ceux qu'avait fait connaître l'abbé Corblet, mais il n'en ajoutait pas de nouveaux.

L'année suivante (1888), M. A. Dubois, d'Amiens, faisait paraître une brochure de 32 pages sous le titre : *Proverbes et dictons picards* ; dans la seconde partie (pp. 26 à 32), l'auteur s'est borné à dresser une sèche nomenclature du blason de cent quarante localités de la Somme, de l'Aisne, de l'Oise et du Pas-de-Calais, empruntée pour la presque totalité à l'ouvrage de l'abbé Corblet, et encore, pour les quelques nouveaux dictons et sobriquets qu'il y a introduits s'est-il montré peu exact.

Nos recherches, limitées au seul département de la Somme, portent actuellement sur près de cinq cents localités : villes, bourgs, villages et hameaux. Nous avons pu arriver à ce résultat par l'utile concours de la presse départementale, qui a bien voulu reproduire nos fréquents appels. Cependant, il est juste de dire que c'est particulièrement sur place que nous avons pu augmenter notre gerbe et surtout contrôler et rectifier nos devanciers.

*
* *

Notre recueil, dont le cadre est assez vaste, contient les sobriquets ou sentences exprimés par un mot unique et les dictons ou locutions vulgaires dans la composition desquels entrent des noms de lieu, et qui, le plus souvent, sont dépourvus de sens ou ne sont que des niaiseries. Nous avons aussi recueilli les récits grotesques, malveillants ou ridicules qui se font sur les gens de tels ou tels villages, et qui n'avaient d'autre but que de faire rire ; ces histoires qui, jadis, provoquaient la colère de ceux qui en étaient l'objet, laissent aujourd'hui leurs descendants fort calmes, parce qu'ils savent que ces anecdotes sont appliquées aux habitants de diverses autres localités situées sur différents points de la France et même à l'étranger.

Parmi ces histoires égrillardes, ces fariboles graveleuses, ces plaisanteries rabelaisiennes, salées en diable, nous avons fait un choix, refusant de donner asile aux obscénités, aux crudités et aux paillardises. Dans nos campagnes, on ne se pique pas de raffinement dans le choix des expressions ; on en est resté au temps de Rabelais, où les gauloiseries les plus crues se disaient et s'imprimaient avec privilège.

« Les paroles ne sont point sales, il n'y a que l'intelligence qui les perçoit », a écrit Henry Estienne ; toutefois, nous avons poussé le scrupule jusqu'à refuser place aux formules licencieuses ou par trop lestes.

La littérature orale de la Picardie est très riche et très variée. Que de contes, « ronds comme des pois », — de ces contes qu'affectionnaient tant Rabelais et son disciple, Tabourot des Accords, — avons-nous entendu débiter sur différents points de notre province !

Nous avons dû accueillir, toutefois, des locutions et des historiettes d'une tournure quelque peu risquée. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs. Faisant avant tout œuvre de traditionnisme, il nous fallait chercher le document exact ; et, si nous nous étions montré trop sévère, notre recueil aurait été singulièrement réduit, et le but que l'on doit poursuivre pour ces sortes de travaux n'eût pas été atteint.

Les sobriquets et les dictons injurieux, qui ont été jadis la cause initiale de tant de batailles, ne provoquent même pas aujourd'hui un simple haussement d'épaule ; c'est que le passé, dont il sont les épaves, était bien différent du temps présent. Les Assassineu, les Banqueroutiers, les Bigots, les Chats, les Chiens, les Cochons, les Dindons, les Pouilleux, les Ruinés, les Salops, etc., etc, ont le bon

esprit de ne pas prendre pour une injure personnelle une locution dont, dans bien des cas, le sens échappe à toute tentative d'interprétation. Quant aux dictons et aux sobriquets qui pouvaient être vrais autrefois, il est inutile de répéter qu'ils n'ont plus aujourd'hui leur raison d'être.

Nous sommes assez éloignés de ce passé pour qu'il n'y ait point à redouter de raviver des causes de discordes à jamais disparues. En recueillant de la tradition mourante ces quelques vestiges de jadis, il ne peut venir à l'idée de personne que nous ayons songé à ridiculiser telle ou telle localité de notre chère Picardie, en rappelant ou en commentant le sobriquet grotesque, injurieux ou grossier dont étaient jadis gratifiés les habitants. Aujourd'hui, ces brocards laissent leurs descendants indifférents ; le bon sens de nos compatriotes en a fait depuis longtemps justice.

Dans un petit opuscule sur le blason populaire intitulé : *Les Dictons de Seine-et-Marne* (Paris, 1873), M. A. Fourtier dit avec infiniment de raison : « Ce sont là, nous le reconnaissons, de simples glanes de l'histoire, mais aussi ce sont les épaves d'un passé qui s'en va et qu'il faut se hâter de recueillir. Chaque vieillard, en nous quittant, emporte avec lui quelques-uns des souvenirs populaires auxquels nous faisons allusion. Consultons-les donc avant l'heure suprême de la séparation, ceux-là que notre vénération entoure, ces deniers représentants d'une société agonisante. Demandons-leur de nous redire ces gauloiseries que leur enfance jetait en souriant à la face des cités voisines, ces formules proverbiales dans lesquelles la sagesse ancienne avait cru déposer le fruit de ses observations. »

Il serait aujourd'hui fort difficile et même impossible de reconstituer la liste complète des dictons et sobriquets appliqués aux habitants des villages du département de la Somme. Aussi, notre recueil est-il forcément incomplet. Mais, ce que nous n'avons pu réaliser, d'autres l'accompliront peut-être avec plus de succès.

En attendant, nous livrons le résultat de nos investigations, souhaitant et attendant qu'un chercheur plus heureux termine ce que nous avons commencé.

ALCIUS LEDIEU.



LES RITES DE LA CONSTRUCTION [1]

Cadavres dans les fondations

XLI

L'ÉGLISE DE LA MAGDELEINE A SISSEGAL

(*Livonie*)

L'ÉGLISE de la Magdeleine à Sissegal fut construite en l'honneur de la fille du premier prince chrétien des Livoniens, Kaupo. Mais la construction n'avançait pas : ce qu'on bâtissait dans la journée s'écroulait pendant la nuit et finalement tout s'engloutit dans la terre. Il n'y avait d'autre moyen de s'en tirer que d'emmurer un homme vivant dans les murailles de l'église. Un jour l'architecte partit pour en trouver un. A la fin il rencontra une jeune fille du nom de Magdeleine à qu'il demanda : Qui veut garder les clefs de l'église ? — Je le veux bien, répondit Magdeleine. Alors on construisit dans le mur près de la chaire une petite chambre, dans laquelle on plaça une petite table et une chaise. Après, on la plaça dans la chambre ; on lui donna une bouteille de vin et on l'emmura vivante. L'église fut appelée église de la Magdeleine, du nom de cette jeune fille [2].

XLII

AU SIAM

Lorsqu'on construit une nouvelle porte aux remparts de la ville, ou lorsqu'on en répare une qui existait déjà, il est fixé par je ne sais quel article superstitieux, qu'il faut immoler trois hommes innocents. Voici comment on procède à cette exécution barbare. Le roi, après avoir tenu secrètement son conseil, envoie un de ses officiers auprès de la porte qu'il veut réparer. Cet officier à l'air de temps en temps de vouloir appeler quelqu'un ; il répète plusieurs fois le nom qu'on veut donner à cette porte. Il arrive plus d'une fois que les passants entendant crier après eux, tournent la tête. A l'instant l'officier, aidé d'autres hommes apostés tout auprès, arrête trois de ceux qui ont regardé. Leur mort est dès lors irrévocable-

1. Suite, voir t. XVI, p. 401.

2. Lerch Puschkaitis, *Latweeschu tautas teikas un pasakas*, t. VI, p. 199, ap. Bienemann, *Livländisches Sagenbuch*, Reval, 1897, in-8, p. 106-107.

ment résolue. Aucun service, aucune promesse, aucun sacrifice ne peut les délivrer. On pratique dans l'intérieur de la porte une fosse, on place par dessus, à une certaine hauteur, une énorme poutre soutenue par deux cordes et suspendue horizontalement à peu près comme celle dont on se sert dans les pressoirs. Au jour marqué pour ce fatal et horrible sacrifice, on donne un repas splendide aux trois infortunés. On les conduit ensuite en cérémonie à la fatale fosse. Le roi et toute la cour viennent les saluer. Le roi les charge, en son particulier, de bien garder la porte qui va leur être confiée, et de venir avertir si les ennemis et les rebelles se présentaient pour prendre la ville. A l'instant, on coupe les cordes, et les malheureuses victimes de la superstition sont écrasées sous la lourde masse qui tombe sur leur tête. Les Siamois croient que ces infortunés sont métamorphosés par ces génies qu'ils appellent *phi*. De simples particuliers commettent parfois cet horrible homicide sur la personne de leurs esclaves, pour les établir gardiens, comme ils disent, du trésor qu'ils ont enfoui [1] ».

XLIII

LA CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE DE SMILTEN

(*Livonie*)

Conformément à d'anciennes dispositions, la population ouvrière des environs s'était employée à transporter les matériaux nécessaires. Les blocs de granit avaient été soulevés sur les champs et les chemins d'alentour ; les pierres de tuf et les masses de chaux apportées de Ronneburg ; l'argile avait été creusée et façonnée en tuiles, la chaux brûlée, lavée dans les fosses et préparée pour le mortier. Tous ces préparatifs ne souffraient pas de délai, mais ce que les maçons élevaient pendant le jour, se trouvait détruit à chaque lever du soleil. Le bruit circula bientôt que Satan s'efforçait, en renversant la construction, de retarder l'extension du christianisme. Naturellement les moyens employés tous les jours ne suffisaient pas pour faire tenir le mortier, mais bientôt le remède le plus énergique se révéla. S'il se trouvait, disait-on, une jeune fille pure qui, consacrant son âme à Dieu se laissait emmurer dans la muraille de l'église, le Malin perdrait tout pouvoir sur la construction. Justement il se trouva une pieuse jeune fille qui se déclara prête à

1. Mgr Brugnières, cité par Pallegoix. *Description du royaume Thaï ou Siam*, Paris, 1854, 2 v. in-12, t. II, p. 50-52.

sacrifier sa vie pour apaiser l'enfer. Au milieu des prières des prêtres et de la foule réunie, le sacrifice fut accompli avec l'entière confiance qu'une telle action était agréable à Dieu [1].

RENÉ BASSET.

NOTES SUR LE CULTE DES ARBRES

VI

LE CHÊNE DES FÉES ET LA SAINT-JEAN

Près de Dax (Landes) à Quillac, existe un chêne colossal, surnommé le chêne des fées, dont les racines, sortant en partie de terre, occupent une surface très grande. Ces racines tordues et noueuses forment une grande quantité de cavités dans lesquelles les eaux de pluie et autres viennent se ramasser.

A minuit, le jour de la Saint-Jean, les paysans viennent de très loin, clouent contre le tronc de ce chêne gigantesque des croix en jonc, on en tracent avec de la cire, puis ils se lavent les yeux avec l'eau qu'ils trouvent dans le creux des racines.

Il paraît, que ceux qui sont atteints d'ophtalmies sont guéris de suite, les autres se mettent à l'abri de ces maladies.

GASTON CONSTANT.

1. J. v. Sivus, *Smilten*, Riga, 1872, p. 22, cité par Biennemann. *Livlandisches Sagenbuch*, p. 108-109.



COUTUMES ET SUPERSTITIONS DE LA HAUTE-BRETAGNE[1]

XXI

ENVIRONS DE DINAN

Moyen d'attirer les rats dans une maison. — Lorsqu'on veut *enracer*, c'est l'expression consacrée, une personne à qui on en veut, il suffit de prendre un rat au piège, de le griller tout vivant, puis de traîner le cadavre autour de la maison que l'on veut *enracer*. Dès que cette opération a été faite, tous les autres rats du pays arrivent, et s'établissent à l'endroit où est resté le rat grillé. Ce sont les mendiants qui, ordinairement, connaissent et pratiquent ce secret.

Procession pour la pluie. — Ces processions, pour être efficaces doivent êtres faites au rebours du soleil.

La malédiction des pommes de terre. — Il y a une quarantaine d'années, les domestiques de ferme, fatigués de trop manger de pommes de terre, se liguèrent et les maudirent. A la suite de cette malédiction dont on n'a pas conservé la formule, la terre demeura six ans sans produire aucune pomme de terre. C'est depuis ce moment que les fermiers, n'ayant pas de pommes de terre à donner à leurs gens, furent obligés de les nourrir avec de la viande.

L'averse de la saint Laurent. — A Saint-Pôtan (Côtes-du-Nord), le jour saint Laurent, l'un des patrons de la paroisse, il y a tous les ans une averse ; c'est une grâce que le bon Dieu accorde à ce saint, parce qu'il a été brûlé vif. Celui qui peut ramasser les premières gouttes d'eau qui tombent sur le sol en ce jour, y trouve un remède assuré contre n'importe quelle brûlure. LUCIE DE V. H.

XXII

CHACUN SES AFFAIRES

La bonne femme à Fromy était sur les tenailles du lit :
— Fromy, qu'elle dit à son mari, j' vas mouri !
— Ça, ma bonne femme, c'est tes affaires.
— Fromy, te remarieras-tu ?
— Ça, ma bonne femme, c'est les miennes.

PAUL-YVES SÉBILLOT.

1. Cf. t. XVI, p. 399.

XXIII

LE SORT JETÉ

Tout récemment, Madame de X***, habitant Nantes et ayant à son service une bonne née à Saint-Etienne de Mont-Luc (Loire-Inférieure), entendit cette excellente fille se disputer à la porte donnant sur la rue et la vit rentrer, la figure bouleversée. Sur demande de sa maîtresse, la domestique lui expliqua qu'elle avait trouvé sur le seuil de la maison une femme avec qui elle avait eu une altercation, et que finalement cette misérable lui avait jeté un sort et s'était esquivée. « Ah ! Madame, ajouta la bonne, si seulement j'avais eu le temps de jeter des poignées de sel au derrière de cette coquine, le sort serait conjuré ! »

Bon GAETAN DE WISMES.

LES POURQUOI

CXV

POURQUOI LA VIPÈRE A LA TÊTE PLATE

(Haute-Bretagne)

LORSQUE Noé eut construit son arche, il y fit entrer une couple d'animaux de toutes les espèces, mais par malheur le rat fut admis comme les autres, Noé ne voulait pas, mais le Bon Dieu l'ordonna. Cependant Noé ne tarda pas à se repentir d'avoir cédé au Bon Dieu, car à peine si les *grandes pluies* étaient venues que l'eau commença à entrer *dans le plancher* de l'arche. Le pauvre Noé, qui était bon menuisier et avait soigné son ouvrage, n'y comprenait rien du tout ; à force de chercher, il découvrit que c'étaient les deux rats qui avaient fait un trou par où l'eau entrait. Très mécontent, il s'en plaignit au Bon Dieu qui lui dit : « Ne blâme pas le rat, il n'a agi que suivant son instinct, mais prends une vipère et mets sa tête à boucher le trou ». Noé était embarrassé, car dans ce temps-là, les vipères avaient la tête énorme ; cependant comme il était bon, il obéit au Bon Dieu et c'est depuis ce temps que les vipères ont la tête plate et un V sur la tête, ce qui signifie qu'elles ont bien servi le Bon Dieu, qu'il ne leur veut point de mal, mais que tout de même, on doit se défier du venin qu'elles portent en elles.

LUCIE DE V. H.

CONTES ET LÉGENDES DE L'EXTRÊME ORIENT[1]

CXXVII

LA CHARITÉ EXAGÉRÉE

(Siam)

Un roi de l'Inde avait un fils nommé Vètsandon, très charitable et miséricordieux au point qu'il donnait tout ce qu'on lui demandait. Il y avait dans le palais un éléphant blanc d'un grand mérite et qui avait la vertu d'attirer la pluie partout où il était. Or, les habitants d'un royaume voisin, éprouvant une grande sécheresse, vinrent trouver le prince Vètsandon et lui demandèrent l'éléphant blanc. Celui-ci le leur ayant donné, le peuple se révolta, alla tumultueusement au palais et força le roi d'exiler son fils. Le prince, avec son épouse et ses deux petits enfants, chassés de la ville royale, se dirigèrent donc vers les forêts, au pied des monts Himalaya. Là, ayant bâti une cellule, Vètsandon menait une vie d'ermite, vivant de fruits sauvages et d'ignames, que son épouse allait chercher dans les bois. Dans ce temps-là, il y avait dans une ville de l'Inde un vieux brame, hideux et mal conformé qui venait d'épouser une jeune femme coquette. Cette jeune femme, ne pouvant supporter les railleries des commères du marché et exigeant qu'il lui procurât des domestiques, le vieux Xuxok prit alors la détermination d'aller demander en aumône les enfants du prince. Après avoir traversé d'immenses forêts, il arriva enfin auprès de Vètsandon, dont l'épouse était absente. Le vieux brame, après avoir adoré le prince, lui demanda sans façon ses deux enfants, que le prince lui livra sur le champ. Xuxok leur lia les mains derrière le dos, et, le rotin à la main, emmena ces pauvres enfants qui pleuraient et sanglotaient, les frappant et les accablant de paroles grossières. Lorsque leur mère fut de retour, quelle ne fut pas sa désolation en apprenant cette triste nouvelle ! mais l'impassible Vètsandon parvint à calmer sa douleur. Afin que le prince acquît encore un plus grand mérite, le dieu Indra lui apparut sous la forme d'un brame, et, après avoir exalté son bon cœur, il lui demanda en aumône la reine Massi, son épouse. Vètsandon, non seulement y consentit, mais encore, par des considérations philoso-

1. Suite, voir t. XV, p. 135.

phiques, il y fit consentir la princesse elle-même. Mais le dieu Indra, se contentant de leur bonne volonté, les combla de bénédictions et se retira. Cependant, quelqu'un ayant rencontré le vieux Xuxok, qui chassait devant lui les deux jeunes princes à coups de rotin courut en porter la nouvelle au roi et à la reine. Touché de compassion, le roi envoya bien vite rechercher ses deux petits fils au poids de l'or ; puis envoya des seigneurs de sa cour avec des chars, des éléphants et un brillant cortège pour ramener de l'exil son fils Vètsandon et sa digne compagne, la princesse Massi »[1].

CXXVIII

LE MENDIANT RÉCOMPENSÉ

(*Siam*)

« Dans les siècles passés, *Somana Khôdom*, étant venu un jour recevoir des aumônes dans la capitale du Camboge, appelée *Muan-Iuthapat*, un mendiant lépreux vint offrir à Bouddha un peu de riz dans son coco, et en versant le riz dans la marmite du saint, la secousse qu'il donna fit tomber son petit doigt avec le riz, ce qui n'empêcha pas Phra-Khôdom de manger son riz en écartant toutefois le doigt du mendiant, et après son repas, il prophétisa qu'en récompense de son aumône ce mendiant régnerait un jour dans cette capitale. Dans la suite, vers l'an mil six cents de l'ère de Bouddha, un prince nommé Khôta-Thevaràt, régnait dans cette capitale du Camboge qui était bien déchue de sa première grandeur ; aussi tout le monde était dans l'attente d'un roi plein de mérite et puissant qui ferait refleurir le royaume. En ce temps-là, il y avait un pauvre mendiant paralytique et difforme qui, ayant entendu dire que l'homme de mérite allait venir, se traînait sur la route pour avoir le plaisir de le voir. Alors *Indra* apparut, monté sur un cheval magnifique, il demanda au mendiant pourquoi il se traînait ainsi sur la route ; celui-ci lui répondit que c'était par le désir de voir l'homme de mérite. *Indra*, mettant pied à terre, le pria de prendre soin de son cheval et des effets qu'il portait, tandis qu'il s'absenterait un moment. Le mendiant lui dit : Seigneur, ne soyez pas trop long. *Indra* répliqua : Si je tarde trop, le cheval et tout ce qu'il porte sont à vous. Le mendiant, curieux de savoir ce que contenait le paquet qu'on lui avait confié, l'ouvrit et y trouva une fiole d'huile de vertu divine. Il eut l'idée de s'en frotter les jambes et se sentit bientôt guéri de sa paralysie. Enchanté des effets merveilleux de cette huile,

1. Pallegoix. *Description du royaume Thai ou Siam.* Paris, 1854, 2 v. in-12, t. II p. 3-5.

il s'en frotta tout le corps et dans quelques instants, il devint le plus beau des hommes. Alors, ne doutant plus du bonheur qui lui était réservé, il se dit à lui-même : Sans doute, c'est moi qui suis l'homme de mérite qu'on attend. Il quitta immédiatement ses haillons, se revêtit des habits célestes que lui avait laissé Indra, mit la couronne sur sa tête, prit le sceptre dans sa main et monta le cheval du Dieu, lequel s'éleva dans les airs, dirigeant son vol rapide vers la capitale. Le roi *Khota-Thevaràt* l'ayant aperçu venir ainsi dans les airs, se hâta de prendre la fuite avec la reine, sa famille, ses principaux officiers et environ cent mille hommes du peuple. Quant au mendiant transformé en roi, il monta sur le trône *d'Inthapat-Nakhon*, sous le nom de *Phaja-Krek*. Il prit pour reine une princesse de la famille de de Khota-Thevaràt »[1].

CXXIX

AMOUR CONJUGAL

(*Chine*)

D'après une légende chinoise, la fille de l'empereur Thân-nông ou Tiàn-nong qu'on adore comme le génie de l'agriculture et de la médecine, aimait son mari d'un amour passionné. Son époux ayant trouvé la mort dans la mer Orientale la fille de Thân-nông, saisie de désespoir s'y précipita et s'y noya. Elle fut changée en un oiseau semblable pour la forme à un faisan. Cet oiseau, nommé Tinh-vi, prit des pierres avec son bec, et se mit à les jeter dans la mer pour la combler et retrouver le corps du prince[2].

CXXX

EFFET DE LA MUSIQUE

(*Annam*)

« La fille de Muc Công, duc de *Tân*, nommée *Long-ngoc*, possédait un grand talent sur la flûte. Un jour qu'elle jouait de cet instrument dans un pavillon du palais de son père, elle fut entendue par un immortel nommé *Tiêu-Su*. Ce dernier descendit du ciel et joua un duo avec elle. Epris de la jeune fille, il l'obtint de son père, l'épousa, et dans la suite, ils s'envolèrent tous deux au ciel. Une autre version de cette légende dit que *Tiêu-Su* enseigna son art à Long-ngoc

1. Pallegoix. *Description du royaume Thaï ou Siam*. Paris, 1854, 2 v. in-12, t. II, p. 70-72.

2. A. des Michels. *Les poèmes de l'Annam, Kim Vân Kiân Tân Truyên*. Paris, 1884-1885, 3 part. in-8, t. II, 1re partie, p. 251, note 7.

après leur mariage. Elle ajoute que l'harmonie qu'ils produisaient était telle qu'elle attirait le phénix du haut du ciel, où les deux époux finirent par être enlevés, l'un sur un de ces oiseaux et l'autre sur un dragon »[1].

René Basset.

LA PLUIE

I

PROCÉDÉS POUR LA FAIRE CESSER

Dans les environs de Grenoble lorsque l'on veut que la pluie cesse, on va verser une bouteille d'huile dans un ruisseau qui se rend à la mer, on peut être assuré que le lendemain le soleil revient. Cette huile ne va pas seulement à la mer, mais dans l'enfer ; elle calme pour un instant les brûlures du diable, qui, par reconnaissance, fait cesser la pluie.

Jean de Sassenage

1. A. des Michels. *Les poèmes de l'Annam. Kim Vân Kiêu Tân Truyên*. T. II, 1re partie, p. 276-277, note 3.



PETITES LÉGENDES LOCALES

Légendes dauphinoises

CCCCXCV

LA PORTE DES ADIEUX

Suivant une légende, la Porte des Adieux à Grenoble, par laquelle on entre dans la promenade de l'Ile Verte, doit son nom à ce fait qu'un évêque chassé par ses ouailles y fit ses adieux à sa ville épiscopale avant de se retirer dans les montagnes ; il y vivra, dit-on, jusqu'à la fin du monde : lorsqu'un malheur menace la ville il vient à cette porte et l'on y voit une ombre blanche qui pousse des gémissements. Cette apparition n'a pas eu lieu depuis le retour de l'île d'Elbe, où Napoléon passa à Grenoble.

CCCCXCVI

LA SIRÈNE DE L'ISÈRE

D'autres racontent qu'un jeune homme de Grenoble s'était pris d'amour pour une sirène qui, presque tous les soirs, quittait l'Isère pour venir le retrouver sur le rivage. Des jaloux ayant surpris les amoureux, la sirène entraîna son amant dans sa demeure liquide, dont il ne revint jamais, et ses parents donnèrent à cet endroit, où fut depuis bâtie la Porte, le nom de les « Adieux ».

CCCCXCVII

L'ORIGINE DE LA CHARTREUSE

Dans les gorges du Furon, aussi près de Grenoble, sont des grottes où l'on peut parfois pénétrer avec de la lumière ; mais quand les eaux du Furon sont un peu hautes, il est impossible d'y arriver, parce que Satan y fabrique des liqueurs exquises, et qu'il ne veut pas être dérangé. Quelques-uns disent qu'un chartreux ayant pu s'y glisser, malgré l'eau, surprit le secret du diable, et le communiqua à ses frères : c'est là l'origine de la Chartreuse.

CCCCXCVIII

LE DÉSERT

Un ravin appelé le Désert est rempli d'anges invisibles qui consolent les enfants morts sans baptême de ce qu'ils ne peuvent ni entrer au ciel ni revoir leur mère.

CCCCXCIX

LES TROIS PUCELLES

Dans la montagne on voit des rochers à pic près de Saint-Nizier, qui de loin ressemblent à des personnages ; ils se nomment les « Trois Pucelles ». Jadis trois jeunes filles, poursuivies par un mécréant, invoquèrent saint Nizier ; aussitôt elles furent changées en ces trois blocs énormes, et leur persécuteur fut englouti sous la terre. On dit que ces jeunes filles avaient quelque peu provoqué par leur coquetterie celui qui les poursuivait, et que c'est pour les punir que le saint les a changées en pierres.

JEAN DE SASSENAGE.

D

LA FONTAINE ET LA BICHE

Au temps jadis une princesse avait été métamorphosée en biche par une fée, qui l'avait condamnée à rester sous cette forme jusqu'au jour où un jeune homme, aussi beau qu'elle, l'ayant blessée à la chasse, l'épargnerait en voyant son triste regard. Cette condition ayant été accomplie par un jeune seigneur des environs de Dinan, la métamorphose cessa, et le seigneur devenu amoureux de la princesse l'épousa. En souvenir de cet évènement, il voulut faire élever un monument de pierre au lieu où il s'était passé ; mais dès qu'on y eut remué la terre, une source jaillit, et avec une abondance telle que l'on reconnut que la fée ne voulait pas que l'on garde le souvenir de sa méchante action. C'est la fontaine qui se voit dans le parc du château du Bois-Riou, auprès de Dinan, et l'on dit que quiconque boit de son eau, oublie toute animosité à l'égard de ses semblables.

LUCIE DE V. H.

DI

LE MÉCHANT SEIGNEUR DU QUESNOY

Il y avait au Quesnoy un seigneur que les gens du pays appelaient Burchard le Loup. Il était à ce point dur et cruel qu'il attelait les paysans à la charrue et les faisait labourer les pieds nus, à coups de fouet. (*Contes du roi Cambrinus*, p. 99). Cet épisode qui se trouve dans un recueil de Contes littéraires est-il une simple localisation d'une légende assez répandue, ou le raconte-t-on encore en Flandre ?

P. S.

DII

LA MONTAGNE DE PILATE

Dans un manuscrit du XIVe siècle, intitulé *Itinéraire de Valenciennes à Avignon*, et déposé à la Bibliothèque, royale de Bruxelles, on lit :

« Entre Vienne et Rossillon on voit une grande montagne qui ren-
« ferme un puits horrible et profond, dans lequel fut déposé Pilate
« par l'empereur Vespasien.

« De ce puits sortent de nombreuses tempêtes ; si l'on y *jette des*
« *pierres*, les tempêtes sortiront avec plus de force ».

(*Bull. de la Société royale belge de Géographie*, 1890, p. 305-306.)

ALFRED HAROU.

DIII

LE CHATEAU DE BRASSELAY

Sur la route de Bayonne à Pau, à quelques kilomètres d'Orthez, on remarque les ruines encore imposantes du château de Brasselay. Sa situation est splendide, elle domine toute la vallée du Gave ; les montagnes y apparaissent dans toute leur beauté ; on voit à une distance de 35 à 40 kilomètres les villes de Lescar et de Pau. La construction de ce vieux château remonte à un temps très reculé ; il était en parfait état de conservation lors de la révocation de l'Édit de Nantes.

La légende raconte que ce fut le jour même du mariage du Comte de Brasselay que la nouvelle de cet Édit arriva au château. Les époux troublés firent cesser les fêtes et partirent pendant la nuit ; mais les richesses qu'ils emportèrent dans leur voiture étaient si considérables que leur poids fit briser l'essieu ; ils furent précipités dans le Gave et depuis lors ils viennent toutes les nuits pousser des gémissements dans la tourelle du château. Les passants attardés en sont effrayés, aussi ils s'éloignent de ces ruines avec précipitation faisant le signe de la Croix.

Le souterrain qui servait de refuge aux protestants, après la révocatiou de l'Édit de Nantes, existe encore ; on en voit sortir une source d'eau très abondante.

HENRY LÉON.

DIV

LA TOURNÉE DU CHARIOT DE LA MORT

Au pays de Tréguier, le chariot de la mort fait sa tournée, entre Saint-Yves-de-la-Vérité en Trédarzec et Saint-Yves en Miniéhi. Chemin faisant, *Kar ann Anko* rencontre la croix-de-mission, près des Buttes ; le tombereau passe au ras du calvaire, avec un grincement sinistre ; et le lendemain, on constate la marque du moyeu sur le piédestal, avec la trace d'une seule roue autour de la croix.

N. QUELLIEN.



LES CHASSES FANTASTIQUES[1]

XV

DANS LA CÔTE D'OR

La terre de Pagny passa, de ses premiers seigneurs, à l'illustre maison de Vienne, puis entra par mariage dans cèlle de Longny, enfin dans celle de Chabot en la personne de l'amiral Philippe de Chabot, époux de la demoiselle de Longny. L'amiral fit exécuter d'immenses travaux au château et à la chapelle de Pagny-sur-Saône, et sa générosité fut telle, que son nom est resté populaire dans ces contrées. « Les habitants racontent « encore aujourd'hui que leurs ancêtres, chaque nuit qui précédait « la fête de Noël, entendaient très distinctement, dans la direction du « bois de Chassagne, l'amiral Chabot chassant le cerf dans ses forêts. « Chacun pouvait parfaitement distinguer le son du cor, la voix des « chiens et même le bruit des chevaux. Cette chasse nocturne était « une punition divine infligée à l'amiral, parce que assistant une « fois à la messe de minuit, dans la chapelle de Pagny, et ayant « appris qu'un cerf venait de passer par là, il quitta le service divin « pour aller le chasser. Si le même bruit ne se fait plus entendre « aujourd'hui à pareille époque, c'est que le temps que devait durer « ce juste châtiment est expiré ; il a eu lieu, dit-on, pendant cent « quarante ans ».

(*Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte d'Or*, tome I, p. 323-45.)

François Bonnardot.

1. Cf. t. XV, p. 579.



LES TRADITIONS POPULAIRES ET LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS [1]

XXXII

George Sand

(Lettre à Maurice Sand). Nohant, le 31 Janvier, 1854.


Nous avons une tradition pour toi. Quand on veut avoir un bon chien de garde, on le pile. Connais-tu cela ? Voici comment on procède : Auguste le charpentier qui est un sorcier et pileux de chiens, s'est rendu, par une nuit noire, chez Millochau, à la prière de ce dernier, pour piler son chien. La nuit était si noire, qu'Auguste passa à quatre pattes sur le pont pour ne pas se noyer, dit-il, mais cela faisait peut-être partie de la conjuration, il ne l'avoue pas. Le chien avait trois ou quatre jours. Il ne faut pas qu'il ait vu clair quand on le soumet à l'opération ; on le met dans un mortier et on le pile avec un pilon, Auguste dit qu'on ne lui fait pas grand mal, mais je crois bien qu'il le broie et que, par son art, il le ressuscite. Tout en le pilant, il lui dit trois fois cette formule :

Hou hou chien je te pile,
Tu ne reconnaîtras ni voisins ni voisines,
Hormis moi qui te pile.

Je continue l'histoire du chien à Millochau. Ledit chien devint si méchant, c'est-à-dire si bon, qu'il dévorait bêtes et gens, excepté Auguste, il ne connaissait personne, mais il allait étrangler les moutons jusque dans la bergerie, on fut obligé de le tuer. Il paraît qu'Auguste l'avait pilé un peu plus qu'il ne le fallait.

Nohant, 8 février 1860.

Je sais enfin la légende de l'homme sans tête de Launière et autres lieux. Elle est très jolie, c'est dommage que nous ne l'ayons pas eue à l'article du cornemuseux de tes légendes. Au reste le fantastique n'est pas encore mort chez nous. Les kobholds sont déchaînés. Ils sont à Launière, ils emmènent les charrues qui sont dans les cours et vont labourer la nuit ! Le diable est à Lalleu, dans la maison d'une femme qui ne peut pas mettre de beurre dans sa soupe, sans que quelque chose de rouge s'élance du coin de son foyer pour

1. Cf. t. XIII, p. 572.

cracher dans la dite soupe. On a fait venir le curé pour exorciser. C'est, à coup sûr, une bête de femme qui s'est brouillée avec son kobhold ou son korigan, et qui va le mettre en fuite, malheur à elle !... »

Puis suivent ces différent récits :

Récit de la Tournite[1] *sur le château de Briantes.*

Quand j'étais petite drôlesse, ma mère me racontait qu'il y avait eu dans les temps, un homme de Crevant, appelé Reudy, qui était fermier au château de Briantes, et qui voulut tenter le diable en mangeant des œufs.

« Qu'est-ce que c'est que tenter le diable en mangeant des œufs ?

« J'en sa rin ; l'histoire dit comme ça. Il s'en allit tout seul dans une grande chambre du château, et il se mit à manger des œufs. Quand ça fut au huitième, v'la le diable qui rentre, habillé en bourgeois, en monsieur tout en noir, avec un livre dans sa main qu'il pose tout ouvert sur la table et s'en va. Reudy voit bien le livre, mais il ne veux pas y regarder.

« — Sois tranquille, qu'il dit, ton sacré livre, j'y lirai pas !

Et le v'la de manger le neuvième œuf.

Alors monsieur le diable revint tout en colère et dit :

« — Tu y liras !

Il le prend par le chagnon du cou[2] et Reudy a lu ce qu'il y avait, mais jamais il a voulu dire quoi qu'il y avait, et le v'la qu'est tombé tout apiami[3], qu'on l'a cru mort. Le monde sont venu, il l'ont fait revenir, mais il a dit : « Jamais je ne mangerai le dixième œuf ! »

Tout en haut du château de Briantes, dit encore la Tournite, dans la carcasse du grenier, y a-t-un trou qu'on n'en connait pas le fond ; on y a mis des perches les unes au bout des autres on n'a jamais pu y'aboter[4]. (C'est l'oubliette, je crois l'avoir vue).

Bien souvent on entendait la nuit, dans cet endroit là, des voix, des beurmées[5], des alas ! mon Dieu ! tantôt comme de bestiaux, tantôt comme du monde, et le monde du domaine aviant si peur, qu'ils avont jamais voulu y monter. »

L'opinion de la Tournite est que les bêtes reviennent. Une nuit,

1. Vieille Berrichonne, ancienne cuisinière de Nohant.
2. Par la nuque.
3. Près de rendre l'âme.
4. Y arriver.
5. Des beuglements.

elle a entendu une ouaille qui gémait[1] à sa porte. Elle s'est levée pour voir, elle n'a rien vu.

« Pas putôt recouchée , ça gémait encore. » Elle connaissait bien que c'était une ouaille ; mais elle n'a pas voulu y retourner, parce que ça pouvait être une bête morte.

Il y a encore une ouaille noire qui revient à la carrière de Camus de tout temps. Le père Bontemps l'a ramenée une nuit jusque chez lui et l'a mise dans son écurie : « Ah oua ! a n'y était pus le lendemain ». (Récit de Gabriel, la Tournite affirme la vérité du fait »).

« La Tournite, étant toute petite, à Briantes (c'est son endroit), a entendu une nuit *rebâter*[2] au dessus de la chambre où elle était toute seule avec sa mère. Sa mère l'y a f... une bonne gifle en lui disant : Taise-te ! ça revient.

Quand une personne est morte dans une maison, s'il y a des abeilles et qu'on ne met pas vitement une peille[3] noire aux ruches, toutes les abeilles meurent dans l'année ». (Tournite).

Quant à la coutume de jeter toute l'eau qui est dans la chambre du mort, elle existe toujours, mais je n'en peux savoir la cause.

Autre récit de la Tournite sur le château de Briantes, qui était des plus hantés

Y avait dans les temps, un jardinier qui voulait allumer du feu dans une chambre d'en-bas. Jamais il a pu. Toutes les chaises se mettaient à sauter et à lui tomber sur le dos et à le battre jusqu'à ce qu'il s'en aille. Il y a essayé plus de cent fois, jamais il n'a pu ! C'était la chambre enragée, oui ! ».

Dans tout cela, il y aurait des sujets pour l'illustration. Si tu en fais, renvoie cette note après, pour que je fasse l'article. Hippolyte Baucheron, le froid et grave cousin de Dabet, a couché dans la tour où la dame blanche revient la nuit de Noël. On a tiré brusquement les rideaux de son lit sans qu'il vît personne ! Il n'a jamais voulu y recoucher ».

(*Correspondance de George Sand*, tome IV, pages 201, 202, 203, 204, 205. Lettres à Maurice Sand). LUCIE DE V.-H.

1. Gémissait.
2. Faire du bruit.
3. Un chiffon.

CONTES ET LÉGENDES ARABES [1]

DLII

LE MEILLEUR PASSAGE DU QÔRAN



On demanda à un parasite : Quelle est la sourate qui te plaît la plus dans le Qorân ? — Celle de *la Table* [2]. — Et quel verset ? — *Laisse-les se repaître et jouir* [3]. — Et après ? — *Apporte notre déjeuner* [4]. — Et ensuite ? — *Entrez-y en paix et en sécurité* [5]. — Et ensuite ? — *Ils n'en seront jamais expulsés* [6].

DLIII

L'HOSPITALITÉ ABSOLUE

Un homme vertueux raconte ceci : Je passai près de la porte d'une maison appartenant à des Égyptiens et j'y vis écrits ces vers :

Notre maison que voici appartient à celui qui y descend ; nous y sommes tous égaux, nous et le voyageur nocturne.

Que celui qui vient à nous commande : car il est juste qu'il ordonne.

Celui qui vient à nous ne trouvera pas de détresse ; notre Maître est celui qui défend et qui nourrit.

J'étais affamé ; j'entrai : il y avait une table dressée sur laquelle se trouvait toutes sortes de plats d'Egypte. Je m'assis et je mangeai jusqu'à ce que je fus rassasié. Alors une servante noire sortit et me versa de l'eau sur les mains. Je fis des vœux pour elle, mais elle me dit : N'en fais pas, car ce serait une compensation et l'homme n'en veut pas. Si nous t'avons nourri et si tu fais des vœux pour nous, le mérite est à toi seul et non à nous. — Je m'étonnai de ces paroles et j'interrogeai quelques personnes. On me répondit : Le jeune homme est un orphelin à qui son père a fait cette recommandation ; s'il y a quelque négligence de jour ou de nuit dans la nourriture, il est inquiet ; mais s'il regarde la table et la voit couverte de mets, comme elle l'est tous les jours, sa poitrine se dilate [7].

1. Suite, voir t. XVI, p. 395.
2. La cinquième sourate.
3. Sourate XV, v. 3.
4. Sourate XVIII, v. 61. — Paroles de Moïse à Josué.
5. Sourate XV, v. 46. — Paroles adressées à ceux qui sont destinés au Paradis.
6. Sourate XV, v. 48. — El Ibchihi, *Mostat'ref*, Boulaq, 2 v. in-4°, 1292 hég., t. II, p. 306.
7. Ech Chirouâni, *H'adiqat el Afrâh'*, Le Qaire, 1298, in-8°, p. 138.

DLIV

MÉPRIS DE L'OR

H'aïouah ben Choraï', dit Khâled ben El 'Aziz, était de ceux qui pleuraient et vivait dans une extrême détresse. Un jour, j'étais assis près de lui ; il était seul et invoquait Dieu. Je lui dis : Que Dieu te fasse miséricorde ! Si tu lui demandais de te mettre à l'aise pour ta subsistance. Il se tourna à droite et à gauche et ne vit personne. Alors il ramassa un caillou à terre et dit : Mon Dieu, fais-le devenir de l'or. — Et aussitôt, il eut dans la main une pépite telle que je n'en ai jamais vu de plus belle. Il me la jeta en me disant : Dieu sait le mieux ce qui convient à ses serviteurs. — Que ferai-je de cela ? lui demandai-je. — Dépense-le pour ta famille. — J'étais tout intimidé et je ne le refusai pas [1].

DLV

LA LEÇON DE CALCUL

On demanda à Nas'r eddin : Connais-tu le calcul ? — Assurément, il n'y a pas de doute là-dessus. — Comment partagerais-tu quatre dirhems entre trois personnes ? — Je donnerais deux dirhems chacun à deux d'entre eux ; le troisième n'aurait rien et attendrait jusqu'à ce qu'arrivent deux autres dirhems ; il les prendrait et ils auraient part égale [2].

DLVI

HONNEUR AU PAIN

D'après Ibn 'Abbâs, le Prophète disait : Honorez le pain. On lui demanda : Comment l'honorer, apôtre de Dieu ? — N'attendez pas

1. El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. II, p. 60.

2. *Naouâdir el Khodja Nas'r eddin*, Le Qaire, s. d., in-12, p. 2. — Cette anecdote rappelle celle que Mas'oudi rapporte à propos de H'adjdjâdj et qui pourrait bien avoir été la première version : « Un cousin de H'adjdjâdj, Arabe du désert, étant venu le voir et l'ayant trouvé occupé aux affaires de son gouvernement, lui dit : Prince, pourquoi ne me donnerais-tu pas quelques-uns de ces bourgeois à gouverner ? — Ils savent bien lire et écrire, et toi, tu n'écris ni ne comptes, répondit l'émir. Cette réponse irrita l'Arabe : Par Dieu, si, s'écria-t-il, je compte mieux qu'eux (jeu de mots sur *h'asab* qui signifie compte et noblesse de race) et j'attache mieux qu'eux avec la main (jeu de mots sur *Katab*). — Si tu es aussi habile que tu le prétends, reprit Hadjdjâdj, partage donc trois dirhems entre quatre personnes. — L'Arabe se mit à répéter plusieurs fois : Trois dirhems entre quatre personnes.... si chacune reçoit un dirhem, il ne reste rien pour la quatrième. Prince, combien sont-elles ? — Quatre. — Oui, c'est cela, prince, voici mon compte, chacune des trois aura un dirhem et à la quatrième je donne un dirhem de ma poche. Et mettant la main à sa bourse, il en tira un dirhem en disant : Qui de vous est la quatrième ? Je jure Dieu que je n'ai jamais vu quelqu'un d'aussi trompeur que le compte de ces citadins ! Cette répartie fit éclater de rire H'adjdjâdj et les témoins de cette scène (*Les Prairies d'or*, t. VII, p. 390-391, éd. et trad. Barbier de Meynard. Paris, 1869, in-8°) ».

du ragoût ; quand vous trouvez du pain, mangez-en jusqu'à ce qu'on vous apporte autre chose [1].

DLVII

ÉNIGME FACILE

Nas'r eddin, portant des pêches dans sa poche, passa un jour près d'une troupe de gens, et leur dit : Celui qui me fera connaître ce que j'ai dans ma poche aura la plus grosse pêche. — On lui répondit : Ce sont des pêches. — Il reprit : Qui est-ce qui vous l'a dit ? Ce ne peut être qu'un fils de prostituée [2].

DLVIII

LE NOUGAT RANCE

Quelqu'un fit présent à un individu de nougat rance et lui écrivit : J'ai choisi pour le faire du sucre de Susiane, du miel de Maridân et du safran d'Is'bah'ân. L'ami lui répondit : Par le Dieu puissant, ce nougat a été fabriqué avant la fondation d'Is'bah'ân, avant la conquête de la Susiane et avant la révélation de Dieu à l'abeille [3].

DLIX

LA BOUTEILLE NOYÉE

Un jour Nas'r eddin sortit avec une bouteille pour prendre de l'eau à une rivière. Elle lui échappa des mains et s'enfonça. Il s'assit sur le bord de la rivière. Un ami à lui passa par là et lui dit : Pourquoi es-tu assis ici, Djoh'a ? — J'ai une bouteille qui s'est noyée : j'attends qu'elle se gonfle et reparaisse à la surface de l'eau [4].

DLX

L'HÔTE SUSCEPTIBLE

Mo'aouyah dit à quelqu'un qui était à sa table : Ote ce cheveu de ta bouchée. — Puisque tu me surveilles au point d'apercevoir un cheveu dans ma bouchée, je ne mangerai plus jamais chez toi [5].

1. El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. I, p. 211.
2. *Naouâdir el Khodjah Nas'r eddin*, p. 2. — Ed. de Beyrout, *Qis's'ah Djoh'a*, p. 2.
3. Allusion au Qorân, XVI, 70. — El Ibchihi, *Mostat'ref*, I, 212.
4. *Naouâdir el Khodjah Nas'r eddin*, p. 2 ; *Qis's'ah Djoh'a*, p. 2 ; Allaoua ben Yah'ya, *Recueil de thèmes et de versions en arabe parlé*, Mostaganem, 1890, in-8°, p. 16.
5. El Ibchihi, *Mostat'ref*, I, 213.

DLXI

LE PRÉTENDU IDIOT

Un jour Nas'r eddin apporta du blé à un moulin et il se mit à voler du blé dans les paniers des gens et à le mettre dans le sien. Le meunier lui dit : Que fais-tu là ? — Je suis un idiot. — Alors pourquoi ne prends-tu pas du blé de ton panier pour le mettre dans ceux des autres ? — Je suis un simple idiot ; si je faisais ce que tu dis, je serais un double idiot. Le meunier se mit à rire et le laissa[1].

DLXII

LE FROMAGE MÉNAGÉ

Un avare invita un jour avec grande insistance un de ses amis et lui présenta du pain et du fromage en lui disant : Ne dédaigne pas ce fromage : la livre coûte trois dirhems. Son invité lui répondit : Je ferai en sorte qu'elle ne te revienne qu'à un dirhem et demi. — Comment cela ? — Je mangerai une bouchée (de pain) avec du fromage et une sans fromage[2].

DLXIII

LE BON PLAISIR DE LA MULE

La mule de Nas'r eddin Djoh'a prit un jour un autre chemin que celui qu'il voulait. Quelqu'un de ses amis le rencontrant lui demanda : Où vas-tu, Djoh'a ? — Où veut ma mule[3].

DLXIV

LES MERVEILLES DE BABYLONE

On raconte qu'il y avait à Babylone (*Bâbel*) sept villes, chacune d'elles renfermant des merveilles. Dans la première était l'image de la terre. Quand les gens de son royaume étaient séditieux envers le souverain et refusaient d'acquitter l'impôt, il rompait sur l'image les cours d'eau, et les gens de cette contrée ne pouvaient arrêter l'eau jusqu'à ce qu'ils se fussent acquittés ; et tant qu'on n'avait pas arrêté l'eau sur l'image, on ne pouvait le faire dans le pays. Dans la seconde ville, il y avait une citerne. Quand le roi voulait réunir les habitants pour un festin, chacun d'eux apportait la

1. *Naouddir el Khodjah Nas'r eddin*, p. 2 ; *Qis's'ah Djoh'a*, p. 2 ; Allaoua ben Yah'ya, *Recueil de thèmes et de versions en arabe parlé*, p. 26. Cf. une version kabyle (zouaoua) dans Mouliéras, *Les Fourberies de Si Djeh'a*, trad. fr. Paris, 1892, in-12, p. 81.

2. El Ibchihi, *Mostat'ref*, I, 219.

3. *Naouâdir el Khodja Nas'r eddin*, p. 2 ; *Qis's'ah Djoh'a*, p. 2.

boisson qu'il voulait et la versait dans cette citerne. Toutes les boissons se mêlaient et quiconque y puisait ne trouvait que celle qu'il avait apportée. Dans la troisième était un tambour qu'on frappait quand on voulait savoir comment se trouvait quelqu'un absent de sa famille ; s'il était vivant, on entendait du bruit ; s'il était mort on n'entendait rien. La quatrième contenait un miroir ; quand on voulait connaître l'état d'un absent, on y regardait et on voyait, comme si on l'avait eu sous les yeux, comment il se trouvait. Dans la cinquième, il y avait une oie en cuivre, si un étranger entrait elle poussait un cri que tous les habitants de la ville entendaient. Dans la sixième, il y avait deux qâdhis assis sur l'eau : Quand deux adversaires venaient les trouver, celui qui avait raison marchait sur l'eau et venait s'asseoir avec eux, celui qui avait tort tombait dans l'eau. La septième renfermait un arbre énorme qui n'abritait que son tronc. Quand on s'asseyait à son ombre, il pouvait couvrir mille personnes : si ce nombre était dépassé d'une unité, tous étaient au soleil [1].

DLXV

LA MARMITE TROUÉE

Un jour Djoh'a apporta au marché une marmite trouée pour la vendre. On lui dit : Elle est trouée ; elle ne vaut rien. — Par Dieu, dit-il, elle ne l'est pas, car il y avait là dedans du coton appartenant à ma mère et rien ne coulait [2].

DLXVI

LE SOUFFLE DU DJINN

Un voyageur raconte ceci : Un esclave à moi s'échappa et je partis à sa poursuite. Je rencontrai quatre personnes qui récitaient ensemble des vers d'El Ferazdaq et de Djérir. Je m'approchai d'eux et je les saluai. Ils me dirent : As-tu quelque affaire ? — Non. L'un d'eux reprit : Tu cherches ton esclave. — Qui t'a fait connaître mon esclave ? — De même que je connais ton ignorance. — Suis-je un ignorant ? — Oui, et un sot. Puis il s'absenta et m'amena mon esclave enchaîné. En le voyant, je tombai évanoui. Lorsque je revins à moi, il me dit : Souffle dans sa main. Je le fis. Les liens se détachèrent.

1. El Ibchihi, *Mostat'ref*, Boulaq, 1292, hég., 2 v. in-4, t. II, p. 159.

2. *Naouâdir el Khodja Nas'r eddin*, Le Qaire, s. d., p. 2 ; Allaoua ben Yah'ya. *Recueil de thèmes et de versions en arabe parlé*, Mostaganem, 1890, in-8, p. 5. Cf. une version kabyle, ap. Mouliéras, *Les Fourberies de Si Djoh'a*, 1re partie, texte kabyle, Oran, 1891, in-12, p. 5 ; 2e partie, trad. française, Paris, 1892, in-12, p. 85.

Depuis je n'ai jamais soufflé sur une chose de ce genre sans la défaire ou sur une blessure sans la guérir [1].

DLXVII

LES AILES DU CHAMEAU

Les gens désirèrent entendre prêcher Si Djoh'a et voulurent qu'il montât en chaire. Quand il fut monté, il leur dit : O gens, louez Dieu très haut de ce qu'il n'a pas donné d'ailes aux chameaux, car s'ils avaient des ailes, il voleraient, descendraient sur vos maisons et les démoliraient sur vos têtes [2].

DLXVIII

LA FEMME ET LE GÉNIE

Un homme des Bel H'areth faisait ce récit : Un jour, je partis avec dix compagnons pour gagner la Syrie. Je restai en arrière de mes compagnons jusqu'à ce que je m'égarai dans les ténèbres ; un feu m'apparut ; je me dirigeai de ce côté et je trouvai une tente devant laquelle était une belle jeune fille. Que fais-tu en cet endroit ? lui demandai-je. Elle me répondit : Je suis des Benou Fezârah ; un *'ifrite* (mauvais génie) m'a enlevée ; il s'absente loin de moi pendant la nuit et vient me retrouver pendant le jour. — Pars avec moi, lui dis-je. — Je crains ta perte. — J'insistai auprès d'elle ; je la fis monter sur ma chamelle et je marchai. Nous cheminâmes ainsi jusqu'à ce que la lune se leva. Je me tournai et j'aperçus une autruche gigantesque, montée par un cavalier. Le voici qui arrive à nous dit la jeune fille, qu'allons-nous faire ? Je fis agenouiller sa monture, je la fis descendre, je traçai une ligne autour d'elle, je récitai des versets du Qorân et je me réfugiai en Dieu. Le génie s'avança vers moi en récitant ces vers :

O toi que le destin appelle à ta perte,
Laisse tranquille cette belle et va-t'en,
Je suis un être redoutable, résigne-toi.

— Alors je lui répondis :

O toi que la sottise appelle à ta perte,
Laisse cette beauté libre et va-t'en,
Tu n'es pas le premier des génies qui ait été amoureux.

Il s'avança vers moi sous la forme d'un lion ; nous luttâmes et aucun de nous ne put vaincre son adversaire. Il me dit : Veux-tu

1. El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. II, p. 161.

2. *Naouddir el Khodja Nas'r eddin*, p. 2 ; *Qis's'ah Djoh'a*, Beyrout, 1890. in-8, p. 2 ; Allaoua ben Yah'ya, *Recueil*, p. 21 ; cf. une version turke, ap. Barker, *A reading book of the turkish language*, Londres, 1854, in-8, p. 31 du texte.

accepter un de ces trois partis. — Lesquels? — Tu me couperas le toupet de cheveux (en signe de victoire) et tu renonceras à la jeune jeune fille. Je lui répondis : Te couper le toupet est la chose dont je me soucie le moins. Il reprit : Tu prendras autant de chameaux que tu voudras. — Je ne vends pas ma religion pour les biens de ce monde. — Je te servirai pendant toute ta vie. — Je n'ai pas besoin de ton service. Alors il récita ces vers :

Mon corps est éprouvé et l'amour tourmente sa jeunesse, mais il n'a pas souci de moi quand il tourmente mon corps seul.

O Da'd, que le salut de Dieu soit sur toi, tant que le souffle du vent d'est courra dans le Ghaour et le Nedj.

J'emmenai la jeune fille dans ma famille, on nous maria et j'en eus des enfants[1].

DLXIX

LE GARDIEN TROP FIDÈLE

Un jour, la mère de Si Djoh'a partit pour une réjouissance et dit à son fils : Garde la porte. Il s'assit, le dos appuyé contre la porte. Quand il trouva le temps long, il l'enleva et la porta sur sa tête. Un de ses amis le vit et lui dit : Qu'est-ce que c'est que cela? — Il répondit : Ma mère m'a dit de garder la porte[2].

DLXX

LA FÉE ET SON MARI

On raconte qu'un homme épousa une femme de la catégorie des fées ; elle vécut longtemps avec lui et eut de lui des fils et des filles. Une nuit qu'elle était montée avec son mari sur la terrasse, elle vit dans le lointain, un feu près du cimetière. Elle fut troublée et dit à son mari : Ne vois-tu pas les feux des Si'lah ? Elle changea de couleur et ajouta : Je te recommande tes fils et tes filles. Puis elle s'envola et ne revint plus[3].

1. El Qazouini, *'Adjaïb el Makhouqât*, éd. Wüstenfeld, Göttingen, in-8, p. 373-374. Une version plus altérée est donnée par El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. II, p. 161.

2. *Naouâdir el Khodja Nas'r eddin*, p. 3 ; *Qis's'ah Djoh'a*, p. 3 ; Allaoua ben Yah'ya, *Recueil*, p. 43 ; Cf. une version indienne et une version anglaise tirée du *Sacke full of news*, ouvrage du XVI[e] siècle, citées par Clouston, *The book of the noodles*, Londres, 1888, in-12, ch. IV, *Gothamiste drolleries*, p. 97-98. C'est un des épisodes de l'histoire du Giufa italien ; cf. Gonzenbach, *Siciliadnische Märchen*, Leipzig, 1870, 2 v. in-12, n° XXXVII, *Giufa*, t. I, p. 251-252 ; Pitrè, *Novelle popolari toscane*, Florence, 1885, in-12, n° XXXIII, *Giucca matto*, p. 186, n° XXXVII ; *Il matto*, p. 193 ; Visenti, *Fiabe mantovani*, Turin, 1879, n° XLIV, *Il pazzo* ; Coronedi-Berti, *Novelle popolari bolognesi*, Bologne, 1874, *La patalocca*. Cf. d'autres rapprochements indiqués par Kœhler, *Jahrbuch für romanische und englische Literatur*, t. V, p. 18 et 266 et Pitrè, *Novelle popolari toscane*, p. 196, note 5.

3. El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. II, p. 160-161.

DLXXI

OBSERVATION CLIMATÉRIQUE

Un jour, Si Djoh'a monta en chaire pour prêcher et dit : O gens, sachez que l'atmosphère de votre pays est la même que celle du nôtre. — D'où as-tu appris cela ? lui demanda-t-on. — C'est que les étoiles que je vois dans mon pays, je vois les pareilles dans le vôtre, et c'est par là que j'ai reconnu que l'atmosphère de votre pays est la même que celle du nôtre [1]. RENÉ BASSET.

FANATISME ET LÉGENDES ARABES [2]

X

SIDI YAHIA EL AÏDLI

Une grotte, située près de Dechra Taourirt Ouabla commune mixte d'Akbou, a donné lieu à la légende suivante :

Un merabet Sidi Yahia el Aïdli s'était réfugié dans cette grotte pour se livrer à ses méditations religieuses ; après avoir fait jaillir une source d'eau froide et une source d'eau chaude en frappant deux coups de sa canne, Sidi Yahia s'installa dans cette grotte et y resta sept ans sans en sortir !

Un certain jour, une zerda (fête religieuse) ayant eu lieu et sa mère se plaignant en pleurant de n'avoir pas reçu un morceau de la viande du bœuf qui avait été abattu selon l'usage en l'honneur de la zerda, Sidi Yahia el Aïdli sortit de sa retraite et se rendit au milieu des indigènes assemblés. Il frappa alors le sol de sa canne et les morceaux de viande qui se trouvaient devant les convives disparurent, puis le bœuf reconstitué par la puissance du merabet se mit tranquillement à défiler devant les spectateurs ahuris par ce miracle.

Depuis, la grotte connue sous le nom de Hammam Sidi Yahia el Aïdli, ainsi que le tombeau du saint homme situé à proximité, sont l'objet d'une grande vénération de la part de tous les indigènes du pays. ACHILLE ROBERT.

1. *Naouâdir el Khodja Nas'r eddin*, p. 2-3 : *Qis's'ah Djoh'a*. p. 3. Cf. la version turke dans Decourdemanche, *Le sottisier de Nasr eddin Hodja*, Bruxelles, 1878, pet. in-8, n° 180. Il s'agit des deux villes de Sivri-Hissar et de Qara-Hissar.

2. Voir tome XI, 1896, pages 316, 425, 593 : tome XII, 1897, pages 272 et 273 : tome XVI, 1901, page 26.

VOYAGEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

IV

FRANÇOIS VINCHANT

Nous avons déjà noté plusieurs passages du voyage de François Vinchant, prêtre belge, qui de 1609 à 1610, visita la France et l'Italie. Il a été reproduit dans les *Bulletins de la Société belge de géographie* (1897), et c'est, d'après elle que nous donnons quelques autres passages qui présentent de l'intérêt au point de vue traditionniste. Vinchant aimait les légendes, et partout où il a passé, il semble s'être informé de celles qui y avaient cours, et avoir aussi été curieux des coutumes locales.

La Saône et les goutteux. — Ce fleuve coule bien paisiblement et si doucement qu'il peut rendre garison aux goutteux ; mais voiez comment. L'an 1589, Guillaume Michel, tout goutteux, eut envie d'aller à l'Isle Barbe, au-dessus de Lyon, où estoit le Pardon. Or, il faut entendre qu'à Lyon, les femmes passent le Rhosne et poussent la rame bràvement. Ce bon goutteux se fait mestre dans le basteau d'une bonne vieille, et toute sa famille quant luy. Elle vous le mesne fort heureusement. Mais pendant que les gens de biens prient Dieu en l'abbaye, ceste vieille s'amuse à boire. Quand les dévotions furent achevées, voilà mes gens de retour au basteau, et la vieille à jouer de l'aviron. Mais comme elle avoit beu plus de vin que d'eau, au lieu de saisir l'arche, elle va donner contre la pile du pond de Saosne, où elle choqua si brusquement que toute la barquette fut renversée. Là, chacun se voulant sauver, se noya. Il n'y eut que ce pauvre goutteux, qui estant enveloppé dans sa robe fourrée, incontinent, se sentant dans l'eau, donna si bien des pieds et des mains qu'il estendit ses membres et se délivra de l'eau et de sa goutte, (p. 362-363).

Usages de vignerons. — Puis l'on descouvre encore à deux costez de ceste rivière (Loire), de belles collines où croissent en abondant le vin. C'est plaisir, encore que c'estoit en hiver, de veoir les vignerons à retrancher dedans leurs vignes les rejettons superflus pour en faire fascines au profit du mesnaige, et puis faire halte et un tintamare, qui le signe de retraict qu'ils faisent avec une pierre sur leurs mares, qui est leur instrument, d'où proviend un tint ou son, qui est le signe de retraict, d'où est venu le mot de « tintamare ». Et d'outaut que les vignerons se retirent de leurs besoignes, à cinq

heures du soir en hiver et à six en esté, ils ont accoustumez de dire : « *Dieu pardonne au Comte Thiébaut* », qu'ils estiment avoir esté celuy qui at ordonné en telle façon ceste retraict, (p. 368).

Les sauneries de Salins. Visite des usines et des caves. — En après, l'on voit des chaudières et vases de plate-forme, soutenus par le dessus de grand nombre de barreaux de fer agrappez à des sommiers traversants. En ces chaudières se fait le sel, espuisant l'eau desdits canaulx pour matière. Au desout il y a feu terrible et espouvantable.

En aultre place, l'on voit femmes et hommes, former les pains de sel. Les femmes sont presque nues et sans vestemens à cause de la chaleur. Elles affermissent les pains sur le feu estouffé de cendre, (p. 323).

Légende du monastère de Saint-Bernard (Alpes). — Ce monastère est situé sur les Alpes que l'on appelle Pennins, ditz *à pinná*, qui signifie haultes et estroitz, ou sommet hault. Aussi sont ces montaignes haultes et aïguës. Elles ont maintenant emprunté le nom de saint Bernard. Ce saint Bernard estoit religieux et natif de *Osta*, dit *Prætoria Augusta*, lequel convertyt les païens circonvoisins à la foy de Jésus-Christ. Et comme un maling esprit habitoit entre ses montaignes qui mettoit souventeffois à mort les passagers, iceluy saint le conjura dedans une certaine caverne arrière du passaige, (p. 328-329).

La truie de Montlhéry. — En ceste ville, l'an 1578, naquit une truye n'ayant qu'un œil au milieu du front, et au plus hault de la teste une trompe d'éléphant, soubs laquelle se monstroit une petite corne, ayant au surplus les dents desjà sorties et les mâchoires vermeilles retirans aux joues d'un homme ; le reste du corps bien accomply, excepté qu'il n'avoit aucun poil. (p. 377).

Le cerf au Collier d'or. — On lit que Charles Vj, Roi de France, allant à la chasse en ceste forest de Senslis (forêt de Senlis) l'an 1380, trouva un vieux cherf qui avoit au col un collier d'or sur lequel estoit cest escriteau : « Hoc Cesar me donavit. » Certain tesmoignaige, que les cherfs vivent longtemps. Le Roy prit de là occasion de faire *porter ses armoiries à deux cherfs-volans.* (p. 386-7).

Culte des fontaines. — L'on void en 4 maisons circomvoisines les bains Bolicano (Viterbe, ancien Etat du Pape), chascun desquels a sa vertu particulière pour garrir les malades qui fréquentent ce lieu ; et l'un d'eux a la propriété *de faire concevoir* ; l'aultre *de garrir les ulcères et herpes* ; et les autres une *maladie contraire.* (p. 431).

Coutumes funèbres. — A Vercelles (Verceil, province de Novare),

comme l'on conduisoit quelque mort au sépulchre, je m'arresta, sur ce chemin pour veoir la cérémonie, et je vis que tous *les parens estoient revêtus blanc*, où le contraire est auprès de nous. Puis le mort estant enterré, il y a quelque nombre de femmes, de mesme habit, retenant gaige ; icelles se délamentent toute la journée, se prosternant sur la sépulture, criant à haulte voix les louanges du trépassé. On les entend d'un cart de lieue long. Elles retornent avec leurs vestemens aussi noirs que blancqs auparavant, la face toute couverte de boue et les cheveux pendants. (p. 390).

La chaine de Saint-Paul. — Icy (Eglise S[t] Paul, à Rome) repose la chaîne avec laquelle fut lié monsieur S[t] Paul, de laquelle monsieur S[t] Grégoire parle et dit que jadis les presbtres qui l'avoient en charge, la limoient et en donnoient quelque poussière qui en tomboit aux fidèles ; mais que si ceux qui en demandoient, *estoient chargez de quelque péché mortel*, en la *limant*, *il n'en sortoit aucune poussière* ; que s'ils *estoient en grâce*, la lime opéroit et en sortoit abondamment de la poussière. (1897, p. 28).

L'innocence justifiée. — A Vercelle (Verceil, province de Novare), une femme fut accusée par son mary d'avoir commis adultère avec quelque jeune homme. Cependant encore que innocent, le jeune homme ne pouvant plus endurer la griefeté de la géhenne, confesse le crime ; mais la femme sachant son innocence, se demeure ferme et stable, et se laisse mener au supplice, pour avoir la teste tranchée. Le bourreau avec toute force donne jusqu'à sept fois l'espée sur le col, mais ce fut sans aulcune apparence de blessure. Ce que voyant luy pense à enfiler l'espée au travers du col ; mais tout aussy que le taillant de l'épée n'avoit rien opéré, ainsi aussi la pointe. Elle fut renvoyée innocente, avec la confusion du juge, du bourreau et du mary. (p. 391).

Dictons sur les médecins :

Erreur de painctre se void à sa fin :
On ne trouve erreur du médecin.

Les médecins et les mareschaulx
Tuent les gens et les chevaux.

Voici encore un proverbe de mon pays (Belgique) :

« Les presbtres mangent les morts et les médecins les malades. »

(p. 43).

Les Bohémiens. — On croit que, par tous les lieux où ils s'arestent, il s'y *engendre des vers* et une puanteur insupportable ; s'ils sont si vagabonds, c'est par une *malédiction donnée à leurs ancêtres*, à cause qu'ils refusèrent de loger la Vierge Marie quand elle s'enfuyt avec notre Seigneur en Egypte. (p. 47-48).

ALFRED HAROU.

LES MÉTÉORES

X

LES ÉTOILES FILANTES[1]

§ 21

N les appelle en Allemagne *Sternschnuppen* (mouchures d'étoiles). On dit communément en les voyant tomber : Le ciel se mouche. La substance gélatineuse, qu'on trouve quelquefois après une pluie d'orage est considérée par le vulgaire comme la matière de l'étoile filante. Une superstition, répandue ailleurs, veut qu'un souhait formé au moment où on l'aperçoit, soit exaucé[2].

§ 22

La même croyance existe dans l'Ouest de l'Angleterre, la substance mucilagineuse qu'on voit sur le sol humide, près des quartiers de granit de Penryn et qui est souvent phosphorescente la nuit, passe aux yeux des gens du pays pour être la substance des étoiles filantes[3].

L'ARC-EN-CIEL

§ 41

Le chien du temps. — Il arrive fréquemment, par un temps incertain, que des masses de nuages de pluie s'amoncellent autour de l'horizon. Si ces couches inférieures sont en opposition avec le soleil, la partie inférieure d'un arc est formée et apparaît comme un pilier de lumière décomposée ; quelquefois, on aperçoit deux de ces bandes colorées, formant les deux extrémités de l'arc. Ce sont les « chiens du temps » ; on les regarde comme les présages certains d'un temps pluvieux et orageux.

En cosmique, on l'appelle *Lagas-auel*, c'est-à-dire « l'œil du temps ».

Le proverbe suivant qui s'adresse à l'arc-en-ciel entier est commun en Cornouailles :

L'arc-en-ciel le matin
Est l'avertissement du berger ;
L'arc-en-ciel à la nuit
Est le plaisir du berger[4].

René Basset.

1. Suite, voir t. XVI, p. 384.

2. Bechstein, *Mythe, Sage, Märe und Fabel*. Leipzig, 1854-55, 2 v. in-12, t. I, p. 88-89.

3. Hunt, *Popular Romances of the West of England*. Londres, 1881, pet. in-8, p. 423.

4. Hunt, *Popular romances of the West of England*. Londres, 1881, pet. in-8, p. 434.

CONTES ET LÉGENDES DE LA HAUTE-BRETAGNE

XLVII

LE PRÊTRE ET LE TAILLEUR

Il y avait une fois un tailleur qui perdit sa femme. Comme il l'aimait beaucoup, il demanda à son Recteur de lui faire le plus bel enterrement possible et se trouva très satisfait de la cérémonie qui, dit-on, fut superbe et dura une heure et demie. Mais il fut bien moins content lorsqu'il reçut la note à payer soit : 50 francs. Cependant il l'acquitta sans une observation *et laissa le temps courir*. Trois mois après, le Recteur fit venir le tailleur à son presbytère et lui commanda une *soutane de qualité supérieure*. Vite le tailleur s'installe, avec le drap fourni par le Recteur, dans la cuisine du presbytère et pendant les jours qu'il mit à confectionner le vêtement demandé, il ne cessa de chanter des psaumes, des hymnes, vêpres, complies, enfin tout son paroissien y passa et comme il avait la voix *tant soit peu aigrelette* le pauvre Recteur aurait bien voulu le faire taire, mais plus on engageait le tailleur à ménager son gosier, plus il chantait.... Enfin la soutane terminée, le Recteur s'empressa de lui demander combien il lui devait : « Cinquante francs, Monsieur le Recteur ! » Surprise du pauvre prêtre qui s'attendait à payer au plus deux francs ! .... « Cinquante francs ! mais vous êtes fou, mon brave homme ! » « Alors qu'est-que v'êtes donc vous ! ... Vous m'avez pris cinquante francs pour chanter pendant une heure et demie auprès de ma pauvre défunte, et encore vous ne faisiez que cela. Pendant deux jours, moi j'ai chanté mieux que vous et je vous ai fait *de la bonne ouvrage* par dessus le marché. Bon ! vous êtes difficile et c'est vous qui me devez ! » Le Recteur, convaincu par la justesse de ce raisonnement, s'exécuta et paya les cinquante francs.

LUCIE DE V.-H.



ENQUÊTE RELATIVE A LA PLACE DU RÊVE DANS LES TRADITIONS POPULAIRES[1]

Tout le monde sait que le rêve joue un grand rôle dans la vie populaire. Cependant, il est à remarquer que l'on n'a jamais recueilli jusqu'ici que des documents épars, et que l'on n'en a jamais entrepris une étude directe et systématique.

Nous étant occupés de la question du rêve à différents points de vue, nous espérons pouvoir combler cette lacune grâce surtout aux réponses bienveillantes qui voudront être faites au présent questionnaire, auquel M. Sébillot, à qui nous adressons ici tous nos remerciements pour son aimable accueil, veut bien ouvrir les colonnes de cette revue, ainsi qu'aux réponses qui pourront y être faites.

QUESTIONNAIRE

A. — *Bibliographie et historique*

1. Connaît-on des ouvrages relatifs aux Traditions populaires qui mentionnent des traditions relatives aux rêves, et quels sont ces ouvrages ?

2. Connaît-on des recueils de contes, légendes, etc. où la valeur du rêve tiennent une place, même secondaire, et quels sont ces recueils ?

B. — *Traditions*

3. Quelle est l'opinion générale relative aux rêves dans la région que l'on a pu connaître ?

4. Dans quelle mesure se préoccupe-t-on du rêve ?

5. Le rêve a-t-il une influence sur la vie normale ? (Donner des faits).

6. Y a-t-il des croyances relatives aux rêves, et en particulier à leur valeur prophétique ?

7. Quelle est la force de ces croyances ? (Sur quoi se fonde-t-on pour l'apprécier).

1. Les réponses doivent être envoyées ou à la revue à l'adresse de M. N. *Vaschide* ou chez M. N. Vaschide, 56, Notre-Dame des Champs, Paris, VI.

NÉCROLOGIE

MADAME LÉON MARILLIER

Les journaux ont appris à la plupart de nos lecteurs l'épouvantable naufrage dans lequel ont péri tant d'êtres chers à nos deux collègues MM. A. Le Braz et Léon Marillier. Je suis certain d'être l'interprète des lecteurs de la Revue en adressant à nos amis, si cruellement éprouvés, l'expression de leur plus profonde sympathie. Madame Léon Marillier, sœur d'Anatole Le Braz, a donné à la Revue des Traditions quelques chansons et notes sur la Basse-Bretagne, et ceux qui assistaient au dîner de clôture du Congrès des Traditions populaires, il y a juste un an, se rappelleront y avoir vu l'aimable et intelligente compagne de notre collègue, à laquelle de longs jours semblaient promis, et je ne puis me souvenir, sans un serrement de cœur, qu'elle était ma voisine de table.

P. S.

BIBLIOGRAPHIE

Paul Duffard. *L'Armagnac noir ou Bas-Armagnac.* Ses produits et ses anciennes coutumes. Angers et Auch, in-32 de pp. 110 (50 c.)

La seconde partie de cet ouvrage contient plusieurs chapitres qui intéressent les traditions populaires : on y trouve de curieux détails sur les mœurs des paysans, leurs repas, leurs réunions, les usages de vendanges, etc. Une partie très bien traitée est celle des coutumes de mariage : elle n'occupe pas moins de trente pages et est accompagnée de plusieurs chansons populaires de circonstance. J'y relève un usage curieux : le lendemain du mariage, on menait l'épousée à la fontaine, et, au retour, à moitié chemin, on lui cassait une cruche sur la tête. La croyance aux sorciers est restée presque aussi vivace qu'à l'époque où E. Ducom écrivait les *Nouvelles gasconnes*, où il raconte sous une forme littéraire, des superstitions très réelles. P. S.

« *Lud* » (Le peuple), VIe année, Léopol, 1900.

Cette revue polonaise est bien riche en matériaux. On s'y occupe surtout du peuple polonais et ruthène de la Galicie. Parmi les travaux les plus étendus nous nommerons : Gustawicz : Le peuple polonais près de Dukla ; Schnaider : Les Houtzoules ; Krcek : Les feux de la Saint-Jean en Galicie occidentale. A côté d'eux il y a toute une pléiade de contributions moindres, mais très intéressantes et bien rédigées.

Nous releverons encore l'article de M. Kalina, professeur à l'université de

Léopol (Lemberg). Cet article est consacré à l'histoire de la « Société folkloriste » (Towarzystwo ludoznawcze) dont M. Kalina est un des fondateurs et qui fournit les fonds pour la publication du « Lud ». Cette société fondée le 6 février 1895, à Léopol, comptait d'abord 64 membres. Au bout d'un an le nombre avait triplé, en 1900 il dépassait 400. La société a 7 sections (Léopol, Cracovie, Wieliczka, Buczacz, Tarnów, Tatarów et Chrzanów), chaque section explore le pays environnant et étudie de près les questions folkloristes les plus importantes.

L'essor qu'a pris cette société démontre que le folklore a trouvé en Pologne des adeptes dévoués. D'ailleurs le « Lud » n'est pas le seul organe du folklore polonais. Il centralise surtout les folkloristes de la Pologne autrichienne. En Pologne russe, à Varsovie, paraît depuis quinze ans la « Wisla » (La Vistule) à laquelle nous consacrerons aussi un jour une courte notice.

Dr V. Bugiel.

NOTES ET ENQUÊTES

∴ *Les Cent maisons.* — A Liège le peuple croit qu'il n'est pas permis de *posséder cent maisons* ; on doit s'arrêter au nombre, d'ailleurs assez raisonnable de 99.

(Comm. de M. Alfred Harou).

∴ *La Sainte Catherine.* — Sur la rive gauche de la Meuse aux confins de la Belgique, c'est une habitude dans certains villages que les jeunes gens fassent un joli cadeau aux jeunes filles qui *s'appellent Catherine*, le jour de leur fête. C'est tantôt une tasse ornée de lettres d'or, tantôt une Sainte Vierge en porcelaine ou un bonnet avec des rubans éclatants.

(Comm. de M. Alfred Harou).

∴ *Rencontre de moutons.* — A Wastein (Westphalie) on dit qu'on sera *bien reçu* chez les personnes auxquelles on va faire visite, si des moutons se présentent à *gauche*, le contraire aurait lieu s'ils se trouvaient à droite.

(Conté par Mlle M. G. de Wastein).

RÉPONSE

∴ *Eructation.* — Dans le Gaumet on dit lorsque quelqu'un fait une éructation : « *grâces d'Allemands* », et parfois on ajoute « *les pouchés à fant ostant* » (les paneaux en font autant).

(Bull. Soc. liég. litt. Wall. 2 juin, t. 24, p. 365).

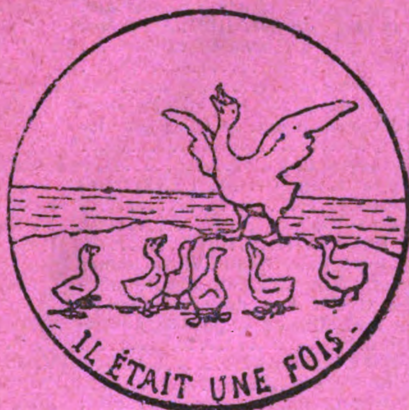
Le Gérant, A. CERTEUX.

BAUGÉ (Maine-et-Loire). — Imprimerie DALOUX.

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE



TOME XVI
16e ANNÉE. — No 10. — OCTOBRE 1901

PARIS

ÉMILE LECHEVALIER
39, Quai des Grands-Augustins

ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte

LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
J. MAISONNEUVE
6, rue de Mézières et rue Madame, 26

Prix de ce Numéro : UN franc vingt-cinq

SOMMAIRE

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

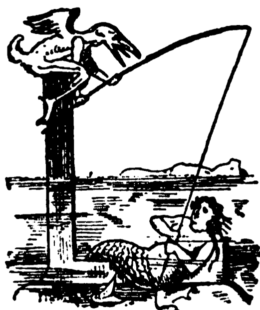
16e Année. — Tome XVI. — N° 10. — Octobre 1901.

LA MER ET LES EAUX

La flore des dunes et du rivage [1]

CCXXXVI

LA SALADE DE MER



A salade de mer est une plante grasse qui croît dans les dunes et dans les estuaires. Les paysans la mangent crue, assaisonnée d'huile et de vinaigre. Certains hôteliers de Knocke la servent en étuvée à leurs clients. Elle est cuite à l'eau, à la façon des endives et des haricots. On prétend que la salade de mer n'acquiert toutes ses qualités *qu'après avoir été submergée par la mer*, aussi celle des dunes est-elle généralement dédaignée. On utilise seulement la plante cueillie au Zwyn [2], estuaire d'un fleuve aujourd'hui ensablé. C'est sous le nom de *salade de mer* que cette plante est connue sur tout le littoral belge. Il en existe plusieurs variétés, dont l'une porte le nom d'*oreille d'agneau*.

CCXXXVII

LES HOYATS

Les hoyats ou oyats (*paspalum dactylum*) qui croissent naturellement sur les dunes, ou qu'on y plante pour fixer les sables, étaient

1. Cf. t. XVI, p. 234, 364-5.
2. La mer recouvre à marée haute cet ancien estuaire.

autrefois utilisés par les habitants de Knocke pour la confection des balais ; on s'en sert encore comme de liens.

CCXXXVIII

L'ÉPINE DE CORBEAU[1]

Cette plante épineuse, aux fleurs roses, n'est pas regardée d'un bon œil par les paysans du littoral. Ils prétendent que les vaches qui *en mangent voient tarir leur lait.* Son fruit est d'un rouge jaunâtre.

CCXXXIX

LE CHARDON DES DUNES

Le chardon bleu des dunes, se nomme, à Knocke, *Chardon de N.-Dame*, parcequ'il fleurit vers le 15 août, fête de l'Assomption de la Vierge.

CCXL

L'ÉGLANTIER NAIN

Les églantiers nains, qui diffèrent de ceux de l'intérieur, ou rosiers sauvages, croissent dans les dunes, à Knocke. On leur donne le nom de « Papendorens » ; leurs fruits se nomment « Papen »[2]. *Papendorens* peut donc se traduire par « *papen* » (*fruits*, *baies*) *secs et arides*. Le mot « papen » entre dans la composition de plusieurs noms de la flore terrestre ; ainsi la *dent de Lion* devient en flamand *Papenkruid* (Kruid, plânte), etc.

CCXLI

L'ANÉMONE DES DUNES

On prétend qu'en manipulant la fleur de l'anémone, on gagne des ampoules aux mains, assez semblables à celles produites par la fièvre urticaire, d'où son nom flamand de *Rapebloem*, que j'ai entendu aux environs de Knocke et à Cortenberg, près de Bruxelles.

On nomme « *rape* » l'instrument culinaire employé pour « *raper* », réduire en miettes, le fromage, les biscuits. Il présente une succession d'aspérités, assez semblables aux ampoules prétenduement produites par la fleur de l'anémone.

1. Ainsi nommée parce que la corneille est très friande de ses baies. Cf. t. XVI, p. 364, l'épine du diable (Haute-Bretagne).

2. Dans la plupart des localités flamandes les roses sauvages sont généralement connues sous le nom de *roses de chiens*, et l'églantier, l'arbre qui porte ces fleurs, sous celui de rosier de chiens.

CCXLII

LE FIEL DE LA TERRE

Une plante des dunes, qu'on trouve dans l'ancien estuaire du Zwyn, est connue sous le nom de « *gal boven d'aarde* » (fiel ou *bîle sur la terre*). C'est une plante d'un goût très amer, qu'on fait macérer dans du genièvre et qu'on boit en guise d'apéritif.

CCXLIII

NOM D'UNE DUNE

Une dune de Heyst, aujourd'hui à peu près disparue, est appelée par les pêcheurs, *dune de Lucifer*, une autre s'appelle *dune du Renard* (entre Heyst et Knocke).

CCXLIV

BLASON D'OSTENDE

Les Ostendais sont dénommés en leur idiome « mangeurs de soles ».

CCXLV

LES SÈCHES (suite [1])

Ces mollusques se nomment sur le littoral belge « *chats de mer* » et « *cracheurs d'encre* ».

Les fragments de ces mollusque trouvés sur le rivage sont employés sur le littoral et réduits en poudre pour nettoyer les argenteries et les bijoux.

CCXLVI

LES PHARES SUR LA COTE BELGE

La tradition populaire veut que les tours des églises de Westcappelle, de Lissewèghe, etc., aient servi autrefois de phares. Ces tours, en effet, ne sont pas surmontées de clocher et permettent d'établir des feux sur leurs plates-formes.

Les tours de ces églises du rivage offrent l'aspect d'édifices inachevés auxquels il manquerait la flèche.

CCXLVII

ŒUFS DE RAIE

Les pêcheurs, à Knocke nomment ces futures raies des « *Rogge taschen* », *poches de raie*. Beaucoup de personnes étrangères à la mer et à l'histoire naturelle, prennent ces œufs pour des *algues*.

1. Voyez Rev. Trad. pop., XVI, 368, CCVI.

CCXLVIII

L'APHRODITE HÉRISSÉE

On la nomme à Knocke *souris de mer*.

CCXLIX

DÉPART DU PÊCHEUR

Toutes les chaloupes de pêche appareillent ensemble. Les femmes apportent le paquet habituel, le pain, la graisse, les bas de rechange, le manteau roulé. On embarque les paniers à poissons. La mer monte. Déjà les coques sont à flot [1]. La même lame les enlève maintenant et les laisse retomber toutes à la fois. C'est le rythme de l'océan qui les berce. Encore une demi-heure et l'on partira.

Enfin, une vergue se dresse le long d'un mât central ; puis deux, puis quatre. Une ancre dérape. On la lève et, déjà la première voile gonflée quitte le bord. Toutes les autres la suivent, à dix minutes près, gardant entre elles, au départ, une distance de cent mètres qui va grandissant avec l'éloignement de la terre. Une fois au large, on déploiera une seconde voile et les chaloupes seront pourvues de leurs deux ailes.

(EDG. AUGUIN. *Les Plages Belges*. IV. De Heyst-sur-mer à la frontière Hollandaise 38-39).

CCL

COSTUME DES PÊCHEURS

On voit circuler dans les rues de Heyst des pêcheurs retraités en costume tricolore de travail, pantalon bleu, sabots blancs, chemise rouge.

(EDG. AUGUIN. IV. De Heyst-sur-mer à la frontière Hollandaise, p. 12).

CCLI

POUR AVOIR UNE BONNE PÊCHE

A Lombartzyde (Flandre maritime) la Vierge qui se voit encore à l'Eglise, a la réputation *d'être miraculeuse*, et les paysans, de Lombartzyde à Oudenbourg, mettent à contribution ses vertus merveilleuses pour assurer la prospérité de leurs pêches et la sécurité de leurs récoltes.

(EDG. AUGUIN. II. De Dunkerque à Ostende, p. 17).

1. A Heyst il n'y a pas de port, les barques de pêcheurs sont échouées sur le sable, il faut attendre la marée haute pour prendre la mer.

A. H.

CCLII

LES PÊCHEURS DE CREVETTES

A Coxyde (côte belge) les pêcheurs ont une allure bien à eux. Leur spécialité c'est la *pêche à cheval.* La nuit, à travers lès bancs de sable dont ils connaissent merveilleusement les fonds, s'avancent leurs ombres fantastiques, non plus seulement à quelques mètres du bord, mais au large, tant que leurs hautes montures peuvent garder pied. Armés de filets à longs manches et de vastes paniers, ils fouillent la vague, ramassent des monceaux de sardines ou de crevettes et reviennent au village. Même l'hiver, par la mer houleuse, par les nuits sans lune et le vent glacial du Nord, ils fouillent les fonds, indifférents et calmes, comme leurs chevaux, opiniâtres dans leur recherche qui prend tout l'intérêt d'une lutte...

(Edg. Auguin. II. De Dunkerque à Ostende p. 8).

CCLIII

BAPTÊME DES BARQUES DE PÊCHE

Le culte catholique et les pratiques spéciales aux pêcheurs donnent lieu à peu de solennités particulières. Il en est une cependant, toujours plus émouvante que toutes les autres : *Le baptême de la petite barque*. Cette fête se célèbre à la Toussaint, à l'époque des engagements, en même temps que celui des mousses. Parrain, marraine, propriétaire du bâteau et curé posent ensemble les quatre dernières chevilles ; mais la chaloupe n'est définitivement livrée qu'après une exhortation pieuse où le porteur a parfois la malice d'évoquer à propos le souvenir de l'arche de Noé.

(E. Auguin. *Les pêcheurs flamands*, p. 84).

CCLIV

LA PROCESSION DE L'ASSOMPTION A HEYST

Dans cette procession on voit figurer la statue de St-Antoine, portée par les pêcheurs de Heyst. Dans cette localité, particulièrement, la paroisse poussait jadis la dévotion jusqu'à *nourrir* pieusement *presque sous le portail de l'Église, un porc magnifique*. L'an dernier sa stalle était vide. Le pensionnaire était souffrant? Sa mort serait un deuil pour toutes les femmes de la localité. Aussi, les pêcheurs ne laissent à aucun étranger l'honneur de promener l'image vénérée de St-Antoine, leur *patron* de *prédilection*. Magnifique escorte, du reste : ils sont là, deux cents gars trapus, membrés à l'instar de taurillons, roulant sur la chaussée de bâbord à tribord, le cou nu, les sourcils froncés, comme s'ils interrogeaient

à l'horizon quelque nuage suspect. Chemises de flanelle rouge et tricots de laine éclatant sous les vestes de gros drap bleu. Ils ont quitté les sabots blancs de travail pour les sabots noirs cirés à l'œuf.

Ecoutez-les, ils chantent timidement d'abord, tout rouges, les coudes en dehors, les poings fermés, tête nue, simplement. Ils disent des cantiques appris par cœur, car ils ne savent point lire. Au dernier vers, que chacun sait, tout les têtes se renversent, toutes les mâchoires inférieures s'avancent ; toutes les barbes se hissent luisantes comme l'acier ou fauves comme le chiendent. Un note colossale sort de ces deux cents poitrines, note étrange et plus rauque que le cri d'appel d'un gigantesque cornet à bouquin. La foi, le vent et le genièvre tiennent ensemble seuls en réserve de ces sonorités-là.

(Edg. Auguin. *Les plages belges*, IV. De Heyst sur mer à la frontière Hollandaise, p. 56).

CCLV

SURNOM DES PÊCHEURS DE HEYST

On a donné le surnom de « Lapins de Heyst » aux pêcheurs de cette localité, en souvenir des dunes et peut-être aussi à cause de leur hardiesse légendaire ; pêcheurs si différents par l'attidude, par le costume, par les mœurs de leurs voisins français et mêmes belges.

(Edgard Auguin. *Les Plages belges*, IV. De Heyst-sur-mer à la frontière Hollandaise, p. 4.).

CCLVI

LES PLIES

On voit au-dessus de la porte, à l'extérieur des maisons de pêcheurs des petites plies enfilées dans une cordelette, par le travers du ventre et qu'on laisse sécher. C'est pour les populations flamandes un régal que ces poissons séchés et fortement salés.

Ainsi séchées, ces plies, portent le nom de *Scholle*, c'est le mets de choix des Kermesses flamandes. On prétend que la *Scholle* a acquis toute sa saveur, son doux parfun, à la Kermesse de la Chapelle, à Bruxelles. Aussi en mange-t-on à cette occasion des quantités invraisemblables.

CCLVII

LA TEMPÉRATURE DES BAINS DE MER

Des baigneurs prétendent que lorsque la mer est claire et limpi-

de l'eau est très froide ; elle est chaude au contraire si la mer est trouble et chargée de sable.

(*Knocke*).

CCLVIII

LES BAIGNEURS

Pieds nus, un gros pantalon de laine, une ceinture, une chemise flottante, et lorsqu'il va à la mer, un seau en fer blanc renversé sur la tête, en guise de coiffure. Tel est à Ostende l'accoutrement des *Baigneurs*.

Ils ne courent jamais, ils chantent toujours. Ils chantent faux, mais ils chantent en flamand. Beaucoup d'entre eux, lorsqu'ils sont à l'eau, croient égayer l'uniformité du bain en rythmant les mouvents par un refrain monotone. Leur voix rude suit les inflexions de la mer. Elle s'élève avec le flot et s'abaisse vers lui, devient plus rapide ou plus lente, suivant les alternatives de la vague qui monte vers la plage ou qui s'en éloigne et le corps du client s'associe passivement à ces hauts et à ces bas, pliant les genoux sur les notes graves, sautant à perdre pied, quand le virtuose atteint le fa.

(Ed. Auguin. *Plages belges* II. De Dunkerque à Ostende, p. 87).

Alfred Harou.

CCLIX

NICOLE DE SAINT-JÉGU

Nicole était un pècheur de *Saint-Jégut* (Saint-Jacut-de-la-Mer (Côtes-du-Nord). Il était très très méchant. Aussi sur son lit de mort il jura de demander au diable le pouvoir de faire souffrir toujours les autres pêcheurs. C'est ce qui arriva. Nicole revint le jour et la nuit sous forme de grosse bête brouiller les filets. Les pêcheurs entendaient parfaitement ses éclats de rire. Le curé dut aller le conjurer sur mer. Depuis lors Nicole cessa de faire de méchantes farces.

(*Conté par Madame Aubrée*).

CCLX

LÉGENDES DES ILES AUX ENVIRONS DE SAINT-MALO

Dans un article intitulé Aspects de Bretagne, M. Du Breil de Marzan demande au capitaine Robert l'origine de Césambre, des Ebihens, de l'ile-à-Go (île Agot). Voici la réponse qu'il reçoit : Les moines de Saint-Jacut étaient devenus fort dissipés, lorsqu'un saint abbé rétablit la discipline. Il déclara particulièrement « que chaque moine coupable expierait publiquement ses délits, en transportant sur le rivage

autant de rochers qu'il aurait commis de péchés. Ainsi cinquante moines péchant au moins sept fois par jour, suivant le minimum du calcul de l'Evangile, devaient réunir au bout de mille ans de jolies montagnes de cailloux ». Un moine coupable d'homicide, n'ayant pas voulu se soumettre à ce genre de punition, fut englouti vivant dans le souterrain qui perce l'îlot des Ebihens. Les hiboux lui arrachent les cheveux et la barbe pour en tapisser leurs nids, etc., et il restera vivant dans ce séjour « jusqu'à ce qu'une colombe blanche arrive à lui et dépose sur sa tête des reliques de sainte Anne, notre patronne [1] ». (*Vigie de l'Ouest*, 2 avril 1839).

La *Vigie de l'Ouest, journal de Saint-Malo et de Saint-Servan*, qui parut de 1838 au commencement de 1850, est le premier journal local publié dans l'arrondissement de Saint-Malo. La rédaction de cette feuille est soignée et fait une large part à la littérature bretonne, grâce surtout aux nombreux articles d'Hippolyte de la Morvonnais. Je signale aux folkloristes les numéros suivants qui intéressent les traditions bretonnes : Légende des Aboyeuses de Josselin, article signé V. P. (nº du 5 juillet 1839. — Mœurs et coutumes de certains cantons de la péninsule armoricaine au XIXe siècle, article signé Agé (nº du 4 décembre 1840 et nos suivants). — Les ânes de Rigourdaine. Le serpent de Mont-Gareau, articles signés A. G. (nos du 18 mars et du 22 mars 1842). — Notre-Dame de Toute Aide, à Querien (canton de la Chèze (nº du 20 mars 1842). — Description de deux costumes bretons taillés par Stéphan Tarridec pour le comte d'Eu et le comte de Paris, à la demande du duc de Nemours (nº du 2 janvier 1843). — Le duc de Nemours à Dol et sa visite au menhir du champ Dolent (nº du 1er septembre 1843). — Une ballade bretonne (celle du combat des Trente), article de La Villemarqué (nº du 3 mai 1844, reproduction de *l'Impartial*). — Une veillée bretonne en 1788 (mise en œuvre de la ballade du clerc de Léodour, articles de G. Le Jean (nº du 4 juin 1844 et nos suivants, reproduction du *Breton*). — Jersey, articles de Le Héricher (nº du 8 juillet 1845 et nos suivants, reproduction de la *Revue de Caen*).

F. D.

CCLXI

CÉSEMBRE

Saint Brandan vécut, dit la tradition contemporaine, longtemps à Césembre, dans la chapelle qui lui est dédiée et est adossée à une sorte d'anfractuosité dans le rocher. Sous cette chapelle se trouvent des cavernes où s'étaient, comme à Tombelaine, établis de faux monayeurs.

Dans l'île de Césembre habitait jadis un dragon qui mangeait des enfants. Il fut détruit par saint Malo.

1. Du Breil de Pontbriand de Marzan est un poète aujourd'hui un peu oublié, qui fut l'ami de Michel de la Morvonnais.

CCLXII

CHANSON DE PELLETAS[1]

C'est à la porte St-Vincent[2]
Qu'on fait les engagements
Pour aller sur le banc
Voyager promptement.

Le long de la traversée,
Nous sommes tous divisés,
C'est l'œuvre du capitaine
Et du second de même,
Du capitaine tribord
Et du second babord.

Le capitaine dit : Mes enfants,
Il faut prendre courage,
Et se mettre à l'ouvrage,
Il est presque certain,
Que nous arriverons demain.

A St-Pierre arrivés,
Nos ancres mouillées,
Et nos voiles serrées,
On débarque les chaloupes,
Pour aller tendre sans doute
Nos lignes loin du bord
En affrontant la mort.

La pêche terminée,
Nous revoyons Granville ;
Dans la joie nos cœurs brillent,
Nous revoyons la vieille cité[3].

CCLXIII

LES CHATS NOIRS A BORD

A bord d'un navire, un chat noir porte bonheur ; mais si durant la traversée, il est tué ou noyé, signe de malheur pour le bateau. Beaucoup de capitaines cherchent à embarquer un chat noir.

CCLXIV

LES PRÊTRES A BORD

A bord d'un navire, des prêtres ou des religieuses, signe de mauvais temps, présage d'une traversée difficile.

CCLXV

LES DOUANIERS ET LES MARINS

Les douaniers sont détestés des marins, sauf ceux qui se montrent « chic types ». Voici les noms populaires qu'on leur donne : « *la gabelle*, *les gabelous*, *les dragons de la lune*, *les rats de côte* ». Les douaniers qui s'habillent en civil pour mieux surprendre la contrebande sont nommés : « *les ambulants*, *les torpilleurs* ». Enfin, quand l'on est très ennuyé l'on dit : « *C'est à se ficher dans la douane* ».

F. Duine.

1. Les *Pelletás* ou *Terreuvás* partent en mars à la pêche de la morue et reviennent en novembre.

2. Porte principale de Saint-Malo. — Voici une variante :
« C'est donc à St-Servan
« Que se font les engagements... ».

3. *La Cité*, nom populaire du vieux St-Servan.

CCLXVI

LES RIVIÈRES INFRANCHISSABLES

En Haute-Bretagne, les abeilles passent pour ne pouvoir franchir un ruisseau, si petit qu'il soit. Les eaux courantes ont une influence sur les épidémies: en Basse-Bretagne, la peste ne peut traverser les rivières ; c'est pour cela que dans les contes, la peste, voyageant sous la forme d'une femme, demande à un chrétien de la prendre sur son dos ou de la prendre dans son bateau ; arrivée sur l'autre bord, elle lui annonce qu'il sera à l'abri du fléau. En Haute-Bretagne, lorsqu'il y a une épidémie, il faut se garder de pénétrer sur le territoire de la commune contaminée, en franchissant le ruisseau qui en forme la limite.

CCLXVII

LES RIVIÈRES ET LES MALADIES

En Vendée, un paysan atteint d'un mal quelconque pour lequel l'enflure est à craindre, se gardera bien de traverser un cours d'eau, sans avoir du sel dans sa poche ; sans cela l'enflure est à craindre : la marée le prendrait après le passage.

(Léo Desaivre, *Le Monde fantastique*, p. 16).

CCLXVIII

LES TRÉSORS SOUS LES ROCHERS

La tradition des richesses ensevelies sous les blocs de pierres, fréquente dans l'intérieur des terres, est rare sur le rivage ; cependant à Noirmoutiers, les rochers du Lutin, à l'extrémité de l'anse de Luzeronde, passent pour recouvrir un trésor gardé par un follet.

(Dr Viaud Grand-Marais. *Guide à Noirmoutier*, p. 124).

CCLXIX

MÉTAMORPHOSES EN LACS DE PERSONNES AFFLIGÉES

Lorsque dans le songe de don Quichotte, Montesinos parle des personnages enchantés, dans sa caverne, par le sage Merlin, il ajoute : il n'y manque que la duègue Ruidera, ses filles et ses nièces, lesquelles, en pleurant et par la pitié de Merlin, furent converties en autant de lagunes, qu'à cette heure dans le monde des vivants et dans la province de la Manche, on appelle Lagunes de Ruidera. (*Don Quichotte*, seconde partie, ch. XXVII, éd. Hachette). D'après une note de Viardot, les ruisseaux qui coulent de la montagne où le Guadiana prend sa source, forment sept petits lacs appelés lagunes de

Ruidera ; au sortir de ces lacs, le Guadiana s'enfonce, l'espace de sept à huit lieues, dans un lit très profond et ne reprend un cours apparent qu'après avoir traversé deux autres lacs, qu'on appelle les yeux de Guadiana.

CCLXX

LA PERTE DU RHONE

Je n'ai pas jusqu'ici trouvé de légende sur la perte du Rhône ; il est probable cependant que le peuple a dû l'expliquer, suivant l'usage ordinaire, par quelque circonstance merveilleuse.

P. S.

CCLXXI

LA TEMPÊTE APAISÉE

(*VIIe siècle*)

On retrouve dans l'Histoire Ecclésiastique de Bède, l. III, c. 15, le récit suivant : Comment l'évêque Aidan prédit à des mariniers une tempête à venir et donna de l'huile sainte pour l'apaiser.

Un prêtre, nommé Utta, homme de beaucoup de gravité et de sincérité, et à ce titre honoré de tous, même des princes de ce monde, avait été envoyé dans le Kent (Angleterre), pour en ramener comme femme du roi Oswy, Eanfrède, fille du roi Edwin, laquelle, après le meurtre de son père, avait été emmenée dans ce pays là.

Comme il se disposait à s'y rendre par terre et à en revenir par mer avec la jeune fille, il alla trouver l'évêque Aidan, afin de le prier d'invoquer le secours de Dieu, pour lui et pour ceux qui devaient l'accompagner dans un si long voyage. Celui-ci, après les avoir bénis et les avoir recommandés à Dieu, leur donna de l'huile sanctifiée, en leur disant :

— Je sais que quand vous serez montés sur le vaisseau, vous serez assaillis par une tempête et par un vent contraire ; mais alors souvenez-vous de jeter dans la mer cette huile que je vous donne, et aussitôt les vents cesseront, la sereine tranquilité de la mer vous accompagnera et vous ramènera suivant vos désirs au logis.

Tout arriva comme l'évêque l'avait prédit. Et tout d'abord, au milieu des vagues d'une mer en furie, les matelots cherchaient à arrêter le vaisseau en jetant les ancres dans les flots, sans obtenir aucun résultat.

Les vagues balayaient tout sur le pont et l'onde emplissait le navire ; tous voyaient déjà la mort arriver, menaçante. A ce moment, le prêtre, se rappelant les paroles de l'évêque, prit la fiole, versa de l'huile à la mer, et aussitôt, suivant la prédiction, son agitation se calma.

C'est ainsi que l'homme de Dieu, par l'esprit de prophétie, prédit la tempête à venir et que par la vertu du même esprit, quoiqu'il fût absent du corps, il l'apaisa quand même elle fut soulevée. Ce miracle m'a été raconté, non par un rapporteur sujet à caution, mais par un prêtre très fidèle de notre église, nommé Cynencundus, qui m'a dit l'avoir appris du prêtre Utta lui-même, qui en avait été l'instrument et l'objet.

(*Traduction de l'abbé D. Haigneré*).

ALPHONSE LEFEBVRE.

VIEILLES PRIÈRES D'AUVERGNE[1]

II

Comme M. Pommerol, j'ai observé que les prières en patois étaient aujourd'hui presque introuvables. J'ai donné ailleurs[2], deux versions de sa prière n° 3, dont le titre doit bien être traduit en effet par « la parole de Dieu », puisqu'il est dans ma région « la verba Dieu » : je vais les placer sous les yeux des lecteurs de la Revue, qui pourront ainsi faire la comparaison avec la version de Gerzat :

1° Version de Vinzelles (Bansat)

La vérba Diû dizon que z' î ta granda couma le cho é la târra, mâ le bon Diû nin mârtsa davan. N'î gni pa vuix, gni pa l'otre, mâ pa nezotri tuti, pohi petsihou. Lâ pôrtâ dû pahadi son cliahâ couma le dzour, équelâ de l'anfâr son nîhâ couma le tsarbou. Z'é passâ soubre na petita plantseta, que z'î pâ pu granda que le pio de ma tîteta, que la sûtaha ben ihou cheha ; que la sûtaha pâ cridaha : « L'ârma Dieuu ! L'ârma Dieuu ! Qu'é fê iû de pâ dihe la verba Dieuu ? » Que la sâ é que la di pâ, sâbe pâ couma le côr gnien fin pâ.

La parole de Dieu, on dit qu'elle est aussi grande que le ciel et la terre, mais le bon Dieu en marche devant (?) Il n'est ni pour l'un, ni pour l'autre, mais pour nous tous, pauvres petits pécheurs. Les portes du paradis sont claires comme le jour, et celles de l'enfer sont noires comme le charbon. J'ai passé sur une petite planchette, qui

1. Cf. t. XVI, p. 161.
2. *Phonétique du patois de Vinzelles*, p. 132 et suiv.

n'est pas plus grande que le cheveu de ma petite tête. Qui la sautera, bien heureux sera; qui ne la sautera pas, criera : « L'âme de Dieu ! L'âme de Dieu ! Qu'ai-je fait de ne pas dire la *parole de Dieu* ? ». Qui la sait et ne la dit pas, je ne sais pas comment le corps ne lui en fend pas.

2° Version du Vernet

La petita vérba Dieu, la pre béla fagué Dieu Nâssegne, tuta pliya nôtî petsa, nôtî petsadou. Elâ, mon Dieû, nin traze iû, nin triré tôkë l'oara oû dzuzamin. Moun ârma trimbla ou côr, couma la feûlia aî bôr. « Irondéla, dou vené vous ? — Véne du paradi chez, che vezé. » E sûta na plantseta qu' î tan béla, î tan petita. Que la sûbro, la petita vérba Dieu, la sûtaro ; é que la sûbro pâ, dalé nin demouraro, é moudiro pèr' é mère que li'on pâ aprêi la petita verba Dieu a l'âdze de sèt an.

La *petite parole de Dieu*, la plus belle que fit Dieu Notre Seigneur, rachète (?) tous nos péchés, nos petits péchés. Hélas ! mon Dieu, j'en jette, moi, j'en jetterai jusqu'à l'heure du jugement. Mon âme tremble au corps comme la feuille au bord. Hirondelle d'où venez-vous ? — je viens du paradis, vous voyez, j'ai sauté une planchette qui est si belle et est si petite. Qui la saura, la *petite parole de Dieu*, la sautera ; et qui ne la saura pas, restera de l'autre côté, et maudira père et mère qui ne lui ont pas appris la *petite parole de Dieu* à l'âge de sept ans.

Les nombreux archaïsmes de cette prière, dont quelques uns sont difficilement traduisibles, prouvent son ancienneté. Très vieille aussi paraît être la prière suivante, recueillie à Vinzelles, et très nettement assonancée et rimée :

Dien mon lî me cotse, ieuu, — quatre andze lé trôbe, ieuu, — dou de vé lû pé, — dou de vé la téta. — M'on di de pâ vére poou, — de pargne le bon Diû pa mon pèhe, — la bouna viârdza pa ma mèhe, — sin Jan Batista pa mon frèhe, — sinta Bârba pa ma sôr, — Quatre andze dou é fôr, — que fâzon l'acôr, — a l'uha de ma môr.

Dans mon lit je me couche, moi, — quatre anges j'y trouve, moi, — deux devers les pieds, — deux devers la tête. — Ils m'ont dit de ne pas avoir peur, — de prendre le bon Dieu pour mon père, — la bonne vierge pour ma mère, — saint Jean-Baptiste pour mon frère, — sainte Barbe pour ma sœur, — quatre anges doux et forts, — qui font l'accord, — à l'heure de ma mort.

Voici maintenant, également de Vinzelles, une prière sur la Passion, qui est malheureusement incomplète : quoique le français

en soit par endroits très corrompu, on jugera néanmoins qu'elle est fort postérieure à la prière n° 2 de M. Pommerol. Peut-être a-t-elle remplacé, dans la région de Vinzelles, une prière antérieure en patois, dont l'influence se manifesterait ça et là dans la langue.

Considérez Jésus dans le jardin des Olives ; va le lendemain, est affligé sur le sang, sur l'offre en faisant sa prière devant son père éternel. « Mon père éternel, ne peux pas boire son (mon ?) calice avant que de mourir. — Oui, mon fils, vous faut mourir. Voilà Judas qui vient pour vous trahir ». Ils le baisent, ils le caressent, ils lui ont mis la corde au cou, et ils ont vendu la corde de Notre Seigneur pour trente deniers. — Elle voit venir une troupe de soldats avec un fagot de boisson (buisson) sur leurs bras. « *Hélas* ! mon fils, ce sera pour vous chauffer. — Oh ! non, ma mère, tout au contraire, c'est pour me couronner. Voilà ma tête couronnée d'épines, voilà mon côté percé, voilà encore une goutte de sang sur ma main ». — Jésus n'a demandé à boire tout piateusement. On lui fait un abreuvage de fil (fiel) de grapaud, de fil de serpent. Quand Jésus n'a vu cet abreuvage, il en est tombé de fiblesse.... Le soleil et la lune ont perdu leur clarté. — On lui fait une croix de quinze pieds de long et *hui* de large, pour traverser la montagne du Calvaire. « Hélâ, mon fils, je voudrais bien mourir a (avec) vous. »

On y remarquera encore quelques assonances. Chose curieuse : dans des villages assez éloignés (St-Etienne-sur-Usson, etc.), j'ai obtenu exactement la même version, avec les mêmes lacunes, les mêmes particularités de prononciation, comme *fil de grapaud*, *hui*, alors que parlant français, les mêmes personnes prononcent : *fiel de crapaud*, *huit*, etc. La cristallisation de cette version doit donc être relativement assez ancienne.

A. Dauzat.



LES SORCIERS DANS LA RÉGION TROYENNE

(*Suite*) [1]



Les pouvoirs publics sévirent souvent et durement contre les sorciers, ou prétendus tels.

L'autorité religieuse, notamment, semble s'être attachée à poursuivre les individus qui faisaient profession de sorcellerie et ceux que la rumeur publique accusait de pratiques surnaturelles.

Les *Statuts synodaux* promulgués dans le diocèse de Troyes en 1374 disent que « Les fons, le Chrœsme et la Saincte Oéle doyvent estre gardez diligemment soubz clés et sarrure pour eschiver les sortileges ou sorceries. » (*Ancienne discipline du diocèse de Troyes jusqu'en 1788*, par M. l'abbé Ch. Lalore ; Troyes, 1882, p. 21.)

Le même document défend aux prêtres d'absoudre eux-mêmes certains grands péchés, parmi lesquels les sortilèges, dont la connaissance est réservée au Pape et aux Evêques (*Ibid.*, p. 27.)

Plus loin, dans des instructions sur la manière de confesser les péchés de luxure, il est recommandé au prêtre de s'enquérir près de son pénitent « s'il a fait ou commis aucun sortilège, pour aucune chose. Si dit que si, il doit demander quelz, et pour quelle cause il les a faitz. » (*Ibid.*, p. 41.)

Ensuite, il est dit que « Les prebtres doivent deffendre sur peine dexcommuniement que on ne face sortilèges ou charayes (charivaris ?) en mariage. » (*Ibid.*, p. 69.)

Un article spécial (*De sortilegiis*) est consacré au sujet qui nous occupe :

« Comme il soit venu à nostre congnoissance par la relacion de gens dignes de foy que il y est en nostre cité et diocese de Troyes plusieurs sorciers et plusieurs devins ou devineurs, nous commandons estroictement a tous les curés et gouverneurs des eglises parrochiales en la cité et dyouse dudict Troyes, et a chacun deulx, quils enquerent le plus diligemment et plus cautement quils pourront se il y a nulles telles personnes en leurs parrochies ; et se ils y en trouvent de quoy ils soient dehuement informés, ou quil en soit commune renommée, quils les citent peremptoirement et per-

1. Suite et fin. Cf. la Revue d'avril (p. 153) et mai (p. 267).

sonnellement par devant Nous (l'évêque) ou nostre official, ad certain jour et competent, et que ils nous envoient certificacion de la journée par leurs lettres patentes, ou par certain messagé, adfin que nous puissions proceder contre eulx comme justice le donra. » (*Ibid.*, p. 116.)

Les *Cas réservés* de 1374 mentionnent encore :

« XVII. — De sortilege fait de saincte chose, comme du Sacrement de lautel, du sainct Crœsme, de la saincte Oele, ou Eau Benoiste ; et de ceulx qui a ce faire donnent conseil, confort ou aide. » (*Ibid.*, p. 54.)

On trouve dans les *Ordonnances de 1455 :*

I. Manière générale de faire la visite des paroisses :

11. Que l'archidiacre s'informe s'il y a des sorciers ou autres gens semblables (*Ibid.*, p. 252).

II. Objets dont il faut s'informer dans la visite des paroisses :

34. Des usuriers et sorciers (*Ibid.* p. 254).

VI. Exhortations à faire au peuple :

104. Des sorciers et de ceux qui n'ont pas la vraie foi (*Ibid.*, p. 256).

III. Questions à poser spécialement aux curés :

55. S'il y a dans leur paroisse des sorciers et d'autres qui n'aient pas la vraie foi (*Ibid.*, p. 255).

Les *Statuts synodaux* de 1502 (n. st.) contiennent ce qui suit :

« Apres, nous denonçons pour excommuniés : tous sorciers et sorcieres, divinateurs, divinateresses, enchanteurs et enchanteresses, et tous ceulx et celles qui y adjouctent foy... Tous les dessusditz nommés soient mauldits et excommuniés jusques ad ce quils en viennent a satisfaction et amendement (*Ibid.*, p. 280).

Un *Décret touchant les cas réservés*, de 1640, indique :

« 5° Le sortilège, enchantement, devination, recours aux devins et sorciers, pour sçavoir les choses secrettes ; 6° le vénéfice et maléfice, soit pour empescher l'usage du mariage, soit à autre fin préjudiciable au prochain (*Ibid.*, p. 382).

DÉCRET A LIRE AU PRÔNE. — 7 juin 1640. (René de Breslay, évêque de Troyes).

XIII. *Décret touchant les sortilèges.*

« Les magiciens de Pharaon, roi d'Egypte, qui convertirent des verges en serpent et qui firent toutes les autres merveilles que l'Escripture rapporte, la Pithonisse que le roy Saül consulta et qui lui fit veoir l'ombre de Samuel, les tours de souplesse de Symon le Magicien, d'un Apollonius de Thyane et autres fameux magiciens dont les histoires font foy, ne permettent à aucun bon esprit de révocquer

en doubt, qu'il y ait ou puisse avoir des magiciens et sorciers, c'est-à-dire gens qui, à l'ayde du malin esprit, par le moyen d'une convention expresse ou tacite qu'il font avec luy, font des choses qui surpassent la nature, avec des superstitions et impiétez qui n'ont pour but que la ruyne de l'honneur et le culte que l'homme doit à Dieu et l'establissement de celuy que Sathan veut qu'on luy rende comme à Dieu, la perte du salut des âmes et la destruction et désolation du genre humain. Or comme il est certain que le malin esprit peut causer du mal par le moyen de telles personnes dédiées ainsi et exécrablement consacrées à son service, comme maladies, perte de bien, mort de bestiaux, stérilitez, gresles, tempestes, nuire à des mariages et faire mil autres maux semblables, aussi est-il croyable que par l'entremise des mesmes personnes il peut oster le mal qu'il faict ou le faire cesser, s'il est vray aussi qu'il se puisse jamais empescher de mal faire ; pour le moins s'il le faict, on peut bien croire que c'est sur l'ouverture qu'on lui faict de faire un mal plus grand, comme pour guérir un corps de maladie, d'en damner l'âme. Sur cette croyance donc que le peuple a de treuver un remède à son mal, soit que par maléfice ou autrement il luy soit arrivé, ou bien de contenter une curiosité qu'il aura comme de sçavoir ou pouvoir faire ce àquoy son esprit le porte, comme de devenir riche, de parvenir à quelque grande charge, de jouyr d'un plaisir, de se vanger, d'apprendre et de descouvrir ce qu'il ne sçait pas, de ce qu'il luy arrivera d'une entreprise, ainsi mil autres curiositez semblables, il se trouve des personnes qui ne pouvans contenter leurs désirs par les moyens licites et tels que leur esprit ou la nature leur peut fournir, recherchent tous ceux qu'ils peuvent, bons ou mauvais, il ne leur importe, pourveu qu'ils ayent ce qu'ils demandent et qu'ils parviennent à bout de leurs desseins. Et y en a qui sont abominables jusqu'à ce poinct, que d'avoir recours au diable, de l'invoquer et mesme de se donner à luy, si tant est qu'il leur donne espérance de leur faire avoir ou sçavoir ce qu'ils veulent. D'autres, ayans quelque horreur d'en venir là, s'adressent à ceux qui agissent en son nom, c'est-à-dire aux sorciers et magiciens, pour sçavoir d'eux ce qu'il faudrait faire pour obtenir ce qu'ils demandent, ou parvenir ou ils prétendent, se soubmettant à faire ce qu'ils leur prescriront, soit qu'eux présens ils consultent le malin esprit et que par la force de leurs charmes et invocations ils le fassent venir pour leur faire luy mesme sa responce, ou bien qu'ils y satisfassent eux-mesmes, c'est-à-dire les magiciens, et ce, ou enjoignans à ceux qui les consultent quelque chose à faire avec des observations et cérémonies qui n'ont ordinairement rapport quelconque ny correspondance

à l'effect qu'ils désirent, ou que simplement ils leur parlent et respondent à ce qu'ils demandent. Or, que faire l'un ou l'autre, de s'addresser au malin esprit ou à ceux qui sont à luy, ne soit idolâtrer et actuellement renoncer à Dieu et au christianisme, que ce soit prendre et recognoistre le malin esprit pour son seigneur et maistre, c'est ce qui n'est que trop évident, et personne ne peut le révoquer en doute, après avoir appris qu'au Lévitique [1] Dieu menace de perdre et faire périr malheureusement tous ceux qui rechercheroient les sorciers ou magiciens pour se servir d'eux et de leur art magique, et qu'au Deuteronome [2] il fait la mesme chose, et qu'en beaucoup d'endroicts de l'Escripture la rigueur de ses chastimens paroist contre ceux qui nonobstant ses défenses, se sont tant oubliez que de luy désobéyr. Mais il y en a d'autres qui, ne faisans ny l'un ny l'autre, s'imaginent que n'ayans aucune intention d'avoir recours au diable ny à qui que ce soit de ses ministres, innocemment ils peuvent se servir des moyens qu'on leur enseigne pour faire les effects qu'ils désirent, sans qu'ils soient obligez de rechercher si naturellement cela se peut, ou autrement qu'en quelque façon que cela se fasse, n'ayans pas mauvaise intention, ils peuvent s'en servir et tascher par leur moyen d'avoir le contentement qu'ils désirent : comme pour guérir de certaines maladies, de porter pendus à son col ou autres partyes de son corps, buletins, charactères, figures, lettres, billets ou autres choses semblables ; de faire des pèlerinages sans parler par le chemin, ny mot dire à qui que ce soit, et d'exposer une aumosne pour le premier venu, sans sçavoir qui il doit estre ; de porter des bracelets ou des ceintures faictes d'herbes, les unes qu'on doit avoir cueilly avant le jour ou la veille de la Saint-Jean, ou à quelque autre jour précisément déterminé, autrement on doit croire qu'elles ne peuvent avoir aucun effect, les autres qu'il faut couper avec un cousteau neuf et qui n'ayt point encores servy, et mil autres telles observations, comme pour guérir de maladies, prononcer des paroles, les unes qui sont quelquefois sans signification ou qui doivent estre proférées sans ordre et comme à contre sens, d'autres qui sont saintes et pieuses, en forme de prières et quelquefois tirées de l'Escripture Saincte, comme pendant le temps de six ou sept jours, plus ou moins, de réciter un certain nombre de *Pater noster*, en diminuant tous les jours d'un jusques à tant qu'au dernier jour il n'en reste plus qu'un à dire ; pour faire encores que des reliques qu'on doit porter sur soy ayent

1. Levit., XX, 6.
2. Deuter., XVIII, 10 et 11.

la vertu de faire l'effect qu'on demande, de les envelopper dans une telle sorte de drap, et non autre ; comme aussi de garder de l'eau béniste dans un vase fait de telle façon ou de telle matière ; de mettre en réserve des œufs pondus le jour du Vendredi-Sainct, pour quelque effect particulier de s'abstenir de manger de la chair le jour de Pasques, pour guérir d'une fièvre, de remarquer encores que des jours les uns soient heureux, les autres mal heureux ; de prendre à mauvais augure de broncher au sortir du logis ou d'avoir en rencontre une pie, ou un chat, ou un serpent, ou quelque chose pareille ; comme encores de n'oser travailler certains jours, se marier mesme ou faire quelques autres affaires, que se chausser le pied gauche le premier, c'est encore un signe de mal'heur, s'il s'agit de guérir ou préserver des chevaux d'avives, entorses, farcin ou autres maux, de les faire saigner le jour Saint Jacques et Saint Philippe plustost qu'un autre jour, ainsi pour la guérison et conservation d'autres animaux, de faire mil autres choses semblables ; en fin de faire toutes autres telles observations superstitieuses et vaines et de se servir d'un infinité de telles moyens qu'il est impossible de rapporter tous, qui de soy sont inutiles, sans force et sans vertu ny naturelle ny acquise pour produire les effects pour lesquels ils s'en servent, soit qu'ils le fassent pour guérir de maladie ou empescher que quelque mal n'arrive, soit que ce soit pour faire mal à quelqu'un ou empescher que quelque chose ne reüssisse à son contentement, soit qu'ils le fassent en fin pour sçavoir ce qui s'est faict en choses qui leur importent et qu'ils ne jugent pas qu'ils puissent sçavoir par d'autres voyes, ou pour en prévoir d'autres qui sont encores dans l'incertitude de l'advenir, qui sont les principaux motifs qu'on a d'avoir recours à toutes telles impostures et qui font que plusieurs se damnent, si une ignorance crasse ne les excuse, dans laquelle il est malaisé pourtant que des peuples puissent vivre encores, attendu les défenses si expresses que l'Eglise en faict et les instructions et advertissements qu'ordinairement les pasteurs et prédicateurs en donnent dans les rencontres qui se présentent si souvent d'en parler. Maintenant donc pour sçavoir ce qui en est, qu'elle est la croyance de l'Eglise en cela et comme un chacun s'y doit comporter cy-après, Nous disons que se servir de charmes, charactères, figures, paroles, bonnes ou mauvaises, tirées de l'Escripture Saincte ou non, pieuses et en formes de prières ou autres, se servir encores des moyens cy-dessus rapportez ou autres semblables, pour produire certains effects déterminez nécessaires et infaillibles, qu'ils n'ont puissance ny vertu naturelle de produire, non plus que les observations et circonstances inutiles de jours, de

temps, de nombre et autres dont on les accompagne, ny ont rapport ny proportion quelconque, sont actes de superstition, d'idolâtrie, impies et damnables et dont il n'y a que le diable qui puisse estre l'autheur, et que si en effect ils produisent les effects pour lesquels on les employe, ce ne peut estre qu'en vertu d'un pacte et convention tacite qu'on fait avec luy, quoy qu'au contraire on puisse dire qu'on n'a intention ny dessein de se servir de luy, ny de chose quelconque qui vienne de sa part ou soit de son invention. Car on peut faire pacte avec le diable en deux façons, premièrement, on peut traicter ouvertement et en termes exprès ou avec luy, comme teste à teste, ou avec ceux qui sont à luy, comme sont les sorciers et magiciens, qu'on recognoist en cette qualité, traicter, dis-je, des moyens pernitieux et damnables qu'on veut apprendre et recevoir d'eux pour les effects qu'on projecte et les mauvais desseins qu'on veut exéçuter. Comme, en effect, ny du malin esprit ny de ceux qui se sont donnez à luy il est impossible qu'il en puisse jamais rien partir de bon, ou s'il arrive que quelque fois ils fassent un bien ou qu'ils enseignent quelque moyen d'en faire à ceux qui les consultent, comme de guérir de maladie par des paroles ou quelque autre invention diabolique et superstitieuse, c'est tousjours au subject d'un plus grand mal, qui tousjours s'en ensuit puis après. Or, comme cette convention est abominable et que plusieurs ne sont point si abandonnez, que de vouloir ainsi traicter avec le diable, car c'est apertement renoncer à Dieu et se donner à luy ; on traicte avec luy d'une autre sorte, et se contente-t-on de faire comme un pact et une convention tacite, qui n'est pas en effect si manifestement quitter Dieu et prendre le party de Sathan, mais pourtant c'est avoir en luy quelque espérance : en quoy faisant il ne se peut faire que Dieu ne soit griefvement offensé. Et ce pact et convention tacite se fait tout autant de fois qu'on se sert des charmes et des moyens superstitieux et diaboliques, pour faire bien ou mal, causer des maladies ou en guérir, et faire autres choses semblables, ainsi qu'ils sont déterminez, que ceux qui ont premièrement communiqué effectivement avec le diable ont inventé, lequel par l'accord et la convention qu'il a faict avec eux, en se donnans à luy, s'est obligé de faire qu'eux et tous ceux après eux, qui se serviroient des moyens tels qu'il leur plaisoit luy proposer, c'est-à-dire des observations cy-dessus dites, de mots, d'oraisons, d'herbes, de figures et autres telles pratiques superstitieuses, pour des effects tels qu'ils luy demandoient et que bon leur sembloit, les obtiendroient tousjours et qu'il seroit que tousjours ils réussiroient à leur désir : et cela quoy qu'il ne soit pas tousjours en son pouvoir de le faire, il ne

laisse pas pourtant de le promettre ; car son métier n'est autre que de tromper. Si bien donc qu'après leur avoir promis son assistance pour récompense de s'estre ainsi donnez à luy, tous ceux qui puis après s'en servent pour les effects qu'ils font, non par aucune vertu naturelle qu'ils ayent de les produire, mais par la seule coopération que le malin esprit y preste, sont censés agir en cela comme en vertu d'un pact que tacitement avec luy ils contractent ; et c'est ainsi que, par une convention tacite, plusieurs, sans y penser, traictent avec le malin esprit et commettent des péchez énormes, si après en estre suffisamment advertis, ils oublient tant que d'y avoir recours et s'en servir encores, et outre l'impiété qui s'y commet quelle plus grande simplicité que de croire que le diable puisse jamais vouloir du bien à l'homme, lequel il luy est mil fois plus seur, dit saint Léon, d'avoir pour ennemy que pour amy, et qu'on sçait bien que si jamais il luy fait du bien, ce n'est qu'en espérance de luy causer bien tost après un plus grand mal. Aussi les bienfaits des ennemis, selon le vieil proverbe, doivent estre tousjours suspects, et est très bon d'avoir tousjours craincte de celuy qui est tousjours à craindre. Mais pour reprendre encores la chose de plus haut, Dieu qui, dans Esaye, asseure que luy seul envoye la vie et la mort, la santé et la maladie, et que de luy seul dépend le salut de l'homme, si son plaisir est que nous soyons affligez, de permettre mesme que Sathan et ses complices vomissent leur rage et leur cruauté contre nous, envoyans aux uns des maladies, aux autres la mort, à tout un pays une stérilité, des grèles, des orages et autres sortes de calamitez ; luy qui n'est que le bourreau de la justice divine et l'exécuteur des volontez de Dieu, y aurait-il apparence d'espérer de luy quelque grâce ou faveur, puis qu'il n'est pas en son pouvoir, premièrement de faire moins de mal qu'il luy est ordonné, et de plus que sa malice ne luy peut pas permettre d'en faire moins qu'il peut. C'est-à-dire donc qu'il n'est jamais permis, pour quelque chose que ce puisse estre, de se servir de moyens ainsi précisément déterminez, non plus que s'attacher à certaines paroles, certaines cérémonies et observations de temps, de jours et autres telles circonstances, pour des effects à la production desquels toutes telles choses ne peuvent naturellement ny d'elles-mesmes rien du tout contribuer. Qu'il n'est jamais permis encores d'avoir recours ny aux devins ny à tous ceux qui font profession de l'art magique, ny à qui que ce soit de ceux qui enseignent les remèdes cy-dessus dits, de paroles, de prières, de billets et autres telles vanitez superstitieuses, quand mesme il y iroit de la vie et qu'à faute de s'en servir il faudrait se résoudre

à mourir ; *Citius*, dit saint Jean Chrysostôme, *mors homini christiano subeunda, quem vita ligaturis redimenta*. Et celuy, dit-il [1], qui meurt ainsi, doit s'asseurer qu'il meurt martyr. Celuy, dit-il, est vrayment martyr qui endure la mort parce qu'il ne veut pas recognoistre le diable dans l'ydole qu'on luy veut faire adorer. Aussi est bien celuy qui, pressé de douleurs et malade à mourir, ayme mieux souffrir jusques à mourir que d'avoir recours au diable, pour estre secouru de luy, ny aux superstitions par lesquelles on l'asseure d'estre en bien peu de temps guéry. Tout de mesme que celuy, dit encores ce Saint Père, qui refuse d'aller au devin parce qu'il sçait que Dieu le défend, quelque asseurance qu'on lui donne de recouvrer l'argent qu'il a perdu, si tant est qu'il le vueille croire et s'en rapporter à luy, ne mérite pas moins devant Dieu que s'il avoit donné ce mesme argent aux pauvres, parce que, comme en faisant l'aumosne il donne son argent pour l'amour de Dieu, aussi pour l'amour de Dieu le quitte-il et l'abandonne, aymant mieux le perdre que le recouvrer par des moyens que Dieu a en horreur et dont l'usage est par conséquent défendu. C'est ce qui est bien nécessaire que les peuples sçachent en ce temps que les superstitions sont en usage plus que jamais, qui les font mesme tomber dans un tel aveuglement, qu'à faire des choses qui ne ressentent rien moins que l'idolâtrie, il semble quasi qu'ils croyent que Dieu ny soit pas seulement offensé. Nous, pour leur faire cognoistre ce qui en est, avons aussi enjoins et enjoignons à tous les curez et recteurs des églises parroissiales, ou leurs vicaires, de lire et publier au prosne de leur messe parroissiale le présent décret, et de faire entendre à leurs parroissiens que, comme il est bon et loüable d'avoir recours à Dieu en toutes ces afflictions, soit de maladies, perte de biens ou autres, et de luy faire prières pour en obtenir la délivrance ; au cas pourtant qu'on ne s'attache point à certaines paroles, assorties de je ne sçay quelles circonstances et cérémonies vaines et superstitieuses et que l'Eglise n'approuve point, plustost qu'à d'autres, puis que ce ne sont point ny les paroles, ny les circonstances et cérémonies qui agissent en la production de tels effects, mais la seule dévotion qu'on apporte, autant qu'il plaist à Dieu de l'avoir agréable ; au cas encores qu'on ne tienne point pour infaillible la guérison ou l'effect qu'on désire, mais que simplement et pieusement on espère avec confiance que Dieu fera ce qu'il sçaura estre plus expédient pour nostre bien et pour sa gloire ; joinct que les miracles, comme guérisons extraordinaires de maladies, ou autres

1. *Homil.* III in I. *Thes.*

effects semblables, n'arrivent jamais que quand il plaist à Dieu, n'est pas tousjours toutes et quante-fois que nous voulons : donc, comme il est bon et loüable d'avoir recours à Dieu en ses afflictions et de luy faire prières pour en obtenir la délivrance, mais d'une façon qui ne peut estre que spirituelle et miraculeuse pour estre légitime et selon Dieu ; aussi, soit pour guérir de maladies ou se relever de quelque infirmité, soit pour faire quelque autre effect semblable, il est loisible à l'homme de se servir de toutes les choses que la nature a produict, pourveu qu'il n'ayt intention de s'en servir que pour ce qu'elles peuvent naturellement et d'elles-mesmes et dans l'ordre d'agir qui est conforme et correspondant aux qualitez et vertus occultes ou naturelles de leur propre nature, sans y rien adjouster qui de soy soit inutil à l'effect qu'ils désirent ; car dès lors ce ne seroit plus que superstition, et faut croire que l'effect qui en proviendroit ne seroit point un effect naturel, mais un effect du diable, par le moyen du pact que nous avons cy-dessus dit. En fin de faire entendre à leurs parroissiens que la règle générale estant qu'en toutes les occasions où il y a de quoy douter, il faut estre scrupuleux et retenu, et se donner de garde de rien entreprendre que par l'advis des sages ; si dans les nécessitez de maladies d'eux ou de ceux qui leur appartiennent, de mortalité parmy leurs bestiaux, ou de quelque autre incommodité qui les grève, il arrive que, pour s'en délivrer, on leur conseille de dire quelques paroles ou prières, de faire offrandes ou pèlerinages ou quelque autre chose qui approche des vanitez superstitieuses que nous avons remarqué cy-dessus ; quelque saincteté qu'il paroisse en ce qu'ils doivent faire ou dire, ils se donnent bien garde de jamais s'en servir, qu'auparavant il ne l'ayent communiqué à quelque personne de probité et suffisamment capable pour sçavoir ce qu'il leur sera loisible de faire en telle rencontre, si ce n'est qu'on se contente de s'y conduire par l'advis de son propre pasteur, lequel en toutes telles occurrences peut bien suffire à un besoin pour mettre la conscience en repos. »

(*Ibid.*, p. 412 à 421.)

XXVI. « *Décret portant défence de lire la Bible en françois et les livres défendus, d'abuser des paroles de l'Escripture en risées, de les prendre à contre-sens, ou s'en servir à aucun usage défendu par l'Eglise.*

« L'Eglise n'a pas jugé de tout temps qu'il fust à propos de permettre à toutes personnes de lire l'Escripture saincte... Mais ce que les conciles encore ont plus particulièrement défendu, et le sainct

concile de Trente entr'autres, est d'abuser des paroles de l'Escripture saincte et de s'en servir en fait de raillerie, bouffonnerie, flatterie, mesdisance, superstition, prédictions, sortilèges, et de toutes autres choses prophanes, indignes d'estre assorties et entremeslées de choses si sainctes et dignes de si grande vénération... Défendons à toutes sortes de personnes quelles qu'elles soient, de lire ny la Bible en françois, ny livres défendus, ny autres imprimez sans approbation. Défendons, en outre, de plus abuser d'aucunes paroles ny passages de l'Escripture saincte, de la citer ou s'en servir à autre usage que de choses sainctes, conformément au vray sens qui luy convient et que l'Eglise luy donne, mais particulièrement de s'en servir, ny d'aucunes autres paroles comme font quelques-uns, pour guérir de maladie, découvrir des choses secrètes, ou faire quelques autres effects semblables, qu'il est impossible néantmoins que de simples paroles puissent produire d'elles-mesmes et sans miracle, paroles qui bien souvent sont sans signification et proférés sans ordre, d'autres qui sont sainctes et pieuses, et en forme de prières, et quelquefois tirées de l'Escripture saincte, quelques paroles que ce puissent estre, tirées de l'Escripture ou non, sainctes et pieuses, et en forme de prières, ou sans ordre et sans signification, bref de toutes autres choses qui n'ont puissance ny vertu naturelle de produire de tels effects ; défendons de s'en servir en aucune façon, soit pour guérir de maladies hommes ou bestes, comme d'un remède infaillible pour obtenir guérison, soit à produire quelque autre effect semblable, cela ne pouvant arriver que par l'entremise du malin esprit, quoy que ce fust contre l'intention de celuy qui s'en sert d'y avoir aucun recours. »

(*Ibid*, t. III, p. 9.)

Cas réservés dans le Diocèse de Troyes (*1647*)

5° Le blasphème. Professer ou exercer des maléfices, vénéfices, divinations et autres arts magiques. Nous voulons que dans ce cas soient compris non-seulement les enchanteurs (ceux qui font des incantations), les sorciers, les magiciens, les devins, les noueurs d'aiguillettes, et tous ceux qui, ayant appris d'eux ou d'autres ces divers actes, en procurent l'accomplissement ; mais encore ceux qui recourent à eux et les consultent en croyant à leurs sortilèges, car ils ne tombent pas dans ce cas réservé s'ils le font par ignorance, par pure curiosité, par plaisanterie et pour rire.

(*Ibid*, p., 137.)

Cas réservés de 1688.

5. La magie ; c'est-à-dire si quelqu'un professe ou exerce des maléfices, etc.

Après avoir donné la même explication qu'en 1647, on ajoute que, tout en ne tombant pas dans le cas réservé, ceux qui vont trouver les sorciers par curiosité ou par plaisanterie n'en commettent pas moins un péché qu'il ne faut pas regarder comme véniel. (*Ibid.*, p. 270).

Cas réservés de 1743.

5. La magie. Sous ce nom sont compris les maléfices, vénéfices, divinations, invocations au démon pour ces choses et autres semblables, en un mot tout exercice et acte quelconque de l'art magique. Tombe également sous la réserve toute consultation de magiciens et de devins, faite sérieusement et en y ajoutant foi. (*Ibid.*, p. 433.)

On trouve dans les registres de l'officialité épiscopale de Troyes, au xve siècle [1], une amende d'une livre de cire infligée à une femme qui avait consulté un sorcier.

Les autorités civiles sévissaient également contre les prétendus sorciers. En voici une preuve datant de la même époque (6 septembre 1431) :

« Item, a esté délibéré de bouter hors de la ville... ung maigicien d'amprès la corroierie, pour son faulx et mauvaiz gouvernement [2]. »

Procès de deux sorciers à Dinteville (1594-1601) [3].

Il est curieux et important pour l'exemple et la singularité de la matière, de rapporter icy le procès qui fut fait en l'année 1594, par le juge de Dinteville, à la requeste de Me Jean Postel, procureur fiscal, contre Sébastien Le Breton et Jeanne Simoni, sa femme, accusés de sortilège, avec l'arrest de la Cour donné en l'audience de la Tournelle sur les conclusions de Monsieur l'avocat général Servin, le premier décembre 1601, entre Jean Breton et Jean Bertrand, tuteur et curateur des enfans mineurs desdits deffunts Sébastien Breton et Jeanne Simoni, sa femme, appelant de la procédure et sentence de bannissement donnée contre ledit Sébastien Breton, et de mort contre laditte Jeanne Simoni, et de l'exécution d'icelle d'une part, et les juge et procureur fiscal de Dinteville, estimés et pris à partie d'autre part, compris au recueil des arrests intervenus sur les conclusions de M. Servin.

Le procureur fiscal sus-nommé fit informer le 14 juin 1594 et entendre 4 témoins devant Me Hélion-Beauvalet, exerçant la juridic-

1. Arch. de l'Aube, G. 4177, fol. 96 vo, d'après A. Assier, *Nouv. Bibl. de l'Amateur champenois*, VIII, p. 49.

2. A. Roserot, *Le plus ancien registre des délibérations du Conseil de ville de Troyes*, p. 134.

3. Dinteville, Haute-Marne, canton de Châteauvillain, ancien bailliage de Chaumont, diocèse de Langres.

tion de la justice de Dinteville, comme ancien praticien pour l'absence du juge en garde d'icelle, ou son lieutenant, à l'encontre de Sébastien Breton et Jeanne Simoni, sa femme, déférée par iceluy Postel, sans desnonciation ny plainte d'aucun particulier, comme prétendus diffamés par bruit commun, entachés de sorcellerie et suspects de s'en estre meslés avec autres, tant du lieu de Dinteville que des villages circonvoisins. Et les jours suivans fit entendre encore neuf autres témoins, après les dépositions desquels le juge interrogea Sébastien Breton, constitué prisonnier de son ordonnance, et ensuitte Jeanne Simoni, sa femme, aussy prisonnière ; lesquels Breton et Simoni auroient desniés les faits à eux imposés. Disans (mêmement icelle Simoni) avoir reconnu et reconnoistre Dieu seul pour maistre ; desnians avoir esté ny l'un ny l'autre aux prétendues assemblées et sinagogues des sorciers, et ne sçavoir ce que c'estoit ; comme pareillement ils ont respondu n'avoir ensorcelé ny empoisonné aucune personne ny animaux, comme l'on vouloit dire qu'ils avoient fait ; maintenant partant que l'on ne pouvoit les arguer de maléfice. Finalement, le procureur fiscal ayant requis qu'avant de procéder au récollement et confrontation des tesmoins ouys et informations, les accusés, mary et femme, fussent tondus, et tout le poil qu'ils avoient sur eux rasé. Ce fait, eux conduits et menés à la rivierre, et en eau de suffisante profondeur, pour y estre jettés, lavés et plongés, selon que iceluy procureur fiscal disoit estre en ce cas accoustumé pour esprouver le sortilège.

Sur le réquisitoire fait le 15 dudit mois de juin 1594, le juge avoit ordonné qu'icelle Jeanne Simoni seroit tondue et rasée, et de là conduite en la rivière d'Aube pour y être plongée et baignée, selon qu'il a dit, par sa sentence, estre en ce cas requis et accoustumé, et après ouye sur le fait de son accusation, partant de la rivierre, sauf à ordonner par après sur la requeste du procureur fiscal contre Sébastien Breton, mary, ce que de raison.

Suivant ce, le jugement ayant esté prononcé à icelle Jeanne, porte le procès-verbal, qu'elle avoit consenty estre rasée et baignée. Qu'à l'instant le juge l'auroit fait conduire en sa présence sur le bord de la rivierre, près une fosse auprès du grand pont, estant assisté dudit Postel, procureur fiscal de plusieurs autres et mêmement de Mᵉ Nicolas Roussel, curé, et aussy en présence de la plus grande partie de Dinteville et Silvarouvre. Où estant sur le bord, après qu'icelle Jeanne auroit dit qu'elle estoit femme de bien, non chargée de sorcelage et ne sachant ce que c'estoit, après lecture à elle faitte et répétition de ses interrogatoires et responses, ayant de rechef consenty l'exécution de ce jugement interlocutoire, elle auroit esté

dépouillée par ordonnance du juge, lequel luy auroit fait lier les pieds et mains et après jettée en l'eau, estant de hauteur d'environ sept ou huit pieds, et ce par trois diverses fois, à chacune desquelles le procès porte que sitost qu'elle auroit esté jettée, elle seroit venue au-dessus sans se mouvoir ; et à chacune des fois qu'elle fut retirée, estant admonestée en présence de tous les assistans de dire la vérité, elle auroit persisté en ses premières responses et dénégations. Porte davantage le procès-verbal qu'elle disoit estre femme de bien, sans qu'il soit apparu qu'elle eu bu de l'eau par la bouche à toutes les fois qu'elle auroit estée jettée en la rivierre. Ce rapport et procès-verbal signé : Beauvalet et Postel.

Depuis, Le Breton et ladite Jeanne Simoni, sa femme, ayant esté derechef interrogés, le juge a ordonné le récollement et la confrontation, et auparavant qu'y procéder derechef interrogé icelle Jeanne, laquelle auroit persisté en ses responses et fait sa prière à deux genoux, priant et requerant Dieu et Jésus-Christ, son fils, et la glorieuse Vierge Marie, de faire paroistre son innocence et que ceux qui avoient déposé contre elle au contraire de ce qu'elle disoit, estoient tous damnés. Ce fait, après avoir, par le juge, récollé et confronté aucuns des tesmoins, il a interpellé l'accusée de déclarer si elle estoit marquée comme ceux de sa secte, chargés et soupçonnés de sorcelage. Par ordonnance du juge a esté dit qu'elle seroit visitée par des femmes et dépouillée toute nue, pour voir si elle avoit la marque que l'on dit estre du maistre et supérieur qui préside aux assemblées et sinagogues des sorciers, et que la visitation seroit faitte par Valentine, veuve de Félix Gauthier, Jeanne, veuve de Thomas Rouys, Catherine, femme de Balthazar Pathenay, et Françoise, femme de Jean Goustelet.

Ce qui auroit esté fait. Et porte le procès-verbal qu'il a esté fait raport par ces quatre femmes, après serment par elles presté, avoir veu et visité icelle Jeanne accusée, dépouillée de ses vestemens et chemise, et trouvé une petite cicatrice au-dessous de l'épaule gauche, sur le corps d'icelle, de la largeur d'un sol, quarrée et en façon de lozange de verrier, et un peu plus bas une petite tache blanche, ronde, et entre ses parties honteuses et le conduit une autre tache et cicatrice comme d'une playe recousue, laquelle cicatrice l'accusée auroit dit luy avoir esté faitte par un beuf qui l'auroit heurtée de ses cornes dès y avoit longtemps et dès lors qu'elle estoit petite, et quant aux autres marques au-dessous de l'espaule, que c'estoit son seing. Sur le procès ainsy fait est intervenu jugement du septième juillet 1594, signé Renard, Jacquinot, le Grand, Champeau et Collin, portant condamnation contre icelle Jeanne Simoni, laquelle a esté

déclarée atteinte et convaincue du crime de sortilège et maléfice, et pour réparation d'iceluy, condamnée à estre pendue et estranglée, et ordonné que son corps seroit brûlé et mis en cendres qui seroient jettées au vent ; condamnée à dix escus d'amande envers le seigneur de Dinteville et aux despens des procédures et pour son chef, le surplus de ses biens acquis et confisquez à qui il apartiendroit ; et pour le regard de Sébastien Le Breton, par la même sentence, il a esté banny de ladite terre et seigneurie de Dinteville, pour le temps de dix ans, avec deffenses de s'y retrouver, à peine de la hart, et condamné en six escus deux tiers d'amande et aux despens aussy, pour son chef, le surplus de ses biens aussy confisquez, sur tous iceux préalablement pris les despens et frais de justice. Ce jugement prononcé à la sortie des prisons audit Sébastien Breton, et quant à icelle Jeanne Simoni, sa femme, elle estoit morte des tourmens qui luy avoient esté faits auparavant, et néantmoins le juge n'auroit laissé de faire la prononciation au corps d'icelle. A l'instant quoy iceluy Sébastien Breton auroit déclaré qu'il requeroit qu'icelle Jeanne Simoni, sa femme, fut visitée, et qu'il se portoit pour appelant de la sentence, et au même instant porte l'acte qu'il auroit renoncé à son appel et ne le vouloir soustenir, ains acquiesçoit à la sentence, déclarant ne sçavoir signer. Et est remarqué par M. l'avocat général qu'au bas de l'acte de ce jugement, prononciation, appel, renonciation prétendue faitte à iceluy, acquiescement à la sentence, est porté que le tout a esté fait en présence de plusieurs notables personnes, tant du lieu de Dinteville que d'ailleurs, même de Me Félix Simon, prestre chapelain de la chapelle de Dinteville, Me Guillaume Voulesme, prestre en la seigneurie d'Ormoy, Edme Gauthier, Edme Hatepaiz, Nicolas Patenay, Pierre Eullard et Edme Dupré, notaire au bailliage et prévosté de Lafferté-sur-Aube, et plusieurs autres. Ce fait, que le corps de la deffunte accusée a esté deslivré ès mains de l'exécuteur de la haute justice au bailliage de Chaumont, pour estre mené et conduit au lieu appelé le haut d'Yvor, en un passage commun qui conduit de Celles à Chasteauvillain, ayant la corde au col, et ainsi menée au lieu du suplice, morte qu'elle estoit, et attachée au poteau y planté à cet effet, auquel lieu le juge dit avoir de rechef fait prononcer sa sentence par François Dupoisson, son greffier ordinaire en la justice, présens les susnommés et grande multitude de peuple, même du lieu de Chasteauvillain, Ornoy, Silvarouvre, Lanty et autres lieux circonvoisins, et le corps d'icelle Jeanne Simoni mis au feu, bruslé et réduit en cendres jettées au vent, suivant le jugement et le commandement fait à Sébastien Breton de sortir de Dinteville. Et dit la coppie de l'acte dont la signification a

esté faitte aux appelans, qu'il a esté signé en l'original F. Simon, Guillaume Voulemes, Edme Roger, P. Eullard, E. Gauthier, Antoine Vitry, E. Dupré, Edme Halepain, MM[es] Pathenay, Falle-Domay, juge et J. du Poisson, greffier, avec paraphes.

Depuis quoy, ils ont veu que le 25 de décembre 1599, à la requête de Louis Gauthier, fermier et admodiateur des amandes de Dinteville, cette sentence a esté signiffiée par Prieur, sergent en la mairie et justice de Dinteville, à Jean Breton et Jean Bertrand, tuteur et curateur des enfans mineurs d'iceux Sébastien Breton et Jeanne Simoni, qui, réparans, par cette signification, le deshonneur et opprobre que l'on avoit fait souffrir aux père et mère d'iceux mineurs, remis devant leur face, se sont plaints de cette voye nouvelle et estrange et se sont portés appelans de la procédure et sentence donnée contre les deffunts...

Un arrêt du 1[er] décembre 1600, rendu sur cette affaire, défendit au juge d'user de l'épreuve de l'eau dans les procès de sorcellerie.

(*Recueil servant de preuves et documents pour l'histoire de la ville et comté de Bar-sur-Aube...*, par M. Antoine Blanchard... Bibl. nat., Coll. de Champ., t. II, copie.)

LOUIS MORIN.

CONTES ET LÉGENDES DE LA GRÈCE ANCIENNE[1].

X

LA MORT D'HÉSIODE

Un homme de Milet, à ce qu'on raconte, était avec Hésiode, l'hôte et le convive d'un Locrien, dont il séduisit la fille en secret. La chose ayant été découverte, Hésiode fut soupçonné d'en avoir eu connaissance dès le commencement et de l'avoir cachée par complicité. Il n'était pas coupable, mais dans le premier moment de la colère il succomba injustement, victime de la calomnie. Les frères de la jeune fille le guettèrent près d'un temple de Jupiter Néméen en Locride et le tuèrent avec celui qui l'accompagnait et se nommait Trôilos. Les cadavres furent jetés dans la mer : Celui de Trôilos, emporté dans le fleuve Daphnis, fut arrêté un peu au-dessus de l'embouchure par un rocher baigné par

1. Suite, voir tome XVI, p. 369.

les eaux, lequel est appelé encore aujourd'hui le rocher de Trôilos. Mais une troupe de dauphins reçut le cadavre d'Hésiode, aussitôt qu'il fut jeté de terre et le porta au Rhion près de Molycria. A ce moment, les Locriens étaient au Rhion pour un sacrifice et une fête qu'ils célèbrent encore aujourd'hui au même endroit avec beaucoup de pompe. Lorsqu'ils aperçurent le corps ainsi apporté, ils furent étonnés, comme de juste. Ils accoururent sur le rivage et, reconnaissant le cadavre récemment assassiné, ils firent des recherches en raison de la gloire d'Hésiode. Elles furent rapidement menées, on trouva les meurtriers : on les jeta dans les flots et on rasa leur maison. Hésiode fut enterré près du bois de Jupiter Néméen ; mais la plupart des étrangers ignorent où est son tombeau. On le cache aux recherches des Orchoméniens qui, dit-on, voudraient sur la foi d'un oracle enlever ses restes et les enterrer chez eux [1].

XI

HÉRAKLÈS ET EKHIDNA

Héraklès, ayant enlevé les bœufs de Géryon, partit pour la terre, alors déserte, que les Scythes habitent aujourd'hui.... Là, l'hiver et le froid le surprirent, il s'enveloppa de sa peau de lion et s'endormit, mais les juments qui conduisaient son char, disparurent à ce moment par une aventure surnaturelle.

Lorsqu'Héraklès s'éveilla, il chercha après elles, parcourut tout le pays, et étant arrivé à l'extrémité, il pénétra dans la contrée qu'on appelle Hyalœa. Là, il trouva dans un antre Ekhidna (la vipère) à double nature et à moitié fille. Les parties d'en haut jusqu'aux hanches étaient d'une femme, celles d'en bas d'un serpent. — En la voyant, il s'étonna, puis il lui demanda si elle avait vu ses juments errantes. Elle lui répondit qu'elle les avait, mais qu'elle ne les lui rendrait que s'il s'unissait à elle. Héraklès le fit à cette condition.

Ekhidna retarda la restitution des juments, voulant vivre avec lui le plus longtemps possible. Mais comme il voulait les reprendre et partir, elle les lui rendit à la fin en disant : J'ai sauvé ces juments qui étaient venues ici, mais tu m'as payé le prix de ce service, car j'ai de toi trois fils. Qu'en ferai-je quand ils seront devenus hommes? Décide si je dois les établir dans cette contrée. dont je suis la maîtresse, ou s'il faut te les envoyer ? — Quand elle le lui eut demandé, il lui fit dit-on cette réponse : Quand tu verras que ces enfants sont devenus hommes, fais ceci et tu ne te tromperas pas : Celui que tu

1. Plutarque. *Banquet des Sept Sages*. § 19. *Moralia*, éd. Bernardakis, t. I, Leipzig, 1888, in-12, p. 397-398.

verras capable de tendre ainsi cet arc et de ceindre de cette manière ma ceinture, fais-lui habiter ce pays. Celui qui sera trop faible pour les travaux que je t'indique, expulse-le de cette contrée. Si tu le fais, tu te féliciteras toi-même et tu auras exécuté mes ordres. — Alors il banda l'un de ses arcs, car à cette époque il en portait deux et lui montra comment il ceignait sa ceinture ; il lui donna l'arc ainsi que la ceinture qui avait sur le fermoir une coupe d'or, puis il partit. Quand les enfants furent arrivés à l'âge d'hommes, la mère leur donna des noms : elle appela l'un Agathyrse, le second Gélon, le plus jeune Scythe, et se rappelant la recommandation d'Héraklès, elle fit ce qu'il lui avait prescrit. Deux d'entre eux, Agathyrse et Gélon ne furent pas capables de se tirer de l'épreuve proposée : ils sortirent du pays, chassés par leur mère. Le plus jeune d'entr'eux, Scythe, ayant réussi, demeura dans la région. C'est de lui que descendent sans interruption les rois des Scythes et en souvenir de la coupe, les peuples en portent encore à leur ceinture. Voilà tout ce que la mère de Scythe fit pour lui[3].

XII

LES PAROLES GELÉES

Antiphane dit en plaisantant que dans une certaine ville, les paroles se congelaient par le froid aussitôt qu'elles étaient prononcées, et que plus tard, lorsqu'elles dégelaient, on entendait en été ce qui avait été dit en hiver[4].

René Basset.

1. Hérodote, *Histoires*, L. IV, ch. 8-10, éd. Dietsch. Leipzig, 1875, 2 v. in-12, t. I, p. 297-299, Cf. l'explication donnée par Bergmann. *Les Gètes*, Strasbourg, 1859, in-8, p. 25.

2. Plutarque, *Comment on reconnaît ses progrès dans la vertu*, § 7 *Moralia*, t. I, p. 190.



NOTES SUR LE CULTE DES ARBRES[1]

IV

Le Chêne Beignet qui existait à Neuillé il y a cinquante ans à peine, était entouré d'un cercle de grosses pierres et tous les ans, à la Chandeleur, les bergères apportant chacune œufs, huile ou farine, faisaient des crêpes ou des beignets, puis on y dansait jusqu'à la nuit. (L. BOUSREZ. *L'Anjou aux âges de la pierre*, p. 38).

A Granzay, près de Niort, un noyer est honoré des baisers des mariées le jour de leurs noces, et cet usage a pour but de les faire devenir bonnes nourrices. (L. DESAIVRE. *Le noyer*, p. 13).

Dans la Brie plusieurs fermières le jour de la Saint-Jean portent dans la forêt la plus belle de leurs poules ; avant le lever du soleil ; elles conjurent le renard de respecter leur enclos, et à cet effet elles lui abandonnent leur volatile chérie. (LADOUCETTE. *Usage de la Brie*, p. 410).

Pour rendre productifs les arbres fruitiers, il faut, le jour de Carnaval verser une cuillerée de bouillon gras au pied de l'arbre en disant : Tu te souviendras du bouillon gras du mardi gras. (DALEAU. *Superst. de la Gironde*, p. 24).

P. S.

PÈLERINS ET PÈLERINAGES[2]

LVIII

UN PÈLERINAGE MODERNE

A la Gouesnière, M. de Kergariou a fait construire une grotte en l'honneur de la Vierge, qui est devenue le centre d'un pèlerinage populaire, et a donné lieu à un dicton :

Notre Dame de Bois Renou
Qui donne aux filles des époux.

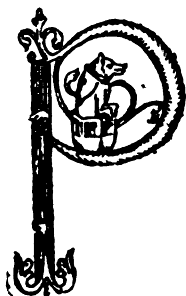
F. DUINE.

1. Cf. t. XVI, p. 443.
Cf. t. XVI, p. 209.

PETITES LÉGENDES LOCALES

DV

LES CHAMBRES INTERDITES



LUSIEURS châteaux de la Haute-Bretagne ont des chambres dont l'accès est aussi formellement interdit que celles qui figurent dans le cycle des contes fort nombreux, où se trouve cet épisode, et le *tabou* s'applique parfois aux propriétaires même des châteaux, qui éprouveraient les plus grands malheurs s'ils osaient y mettre le pied avant une époque fixée par la légende, époque à laquelle l'interdiction est levée. Non loin de Vitré, il y a, dans un château encore habité. une chambre que personne ne visite; on sait pourtant qu'elle est tendue de velours rouge, et que ce velours doit sa couleur au sang humain qui a servi à la teindre.

Aux environs de Dinan, un appartement dans le pavillon d'un château est inoccupé et fermé à double tour depuis plus de cent ans, et voici pourquoi : Le seigneur d'alors menait une vie dévergondée, et était détesté de tous les gens du voisinage. Un jour qu'il chassait, il fut tué raide par une balle égarée, ou peut-être envoyée volontairement. Son cadavre fut apporté au château où des prêtres et des religieuses le veillèrent. Mais sur le coup de minuit, pendant qu'ils priaient, on entendit comme un roulement de tonnerre : la fenètre s'ouvrit, et laissa passer un épais brouillard, au milieu duquel était une figure blafarde, qui se dirigea vers le lit. Le seigneur qui y était étendu se redressa soudain, et suivit l'apparition qui disparut avec lui par la fenêtre. Pour cacher cet évènement on mit des pierres dans le cercueil, et l'enterrement eut lieu sans qu'on se doutât de rien [1]. Mais, la nuit suivante, on entendit, dans la chambre où le mort avait été exposé, le bruit d'une lutte : on alla voir, rien. Mais dans l'escalier on entendait des cris et des gémissements. Les dames du château firent venir un saint ermite qui habitait la forêt de la Hunaudaye, et le prièrent de délivrer leur logis de ces hantises. Il passa la nuit, seul, dans la chambre maudite. Le matin on le trouva, la face tuméfiée, les habits déchirés, et l'un de ses

1. A Dinan, quelques années avant la Révolution, le diable emporta aussi un noble mort sans confession, et on mit une bûche dans son cercueil. PAUL SÉBILLOT. Traditions de la Haute-Bretagne, t. I. p. 201.

bras était cassé. Vainement on l'interrogea : il se contenta de répondre : « Que d'ici cent-sept ans, âme qui vive ne passe ce seuil. » Puis il ferma lui-même la porte, prit la clé et la jeta dans un torrent. Depuis nul n'a ouvert cette chambre ni passé par l'escalier, parce que l'on y entend parfois, de singuliers bruits, et que l'on y voit d'étranges clartés.

DVI

LE CAVALIER ENTERRÉ VIVANT

Sous une butte, au bout de la terrasse du château du Bordage en Ercé près Liffré (Ille-et-Vilaine) un cavalier a été enterré vivant avec son cheval. Cette butte, que j'ai fait fouiller avant de connaître cette légende, ne m'a rien appris sur sa destination.

DVII

LE SOUTERRAIN DE CHAMPEAUX

La belle église de Champeaux a un souterrain qui s'avance très loin sous terre : un choriste osa une fois y descendre, on ne l'a jamais revu. On assure qu'il ne peut y avoir plus de deux choristes dans cette église : s'il y en a trois, l'un d'eux est certain de mourir dans l'année, et aucune famille du pays ne consentirait à fournir le troisième choriste, qui serait plus que les autres exposé à ce malheureux sort.

Paul Sébillot.

DVIII

LA MAISON DE LA GUENON

Cette maison qui est ornée d'une guenon en pierre se trouve rue de la Poissonnerie. On raconte que la dame qui habitait au temps jadis la maison de la Guenon avait un bébé, qu'elle aimait à *pouponner*. Un singe, qui appartenait à la maison d'en face, ayant remarqué ce manège maternel, voulut l'imiter. Il vola le bébé et grimpa sur le toit pour le *pouponner* tout à son aise. Puis il redescendit tranquillement et posa l'enfant dans son berceau.

En souvenir de ce fait, la maison porte une guenon de pierre et en a tiré son nom populaire.

DVIX

MAISON HANTÉE

La Maison Rouge, le long de la chaussée Verte, en Saint-Malo, est une maison hantée. Un petit breton fort audacieux essaya d'y entrer il y a quelque temps. Sa chandelle lui fut souflée trois fois et il tenta vainement de la rallumer. Pendant la nuit il vit et entendit les choses les plus mirifiques.

Les esprits forts expliquent le merveilleux de *La Maison Rouge* en faisant remarquer qu'un ruisseau passe sous la maison, et que cette demeure abandonnée est le refuge des chouettes, des rats, des courants d'air et des coureurs de nuit. Au reste le nom populaire de quelques promenades voisines de la Maison Rouge est caractéristiques : *le chemin des Amoureux*, *le chemin des Cônes* (= Cornes).

DX

LA VIERGE DE LA GRAND-PORTE A SAINT-MALO

Des marins de Saint-Malo, ayant aperçu en mer une immense caisse qui flottait, tentèrent de la recueillir. Ils y parvinrent, et l'ayant ouverte, ils virent une grande Vierge de pierre. Ils ramenèrent le butin dans la ville des corsaires. Mais quand la voiture qui portait la statue passa sous la Grand'Porte, les chevaux s'arrêtèrent net. Impossible de les faire avancer. On comprit que la Vierge voulait être placée à cet endroit. Pendant la révolution la statue fut frappée à coups de marteau ; mais on essaya vainement d'en jeter les morceaux à la mer. A la même époque, une pierre de la grand porte a été jetée dans la grande grève ; on a voulu plusieurs fois la rapporter, mais on n'a jamais pu.

DXI

LA VIERGE DE LA CROIX DU FIEF

Cette vierge est la plus populaire à Saint-Malo après celle de la Grand'Porte. On raconte qu'un petit garçon étant venu jadis à Saint-Malo, et n'ayant pas trouvé d'ouvrage, résolut de s'embarquer. Mais il promit que, s'il gagnait de l'argent dans ses voyages, il éléverait une statue à la Vierge à l'endroit même où il s'embarquait. Or il fit fortune et accomplit son serment. La niche est placée à un coin de rue où se trouvait jadis une croix, et cette niche repose sur un rocher, où la mer venait battre au temps d'autrefois.

La Vierge de la Croix du Fief et la Vierge de la Grande Porte mettent Saint-Malo à l'abri de toute épidémie ; et Saint-Malo ne pourra périr que par le fer ou par l'eau, pas autrement.

DXII

LE TRÉSOR DE PARAMÉ

La montagne St Joseph (en Paramé) renferme une barrique d'or. Cette barrique est cachée dans un endroit où le soleil ne donne qu'une heure par an.

DXIII

LE SOUTERRAIN DU GRAND-BEY

Sur le Grand Bey (où se trouve le tombeau de Chateaubriand) commence un souterrain qui conduit en Angleterre.

F. DUINE.

DXIV

LE PUITS FÉCONDANT

Au Sud-Ouest de la forêt de Fontainebleau s'élève le Mont-Aigu, hauteur assez abrupte que surmonte un rocher nommé la « Pierre Blanche ». Cette pierre, d'où l'on aperçoit un puits situé au pied de la montagne, a donné lieu jadis à une pratique assez bizarre. Le Sylvain Charles Colinet la rapporte en ces termes dans son guide de la forêt : « La tradition raconte que l'eau de ce puits extraordinaire, situé à l'angle du Polygone, donnait aux amants la constance et aux époux la fécondité. Le serment par le puits du Cornier, un peu d'eau bue à deux dans la même tasse constituaient un engagement irrévocable pour les fiancés. Si, en outre, un an après le mariage, il n'y avait pas eu lieu d'appeler la sage-femme, l'eau du puits venait encore en aide au ménage affligé de stérilité. Les époux choisissaient une nuit bien sombre et, dans le plus profond secret, sortaient de chez eux, sans être vus ni entendus de personne, car autrement l'affaire eût été manquée. Ils se mettaient en route pour la forêt, sans parler, les bras entrelacés, la femme portant une cruche et le mari une corde de crin pendue au cou. Ils s'engagaient dans une chaîne de rochers et, après une escalade pénible, ils trouvaient une niche avec un banc pour une seule personne, où ils se reposaient l'un après l'autre. Ils reprenaient ensuite leur marche, toujours sans parler. Enfin, arrivés au puits, le mari attachait la cruche de sa femme avec la corde de crin, il puisait de l'eau. La cruche pleine la femme s'en allait toute seule la vider dans un auge où venaient boire les bêtes fauves de la forêt. Elle renouvelait le voyage jusqu'à ce que l'auge fût pleine. Il fallait qu'elle eût fini avant que le premier rayon du soleil levant vînt frapper la Pierre-Blanche, au sommet du Mont-Aigu. La corvée était rude, mais il paraît que le résultat était infaillible ».

(ADOLPHE RETTÉ, *La Meuse* (Liège) 3 septembre 1901).

ALFRED HAROU

DXV

ORIGINE DE LA SEINE [1]

Il y avait, il y a bien longtemps, un bon ermite vivait en grande odeur de sainteté dans la forêt de Chanceaux, en Bourgogne. Dans cette forêt était un hameau nommé aussi le hameau de Chanceaux, à quelques milles de l'ermitage du bonhomme.

Un soir qu'il s'était attardé et ne pouvait retourner dans sa bicoque, il s'arrêta au hameau, cogna à la porte de la première maison, qui était celle de la commère Lasseine, à laquelle il demanda l'hospitalité pendant une nuit, pour l'amour de Dieu.

La commère Lasseine était fort avaricieuse. Elle ne voulut pas d'un hôte pour l'amour de Dieu et lui refusa le coucher, prétextant pour excuse que son mari était dur au prochain et qu'il la battrait.

Le bon ermite ne se plaignit pas. Il alla hucher à la porte de la commère Gourdon, à qui il adressa la même demande. Celle-ci le reçut avec grande joie, le traita de son mieux, le fit coucher dans un bon lit, et ne voulut pas le laisser partir avant qu'il se fût refait par un bon déjeuner copieux et appétissant.

— Ma bonne dame, dit l'ermite en se levant, je regrette bien d'être si pauvre qu'il me soit impossible de vous témoigner ma reconnaissance.

— Oh ! oh ! dit la commère, vous avez été le bienvenu chez moi et le serez de même chaque fois que vous viendrez. Ce n'est pas l'espoir de paiement qui m'a guidée, et c'est un assez grand bonheur pour moi que d'avoir sous mon toit un saint homme comme vous.

— Je vous rends mille grâces pour votre bon cœur, dit le vieillard, et, puisque je ne puis faire pour vous que des souhaits, voici celui que j'adresse au Seigneur. Je le prie que la première chose que vous ferez lui soit tellement agréable, que vous ne puissiez faire autre chose de la journée.

La bonne femme ne comprit pas trop ce que l'ermite voulait dire. Celui-ci partit se dirigeant du côté opposé à son ermitage. Alors la Gourdon se souvenant qu'elle avait lavé son linge la veille et qu'elle l'avait mis sécher sur l'herbe, s'en alla le ramasser et se mit en devoir de le plier.

Elle pliait et elle pliait toujours, et plus elle pliait, plus il y avait à plier, le linge foisonnait sous ses mains ; elle en emplit d'abord une armoire, puis une autre, puis une troisième, puis elle entassa sur toutes les chaises, puis elle emplit ses bahuts, puis elle en com-

1. Cette légende littéraire rappelle assez exactement un conte du *Moyen de parvenir*, éd. Charpentier, p. 123, dont il semble être un *rifazimento*.

bla une chambre haute, puis elle en éleva des murailles dans sa chambre, laissant à peine passage pour gagner son lit, puis elle en fit des montagnes sous le hangar, la maison étant pleine ; et elle pliait toujours, beaux draps fins, draps blancs, fines chemises de lin, beaux mouchoirs et linge de table damassé, et il en venait toujours ; et quand la nuit arriva et qu'elle cessa enfin de plier, la Gourdon avait une fortune faite, de quoi fournir de linge toute une ville.

Comme elle était occupée à cette lucrative besogne, entra la mère Lasseine, qui lui demanda ce qu'elle faisait. Tout en pliant, la Gourdon lui raconta ce qui lui était arrivé.

Qui fut bien étonnée et bien désolée ? Ce fut la Lasseine, qui comprit quelle aubaine elle avait manquée. Puis elle songea qu'elle pouvait encore réparer sa faute. Elle courut donc après l'ermite, qui s'en était allé du côté de la ville.

Quand elle l'aperçut, elle fit un détour afin de se trouver sur son passage sans avoir l'air de le chercher. Elle feignit de ramasser de l'herbe pour ses chèvres, et fit l'étonnée en voyant passer l'ermite.

— Eh ! Jésus, lui dit-elle, mon père ! que je suis marrie de vous avoir éconduit hier soir à mon grand regret. J'avais peur de mon mari. Mais quand je lui ai dit que j'avais refusé de vous recevoir, il m'a vertement tancée, et peu s'en est fallu qu'il m'ait battue.

— Tant mieux, dit l'ermite, qu'il soit changé ainsi. Je vous en félicite.

— Mais, mon père, je vous en prie, pour me montrer que vous ne m'en voulez point, venez ce soir loger en notre maison, où nous vous ferons aussi bon accueil que mérite un si saint homme.

— Volontiers, ma fille, dit l'ermite, je vous promets que j'irai.

En effet, il y vint, et on lui fit grand'chère. On le coucha dans le meilleur lit de la maison, on lui donna le matin un repas fortifiant, et on remplit sa besace.

Comme il partait, il fit à la Lasseine le même compliment qu'à la Gourdon sur sa pauvreté et sa reconnaissance.

— Eh mon Dieu ! dit la Lasseine, croyez-vous que ce soit par intérêt que nous vous avons accueilli ? que Dieu nous en préserve !

— Merci, ma bonne dame, dit l'ermite, mais je prie Dieu que la première besogne que vous ferez lui soit tant agréable que vous ne puissiez faire autre chose de toute la journée.

Ce disant, il prit son bâton et partit.

— Oh ! oh ! dit le mari, pas si bête que de nous amuser à compter du linge ainsi que revendeuse d'un vieux marché. Je vais là-haut querre de bel argent ; j'ai en un vieux bas des doublons d'Espagne, quelques angelots d'Angleterre, quelques vieux écus français, trois

moutons à la grand'laine et deux thalers de fin argent. Tu vas compter cela. Compter de l'argent vaut mieux que compter linge.

Ce disant, il monta vite à la chambre pour aller chercher son saint frusquin. Tandis qu'il montait, la femme se sentit prise de l'envie d'entrer dans la cour, et...

Muse, inspire-moi de chastes expressions pour faire comprendre ce qu'elle fit ! Rembrandt a, dans une de ses inimitables eaux-fortes, gravé une femme dans la même occupation. Sterne s'en allant à Versailles en voiture avec la marquise de Rambouillet, celle-ci eut besoin de descendre en chemin. La voiture s'arrêta, la marquise descendit. Sterne se tint respectueusement debout auprès d'elle, et il la compara dans son livre à la chaste fontaine de Castalie.

Fontaine de Castalie, soit ! Sterne eut pesté si la marquise de Rambouillet était restée là toute la journée. Jugez de la colère du mari en voyant sa femme en si ruineuse occupation ; il resta là bouche béante, son vieux bas aux écus à la main. Il voulut aider sa femme à se lever, mais il lui fut impossible de la remuer plus qu'une statue de bronze.

Et la fontaine coulait toujours, et elle coula toute la journée sans cesser un seul instant, sans une minute d'interruption, et quand le mari désespéré lui disait :

— Eh quoi ! ma femme.

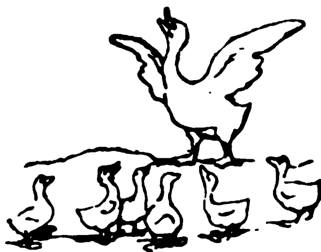
— Hélas ! disait-elle, hélas !

De là le ruisseau qui, partant de la Côte-d'Or, se grossissant en chemin des eaux de l'Yonne, de la Marne, de la Bièvre, de l'Oise, de l'Eure, etc., va se jeter dans la mer entre le Hâvre et Honfleur, après avoir traversé Paris. La malheureuse ménagère qui comptait tant compte de beaux écus, vit son espoir tourner en eau, et donna son nom à la rivière qu'elle avait faite et qui fut nommée la Seine.

(Paul d'Ivoi, in Journal *l'Aube*.)

Recueilli dans l'*Almanach de la Champagne et de la Brie*, année 1862, p. 85 à 90.

Louis Morin.



LES RITES DE LA CONSTRUCTION [1]

(*Cadavre dans les fondations*)

XLI

LE REMPART DE COPENHAGUE

Une partie de ce rempart, il y a bien, bien des ans passés, s'enfonça toujours de nouveau dans la terre, malgré tout ce qu'on fit pour la reconstruire. Enfin on bâtit une voûte dans la fondation et on décida un enfant innocent, en lui donnant des fleurs et des bonbons, à s'y asseoir ; tandis qu'il jouait avec ces dons fatals, la voûte se ferma. On sait encore indiquer le lieu ; mais le rempart est resté solide depuis [2].

XLII

ANIMAUX ENTERRÉS VIFS [3] ET LEURS REVENANTS

Sur un autre de ces contes (*Erlen-Hügel*, éd. cit. p. 36) Andersen a annoté : « Le vulgaire en Danemark croit qu'en construisant une église il faut enterrer dans la fondation un cheval vif ; le spectre de celui-ci est *le cheval aux morts* (*Todtenpferd*), qui va chaque nuit en clopin-clopant à trois pieds vers la maison où il y aura bientôt un décès [4]. Sous quelques églises on a enterré un porc vif ; son spectre s'appelait *le porc du tombeau*. » (Grabschwein). C'est le seul exemple que j'aie jamais trouvé, qu'on crût aux *revenants d'animaux* [5] (et par conséquent qu'on leur supposât une âme immortelle.)

XLIII

LES PEAUX DE BÊTES SOUS LES FONDATIONS

1. On dit à Groningue que la fondation de la tour Saint-Martin se

1. Cf. t. XVI, p. 441.

2. Andersen, *Sämmtliche Märchen*, 8e éd. p. 591 ; je ne puis citer que cette version allemande des *Æventyr*, fournie du reste par l'auteur lui-même.

3. Cf. *la poule noire* ; c'est à mon avis une preuve de plus, que cet enterrement était un sacrifice aux dieux souterrains, qu'on craignait d'offenser en fouillant le sol.

La même opinion est avancée dans *Volkskunde* (Gand, Ad. Hoste), 1899, p. 47.

4. Comp. la coutume de faire clopiner le *cheval de deuil* dans les cortèges funèbres.

5. Car les chevaux et les chiens d'Hennequin ou du « chasseur sauvage » ont été enlevés dans les nues tout vifs comme lui ; et les chevaux des Templiers-revenants, etc. ne sont qu'un attribut comme leurs épées et leurs manteaux.

compose de peaux de vache ; c'est pourquoi elle se meut visiblement (!) dans les tempêtes, mais elle ne tombera jamais.

2. En construisant la cathédrale d'Utrecht on ne pouvait parvenir à poser une fondation solide pour la tour ; le terrain était fort marécageux et tout ce qu'on y mit, bois, pierres ou terre, s'ensevelit dans la bourbe. Le maître de la confrérie des maçons engagée pour la construction, qui était Frison, dit qu'il savait un remède, mais ne voulait pas l'appliquer à môins que l'évêque n'augmentât énormément son salaire. L'évêque s'avisa de corrompre le fils du maître, qui lui trahit le secret qu'il faudrait couvrir le marais de peaux de taureaux avant de poser les pierres fondamentales. On le fit ; et la tour s'éleva sans autre difficulté. Mais le maître cherchait à se venger ; et un beau jour trouvant l'évêque seul dans son jardin, il le tua.

(Kempius, de origine... Frisiae., Col. Agr. 1580.)

W. ZUIDEMA.

LA PLUIE [1]

V

LES FONTAINES ET LA PLUIE [2]

A Saint-Denis-l'Abbaye subsistait une coutume étrange, qui rappelle les usages lointains des peuples de la Gaule, et le culte solennel qu'ils rendaient aux eaux de leurs forêts. Les processions se pressaient à la fontaine de la *Douix*, pour réclamer du ciel de la pluie pour leurs campagnes ; et là, en attendant que ses prières eussent été exaucées, le peuple, armé de seaux et de poëlons, faisait pleuvoir à flots pressés les prémices de l'ondée qu'il attendait, sur le curé et son clergé, tenus de supporter stoïquement cette épreuve.

(*Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte d'Or*, t. I, p. 296).

FRANÇOIS BONNARDOT.

1. Cf. t. XVI, p. 184.
2. La signature L. M. mise à l'Essai de Catalogue des fontaines, p. 184, doit être lue A. M. La note est de M. Auguste Marguillier.

CONTES ET LÉGENDES DE L'EXTRÊME-ORIENT[1]

CXXXI

L'ÉMIGRATION DES CANAQUES

(*Iles Loyalty*)

« Nous étions loin, bien loin d'ici, là où le soleil se couche, beaucoup de Canaques, en train de construire des pirogues, lorsque le fils du chef qui jouait parmi nous fut victime d'un déplorable accident : une des haches en pierre que tenait un travailleur, frappa malheureusement l'enfant qui fut tué.

« Ce fut une grande consternation. Que faire ? Le courroux du chef serait terrible. Les indigènes se consultèrent. Personne aux alentours. On se décida ensuite à enfouir le petit cadavre dans le sable.

« Et chacun se dépêcha de pousser les pirogues à l'eau.

« La mère, au bout d'un instant, arriva : Où est mon fils ? dit-elle. On lui répondit : Il était là tout à l'heure. Elle s'éloigna inquiète.

« Et chacun se dépêcha de pousser les pirogues à l'eau.

« La mère cherchait partout son enfant. Le chef revint bientôt avec elle. Alors elle demanda : Où est mon fils ? — Il était là tout à l'heure.

« Et chacun se dépêchait de pousser les pirogues à l'eau.

« Alors le chef inquiet parla. C'était un guerrier redoutable et cruel, déjà d'un certain âge. Il dit : Où est mon fils ? — Il était là tout à l'heure.

« Et chacun se dépêchait de pousser les pirogues à l'eau.

« Alors il fut pris d'une grande colère. Un de nous eut pitié et lui apprit l'affreuse vérité. Il fouilla le sol, examina le crâne de l'enfant et dit d'une voix sourde : Revenez vers moi afin qu'on lui rende les honneurs.

« Mais chacun se dépêchait de pousser les pirogues à l'eau.

« Alors le chef fut pris d'une violente colère, il menaça, supplia, montra le pauvre petit cadavre, et les popinés (*femmes*) gémissaient.

« Mais chacun se dépêchait de pousser les pirogues à l'eau.

« Et il ne resta bientôt plus personne sur le rivage de Hahaki (*île Wallis*), notre patrie.

« Alors le chef fut pris d'une violente colère, mais chacun s'étant

1. Suite, voir t. XVI, p. 446.

dépêché de pousser les pirogues à l'eau, elles flottaient librement.

« Alors le chef, notre père à tous, craignit cependant pour nous.

« Puisque c'est ainsi, fit-il, et que vous voulez partir. allez ! Vous ne trouverez des terres que loin, très loin d'ici, du côté où le soleil se lève, où vont les courants et la brise. Et retenez mes paroles, car vous rencontrerez beaucoup d'écueils, des îlots dangereux et stériles ; ne vous arrêtez pas là.

« Mais, lorsqu'après longtemps voyagé vous serez à bout de vivres, vous découvrirez une première île, ne vous arrêtez pas là.

« Vous en verrez une autre plus grande avec des cocotiers, ne vous arrêtez pas là.

« Puis une troisième hérissée de récifs, en face ayant de hautes montagnes ; débarquez-y votre malade et visitez la côte, car elle sera habitée. Quand les poissons sauteront sur l'eau autour des pirogues, arrêtez vous là.

« C'est ainsi que nous arrivâmes dans des rivages peuplés de guerriers, lesquels avaient remplacé déjà des naturels ne sachant pas construire des cases et vivant dans des trous.

« Il y eut de grandes guerres, au commencement, dans l'endroit où l'on avait débarqué le malade et, victorieux, nous nous sommes, par la suite des temps, fondus avec les autres et répandus de toutes parts sur la grande terre d'Ohao (*Nouvelle Calédonie*).[1]

René Basset.

DEVINETTES DU PAYS DE SAINT-MALO[2]

Une couverture qui a beaucoup de morceaux et qui n'a pas de couture.

— Le ciel. (§ 2)

Quatre pattes sur quatre pattes, quatre pattes s'en vont, quatre pattes restent.

— Un chat qui quitte une chaise sur laquelle il était assis. (§ 14)

Deux aiguillettes, quatre courettes, bistourette au ras du cul.

— Un lapin avec ses moustaches, ses pattes et sa queue.

1. J. Durand, *Chez les Ouébias. Tour du Monde*, nouvelle série, t. VI, 43e livraison, 1900, p. 505 et 506.

2. Cf. Paul Sébillot, *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, 1881 ; le n° est celui de la devinette correspondante.

Petite robe blanche sans manche et sans couture.
— Un œuf.

Qui porte sa maison sur son dos ?
— Un colimaçon.

Une belle dame dans son palais entourée de ses trente-deux poussins blancs.
— La langue et les dents. (§ 45)

Deux petits bonshommmes séparés seulement par un fossé, et qui ne peuvent ni se rejoindre, ni même se voir.
— Les deux yeux. (§ 44)

Madame monte en voiture, elle laisse quelque chose tomber que personne ne peut ramasser.
— Un pet.

Qu'est-ce qui jette un cri en naissant ?
— Un pet.

Un morceau de fer monté sur deux roues et qui coupe la terre
— Une charrue.

Maigre dos est à la porte ; la chair le sent, la chair le porte ; oh ! le pauvre maigre dos, qui n'a ni chair, ni sang, ni os.
— Une selle.

Gros comme un œuf et qui remplit toute une maison.
— Une bougie. (§ 60)

Qui a un trou sur le dos ?
— Un baril.

Qui a un trou sur la queue ?
— Une casserole. (§ 59)

Une vieille femme passe à côté d'un mur en ruine ; le mur tombe ; qu'est-ce qui reste ?
— Une vieille soupière (sous pierre).

Qui rit en descendant et pleure en montant.
— Un seau dans un puits.

Une dame qui se promène avec une grande queue, qui se ramasse le soir dans une petite maison qui n'a ni porte ni fenêtre.
— Une aiguille dans son étui.

Un petit morceau de fer rempli de chair.
— Un dé à coudre.

Plein le jour, vide la nuit.
— Une paire de sabots. (§ 47)

Vide le jour, plein la nuit.
— Un lit. (§ 62)

Qui fait tout le tour de la maison et va se reposer dans un petit coin.
— Le balai.

Qui est-ce qui couche dans sa crotte le soir ?
— Le feu (dans la cendre). (§ 53)

Qui a le nez pointu et deux cônes (cornes) au cul ?
— Un soufflet. (§ 58)

Je l'ai vu vivre, je l'ai vu morte, et je l'ai vu revivre après sa mort.
— Une chandelle éteinte, puis rallumée.

Qui montre les dents à son maître en entrant.
— La crémaillère. (§ 55)

Qui entre en terre, qui sort de terre, et qui parfois peut être Dieu ?
— Le blé.

Queue verte et nez rouge.
— Une carotte.

Haut pendu, tout habillé de rouge.
— Une cerise. (§ 36)

J'ai la peau fine comme une hermine ; prenez garde en me déshabillant, car j'ai sur moi des armes, qui pourraiant arracher des larmes à des yeux qui n'ont jamais pleuré.
— Un oignon.

Dans mon jardin j'ai un pêcher ; l'an dernier il m'a rapporté beaucoup de pêches ; cette année il m'a rapporté le même fruit et ce ne sont pas des pêches.
— Non, car il ne m'a donné qu'une pêche.

Quatre petites bonnes femmes qui courent toute la journée l'une après l'autre et ne se rattrappent jamais.
— Les quatre ailes d'un moulin. (§ 65)

Je suis noire, on m'appelle gris ; j'ai quatre pattes et la queue plate. Devinez qui je suis ?
— Une grille.

Une petite bête qui à chaque pas qu'elle fait perd un bout de sa queue.
— Une aiguille enfilée. (S. 68).

Je suis la petite république ; je parcours toute la France ; ceux qui ont besoin de moi me lèchent le derrière.
— Un timbre-poste.

Blanche terre, noire semence ; plus on sème, plus on pense ; on ne peut semer sans penser.
— L'écriture. (S. 40).

Du haut du ciel je contemple l'aurore,
Et je foule à mes pieds ce que le monde adore.
— Un coq sur le haut de l'église.

Haut perché, qui fait courir les bonnes femmes à la messe.
— Les cloches. (§ 80)

Corbeau noir entre dans le cimetière, marche sur ses frères, entre dans le sein de sa mère pour manger son père.
— Le prêtre. (S. 78).

Grand Dieu de mon noyer, frère de ma grande écuelle, j'ai fait mon fils, mon fils t'a fait, et pourtant je ne suis pas ton grand-père.
— Un crucifix de noyer ; une écuelle de noyer, objets de noyer fabriqués par le fils de celui parle.

Qu'est-ce que tous les hommes font ensemble ?
— Vieillir.

Qu'est-ce qu'un jeune homme peut donner à une jeune fille, qu'il n'a pas, qu'il ne peut pas avoir, qu'il n'a jamais eu, qu'il n'aura jamais, et qu'il ne peut pas donner à un jeune homme ?
— Le nom de dame.

Une chose qui vous appartient et qui est plus souvent employée par les autres que par vous même.
— Votre nom.

Je suis à la tête de vingt-cinq commandants ; sans moi Paris serait pris.
— L'a, — qui est à la tête de l'alphabet et qui enlevé de Paris donne le mot pris.

Phrase populaire dont on décompose les mots et que l'on récite de façon à produire un effet amusant ;
Sacré magou deux. (Sa crème a goût d'œufs). F. Duine.

LES VILLES ENGLOUTIES [1]

CCV

LE LAC DE KORKULL OU LAC BLANC

(*Livonie*)

A l'époque où les Allemands s'établirent en Livonie, tous les environs de Helmet, d'Ermès et de Walk appartenaient à un seigneur qui avait pour héritiers un fils et une fille. Après la mort du père, le frère, plus âgé de quelques années revint de voyage et conçut un violent amour pour sa sœur. Il demanda au pape une dispense pour cette union interdite et l'obtint. A la célébration de la noce assistait un parent voisin opposé à ce mariage. Vers le soir après la bénédiction nuptiale, il fut appelé par son serviteur hors de la maison parce que quelqu'un voulait lui parler. Il ne trouva personne, mais il entendit une voix lui crier : Hâte-toi et sauve ta vie !

Il se jeta aussitôt sur son cheval et partit avec son serviteur. A peine était-il éloigné qu'un nuage éclata aussitôt qui submergea le château avec tous ceux qui s'y trouvaient ; à sa place apparut un lac. Personne ne fut sauvé qu'Aderkas qui se hâta d'aller porter ce message effrayant au pasteur qui avait donné la bénédiction nuptiale. A peine celui-ci eût-il appris le malheur arrivé qu'il tomba sur le sol et fut englouti par la terre. De nos jours encore, on prétend avoir vu les débris du château profondément au-dessous du miroir des eaux, et chaque année, à la S[t] Jean, une dame habillée de noir sort dit-on la nuit des flots en compagnie d'une vache noire, mais dès qu'elle aperçoit des hommes, elle s'enfuit de nouveau dans l'eau [2].

CCVI

LE CHATEAU DE NEUENBURG

(*Courlande*)

Non loin du château de Neuenburg, en Courlande, se trouve une chaîne de collines qu'on appelle « les montagnes de la potence » (*Kartau Kalni*) dont les forêts et les défilés donnent un aspect ro-

1. Suite, voir t. XVI, p. 321.

2. Eisen, *Esiwanemate warandus*, Dorpat, 1882, p. 16 ; Jung, ap. *Sitzungberichte der gel. estnischen Gesellschaft*, 1885, p. 268, (c'est le seul qui parle de la dame noire) ; Jannsen, *Märchen und Sagen des estnischen Volkes*, t. II, Riga, 1888, p. 75 ; Lersch-Puschkaitis, *Latweeschu tantas teikas un pasakas*, t. VI, p. 210, et d'autres cités par Bienemann, *Livländisches Sagenbuch*, Reval, 1897, in-8 p. 38.

mantique aux environs. Là, à ce que raconte la légende, existait dans les anciens temps un grand et fort château, avant que celui de Neuenburg fût bâti. Là vivait un riche et puissant seigneur ; sous son gouvernement, aucune larme ne coulait sur le champ des pauvres ; partout il venait en aide, du conseil et de la main ; de loin les gens venaient à lui dans les temps de détresse, il les aidait tous. Mais cela est déjà loin. Alors arrivèrent les Allemands qui couvrirent les champs des cadavres des guerriers vigoureux ; les semences furent foulées sous les sabots de leurs chevaux ; les forêts retentirent des cris plaintifs des femmes et des enfants, de tristes temps arrivèrent. Le bon seigneur ne pouvait venir en aide ; les étrangers assiégeaient son château. Mais les puissances célestes étendirent leurs mains sur lui et sur ses hommes ; il ne pouvait être égorgé, lui, le plus noble de son peuple. Il fut profondément englouti dans la montagne avec tous ses hommes, son château et ses trésors. Des siècles passèrent sur le pays jusqu'à ce qu'enfin un arbre puissant eut déployé sur la colline sa couronne ombreuse ; il s'élança de la porte de l'ancien château, ses racines s'enfoncèrent profondément dans les vieilles murailles, et souvent on entend dans ses rameaux chanter et tinter. Cet arbre murmure, à qui fait attention, le nom de l'ancien seigneur ; voilà des siècles qu'il le murmure et le chuchotte, mais personne ne peut le répéter. Un jour, cependant, il le prononcera clairement ; le peuple attentif l'entendra et prononcera dans le pays, avec des cris de joie, le nom de l'ancien seigneur. Alors le nouveau château s'effondrera et l'ancien s'élèvera miraculeusement vers la lumière du soleil. L'ancien seigneur apparaîtra alors avec son antique majesté et sa puissance et se promènera avec des bénédictions dans les cantons. Dans son ancien château, il rendra de nouveau justice, bénira, aidera et conseillera [1].

CCVII

LE LAC ALBAIN

D'après Aufidius, dans ses *Abrégés*, et Domitius, livre I, cités dans *l'Origine du peuple romain*, (ch. XVIII), ouvrage attribué à Sextus Aurélius Victor, Aramulus Silvius, descendant d'Enée et roi d'Albe, fut renversé par un tremblement de terre et entraîné avec son palais dans le lac Albain. C'était la punition de l'orgueil de ce prince qui se vantait de l'emporter sur Jupiter lui-même et qui, lorsque le ciel tonnait, ordonnait à ses soldats de frapper avec leurs

1. Bienemann, *Livländisches Sagenbuch*, Reval, 1897, in-8, p. 54-55.

armes leurs boucliers, s'écriant, à chaque coup, qu'il produisait un son plus éclatant [1].

CCVIII

LE LAC TCHALA

Les traditions des Masaï, dans l'Afrique orientale, rapportent qu'à la place du lac Tchala, près du Kilimandjaro, il existait autrefois un grand village masaï qui disparut. Ils ajoutent que de temps en temps, on entend encore dans les profondeurs liquides le mugissement des bœufs, le bêlement des brebis et d'autres bruits de village [2].

Cette légende est aussi rapportée par Mistress French-Shelton, qui cite une variante, d'origine évidemment postérieure, car elle tend à donner une cause morale à cette catastrophe : Les habitants de ce village masaï avaient commis des déprédations contre les autres tribus, étaient devenus arrogants et ingrats et refusaient de payer le tribut de plusieurs années à Kibo et à Mawenzi. Alors le Dieu des montagnes inonda leur village et les engloutit [3].

René Basset.

1. Sextus Aurélius Victor. *Œuvres*, éd. et trad. Dubois. Paris, 1846, in-8, p. 50.
2. J. Thomson. *Through Masaï Land*, Londres, 1887, p. 122.
3. Mrs French-Sheldon. *Sultan to Sultan*, Londres, 1892, in-4, p. 272-273.



LÉGENDES ET SUPERSTITIONS PRÉHISTORIQUES [1]

CVI

ANCIENNES MENTIONS DE DOLMENS

(*Suite*) [1].

En l'an 1530, des moines défrichant le plateau d'Elves arrachèrent du sol deux lignes de pierres qui embarrassaient leur charrue et avaient été placées en ce lieu au temps des druides. L'énorme table, qui avait environ 28 pans (7 mètres) de longueur, fut descendue de son trépied et traînée sur des glacis pour servir de marche-pied au maître autel de l'église. (D. Claude Fleury. *Cartulaire de Locdieu*, cité par l'abbé Lafon. *Congrès scientifique de France*. Rodez 1874, p. 39).

A Vernoil-le-Fourrier, un dolmen en pierre plate avait été détruit avant 1789, un autre à Chacé avait été brisé en 1793, celui du Coudray-Macouart en 1791. (L. Bousrez, *l'Anjou aux âges de la pierre*, p. 58, 48, 91).

CVII

ANCIENNES REPRÉSENTATIONS DE MÉGALITHES [2]

Dans la chapelle sainte Geneviève à l'église Saint Merry à Paris, une peinture sur bois, du XVIe siècle représente sainte Geneviève au milieu d'un cercle de pierre qui sont disposées comme celles d'un cromlec'h. Ce tableau est reproduit dans le *Magasin pittoresque* 1876 p. 397.

Jacques du Breuil (*Théâtre des Antiquités de Paris*, 1639, p. 869) dit qu'au village de Nanterre « se voit le parc où l'on tient que ceste saincte vierge gardoit les troupeaux de son pere : parc tout enceint de grosses pierres pour marque éternelle de sa première et simple condition, et parc lequel n'est iamais couuert d'eaux encor que tous les champs voisins en soient souuent inondez par le debord de la riuiere. »

CVIII

LES DOLMENS DE L'ILE D'YEU

Les druides gaulois, dit le curé Joussemet dans son *Mémoire sur la configuration du littoral poitevin* publié en 1755, y avoient (à l'île

1. Cf. t. XVI, p. 42, 178, 341.
2. Cf. t. XVI. p. 341.

d'Yeu) des autels faits de grosses pierres naturelles, dont le plus entier est la Roche aux petits Fadets, assise sur un tertre auprès du bord de la mer. La table de dessus a environ quatorze pieds de long sur sept pieds et demi de large, neuf pieds debout la soutenaient, mais une partie a été cassée par la foudre. Il y avoit, dit-on, d'autres autels de même origine qui ne sont plus en place, sçavoir : premièrement la *Piere levée* qui étoit en face du château Gaillard ; secondement la Pierre saint Martin, sur laquelle on dit que ce serviteur de Dieu est monté pour prêcher l'évangile aux habitants ; troisièmement l'aiguille de Chiron Ragot, débitée il y une quarantaine d'année pour faire les marches de la porte de l'église Saint Sauveur. La tradition raconte que toutes ces pierres ont été mises debout par des nains bretons qui ont apporté à l'île d'Yeu, l'espèce de petits chevaux qui s'y voit. (Henri Bourgeois. *La Vendée d'autrefois*. Les îles vendéennes p. 58-59.)

CIX

ANCIENNE ALLUSION AU POUVOIR GUÉRISSANT DES MÉGALITHES

Dans le roman de Brut, terminé en 1155, Merlin interrogé par le roi Ambrosius qui veut élever aux Bretons assassinés par surprise dans les plaines de Salisbury un tombeau digne de leur courage, répond à ce prince :

Si tu veus faire oevre durable
Qui mult soit bele et convenable,
Et dont à tos jors soit parole,
Fai-ci aporter la carole (le cercle de pierres)
Que gaiant firent en Irlande :
Une mervillose oevre grande
De pierres en un cerne assises,
Les unes sor les altres mises.
. . . .
Mult soëlent estre salvables
Et à malades porfitables :
Li gent les soloient laver
Et de l'eve lor bains temprer.
Cil qui estoient engroté,
Et d'aucun enferté grévé,
Des lavéures bains faisoient,
Baignoient soi si garissoient.

(*Roman de Brut*, publié par Leroux de Lincy. Rouen, 1836, t. I, p. 285-6).

P. S.

CX

PIERRES OFFERTES AUX MONOLITHES

Sur un des côtés de la route du Port au bourg de Trouvail, il n'y a pas longtemps de cela, existait un petit monolithe cylindrique, haut de quatre pieds. Jadis les enfants s'y rassemblaient et y faisaient des offrandes des dites pierres qu'on ramassait au hasard et qu'on plaçait sur le monolithe en disant : « Grand-mère, voilà du pain et du lard ! » (RICHARD. *Guide à l'Ile d'Yeu* p. 70).

V. BUGIEL

CXI

MÉGALITHES DE BOURGOGNE

A la Chapelle sous Brancion. — Le hameau de *Pierre-Levée* possède une pierre brute de 4 mètres de hauteur, que l'on suppose être un monument celtique (*42*). — On découvrit au hameau des *Nobles*, il y a 25 ans (= 80 environs), entre autres squelettes humains, quelques-uns qui présentaient cette particularité remarquable d'avoir la tête tournée vers l'occident. (*Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte d'Or*, t. I, p. 337).

Chalmacy-Culamossa villa. — En 980, le comte Lambux défit, dans les environs de ce village, les Auvergnats qui venaient ravager le Charollais et l'Auxerrois. On reconnaît encore dans cet endroit les traces d'un ancien chemin que l'on nomme *Chemin des Soldats*. La pierre dite *Pierre aux fées*, que l'on croyait avoir été un monument destiné à perpétuer le souvenir de la victoire remportée par lesBourguignons, existait encore en 1813. (Ibid., p. 338).

FRANÇOIS BONNARDOT.



LES ORDALIES [1]

III

PAR LE POISON

ab) *Baoulés*

L'ORDALIE par le poisson d'épreuve ou bois rouge existe chez les Baoulés de la côte d'Ivoire. Ainsi deux plaideurs qui ne peuvent se mettre d'accord boivent le bois rouge que fournit un sorcier, mais le plus souvent, ce sont des poules qui le boivent ; le propriétaire de celle qui meurt a tort dans l'affaire.

Il est encore employé pour rechercher l'auteur de la mort d'un grand personnage. « Le corps entouré de nombreux pagnes, serré dans une sorte de hotte, est porté par deux jeunes gens qui marchent au milieu du cercle fourni par les spectateurs, en balançant le corps de gauche à droite, puis d'arrière en avant ; et subitement, comme entraînés par la volonté du mort, ils se ruent vers une personne de l'assistance, s'arrêtent brusquement très près et fléchissent sur leurs genoux comme pour un salut ; la personne est innocente. La recherche dure longtemps ; les deux porteurs tremblent, les yeux hagards, la sueur ruisselle sur leur corps ; enfin, si le coupable est présent, le corps ira le frapper violemment, ou se dirigera dans la direction du village habité par le meurtrier. La personne ainsi accusée devra boire le bois rouge, si elle est de condition médiocre et de la famille, quel que soit son sexe. Si le prétendu meurtrier est un homme considérable, il devra payer de très grosses sommes, ou s'il est d'une autre famille, il paiera selon son rang. Comme pour les maladies, les accusés ne nient pas, s'ils niaient, le résultat serait le même, le bois rouge, bu comme poison d'épreuve, les tuerait sûrement ; ils préfèrent payer [2] ».

René Basset.

1. Suite, voir, t. XIII, p. 504.
2. A. Nebout, *Notes sur le Baoulé*, *A travers le monde*, 1900, 50e livraison, p. 395, note 1, et 404.

ALLUSIONS A DES CONTES POPULAIRES[1]

XXXIII

LES CERCLES DES FÉES

DASSOUCY, l'un des rares auteurs du XVII[e] siècle qui aient parlé avec quelque détail du plaisir de voyager à pied et de regarder la campagne, décrit l'une de ses pérégrinations, où il s'écrie : Quel plaisir... de marcher tantost sur le velours vert d'un tapis herbu, et tantost costoyant un petit ruisseau, fouler aux pieds les mesmes traces que les Fées, dansant en rond, ont laissé empreintes dans l'émail d'une prairie. (*Les Aventures de Dassoucy*, édit. Delahays, p. 42).

XXXIV

LES LOUPS-GAROUS

Le musicien Gauttier estoit un homme basané, et l'on remarquoit à travers le brun de son visage coloré une certaine ferocité qui le faisoit paroistre comme un lutin. Il advint que traversant une forest pour aller visiter quelqu'un de ses amis, il rencontra une trouppe de paysans qui cherchoient un enfant, que, selon leur opinion, le loup-garou avoit mangé ; ayant apperceu le visage noir de cet illustre mauricault, ils le prirent pour le loup-garou devorateur de cet enfant. Dans cette pensée, l'ayant appellé plusieurs fois loup-garou et lui ayant demandé cet enfant, et ce Monsieur Gauttier ne voulant aucunement avouer qu'il fust un Loup-garou, et encore moins leur revomir cet enfant qu'il n'avoit pas mangé, ils le jettèrent du haut de son cheval, et luy donnèrent tant de coups, que si Monsieur Gauttier n'eust été un puissant homme et d'un très robuste temperament il n'en eust jamais échappé. (*Ibid.*, p. 127-8). P. S.

LES ENFANTS MORTS SANS BAPTÊME[2]

VIII

ENVIRONS DE DINAN

QUAND un enfant meurt sans avoir reçu le baptême, c'est un malheur tel que le pays s'en ressent à sept lieues de tour. Si dans une paroisse sept enfants mouraient dans l'année sans avoir reçu ce premier sacrement, non seulement la paroisse, mais toute la France, tout l'univers même, s'en ressentirait. On l'a bien vu à Saint-Cast en 1833 : le fait s'y est

1. Cf., t. XVI, p. 52.
2. Cf. t. XIV, p. 15, 205, 579.

produit, et le choléra a fait de nombreuses victimes dans tout le pays.

Un enfant non baptisé attire le diable dans la maison : s'il ne peut s'emparer du pauvre petit être, il pendra quelque autre personne de la maison.

LUCIE DE V. H.

LES EMPREINTES MERVEILLEUSES[1]

CXCIX

LES DALLES DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉGLISE DE ZUTFEN

(*Gueldre*)

Un clerc, qui avait fait vœu de jeûner les mardis, se trouva une fois à un tel jour dans cette bibliothèque pour étudier. La femme du sacristain, ignorant son vœu, lui apporta une poule rôtie pour son diner..... il céda à cette tentation et l'avait déjà mangée à moitié, quand un grand chien sauta par la fenêtre, lui arracha les clefs et disparut, de sorte qu'il lui fallut rester enfermé jusqu'au matin prochain. Les empreintes de pattes de chien, qu'on voyait après dans ces dalles, prouvaient que ç'avait été le diable.

(Conte en vers de Hornig, fondé probablement sur la tradition orale ; car on voit encore aujourd'hui ces empreintes dans la vieille librairie. Bien entendu, les dalles sont *en terre cuite;* les esprits forts disent qu'un chien y a passé avant qu'elles aillent dans le four).

W. ZUIDEMA.

CXCX

L'EMPREINTE DE L'ENFANT

(*Vosges*)

La montagne des Rapailles, près d'Anould, dans les Vosges, présentait, dit-on, l'empreinte d'un corps d'enfant, sur laquelle on racontait la légende suivante : « Un paysan brutal et ivrogne obligeait ses enfants à travailler chaque dimanche. L'une de ses filles qui venait de faire sa première communion, ayant refusé d'obéir à cet ordre impie, le père, ivre de vin et de colère, la frappa violemment et la chassa en la poursuivant de ces paroles : Va, je te donne au grand diable.

1. Suite v. t. XVI, p. 391.

« Le soir, l'enfant ne reparut pas à la maison. Le lendemain, le père dégrisé, se mit à la recherche de sa fille, avec l'aide des gens du voisinage. Après trois jours de démarches et de battues infructueuses, on résolut d'escalader les rochers qui couronnent le sommet de la montagne, ce qui ne pouvait se faire qu'au moyen de cordes et d'échelles. Quatre paysans hardis tentèrent l'aventure et trouvèrent l'enfant inanimée, rigide et comme soudée au rocher. Il fallut l'intervention d'un prêtre revêtu du surplis et de l'étole, pour arracher le petit cadavre, dont l'empreinte demeura longtemps visible sur la pierre [1]. »

CCI

LES EMPREINTES DES JUMEAUX

(*Etats-Unis*)

D'après une légende des Sia, Indiens des Etats-Unis, les jumeaux divins organisèrent les sociétés civilisées du monde supérieur et se tenaient dans la montage Sandia, où l'on peut voir encore les traces de leurs pas à l'entrée du cratère qui leur servait d'habitation [2].

René Basset.

PETITES LÉGENDES CHRÉTIENNES [3]

XXXIX

SAINT BRENDAN

Dans l'île de Césembre, tout auprès de S[t]-Malo, se trouve une chapelle consacrée à S[t]-Brendan. Elle ressemble à une guérite de douanier ; la voûte en maçonnerie est décorée à l'intérieur de coquilles d'ormets (ou ormiers).

L'île ayant reçu de nouvelles fortifications, il n'est plus permis de l'accoster ; mais jadis la chapelle de Saint-Brendan, — ou, comme dit le populaire de *S[t]-Brendon*, — était assez fréquentée. Les jeunes filles faisaient une neuvaine à l'ancien maître de S[t]-Malo pour se marier dans l'année. Et voici la prière traditionnelle : « *Bienheureux saint Brendon, baillez-nous un homme, on vous donnera un cierge, tant plus tôt, tant plus gros.* »

1. A. Stegmuller, *Saint-Dié et ses environs*, Les Chatelles, 1896, in-8. p. 116.
2. M[me] Stevenson. *The Sia*, ap. Powel, *Eleventh annual Rapport of the bureau of Ethnology*, Washington, 1894, grand in-8, p. 57.
3. Cf., t. XV, p. 619.

XL

SAINT AMON

D'après la tradition populaire, ce saint vint des pays étrangers à Lescop, près de Vannes. Comme il était fatigué, il demanda du lait. On lui en refusa. Il maudit alors les vaches de la paroisse. Depuis ce jour, les pâturages du pays sont fort médiocres. Ce saint mourut dans les broussailles.

Après sa mort, on lui bâtit une chapelle, et l'on institua un pardon en son honneur. Sa fête et ce pardon sont célébrés le 3e dimanche d'octobre. Dans la chapelle se trouve une statue du saint, habillé en guerrier, — et non pas en moine, comme l'a écrit M. Gaultier du Mottay. Cette statue est peut-être du XVIIIe siècle, et répond à l'opinion répandue qui fait d'Amon un chevalier des croisades. On conserve aussi un buste en chêne qui contiendrait le crâne de ce bienheureux.

Baring Gould pense que cet Amon n'est autre que le père de saint Samson ; jusqu'ici rien n'appuie son hypothèse. Quoi qu'il en soit, la biographie consacrée par Dom Lobineau à ce personnage (*Saints de Bret.*, *édit. de 1725, p. 233*), n'a aucun rapport avec la légende actuelle (voir encore, dans le *Dict. d'Ogée*, l'article *Plescop* ; édit. de Rennes, 1843, t. II, p. 292).

F. DUINE.

RITES ET USAGES FUNÉRAIRES[1]

XXIV

BOURGOGNE

Dans certaines localités, on place encore dans les cercueils quelques ustensiles à l'usage des défunts. Dans le Louhannais, un banquet funéraire a lieu après l'inhumation ; là, les larmes cessent et le silence religieux qui leur succède n'est interrompu que par l'éloge désintéressé de celui qui n'est plus.

(*Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte d'Or*, t. I, p. 132.)

Dans le village de Charbonnat on a conservé jusqu'au siècle der-

1. Cf. t. XVI, p. 27.

nier l'usage fort ancien de mettre dans la main du mort une pièce de monnaie, et de jeter son écuelle dans sa fosse.

(Ibid, p. 254).

La femme renonçait aux biens et aux dettes de son mari défunt, en déposant sa ceinture sur la tombe au moment de l'enterrement.

Il était d'usage de laisser, en mourant, son meilleur habit à l'église. Cet usage s'est maintenu dans les campagnes de l'Auxerrois, jusqu'au XVIII[e] siècle.

(Ibid, p. 168). FRANÇOIS BONNARDOT.

LES ONGLES[1]

XXVI

A Königseggwald, pour éloigner les maux d'estomac, on coupe au malade vingt petits morceaux des ongles des mains et des pieds et on les enterre sous la gouttière[2].

XXVII

Dans un conte esthonien, un des trois objets merveilleux que se disputent les fils du magicien, le chapeau, qui donne à celui qui le porte, la faculté de tout voir sur la terre, qui que ce soit, proche ou éloigné, visible ou invisible, est fait de rognures d'ongles humains. Il a, suivant le Kalewipoëg, dix propriétés, dont l'une est de distendre ou de contracter les corps à volonté. Grâce à cette propriété, le fils de Kalew, porteur du chapeau, peut lutter avec succès contre le prince de l'enfer[3].

XXVIII

D'après les croyances populaires allemandes, on ne doit pas couper la première fois les ongles d'un enfant, mais la mère doit les rogner, sinon, il apprendrait à dérober[4].

RENÉ BASSET.

1. Suite, voir t. XIV, p. 563.
2. Birlinger, *Aus Schwaben, neue Sammlung*, Wiesbaden, 1874, 2 v. in-12, t. I, p. 386.
3. Kreutzwald, *Ehstnische Märchen*, tr. Löwe, Halle, 1862, in-12, conte XI. *La dispute des nains*, p. 143 et note 1.
4. Bechstein, *Mythe*, *Sagen*, *Mähre und Fabel*, Leipzig, 1854-55, 3 v. in-12, t. I, p. 178.

LES CHASSES FANTASTIQUES[1]

XVI

LE GRAND VENEUR OU CHASSEUR NOIR

Le Chasseur Noir qui, comme on sait, manifesta sa présence à Henri IV, aurait aussi apparu à Louis XIV peu de temps avant la mort si brusque et si singulière du duc et de la duchesse de Bourgogne. Saint-Simon en dit quelque chose en ses Mémoires. D'après des traditions locales, il aurait prédit à Louis XVI sa fin tragique sur l'échafaud et, plus tard, au Duc de Berry, son assassinat par Louvel. Depuis la Révolution de 1830, il ne se serait plus laissé voir. Mais certains gardes ont prétendu qu'il donnait quelquefois du cor pendant les nuits de tempête.

ALPHONSE RETTÉ, *La Meuse,* (Liège), 3 septembre 1901.

ALFRED HAROU.

BLASON POPULAIRE DE L'AUBE

LES VINS DE BAR-SUR-AUBE

Les vins de Bar-sur-Aube ont toujours eu de la réputation.

Bar-sur-Aube, mauvaise tête, mais bon vin.

Une vieille ballade du XV[e] siècle, le *Blason des Vins*, célèbre ainsi nos crus :

De Saint-Pourçain, le gentil Bourbonnais
Et Souvigny je tiens la touche chière ;
De Saint-Jangon aussi de Nivernois
Le vin de Riz, Tournon et l'Auxerrois
Bar-sur-Aube suyt bien à la matière ;
Reims, Epernay peut l'on avoir en cure.

(*Cité par l'abbé Blampignon « Bar-sur-Aube »*).

Une tradition rapporte que le fameux chasselas de Thomery vient de Bar.

« On dit que les vignerons de Thomery sont venus à Bar dérober « les belles treilles qui ornent leur territoire ; que leurs superbes « raisins sont par conséquent originaires de nos coteaux et qu'ils en « sont une admirable variété ».

(MUTINOT « *Notice historique sur Bar-sur-Aube* », *manuscrit*).

1. Cf. t. XVI, p. 453.

C'est que le chasselas de Bar-sur-Aube, le *muscadet*, est bien bon, surtout lorsque les grains sont dorés, quand *le lièvre a pissé dessus*.

Quelques localités des environs sont célèbres par leurs vins.

Bergères, le renom,
Couvignon le bon.

L. M.

NÉCROLOGIE

LE DOCTEUR FRANÇOIS POMMEROL

Notre collègue le Dr François Pommerol, né le 23 novembre 1839, est décédé à Gerzat (Puy-de-Dôme), le 26 août dernier, à l'âge de 61 ans. C'était le meilleur traditionniste de l'Auvergne, et il laisse à côté de travaux intéressants sur la médecine et le préhistorique, un bagage folk-lorique qui, bien que dispersé, forme une contribution de premier ordre aux traditions du Puy-de-Dôme, où il était né et ou il passa la plus grande partie de sa vie. Le Dr Pommerol s'était fait inscrire à la Société des Traditions populaires dès sa fondation. et il a collaboré à la revue d'une façon très active pendant ces dernières années. Voici la liste des articles qu'il y a donnés : — Chansons : Les noces du pinson et de l'alouette, t. II, p. 110 ; La mariée et la brebis tondue, p. 487 ; Le roi d'Angleterre, t. VI, p. 116 ; Joli capitaine, p. 689 ; Anciennes prières en patois d'Auvergne, t. XVI, p. 161. — Sur les mœurs et les coutumes de l'Auvergne, t. IV, p. 139. — Folk-lore de l'Auvergne, t. XII, p. 444, 543, 608, t. XIII, p. 91, 614, t. XV, p. 43, 415, 523, 658 (Faune et flore populaires, monde fantastique, superstitions, coutumes, etc.). — Notes sur les Bohémiens, t. XII, p. 463. — L'enfant du diable, conte, t. XV, p. 641. — Les croix hantées, les dames qui dansent, légendes, t. XIII, p. 197 ; La caverne des fades, t. XIV, p. 39 ; Les pierres et les sources fatidiques, t. XV, p. 660. — Les enfants morts sans baptême, t. XIV, p. 15, 580. — Le culte de la fontaine du Vignal, t. XV, p. 454. — Contes du Bourbonnais, I ; L'enfant vendu au diable, II ; Le Meneur de lutins, t. XV, p. 472. L'*Homme*, revue des sciences anthropologiques contient aussi les deux mémoires suivants qui se rattachent à nos études : Le culte de Taranis dans les traditions populaires de l'Auvergne, 1887, p. 456-468 ; Le Pélerinage d'Orcival, ibid., 1885, p. 618-632. Pommerol, est représenté dans ma *Littérature orale de l'Auvergne*, 1898, par les pièces suivantes qu'il avait bien voulu me communiquer : — L'homme dans la lune, p. 113 ; Le Mouni (le singe), p. 119 ; Saint

Amable, p. 133 ; Saint Pierre, p. 134 ; Le saut du diable, p. 144 ; Les lutins, p. 210 ; L'hospitalité refusée, p. 237 (légendes). — Devinettes du Puy-de-Dôme, p. 271 et suiv. — Blason populaire du Puy-de-Dôme, p. 326-329.

A la *Société d'Anthropologie,* dont il était membre, il a fait de nombreuses communications sur des sujets médicaux ou mégalithiques ; et à l'une des dernières séances, on a lu de lui un mémoire intitulé Grannus (non encore imprimé) dans lequel il traite une question de mythologie. Parmi les travaux qu'il présenta à l'*Association française pour l'avancement des sciences*, il en est un qui se rattache à nos études ; il est intitulé : Pratiques et coutumes d'Auvergne concernant le mariage, 12e session 1883. En 1898 le *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne* a publié son Essai d'un glossaire patois de la Limagne.

Notre collègue, qui aimait passionnément son pays natal, a donné au musée d'Ethnographie du Trocadéro une série de costumes et de bibelots qui forment la partie la plus intéressante de la section d'Auvergne.

Le Dr Pommerol était un correspondant obligeant, et l'on pouvait se fier à ses renseignements, tant au point de vue des traditions populaires qu'à celui de la préhistoire. Il était correspondant, pour le Puy-de-Dôme, de la Commission des Monuments mégalithiques, et il a publié sur la préhistoire plusieurs notes intéressantes. Il laisse de nombreux manuscrits ; dans une de ses dernières lettres, il me disait qu'il s'occupait de réunir les diverses notes qu'il avait prises et qu'il se proposait de m'envoyer quand il les aurait classées.

PAUL SÉBILLOT.

BIBLIOGRAPHIE

F. Rawita-Gawronski. *Studya historyczne* (Etudes historiques). Léopol, 1900.

Ce livre est composé de deux parties : l'une purement historique, l'autre ethnographique. Nous ne parlerons pas de la première, (nous nous bornerons seulement à y signaler une étude sur F. Orlik, un des compagnons d'exil du roi Stanislas Leszczynski), la deuxième mérite l'attention des folkloristes.

Il y a là d'abord un essai sur le droit coutumier des éleveurs d'abeilles en Pologne. Ici même nous avons résumé un autre travail polonais relatif à la même question. (*Revue des Traditions populaires*, 1895, p. 326-7). L'article « Un coup d'œil sur l'histoire de l'agriculture en Pologne » constitue une curieuse contribution à l'histoire de la civilisation ; surtout judicieuses sont les pages sur l'influence des colonies grecques (de la Crimée) et romaines sur les anciens Polo-

nais et Ruthènes. L'auteur rattache à cette influence aussi un nombre de détails traditionnistes.

« Siabrowstwo « concerne une espèce de communauté familiale particulière à la Pologne et à la Ruthénie. L'auteur en suit les traces jusqu'au début du XVIII[e] siècle.

Enfin l'étude » Sady kopne » nous révèle une forme de juridiction populaire semblable aux tribunaux de lynchage et fonctionnant en certaines régions de la Pologne, encore en 1683. W. B.

Émile Selenka : *Der Schmuck des Menschen* (La parure de l'homme). Berlin, 1900, in-4°, 72 p. (avec 90 illustrations).

L'ethnographie contemporaine n'a pas poussé bien loin l'étude de la parure et du costume. On a réuni beaucoup de matériaux, on en a enrichi les musées. Mais on n'est presque pas sorti de cette phase préparatoire. L'élaboration des matériaux se fait attendre.

En présence de cela nous signalons avec plaisir le livre de M. Selenka. Il apporte une nouvelle note dans la science du costume et de la parure. L'auteur s'occupe surtout de cette dernière, il souligne son importance psychique (la parure en faisant ressortir la beauté des formes augmente la satisfaction personnelle et relève l'individualité) et il cherche en outre à diviser en quelques catégories les innombrables ornements qu'a imaginés l'être humain.

Selenka en distingue 6 : les ornements annulaires (qui font ressortir la sveltesse ou bien l'arrondi d'une taille, d'un bras), les ornements pendulaires, les ornements de direction (qui semblent indiquer le sens dans lequel va se diriger un individu), les ornements annexes (les précédents étant aussi des annexes [panaches, etc.] il y aurait lieu plutôt d'en faire un sous-groupe des derniers), les ornements rehaussant le coloris local et enfin les vêtements. De nombreuses illustrations expliquent cette partie du livre.

Les livres allemands pèchent d'habitude par le verbiage. Le livre de M. Selenka est au contraire trop concis. Pourtant il nous semble qu'il aurait fallu ici tenir le juste milieu. Les idées de l'auteur sont neuves et bien intéressantes, pour cette raison il aurait fallu accorder plus de place à leur développement.

Il y a là même certaines parties qui ne sont qu'indiquées, tellepar exemple celle qui concerne l'ainsi dite « non-parure » (anschmuck). L'auteur donne ce nom aux anneaux mis dans les lèvres, dans le nez, puis à nos costumes de civilisés. Nous sommes d'accord avec M. Selenka, que ces deux groupes jurent avec l'esthétique et ne constituent pas une parure dans ce sens. Mais il en est autrement au point de vue ethnographique, là ils ne méritent pas d'exclusion. Il aurait fallu les étudier *à ce double égard*.

M. Selenka les a cependant laissés tout à fait de côté.

De plus, les 6 autres catégories peuvent être subdivisées. Pour accomplir cela, pour bien discuter les différents traits caractéristiques des groupes et des sous-groupes, il faut un travail étendu. Puisque donc M. Selenka a fait le premier pas, espérons qu'il fera aussi le second et qu'il nous donnera, après son bon travail préparatoire dont nous venons de parler, un autre plus étendu, plus développé et qui rendra des services à notre jeune science.

D[r] V. Bugiél.

Narodopisny sbornik ceskoslovansky (Recueil ethnographique tchécoslovaque), t. VII, Prague, 1901, in-4, 235 p.

A côté du « Cesky lid » dont nous avons parlé il y a quelques mois, les folk-

loristes tchèques ont encore une autre revue. C'est le Recueil ethnographique. Dirigé avec talent par M. Georges Polivka, professeur à l'université tchèque de Prague, il se présente d'une façon très avantageuse. Son dernier volume renferme une étude sur la médecine populaire tchèque de Cecetka, l'article du savant polonais Ciszewski (l. Tsichewski) sur certaines superstitions (surtout celles du départ), puis un nombre de contributions au folk-lore tchèque (Klvana : costume des Hanaques, Tille : Contes populaires moraves et autres). Une partie très richement fournie est celle des articles critiques. C'est là surtout que M. Polivka dépose de nombreuses preuves de son érudition et à côté de lui on rencontre des collaborateurs comme M. Cerny, L. Niederle, Dusek, Tille, Caha, Kraus et autres.

Dr V. Bugiel.

Louis Aubert. *Le livre de la Bretagne.* Recueil de morceaux choisis d'auteurs ayant écrit sur la Bretagne, à l'usage des écoles primaires et primaires supérieures, avec 150 illustrations de Dubouchet et Hamonic. Guingamp, P. Le Goaziou, in-18 de pp. VII-441 (1 fr. 50).

Ce livre se divise en deux parties : la presqu'île armoricaine que l'on pourrait aussi appeler la Bretagne physique, et : les Bretons. Au commencement de chaque chapitre, l'auteur résume, parfois avec justesse, comme dans le chapitre des Bretons, les matières qui y sont traitées, puis il cède la parole aux écrivains bretons ou français qui ont décrit le pays ou parlé de ses habitants : sans être à l'abri de toute critique, le choix est, en somme, judicieusement fait et l'on y trouve des morceaux d'auteurs peu connus, qui montrent la conscience avec laquelle M. L. A. a fait son livre, dont la lecture est fort intéressante. Le chapitre Traditions et Coutumes est bien court pour le pays légendaire par excellence : le folklore n'y est représenté que par une petite légende empruntée à mes *Contes populaires*, et F. M. Luzel (dont une pièce de vers est reproduite ailleurs) n'y figure pas. Souhaitons qu'une nouvelle édition permette de combler cette lacune.

P. S.

Guiseppe Giacosa. *Novelle e paesi Valdostani.* Milan, Cogliotti in-8 de pp. 304 avec gravures, (5 fr).

Ce livre est en réalité un recueil de nouvelles qui se passent dans le Valdotain, pays où l'on parle français, bien que politiquement il fasse partie de l'Italie. Plusieurs fois les personnages mis en scène s'expriment dans leur langue maternelle. Un chapitre assez court est intitulé traditions et légendes de la Vallée d'Aoste ; d'après l'auteur, elles sont peu nombreuses, et il ne rapporte que celles qu'il a entendues au cours de son excursion. Les vieilles femmes connaissent encore des dames noires, blanches, grises ou rouges qui se montrent la nuit sur les tours des vieux châteaux ; mais les traditions les plus intéressantes sont celles qui s'attachent aux reptiles. Il y avait une fois un vieillard qui jour et nuit gardait sur un pont une grosse couleuvre ; elle ne faisait de mal à personne. Mais un jour que son gardien s'était absenté un moment, un étranger la tua d'un coup de bâton. Lorsque le vieillard en revenant la vit morte, il s'écria : Ah ! malheureux ! qu'avez-vous fait, vous avez tué Marguerite de France (en français dans le texte). Un château du voisinage avait appartenu jadis au duc de Bourgogne. Suivant la croyance du pays, les cheveux des femmes mortes se changent en serpents lorsqu'ils tombent dans l'eau ; métamorphose qui rappelle celle

assez répandue en France des crins de jument qui tombent dans les mares des paysans du Valdotain semblent avoir autant de respect pour la vie des animaux que ceux de Bretagne. L'auteur ayant tué des fourmis rouges, bien qu'il fût en état de légitime défense, une femme du pays s'écria : Ah ! monsieur, vous faites du mal aux bêtes du bon Dieu, il vous arrivera malheur.

P. S.

Louis Morin, *Histoire corporative des arts du livre à Troyes*. Troyes, Paul Morel, in-8 de pp. 306.

Notre collègue a voulu écrire « l'histoire locale d'une profession à laquelle il est heureux d'appartenir ». Il l'a fait avec amour, ne reculant devant aucune recherche pour trouver les sources les plus sûres, les mettant en œuvre avec la bonne foi et la sureté critique qui recommande ses ouvrages sur les corporations. Un chapitre est particulièrement intéressant pour nous ; c'est celui intitulé : Les productions locales, qui contient, entre autres sections curieuses, des Notices sur les almanachs, la bibliothèque bleue et les danses macabres. Une table analytique et alphabétique, très détaillée, permet de trouver facilement, les auteurs ou les faits dont parle ce livre si plein de documents et si nourri.

Joseph Rouyer, *Coup d'œil rétrospectif sur la lunetterie*. Paris, Desforges, in-8 de pp., 261, (5 francs).

Comme notre collègue L. Morin, M. J. R. est aussi « du bâtiment » et il a retracé avec amour l'histoire de la lunetterie, depuis les lunettes jusqu'aux gigantesques télescopes. L'ouvrage est orné d'un assez grand nombre de reproductions de gravures anciennes ou de raretés optiques, qui augmentent encore l'intérêt du texte lui même.

Ernest Prarond, *Sous les Tonnelles*. Abbeville, Lafosse, in-8 de pp. 70.

Ce livre, très joliment imprimé et illustré, ne se rattache que bien peu aux traditions populaires. Il se compose surtout de pièces gracieuses et ingénieuses, où le bon poète qu'est Ernest Prarond, s'est souvenu, pour célébrer les gloires picardes aux fêtes des Rosati, de ses études archéologiques sur son pays natal. Parmi les auteurs auxquels il a consacré des vers figurent Gautier de Coincy, l'auteur des Miracles de Notre-Dame, et Eloi d'Amerval, qui écrivit le livre de Diablerie. Tous deux peuvent passer pour des précurseurs de nos études.

ERRATA. — N° 8-9, p. 468, l'Arc-en-ciel, § 41 : lire : en *cornique*, au lieu de en cosmique.

P. 478, *Réponse* : lire : les pourceaux en font autant.

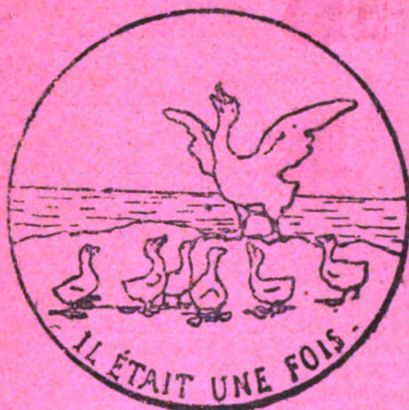
Le Gérant, A. CERTEUX.

BAUGÉ (Maine-et-Loire). — Imprimerie DALOUX.

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE



TOME XVI
16e ANNÉE. — N° 11. — Novembre 1901

PARIS

ÉMILE LECHEVALIER
16, rue de Savoie

ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte

LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
J. MAISONNEUVE
6, rue de Mézières et rue Madame, 26

Prix de ce Numéro : UN franc vingt-cinq

SOMMAIRE

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

16e Année. — Tome XVI. — N° 11. — Novembre 1901.

LES OBSTACLES MAGIQUES

II

Dans le savant article publié cette année par la Revue [1], M. de Cock a rassemblé une quantité considérable de contes où des fugitifs parviennent à arrêter la poursuite de leurs ennemis, en jetant derrière eux des objets qui se transforment magiquement en forêt, en montagne, en lac, en fleuve, etc. Si riche que soit la collection qu'il est parvenu à réunir, il est possible cependant de l'augmenter encore.

Remarquons d'abord que le conte de Somadéva cité sous le n° 38 se trouve aussi dans la traduction de Tawney [2]. Les parallèles [3] que le traducteur a empruntés pour la plupart à Köhler [4] et qui ont été utilisés par Clouston dans ses *Popular Tales and Fictions* [5], fournissent d'utiles compléments pour notre sujet; qu'il suffise ici d'y renvoyer.

La transformation magique se rencontre aussi au Japon. « Un autre trait, dit Liebrecht [6], qui se répète dans les contes de la Sicile aussi bien que dans ceux de l'Angleterre et d'autres pays de l'Europe, se voit également au Japon. Un amoureux et sa fiancée jettent

1. P. 223 et suiv.
2. *The Kathâ Sarit Sâgara.* Calcutta, 1880-1884, I, p. 361 et suiv.
3. Tawney, I, p. 368-369 et 577.
4. *Orient und Occident*, II, p. 113.
5. I, p. 439-443.
6. Dans son compte-rendu des *Sic. Märchen* de Gonzenbach, *Academy*, I, p. 171.

derrière eux pendant leur fuite différents objets qui arrêtent magiquement ceux qui courent après eux. Ainsi Y-za Nagi-no Mikoto lance derrière lui sa perruque, son peigne, sa canne, etc. ; ces objets se transforment en grappes délicieuses et en boutons de bambou, ailleurs en une rivière ou un Dieu. (Pfizmaier, *Theogonie der Japaner*. Vienne, 1864) ».

Il en est de même pour d'autres peuples orientaux encore. Dans un conte de la Tripolitaine, il est question d'une aiguille, d'une aiguille à ravauder et d'une houe, qui deviennent respectivement, une montagne, une mer et une forêt de buissons [1]. Un récit des Suahélis met en scène un jeune homme qui échappe à ses persécuteurs en répandant du miel, puis du millet grillé, qu'ils s'attardent à ramasser ; enfin, en brisant une calebasse pleine d'eau : cette eau devient une mer [2]. En Arménie, une histoire nous parle d'une cruche, d'un peigne et d'un rasoir, se transformant en une eau qui inonde champs et montagnes, en une épaisse forêt et en éclats de verre qui couvrent tout [3].

En Occident aussi on peut encore glaner après M. de Cock. L'*Archiv für slavische Philologie*, nous donne un conte serbe traduit par Madame Mijatovics [4] ; l'*Archiv für Literatturgeschichte* un des contes albanais recueillis par Meyer [5] ; le *Zeitschrift des Vereins für Volkskunde* un conte de Styrie [6] et un autre de la Bukovine [7].

Lorsque l'on compare tous ces récits, on remarque que, dans un très grand nombre de cas, c'est l'eau (lac, fleuve) qui vient en dernier lieu et qui arrête définitivement les persécuteurs. Ne faut-il pas admettre qu'il y a là un écho de cette croyance populaire si répandue qui attribue à l'eau (et surtout à une eau courante) la vertu de rompre les sortilèges [8] ?.

VICTOR CHAUVIN.

1. Stumme. *Märchen und Gedichte aus der Stadt Tripolis in Nordafrika*. Leipzig, 1898, p. 140.

2. Velten. *Märchen und Erzählungen der Suaheli*. Stuttgart und Berlin, 1898, p. 108-109.

3. Chalatianz. *Märchen und Sagen*. Leipzig, p. 69-70.

4. V, p. 21-22.

5. XII, p. 108-110.

6. VI, p. 320-322.

7. IX, p. 87.

Pour la forme du conte que rappelle le nº 13 de M. de Cock, voir *Zeitschrift des Vereins für Volkskunde*, VI, p. 65 et la Revue, III, p. 237.

8. Voir par exemple, Dunlop-Liebrecht, *Geschichte der Prosadichtungen*, p. 538 et 546. — Liebrecht, *Des Gervasius von Tillbury otia imperialia*, p. 65, 103 et 164. — *Academy*, III, p. 322. — Keightley-Wolff, *Mythologie der Feen und Elfen*, I, p. 165 et 194. — *Shakespeare Jestbooks*, III, notes, p. 11. — *Revue des Traditions populaires*, XVI, p. 36 et 130. — *Wallonia*, IX, p. 202.

LES INSECTES

§ 1. ORIGINE



UIVANT les légendes de la création dualiste, popula re en Basse-Bretagne et aussi dans la partie franca se de langue, lorsque Dieu a créé quelque chose diable s'empresse de l'imiter, mais il ne réusss qu'à produire une contrefaçon inférieure ou nuisibl En ce qui regarde les insectes, quand Dieu a fa l'abeille, le diable fait la guêpe ou la mouche ; c'e Dieu qui crée le papillon, et le diable le hanneton [1]. Cette sorte c concours se continue, suivant quelques traditions, même apr l'achèvement du monde. Un jour Notre Seigneur, saint Pierre saint Jean se reposaient de leurs fatigues à l'ombre sur le bord d'ur grande route. Le maître s'amusait à créer différentes espèces de mo ches. Le diable qui passait par là, s'étant arrêté à regarder ce qu faisait Jésus, dit qu'il ferait des mouches aussi belles que les sienne Jésus accepta le défi. Le diable chercha assez longtemps, fit et déf plusieurs fois son ouvrage, puis finit par créer les guêpes. Jésus auss tôt créa les abeilles, et dit que pour juger de la valeur des uns et de autres, il fallait les considérer sur tous leurs aspects. Après un minu tieux examen, on reconnut que, pour la couleur et pour la taille, le guêpes pouvaient lutter avec les abeilles ; mais pour le caractère et savoir faire, les abeilles l'emportaient d'emblée. Dans le pays de Var nes où ce récit a été recueilli, il y a plusieurs espèces de mouche dont la création est attribuée au diable ; ce sont sourtout celles qu sont douées d'antennes, qui semblent des cornes et on appelle ce mouches, des aiguilles [2].

Les vers à soie seraient aussi postérieurs à la création général On dit en Provence que les *magnans* sont sortis pour la premièr fois des plaies du saint homme Job [3].

Suivant une légende qui se retrouve presque identique dans Velay et dans les Côtes-du-Nord, le bon Dieu qui se promenait ave Saint Pierre sur les bords de la Loire, vit une femme couchée su

1. G. Le Calvez, in. *Rev. des Trad. pop.* t. I. p. 202.
2. P. M. Lavenot, *Légendes et Contes du pays de Vannes*, p. 12-13.
3. Lucas de Montigny, *Récits variés*, cité par E. Rolland. *Faune populaire*, III. p. 322.

le sable et dont les traits reflétaient l'ennui le plus profond. Il eut pitié d'elle et tira de sa poche une poignée de puces qu'il jeta sur elle, en lui disant : Femme, l'oisiveté est la mère de tous les vices ; voilà de quoi t'occuper ! Dans la version bretonne, c'est une poignée de sable que le bon Dieu lança sur la femme, et chaque grain se changea en une puce. La femme se mit à les chercher, et sa figure prenait un tel air de contentement chaque fois qu'elle était parvenue à en saisir une, que Saint Pierre remercia Dieu qui, dans sa bonté, l'empêchait de s'ennuyer [1]. On dit aussi en Haute-Bretagne qu'une bonne sœur qui n'avait rien à faire, inventa les puces pour se distraire [2].

C'est aussi pour travailler la peau des fainéants que les poux furent créés ; car ils n'existaient pas dès le commencement du monde. On raconte dans le Morbihan breton que Notre Seigneur et saint Pierre rencontrèrent, un jour de mai, un homme couché sur l'herbe. « Que fais-tu là ? lui demanda le Seigneur. — N'ayant rien à faire, je me chauffe au soleil ». Notre Seigneur ramassa une poignée de poussière, la lui jeta dans le sein et la changea en poux [3].

Plusieurs légendes parlent de l'orgueil des abeillles, et de la façon dont il fut rabaissé ; on dit en Nivernais, qu'elles demandèrent, au moment où le bon Dieu distribuait des dons aux animaux, à être logées dans un panier d'argent ; suivant un récit de Basse-Bretagne, dans une maison d'or. Dieu irrité de leur prétention répondit qu'elles auraient pour demeure des maisons de paille ou des paniers d'osier enduits de bouse de vache. Les abeilles voulaient de plus que leur piqûre fut mortelle ; mais Dieu décida que les piqûres faites à une créature vivante seraient pour elle un danger, mais que toute abeille qui piquerait en mourrait [4]. En Haute-Bretagne, on dit que les avettes n'existent que depuis la venue de Jésus-Christ sur terre. Lorsqu'elles furent sur le point de le quitter pour essaimer par le monde, l'une d'elles dit : « Tout ce que je piquerai avec mon dard mourra ! » Non, répondit notre Seigneur, toute personne que vous piquerez s'en ressentira, mais après l'avoir piquée, vous mourrez » [5].

On sait que le bousier (*Meloe*) secrète une sorte de liqueur rouge lorsqu'on crache dessus ; les enfants lui adressent en faisant cet acte, un grand nombre de formulettes. A Castelnaudary, on explique

1. Paul Le Blanc in. *Mélusine*. t. II. c. 8. Paul Sébillot, in. *Rev. des Trad. pop*. t. II. p. 369.
2. Paul Sébillot. *Traditions de la Haute-Bretagne*. t. II, p. 304.
3. P. M. Lavenot, *Légendes et Contes du pays de Vannes*. p. 11.
4. Achile Millien, in *Rev. des Trad. pop*. t. I. p. 91. L. F. Sauvé, ibid.
5. Paul Sébillot, *Petites Légendes chrétiennes*. p. 19.

cette particularité en disant que le bousier s'abreuva des gouttes de sang tombées au pied de la croix ; les enfants de ce pays couvrent cet insecte de crachats, jusqu'à ce qu'il ait émis sa goutte rouge, en lui disant : *Rend la sang de nostre Segne ou te tui.* Ou :

Escarbat de Sant Jan
De nostre Segne rand le sang
Ou te tui, biell mayssant[1].

§ 2. INSECTES FAMILIERS OU PROTECTEURS

Dans un grand nombre de pays de France, le grillon est associé au bonheur de la maison. Des noms comme *Cheval du bon Dieu* (Loiret), *petit cheval du bon Dieu*, montrent le respect que l'on a pour cet hôte du foyer ; on dit en Béarn : où il y a des grillons, Dieu habite.

Suivant une croyance commune à plusieurs provinces, les sorciers n'ont aucun pouvoir sur les personnes qui ont chez eux des grillons ; dans le Loiret, on dit qu'il ne peut y en avoir dans un logis où réside un *grillô*[1]. Cette idée semble en contradiction avec un passage de Richard, *Guide aux eaux d'Aix*, d'après lequel l'agriculteur qui devient riche tout d'un coup, passe pour avoir des grillets, c'est-à-dire pour avoir fait un pacte avec le diable[2].

Le chant du grillon présage le bonheur ou la richesse ; en Haute-Bretagne on lui dit :

Guersillon,
Viens dans ma maison ;
Chante ta petite chanson,
Et répands ta bénédiction[3].

En Berry et dans la Gironde, lorsqu'on entend chanter le grillon, c'est signe qu'il y aura des louis d'or dans la maison[4]. On dit dans la Flandre française que si les boulangers ne font pas plus souvent banqueroute, c'est qu'ils ont toujours des *crinchons* autour d'eux[5].

Lorsqu'au contraire le grillon se tait, c'est un présage de perte ou de malheur ; en Haute-Bretagne et dans les Vosges, il y aura bientôt un mort au logis[6].

1. E. Rolland l., c. 345. Gaston Jourdanne, *Contribution au f. l. de l'Aude*, p. 30.
2. E. Rolland, l. c., p. 288, 290 ; Lespy, *Proverbes de Béarn*, 2e éd., p. 163.
3. Paul Sébillot, *Traditions de la Haute-Bretagne*, t. II, p. 294.
4. Laisnel de la Salle, *Croyances du Centre*, t. II, p. 264 ; C. de Mensignac, *Supertitions de la Gironde*, p. 117.
5. Vermesse, *Dict. du patois de la Flandre française*, cité par Rolland, l. c.
6. Paul Sébillot, l. c., ; Richard, *Trad. de la Lorraine*, p. 144.

Il s'intéresse, parfois d'une manière touchante, à ceux qui lui donnent l'hospitalité. Dans les Hautes-Vosges, si quelqu'un tombe malade dans la maison où il se plaît, il baisse la voix, on l'entend à peine ; le malade est-il en danger de mort, il se tait tout à fait ; meurt-il, il demeure silencieux pendant six semaines en signe de deuil. Dans les Côtes-du-Nord, s'il s'agit du chef de la famille, il reste six mois sans chanter [1].

Les abeilles portent dans le Morvan, le nom de *Moinces du bon Dieu* [2], qui indique la considération que l'on a pour ces diligentes ouvrières.

On croit en plusieurs pays qu'il y a aussi relation entre la prospérité des ruches et la santé de leur maître ; dans la Gironde, le nombre des abeilles diminue à mesure que le propriétaire vieillit ; s'il meurt, l'*esseneau* s'en va [3], en Ille-et-Vilaine, lorsque le chef de la maison a été enlevé par la mort, les mouches à miel meurent dans l'année ou ne profitent plus [4], dans l'Auxois, en cas de mort ou de départ des maîtres, elles dépérissent [5]. Dans les Deux-Sèvres, quand il meurt une ruche, il meurt quelqu'un dans la maison [6].

Les avettes sont prévenues des événements qui intéressent la famille. En Basse-Bretagne, à la naissance d'un garçon, on entoure la ruche d'une étoffe rouge [7] ; dans le même pays et dans la Gironde, dans les Vosges, le jour du mariage on attache à la ruche un morceau d'étoffe voyante, surtout rouge [8]. Dans le Bocage normand, le toit de chaque ruche est paré d'un morceau de linge blanc [9]. En Basse-Bretagne, quand il y avait une réjouissance ou lorsque la moisson était plus belle que de coutume, on plaçait sur le rucher un drap ou un ruban rouge [10].

Suivant un usage général en France et dans la Wallonie, on met les abeilles en deuil lors du décès de leur maître [11] et en certains pays, on va le leur annoncer. En Eure-et-Loir, aussitôt après la mort du propriétaire, avant de prévenir le maire ou le curé, il faut,

1. L.-F. Sauvé, *Le Folk-lore des Hautes-Vosges*, p. 315 ; Paul Sébillot, l. c.
2. E. Rolland, l. c., p. 262.
3. F. Daleau, *Traditions de la Gironde*, p. 47.
4. Paul Sébillot, l. c., p. 281.
5. H. Marlot in *Revue des Trad. pop.*, t. XII, p. 494.
6. B. Souché, *Croyances*, etc., p. 11.
7. E. Souvestre, *Derniers Bretons*, t. I, p. 58.
8. F. Daleau, l. c., p. 116 ; Richard, *Trad. de Lorraine*, p. 189.
9. J. Lecœur, *Esquisses du Bocage*, t. I, p. 275.
10. Cambry, *Voyage dans le Finistère*, p. 165.
11. Sur la répartition géographique de cette coutume. cf. Paul Sébillot, in *Rev. des Trad. pop.* t. X, p. 225.

si l'on veut empêcher les abeilles de périr ou de s'en aller, leur mettre des rubans noirs en disant : « Abeilles, petites abeilles, je viens vous avertir que votre maître est mort[1] ». Dans les Hautes-Vosges, on informe les mouches à miel, en frappant avec la main ouverte, trois petits coups sur chaque ruche en disant : « Votre maître est mort, vous changez de maître[2] ». En Béarn, on leur adresse une sorte de discours pour les consoler[3]. En Normandie, on les prévenait en disant : « Mes petites belles, votre père ou votre oncle, ou votre sœur, etc., est mort ». Pour s'assurer qu'elles avaient bien entendu, on frappait légèrement avec une petite baguette sur la ruche jusqu'à ce qu'on y entende quelque bourdonnement[4].

Les abeilles sont en quelque sorte associées aux fêtes chrétiennes ; dans la Côte d'Or, on dit même qu'elles dépérissent ou abandonnent leurs ruches si leur maître n'a pas de religion [5]. Dans l'Orléanais, poser à chaque ruche une branche de buis des Rameaux que l'on a rapporté chez soi sans parler à personne, donne le pouvoir de faire essaimer les abeilles à volonté [6]. Au Val d'Ajol, on place sur les ruches, pour empêcher les abeilles de les quitter, une petite branche de buis des Rameaux[7]. En Wallonie, si l'on veut que les essaims ne se posent pas trop loin des ruches, il faut, le dimanche des Rameaux, planter au pied des ruches une branchette de buis bénit [8].

Dans le Loiret et dans la Côte d'Or, le jour de l'Invention de la sainte Croix on plante au sommet de chaque ruche une petite croix de coudrier ou d'aubépine bénite à la messe [9].

Dans les Hautes-Vosges, le vendredi saint, on nettoie le coin réservé aux abeilles, et on place sur chacun des paniers du rucher une petite croix en cire bénite, afin d'assurer la prospérité de ces diligentes ouvrières, et de les empêcher d'essaimer au loin [10]. A la Fête-Dieu, on pose des couronnes bénites sur les ruches, en vue de préserver les abeilles des maladies et des accidents[11].

1. Girard de Rialle, in *Rev. des Trad. pop.*, t. X, p. 224.
2. L.-F. Sauvé, *Le Folk-lore des Hautes-Vosges*, p. 368.
3. Henri Pellisson, in *Rev. des Trad. pop.*, t. VI, p. 154.
4. L. du Bois, *Recherches sur la Normandie*, p. 339, *Mélusine*, t. I, col. 94.
5. H. Marlot, in *Rev. des Trad.* pop. t. VII, p. 494.
6. E. Rolland, p. 267.
7. A. Montémont, *Voyage à Dresde et dans les Vosges*, p. 68-69.
8. Body, in *Wallonia*, t. VII, p. 172.
9. E. Rolland, l. c. p. 267.
10. L. F. Sauvé, l. c. p. 113.
11. L. F. Sauvé, p. 166.

On croit en Hainaut et en Suisse que les abeilles chantent pendant la nuit de Noël [1].

En Wallonie, en Picardie, un essaim qui s'établit dans la ruche, le soir de la fête-Dieu dispose un des gâteaux en forme de Saint-Sacrement. Dans la Côte d'or, les avettes forment un calice en miel dans la ruche [2]. En Haute-Bretagne, si les abeilles essaiment le jour Sainte Anne, il y a un cierge dans le milieu des ruches. C'est la ruche du roi : Si elles essaiment un jour consacré à la Vierge les rayons sont en cire et c'est la ruche de la reine [3].

Les avettes sont susceptibles, et il ne faut pas leur manquer d'égards ; au XVe siècle, on leur faisait des présents : Quant un homme treuve en son pourpris un vaisseau d'eeps attachiés en un arbre, s'il ne l'estrine d'une pièce d'argent, c'est mauvais signe. Baudinon Gorgette dist que cellui qui approprie à soy les eeps sans les estriner comme est dit on texte, elle ne feront que picquier icelui, et jamais ne l'aimeront ne lui feront prouffit [4]. Dans les Deux-Sèvres, on doit dire que l'abeille est morte, et non qu'elle est crevée [5]. En Normandie, il était d'un bon usage, en leur adressant la parole, de les appeler « Belles, Belles ! Abeilles ! Abeilles ! ou mes petites Belles ». Si on les désignait sous le nom de Bêtes, elles réprimaient cette grossièreté à grands coups d'aiguillons [6].

Dans plusieurs provinces de France, si on médit des abeilles elles meurent ; aux environs de Lorient, elles dépérissent si on se dispute à propos d'elles [7].

Dans les Deux-Sèvres les abeilles et les guêpes ne piquent que les coureurs de filles ; en d'autres contrées elles reconnaissent les filles qui n'ont pas conservé leur chasteté et elles les piquent [8].

Suivant une croyance très répandue, jurer ou prononcer des paroles impures devant les abeilles les font périr ; dans le Loiret et dans la Gironde, la Normandie elles piquent les jureurs [9].

Dans le Mentonnais les vers à soie sont également sensibles aux blasphèmes et en souffrent [10].

1. ALFRED HAROU, *Le folk-lore de Godarville*, p. 20 ; E. ROLLAND, l. c. p. 268.
2. E. MONSEUR, *le Folk-lore wallon*, p. 9 ; MARLOT in *Rev. des Trad. pop.* t. XII, p. 496.
3. PAUL SÉBILLOT, *Coutumes de la Haute-Bretagne*, p. 198.
4. *Evangiles des quenouilles*, II, 18.
5. B. SOUCHÉ. *Proverbes*, p. 21.
6. L. DU BOIS, *Recherches sur la Normandie*, p. 339.
7. E. ROLLAND, l. c. p. 268.
8. B. SOUCHÉ, Croyances, etc., p. 21 ; H. MARLOT in *R. des Trad. pop.*, p. 37.
9. E. ROLLAND, l. c. p. 268 ; F. DALEAU, *Trad. de la Gironde*, p. 67 ; L. DU BOIS, p. 339.
10. J. B. ANDREWS in *Rev. des Trad. pop.* t. IX, p. 219.

A Lacaune, dans la Montagne Noire, quand le chef de la famille est mort, on enterre un de ses vieux habits dans le jardin où sont ses abeilles, afin de les faire participer aux funérailles du maître [1].

Dans la Mayenne, on attache à chacune des ruches un morceau de linge, le plus sale du défunt ; les abeilles le croyant toujours là, ne sont point tentées de le suivre [2].

Dans certaines localités du Béarn, on découvre les ruches et elles restent ainsi jusqu'après l'enterrement [3].

En Vendée, on ne met un ruban noir autour des ruches qu'à la mort de la maîtresse de la maison [4].

Dans les Côtes-du-Nord, si le maître des ruches est mort, les abeilles portent le deuil pendant six mois et ne bourdonnent plus [5].

Autrefois dans le Limousin, les araignées portaient bonheur dans les étables ; dans les Cévennes on croit que les toiles d'araignées qu'on y laisse préservent les chevaux du *gripé*, sorte de lutin qui vient les tourmenter [6]. Dans les Vosges et en Berry, on ne les enlève pas, dans la persuasion qu'elles arrêteront les insectes qui tourmentent le bétail pendant l'été, le préserveront de leurs piqûres venimeuses et des maléfices des sorciers [7]. Dans la Bresse, si on les détruisait, les bêtes deviendraient boiteuses [8]. Dans le Vaucluse on se garde bien aussi d'araigner les écuries [9].

§ 3. INSECTES PORTANT MALHEUR A LA MAISON

A Labresse en Lorraine, c'est un mauvais présage pour une personne d'une maison quand elle entend pendant la nuit une araignée manger quelque chose [10].

Une croyance assez répandue en France et qui existe aussi dans la Suisse romande veut que les coups secs que la vrillette fait entendre dans les boiseries soit un présage de mort ; c'est pour cela qu'on l'appelle Horloge de la mort [11]. En Basse-Bretagne, on la

1. A. de Nore, *Mythes, coutumes*, etc., p. 94.
2. Ch. Bellier-Dumaine, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIV, p. 245.
3. Lespy, *Proverbes de Béarn*, p. 138.
4. B. Souché, *Croyances*, etc., p. 18.
5. Paul Sébillot, l. c., p. 281.
6. E. Rolland, l. c. p. 214.
7. Laisnel de la Salle, *Croyances du centre*, t. II p. 263 ; Richard, l. c., p. 56.
8. Renard, *Superstitions bressanes*. p. 16.
9. Barjavel, *Sobriquets du Vaucluse*, p. 198.
10. Richard, l. c.
11. Rolland, l. c. p. 343 ; Cerresole, *Légendes Vaudoises*, p. 331.

nomme : le Petit marteau de la mort. On croyait autrefois dans la Creuse que ce bruit précédait de quelques jours seulement la mort de celui qui l'entendait ou qu'il était fait par un défunt qui réclamait des messes[1].

Au XVI[e] siècle, le médecin Laurent Joubert dans son catalogue des erreurs populaires demande : s'il est vray, qu'vn des vers qui luisent de nuit en œté ampeche le lait de se calher s'il est dans la maison [2].

§ 4. LES INSECTES ET LES INDIVIDUS

On disait au XV[e] siècle : quant un homme trouve sur sa robe une yraigne, c'est signe d'estre ce jour moult eureux. Dans le Mentonnais ce présage est mauvais [3].

Dans les Vosges, lorsqu'un faucheux se pose sur une personne, c'est signe qu'elle aura de la chance [4].

En Normandie, si une araignée qui file descend sur quelqu'un, elle lui annonce une recette prochaine d'argent[5].

Dans le Mentonnais, trouver une fourmi sur sa personne le soir est un présage favorable [6].

On croit en Ille-et-Vilaine, que si on tient longtemps un petit violon (criocère) auprès de son oreille, on ne devient jamais sourd, parce que cet insecte prie le bon Dieu de conserver l'ouïe à celui qui l'a écouté [7].

En Ille-et-Vilaine lorsque les faucheux montent sur l'épaule d'une personne, c'est qu'elle mourra avant peu [8].

En Wallonie, si la libellule, qui s'appelle Mârté de dyâl, marteau du diable ou makré, sorcier, frappe quelqu'un au front, il doit mourir dans l'année [9].

§ 5. LE MEURTRE DES INSECTES

Dans nombre de pays, il arrivait quelque disgrâce à celui qui tuait certains insectes.

Dans la Charente, après le meurtre d'un grelet le berger voyait

1. BONNAFOUS, *Légendes de la Creuse*, p. 37.
2. *Seconde partie des erreurs populaires* ; Paris, 1580, in-12 p. 178.
3. *Evangiles des quenouilles*, II[e], 16 ; J.-B. ANDREWS, *in Rev. des trad. pop.* t. IX, p. 258.
4. X. THIRIAT, in *Mélusine*, t. I, col. 498.
5. AMÉLIE BOSQUET, *La Normandie romanesque*, p. 219.
6. J. B. ANDREWS, in *Rev. des trad. pop.* t. IX p. 257.
7. PAUL SÉBILLOT. *Trad.* t. II p. 287.
8. PAUL SÉBILLOT, *Traditions*, t. II, p. 291.
9. E. MONSEUR, *Le Folk-lore wallon*, p. 14.

périr son plus beau mouton [1]. Aux environs de Moncontour-de-Bretagne, le laboureur qui tue une bête à bon Dieu perd un de ses meilleurs chevaux [2].

Dans la Côte d'Or, le pâtre qui détruisait une fourmilière perdait ses vaches.

Dans le même pays, celui qui tue une mouche à miel, est puni par le bon Dieu, en Normandie, il compromettait sa chance.

A Bouxwiller (Alsace), quand on a eu le malheur d'écraser un carabe doré, on craint de perdre quelque chose ; en Eure-et-Loire, celui qui tue un *sargent* est sûr d'éprouver une perte dans la journée.

Dans le Gard, il arrive une disgrâce à celui qui tue une blatte, dite en ce pays *panatario* ou panetlière [3].

Dans la Gironde, tuer les araignées porte malheur [4].

Dans plusieurs pays on ne se fait pas scrupule de mettre à mort certains insectes, et parfois même ce meurtre donne la chance.

En Ille-et-Vilaine, on tue les chenilles parce que leur rencontre est d'un mauvais présage et les papillons de nuit, parce qu'on prétend qu'ils sont venimeux [5].

Dans les Hautes-Vosges, si on tue le premier papillon que l'on voit, on a du bonheur assuré [6].

Dans la Flandre française, l'effet de la mauvaise rencontre de l'araignée est détruit si on l'écrase [7].

Dans la Belgique Wallone, écraser une araignée le matin est un présage d'argent [8].

En Auvergne, on trouve quelque chose si on écrase un perce-oreille avec la pointe du petit doigt en faisant la croix, et que l'on trace un cercle autour de la bête tuée avec la pointe même du petit doigt [9].

Lorsqu'on tracassait certains insectes ou qu'on les tuait, on amenait un changement généralement fâcheux dans la température.

Dans le Centre de la France, si on bouleverse une *mazetière* (fourmilière) en temps de sécheresse, c'est un moyen infaillible de faire tomber la pluie [10]. Dans la Creuse, si on la défait le soir il pleut le lendemain [11].

1. E. Rolland, l. c. p. 290.
2. Paul Sébillot, l. c. p. 286.
3. E. Rolland, p. 279, 269, 324, 286 ; L. du Bois, l. c., p. 339.
4. F. Daleau, p. 31.
5. Paul Sébillot, t, II, p. 285, 298.
6. L. F. Sauvé, *Mœurs de la Flandre française*, l. c. p. 317.
7. Desrousseaux, t. II, p. 278.
8. E. Monseur, *Folk-lore wallon*, p. 9.
9. Dr Pommerol, in *Rev. des Trad.* t. XII p. 552.
10. Laisnel de la Salle, *Croyances du Centre*, t. II, p. 282.
11. Auricoste de Lazarques, in *Rev. des trad. pop.* t. IX, p. 581.

En Wallonie et dans le Jura, la pluie survient si on tue un carabe doré, en Wallonie, si on écrase une coccinelle, ou une limace, dans la Gironde, si l'on met à mort une jardinière [1].

§ 6. LA CHANCE ET LA CAPTURE DES INSECTES

Au XVI[e] siècle, Noël du Fail en parlant des superstitions des environs de Rennes disait : Qui veult estre marié en l'an prenne le premier papillon qu'il verra [2]. Je n'ai pas retrouvé cette croyance dans ce pays ; mais on y assure que si on peut attraper une demoiselle on se marie dans l'année [3]. Dans le pays de Bigorre, le premier papillon pris, le premier essaim vu et recueilli par une jeune fille sont un indice certain qu'elle se mariera dans l'année [4]. On croit en Poitou, dans les Vosges et en Haute-Bretagne, que si on peut attraper le premier papillon blanc qu'on voit on trouve un essaim dans l'année [5].

§ 7. LES INSECTES ET LES ORDALIES

Les noms donnés à la coccinelle l'associent à Dieu, ou aux saints comme *Bête au bon Dieu, géline du bon Dieu* (Vosges), *Poulette au bon Dieu* (Calvados), *Iarik Doue* = poulette de Dieu (Finistère), Vache à Dieu (français), *Bioc'hik Doue*, petite vache de Dieu (Basse-Bretagne), *Buou dè noueste Ségné* (Provence), *Cheval à Dieu* (français vulgaire) ; *Cheval de la Vierge* (français dialectal), *Bête du Paradis* (Hainaut), etc. [6]. En Ille-et-Vilaine, quand on s'empare d'une coccinelle, il faut la mettre à s'envoler, ou la déposer sur l'écorce d'un arbre ; elle monte au ciel, devient un ange et garde votre place au paradis [7]. En Basse-Bretagne, la coccinelle, à qui on donne les plus doux noms, vient du ciel en droite ligne. C'est une grande joie pour les enfants, de la faire sauter dans leurs mains, où elle laisse des traces rouges, qui sont produites par le sang de ses pattes. Ce sang leur sert à former des croix, pendant qu'ils répètent pieusement cette prière : Vache de Dieu, je vous prie, Passez-moi par-dessus la barrière, Emportez-moi au Paradis, Je vous supplie, jour et nuit [8].

1. E. MONSEUR, *Folk-lore wallon*, p. 10, 12, 14 ; C. DE MENSIGNAC. *Superstitions de la Gironde*, p. 117.
2. ŒUVRES, éd. Assézat, t. I, p. 112.
3. PAUL SÉBILLOT, l. c., p. 290.
4. N. ROSAPELLY, *Au pays de Bigorre*, p. 52.
5. LÉO DESAIVRE, *Croyances*, p. 30 ; RICHARD, p. 210 ; PAUL SÉBILLOT, p. 239.
6. E. ROLLAND, l. c., p. 349.
7. A. ORAIN, *Le Folk-lore de l'Ille-et-Vilaine*, t. I, p. 77.
8. L. F. SAUVÉ, in *Rev. Celtique*, t. V, 179.

Dans le Bas-Languedoc, si la coccinelle, mise dans la main, grimpe au sommet du premier doigt levé et s'envole, c'est bon signe ; on lui chante : « Coccinelle, monte au ciel, ton père te demande ». Des formulettes d'Arles et de l'Aude, la prient d'enseigner le chemin du ciel [1].

La coccinelle est consultée en plusieurs pays de France par les jeunes filles ; en Provence, où elle s'appelle *Catharinetto*, les filles, en la faisant voler, tâchaient de tirer quelque augure de son vol, et lui disaient :

Catharinetto, digo-mi mounte passarai
Quand mi maridarai ?

Catherinette, dis-moi où je passerai. — Quand je me marierai ?

Si elle se dirigeait vers un jeune homme, c'était l'indice certain d'un mariage très prochain ; si elle allait dans la direction d'une église ou d'une chapelle, on criait à la jeune fille : Tu te feras religieuse [2] !

En Vendée, on récitait cette formulette, en faisant une consultation analogue :

Vole, vole,
Ma petite nicole,
De quel coûté me marierai-z-y [3] ?

Dans la Côte-d'Or, le pays Messin et les Cévennes, l'Auvergne, le Poitou, la Wallonie, il y avait aussi des formulettes pour interroger la coccinelle sur le lieu où devait avoir lieu le mariage ou sur sa possibilité [4].

A Aix, l'un des cinq doigts de la personne qui consulte la coccinelle, reçoit le nom de son prétendu. Ensuite, la catherinette est placée dans la main que l'on ferme un moment. Si lorsque la main est rouverte, la petite bête va sur le doigt en question, le mariage est certain [5].

Dans les Vosges, les faucheux sont appelés chances, et les enfants leurs disent, en les tenant par une ou deux pattes : « Chance, dis-moi où est le loup, ou je te tue ! » La première patte de devant que

1. *Revue des Trad. pop.*, t. VI, p. 550 ; *Rev. des langues romanes*, 1873, p. 578 ; Gaston Jourdanne, *Contribution au folk-lore de l'Aude*, p. 39.

2. Régis de la Colombière, *Les cris de Marseille*, p. 145 et 146 vers, cf. *Revue des langues romanes*, 1873, p. 579.

3. Léo Desaivre, *Formulettes enfantines du Poitou*, p. 4.

4. E. Rolland, l. c., p. 354 ; Dr Pommerol, in *Rev. des Trad. Pop.* t. XII, p. 352 ; Alfred Harou, *Le Folk-lore de Godarville*, p. 18 ; O. Colson, in *Wallonia*, t. IV, p. 51.

5. Régis de la Colombière, l. c., p. 146.

l'araignée lève, indique la direction dans laquelle se trouve le loup[1]. En Languedoc, on adresse à la mante une formulette qui a le même but[2]. En Belgique wallone, les enfants s'amusent à arracher les longues pattes des faucheux, et comme elles continuent à remuer après avoir été coupées, ils s'imaginent que ces mouvements sont volontaires et indiquent une réponse à la question qu'ils font[3]. Dans l'Ille-et-Vilaine, on coupe les pattes des faucheux, et on les met dans sa main ; si elles remuent, on aura de la chance[4].

D'autres insectes servent aux consultations amoureuses. Dans la Gironde, pour savoir où une jeune fille se mariera, on prend une *pute* (faucheux), puis on la place entre les deux mains, et en agitant, on dit : Du côté que le cul de la pute se trouvera, la gouyate (fille) s'y mariera[5].

Saintonge, on dit au faucheux en lui arrachant les pattes :

Voure le çhu de la pute se virerat
In tel (*ou* ine telle) se marierat[6].

Dans les Deux-Sèvres, on arrache les pattes du faucheux, et autant de fois elles remuent, autant de fois la personne pour laquelle on tire ce présage a d'années à vivre[7].

On consulte la coccinelle pour savoir quel temps il fera ; ordinairement, si placée au bout du doigt, elle refuse de s'envoler, c'est qu'il fera mauvais temps. Il y a de nombreuses formulettes usitées en Franche-Comté, dans la Côte d'Or, le pays de Gex, les Vosges, l'Yonne, le Tarn, le Wallon, le Béarn. Une des plus caractéristiques est celle employée dans le Loiret :

Papivole,
Vole, vole,
S'il fait chaud,
Vole en haut ;
S'il fait froued,
Va te cacher[8].

1. X. Thiriat, in *Mélusine*, t. I, col. 498.
2. *Revue des langues romanes*, 1873, p. 562.
3. E. Monseur, l. c., p. 9 ; Alfred Harou, *Folk-lore de Godarville*, p. 15.
4. Paul Sébillot, *Trad.*, t. II, p. 291.
5. F. Daleau, *Trad. de la Gironde*, p. 56.
6. E. Rolland, l. c., p. 245, d'après Jônain.
7. Rolland, l. c.
8. E. Rolland, p. 352 ; E. Monseur, *Le Folk-lore wallon*, p. 12-13. ; V. Lespy, *Proverbes de Béarn*, 2e éd., p. 220 ; Gaston Jourdanne, *Cont. au folk-lore de l'Aude*, p. 39.

§ 8. LES TALISMANS

Au XVI[e] siècle, porter une araignée vive dans une noix pendue au col était un remède contre toute fièvre. Dans le pays de Bayeux, cet insecte renfermé dans une coquille de noix, pendant neuf mois, guérissait de toute fièvre [1].

Dans la Gironde, pour éviter les chutes il faut avoir constamment sur soi une des cornes d'un barbot de Saint-Jean [2].

A Saint-Donan, dans la région française des Côtes-du-Nord, voisine du pays bretonnant, si on porte dans sa poche une tête de cerf-volant mâle, appelé cer, on a de la chance; celle de la cer-réesse ne produit pas le même effet [3]. En Normandie, la tête de ce coléoptère est un talisman de bonheur [4]. Dans les Hautes-Vosges, celui qui porte sur soi, vivant ou désséché, un *cið*, n'a rien à craindre des sortilèges [5]. En Eure-et-Loir, pour avoir de l'argent toute l'année, il faut avoir constamment dans sa poche, une tête de cerf-volant. Dans le Loiret, si on en a une dans sa poche, on gagne constamment à la loterie ou au jeu [6]. En Berry, un cerf mis au chapelet, préserve des maléfices; dans la Beauce, si on a sur soi sa tête, on est à l'abri des charmes des baladins [7]. Dans la Creuse, on fait porter des coccinelles au cou des enfants en guise d'amulettes [8].

Dans les Vosges, la tête d'un cerf-volant est un préservatif contre la foudre [9].

Dans le Loir-et-Cher, dans les Deux-Sèvres et dans la Gironde, pour qu'un conscrit ait bon numéro, il est utile de lui coudre sans qu'il le sache, une araignée vivante dans la doublure de son gilet [10].

Une araignée noire velouteuse, mise dans un sachet avec sa toile, procurait aux conscrits un bon numéro [11].

§ 9. RENCONTRES

Dans les Hautes-Vosges, la grande araignée (*phalangium opilio*),

1. L. Joubert, *Essai sur les erreurs*, p. 173; Pluquet, *Contes de Bayeux*, p. 41.
2. C. de Mensignac, *Superstitions de la Gironde*, p. 117.
3. Paul Sébillot, *Trad. de la Haute-Bretagne*, t. II, p. 285.
4. F. Pluquet, *Contes de Bayeux*, p. 39.
5. L.-F. Sauvé, *Folk-lore des Hautes-Vosges*, p. 200.
6. E. Rolland, *France pop.*, t. III, p. 328.
7. Laisnel de la Salle, *Croyances du Centre*, t. I, p. 284; P. Vallerange, *Curiosités percheronnes et beauceronnes*, p. 117.
8. E. Rolland, l. c., p. 358.
9. Richard, *Trad. de Lorraine*, p. 74.
10. C. de Mensignac, *Sup. de la Gironde*, p. 117; François Houssaye, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XV, p. 372; B. Souché, *Croyances*, etc., p. 6.
11. E. de Goncourt, *Germinie Lacerteux*, p. 139.

celle qu'on appelle la « chance », porte bonheur à quelque moment de la journée qu'on l'aperçoive, mais il n'en est pas de même des autres araignées, la chance dépend de l'heure [1].

Les marchands girondins prétendent que lorsqu'ils aperçoivent une araignée le matin, c'est signe qu'il vendront beaucoup dans la journée [2]. Sur le littoral de la Saintonge, on disait ce proverbe :

Araignée du matin, trouvaille ou gain [3].

En Normandie, la vue d'une araignée annonce de l'argent : la somme à recevoir dépend de la grosseur de l'insecte [4].

En Wallonie, voir un cloporte, est signe d'argent [5].

Au XVII[e] siècle, voir une araignée qui filait de haut en bas, ou la voir simplement, présageait qu'il viendrait de l'argent [6].

Dans les Vosges, si le premier papillon que l'on aperçoit au commencement de l'été est jaune, il entrera de l'or dans votre pochette, s'il est blanc, ce sera de l'argent [7].

La rencontre d'une cigale le matin, passait au XVII[e] siècle, pour un présage de bonheur [8].

§ 10. PRÉSAGES DIVERS

Dans la Gironde, quand on voit entrer dans la maison un papillon porte-nouvelle (*macroglossa stellatarum*), on dit : Je recevrai bientôt ce que j'attends. Dans le Mentonnais, la présence de ce même papillon présage de bonnes nouvelles [9].

En Haute-Bretagne, voir un papillon le soir, c'est signe que prochainement on aura des nouvelles [10].

En Languedoc, le papillon tête de mort, appelé la *mosca* la sorcière, est regardé comme un porte-malheur [11].

En Basse-Bretagne, on disait :

Araignée du soir,
Signe de bonne nouvelle pour le lendemain [12].

1. L.-F. Sauvé, *Le Folk-lore des Hautes-Vosges*, p. 215.
2. C. de Mensignac, *Sup. de la Gironde*, p. 220.
3. Noguès, *Mœurs d'autrefois en Saintonge*, p. 119.
4. L. du Bois, *Recherches sur la Normandie*, p. 342.
5. E. Monseur, *Folk-lore wallon*, p. 12.
6. Thiers, *Traité des Superstitions*, 1[re] édit., p. 186.
7. L.-F. Sauvé, l. c., p. 190.
8. Thiers, l. c., p. 184.
9. F. Daleau, l. c., p. 58; J.-B. Andrews in *Rev. des Trad. pop.*, t. IX, p. 137.
10. Paul Sébillot, t. II, p. 298.
11. A. Montel et L. Lambert in *Rev. des l. romanes*, 1873, p. 569.
12. L.-F. Sauvé, *Lavaron-Koz*, p. 143.

Quand les cousins voltigent le soir en grand nombre sur la tête d'une personne, c'est qu'elle a oublié de dire ses prières [1].

Un pou d'égout (cloporte) de l'argent sans nul doute dit un proverbe de Basse-Bretagne [2].

PAUL SÉBILLOT.

LA MER ET LES EAUX

CCLXXII

LA CONSTRUCTION DU PONT D'YEU (Variante)



LA Vendée maritime, comme le haut Bocage, est fertile en légendes, dont un certain nombre ont déjà été publiées par les archéologues locaux. Nous consacrerons plus tard une note spéciale à celles qui ont trait aux Mégalithes du pays de Mont et du bassin du Hâvre de la Gachère. Aujourd'hui, nous nous bornons à rappeler une version nouvelle de l'histoire du Pont d'Yeu, telle qu'on nous l'a contée jadis. Elle est d'ailleurs bien connue de tous les habitants de la côte ; mais cette légende a été décrite par l'abbé Baudry [3], Gallet [4] et résumée par O.-J. Richard [5], d'une façon assez différente.

Le Pont d'Yeu, est géologiquement, un amas de galets, qui prolonge vers l'ouest, en plein Océan, la côte de l'ancienne Ile de Mont, soudée du reste au continent voisin à l'époque historique. Il est à quelques kilomètres au nord de la plage de Saint-Jean de Mont, presqu'en face de la commune de Notre-Dame de Mont, le plus vieux bourg de l'île, très endommagé par les sables. Il correspond à un relief rocher sous marin, probablement constitué par le même calcaire éocène qui forme le sous-sol du Marais de Mont et qui émerge en particulier au niveau de l'ancienne île de Salletaine, soudée aussi

1. A. MEYRAC, l. c., p. 183.
2. L.-F. SAUVÉ, *Lavaron Koz*, p. 143.
3. Abbé F. Baudry. *Ann. de la Soc. d'Emul. de la Vendée*, 1re série, X, p. 244.
4. Gallet. *Ann. de la Soc. d'Emul. de la Vendée*, 1re série, XIV, p. 83.
5. O.-J. Richard. *Ann. de la Soc. d'Emul. de la Vendée*, 1883, p. 122-123 et p. 155-156.

à la pointe schisteuse de Beauvoir comme la précédente. Les courants du Pertuis qui sépare l'Ile d'Yeu, située en face, du pays de Mont, et du Goulet de Fromentin, souvent désignés en sens contraire, y ont accumulé une masse considérable de galets, jadis utilisés pour l'empierrage des routes du marais. Cette sorte de carrière, très visible de la plage, surtout à marée basse, découvre très loin en mer lors des équinoxes, et a l'air d'une pointe rocheuse dirigée vers l'Ile d'Yeu et longue de près de 2 kilomètres. Sous l'eau, elle continue d'ailleurs, à l'ouest, par une série de récifs probablement calcaires.

*
* *

De tout temps, cet aspect de la côte a frappé les Maraichins, surtout ceux qui vivent aux pieds de la dune et dans les rives, c'est-à-dire sur l'ancien rivage est de l'île. Et ces braves gens, pour trouver une explication qui les satisfasse à cette disposition de la plage actuelle, n'ont rien trouvé de mieux que de recourir à l'intervention d'une sainte ou du diable. D'où le nom de Pont Saint-Martin, sous lequel on désigne parfois le Pont d'Yeu.

A ce que nous savons, d'après eux, lorsque saint Martin (celui de Vertou et non de Tours, comme on l'a établi récemment) vint évangéliser ce coin de Vendée, où il a laissé des traces de son passage surtout près du Hâvre de la Gachée, il se mit à poursuivre le diable dans toute l'île de Mont, alors encore bien isolée. Le diable, pour se sauver vers l'ouest, se décida alors à ramasser toutes les grosses pierres de la région (sans doute il s'agissait, au début, dans l'esprit des paysans, des mégalithes qui ont dû exister dans l'île) et à construire cette sorte de *jetée* ou de *pont* en pleine mer pour gagner l'Ile d'Yeu. D'où le nom de Pont d'Yeu, le plus souvent employé. Mais Dieu intervint, fit sombrer la jetée, et le diable fut englouti dans les flots.

Cette dernière partie de la légende a sans doute trait à ce fait géologiqne, admis aujourd'hui, que l'Ile d'Yeu n'a été séparée du continent qu'à une époque relativement moderne, peut-être même peu de temps avant la fondation de Rome, c'est-à-dire mille ans environ avant saint Martin. Cette théorie, émise pour la première fois en 1837 par le chef de bataillon du génie Savary [1], combattue par O.-J. Richard, défendue par l'ancien ingénieur des ponts et chaussées de l'arrondissement, M. Dou [2], nous parait indiscutable d'ailleurs pour des raisons que nous développerons dans un autre travail.

1. *Histoire de l'Ile d'Yeu*, 1837.
2. Dou. *Etudes sur le régime du littoral Vendéen*, Paris, in-8, 1874.

*
* *

Telle est la légende que notre père nous a contée jadis. Elle diffère un peu de celle rapportée par les auteurs cités précédemment et que O.-J. Richard a ainsi résumée. « Le Pont d'Yeu était une construction éphémère, consentie par Satan, sous cette condition expresse que le premier passager qui oserait s'y aventurer pour se rendre du continent dans l'Ile d'Yeu, appartiendrait corps et âme à l'Esprit des Ténébres. Saint Martin y lança un malheureux chat, dont Satan fut bien forcé de se contenter ; mais il en conçut un tel dépit, que, dès le premier chant du coq, il renversa et détruisit le pont de fond en comble.

L'abbé Simonneau a dit que cette légende est populaire à l'Ile d'Yeu ; c'est possible. Mais, dans l'Ile de Mont, c'est notre version qui avait cours surtout il y a une trentaine d'années, c'est-à-dire à l'époque où nous l'avons apprise.

On remarquera en outre que les deux textes ci-dessus différent d'un troisième, extrait du *Pays Poitevin* de mars 1900, et publié dans cette revue en 1901 (p. 203), sous le titre : *La Chaussée de l'Ile d'Yeu.*

Il nous est difficile de dire qu'elle est la version la plus authentique ; mais on nous permettra d'ajouter que, jusqu'à nouvel ordre, nous considérons la nôtre — et ce n'est que justice ! — comme l'expression la plus exacte des Traditions populaires. Sans cela, nous n'aurions pas jugé utile de rédiger ces lignes.....

Dr Marcel Baudouin.

CCLXXIII

LES DEMOISELLES DE FONTENAILLES

On donnait ce nom à trois rochers anthropomorphes près du village de Fontenailles, non loin d'Arromanches (Calvados). Il n'en subsiste plus qu'un aujourd'hui, les deux autres ayant été rongés par la mer. Voici comment au village de Langue, dont Fontenailles dépend, les vieilles femmes racontent leur métamorphose. Montées sur la falaise, les trois fiancées guettent le passage du navire ramenant les trois fiancés. Le voilà qui passe au large, pas assez cependant pour éviter les rochers dangereux. Les trois braves officiers sont à l'avant, agitant leurs mouchoirs, signal convenu avant le départ pour le voyage lointain. Ils reviennent pressés de retrouver leurs bien-aimées. Mais les fiançailles jamais ne feront place aux noces désirées. Sur les récifs, le navire a touché ; il coule et disparaît. Adieu les rêves de bonheur. étrifiées dans le désespoir, les

trois belles fiancées deviennent les Demoiselles de pierre. Déjà au fond de la mer, dans le lit des algues vertes, deux ont été dormir auprès des chers amants. La troisième attend toujours la suprême réunion.

CAPITAINE PAIMBLANT DU ROUIL.

CCLXXIV

L'ALCADE DE LA MER

A Fontarabie on procède chaque année à la curieuse et pittoresque solennité de la nomination de l'*Alcade de la Mer*, le chef écouté de la *Confrérie des pêcheurs de la Bidassoa*. Cette cérémonie est accompagnée de joyeuses fêtes populaires.

(*Magasin pittoresque*, 1898, pag. 287.)

CCLXXV

MÉLOPÉE DE MATELOTS

A Djibouti, possession française de la baie de Tadjourah, notre canot filait rapide sur les eaux bleues du golfe, au chant monotone des matelots, dont l'étrange modulation m'est restée :

« *Bou ana, bourourou m'si*
« *Bourourou m'si.* »
. . . .

(*Magasin pittoresque*, 1898, p. 150.)

CCLXXVI

LE ROC TREMBLANT

Dans un roman intitulé « *Les Étapes de Simone* » par Aigueperse, Paris, Victor Lecoffre, 1894, p. 266, on lit : « Il y avait le « *Roc* « *tremblant* » qui oscillait au souffle des tempêtes, où les lutins « tenaient conciliabule la veille des saints jours et donnaient le « sabbat. » Quel est le rocher, de Carnac ou de Quiberon, auquel s'attachait cette croyance ?

CCLXXVII

LES IMMORTELLES JETÉS A LA MER

Je trouve dans un petit livre, à l'usage des élèves des écoles primaires, la *Chrestomathie française*[1] un extrait de Hugues Leroux, intitulé *Sur la côte* (p. 201).

L'auteur représente un prêtre célébrant le service funèbre de récentes victimes d'un naufrage. Le service terminé : « Devant le prê-

1 Bille. Chrestomathie française, Bruxelles, J. Lebègue et Cie.

» tre, des enfants portent une couronne d'immortelles d'où pend un » large crêpe. Ce sont les plus récents orphelins du naufrage. Le pe- » tit fichu noir qui est noué à leur cou est tout le deuil d'enfants » pauvres. Où vont-ils ? Il n'y a pas de chapelle bâtie à mi-côte, près » du phare, et le prêtre, qui est vieux, souffle bien fort dans la mon- » tée. N'importe, il faut arriver là haut, jusqu'à cette place où la fa- » laise à pic plonge ses pins dans la mer. Les chantres et les enfants » de chœurs ont retroussés leurs surplis parce que l'herbe de la col- » line est mouillée. Le porte croix a fiché sa hampe dans la terre, M. » le curé s'est coiffé de sa barrette à cause du vent léger qui soulè- » ve ses cheveux gris. Que veut-il faire de cette couronne que les » orphelins ont déposée sur le gazon et pourquoi les femmes en noir » qui, jusqu'ici, avaient suivi sans murmure, se mettent-elles à san- » gloter comme devant une tombe ouverte ?

» Il va bénir les fleurs indestructibles que des mains fidèles ont » tressées, et pour ceux qui ne revinrent jamais, qui moururent au » bout de la terre, qui dorment sous les glaces d'Islande, sous les flots » phosphorescents de l'Equateur, pour les marins engloutis dans tou- » tes les terres du monde, *il va jeter dans la mer cette couronne bé- » nite.*

» Il la soulève, il la balance, il la jette le plus loin qu'il peut, de » toutes ses forces débiles, dans le vide. Elle disparaît, elle tombe, » la mer l'a reçue. On ne l'a pas seulement entendue tomber ».

Il serait intéressant de savoir où cette cérémonie est pratiquée.

ALFRED HAROU

CCLXXVIII

LES TROUS DANS LES FALAISES ET DANS LES ROCHERS

Plusieurs rochers sont percés de part en part de trous à travers lesquels on voit la mer ou le ciel. Ces falaises, comme celles d'Etretat, si souvent reproduites par les peintres, présentent des espèces d'arcades ou de portes. Il est vraisemblable qu'elles sont l'objet d'explications légendaires, et qu'on les attribue à des actes de personnages surnaturels plutôt qu'à l'action des eaux ou de l'atmosphère.

CCLXXIX

FLORE DES FALAISES

On ne s'est guère occupé jusqu'ici de la flore des falaises, j'entends des plantes qui croissent, comme le saxifrage, sur la partie rocheuse ou terreuse qui est, tout au moins aux grandes marées, léchée par l'eau de mer.

P. S.

LES PIERRES ENCHAINÉES

II

LA PIERRE D'UTRECHT

A Utrecht au coin de la rue dite Grooh-Eligensteerg, on montre aux étrangers « la pierre enchaînée » *(den geslsten stenn)*, c.-à-d. un caillou gigantesque enfoncé à moitié dans le sol et attaché au mur prochain par deux chaines en fer bien vieilles, mais encore bien solides, appliquées (à en croire la tradition) par ordre du magistrat, parce que le diable s'amusait toutes les nuits à jeter cette pierre à travers la ville. Evidemment ses forces ne suffirent pas à rompre cette chaine ; car la pierre resta depuis, où elle était et est encore.

Il est digne d'observer, que la tradition ne dit mot d'aucune cérémonie magique ou religieuse pour protéger la chaîne contre les attaques du malin. Ici, comme dans les contes de châteaux bâtis par lui, etc., il est un être tout différent du Prince des Ténèbres de l'église ; il est pourvu de forces physiques bien supérieures à celles de l'homme, mais sans pouvoir surnaturel proprement dit, et souvent très niais ; bref il semble un *géant* transformé en diable par les missionnaires.

W. ZUIDEMA.

1. Cf. t. III p. 408. t. XVI p. 391.



CONTES ET LÉGENDES DE LA GRÈCE ANCIENNE[1].

X

AVENTURE D'ENALOS

Un oracle ordonna aux fondateurs de la colonie de Lesbos, quand ils arriveraient en naviguant près du banc de sable qu'on appelle Mésogée, de jeter à la mer, en l'honneur de Poseidon un taureau, et d'Amphitrite et des Néréides une jeune fille vivante. Il y avait sept conducteurs et rois : le huitième était Echélaos, que l'oracle avait désigné pour le chef de l'émigration. Il était à marier. Les sept autres, qui avaient des filles jeunes et non mariées, les firent tirer au sort : il tomba sur la fille de Sminthée. On la para de vêtements et d'or, et quand on fut arrivé à l'endroit désigné, on se mit en devoir de la précipiter avec des prières. Parmi les passagers, il y avait un jeune homme qui l'aimait ; il n'était pas, à ce qu'il paraît, d'une naissance obscure, et on se souvient de son nom qui était Enalos. Celui-ci, saisi d'un désir irréalisable de sauver la jeune fille, s'élança à ce moment, la saisit dans ses bras et disparut avec elle dans la mer. Aussitôt, un bruit sans fondement, mais dont beaucoup furent persuadés dans l'expédition, se répandit sur leur salut. Plus tard Enalos apparut, dit-on, à Lesbos, et raconta que la jeune fille et lui avaient été transportés par des dauphins à travers la mer jusqu'au rivage..... On raconte aussi qu'une vague énorme s'étant soulevée près de l'île, et les gens craignant de l'affronter, Enalos seul s'en approcha, suivi par des polypes jusqu'au temple de Poseidon. Le plus grand portait une pierre que prit Enalos et qu'il consacra : elle porte encore aujourd'hui son nom[2].

XI

LA DISPARITION D'ARISTÉE

On raconte qu'Aristée, qui, pour la naissance n'était inférieur à aucun citoyen, étant entré chez un foulon de Proconnèse, y mourut subitement. Le foulon ferma son atelier et courut en ville informer les parents du mort. Le bruit se répandit bientôt en ville qu'Aristée était mort. Mais l'arrivée d'un homme de Cyzique qui venait de la

1. Suite, voir t. XVI, p. 501.
2. Plutarque, *Banquet des sept Sages*, § 20, *Moralia*, éd. Bernardakis. t. I, Leipzig, 1888, in-12, p. 399-400.

ville d'Artaké contredit tout cela, car il raconta qu'il avait rencontré Aristée allant à Cyzique et qu'il s'était entretenu avec lui. Tandis qu'il affirmait énergiquement la chose, les parents du mort se rendirent chez le foulon en portant tout ce qu'il fallait pour enlever le cadavre. La maison ouverte, on ne trouva Aristée ni mort ni vivant. Sept ans après, il apparut de nouveau à Proconnèse où il composa les vers que les Grecs appellent maintenant Arimaspiens, et après les avoir faits, il disparut pour la seconde fois [1].

XII

LA LEÇON DONNÉE A PYTHIS

Pythis avait découvert, à ce qu'il paraît, des mines d'or, et, passionné outre mesure pour la richesse qu'on en tirait, il était d'une avidité insatiable. Lui-même y travaillait et obligeait tous les citoyens d'en faire autant. Il les forçait à déterrer l'or, à le transporter, à le purifier ; ils ne s'occupaient de rien d'autre et ne faisaient que cela. Beaucoup avaient péri et tous étaient découragés. Les femmes vinrent déposer des rameaux de suppliantes à la porte de la femme de Pythis : celle-ci leur dit de s'en retourner et de se rassurer. Elle fit venir des ouvriers habiles à travailler l'or, en qui elle avait le plus de confiance ; elle les enferma et leur ordonna de fabriquer avec de l'or des pains et des gâteaux de toute sorte, ainsi que des mets et des friandises qu'elle savait plaire à Pythis. Celui-ci revint de voyage quand ils eurent fait tous ces objets, car il se trouvait hors de son pays. Quand il demanda à manger, sa femme fit placer devant lui une table d'or ne portant rien de bon à manger, mais tout était en or. Tout d'abord, Pythis prit plaisir à ces imitations, mais quand sa vue fut satisfaite, il voulut manger. Sa femme lui présenta en or tout ce qu'il désirait. Comme il s'impatientait et criait famine, elle lui dit : « Tu ne nous as pourvus en abondance que de cela et pas d'autre chose ; il n'existe plus d'industrie ni d'art ; personne ne laboure ; nous avons abandonné les semailles, les plantations et les récoltes pour déterrer et chercher quelque chose d'inutile nous épuisant nous-mêmes ainsi que les citoyens. » Ces paroles touchèrent Pythis ; sans abandonner complètement le travail des mines, il n'y employa plus qu'un cinquième des citoyens à tour de rôle [2].

1. Hérodote, *Histoires*, l. IV, § 14, éd. Dietsch, Leipzig, 1875. 2 v. in-12, t. I, p. 301.

2. Plutarque, *Vertus de Femmes*, *Moralia*. éd. Bernardakis, t. II, in-12, p. 247-248.

XIII

LA DIFFÉRENCE D'ÉDUCATION

Lycurgue, le législateur des Lacédémoniens, ayant pris deux petits chiens nés des mêmes parents, ne les éleva nullement de la même manière, mais il rendit l'un gourmand et voleur et l'autre capable de suivre une piste et de chasser. Puis, les Lacédémoniens étant réunis un jour dans le même endroit, il leur dit : « Pour produire la vertu, rien n'est influent comme les habitudes, les exercices, les enseignements, la direction, et je vais vous le rendre évident. » Ensuite, ayant amené les deux chiens, il les lâcha après avoir placé au milieu d'eux un plat de viande et un lièvre. L'un des chiens s'élança sur le lièvre, l'autre se précipita vers le plat. Les Lacédémoniens ne pouvaient le comprendre ni deviner son intention ; il ajouta, en montrant les chiens : « Ceux-ci sont nés des mêmes parents, mais comme ils ont reçu une éducation différente, l'un est devenu gourmand et l'autre chasseur [1].

René Basset.

1. Plutarque, *De l'éducation des enfants*, ch. IV, *Moralia*, éd. Bernardakis, p. 5. Il a également reproduit cet apologue dans les *Apophthegmes des Lacédémoniens*, *Moralia*, t. II, p. 149-150.



PROVERBES DU MAINE

IV

JUIN

Quand il pleut à la Saint-Médard (8 juin)
Il pleut 40 jours plus tard,

A moins que saint Barnabé (le 11)
Ne raccommode ce qui est cassé.

S'il pleut à la Saint-Médard,
La récolte diminue d'un quart.

S'il pleut à la Saint-Barnabé,
Elle diminue de moitié.

S'il pleut à la Saint-Médard,
Si on ne boit du vin on mange du lard.

S'il pleut à la Saint-Cyr (16 juin),
Le vin diminue jusqu'à la tire.

La pluie du jour de saint Aurélien (17),
Donne de belles avoines et du chétif foin.

Quand il pleut le jour de saint Gervais (19)
Il pleut 40 jours après.

Du jour de saint Jean (24), la pluie
Fait la noisette pourie.

Eau de Saint-Jean ôte le vin,
Et ne donne pas de pain.

S'il pleut le jour de saint Pierre (28),
Le vinet est réduit au tiers.

Saint Pierre et saint Paul pluvieux (29),
Pour trente jours sont dangereux.

Saint Pierre pleureux,
Trente jours douteux.

Mme DESTRICHÉ.

LA NEIGE[1]

X

LES VERTUS DE LA NEIGE

Dans mon enfance, les petits garçons de ma ville natale, de Groningue, avaient la coutume de se laver les mains et le visage avec *la première neige*, pour s'endurcir contre le froid. Partout dans les Pays-Bas le même peuple croyait qu'il n'y a point d'eau plus pure que celle de *la neige tombant en mars* et qu'elle est bonne à guérir plusieurs maladies. Les protestants croyaient que les catholiques la recueillaient avec beaucoup de soin pour en faire de l'eau bénite.

W. Zuidema

XI

L'ORIGINE DU PERCE-NEIGE

Légende du pays de Carinthie

Un printemps éternel couvrait autrefois la terre. En ce temps là, il y avait en Carinthie un noble chevalier dont la sœur adoptive avait la plus jolie figure et la plus douce voix du monde. Le chevalier se mit à l'aimer beaucoup et lui promit le mariage, mais il rencontra bientôt après une dame étrangère qui l'enlaça de ses charmes et lui fit oublier sa promesse. Il ramena dans sa demeure la belle étrangère et en chassa sa douce sœur adoptive. Mais l'aïeule de sa race, une fée puissante, voulant punir le chevalier par une malédiction terrible, bannit pour toujours l'été des pays de l'infidèle. Aussitôt toutes les fleurs se fanèrent et un rempart de neige et de glace entoura le fier château. En peu de temps, comme la terre ne pouvait plus rien produire, le chevalier devint très pauvre, et comme sa femme ne l'avait épousé que pour son argent, elle l'abandonna sans pitié à son sort malheureux.

Sa douce fiancée cependant qui avait trouvé asile chez un ermite, fut tellement peinée à la nouvelle du malheur du chevalier qu'elle résolut d'aller à son secours, coûte que coûte ; ses larmes abondantes firent fondre la neige à ses pieds sous lesquels naissaient de petites clochettes blanches qui se mirent à tinter gaiement, et quand

1. Cf. t. XVI, p. 383.

le chevalier entendit ce tintement argentin, il puisa une nouvelle espérance, car il croyait entendre la voix de celle qu'il avait jadis aimé. Transporté de joie, il courut au-devant d'elle et lui tendit les bras pour l'y accueillir. La neige et la glace se fondirent et l'été fit de nouveau son entrée dans le pays désert. On célébra le mariage et le chevalier et sa dame furent très heureux. Qu'importe, que pour les punir, la fée décréta que l'été ne règnerait plus que la moitié de l'année, n'avaient-ils pas dans leur cœur un printemps éternel qui les mettait à l'abri des rigueurs du temps? (*D'après M. Kossack. Journal de Halberstad*).

HEDWIGE HEINECKE.

LA FEMME AUX NOMBREUX ENFANTS[1]

II

EN BRABANT WALLON

CERTAINE « censière » (fermière) du Brabant Wallon avait la réputation d'être fort peu charitable et très dure envers le petit monde. Un jour qu'elle refusa dûrement l'aumône à un pauvre diable, celui-ci lui dit, en montrant une truie suivie de ses *treize petits,* qui vagabondaient sur le fumier de la ferme : « Femme sans pitié et sans cœur, je souhaite qu'à tes prochaines couches tu mettes au monde autant d'enfants que cette truie nourrit de petits ! »

Le souhait du malheureux fut exaucé de Dieu, car la fermière accoucha, quelques temps apres, de *treize enfants*.

On aperçoit encore sur la façade d'une ferme du Brabant Wallon, au dessus de la porte d'entrée, une pierre rappelant cet évènement[2].

ALFRED HAROU.

1. Cf. *Revue des Trad Pop.* XIII, 680, *La dame aux sept enfants*.

2. Cette légende m'ayant été contée, il y a fort longtemps, j'ai oublié le nom de la localité dont elle est originaire. Elle provient, en tout cas, d'un village du Brabant Wallon.

D'après mon opinion personnelle, cette ferme du Brabant aura appartenu à la maison de Trazegnies, dont l'histoire renferme une légende ayant quelque rapport avec celle-ci. La femme d'un seigneur de cette maison aurait accouché de treize enfants, et ainsi donné le nom de *Trazegnies* (Treize nés) à ses descendants.

A Trazegnies, village du Hainaut, on prononce le nom du village : « *Trézenie* », nom se rapprochant assez bien de « Treize nés ».

LES MÉTÉORES

LA GRANDE OURSE [1]

§ 7



On lui donnait chez les Romains le nom d'Helice, comme on le voit par un vers de Gratius Faliscus. (*Cynegeticon*, v. 55).

Illa vel ad flatus *Helices* oppande serenæ

Expose-les (tes filets) au souffle de la sereine Helice (c'est-à-dire : sèche-les au vent du nord). [2]

§ 8

Chez les Hidatsa, Indiens de l'Amérique du nord, la Grande Ourse est considérée comme une hermine : les sept étoiles qui la composent représentent le terrier, la tête, les pieds et la queue de l'animal [3].

LES ÉTOILES FILANTES [4]

§ 23

Dans la vallée de Cleurie, dans les Vosges, « une étoile filante indique qu'une âme vient d'être délivrée du purgatoire. Pour d'autres, c'est une âme échappée du corps depuis peu, et qui va au jugement de Dieu [5] ».

§ 24

« Les étoiles filantes ont été expliquées de différentes façons. Les Musulmans disent que c'est la lapidation des démons ainsi que Dieu l'a dit [6]. Bien rarement l'on nie l'existence des formes spirituelles dans le ciel, à moins que ce ne soient les athées et les hérétiques ; mais puisqu'ils reconnaissent l'influence de la sphère céleste, des étoiles et de ce qui s'y trouvent, leur négation n'a pas de sens relativement à ces démons qui sont aux écoutes, en comparaison de celui

1. Suite, voir t. XVI, p. 468.
2. *Poetæ minores*, éd. et trad. Cabaret-Dupaty. Paris, 1842, in-8 p. 158.
3. Dorsey. *A Study of Siouan cults* ap. Powel, *Eleventh annual Rapport of the bureau of Ethnology*. Washington, 1894, gr. in-8 p. 517.
4. Suite voir tome XVI, p. 468.
5. Thiriet. *La vallée de Cleurie*, Mirecourt, 1869, in-12 p. 340.
6. *Qorân*. Sourate, LXVII, verset 5.

qui nie l'existence des corps célestes ; mais ce sont les génies et les démons qui habitent la terre dont il nie l'existence.

« Si l'on dit : Les étoiles filantes ne cessent de tomber, tandis que vous prétendez que le ciel a été muni de sentinelles, lors de la mission confiée aux prophètes, vous répondrez : Les étoiles filantes ne sont pas toutes employées à lapider les démons, et peut-être que personne ne sait ni ne voit celui qu'elles lapident : ou bien les étoiles tombent sur une cause quelconque ; ou encore, Dieu joint à ce phénomène un châtiment pour les démons [1].

« On demanda à Ez Zohri : Est-ce que le ciel était gardé par des sentinelles lors du paganisme ? — Oui, certes, répondit-il. Lorsque Moh'ammed fut envoyé en mission, les étoiles filantes furent épaissies et renforcées. Il y a en effet, certains astronomes qui prétendent qu'elles écorchent le ciel.

« D'autres, dit-on, affirment que ce sont des étincelles tombant de l'éther et qui s'éteignent sur place ; d'autres encore ont dit que ce sont les heures du soleil ; il y a encore d'autres explications, très différentes [2] ».

§ 25

En Agni, langue de la côte d'Ivoire, on appelle les étoiles filantes *nz rama o tu* [3].

L'ARC-EN-CIEL [4]

§ 42

D'après une tradition que cite Jean de Meung dans la seconde partie du *Roman de la Rose* (vers 18955-18964), l'arc-en-ciel serait l'arc des nuées personnifiées.

Ausinc cum por aler chacier,
Un arc en leur poing prendre seulent
Ou deux ou trois, quand eles veulent,
Qui sont apelés *arc célestes*,
Dont nus ne sait, s'il n'est bon mestre
Por tenir des regars escole,
Coment li solaux les piole,
Quantes colors il ont, ne queles,

1. Sur la tradition d'après laquelle les étoiles filantes seraient destinées à repousser les démons qui cherchent à s'introduire dans le ciel, cf. mon commentaire de *la Bordah* du cheïkh el Bous'iri. Paris, 1897, in-18 p. 62-66.

2. Le pseudo El Balkhi, *Le livre de la création et de l'histoire*, éd. et trad. Cl. Huart t. II. Paris, 1901, in-8 p. 27-28 du texte, 26-27 de la traduction.

3. Delafosse. *Essai de manuel de langue agni*. Paris, 1901, in-8 p. 16.

4. Suite voir t. XVI, p. 468.

Ne porquoi tant ne porquoi teles,
Ne la cause de lor figure [1].

§ 43

En Agni, langue parlée dans la côte d'Ivoire en Guinée, le nom de l'arc en ciel est *nyâgôndi* [2].

§ 44

Les Dyoula, population de l'Afrique occidentale et dont la langue appartient au groupe Mandé, appellent l'arc en ciel *sâ-ngala-sira* [3].

RENÉ BASSET.

ADJURATIONS ET CONJURATIONS [4]

VI

LES VIERGES VENGERESSES

Il existe encore, à l'heure actuelle, deux églises, l'une en Belgique, l'autre en France, où, lorsqu'on va prier devant une statue de la Vierge, le sort qui vous a lésé rebondit sur vous et va frapper l'adversaire... L'une de ces églises est à Tongres, à dix-huit kilomètres de Liège, et elle porte même le nom de Notre-Dame de Retour. L'autre est l'église de l'Epine, dans un petit village près de Châlons. Elle a été, autrefois, bâtie pour conjurer les vénéfices que l'on pratiquait à l'aide d'épines qui poussaient dans le pays et servaient à transpercer des images en forme de cœur. (*Là-bas*, p. 334, par Huysmans). D'après cela, on peut croire que la sorcellerie ne fut pas étrangère à la diffusion du culte rendu à N.-D. de l'Epine. (T. PAVOT, *Intermédiaire*, 1901).

P. S.

1. *Le Roman de la Rose*, éd. Francisque Michel. Paris, 1859, 2 vol. in-12, t. II p. 232-233.
2. Cf. Delafosse. *Essai de manuel de langue agni*. Paris, 1901, in-8 p. 16.
3. Cf. Delafosse. *Essai de manuel pratique de la langue mandé*. Paris, 1901. in-8 p. 92.
4. Cf. t. XVI, p. 386.

LES PUITS

I


UELQUES-UNS sont en relation avec les fées et les dames blanches. A Arcy-sur-Cure (Yonne), le Puits à la Dame avait une légende ; [1] le grand puits de Salmaise était habité par la fée Mélusine, et on en menaçait les enfants indociles ; [2] le puits des Mazureaux, creusé non loin de sépultures celtiques, est visité par des dames blanches qui, pendant les nuits d'orage surtout, font des rondes autour de son orifice [3].

Plusieurs étaient la demeure de personnages fantastiques qui semblent avoir été imaginés pour détourner les enfants de s'approcher de ces endroits dangereux ; c'est ainsi que dans le Doubs, on leur faisait peur du Manau, qu'on ne décrit pas autrement, et qui demeurait au fond des citernes. En Haute-Alsace, le hôgemann, l'homme au croc, tire au fond des puits ou des rivières les enfants imprudents. En Poitou, une grande vieille cachée au fond des puits, attire à elle les petits enfants [4].

En Auvergne, le souffle est un petit animal qui vit dans les puits, dans les mares, etc.; s'il voit un homme le premier, son souffle le tue ; s'il est vu le premier, il est inoffensif [5].

Les exhalaisons méphitiques qui s'échappent des puits ou qui asphyxient ceux qui les curent sans prendre des précautions, étaient attribuées à la présence d'un animal fantastique que l'on se représentait en général sous l'aspect d'un serpent ; à Dinan, au XVI[e] siècle, on assurait qu'un basilic qui se trouvait dans le grand puits de la Place du Marché, tua un grand nombre de personnes [6].

Les puits que fréquentent les revenants sont assez rares : suivant une légende qui semble recueillie à Saint-Guen (Côtes-du-Nord), vers la limite des deux langues, les fermières qui ont mis de l'eau dans leur lait, sont condamnées après leur mort à tirer l'eau des puits [7].

1. Ph. Salmon, *Dict. arch. de l'Yonne*.
2. Clément Janin, *Trad. de la Côte-d'Or*, p. 48.
3. G. Musset, *La Charente-Inférieure*, p. 116.
4. Tissot, *Patois des Fourgs*, *Mélusine*, t. III, col. 545.
5. Dr Pommerol, in. *Rev. des Trad. pop.*, t. XII, p. 551.
6. A. de la Borderie. *Mosaïques bretonnes*. Documents inédits sur l'histoire de Dinan, p. 18.
7. Du Laurens de la Barre. *Nouveaux fantômes bretons*, p. 83.

On montre encore à Esset l'emplacement d'un puits que l'on dit comblé, et au fond duquel gît la cloche de l'église ; près de lui croît l'oseille du curé que rien n'a pu détruire, qui pullule lors même qu'on l'arrache et qui jouit de propriétés merveilleuses [1].

Certains puits passaient pour être si profonds qu'ils touchaient à un monde souterrain, bien avant dans les entrailles de la terre, où, suivant diverses traditions du bord de la mer et de l'intérieur, vivent des fées ; cette idée se retrouve, sous une forme facétieuse, dans un recueil du XVIe siècle : Ainsi que le racontent les vieux peres de notre forest, il y a un puits dans les bois qui est estimé le plus profond dicy illec. Un homme descendu pour le curer, trouva une pierre platte, fort large, couvrant la rondeur du puits, sur laquelle en piochant, frappa plusieurs foys de son pic. Au moyen de quoy se faisoit un espouvantable son, de sorte qu'il en fut le plus effrité du monde, et mesmes quant à l'instant il entendit la voix d'une femme provenant de dessous cette pierre qui disoit ainsy : Hau, hay, ma commere Perrette, allons legerement cueillir nos drapeaux, voicy venir la pluye, car j'ay ouy le tonnerre [2].

Les anciens constructeurs, surtout lorsque les puits étaient d'une grande profondeur, avaient ménagé un peu au-dessus du niveau habituel de l'eau, une sorte de chambre où pouvaient se tenir ceux qui descendaient pour les curer. J'ai plusieurs fois entendu parler aux environs de Dinan, de ces sortes de retraites que l'on considérait comme merveilleuses, et qui figurent en effet dans les contes populaires de ce pays ; c'est ainsi que la petite Ondelette demeurait dans un puits où elle ne se trouvait pas par trop mal, et que la petite Toute-Belle, précipitée par la domestique de sa mère, arrive à une sorte de château habité par des dragons [3].

De même que les rivières et les fontaines, certains puits passaient pour avoir de mystérieux conduits qui aboutissaient loin de leur embouchure : En nostre forest de Lyons, il y a un puits en un petit hameau : un jour quelque chien entra en la cour lequel vint courir après une compaignie de Boures (canes), lesquelles effrita si bien qu'une d'entre elles en volant alla tomber dans le dit puits. Les bonnes gens à qui elle appartenoit firent devaller un homme dedans pour la retirer, mais il ne la trouva plus, parce qu'aussi tost qu'elle fut au fond, elle s'en alla à vau l'eauë entre deux terres tomber en la fontaine Sainte-Catterine en la vallée de Mortemer, où il y a distance de l'une

1. L. Martinet. *Le Berry préhistorique*, p. 119.
2. *La Nouvelle fabrique des plus excellents traits*, p. 28.
3. Paul Sébillot, *Contes de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 343; *Contes des Landes et des Grèves*, p. 145.

à l'autre une bonne lieuë et demye. Quelques jours après, aucunes femmes dudit hameau vindrent laver leur buée à la riviere près la dite fontaine, là où elles trouverent la dite boure qu'elles recognurent fort bien [1].

L'usage de faire, à certaines époques, des offrandes aux puits, a été relevé dans plusieurs pays de France. Dans la Gironde, pour avoir de l'eau toute l'année, on y jette, le premier janvier, une pomme et un morceau de pain ; à Périgueux et dans le Tarn, les servantes y lançaient une tartine, persuadées que le puits, sensible à cette attention, ne tarirait pas, quelle que grande que fût la sécheresse ; dans la Belgique wallone, en tirant le premier seau d'eau, on jette une poignée de sel en disant : « Je vous souhaite une bonne année, à la grâce de Dieu ». Dans le pays messin, au coup de minuit, la veille du jour de l'an, on suspend des rubans et des œufs à la poutre-bascule des puits ; le garçon qui arrive le premier pour cette opération est sûr de se marier avant l'an révolu [2].

Au XVIIIe siècle, Pierre Métayer, curé de Saint-Cyr-en-Talmondais, reprochait à ses paroissiens d'aller porter le pied gauche du cochon fraîchement tué au Bras-Rouge du puits de Fougeré [3].

D'autres offrandes avaient pour but de rendre l'eau meilleure ou de la purifier : au XVIe siècle, on était persuadé que l'eau devenait meilleure si l'on jetait de petits poissons dans les puits [4]; en Basse-Bretagne, on y lance souvent la *Mœn sourous* afin de purifier l'eau ; M. Lukis a vu un puits du Morbihan qui en avait déjà reçu cinq [5]. En Haute-Bretagne, les tisons de la bûche de Noël empêchent les reptiles d'aller dans les puits et assurent la bonne qualité de l'eau ; dans la Gironde et en Haute-Bretagne, les tisons du feu de la Saint-Jean rendent l'eau meilleure ; en Vendée ils préservent de la fièvre les gens qui la boivent [6].

Plusieurs puits, placés dans des églises, ont passé pour avoir des vertus guérissantes ; d'autres qui ne présentent pas cette circonstance, ont, à certains moments, un privilège analogue : à Bonneval, le premier seau tiré d'un puits à l'instant du minuit qui commence

1. *La Nouvelle fabrique*, p. 46-47.

2. C. de Mensignac. *Trad. de la Gironde*, p. 128 ou 133 ; A. de Nore. *Mythes et Coutumes*, p. 148 ; *Le Télégramme* de Toulouse, 10 février 1896 ; E. Monseur. *Le Folk-lore wallon*, p. 121 ; E. Rolland. *Vocabulaire du patois de Remilly*.

3. Léo Desaivre. *Le Monde fantastique*, p. 15.

4. Joubert. *Seconde partie des erreurs populaires*. Paris, 1600, in-12 n. 101.

5. E. Cartailhac. *L'âge de la pierre*, p. 20.

6. Paul Sébillot. *Coutumes de la Haute-Bretagne*, p. 218, 193 ; C. de Mensignac. *Superst. de la Gironde*, p. 133 ; Léo Desaivre. *Le Noyer et le Pommier*, p. 9.

le jour de Saint-Jean, guérit de la fièvre, ou, plus exactement, guérissait [1].

A Villeneuve-l'Archevêque, le jour Saint-Jean, dès que minuit a sonné, on va tirer de l'eau au puits, et tous les habitants de la maison, animaux compris, en boivent pour conjurer diverses maladies; dans les Ardennes, le premier seau tiré à la même heure guérit des fièvres les plus malignes [2].

Près de Villebon, il y a près de l'église de Saint-Denis-des-Puits, un puits auquel on conduit avec dévotion les chiens atteints ou menacés de la rage. Le maître se fait dire un évangile à l'église, puis il trempe un morceau de pain dans l'eau et le donne à manger à l'animal [3].

En Basse-Bretagne, au moment de la consécration, pendant la messe de minuit, l'eau des puits se changeait en vin [4].

Comme les fontaines, les puits ont horreur de la souillure : à Saint-Mariens (Gironde), il est défendu aux femmes qui relèvent de couche d'aller y puiser de l'eau avant d'être purifiées, car elle serait changée en sang; en Saintonge, la source tarirait [5].

En Basse-Bretagne, un puits merveilleux passe pour être funeste à celui qui, étant coupable, se pencherait sur sa margelle : du puits que Saint-Maudé fit creuser dans son île s'échappent des flammes à certaines époques de l'année. Le peuple raconte qu'un corsaire anglais, après avoir pillé les richesses de l'église, s'en retournait chargé de butin, lorsqu'il pensa que les moines avaient caché leurs richesses dans le puits. Il monta à cheval pour traverser la mer, et quand il fut près du puits, il se pencha sur l'arçon de la selle pour y regarder. Aussitôt il sortit une flamme qui le réduisit en cendres sur le dos de son cheval, qui n'eut aucun mal, et les marins entendirent en même temps sortir du fond de l'abîme la voix courroucée du saint. De nos jours, on ne ferait pas regarder au fond du puits un Breton coupable du moindre larcin, tant est grande la crainte du châtiment que saint Modez inflige à celui qui retient injustement le bien d'autrui [6].

PAUL SÉBILLOT.

1. DESGRANGES. in *Soc. des Antiquaires*, t. I, p. 235.
2. C. MOISET. *Usages de l'Yonne*, p. 122. A. MEYRAC. *Trad. des Ardennes*, p. 172.
3. VAUGEOIS. in *Mém. de la Soc. des Antiquaires*, t. III, p. 370.
4. G. LE CALVEZ. in *Rev. des Trad. pop.*, t. II, p. 535.
5. C. DE MENSIGNAC. *Sup. de la Gironde*, p. 11. J.-M. NOGUÈS. *Mœurs d'autrefois en Saintonge*, p. 25.
6. ELVIRE DE CERNY. *Contes de Bretagne*, p. 17-18.



ALLUSION AUX CONTES ET ROMANS POPULAIRES[1]

XXXV

LA LÉGENDE DE ROLAND

Dans la farce du *Nouveau Pathelin*[2], le pelletier dupé par Pathelin et croyant à la mauvaise foi du prêtre, autre victime du fripon, lui dit :

Vous êtes plus traistre que Ganes (*Ganelon*)

Il est fait allusion à la mort héroïque de Roland dans la farce du *Testament de Pathelin*[3] ou celui-ci dit à sa femme :

Guillemine
Se je mouroye tout maintenant
Je mourroye de la mort Roland.

c'est-à-dire je mourrais de soif.

XXXVI

LES ROMANS DE LA TABLE RONDE

Dans la moralité de la *Condamnation de Bancquet*[4] par Nicolas de la Chesnaye, médecin de Louis XII, lorsque, à l'invitation de Bancquet, les maladies s'apprêtent à fondre sur ses invités Bonne-Compaignie, Passe-Temps, Friandise, Gourmandise, Je-boy-à-vous, Jepleige-d'autant, Accoustumance, l'une d'elles, Esquinancie, prononce ces vers :

Oncques les chevaliers errans,
Qui servirent le roy Artus,
Ne furent si grans conquerans
Ne si plains de bonnes vertus.

Plus loin[5], Epilencie dit également :

Ilz veulent tenir Table Ronde,
Mais, par Dieu ! on les secouera.

1. Suite, voir t. XVI, p. 52, 526.
2. P.-L. Jacob, *Recueil de farces, soties et moralités*, Paris, 1859, in-12, p. 169.
3. P.-L. Jacob, *Recueil de farces*, p. 189.
4. P.-L. Jacob, *Recueil de farces*, p. 340.
5. P.-L. Jacob, *Recueil de farces*, p. 361.

XXXVII

OGIER LE DANOIS

Dans la même moralité[1], Bonne-Compaignie se plaignant de la trahison de Bancquet, dit :

Mais après, comme un Ogier,
Vint tout armé pour nous défaire.

XXXVIII

LE ROMAN DE RENART

En assistant aux préliminaires de la pendaison de Bancquet, le fol fait cette réflexion :

Sçavez-vous que nous regardons ?
Maistre regnard qui se confesse[2].

XXXIX

LES ROMANS DE LA TABLE RONDE

Dans la première partie du *Roman de la Rose*, Guillaume de Lorris donne ce conseil :

En Keux le seneschal te mire,
Qui jadis par son mokéis
Fu mal renomés et haïs.
Tant cum Gauvains li bien apris
Par sa cortoisie ot le pris,
Altretant ot de blasme Keus
Por ce qu'il fut fel et crueus,
Ramponières ot mal-parliers
Desus tous autres chevaliers[3].

XL

LES AVENTURES DE MERLIN

Le roman de *Miserere* du Renclus de Moiliens, poème de la fin du XIIe siècle, rappelle une aventure de Merlin :

Ensi fu Merlins traïnés
Et de sen grant sens dessenés.
Par le nez fu Merlins menés
Au flair de la crasse cuisine[4].

1. P.-L. Jacob, *Recueil de farces*, p. 374.
2. P.-L. Jacob, *Recueil de farces*, p. 442.
3. *Le Roman de la Rose*, éd. Francisque Michel, Paris, 1864, 2 v. in-12, vers 2100-2108, t. I, p. 68-70.
4. *Li Romans de Carité et Miserere* du Renclus de Moiliens, éd. Van Hamel, Paris, 1885, in-8, strophe CXLI, v. 6-9, p. 209.

XLI

L'HISTOIRE DE THÉOPHILE

L'aventure du diacre Théophile, un des ancêtres de Faust, qui renia Dieu et la Vierge et fut cependant tiré des griffes du diable, est aussi rappelée dans le même roman [1] :

Chil ki parmi se bouke dist
Ke il renoioit Jhesucrist
Et sa mere, Theophilus,
Et au diable homage fist,
Et le chirographe en escrist,
Refu puis si bien esmolus
En repentir ke retolus
Fu au diable et absolus.
Car le douche en sa main le prist
Ki de tout le monde est salus,
Ki relie les dissolus
Et les cueurs amers radouchist.

—

Ki cuidast de chel renoiié,
Cui diables avoit loiié
En despoir, d'orible maniere,
Et de la loi Dieu desloiié,
Ke Dieus li eüst estoiié
Jamais ne pardon ne remiere ?
N'estoit pas de coupe legere ;
Mais il eut bone messagiere ;
Car puis k'ele a son fils proiié
Tantost est faite se proiière.

RENÉ BASSET.

1. *Li Romans de Carité et Miserere*, strophes CCXXXVI et CCXXXVII, v. 1-10.



LES MÉTIERS ET LES PROFESSIONS

CLX

L'OUVRIER QUI REVIENT

La curieuse légende racontée au Congrès d'Abbeville par M. J. Vayson, a une sorte de parallèle en Egypte. « A Rodah, en 1884, j'ai entendu parler moi-même, dit M. Maspero, d'un mécanicien français qui, broyé dans un engrenage, dix ou douze ans auparavant, revenait par intervalles vérifier si tout marchait bien à l'usine ».

(*Le Temps*, 29 juillet 1901). P. S.

CLXI

LA PREMIÈRE JOURNÉE DE TRAVAIL

Dernièrement à Nantes, une dame faisait une commande pressée chez sa couturière : « Oh ! madame, lui répondit celle-ci, que je vous remercie ! car si vous me forcez à travailler le premier jour de la saison, cela me portera bonheur pour toute l'année. »

BARON GAETAN DE WISMES.

CLXII

LA FILLE BLANCHE

Dans certaines manufactures de Lodz (Russie), grand centre industriel, il y a un vieil usage consacré par les temps et qui mérite d'être connu.

Ouvriers et ouvrières se font une retenue volontaire de leur paie de chaque semaine et avec l'argent ainsi recueilli ils constituent une dot pour la plus pauvre des filles de l'atelier, qui est ainsi donnée en mariage à un ouvrier digne d'elle.

Chaque année il y a un mariage ainsi arrangé par l'atelier. La fille quibénéficie de cet acte de solidarité est appelée *la Fille Blanche*.

(*Gazette* (de Bruxelles). N° du 25 janvier 1900).

ALFRED HAROU.

MIETTES DE FOLK-LORE PARISIEN [1]

XXXIV

L'ENVOUTEMEMT

Une mode qui commence à s'infiltrer dans certains salons, c'est l'occultisme. On épilogue sur le corps astral et on recommence avec conviction à faire tourner des guéridons comme il y a quarante ans. L'hiératisme, le mysticisme, le Kabbalisme et autres machines en isme sont à l'ordre du jour.

Quelques maîtresse de maison ont même eu l'idée d'organiser à leurs *five o'clock* des petites séances *d'envoûtement*. Vous allez dans un bazar, vous achetez une poupée de treize sous et vous lui dites : *Poupée, tu t'appelles* (ici le nom de la personne à envoûter). Alors vous vous munissez d'une longue aiguille à tricoter et vous l'enfoncez sanguinairement dans le son de la poupée .. Le résultat est foudroyant et meurtrier. Dès que l'aiguille a poignardé la poupée, l'individu visé par vous, immédiatement, à quelque distance qu'il se trouve, mord la poussière.

(*Le Magasin pittoresque*, 1898, p. 62).

ALFRED HAROU.

PETITES LÉGENDES LOCALES

DXVI

LA STATUETTE DE SAINT-HUBERT ET LES CHIENS ENRAGÉS

Dans l'ancienne forteresse de la Latte en Plévenon (Côtes-du-Nord), est une statuette de Saint-Hubert, au pied de laquelle se rendent, suivant une tradition connue de tout le voisinage, tous les chiens enragés de la région. Au mois de juillet, trois chiens enragés sont venus *prier* au pied de la statuette, avant d'aller répandre la désolation dans le pays d'alentour. Les gens du village de la Latte assurent que leur village est sous la protection du saint, et que jamais aucun des nombreux chiens enragés, venus rendre hommage à saint Hubert, n'y a mordu personne.

LUCIE DE V. H.

1. Cf. t. XV, p. 220.

DXVII

JEANNE D'ARC EN BRETAGNE

Au château de Saint-Aubin du Cormier (Ille-et-Vilaine), on fait voir l'entrée du souterrain par lequel Jeanne d'Arc, qui ne mit jamais le pied en Bretagne, s'échappa. Son nom a remplacé dans cette légende de fuite, Anne de Bretagne, à laquelle on attribuait le même exploit, il y a une vingtaine d'années. P. S.

COUTUMES ET SUPERSTITIONS DE LA HAUTE-BRETAGNE

XX

PAYS DE S[t] MALO

Superstitions populaires

— Le brillant d'une bague se ternit à la mort de la personne qui l'a portée ; il ne reprend son éclat qu'à la fin du deuil.

— Quand le poivre tombe dans le sel, signe de trahison.

— La cuiller et la fourchette formant croix dans le saladier, signe de malheur.

— Répandre du sel sur la table, faire tourner les couteaux sur la nappe, mauvais signes.

— Quand votre oreille gauche siffle, on dit du bien de vous ; quand c'est l'oreille droite, on dit du mal de vous. Si vous voulez savoir qui parle ainsi sur votre compte, prenez un chiffre au hasard, (de 1 à 25) ; voyez la lettre qui correspond à ce chiffre, (par ex. 2=b) ; et cherchez parmi vos connaissances celle dont le nom commence par la lettre obtenue de cette manière,

— Voir de petits insectes voler le soir autour de la lampe, signe de nouvelles d'homme.

— Rêver de poux, signe d'argent. — Noter que les poux, c'est noble ; les puces, c'est gueux.

— Entendre le cri de la chouette ou le hurlement du chien, signe de mort.

— Rêver de mort, signe de noces ; rêver de noces, signe de mort.

— Rêver d'une religieuse, signe de chicane.

— Rêver d'un chat, d'un masque, d'un prêtre, signe de trahison.

— Quand la pluie tombe le jour du mariage, on dit que la mariée pleurera.

— Quand la naissance d'un garçon se produit au commencement de la lune, il n'y aura que des garçons à naître pendant tout le cours de la lune. Si c'est une fille qui naît au commencement de la lune, il n'y aura que des filles à naître durant tout le cours de la lune.

— Quand on célèbre ses noces d'or ou d'argent, il y aura un des époux à mourir dans l'année.

— Quand il y a un mariage dans une famille, un deuil surviendra certainement dans l'année.

Noms populaires des foires de la contrée.

Assemblée de St Malo (vers la mi-carême) : la sainte Ouine.

Assemblée de Rothéneuf (fin septembre) : l'assemblée de Bouses de Vache.

Assemblée de Paramé (en novembre) : La foire crottée, ou La Patouilleuse [1].

Assemblée de St Servan (à la mi-carême) : L'assemblée des Brigaux [2].

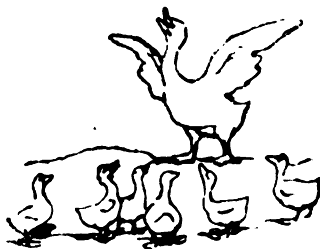
Assemblée de La Chaussée (en St Servan) : l'assemblée des Belles Filles.

Assemblée de Troctin (en St Servan) : L'assemblée des Montre-en-cul [3].

Assemblée de St Coulomb (canton de Cancale) : L'assemblée des Moineaux.

F. DUINE.

1. *Patouiller*, se salir.
2. *Brigaux*, bigorneaux.
3. Une partie de l'assemblée se tient sur une hauteur ; ceux qui sont en bas peuvent considérer à leur aise, dit-on, ce qui donne à cette foire son nom populaire.



LES ONGLES[1]

XXIX

Les Afghans du Bannou, sur la frontière de l'Inde, ont divers proverbes sur les ongles.

L'ongle et la chair qui est après ne peuvent pas se séparer.

O Dieu, puisses-tu ne pas donner à une pauvre créature des ongles pour s'égratigner.

Pour les teinturiers, leurs propres ongles deviennent du feu[2].

(Du temps des Moghols, une taxe avait été établie sur les teinturiers et la couleur de leurs ongles les dénonçaient. Cf. le proverbe français : On n'est jamais trahi que par les siens).

XXX

Chez les Taveta, peuplade de l'Afrique orientale aux environs du Kilimandjaro, les femmes se teignent les ongles avec une substance rouge que fournit le dracœna ou sang-dragon[3].

René Basset

LES VILLES ENGLOUTIES

CCIX

LES CLOCHES DU FONDREAU DE VIEILLEVIGNE

Sur la route qui va à Rocheservière, au Fondreau, entre Viellevigne et la côte de Malabri, s'élevait paraît-il, autrefois, une église qui s'effondra — on ne sait comment — et fut enfouie en terre. Depuis cette époque chaque année à minuit, le soir de Noël, on entend les cloches de l'église effondrée sonner à toute volée.

(*Conté par M. Joly, de L'Herbergement*).

CCX

LA VILLE D'HERBAUGES

A la suite de grandes pluies, la ville d'Herbauges fut engloutie et forma le lac de Grand-Lieu ; pendant l'inondation, chacun se sauvait

1. Suite. Voir t. XVI, p. 519.
2. Thornburn. *Bannu or our afghan frontier.* Londres, 1876, in-8 p. 275. 284, 363.
3. Mss. French Sheldon, *Sultan to Sultan.* Londres, 1892, in-8 p. 239

effrayé, conduit par un ange. Une vieille qui le suivait, malgré la défense faite de regarder derrière soi, enfreignit la recommandation. « Qu'attends-tu? fit l'ange. — Mon fils Pierre, répondit la femme. — Pierre tu seras, reprit le conducteur ». Et depuis ce moment la bonne femme se trouva changée en statue de pierre, ayant sur sa tête une *galette*. Dans le lac, à l'endroit dit le *Fond creux*, le soir de Noël, pendant la messe de minuit, les cloches de l'église engloutie sonnent à toute volée.

(*Conté par M. Gillet, de L'Herbergement*).

JEAN DE LA CHESNAYE

CCXI

LE CHANGEMENT DU COURS DU BANDAMA

(*Guinée*)

« Lorsque le Bandama se préparait à passer où il passe aujourd'hui, il se changea en un petit enfant couvert de lèpre et vint en un lieu où des hommes buvaient du vin de palme. Il alla s'asseoir à côté du chef. — Quelle espèce de petit enfant est-ce là? dirent les hommes. — Je viens boire du vin de palme, répondit-il. Et ils lui donnèrent du vin de palme. Mais aussitôt, ayant pris le gobelet du chef et l'ayant rempli, ils dirent au petit enfant: Ne bois pas! — Pourquoi? demanda-t-il. — Parce que tu as la bouche couverte de lèpre. — Ah! bien! fit-il.

» Mais un homme lui redonna du vin de palme et l'enfant le but. Puis, la nuit étant venue, il dit à cet homme: Ce que je vais te dire est pour toi tout seul, ne le dis à personne. Sauve-toi, va t'en très loin, ne reste pas près d'ici, car cette nuit, il va se passer quelque chose ici. Ceux-là qui se sont montrés avares envers moi, je vais les tuer. Alors cet homme quitta sa maison, partit et alla s'établir bien loin de là.

» Tous ceux qui étaient dans le village dormaient pendant la nuit. Certains qui dormaient bien furent réveillés par un bruit qui faisait houhouhou..... Et ils entendirent toutes sortes de choses (qui faisaient ensemble un bruit épouvantable), des pierres, des animaux aquatiques, etc. Et le fleuve passa par leur village et le recouvrit entièrement de ses eaux »[1].

CCXII

LA DESTRUCTION DE PISAURE

Au moment de la rupture entre Antoine et Octave, la ville de

1. Delafosse. *Essai de manuel de la langue agni*. Paris, 1901, in-8, p. 165-167.

Pisaure, colonie établie par le premier sur la mer Adriatique, fut engloutie par dans la terre qui s'entrouvrit, ce qui fut considéré comme un présage menaçant pour Antoine [1].

RENÉ BASSET.

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS POPULAIRES DU PAYS D'AUGE (CALVADOS)

I

Relatives ; 1° A la prévision du temps :

a) Quand les chats, se débarbouillant passent la patte par-dessus la tête, la pluie est prochaine.

b) La même éventualité est à craindre lorsque les vaches se boutent [2] dans les herbages ou bien encore

c) lorsqu'on voit des papillons jaunes voler.

2° A l'action du mauvais esprit :

a) Jamais en faisant la lessive, on ne mettra les chemises adan [3], cela ferait mourir le délinquant dans l'année.

b) Pour la même raison, il faut éviter de repiquer du persil.

c) Beaucoup de personnes mettent des pommes de terre dans leurs poches afin de se préserver des douleurs.

d) Une tête de vipère portée sur la poitrine préserve des convulsions chez les enfants.

e) Voir une pie porte malheur, voir deux pies porte bonheur.

3° Au Mariage :

a) Lorsqu'une jeune fille a compté cent chevaux parfaitement blancs, le premier jeune homme qui lui donnera la main sera certainement son époux.

b) Prenant une pièce de mariage de l'année et la laissant tomber dans un verre d'eau, autant de fois, elle touche les bords en tombant, autant d'années on sera sans se marier, à partir de ce moment.

c) Quand la marmite est pendue dans le foyer, le devant, derrière,

2. Plutarque. *Vie d'Antoine*, ch. IX, éd. Sintenis, Leipzig, 1875, in-12.

1. *Se bouter*, se donner des coups de tête et de cornes.

2. *Adan*, (orthographe non garantie), signifie à plat, le côté de l'estomac tourné vers le sol, les chemises en lessive sont mises, le dos tourné vers le fond de la cuve.

le mariage est reculé de dix ans ; même résultat lorsqu'on marche sur la queue du chat.

d) Lorsqu'on est assis exactement sous le sommier [1], que le chat est sous la table, si l'on verse le fond de la bouteille de cidre dans votre verre, vous être sûr d'être marié dans l'année.

LOUIS QUESNENILLE.

COUTUMES DE MARIAGE [2]

XXXII

ENVIRONS DE MONTMÉDY

Au retour de l'église, qui a lieu processionnellement, les mariés en tête, la noce suivant par couples, on trouve la porte de la maison des parents de la mariée, où doit se faire le repas de noces, fermée. Le marié frappe. — Qui est là ? répond la servante restée pour tout préparer. — Le marié, sa femme, et la noce. — Payez le péage !

Le marié qui s'est préparé à l'avance à la petite scène passe sous la porte successivement des pièces de 1, 2, 5, 10, 20 c., etc. — On répond chaque fois de l'intérieur : » Je n'ouvre point, ou vous vous moquez — ». A la pièce de 2 fr. quelque fois à celle de 5 seulement on ouvre — le marié se place à gauche de la porte, la mariée à droite : tous entrent en passant devant eux, les cavaliers donnant le bras gauche à leurs « *cavalières* ». Tous les invités embrassent la mariée, et le marié embrasse toutes les invitées.

Après le repas de noces, et avant que chacun « pousse sa chanson » un des enfants présents va chercher un corbillon et crie : « La cuisinière a brûlé son tablier (ou son jupon) ». Il fait ensuite le tour de la société quêtant pour la soi-disant incendiée.

RENÉ STIÉBEL.

1. *Sommier*. Dans les maisons normandes, la poutre ou solive centrale est appelée de ce nom.

2. Cf. t. XII, p. 626.

CONTES ET LÉGENDES ARABES[1]

DLXXII

LA FEMME MISE A LA RAISON

J'AVAIS une femme dont j'étais éperdument amoureux, raconte un cheikh. Il arriva une fois que pendant mon sommeil, une extase me saisit : ma femme entendit ce que je disais et fut témoin de mon état : c'était une violente extase. Quand je me réveillai, elle me demanda : Qu'est ce que tu as ? — Qu'as-tu vu ? lui dis-je. — Informe moi ? — Mais je gardai le silence, puis je sortis et je la laissai. Elle dit à un de nos serviteurs : Va chercher ma mère et ma sœur. Il y alla et, quand elles furent ensemble, ma femme leur dit : Il est arrivé à mon mari telle et telle chose. Elle leur raconta l'aventure, puis elle ajouta : Je ne resterai pas sa femme plus longtemps : Il est possédé du démon. Je ne demeurerai plus avec lui dans la maison. Sa famille la blâma et voulut l'en détourner, mais elle refusa. — Les autres lui dirent ; Reste ici jusqu'à ce que nous le rencontrions. — Quand je sus ce qui se passait, j'allai la trouver et je lui demandai : Quel est ton dessein ? — Te quitter, sinon je me tue, et c'est toi qui en seras cause. — Donne moi sept jours de répit. — Soit. — Je ressentis une vive douleur à la pensée de me séparer d'elle je cherchai à la satisfaire par beaucoup de richesses de ce monde, mais elle refusa. Des gens de de sa famille intervinrent, elle ne les écouta pas. Quand je fus certain qu'elle était résolue à mettre son projet à exécution, je ressentis de la douleur ; mon état s'altéra ; mon esprit fut troublé et je ne trouvai personne pour me soulager. Lorsqu'il ne resta plus qu'une nuit de délai, mon état s'aggrava, la terre devint trop étroite pour moi, je revins à Dieu, je lui remis mon affaire et je résolus d'être satisfait de ce qu'il ferait, puis, je lui adressai cette prière : Mon Dieu, toi qui connais les choses secrètes, qui entend tous les bruits, toi qui tiens dans ta main les royaumes du ciel et de la terre, toi qui exauces les prières, j'implore ton secours, je demande ton aide, ô protecteur, secours moi. Je répétai trois fois cette prière, puis je m'assis. Quand arriva l'heure de minuit, j'étais tourné dans la direction de la Mekke, voici que ma femme entra rapidement embrassa mes pieds et me dit : Je t'en prie, au nom de Dieu puissant

1. Suite, voir t. XVI, p. 457.

accepte moi ; je me repens de mes exigences, je reviens à Dieu et je lui demande d'agréer mon repentir. — Je lui répondis : Je ne l'accueillerai pas tant que tu ne m'auras pas raconté la cause de tout ceci. — Elle me dit : Hier, j'étais résolue à mettre mon projet à exécution ; mais, j'ai vu en rêve un homme venir à moi, tenant dans sa main droite un fouet, et dans la gauche, un couteau. Si tu ne renonces pas à ton dessein, me dit-il, je te tuerai avec cette arme ; puis il me donna trois coups de fouet. Je m'éveillai toute effrayée et souffrante des coups de fouet. Je restai ainsi pendant une heure, puis je me rendormis et je vis encore cet homme venant à moi en tenant le fouet et le couteau. Ne t'ai-je pas avertie et admonestée, me dit-il ; ne t'ai-je pas donné un ordre ? — Il leva la main sur moi et je m'éveillai effrayée ; je suis venue te trouver en toute hâte pour que tu accueilles mon repentir, que tu sois satisfait de moi et que tu implores Dieu pour moi. — Puis elle découvrit son corps et je vis les traces de trois coups. — Que Dieu t'inspire, ainsi qu'à moi le repentir, lui dis-je ; je t'accepte en ce monde et dans l'autre. Elle reprit : Je t'abandonne ma dot par reconnaissance envers Dieu ; je possède pour vingt dinârs de bijoux ; les voici avec mes vêtements pour les pauvres, par reconnaissance envers Dieu. — Je les leur donnai le lendemain. Ensuite j'examinai la conduite de Dieu à mon égard et sa bienveillance et je reconnus en cela la récompense de ce que je m'étais résigné à ce qu'il ordonnerait. Je fus certain que tout est dans sa main. Je restai avec ma femme sept ans après cet évènement, vivant dans la joie la plus parfaite, louant Dieu et acceptant ce qu'il faisait. Puis ma femme mourut. Après sa mort, je la vis en songe sous la forme la plus accomplie, revêtue de bijoux et de vêtements somptueux, tels que je ne saurais les décrire. Je lui demandai : Comment Dieu t'a-t-il traitée et qu'as-tu reçu de ton créateur ? — Ce que tu vois, me dit-elle, et j'attends que tu viennes me retrouver : puisse Dieu être satisfait de toi comme tu l'as été de moi [1].

DLXXIII

LA MONTAGNE AUX OISEAUX

Sur la route de Beni Soueïf, en Egypte « nous nous trouvâmes à neuf heures du matin sous Gebel Teïr, ou la montagne aux oyseaux ; ainsi appellée à cause qu'un certain jour de l'année tous les oyseaux des environs s'y assemblent, en un endroit où il y a un Talisman, qui les attire par un charme de tous costés et les y fait rester pendant un jour ; et après avoir esté là jusqu'au soir, ils s'en vont

1. Ahmed el Yafe'i, *Roudh er riah'in*, Le Qaire, 1302 hég. in-8, p. 203.

tous à la réserve d'un seul qui y demeure, le bec fiché dans le roc, jusqu'au mesme jour de l'année suivante, qu'il tombe, et qu'un autre s'y fiche à sa place[1] ».

DLXXIV

LA VIRGINITÉ PROTÉGÉE

On rapporte qu'un émir tyrannisait le Tabaristân, déshonorant les vierges et versant le sang. Un jour, une vieille femme en pleurs vint trouver le cheïkh Abou Sa'ïd el Qassâb et lui dit : Secours moi ; j'ai une fille nubile et belle : ce tyran m'a mandé de la préparer car il viendra dans ma demeure et la déshonorera. Je suis venue te trouver : peut-être feras-tu une invocation qui détournera de nous sa méchanceté. Le cheïkh baissa la tête, puis il la releva et dit : Vieille femme, il n'y a plus parmi les vivants quelqu'un dont les prières soient exaucées : va au cimetière des Musulmans ; tu y trouveras quelqu'un qui accomplira ton désir. Elle s'y rendit et trouva un jeune homme de belle apparence, aux vêtements élégants, à l'odeur suave. Elle le salua : il lui rendit son salut et lui demanda : Qu'as-tu ? — Elle lui raconta ce qui lui arrivait. Il reprit : Retourne vers le cheïkh Abou Sa'ïd et dis lui qu'il invoque Dieu pour toi, car ses prières sont exaucées. Elle répondit : Les vivants m'indiquent les morts : les morts m'indiquent les vivants et il n'y a personne qui me vienne en aide. Vers qui irai-je ? — Va le trouver, lui dit-il, il accomplira ton désir par son invocation. Elle revint et lui apprit ce qui s'était passé. Il baissa la tête en réfléchissant, jusqu'à ce qu'il fut couvert de sueur. Ensuite il poussa un grand cri et tomba sur la face. A ce moment, une clameur s'éleva dans la ville : L'émir est monté à cheval pour aller dans la maison de cette vieille et déshonorer sa fille, mais sa monture est tombée et il a eu la nuque brisée : Dieu a délivré cette fille et les gens par l'invocation du cheïkh. — Quand Abou Sa'ïd revint à lui, on lui dit : Pourquoi l'as-tu envoyée au cimetière et n'as tu pas accompli son désir la première fois ? — Il répondit : Il me répugnait de répandre le sang par mes invocations et je l'ai adressée à mon frère Khidhr (*Elie*) qui me l'a renvoyée[2].

DLXXV

PTOLÉMÉE ET LES FAUCONS

« On raconte que Ptolémée (Batalamous) étant monté à cheval pour

1. Vansleb, *Nouvelle relation d'un voyage fait en Égypte*, Paris, 1677, in-12, p. 402.
2. Ahmed el Yafe'i, *Roudh er riah'in*, p. 166.

aller se divertir dans un de ses lieux de plaisance, vit un faucon qui volait. Il remarqua que cet oiseau battait l'air de ses ailes quand il s'élevait, se balançait mollement quand il redescendait vers la terre, et se précipitait avec rapidité lorsqu'il voulait se poser. Or il le suivit des yeux jusqu'à ce qu'il le vit se jeter brusquement sur un arbre touffu et couvert d'épines. La limpidité et la couleur dorée de ses yeux, son plumage, la perfection de ses formes le surprirent extrêmement. Il dit : Voilà un bel oiseau qui a reçu des armes de la nature : il mérite bien que les rois se fassent de lui une parure dans leurs assemblées. Il ordonna en conséquence qu'on en réunît un grand nombre pour embellir le lieu où il tenait sa cour. Or il arriva qu'un *aïm*, c'est-à-dire un serpent mâle se rencontra devant l'un de ces faucons ; l'oiseau se précipita sur lui et le tua. Le roi s'écria : Voilà un roi qui s'irrite de ce qui irrite les autres princes. Quelques jours après, un renard apprivoisé se montra devant le même faucon, qui se précipita sur lui ; le renard ne s'échappa qu'à grand peine et à moitié mort. Le roi dit : Voilà un roi au caractère héroïque, et qui ne souffre pas qu'on lui manque de respect. Une autre fois un oiseau passa à sa portée ; il s'élança sur lui et le dévora. Le roi dit : Voilà un prince qui sait défendre sa personne sacrée et qui ne laisse pas perdre sa proie. Dès ce moment, les faucons devinrent un de ses divertissements favoris [1] ».

DLXXVI

GUÉRISON PAR UN SERPENT

J'étais, dit un cheïkh, dans le Djebel Nour, à El Masisah, quand un os énorme m'entra dans le pied. Je fis tous mes efforts pour l'en tirer, mais je n'y réussis pas. Il resta longtemps dans mon pied qui finit par enfler, se gonfler, noircir et devenir comme un tambour. Je restai étendu sous un arbre ; le sommeil me vainquit et je m'endormis. Je sentis une odeur ; j'ouvris les yeux : il y avait un serpent noir qui avait placé sa bouche à l'endroit où était l'os et s'était mis à sucer et à faire sortir le pus et le sang. Je fermai les yeux ; il ne cessa de sucer et de tirer le sang jusqu'à ce qu'il arriva à l'os qu'il remua et fit sortir. Je sentis quelque chose de doux qui me frottait le pied et je ne savais si c'était sa langue ou sa queue ; je m'assis : le sang et l'os étaient là et je ne savais plus quel pied m'avait fait souffrir ; la douleur avait cessé [2].

1. Mas'oudi, *Prairies d'Or*, éd. et trad. Barbier de Meynard et Pavet de Courtrille, Paris, 1863, in-8, t. II, p. 279-280.
2. Ahmed el Yafe'i, *Roudh er riah'in*, p. 211.

DLXXVII

LA MORT DE MARC

« Prêt à prendre le chemin des Maghreb, Marc fit aux Egyptiens cette recommandation : Quiconque se présentera à vous sous mes traits, tuez-le ; car vous verrez venir après moi des hommes qui me ressembleront ; mais hâtez-vous de les faire mourir et n'acceptez pas ce qu'ils vous enseigneront. Ensuite il partit. Après avoir fait une longue absence, n'ayant pu parvenir où il voulait aller, il revint chez les Egyptiens. Quand il vit qu'ils allaient le tuer, il leur dit : Arrêtez ! malheureux, je suis Marc. — Non, répondirent-ils ; notre père, Marc, nous a recommandé de tuer quiconque viendrait à nous sous sa figure. — Mais c'est moi-même qui suis Marc. — Nous ne pouvons te laisser aller et il faut absolument que nous te mettions à mort. Et ils le tuèrent. Au commencement, ils lui avaient demandé des preuves qui vinssent à l'appui de ses paroles, et ils l'avaient sollicité de faire des miracles. Quelques-uns d'entre eux lui avaient dit : Si ce que tu nous affirmes est vrai, monte au ciel sous nos yeux. Alors ils le dépouillèrent de sa robe pontificale et le revêtirent d'une tunique de camelot, à la condition qu'il monterait au ciel. Mais beaucoup de ces disciples s'attachaient à lui en disant : Si tu t'en vas, que nous restera-t-il après toi, car tu es notre père [1]. »

DLXXVIII

GUÉRISON PAR UN RÊVE

Un Cheïkh fait ce récit : Je souffrais d'une maladie grave qui me faisait désespérer de la vie et enlevait l'espoir à tous ceux qui me voyaient. Tandis que j'étais au plus mal, je vis en songe, une nuit de vendredi, un homme entrer chez moi et s'asseoir à mon chevet. Après lui arriva une foule considérable : en entrant, ces êtres avaient la forme d'oiseaux, puis quand ils étaient assis, ils reprenaient l'apparence d'hommes. Ils continuèrent d'entrer et j'avais les yeux dirigés vers la porte. Quand ils cessèrent d'arriver, cet homme leva la tête et dit : Je suis venu dans ce pays pour voir trois personnes : celle-ci — et il me désigna de la main —, l'autre est S'âlih' el Kholqâni — or je ne le connaissais pas auparavant — la troisième était une femme qu'il ne nomma pas. Puis il plaça sa main sur mon front et dit : Au nom de Dieu ; mon maître est Dieu ; Dieu me suffit ; je me confie en Dieu ; je cherche un refuge près de Dieu ; je m'en remets à Dieu pour ce qu'il voudra ; il n'y a de force

1. Mas'oudi, *Prairies d'Or*, t. II, p. 301-303.

qu'en Dieu. — Puis il ajouta : Répète ces paroles, car elles contiennent la guérison de toute maladie, la délivrance de tout chagrin, le secours contre tout ennemi. Les premiers qui les prononcèrent furent les porteurs du Trône céleste quand ils reçurent l'ordre de le porter, et ils ne cesseront de les répéter jusqu'au jour de la résurrection. Un homme qui était assis à sa droite ou à sa gauche lui dit : Prophète de Dieu, s'il les récite en rencontrant un ennemi ? — Oh ! oh ! il y trouvera la victoire, l'auxiliaire et le succès. — Je pensai que c'était Abou Bekr le véridique et je demandai : Prophète de Dieu, celui-ci est le véridique? — C'est mon oncle Hamzah, répondit-il ; puis me montrant ceux qui étaient à gauche : Ce sont les martyrs — puis ceux qui étaient derrière lui : Ce sont les justes. Ensuite il sortit. — Je m'éveillai, débarrassé et guéri de ma maladie [1].

René Basset.

LA LÉGENDE DU PRÊTRE QUI REVIENT DIRE LA MESSE A MINUIT [2]

IX

AU BOURG DE BATZ

Tous les ans, à date fixe, la Chapelle du Crucifix se remplissait à minuit de fantômes, et un prêtre en habits sacerdotaux y célèbrait la messe. Un vitrier s'y rendit bravement, assista à toute la cérémonie, et répondit régulièrement au prêtre. Quand elle fut finie, l'officiant s'approcha de lui et le remercia de l'avoir délivré de la messe qu'il était obligé de dire, pour avoir négligé de célébrer une messe qui lui avait été payée.

(*Bourg de Batz*, *Histoires et légendes*, s. d., p. 157).

P. S.

1. Ahmed el Yafe'i, *Roudh er riah'in*, p. 212.
2. Cf. t. XVI, p. 90.

VOYAGEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS[1]

V

NICOLAS DE LA RUELLE

Nicolas de la ruelle était Liégeois et fils d'un gentilhomme campagnard ; il fit le voyage de Rome en 1655, après avoir terminé sa philosophie. Il laissa un mémorial qui se trouve déposé à la bibliothèque royale de Bruxelles et dont une partie a été reproduite dans les *bull. de la société royale belge de Géographie*, année 1890. En voici quelques extraits :

Une pierre de foudre (Aérolithe). — En entrant dans les montagnes du Tyrol, nos voyageurs subissent un grand froid avec des tourmentes de neige ; ne pouvant plus avancer, ils sont obligés de séjourner deux jours dans un village. Le 30 mai, ils passent près d'une chapelle dédiée à Saint Charles Borromée et couverte de cuivre : on y voit, dit-il, « une *pierre de foudre* tombée du ciel sans avoir rien endommagé, ce qu'on tient pour un miracle » p. 314.

Précautions contre la peste. — Aux environs de Spoleto (Spolète, anciens Etats du Pape), lorsqu'il voulut payer un consommation qu'il avait prise dans un cabaret, il fut obligé par l'hôte de mettre l'argent dans une *écuelle de vinaigre*, la peste régnant à Tolentino. (Id. 317).

Précautions contre la peste. — Une cinquantaine de capucins qui avaient assisté au chapitre général, à Rome, s'en retournaient chez eux : Ils vinrent demander l'hospitalité dans un couvent de leur ordre aux portes de Spoleto, mais on leur refusa l'entrée de la maison. Fort désappointés, ils vont boire et manger dans un jardin, puis ils présentent une requête au magistrat que celui-ci prit avec des pincettes dans un bol de vinaigre. (Id. 317-318).

Les œufs et le Samedi. — Ils viennent loger dans un village nommé Biseacque, non loin de Donawert, (Bavière) au milieu des bois, village dont tous les habitants sont luthériens et refusent de donner aux voyageurs des œufs à manger parce que c'était un samedi. (Id. 312).

Les bêtes noires produites par la chaleur. — A l'abbaye de S[t] Michel, près de Bolsano et de Trente, on nous mit coucher dans une chambre où nous ne pûmes presque pas dormir, à cause de la quantité de *bêtes noires* que l'excès de la chaleur produit. (Id. 314-315).

ALFRED HAROU.

VI

DU BUISSON AUBENAY

On lit dans les notes de voyage de du Buisson Aubenay dans diverses provinces de France, Bibl. Maz. ms. 4405.

« *S*t *Martin le Beau* (près Chenonceau, Indre-et-Loire).

« En arrivant à une mousquetade ou petit quart de lieu, passez le long d'un reste de logis en pierres vives équarries en forme de briques, le dit-logis quarré long de 15 à 20 pas sur 10 ou 12 de large, est assis sur le bord gauche du grand chemin et communément appelé la *maison des fées*. Je n'assure pas que ce soit un ouvrage romain. Il est descouvert et ouvert en divers lieux.

« Arrivant au bourg, vous passez un petit ruisseau qui va dans le Cher et vient du coteau de la forêt d'Amboise, de la fontaine de Villiers, demi-lieue au dessus du bourg de St Martin, et venant de la d. fontainne au dessous de la Cense de Villiers droit au chasteau des Salles dont les fondemens se voyent encore à la pointe ou défaut d'un coteau aboutissant entre deux vallées sur une grande place de marais et bout d'un estang, dans lequel entré le dit ruisseau de Villiers venant de celles des vallées susdites qui est à l'Orient, puis de ce d. estang, dit l'Estang du Roy, il entre en un second estang, fait moudre des moulins et vient passer au bout Oriental du d. bourg de St Martin, entre iceluy et ceste susdite *maison* ou *église des fées*, car les habitants ont par traditions que ce chasteau des Salles, étoit le *chasteau des fées* qui demeuroient là et alloient à la messe en cest autre bastiment qui estoit sur le chemin comme j'ai dit ci-devant.

Ainsy les bonnes gens ont recours aux fées quand ils ne savent plus où ils en sont pour une antiquité ».

Cette tradition de fées fréquantant une église, c. à d. *Chrétiennes*, nous a paru intéressante à noter. Elles se sont peut-être substituées aux nobles dames du château de Salles et leur prétendue église pourrait être antérieure à la petite église que du Buisson vit seule à St Martin le Beau.

Les habitants avaient conservé la tradition d'une grande bataille livrée en ce lieu, relatée aussi par Belleforest et Dupleix. La primitive église a pu disparaître dans le bouleversement.

Toujours d'après du Buisson, une grande quantité « de sépultures et d'ossemens » existent sous les bâtiments et les jardins de St Martin le Beau.

On peut en inférer une population jadis beaucoup plus nombreuse qui sans doute ne se releva plus après la bataille.

LÉO DESAIVRE.

LA FRATERNISATION PAR LE SANG [1]

LXXXI

DANS LE MOSCHI

Dans le pays de Moschi qui fait partie de l'Afrique orientale allemande, la fraternisation par le sang existe même entre des personnes de sexe différent. Mistress French Sheldon rapporte, mais sans donner de détails, sa fraternisation avec le fils du sultan Mandara, qui représentait son père [2].

. René Basset

MÉDECINE SUPERSTITIEUSE [3]

XXII

LA FIÈVRE

Pour guérir la fièvre intermittente, il faut s'appliquer sur le *jabot* (estomac) une rainette vivante dans des coques de noix vertes. La rainette frétille et la réaction qui suit est salutaire. On peut aussi appliqer des *herbes fortes* (plantes aromatiques employées en infusions).

(*Indiqué par Mme T. à Rom* (*Deux-Sèvres*).

Daniel Bourchenin.

XXIII

LA RAGE

Autrefois, dans le pays de Saint-Malo, quand une personne était prise de la rage, on l'étouffait, ou bien on la saignait.

M. Lagréné, de Saint-Coulomb, possédait un secret pour composer un breuvage amer et très fort qui guérissait de la rage ceux qui pouvaient le supporter. Ce guérisseur a légué son secret à sa femme, l'une des personnes les plus bienfaisantes de la commune. Et les gens de la contrée s'adressent encore à Madame Lagréné avec une pleine confiance.

1. Suite. Voir t. XV, p. 617.
2. Mss. Freuch, Sheldon, *Sultan to Sultan*. Londres, 1892. in-4 p. 402.
3. Cf. t. XV, p. 474.

XXIV

LE MAL DE DENTS

Quand on a grand mal aux dents, on va au cimetière prendre un de ces petits os qui restent sur les tombes ; on le passe sur la gencive malade, en ayant soin de réciter une prière pour la mort. La douleur disparaît pour toujours.

F. DUINE.

LES FEUX FOLLETS

I

Dans le comté de Mansfeld, les feux follets (*Irrlichter*, lumières d'erreur, qu'on appelle aussi *Irwische* ou *Erwische*), sont les âmes des enfants morts sans baptême qui ne peuvent pas entrer au ciel. Si quelqu'un qui en voit se met à prier, ils s'approchent tout près de lui ; s'il jure, ils s'éloignent et souvent égarent ceux qui les poursuivent. Un cordonnier de Sangerhausen, revenant un jour d'Edersleben, alors que la route n'était pas construite, conduit çà et là par un feu follet, tomba finalement dans le marais. Alors il s'écria : Tonnerre ! Quelle sotte chose ! Aussitôt le feu follet disparut[1]

II

Le feu follet (*Irrwisch* ou *Heerwisch*) insaisissable et inexplicable, inspire encore aujourd'hui de l'aversion ; dans maintes contrées du nord de l'Allemagne et dans le Danemark en général, on voit en eux les âmes des enfants non baptisés. La vive flamme bleue du feu follet est mise en rapport avec les meurtrissures et la supposition que les feux follets raillés marquent de ces dernières ceux qui se moquent d'eux a encore cours. Dans le feu errant d'une prairie solitaire, on voyait la punition d'âmes décédées qui avaient péché sur la terre. Très anciennement et peut-être avant que l'enseignement ecclésiastique de l'enfer vint en aide à la superstition populaire, l'entretint et la fortifiât pendant des siècles. Celui qui en labourant s'appropriait le terrain du voisin ; celui qui mesurait mal la terre au détriment de quelqu'un ; celui qui plaçait mal les bornes ou qui les déplaçait à son profit, celui-là, après sa mort, devait revivre en être

1. Grössler, *Sagen der Grafschaft Mansfeld*, Eisleben, 1880, in-8, p. 206.

de feu; généralement, il y avait une époque fixée pour la délivrance, mais celle-ci était liée à maintes conditions, presque impossibles à remplir[1].

III

LES FEUX FOLLETS A HOLZZELLE

(*Mansfeld*)

A Holzzelle, près de Hornburg, non loin d'Eisleben, vivait une riche jeune fille qui était vivement aimée d'un jeune homme pauvre mais brave. Les parents des jeunes gens étaient des ennemis déclarés et n'auraient jamais consenti à une union entre leurs enfants. Comme finalement on avait rapporté au père de la jeune fille quelque chose de l'inclination de celle-ci, il fut assez cruel pour sacrifier à sa haine le bonheur de la vie de sa fille et la fit admettre comme religieuse dans le couvent de Holzzelle. Le jeune homme fut hors de lui en apprenant le destin de sa bien-aimée, et, dans son désespoir, il se fit moine dans un couvent de cisterciens situé près de là, à Sittichenbach. Mais bientôt il se repentit de sa démarche et essaya à n'importe quel prix d'obtenir une entrevue avec sa bien-aimée. Un jour de fête, ils réussirent tous deux à s'échapper du couvent et à passer ensemble de douces heures dans une clairière désignée à l'avance. Depuis, ils renouvelèrent ces réunions et ils utilisèrent généralement les fêtes des saints, parce que, ces jours là, ils étaient moins facilement surveillés dans le couvent. A la fin, cependant, ils furent découverts, saisis et, en punition, emmurés vivants. Leur amour et leur inquiétude l'un pour l'autre mirent fin rapidement à leur vie et la mort les ravit presque en même temps. Leurs âmes furent changées en feux follets qui essaient continuellement de s'unir l'un à l'autre, mais en vain, car les saints irrités ne peuvent oublier la profanation de leurs jours de fête. Souvent, dans les nuits chaudes d'août et de septembre, on voit les deux feux follets voltiger dans les fonds sombres de la forêt où de leur vivant, il avaient l'habitude de s'entretenir. Des plaintes et des soupirs résonnent; les lumières cherchent à se joindre et toujours elles doivent s'éviter[2].

IV

A BARQUESIMETO

(*Venezuela*)

Une croyance des gens de Barquesimeto, est que les feux follets

1. Bechstein, *Mythe, Sagen, Märe end Fabel im Lebu und Bewusstsein der deutschen Volkes*, Leipzig, 1854-55, 3 v. in-12, t. I, p. 81.

2. Grössler, *Sagen der Grafschaft Mansfeld*, p. 46.

qu'on voit fréquemment dans ces régions, sont l'âme du traître Aguirre, qui fut tué dans ce pays, au milieu du XVI[e] siècle, après s'être révolté à la tête d'une colonne qu'il avait amenée par terre du Pérou, et s'était signalé par ses cruautés. On dit que son âme erre dans la savane comme une flamme, qui fuit à l'approche des hommes[1].

V

On donnait aux feux-follets, dans la vallée de Cleurie, le nom de *Culas*, génie malfaisant qui poursuivait ses victimes et les égarait dans les sentiers déserts et dans les lieux marécageux[2].

VI

Dans l'ancienne Marche prussienne, on appelle les feux-follets *Tückbolde*, et l'on croit que ce sont les âmes des enfants qui sont morts avant le baptême[3].

RENÉ BASSET

NÉCROLOGIE

LÉON MARILLIER

Notre collègue et ami Léon Marillier, est décédé à Paris, le 15 octobre 1901, à l'âge de 38 ans, des suites de la catastrophe de Tréguier, dont Madame Léon Marillier et une partie de la famille Le Braz ont été victimes, le 20 août 1901 ; son corps a été transporté à Tréguier, où il repose près de tant d'êtres chers, dans ce coin de Bretagne qui était devenu son pays d'adoption ; car il était né en 1862 dans l'Autunois. Léon Marillier, qui était agrégé de philosophie, avait débuté dans l'enseignement en 1888, par un Cours libre à la Faculté de théologie protestante de Paris, où l'avait appelé, bien qu'il ne fût pas protestant, son maître le professeur Sabatier. En 1889-1890, il fit un Cours libre à l'Ecole des Hautes-Etudes sur la Psychologie des phénomènes religieux, et fut ensuite nommé Maître de Conférence, pour l'histoire des religions des peuples non civilisés. Il était en outre Professeur à l'Ecole Normale de Sèvres et à l'Ecole Normale des Institutrices de la Seine, etc. La plus grande partie de la vie de

1. Humboldt, cité par Bollaert, *The expedition, of Pedro de Ursua and Lope de Aguirre*, Londres, 1861, in-8, p. 228, note 1.
2. Thiriat, *La Vallée de Cleurie*, Mirecourt, 1869, in-12 p. 351.
3. Temme, *Die Volkssagen der Altmark*, Berlin, 1839, in-8 p. 80.

notre collègue a été consacrée à ses devoirs professionnels, et aussi à de nombreuses conférences sur divers sujets, dont plusieurs touchaient à l'histoire de la religion ou au folk-lore ; il mettait sans réserve sa facilité de parole au service des causes qui lui paraissaient intéressantes ou justes, car il avait un cœur généreux et droit. C'est pour cela que ce grand travailleur laisse peu de livres. Il publia, en 1890 : La *Liberté de conscience*. Paris, Colin, en 1894, La *Survivance de l'âme et l'idée de justice chez les peuples non civilisés*. Paris, Imp. Nationale, 1894, in-8 (cf. Rev. des Trad. pop., t. X, p. 565), en 1896, *la question arménienne*, 1897. Fisbacher ; La *sensibilité et l'imagination chez George Sand*. Champion, 1896. *Mythes, cultes et religions*, traduction (en collaboration avec M. A. Dirr) ; du livre de Andrew Lang, *Mythes, cultes et religions*, Paris, in-8 (cf. R. T. P., t. XII, p. 574, c. r. de René Basset), qu'il fit précéder d'une excellente préface. Il a en outre traduit *Les hallucinations télépathiques* de Gurney, *les Idées des Algonquins relatives à la vie d'Outre-tombe* de Madame Conard. On lui doit aussi l'Introduction, fort intéressante, de La Légende de la Mort en Basse-Bretagne. Paris, 1893, in-18, de son beau-frère A. Le Braz. Il a en outre écrit de nombreux articles dans la *Revue biologique*, la *Revue philosophique*, et surtout dans la *Revue de l'Histoire des religions*, dont il partageait, depuis 1896, la direction avec M. Jean Réville. En 1900, il était secrétaire général du Congrès de l'Histoire des religions, et il contribua beaucoup à son succès. Il prit également part, d'une façon très brillante, à celui des Traditions populaires, et je garde un souvenir reconnaissant de l'aide qu'il me donna, avec une parfaite bonne grâce, en cette circonstance. Léon Marillier faisait partie de la Société des Traditions populaires depuis 1888, et il était membre du Comité Central et de la Commission de rédaction. Il était trop occupé par la direction de la Revue de l'Histoire des religions, pour donner à cette revue une collaboration active ; mais il s'y intéressait d'une façon toute particulière, et souvent il m'a adressé ses élèves ou ses collaborateurs, dont plusieurs ont publié ici des articles très curieux et très étudiés

Paul Sébillot.

BIBLIOGRAPHIE

Paul Sébillot *Légendes locales de la Haute-Bretagne*. IIe partie. *L'histoire et la légende*. Nantes, Société des Bibliophiles bretons, 1900, IV-238 pages in-18 jés.

Ce nouveau volume de l'infatigable Secrétaire Général de la *Société des Traditions Populaires* est spécialement consacré aux légendes historiques ou soi-

disant telles, qui ont cours dans la Haute-Bretagne. Celles qui ont trait aux ruines antiques sont peu nombreuses ; les constructions de sanctuaires, les cimetières avec leur population de revenants ont plus excité l'imagination populaire, bien que les traits cités aient leurs parallèles dans d'autres littératures. Il en est de même des croix. En général les gens d'église, y compris les Templiers et les moines, ne sont pas ménagés : le clergé est cependant plus épargné : on y rencontre une version de *la Messe du Revenant*, répandue d'ailleurs dans toute la France. Les rapports souvent tendus entre les nobles et les prêtres ont donné naissance à un certain nombre de récits dans lesquels les premiers ne jouent pas toujours le beau rôle. La construction des châteaux dont l'architecture écrasait les misérables cabanes des paysans, a été regardée comme une œuvre plus qu'humaine : de là, l'intervention du diable, comme architecte, qui est dupé quand il réclame son salaire ; c'est un trait fréquent dans l'histoire des ponts merveilleux. Notons en passant que comme le roi d'un conte des Arabes d'Espagne, Barbe-bleue construisit un aqueduc pour obtenir la main d'une jeune fille. Les souvenirs populaires ne remontent pas jusqu'aux Romains et c'est au caprice de divers nobles, hommes ou femmes, qu'on attribue la construction des chaussées anciennes qu'on voit encore dans le pays. La légende, du reste, ne connaît les anciens seigneurs que par les mauvais côtés de leur histoire ; les guerres féodales ont fourni leur contingent de récits, comme naturellement les châteaux hantés et les chasses fantastiques. Le souvenir de la bataille de St-Aubin du Cormier, des guerres civiles entre ligueurs et huguenots, sont encore vivants : Toutefois, en vertu d'un procédé de rajeunissement bien connu dans les contes populaires, il est possible, suivant la remarque de M. Sébillot que plusieurs des exploits des ligueurs et des huguenots aient été depuis attribués aux chouans et à leurs adversaires. La Révolution, du reste, forme « un jalon chronologique » dans les souvenirs du peuple ; mais, tandis que les villes, les gros bourgs et un assez grand nombre de communes rurales se ralliaient aux idées nouvelles, les paroisses les plus arriérées restèrent attachées aux vieilles doctrines. Il est donc naturel que les récits qu'on recueille dans ces dernières soient plus favorables aux chouans. Quant aux personnages populaires, M. Sébillot met avec raison en doute les récits des folk-loristes amateurs qui prétendent avoir retrouvé le souvenir d'Abélard et du prince Arthur. Duguesclin « le bon Breton » n'est qu'un nom, ou mieux encore, un général de la Révolution qui battit les Anglais. Dans la région Nantaise, Gilles de Retz, le type de Barbe-bleue, est encore connu. Mais le personnage historique en qui sont réunis le plus de traits divers, est encore Anne de Bretagne « la bonne Duchesse » qui, comme ailleurs Brunehaut, aurait été une grande bâtisseuse. Un certain Marot de la Garaye, mort en 1755, est l'objet de dix récits qui ont trait non à sa philanthropie, mais aux motifs surnaturels qui auraient causé son changement de vie. Les légendes romanesques nous offrent des traits, localisés en Haute-Bretagne, mais qui rappellent l'histoire d'Héro et Léandre, et l'aventure tragique de la dame de Fayel. En ce qui concerne les villes qui, surtout les petites, ont longtemps conservé leur caractère particulier, l'auteur regrette avec raison qu'on n'ait pas songé plus tôt à recueillir les traditions qui y avaient cours aujourd'hui, nous n'en avons plus que de faibles débris.

Chaque chapitre est suivi de l'énumération consciencieuse des sources auxquelles a puisé M. Sébillot. J'aurais préféré pour faciliter le contrôle, que chaque autorité fût citée au dessous de chaque tradition, dût ce procédé causer des répétitions. J'ajouterai qu'une table analytique très soignée permet de se retrou-

ver dans la masse de documents réunis dans ces trois volumes : *La légende dorée*, *les légendes locales* (*monde physique*) *et les légendes locales* (*histoire et légende*) qui devront figurer dans la Bibliothèque de tout folk-loriste.

RENÉ BASSET.

G. Jacob. *Arabische Schattenspiele*, *Bibliographie*. Erlangen, lib. Mencke, 1901, une plaquette de 9 pages, pet. in-8.

A la suite de la publication des *Arabische Schattenspiele* de M. Enno Littmann, M. G. Jacob avait donné deux appendices. C'est le second qu'il vient de réimprimer avec des additions et qui contient les titres de soixante-dix-sept ouvrages relatifs aux ombres chinoises [1]. Les propres travaux de M. Jacob occupent une place importante dans cette liste qui commence avec le XIe siècle de notre ère par les Indes, pour se terminer avec l'ouvrage de M. Littmann qui date de 1901. J'aurai peu de chose à ajouter à cette bibliographie dressée avec l'exactitude minutieuse et l'érudition variée qu'on connait à M. Jacob. — Ces quelques additions peu importantes par elles-mêmes, se rapportent à Kara-Gueuz dans le nord de l'Afrique. Ce sont : Feydeau, *Alger*, Paris, 1862, gr. in-18 p. 124-130 ; Bernard, *L'Algérie qui s'en va*, Paris, 1887, in-18 jés., p. 66-67 ; Fagault, *Tunis et Kaïrouan*, Paris, s. d. (1887), p. 128-130.

RENÉ BASSET.

Dr. **Enno Littmann**. *Arabische Schattenspiele* mit Anhængen von Dr. **George Jacob,** Berlin, Mayer et Müller, 1901, 43 p. in-8.

Pendant un récent séjour à Beyrout, M. Littmann qui s'était déjà occupé des ombres chinoises chez les Arabes [2] assista à des représentations de pièces dont il publie aujourd'hui le texte arabe (en transcription) avec une traduction allemande. Il l'écrivit sous la dictée de l'impresario et compléta quelques lacunes peu considérable avec le manuscrit d'un certain Rachid. Le principal personnage de ces six pièces est Kara-Köz, le Karagousse algérien, dont le nom provient du célèbre Qaraqouch auquel des anecdotes égyptiennes attribuent, tantôt une sottise démesurée, tantôt une finesse comme celle de Si Djoha [3], toutes deux accompagnées d'une obscénité qui se développe sur la scène. Son inséparable compagnon est 'Aïouâz (le *Hadjievad* des pièces turkes) qui lui donne la réplique en affectant des allures de lettré [4] ; vient ensuite Ach'o le grossier Albanais, qui joue le rôle de gendarme, et, comme tel est berné par Karaköz et son compère ; Afyouni, le fumeur d'opium : le docteur franc Afrenjoun qui pourrait bien être, vu sa prononciation, la caricature d'un Anglais. Les autres personnages moins importants sont une Arménienne, la femme de Karakoz, un baigneur, un esclave noir, un épicier. Les six pièces ont pour titre : *I. Les Mendiants* ; *II. Afrenjoun, le docteur franc* ; *III. Afyouni* ; *IV. Le Bain* ; *V. La*

1. Cette liste ne mentionne pas les pièces de Kara-Gueuz imprimées à Constantinople, pour lesquelles M. Jacob renvoie à son mémoire : *Türkische Litteraturgeschichte*, fasc. I. Berlin, 1900, p. 41.

2. Cf. *Fasl Amûn* publié par M. Littmann dans la *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. LIV p. 661 et suiv.

3. Cf. dans la *Revue des Traditions populaires*, t. IX, 1894, p. 128-130, compte-rendu du travail de M. Casanova.

4. Cf. Lazare Sainéan, *Les marionnettes en Roumanie et en Turquie. Revue des Traditions populaires*, t. XVI, août-septembre 1901, p. 415.

Soirée ; *VI. Les morceaux de bois*. Une seconde version de cette dernière pièce est aussi traduite d'après un manuscrit de Jérusalem qui offre des variantes. M. Jacob a ajouté deux appendices très importants : le premier traite des textes arabes où il est question des ombres chinoise, et en particulier une notice détaillée sur l'ouvrage que Moh'ammed ben Danyâl el Khoza'i (mort en 710 hégire 1310 de J.-C.) a consacré à ce sujet ; le second contient une bibliographie dont j'ai déjà parlé dans la *Revue*. Il est à souhaiter, comme le désire M. Littmann, que son travail soit connu des folk-loristes non orientalistes à qui il fournit de précieux renseignements.

René Basset

Frédéric Vogt : *Die schlesischen Weihnachtsspiele*. (Le théâtre de Noël silésien). Leipzig, 1901, chez B. G. Teubner, 500 pages, prix : 7 fr.

Il y a cinq ou six ans les Allemands de la Silésie prussienne ont créé une société de folklore silésien. Cette société publie un bulletin intéressant sur lequel nous reviendrons un jour ; de plus elle a commencé à éditer une bibliothèque intitulée : « Les traditions populaires de la Silésie ». (« Schlesiens volkstümliche Uberlieferungen »).

Le livre dont nous voulons parler en constitue le premier volume. C'est une contribution précieuse au folklore allemand. Il consiste en deux parties : en textes des pièces du théâtre populaire des Allemands silésiens et en études critiques qui précèdent chaque groupe de ces textes. Les dits groupes sont au nombre de trois : le premier embrasse les représentations d'Avent, le second les représentations de Noël, le troisième celles de la fête des Rois.

Les réprésentations d'Avent consistent en petites pièces au contenu suivant : l'enfant Jésus accompagné de l'archange Gabriel, de Saint Pierre et d'une espèce de croquemitaine, appelée Ruprecht (Ruppich), fait la visite aux enfants, s'enquiert de leur conduite et bien qu'elle ne soit pas irréprochable, leur distribue des cadeaux. Ces simples pièces ont un parfum exquis de naïveté ; au point de vue artistique elles sont les plus homogènes.

Dans un travail très soigné et digne de tous les éloges, M. Vogt étudie ces « Adventspiele ». Il trouve qu'en Silésie ils sont très répandus, qu'ils forment à peu près un avec des pièces semblables de la partie allemande de la Silésie autrichienne, (on sait que la Silésie prussienne et autrichienne compte en dehors des Allemands plus d'un million de Polonais et un nombre de Tchèques), qu'au contraire les *Adventspiele* des pays allemands situés à l'ouest (en commençant par la Thuringe) n'ont pas beaucoup de commun avec eux. Il étudie méticuleusement les textes silésiens, y relève quelques réminiscences littéraires et se demande quelle est l'origine de ces représentations. L'examen du caractère de certains personnages (Ruprecht, enfant Jésus habillé en femme) lui permet d'admettre que l'Adventspiel constitue le reste d'un usage païen dit Perchtenlaufen « Courses de Berthe » (la bonne déesse Berthe venait visiter les maisons vers le commencement de la nouvelle année) sur lequel est venue se greffer ensuite la croyance chrétienne.

Bien substantielles sont aussi les deux autres études : celle sur la « Comédie de la naissance de Jésus » et la suivante sur le Jeu d'Hérode (« Herodesspiel »). Ici M. Vogt remonte à la littérature médiévale, cherche à établir les rapports entre les drames populaires en question d'une part et la littérature écrite de même que les chants populaires (ceci surtout pour « le Jeu d'Hérode ») d'autre part. En outre il s'en rapporte aux textes cogénères d'autres pays allemands.

C'est donc un livre au contenu riche. Quant aux textes ils sont au nombre de sept : six (deux Comédies de la naissance de Jésus, [de Batzdorf et de Johnsbach], trois Jeux de Hérode [de Breslau, de Heuscheur et de Friedersdorf], un [Jeu des Rois Mages]) ont été notés dans les différents villages allemands de la Silésie, le septième au contraire (Adventspiel) constitue une adaptation et une épuration très réussie des textes populaires corrompus. La Société de folklore silésien en a donné une représentation publique en 1901 et à notre avis il faut la féliciter de cette idée heureuse.

D[r] V. Bugiel.

Henri Clouzot, *Le Sillon*. pièce en trois actes, Niort, 1901, in-18 de pp., V-128.

Cette pièce dont les acteurs sont des paysans en costume, et où l'on trouve nombre de traits de folklore, a été représentée en 1895 sur le théâtre de Niort. L'auteur l'a fait précéder d'un essai sur le théâtre poitevin, où l'on peut suivre les détails de cette intéressante tentative de décentralisation provinciale. P. S.

Articles à signaler

— *Le Troyen* des 9 et 16 septembre 1901: *Les « comme dit »*, article signé MARTIAL et contenant environ 350 termes de comparaison. L'auteur, notre collaborateur Louis Morin, 74, rive droite du canal, à Troyes (Aube), se fera un plaisir d'en envoyer des exemplaires à ceux de nos lecteurs qui lui en feront la demande.

— *Revue universelle*, 6 juillet 1901. *Spectacles populaires des pays de France en 1900*. Numéro spécial, illustré de nombreuses photographies réunies par M. Pierre Roche, sculpteur, introduction de M. A. Barthélemy et collaboration de MM. Alfred Ritleng (Alsace), Adrien Planté (Béarn), Molinier et Sallaberry (Pays basques), Baffier (Berry), Clément Janin (Bourgogne), Paul Sébillot et A. Saglio (Bretagne), Lucien Morel (Champagne), Léon Barracand (Dauphiné), Ch. Charpentier (Flandre française), Ch. Beauquier, député (Franche-Comté), L. Lafferre, député (Languedoc), J.-Ch. Brun (Gascogne), Jean Dutrech (Limousin), Maurice Pottecher (Lorraine), S. Lafaye (Lyonnais), Léon Le Clerc (Normandie), E. David (Picardie), Henri Clouzot (Poitou), Philippe Auquier (Provence).

NOTES ET ENQUÊTES

∴ *Les Légendes de Château Regnault*. Un article du *Magasin pittoresque*, sur Rethel, 1846, p. 259, parle des célèbres vieilles légendes de Château Regnault, ont-elle été recueillies ?

∴ *Saint Jean le Brutal*. A quel personnage fait allusion ce passage de Dassoucy : Je croy que vous n'avez pas perdu la mémoire de feu S. Jean le Brutal, qui mourut si constamment à la porte de Paris, un crucifix à la main... et qu'il vous souvient bien que ce dévôt asassin ne tiroit les gens que les jours ouvriers à cause du respect qu'il avoit pour les festes. *Les Aventures burlesques*, p. 194, éd. Delahays).

∴ *Un manuscrit du père de La Fontaine*. Dans une vente qui eu lieu récemment à Nogentel, près de Château-Thierry, on a découvert un volumineux ma-

nuscrit, daté de 1625, dont l'auteur est Charles de La Fontaine, maître particulier des Eaux et Forêts, et pere du grand fabuliste. Cet ouvrage contient trois monographies éminemment curieuses : le « Dénombrement des bêtes de l'arche de Noë », d'après les textes sacrés ; l' « Histoire mirifique des sources du Mont-Martel » et la « Flore aquatique de la Marne ». (*Le Siècle*, 30 septembre 1901).

⁂ *Faire boire le coq.* — Aux environs de Genappe (Brabant) faire des ricochets sur l'eau avec des pierres plates se traduit par « *fé boère ell' coq* » (faire boire le coq). (Comm. de M. ALFRED HAROU).

RÉPONSES

⁂ *Erructation*, (erratum à la p. 472), lire pourceaux et non peneaux.

⁂ *Rencontres de moutons* (cf. t. XVI, p. 472). Pour compléter les quelques lignes sur la « *rencontre des moutons* », je citerai le proverbe allemand qui a cours dans la Saxe :

Schäfchen zur Kechten, gibt's was zu feshten
Schäfchen zu Linken mir freundlich winken.

Moutons à droite annoncent querelle,
Moutons à gauche promettent bon accueil.

Je me souviens toujours de ce dicton, qui cependant et fort heureusement, ne se confirme pas toujours. D'ailleurs, si moi je me trouve allant en arrière, les moutons que je rencontre à ma droite ne vont-ils pas en vérité à gauche de la voiture ? et vice-versa ? Il y a toujours moyen de s'arranger ainsi avec les proverbes ! (Comm. de Mme H. HEINECKE).

⁂ *Rencontre de moutons.* — En Belgique on dit qu'on sera bien reçu, lorsqu'on fait *une rencontre de moutons* ; dans quelques localités, il faut que les moutons se présentent *à droite* pour avoir « *beau visage* ». La rencontre de porcs produit un effet contraire. (Comm. de M. ALFRED HAROU).

⁂ *Vélocipèdes.* L'étranger qui parcourt en vélocipède les bords du Rhône, n'est pas peu étonné de se voir accueilli par les populations rurules au cri de : « *All Heil* », bonheur. Ce cri s'adresse à tout cycliste.
(Constaté aux environs de Coblence et de Cologne).
(Comm. de M. ALFRED HAROU).

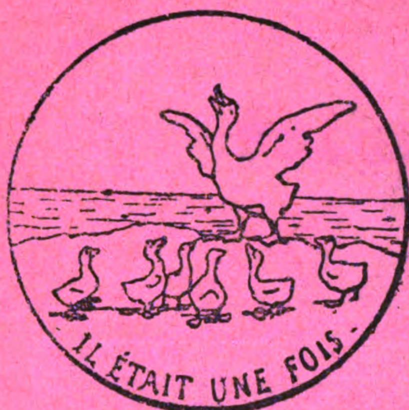
Le Gérant, A. CERTEUX.

BAUGÉ (Maine-et-Loire). — Imprimerie DALOUX.

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE



TOME XVI
16e ANNÉE. — N° 12. — DÉCEMBRE 1901

PARIS
ÉMILE LECHEVALIER
16, rue de Savoie

ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte

LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
J. MAISONNEUVE
6, rue de Mézières et rue Madame, 26

Prix de ce Numéro : UN franc cinquante

SOMMAIRE

Adresser tout ce qui concerne la rédaction et l'administration à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel.

La cotisation des sociétaires, donnant droit à l'envoi gratuit de la REVUE est fixée à 15 francs par an (France et Union postale). Le prix de l'abonnement, pour les non-sociétaires, est de 15 francs par an pour la France et de 17 francs pour l'union postale.

AVIS IMPORTANT

Dans l'intérêt d'un service régulier, nous prions nos abonnés d'envoyer sans retard le montant de leur abonnement pour l'année 1902 à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

16e Année. — Tome XVI. — N° 12. — Décembre 1901.

LE MONDE MINÉRAL



Jusqu'ici on s'est fort peu occupé, en France tout au moins, du folk-lore minéralogique [1]. C'est pour attirer sur ce sujet l'attention des lecteurs de la *Revue des Traditions populaires* que j'ai réuni ces notes. Elles sont surtout destinées à montrer que, d'après ce qui a été recueilli, on peut penser qu'il reste encore beaucoup à trouver. Les exemples cités serviront à ceux qui voudront entreprendre une enquête dans leur voisinage, à réveiller les souvenirs par des faits, des légendes ou des superstitions déjà constatées ici. J'ai donné aussi les noms que portent les fossiles, les métaux et les minéraux, surtout lorsqu'ils ne sont pas abstraits. Il sera aussi utile de relever ceux qui rentrent dans cet ordre d'idées, car ils peuvent se rattacher à des traditions et à des légendes, et il est possible qu'en demandant aux gens pourquoi on les appelle ainsi, on obtienne d'eux de curieux renseignements.

§ 1. LES FOSSILES

En Auxois où les bélemnites sont très abondantes, on les appelle *Fusia* (fuseaux) de sainte Reine : cette sainte qui était bergère et filait de la laine, a laissé ses fuseaux afin que les pèlerins trop

1. La seconde partie de mon livre les *Travaux publics et les Mines*. Paris, Rothschild, 1894, in-8, parle bien des superstitions des mineurs, de l'origine des mines, et de la découverte des gisements : mais elle traite surtout du folk-lore des mineurs, et il n'y est que rarement question des croyances des autres personnes relativement aux minéraux eux-mêmes.

pauvres pour acheter des médailles puissent les emporter chez eux comme souvenir [1]. En Berry, ces fossiles sont les fuseaux de la Vierge, et l'on dit aussi qu'ils ont servi de quilles au petit Jésus [2]. En Provence, on leur donne le nom de *Quiho de Sant Estève*, qui semble indiquer une tradition, et une variété pointue est un *Det de sourcié* [3].

Ces fossiles étaient au XVII[e] siècle, l'objet de maintes superstitions qui ne sont peut-être pas entièrement disparues. On a conçu, dit Browne, de grandes terreurs au nom seul de ces pierres qu'on nomme *pierres des fées* ou *éperons des lutins*, et que l'on trouve communément dans nos carrières ou dans les mêmes endroits que la craie. Ces pierres ne sont pourtant autre chose que l'hérisson de mer et la pierre bélemnite qui sort de quelques racines des pierres à feu, mais qui est plus molle [4].

Dans le pays de Bayeux, on nomme les Bélemnites, Clous ou Pierre de tonnerre [5]. Dans le comté de Suffolk elles sont appelées *Thunder-bolt*, *Thunder-pipe*, *Thunder-stone* [6], termes qui sont aussi en rapport avec la foudre et supposent une origine analogue à celle qu'on attribue dans les environs de Dax aux dents de squale, appelées : Dents de prigle, dents de tonnerre ; elles passent pour être le produit de la foudre, et en cette qualité, elles préservent du tonnerre [7]. En Italie, les dents de requin fossiles, appelées *lingua di pietra*, *lingua di S. Paolo* sont regardées comme des pointes de foudre et sont efficaces contre le tonnerre ; elles facilitent le développement des dents des enfants et éloignent d'eux le mauvais œil et les vers [8].

Les glossopètres étaient regardées comme des langues d'animaux, notamment des serpents changés en pierres par saint Paul à son arrivée dans l'île de Malte [9].

Près d'Avize (Marne), les térédines fossiles qui ressemblent à un phallus, passent pour être des ex-voto déposés dans des temps très anciens près d'une source qui avait la réputation de guérir les maladies ou les difformités des parties génitales [10].

1. H. Marlot, in *Rev. des Trad. pop.*, t. IX, p. 72.
2. Laisnel de la Salle, *Croyances du Centre*, t. II, p. 249.
3. Mistral, *Tresor dou felibrige*.
4. Browne, *Essai sur les erreurs populaires*, t. I, p. 208.
5. F. Pluquet, *Contes de Bayeux*, p. 45.
6. Lady E. Gurdon, *County folk-lore : Suffolk*, p. 5.
7. J. de Laporterie, in *Rev. des Trad. pop.*, t. VIII, p. 576.
8. Bellucci, *Catalogue d'amulettes italiennes*, Pérouse, 1889, in-8, p. 60.
9. Valmont de Bomare. *Dict. d'histoire naturelle*.
10. Henri Lebrun, in *Rev. des Trad. pop.*, t. VIII, p. 576.

En Suffolk, des fossiles qui paraissent être des encrines ou des oursins sont nommées *Pharisee's leaves*, pain de fées [1].

L'oursin fossile porte aux environs de Blaye le nom de « peyre d'oratge » [2].

On trouve beaucoup de melons pétrifiés sur le Mont-Carmel : le peuple dit que c'est par miracle qu'elles ont été formées, que lorsque le prophète Elie vivoit sur cette montagne, il vit passer un laboureur qui portoit des melons, qu'il lui en demanda un, que le laboureur répondit, par dérision, que c'étoient des pierres, et qu'en punition ces melons se pétrifièrent aussitôt [3].

Dans le Nord, la *Nummulites lævigata*, est appelée Denier d'Judas, mais on n'en a pas donné la raison [4]. Une légende égyptienne explique l'origine d'un fossile assimilé aussi à une monnaie. Une montagne, près du Caire, présente des débris de bélemnites et d'ammonites. La masse paraît surtout composée de coquilles plates, bivalves, désignées par les naturalistes sous le nom de numismates, parce qu'en effet elles représentent presque des pièces frustes de monnaie. Les habitants les appellent felous cheytany (monnaie du diable), et ils prétendent que ce sont les anciens trésors des Pharaons, ainsi changés en pierres en punition de leur tyrannie et de leur avarice [5].

Dans une légende valaisane, un collier de coquillages fossiles appelés *potets* qu'on rencontre dans les stratifications, a le pouvoir, s'il est jeté autour d'une apparition, de la retenir à l'endroit où elle se montre [6].

Au XVIII[e] siècle, on croyait en Allemagne que la bélemnite préservait du cauchemar [7].

Le Jaïk, fleuve de Sibérie, détache sans cesse de ses rives des molaires fossiles, et le peuple les conserve par superstition [8].

En Portugal des fruits fossiles appelés *Mammas de Bruxa*, mamelles de sorcière, sont employés comme remèdes pour certaines maladies [9].

En Berry, les médecins de village font avec les bélemnites une

1. Lady E. Gurdon, l. c., p. 33.
2. Comm. de M. François Daleau.
3. M[me] de Genlis, *Botanique historique et littéraire*, t. I, p. 265.
4. Hécart, *Dictionnaire rouchi*.
5. J. J. Marcel. *Contes du Cheyk-el-Modhy*. Paris, 1833, t. III, p. 425.
6. Alice Fermé, in *Rev. des Trad.*, t. X, p. 105.
7. Valmont de Bomare, l. c.
8. Cuvier, *Recherches sur les fossiles*.
9. Leite de Vasconcellos, *Amuletos portuguezes*, p. 4.

sorte de poudre dont ils se servent pour combattre la cécité produite par certaines ophtalmies, ce qui a fait appeler ce coquillage pierre de lynx. On a aussi appelé la Belemnite, Pierre de lynx, parce que l'on croyait autrefois qu'elle se formait dans l'urine de cet animal[1].

Un madréporite fossile, dit *pietra stellaria*, aide la secrétion du lait, et préserve les enfants des vers intestinaux[2].

Au musée de Toulouse figure une dent de squale montée en argent pour servir d'amulette ; elle est reproduite dans l'*Age de pierre*[3].

A Londres le voleur qui porte sur soi un morceau de charbon enchanté peut se moquer de la police. Comment ce talisman est obtenu, c'est ce qui n'a pas été jusqu'à présent rendu public. Mais on sait que le voleur de profession porte toujours un petit morceau de charbon « pour la chance »[4].

§ 2. LES MÉTAUX

En Bretagne où le diable singe assez souvent les œuvres de Dieu, Dieu a fait l'or, le diable a fait le cuivre ; Dieu a fait l'argent, le diable a fait le plomb ; Dieu a fait le fer, le diable a fait la pierre de fer que l'on nomme en breton *coc' houarn*, merde de fer ; c'est une pierre ferrugineuse que l'on rencontre dans les landes trécorroises[5].

D'après une croyance que l'auteur dit être commune en Bretagne, mais que je n'y ai pas retrouvée jusqu'ici, certains métaux ne sont pas encore mûrs et il faut attendre pour les extraire. C'est pour cela que jadis le seigneur de Nevet fit recouvrir par les eaux d'un étang la mine d'or qu'il avait découverte à Plounevez-Portzai[6].

On rencontre, en France du moins, peu de légendes sur la découverte des mines[7] celle qui suit est empruntée à un livre qui n'a rien de scientifique, mais elle paraît d'origine populaire. Il y a une soixantaine d'années, un paysan passant dans un lieu désert, vit apparaître la Vierge blanche qui du bout de sa baguette de coudrier, lui indiqua un endroit où gisaient des richesses. Aidé de quelques compagnons il attaqua le sol et découvrit presque aussitôt des filons brillants d'argent intercalés dans les fissures des rochers[8].

1. LAISNEL DE LA SALLE, t. II, p. 249 ; VALMONT DE BOMARE. *Dict. d'histoire naturelle*.
2. BELLUCCI, l. c., p. 41.
3. EMILE CARTAILHAC, *L'âge de la pierre*, p. 95.
4. *The Graphic*, 14 juin 1879.
5. G. LE CALVEZ, in *Rev. des Trad. pop.*, t. I, p. 203.
6. OGÉE. *Dictionnaire de Bretagne*.
7. Cf. SÉBILLOT. *Les travaux publics et les mines*, p. 389-439.
8. ALEXANDRE POTHEY. *La Muette*. Paris, 1883, p. 28.

Il est vraisemblable que certains minerais aux formes arrondies, oblongues ou bizarres portent des noms significatifs, et qu'ils sont l'objet d'explications populaires.

D'assez nombreuses croyances se rattachent au pouvoir ou aux vertus des métaux. On dit en Bessin qu'un peu de mercure ou vif-argent jeté dans une mare ou dans un puisard fait filtrer l'eau dans le sein de la terre [1]. En Poitou l'argent vif fait tarir les sources [2].

Plusieurs métaux, comme le fer, sont odieux aux esprits, et sont, en raison de la propriété que le vulgaire leur attribue, portés comme amulettes. Dans la Montagne Noire pour que les sorcières n'aient aucun pouvoir sur les vaches, il faut leur attacher du vif argent au cou [3]. Aux îles Shetland lorsqu'un affaiblissement de santé, sans cause apparente, était imputé à un démon qui avait dérobé le cœur du malade, on essayait de suppléer à ce larcin par un cœur de plomb préparé d'une certaine manière et qu'on lui suspendait au cou [4].

En Saintonge, pour empêcher les sorciers d'enlever les enfants non baptisés, on plaçait près d'eux un morceau de fer [5]. En Franche-Comté, pour que les couvées réussissent on met du buis et du fer en croix sous les nids ; dans les Ardennes c'est une croix du même métal [6]. L'usage de placer du fer dans les nids existe dans nombre de pays de France, et on lui attribue le pouvoir d'empêcher l'orage de faire tourner les œufs.

En Normandie les femmes se servent d'un vase d'airain pour traire le lait. Ce métal les préserve des sortilèges et a la propriété d'attirer une plus grande quantité de lait [7].

Le plomb fondu sert à des consultations qui sont souvent en rapport avec l'amour. Dans la Suisse romande, il faut la veille de Noël, entre onze heures et minuit, fondre des plombs et les verser en marchant à reculons dans l'eau puisée à une fontaine ; si les plombs affectent des formes rebondies, ils annoncent la prospérité et une grande abondance d'argent, s'ils ont la forme d'une étoile, signe de bonheur, celle d'une croix, de malheur ; la forme d'un homme, présage heureux, celle d'une femme est un présage malheureux.

1. F. Pluquet. *Contes de Bayeux*, p. 43.
2. B. Souché. *Croyances*, etc., p. 31.
3. A. de Nore. *Mythes, coutumes*, p. 87-88.
4. W. Scott. *Le Pirate*, XXIX.
5. J.-M. Noguès. *Mœurs d'autrefois en Saintonge*, p. 21.
6. P. Bonnet, in *Mélusine*, t. I, col. 371 ; A. Meyrac. *Trad. des Ardennes*, p. 186.
7. A. de Nore, l. c., p. 265.

S'ils ont la forme d'un animal, signe d'une mort prochaine[1]. Dans les Ardennes on fond du plomb le jour Saint André ou Saint Mathieu pour voir la figure de celui qu'on épousera[2]. Dans l'Yonne, le plomb dans l'eau prend la forme des outils du futur[3].

§ 3. LES PIERRES

Les anciens Péruviens disaient que l'émeraude a besoin de mûrir comme le fruit ; elle commence par être blanche, ensuite elle devient d'un vert obscur et commence à se rendre parfaite par un de ses angles, qui sans doute regarde le soleil levant, et cette belle couleur se répand ensuite par toute son étendue[4]. Maintenant encore, lorsqu'un mineur découvre des pierres pâles, il dit qu'elles ne sont pas mûres et qu'avec le temps elles deviendront foncées[5]. La croyance à une sorte de végétation des pierres est assez répandue en France ; elle est presque générale en Bretagne : dans le Bocage normand, la plupart des vieux maçons croient que les pierres croissaient autrefois comme la végétation qui couvre la terre, et qu'elles n'y auraient pas laissé un brin d'herbe si saint Pierre ne les eût charmées. C'est par les veines qu'on remarque dans les pierres que la sève y circulait et entretenait leur existence[6].

Aux environs de Saint-Malo, le mica s'appelle or de chat quand il est doré, et argent de chat quand il est argenté ; il doit ce nom à une légende suivant laquelle des jeunes gens, ayant manqué de respect aux fées, furent tranformés par elles en chats, et condamnés à leur faire un manteau avec le mica du rivage[7]. Le mica porte aussi le nom de miroir de chat que semble indiquer une tradition. On a cru autrefois et l'on croit encore aujourd'hui, disait un savant du xviie siècle, que le crystal n'est autre chose qu'une glace ou de la neige tellement condensée par la longueur du temps, qu'elle ne peut plus se fondre. Il est vraisemblable que ce qui a fondé cette opinion, c'est le terme de crystal qui en Grèce signifie également du crystal et de la glace, d'où on aura conclu que cette identité de nom renfermait une identité de nature et de propriété[8].

En Portugal, le peuple donne le nom de pierre de foudre (pedras

1. A. Ceresole. *Légendes des Alpes vaudoises*, p. 383.
2. Nozot. *Usages des Ardennes*, in *Revue des Sociétés savantes*, t. IV, 5e série, p. 129.
3. C. Moiset. *Usages de l'Yonne*, p. 127.
4. Garcilaso de la Vega. *Histoire du Pérou*, t. II, p. 292.
5. Dr Saffray in *Tour du Monde*, t. V, p. 107.
6. J. Lecoeur. *Esquisses du Bocage normand*, t. II, p. 31.
7. E. Herpin. *La côte d'Emeraude*, p. 215-17.
8. Browne. *Essai sur les Erreurs populaires*, t. I, p. 97 et 115.

de raio) au cristal de roche et il croit que certains de ces cristaux qu'il appelle *enfumados*, ont à l'intérieur une lumière qui brille [1].

D'autres explications populaires s'attachent aussi à des particularités de couleur ou de forme. Dans le Nord de l'Angleterre, des pierres tachées naturellement de rouge, passent pour avoir cette couleur parce que le sang humain y a coulé [2]. En Ecosse, les galets ronds et aplatis et les cailloux creusés par les eaux, sont les plats et les coupes des festins des fées [3].

Il est vraisemblable que l'on trouve encore des traces plus ou moins apparentes de l'idée ancienne, d'après laquelle des génies voyaient avec déplaisir les hommes fouiller la terre pour s'emparer des richesses minérales. La croyance que les mauvais esprits gardent les trésors dans les mines d'émeraude, est aussi vivante maintenant parmi les Indiens du Pérou, qu'elle l'était au temps de Pline à l'égard des mines de Scythie. Stevenson dit, faisant allusion aux mines d'Emeraude qui se trouvent dans le voisinage de Los Emeraldos : Je ne les ai pas visitées, à cause de la crainte superstitieuse des naturels, qui m'assurèrent qu'elles étaient enchantées, et gardées par un dragon, qui lançait la foudre et le feu sur ceux qui osaient remonter la rivière [4].

Il y a des pierres qui portent malheur : Dans le Nord de l'Écosse, il faut se garder de lester un bateau avec des pierres blanches ou avec des pierres rongées par les pholades ; ces dernières sont surtout dangereuses [5]. Mais le plus ordinairement on attribue aux pierres ordinaires ou à celles qui sont précieuses des vertus talismaniques ou médicinales.

La croyance au pouvoir des pierres naturellement trouées est ancienne ; Thiers cite parmi les superstitions courantes au XVII[e] siècle, celle qui consiste à « attacher une pierre percée au coup d'un cheval qui hennit trop, afin de le faire taire, ou à attacher à la queüe d'un asne, une pierre afin de l'empescher de braire » [6]. Maintenant encore cette pratique est assez usitée : Dans la Suisse romande on pend à la crèche du cheval une pierre percée naturellement, pour le garantir du *foulta* (lutin) qui noue sa crinière [7]. Dans l'est de la

1. Leite de Vasconcellos. *Amuletos portuguezes*, p. 4.
2. *Denham Tracts*, t. I, p. 60.
3. *Magasin pittoresque*, 1845, p. 135.
4. W. Jones. *Credulities*, p. 121.
5. W. Gregor, in *Folk-lore Journal*, t. IV, p. 15.
6. *Traité des Superstitions*, ch. 30.
7. E. Rolland. *Faune pop.*, t. IV, p. 198, d'après Quiquerez, *Souvenirs et traditions*.

France, celle que l'on découvre sans la chercher, évite l'effet des sortilèges à l'étable dans laquelle elle est suspendue, et toute vache stérile y devient pleine [1].

En Belgique wallone un silex naturellement troué est suspendu dans l'étable pour préserver le bétail de tout sortilège. Dans ce même pays un silex troué placé sous l'oreiller ou pendu à une ficelle au-dessus de la porte d'entrée met à l'abri du cauchemar [2].

En Angleterre, les pierres qui présentent cette particularité sont regardées à peu près partout comme des talismans contre la sorcellerie. Elles préservent du cauchemar les gens et les bêtes : c'est pour cela qu'on en suspend au chevet du lit aussi bien que dans les étables [3].

Jadis à Plouézec près de Paimpol, le recteur bénissait des cailloux blancs que l'on trouve sur une des grèves de cette commune et les marins du pays les mettaient dans de petits sachets de toile, persuadés qu'en les portant sur leur poitrine, ils ne pouvaient se noyer [4]. En Irlande des pierres avaient aussi de nombreuses vertus : On tire du sepulchre de saint Sané (en Irlande) certains petits cailloux de couleur olivastre, dont on fait grand estime ; ils préservent de la peste et autres maux contagieux, beuvant l'eau en laquelle ils auront trempé ; préservent aussi du naufrage portez avec foy et dévotion [5].

A la chapelle Saint-Mériadec, on a vu longtemps, déposés sur l'autel du sud, trois cailloux de quartz avec lesquels les paysans se frottaient pour être guéris du mal de tête [6].

En Saintonge on vendait pour enrayer le mal de tête des pierres à migraine, sorte de petits cailloux ronds que l'on portait sur soi [7].

On trouve dans la montagne de Sassenage en Dauphiné, dit un ancien voyageur, certaines petites pierres qu'elle produit, qu'on nomme précieuses à cause de la propriété qu'elles ont de guérir les maux d'yeux [8]. Des cailloux blancs que l'on rencontre sur la côte de l'Ulster sont employés pour préserver d'accidents au passages des gués [9].

Les pierres de Sainte Lucie, petites pierres calcaires, de forme

1. Ladoucette. *Mélanges*, p. 443.
2. E. Monseur. *Le Folk-lore wallon*, p. 89, 90.
3. Henderson. *Folk-lore of N.-E. of England*, p. 186.
4. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 280.
5. Albert Le Grand. *Vies des saints de Bretagne*. Saint Sané, § 12.
6. Rosenzweig. *Répertoire arch. du Morbihan*, p. 12.
7. J. M. Noguès. *Mœurs d'autrefois en Saintonge*, p. 102.
8. Jordan. *Voïages historiques*, p. 263.
9. Black. *Folk Medicine*, p. 182.

discoïdale, préservent des maladies des yeux ou les guérissent [1]. La pierre des yeux qui est apportée de la mer par les hirondelles, est employée dans le Vivarais contre les maux d'yeux [2]. En raison de leur couleur, parfois du nom qu'on leur donne, et aussi par la croyance, très fréquente chez les paysans, à l'efficacité du précepte *Similia similibus curantur*, plusieurs pierres possèdent des vertus curatives. Dans le Vivarais, la pierre du sang, généralement rouge, est appliquée sur la nuque de celui qui a une hémorrhagie. En Italie, la *Pietra sanguinella* ou *pietra del sangue*, est portée en amulette ; elle empêche la sortie naturelle du sang, de toutes les parties du corps, en arrête l'écoulement et on l'applique aussi sur les blessures. La pierre serpentine préserve de la morsure des animaux venimeux, et en particulier des reptiles, et elle annule les effets de la morsure [3].

La pierre du véré (verin) ou pierre de l'enflure, est employée contre les enflures provenant de l'absorption de quelques plantes délétères, ou de la morsure de quelque bête venimeuses [4].

La pierre néphrétique, dite aussi *del fianco*, du flanc, éloigne ou guérit les maladies des reins. La pierre du lait qui est un jaspe gris tacheté, aide la secrétion du lait. Les nourrices la placent parfois dans leur corset [5].

Un poète de la Pléiade parle ainsi des vertus de la « Pierre laicteuse », appelée maintenant Pierre de lait :

... Broyant cette pierre et la mettant en poudre,
Avec eau de fontaine, à fin de la dissoudre,
Tourné vers le levant, arrose bien le tect,
Tu verras ton troupeau gras et gonflé de laict,
Et qui plus est encore, ô chose trop celée,
Bien purgé du pourri et de la clavelée,
Bien revestu de laine et fecond et gaillard,
Franc des regards sorciers et tout autre hazard [6].

Bien que la pièce qui suit, empruntée au même auteur, fasse intervenir la mythologie classique, elle résume les propriétés attribuées autrefois à l'agate :

Vénus, admirant la merveille
De ceste agathe non pareille,

1. Bellucci, l. c., p. 49.
2. H. Vaschalde, *Les Pierres mystérieuses du Vivarais*, p. 27, 37.
3. Bellucci, p. 26, 23.
4. Vaschalde, l. c., p. 37, 21.
5. Bellucci, l. c., p. 24, 36.
6. Remy Belleau, *Les pierres précieuses*.

La monstre à la troupe des dieux,
Qui de vertus et de grâces belles,
Outre ses beautés naturelles
La douèrent à qui mieux mieux.

L'un voulut qu'on veist en sa glace,
Vivement empreinte la face
D'hommes et d'animaux divers,
La terre, le ciel, les estoiles,
La mer grosse de vent et de voiles,
Monts, rochers, fleuves et bois verds.

Je veux, dit le facond Mercure,
Que le porteur qui prendra cure
De la tenir dedans son sein,
Ait la langue prompte et discrète,
L'œil bon, et trafique sans perte,
Suivant le fil de son destin...

Je veux, dit Bacchus le bon père,
Que dans la bouche elle modère
La soif ardente du fiévreux.
Pallas à celui qui la porte
Donne grâce et prudence accorte,
Vénus le souhait amoureux [1].

La croyance à certaines vertus de cette pierre subsiste encore : M. Cartailhac vit au hameau de Changefege, près Mende (Lozère), une agate cornée et veinée, retenue avec soin dans une monture en argent, qui avait la propriété de faciliter les accouchements des femmes qui la portaient au cou [2]. Dans le Vivarais, des agates appelées pierres des yeux, sont efficaces contre les maux d'yeux [3]. Dans les Hautes-Vosges, une personne qui a sur elle un morceau d'agate noire, a pouvoir sur le feu, et l'empêche de mal faire [4].

Un grain en albâtre de forme ovoïdal dit gland de Saint Anselme et pierre du lait, préservait les champs de la grêle et aide la sécrétion du lait. On dit que pendant la fête de saint Anselme survint une tempête de grêle, et que chaque grain tombé à terre, se transforma en pierre, conservant la grosseur et la forme qu'il présentait au moment de sa chute [5].

Dans son Sermon sur les superstitions, saint Eloi s'élevait con-

1. Remy Belleau, *Les pierres précieuses*.
2. Emile Cartailhac, *L'âge de pierre*, p. 93.
3. Henri Vaschalde, l. c.
4. L.-F. Sauvé, *Le Folk-lore des Hautes-Vosges*, p. 114.
5. Bellucci, l. c., p. 51.

tre une pratique amulétique qui n'est pas encore tombée en désuétude : Que nulle femme ne suspende de l'ambre à son cou et n'en mette dans telle ou telle teinture ou autre chose, en invoquant Minerve ou d'autres fausses divinités [1].

Les nourrices parisiennes mettent au cou des enfants un collier d'ambre, pour les garantir des accidents de la dentition. Il passe aussi pour les préserver des coupures de la peau [2]. En Italie, l'ambre garantit des charmes et des ensorcellements [3]. Au XVII[e] siècle, porter sur soi neuf Patenostres d'ambre, guérissait de certains maux [4]. Le *gougad paleren*, en usage anciennement dans le Morbihan, est un collier talisman composé de graines de diverses matières, au nombre desquelles dominent les graines d'ambre jaune et les pierres polies [5].

A Coadrix, près Scaër, on ramasse, dit Cambry (1798), une grande partie de ces pierres, dites pierres de la Croix, par les naturalistes. Les pauvres les donnent, les vendent aux pèlerins et aux étrangers, et il est peu de ménages où l'on n'en conserve comme préservatifs, comme talismans contre les naufrages et les chiens enragés ; on la croit propre à guérir les maux d'yeux ; des religieuses en faisaient des sachets qu'on suspendait au cou, qu'on portait dans sa poche [6]. La coutume persiste encore ; dans le Morbihan, la pierre de Coadri, qui vient d'un lieu ainsi nommé près de Gourin, où s'élève une chapelle, offre en relief l'image d'une croix : elle préserve les enfants des coliques, des sorts et des mauvais vents [7].

En Espagne, les joailliers enchâssaient les staurotides dans l'or ou l'argent, et en faisaient des amulettes que les dévots portaient précieusement sur eux. Les dévots qui revenaient de ce pays en faisaient aussi le commerce [8]. En Italie, la *pietra crocina* ou *della croce* est efficace contre les sorciers et les charmes [9].

Au XVI[e] siècle, le corail passait pour éloigner la tempête des navires à bord desquels il se trouvait [10].

1. P.-L. Jacob, *Curiosités de l'histoire des mœurs au moyen-âge*, p. 13.
2. A. Landrin, in *Rev. des Trad. pop.*, t. III, p. 236.
3. Bellucci, *Catalogue d'une collection d'amulettes*, 1889, p. 30.
4. J.-B. Thiers, *Traité des Superstitions*, ch. 30.
5. De Closmadeuc, in *Revue archéologique*, 1865, p. 333.
6. Cambry, *Voyage dans le Finistère*, p. 400.
7. Alex. Bouet, *Breiz Izel*, t. I, p. 60.
8. Larousse, *Dict. universel*.
9. Bellucci, l. c., p. 30.
10. Timbs, *Things not generally known*, t. I, p. 1350.

Dans les Vosges, si un enfant est enrhumé, on lui pend au cou une pierre ponce et sa toux cesse, à ce qu'on assure [1].

Un poète du XVII[e] siècle donne une énumération des propriétés accordées alors à certaines pierres.

Le jaspe soit taillé ou en table ou en boule
Arrête notre sang, quand des veines il coule.
Qui approche l'onyx à notre œil souverain,
Ophthalmie il guérit la douleur tout soudain :
Le corniol porté surmonte la colère ;
L'agathe peut guérir la dent de la vipère ;
L'améthyste résiste à l'ivrogne qui veut,
Caressant ses amis, boire plus qu'il ne peut,
Le port tant seulement de la verte émeraude
Peut tempérer l'ardeur d'une flamme ribaude ;
La turquoise conserve et fait cheminer droit
Celui qui est sujet de tomber maladroit [2].

Au seizième siècle, un célèbre médecin disait en parlant des préjugés de son temps : La Hiacynthe fait resuer plaisamment : l'Esmeraude donnee du mary à la femme, se rompt aussi tost qu'elle rompt son mariage [3]. Plus tard cette pierre faisait sauver le diable, et se brisait au doigt d'une fille qui oubliait ses devoirs [4].

A Liège, des pierres précieuses, telles que l'émeraude, la turquoise, la calcédoine et le corail, portées de n'importe quelle manière au doigt, au cou, en breloque, guérissent du cauchemar, de l'épilepsie, des chutes, des terreurs, etc. [5].

A Marseille, une cornaline portée sur soi, procure le bonheur. En Italie, la cornaline est appelée pierre du sang [6]. En Poitou, la turquoise donnée en cadeau pâlit si l'affection de la personne qui l'a donnée diminue [7].

En Italie, le jaspe passe pour être efficace contre l'écoulement du sang en général, et contre les blessures ; il assure la régularité des menstrues.

Le saphir préservait des maladies des yeux, on lui attribue la vertu d'empêcher la migraine et de maintenir la joyeuse humeur.

Le grenat dissipe la tristesse et le chagrin ; il est généralement

1. L.-F. Sauvé, *Le Folk-lore des Hautes-Vosges*, p. 273.

2. Maginet, cité par C. Biord. Une pharmacie à Chambéry au XVII[e] siècle, Revue scientifique.

3. Laurent Joubert. *Erreurs populaires* 1600, p. 121.

4. Nogués, *Mœurs d'autrefois en Saintonge*, p. 115.

5. C.-J. Comhaire, in *Rev. des Trad.* t. IV, p. 360.

6. Regis de la Colombière, *Les Cris de Marseille*, p. 270 ; Bellucci, p. 39.

7. B. Souché, *Croyances*, etc., p. 14.

porté par les veuves qui lui attribuent la vertu de soulager l'ennui du veuvage.

Le corail rouge est efficace contre le mauvais œil et la mélancolie, et il préserve des crachats sanguins, et assure le cours régulier de la menstruation [1]. En Saintonge, les marraines passaient au cou de leur filleul un collier de corail pour faciliter la dentition [2].

Le corail blanc, dit aussi pierre de lait, est efficace contre les sorciers et aide la secrétion du lait [3].

Joubert pose la question de savoir : S'il est vray que la Turquoise donnée d'vn amy sans avoir esté demandée preserve de blesseure, quand elle tombe si elle se rompt [4].

La malachite, en raison de sa couleur et des figures circulaires que l'on voit à sa surface et qu'on regarde comme des yeux, analogues à ceux de la queue du paon, est appelée pierre du paon, et préserve du mauvais œil [5].

On croyait au XVIe siècle que l'améthyste portée gardait bien de s'enivrer et plus tard encore qu'elle dissipait les fumées du vin.

§ 4. PIERRES IMAGINAIRES

Il est aussi des pierres qui ne paraissent exister que dans l'imagination de ceux qui ajoutent foi à leur puissance, et qui procurent à ceux qui sont assez heureux pour les trouver, de nombreux avantages, parmi lesquels le privilège d'être invisibles ou de découvrir les trésors. En voici quelques-unes au pouvoir desquelles il semble qu'on ait cru autrefois en Saintonge :

La pierre des traîtres, appelée aussi Cuiri, faisait dire à qui ce fût, valet, femme, ennemi, pendant le sommeil, tout ce qu'ils avaient fait, si on la posait sur leur tête.

La pierre à souhaits réalisait tous les rêves, tous les désirs de celui qui l'avait trouvée.

La pierre de santé entretenait une jeunesse perpétuelle [6].

PAUL SÉBILLOT.

1. BELLUCCI, l. c. p. 29, 30, 54.
2. J. M. NOGUÈS, *Mœurs d'autrefois en Saintonge*, p. 154.
3. BELLUCCI, p. 33.
4. LAURENT JOUBERT, p. 114.
5. BELLUCI, p. 55.
6. NOGUÈS, p. 154.



LA LÉGENDE DU MARI AUX DEUX FEMMES[*]

DANS la seconde série de la *Poésie au moyen âge* [1], M. Gaston Paris a étudié la légende du *Mari au deux femmes*, d'après une tradition qui se rapporte au tombeau d'un comte de Gleichen à Erfurt, en Thuringe, tradition dont la plus ancienne forme remonte à 1539, et dans une autre dont le dénoûment est altéré, celle de Gilles de Trasignies, d'après un roman français du XV[e] siècle, reposant probablement sur un poème du XIV[e]. Cette dernière a de grandes analogies avec le lai *d'Eliduc*, de Marie de France. La conclusion de M. Gaston Paris est que le lai — et sans doute aussi l'épisode de Gilles de Trasignies dans son ensemble — a un caractère plus ancien que la légende du comte de Gleichen et que ce conte, où il est fait une part importante au sentiment chrétien et où la bigamie apparaît comme un fait extraordinaire et justifié par des circonstances exceptionnelles — est né dans l'Occident chrétien. L'âme du récit, dit le savant professeur « c'est le consentement donné par la première épouse ; c'est l'union parfaite où vivent les deux femmes ». A la variante présentée par la version thuringienne et dont il faut chercher la cause de la localisation « dans le besoin populaire d'expliquer des œuvres d'art dont le sens est perdu », j'en joindrai une autre recueillie dans la vieille Marche prussienne : elle s'appuie sur l'existence de l'image d'une Turke dans les peintures de famille de Jagov et sur une distribution traditionnelle de vivres à des pauvres [2].

Il y a bien des centaines d'années, vivait dans son château d'Aulosen à Wische, un seigneur de Jagov. Il avait une femme et beaucoup d'enfants, mais comme il était très pieux et très dévot, il laissa tout en plan et partit avec l'armée allemande pour la guerre contre les Turks, afin d'aider à vaincre l'ennemi héréditaire de la foi chrétienne. Mais tout alla si mal pour lui qu'il fut pris et vendu comme esclave. Il entra comme jardinier au service d'un grand seigneur turk. La fille de ce Turk venait souvent dans le jardin où il travaillait, elle le vit et y trouva du plaisir, car c'était un seigneur très beau et très joli. Elle ressentit bientôt de la compassion pour

1. Paris, 1895, in-16, p. 109-130.

2. Temme. *Die Volkssagen der Altmark*, Berlin, 1839, in-8, p. 54-56. L'auteur cite *Ueber die Altmark*, II, 133, que je n'ai pu consulter. Le texte de Temme a été reproduit par Grasse, *Sagenbuch des preussischen Staates*, Glogau, 2 vol. in-8, s. d., t. I, § 234, p. 208-209, *Die briden Frauen zu Aulosen*.

son malheur et finalement, elle le prit tellement en affection qu'elle ne pouvait plus se passer de lui. Le chevalier remarquait tout cela, et bien qu'il aimât sa femme de tout son cœur, il était cependant bon pour la jeune Turke, car c'était par son secours seulement, qu'il pouvait espérer recouvrer sa liberté et revoir, de son vivant, sa femme, ses chers enfants et sa patrie. C'est pourquoi il se lia avec elle et lui promit de l'épouser, outre sa femme, si elle voulait le délivrer et embrasser la foi chrétienne. Elle s'y montra toute disposée. Elle s'enfuit heureusement avec lui de la terre de servitude ; elle devint chrétienne en Allemagne et fut sa femme, grâce à une dispense du pape.

Ce fut un jeudi saint, l'après midi, que le chevalier arriva à son château d'Aulosen avec son ancienne Turke. Sa femme et ses enfants étaient occupés à prendre leur repas de midi et mangaient des pois et de la morue. Ils se réjouirent beaucoup en revoyant leur mari et père qu'ils avaient cru mort, et la première femme reçut la seconde près d'elle avec joie. Les deux femmes devinrent les amies les meilleures et les plus intimes, et demeurèrent ainsi jusqu'à leur mort. On montre encore l'image de la Turke parmi les portraits de famille de Jagow ; elle était extraordinairement belle. Elle est, à ce qu'on dit, enterrée à Grossen-Garz ; on montre encore dans le caveau de l'église son corps embaumé et l'on montre aussi là deux pierres tombales sur lesquelles sont sculptées deux figures féminines qui auraient été les deux femmes de ce chevalier.

En commémoration de son heureux retour, le chevalier fonda, le jeudi saint, une distribution d'aumônes : tous les pauvres, autant qu'il s'en pouvait trouver, étaient nourris au château avec des pois et de la morue, comme ce que mangeait la famille du seigneur à son retour et recevaient un morceau de lard et du pain pour leur route. Il n'y a pas de longues années, cette fête des mendiants était si fréquentée que jusqu'à cinq cents pauvres y allaient en pèlerinage.

On trouve ce motif développé dans deux contes des *Mille et une Nuits* [1], mais la polygamie, autorisée dans le monde musulman enlève au récit ce qu'il y a d'extraordinaire pour des Occidentaux. Dans le conte de *Qamar ez zeman* [2] la princesse Bodour, déguisée en homme, devient l'époux fictif de H'aïat en Nefous, la donne pour seconde

1. C'est sans doute à eux que M. G. Paris fait allusion quand il dit dans la préface que « cette légende n'est pas sans une lointaine analogie avec des contes répandus dans toute l'Asie » (p. IX).

2. *Alf leïlah oua leïlah*. Le Qaire, 1302 hég., 4 v. in-8, t. I, p. 327-339, et t. II, p. 1-57.

femme à son mari quand tous trois sont réunis. La donnée de l'autre conte, celui *d'Ala eddin Abou'rh chàmàt* [1] a un élément commun avec la légende chrétienne : le héros, tranporté à Gênes et vendu comme esclave, est délivré par la fille du roi, H'osn Miryâm, qui le ramène à Alexandrie, puis à Baghdâd, avec sa première femme, Zobeïde, dont elle devient la compagne.

René Basset.

LES REDEVANCES FÉODALES [2]

XIII

DANS LE MAINE

Les feudataires du château de Riablé, près Château-du-Loir, devaient au seigneur un bouquet de violettes le jour de Noël, traîné par quatre bœufs ; et soixante-quinze écrevisses moitié mâles et moitié femelles.

Un châtelain devait au propriétaire du fief de Boiscorbon, commune de Lovermot dans la Sarthe, un plat de champignons ; la dame du lieu devait le recevoir au lit, et le feudataire avait le droit de mettre la jambe gauche dans le lit en présentant ses champignons.

A Nogent-sur-Loir, les manants étaient tenus, lors de l'accouchement de la dame du château de La Motte, de battre l'eau des douves pour empêcher les grenouilles de coasser.

Madame Destriché.

1. *Alf leïlah oua leïlah*, t. II. p. 57-63.
2. Cf. t. XVI, p. 99.



LÉGENDES DE L'ALSACE

recueillies par Auguste Stœber

Nous avons publié t. III p. 178, une étude de notre regretté collègue Paul Ristelhuber, sur la vie et les œuvres d'Auguste Stœber. Elle précédait la première traduction française des contes de l'éminent traditionniste alsacien. Un autre ouvrage important, *Die Sagen des Elsasses* (Saint Gallen 1852, 2e éd. 1858, in-8), n'est connu du public français que par quelques extraits. M. René Stiébel a bien bien voulu se charger de traduire, non pas tout le volume, mais la plupart des légendes recueillies oralement par Stœber dans la première moitié du siècle dernier.

I. *Sundgau et Haute Alsace*

I

PFIRT. — LES NAINS DE LA CAVERNE DES LOUPS (2) [1]

(tradition orale)



Dans la caverne des loups qui est située à une demi lieue environ, au S. de Pfirt et qui, partant des parois rocheuses entre lesquelles coule l'Heidenflue s'étend au loin sous la montagne, vivait, il y a bien des siècles, tout un peuple de nains. Les nombreuses crevasses des rochers leur servaient de demeure. Ils y vivaient par couples tendrement unis, le petit mari avec sa petite femme. Tout leur mobilier, tous leurs instruments aratoires étaient d'argent brillant.

Ils jouissaient depuis longtemps d'une jeunesse éternelle. Tous ceux qui avaient pu les voir louaient leur gracieux maintien et surtout l'éclat particulier de leurs yeux, brillants comme des étoiles. Ils n'avaient pas d'enfants, et aimaient sortir parfois de leur retraite pour aller auprès des hommes des environs dont ils parlaient la la langue avec un accent doux et charmant.

Au moment de la fenaison et de la moisson, leur foule bariolée arrivait de la montagne, portant ses instruments. Ils s'alignaient

1. Les numéros entre parenthèses à la suite du titre de la légende sont ceux du recueil complet de Stœber. La 1re partie, (Sundgau et Haute Alsace) comprend 110 numéros.

avec les moissonneurs et les gerbes tombaient rapidement sous leurs coups. Presque chaque ménage des villages environnants avait son couple de nains qui partageait ses joies et ses peines. Leur arrivée était une fête pour la maison dont ils franchissaient le seuil; à leur départ ils laissaient toujours de riches présents pour les vieux et pour les jeunes.

Les paysans se montraient reconnaissants envers leurs bienfaiteurs. Ils leur donnaient la place d'honneur aux repas de noces, leur offraient les plus fins morceaux, le meilleur cidre. Une chose cependant leur avait toujours déplu, c'est que les nains portaient de longues robes, traînant à terre, et qui leur cachaient les pieds.

Des jeunes filles ne purent résister à la curiosité de savoir comment les pieds des nains étaient faits. Elles allèrent un jour, avant le lever du soleil, à la caverne des nains et répandirent du sable fin sur les rochers plats qui en formaient le seuil et qui sont maintenant depuis longtemps éboulés. Elles se cachèrent dans le bois voisin pour voir, lorsque les nains sortiraient pour faire leur promenade matinale, les empreintes de leurs pieds.

Aux premiers rayons de soleil, petits bons hommes et petites bonnes femmes sortirent deux par deux pour faire leur promenade habituelle dans le bois.

Les jeunes filles virent alors qu'ils laissaient des traces de pieds de chèvre. Elles se mirent à rire tellement fort que les nains entendirent, se retournèrent et virent qu'on avait découvert leur secret. Ils rentrèrent dans la caverne avec des mines affligées. Depuis ce jour on ne les a pas revus.

II

PFIRT. — L'ESPRIT DANS LA BOUTEILLE (3)

(tradition orale)

Le bétail du métayer de Schlossberg, près de Pfirt, ne profitait pas, depuis plusieurs années. Les chevaux se détachaient et faisaient les fous toute la nuit ; les vaches tarissaient. Après de couteuses recherches, le berger rapporta de la ville la nouvelle qu'un esprit devait rôder dans l'étable, en punition de ses péchés. Il le conjura, et l'enferma dans une bouteille que l'on cacheta et que l'on alla enterrer au loin. Il fixa en outre un morceau de plomb bénit à la porte de l'étable et tout rentra dans l'ordre. Les chevaux redevinrent forts et tranquilles ; les vaches vêlèrent et donnèrent du lait en abondance

III

KŒSTLACH — LA SORCIÈRE DE KŒSTLACH (4)

(tradition orale)

A Kœstlach, petit village au N. O. de Vieux-Pfirt, vivait une vieille sorcière qui avait à son service une belle adolescente à laquelle elle rendait la vie très dure. Plusieurs fois la pauvre fille avait demandé son renvoi, mais, par des flatteries et des promesses, la méchante femme avait su la faire rester.

Après son travail de ménagère, la malheureuse devait passer la nuit à filer, à tricoter ou à repriser. Elle se couchait rarement avant minuit et devait se lever au point du jour. Elle fut donc bien étonnée quand, un soir, sa maîtresse l'envoya se coucher tout de suite après diner.

Elle obéit avec plaisir, mais déshabituée de se coucher tôt, elle ne put s'endormir. Elle crut entendre du bruit dans la chambre située en face de la sienne, elle écouta et entendit distinctement le bruit d'un rouet. — « La maîtresse a des visites », pensa-t-elle, « je suis bien ici pour travailler, mais, quand il y a une distraction à prendre, elle m'envoie me coucher ». Elle écouta encore quelques instants, puis, pressée par la curiosité, regarda par le trou de la serrure. Elle vit, assis en rond, des êtres dont le corps était un tortillon de paille et dont la tête était une tête humaine. Ils hochaient la tête et filaient tellement vite qu'ils faisaient grand bruit. La jeune fille poussa un cri et se recoucha vite, n'osant plus bouger de son lit jusqu'au lendemain.

Dès que le jour parut, elle déclara à sa maîtresse qu'elle ne pouvait plus rester ; elle demanda ses gages et son congé. Celle-ci la supplia de rester, elle la menaça même ; rien n'y fit, la servante tint bon et rassembla son bagage. Au moment de partir la sorcière la prit par le bras et la menaça de la punir sévèrement si elle disait à qui que ce fût, ce qu'elle avait vu la veille.

La jeune fille promit de se taire et garda, en effet, deux ans, son secret. Elle pensa alors que son ancienne maîtresse l'avait oubliée et qu'elle pouvait raconter ce secret qui l'étouffait. Elle en fit part à des amies. Le lendemain matin, elle avait les pieds enflés et ne pouvait remuer aucun membre.

Quelques semaines plus tard, un jeune homme de Kœstlach revint au pays. Il avait été longtemps à l'étranger. Il s'était attardé et prit le chemin le plus court, qui passait par le champ des sorcières, clairière entourée de bois au milieu de laquelle se dressait l'arbre

des sorcières. Entendant des voix dans la forêt, il prit peur et grimpa en haut de cet arbre dans le feuillage duquel il se cacha.

Il vit arriver de nombreuses femmes, jeunes et vieilles, de son village et des villages voisins. L'ancienne maîtresse de la jeune fille était du nombre. Elles dansèrent en rond autour de l'arbre, puis s'assirent et chacune raconta les méchants tours qu'elle avait joués aux hommes et aux bêtes depuis la dernière réunion.

La vieille sorcière raconta ce qu'elle avait fait à son ancienne servante. Toutes la félicitèrent. L'une ajouta : « Si elle trempait ses pieds dans le lait des plus vieilles vaches noires du pays, elle guérirait. Mais elle a été justement punie pour avoir bavardé ».

Le jour parut, les sorcières s'éclipsèrent. Le jeune homme qui n'avait guère été à son aise, descendit. Il connaissait bien celle dont la sorcière avait parlé ; il l'aimait dès l'enfance.

Il se hâta de courir au village, alla trouver les parents de la jeune fille et leur indiqua le remède à employer. L'effet en fut immédiat ; la jeune fille guérit sur le champ.

Les parents lui demandèrent quelle récompense il voulait. « Epouser votre fille », répondit-il. La jeune fille accepta volontiers pour mari son ancien camarade de jeux, devenu son sauveur. Les noces se firent peu de temps après.

IV

ZILLISHEIN. — LA DAME BLANCHE DU KŒPFLE (7)

(tradition orale)

Entre Didenheim et Zillisheim est une colline, dépendant de ce dernier bourg, appelée Kœpfle. On y voit souvent l'après midi, une dame blanche qui porte un trousseau de clefs. Elle semble sourire, et descend jusqu'au bord de l'Ill, près du moulin de Bisz ; là, elle se lave la figure et les cheveux. Elle revient bientôt et on l'entend pleurer jusqu'à ce qu'elle soit disparue sur la colline.

Sur cette même colline, on aperçoit quelquefois, la nuit, de grandes flammes bleues qui se déplacent. Tout le village croit à l'existence de trésors cachés que garde la dame blanche. On les a souvent cherchés en vain. Pendant l'hiver de 1849 un paysan partit dans ce but, après avoir dit la prière de S[t] Christophe. Il vit une apparition qu'il ne put décrire. Il rentra chez lui, mourant de peur, et resta longtemps malade.

V

BRUNNSTATT. — LA BÊTE NOIRE DU MOULIN (9)

(tradition orale)

Près du ruisseau du moulin de Brunnstatt, se promène, la nuit, un monstre appelé la bête noire. Il suit les passants jusqu'à ce qu'ils se mettent à prier à haute voix. Il ne peut entendre une prière, et disparait.

Une femme alla laver son linge, la nuit du 1er au 2 novembre, au ruisseau du moulin. La bête noire lui courut dessus en soufflant, jeta son linge dans l'eau, et s'assit sur ses épaules. Elle se fit ainsi porter jusque devant la maison de la pauvre femme qui tomba sans connaissance. La malheureuse mourut peu de jours après, des suites de son émotion.

VI

MULHOUSE. — LE CHERCHEUR DE TRÉSORS A LA FONTAINE DE DAVID (14)

(tradition orale)

Le maçon Jean Erne passait, en 1693, à minuit, près de la fontaine de David, en sortant de la carrière de Niemandsthal. Il vit apparaître sur le Monchsberg, une dame blanche, d'aspect noble, qui lui dit qu'il était destiné à mettre au jour un trésor enfoui en ce lieu même.

Il prit ses outils et se mit à creuser. Tout-à-coup, une voix venant du bois de sapins voisin, s'écria : « Erne, Erne, que va-t-il t'arriver? » Il ne tint pas compte de l'avertissement et creusa, sans pouvoir arriver au trésor.

Cinq jours plus tard, il travaillait dans la carrière de Niemandsthal avec son fils et un compagnon ; le carrier David König et un homme de Brumstall étaient également présents. Ils entendirent de nouveau l'avertissement : « Erne, Erne, que va-t-il t'arriver? » Tous, sauf Erne, jugèrent bon d'aller respirer l'air frais. Ils étaient à peine sortis de la carrière, qu'elle s'écroula, ensevelissant Erne sous les décombres. On entendit en même temps un rire infernal, mais personne ne se fit voir dans les environs. Les compagnons d'Erne s'enfuirent rapidement jusqu'à la ville.

(Citée dans Mieg. — Histoire de la ville de Mulhouse, 1817, II. pp. 35 et 37).

VII

MULHOUSE. — LA DAME BLANCHE AUX PANTOUFLES VERTES (15)

(tradition orale)

Près le pont du Canal, sur la route de Bâle, à la croisée du chemin qui mène à Riedisheim, l'on voit souvent une dame blanche qui a des pantoufles vertes et qui se promène en long et en large près des champs. Elle ne fait de mal à personne et salue même souvent fort aimablement les passants.

*
* *

Les pantoufles vertes sont généralement portées par les fées des eaux, mais ce n'est pas le cas ici ; il n'y a d'eau dans le voisinage, que le canal du Rhône au Rhin, creusé bien après la légende.

VIII

ILLZACH. — L'HOMME BLANC DU CHATEAU D'ILLZACH (19)

(tradition orale)

Sur la colline où se dressait jadis le château d'Illzach, apparaît quelquefois un homme blanc. C'est le gardien de riches trésors, enfouis là depuis de longues années, et qui appartiendront à celui qui délivrera l'homme blanc.

IX

ILLZACH. — LA VIERGE BLANCHE DU WEIHER (20)

(tradition orale)

Au pied de la colline sur laquelle est bâtie la plus grande partie du village d'Illzach, à l'O. se trouve une prairie, traversée jadis par une voie romaine, et appelée « Weiher ». Il y avait là, dit la légende, un temple païen.

Sur cette colline et surtout sur le Weiher, apparaît, tous les sept ans, une dame blanche, dont le cou et la poitrine sont couverts de chaînes d'or. Elle tient d'une main un trousseau de clefs, et de l'autre fait des signes à ceux qui l'approchent, de préférence aux fillettes et aux jeunes filles.

Un jour, des gens la suivirent jusqu'à un endroit qu'elle leur indiqua. Ils y virent un amas de charbons incandescents, sur lesquels ils jetèrent des étoffes pour les éteindre. Ils se mirent à creuser à cet endroit : après avoir travaillé toute la nuit, ils découvrirent de gigantesques souterrains dans lesquels ils s'engagèrent. Ils se trou-

vèrent tout-à-coup en face de la vierge blanche. A côté d'elle se tenaient un nain gris, qui ressemblait à un énorme crapaud, et un grand homme noir. Ils prirent peur et s'enfuirent; ils entendirent tout s'ébouler derrière eux.

Celui qui remplit toutes les conditions nécessaires à la délivrance de la vierge blanche, possédera le trésor contenu dans deux grands coffres; mais il ne devra prononcer aucune parole avant d'être de retour sous son toit.

Sur le Weiher apparaissait encore quelquefois un cheval blanc et un chat blanc de taille gigantesque.

X

ILLZACH. — L'HOMME NOIR DE LA PELOUSE (21)
(tradition orale)

Sur la pelouse d'Illzach est un homme noir qui garde un trésor. Il se change souvent en barbet blanc qui aboie d'une façon sifflante et cherche à mordre autour de lui. Il se change également quelquefois en sanglier énorme, et sous cette forme attaque les passants. Sous ces deux formes animales il détruit tout sur son passage et traverse comme un ouragan les broussailles qui semblent impénétrables.

XI

ILLZACH. — LE CHASSEUR NOCTURNE (22)
(tradition orale)

Quand la forêt qui s'étend entre Illzach et Kingersheim était encore plus vaste et plus épaisse, il y a cinquante ans environ[1], le chasseur nocturne et son cortège la parcouraient en tous sens et allaient même jusqu'auprès d'Illzach. Son cri de chasse était : « Hude, Hadada ! » L'aboiement des chiens était : « Bah bah beêh ! »

On ne l'entend maintenant que très rarement.

XII

ILLZACH. — LA BÊTE DU MERCREDI D'AVANT NOEL (24)
(tradition orale)

Cet animal fantôme est de la grosseur d'un veau d'un an ; ses yeux luisent comme des éclairs et sont aussi grands qu'un carreau de vitre. Il vient le mercredi qui précède Noël, appeler par leurs noms les victimes qu'il a choisies. Celui qui répond à cet appel, tombe au pouvoir du monstre qui l'entraine aussitôt. Ses victimes ordinaires

1. Raconté en 1858.

sont les enfants nés à cette époque ; il leur fait faire du tapage la nuit pour que leurs parents ne les aiment plus. Ces enfants sont en relation constante avec les esprits infernaux et ce n'est un chagrin pour personne quand, ce qui est le cas le plus fréquent, ils meurent prématurément.

***

Ce monstre, de même que le doguin fantôme et l'âne fantôme d'Illzach, sont des fantômes locaux. C'est surtout aux approches de l'Avent et de Noël que leur pouvoir s'exerce.

XIII

ILLZACH. — L'ANE DU VILLAGE. (25)

(tradition orale)

Un habitant d'Illzach passait une nuit avec son jeune fils devant l'église. L'enfant, qu'il tenait par la main, s'agita tout à coup et détourna la tête de l'ombre portée par une maison voisine. « Qu'as-tu ? » demanda le père, « avance donc ! » L'enfant se mit à crier : « Père, ne vois-tu pas le grand homme qui est sur le dos de l'âne du village ? Il vient, il me tient ferme par la main ! — Folie ! » dit le père « je ne vois rien ; rentrons il est tard ». Il entrainait son fils du côté opposé. Celui-ci s'agitait de plus en plus, et s'accrochant à la jambe de son père s'écria : « lâchez moi donc vous deux ! vous m'arrachez le bras ! » Le père, quoique ne voyant pas ce qu'éprouvait son fils, commença à trembler. Il le prit dans ses bras et courut chez lui où l'enfant s'alita et garda plusieurs jours le lit avec une forte fièvre.

XIV

RUELISHEIM. — MARIE DANS LE CHÊNE. (26)

(tradition orale)

Il y avait une fois des garçonnets dans le pacage de la forêt qui s'étendait jadis de Wittenheim à Ruelisheim, mais qui maintenant est très diminuée. Ils virent tout à coup, vers le soir, un vieux chêne situé à quelque distance brûler en envoyant vers le ciel des flammes éclatantes. L'arbre brûla ainsi jusqu'à la partie inférieure du tronc où se trouvait une statue de la Vierge Marie. Le feu s'arrêta là. La place fut immédiatement déclarée sacrée et l'on bâtit une chapelle au dessus du tronc et de l'image miraculeuse. Les malades de toute sorte y vont chercher leur guérison, mais surtout les femmes enceintes s'y rendent y demander une délivrance facile. Une

grande quantité d'ex-votos en bois de chêne sont suspendus dans la chapelle.

XV

THANN. — L'EX-VOTO DE L'ÉGLISE DU VIEUX THANN (33).

(tradition orale)

Dans le Vieux Thann, au pied du Kierchberg, vivaient deux étrangères, la mère et la fille, dans une pauvre hutte. Elles vivaient misérablement de leur travail. La mère mourut et la belle orpheline attira bientôt les regards d'un riche chevalier du voisinage. Elle était faible et se laissa séduire. Mais bientôt elle fut abandonnée par son séducteur qui, plein d'ambition, partit à l'étranger.

Dans son désespoir, la malheureuse songea au suicide.

Une nuit d'orage, pendant qu'elle pleurait à chaudes larmes dans sa chambrette solitaire, Satan lui apparut. Il lui montra les tortures que lui causeraient les affronts à subir, quand son déshonneur serait public, et lui promit enfin de ramener l'infidèle, à condition d'avoir pour lui l'âme de l'enfant qu'elle portait dans son sein. Elle repoussa d'abord noblement l'offre de Satan, mais finit par se laisser persuader.

Satan fut de parole ; peu de temps après le chevalier revint couvert de gloire et de richesses ; il se construisit un beau château sur une montagne voisine et épousa son ancienne amante.

Quelques semaines plus tard elle donna le jour à un fils. Le jour du baptême, le prêtre s'avança pour verser l'eau sainte sur le front de l'enfant. Tout d'un coup une forme noire traversa la foule des assistants et étendit la main vers l'enfant ; le prêtre reconnut de suite le malin et s'écria : « Au nom de la Sainte Trinité et de la Vierge Marie, arrière ! Satan ! » En même temps il versa l'eau sainte sur le front de l'enfant qui fut ainsi sauvé.

En expiation de ses péchés et en souvenir du miracle, le chevalier fit faire un tableau rappellant cette scène et le suspendit en ex-voto dans l'église du Vieux Thann, où l'on pouvait encore le voir il y a quelques années.

XVI

SULZ. — LES ARPENTEURS DU BŒLCHEN (37)

(Tradition orale)

Sur le sommet du Bœlchen, près de Sulz, reviennent les âmes d'un grand uombre d'arpenteurs qui, pendant leur vie, ont trompé les gens. Ils doivent mesurer la montagne, et égarent ceux qui

veulent en faire l'ascension ; ils les font aller dans un marais dont ils ont grand peine à se tirer.

XVII

SULZ. — LES ANIMAUX FANTOMES DU LAC DE BŒLCHEN (38)

(Tradition orale et chronique des Dominicains de Gebweiler)

Le lac de Bœlchen est peuplé d'une foule de poissons bizarres et effrayants. On cite parmi eux une énorme truite qui porte sur son dos, tout couvert de mousse, un petit sapin.

En 1128 on vit dans le pays des poulets à quatre pattes, et en 1304, un effroyable dragon ravagea le pays.

XVIII

RIMBACH-ZELL. — CUNÉGONDE DE HUNGERSTEIN (39)

(*Essais en prose de Pfeffel*, X, *pp. 135 sqq. tiré de l'almanach manuscrit de la maison des comtes de Rappolstein pour l'année 1487*).

Entre Rimbach-Zell et Gebweiler, en pleine forêt, s'élevait jadis sur une hauteur, le chateau fort de Hungerstein, que les chevaliers possédaient comme fief de l'abbaye de Murbach. Guillaume de Hungerstein fut le dernier du nom, déjà éteint au XII[e] siècle, après la mort de sa première épouse dont il n'avait pas eu d'enfants, il se remaria, quoique déjà assez avancé en âge, avec Cunégonde Giel de Gielsperg, dont la famille s'est éteinte au XVII[e] siècle seulement.

Cunégonde était, d'après l'almanach, très jeune, et belle plus que toute autre femme du pays. Elle avait l'âme insolente et libidineuse, elle fut infidèle à son vieux mari et dissipa son bien. Elle était soutenue par ses parents et son frère Wernher de Gielsberg, prenait souvent ouvertement le parti de sa sœur contre son beau-frère qu'il poussait à la ruine.

Effrayé, le vieillard demanda l'aide du puissant comte Guillaume de Rappoltstein, gouverneur et lieutenant général de la Haute-Alsace dans le Sundgau... Le gouverneur s'occupa du chevalier, prit des arrangements pour le libérer de ses dettes, fixant le revenu du couple en céréales, vin et argent. Il ne resta à l'époux, pour tout domestique, qu'un valet et un écuyer ; à la femme, qu'une servante et une cuisinière.

Cunégonde fut remplie de rage en voyant cet amoindrissement de

son train de maison, naguère si brillant. Respirant la vengeance, elle gagna les deux valets et jura la perte et la mort de son époux.

Par une étouffante journée d'été, celui-ci prenait le frais sous les vertes frondaisons du château, quand ses deux serviteurs félons l'abordèrent insolemment, lui demandèrent de choisir entre deux partis. Ou il devait périr de leurs mains, ou partir en pèlerinage à Jérusalem. Dans ce cas, il devait écrire sur un parchemin scellé de ses armes, qu'il partait pour se faire pardonner ses péchés, et qu'il leur confiait son épouse.

Le malheureux résista en vain. Il dut céder. A peine eut-il signé et scellé l'écrit, que les deux misérables l'étranglèrent avec une corde que Cunégonde elle-même avait apportée. Les assassins emportèrent le cadavre dans la forêt, la nuit venue, et le jetèrent dans une caverne qu'ils remplirent de mousse et de branchages.

Le lendemain Cunégonde qui dissimulait mal sa joie, ouvrit le pli cacheté et en fit part aux parents de son époux.

Seul Guillaume de Rappoltstein eut des soupçons, accrus par le fait que les valets du chevalier d'Hungerstein furent vus, revêtus d'habits de leur maître ; et parceque Cunégonde reprit de plus belle sa vie de libertinage.

Il rassembla un conseil de nobles, pour élucider l'affaire et fit arrêter un des valets qui savaient tout. On trouva le cadavre qui fut enterré en grande pompe à Gebweiler.

On jugea l'épouse infidèle comme meurtrière et voleuse et on la condamna à être cousue dans un sac et noyée.

Un noble, dont la chronique tait le nom pour l'honneur de la famille, et qui avait sa part aux bonnes grâces de Cunégonde, donna douze écus d'or au bourreau pour ne pas la faire périr. Le bourreau consentit, il lui fit perdre connaissance en la liant fortement dans le sac et la jeta ainsi à l'eau, mais il la fit aborder sur l'autre rive ou l'attendait son sauveur. Elle revint bientôt à elle...

Elle dut se cacher trois ans en Suisse, dans un château. Le gouverneur de la Haute-Alsace apprit sa retraite, la fit chercher et enfermer dans une tour du château du Haut-Rappoltstein. Cette femme artificieuse, sut gagner en 1507, le geolier, Philippe de Bucherach, et s'échappa au moyen d'une échelle. Arrêtée de nouveau et ramenée dans son cachot, elle y vécut encore vingt ans.

Guillaume de Rappoltstein considérait sa beauté comme tellement dangereuse qu'il défendit à ses fils d'approcher de la tour de peur qu'ils ne fussent ensorcelés. « En effet » dit le chroniqueur, « elle était d'une telle beauté, que quiconque la voyait tombait éperdument amoureux de cette nouvelle Vénus ».

XIX

GEBWEILER. — LE DIABLE A HUGSTEIN (42)

(tradition orale)

A un quart de lieue de Gebweiler se voient, sur une colline peu élevée dont les pentes vont jusqu'à la route, les ruines du château de Hugstein.

Les anciens maîtres du château étaient des chevaliers pillards qui menaient une vie de débauche et s'étaient depuis longtemps donnés au diable.

Quant l'heure du règlement des comptes eut sonné, le malin prit la forme d'un marchand et conduisit un chariot richement chargé dans la vallée. A peine se fut-il approché du château que les chevaliers l'assaillirent et que la voiture et le cheval furent emmenés et le pseudo marchand jeté dans le plus sombre cachot du Burg.

Vers le soir un valet alla porter au prisonnier du pain, de l'eau, et de la paille pour se coucher. — Cela ne convenait guère au diable qui dit au valet : « Mon ami, dis à tes maîtres que je ne suis pas habitué à si maigre chère et que j'aime la société. S'ils le veulent bien, je les servirai à table en leur faisant passer le temps par mes récits. »

Les chevaliers ne demandèrent pas mieux que de faire plus ample connaissance avec leur prisonnier et de passer agréablement le temps entre le souper et le coucher. Ils lui accordèrent sa demande et il les charma par ses tours de toute sorte. Quand minuit sonna à la tour du château l'étranger plaça sur la table une bouteille bleue. Elle se mit aussitôt à craquer et éclata avec un bruit terrible. Le toit de la salle s'écroula, les murs tremblèrent. Le démon saisit les chevaliers et les enleva à travers les airs. Le lendemain matin il ne restait que des ruines là ou s'élevait la veille le château.

XX

BÜHL. — LE SCARABÉE MERVEILLEUX (43)

(tradition orale)

Un chevalier étranger sortit, un jour vêtu en pèlerin, du monastère de Murbach. Il passa par la vallée et allait pour expier ses péchés, chercher d'autres prières.

Il arriva sur la colline où fut bâti plus tard le village de Bühl et, fatigué de la marche, s'étendit sous un tilleul pour se reposer. Il s'endormit et se réveillant vers le soir, il perçut une odeur délicieu-

se. Cette odeur provenait d'un scarabée d'espèce inconnue qui se tenait sur le calice d'une fleur. L'examinant de plus près il découvrit que l'insecte portait, sous ses élytres fermées, l'image d'une croix noire.

Il vit là un signe du ciel et fit vœu de construire une chapelle à cet endroit. Il tint sa parole et fit élever l'église de Bühl, entourée d'un cimetière, d'où l'on découvre toute la vallée et la plaine jusqu'au Rhin et jusqu'à la Forêt Noire.

XXI

RUFFACH. — LE DRAP DE LA FAIM DANS L'ÉGLISE DE RUFFACH (49)

Histoire et description de l'Alsace. Bâle 1782 (article : Ruffach) chronique des Dominicains de Gebweiler p. 39.

En 1347 une terrible famine causa une grande misère dans tout le pays. On fit, en souvenir du fléau, le grand drap de la faim, que l'on expose encore du mercredi des cendres au samedi de Pâques par dessus le maître autel dont il cache les ornements.

De là vient le proverbe : « Mordre au drap de la faim ».

***

Geiler de Kaisersberg appelle également drap de la faim le grand rideau du temple de Jérusalem.

(*A suivre*).

RENÉ STIÉBEL.



LA MER ET LES EAUX

CCLXXX

SAINT MARTIN ET LES DUNES DE DUNKERQUE

PENDANT que saint Martin évangélisait les Flamands, il se perdit dans les dunes par un jour de brouillard. On l'avait cherché vainement et l'on commençait à se désoler, lorsqu'on le vit revenir sur un âne que personne ne connaissait. Il fut reçu avec de grandes démonstrations de joie, et en reconnaissance le saint ordonna à son âne de crotter des écus d'or. Depuis on dit à Dunkerque que, si on parvenait à retrouver sur les dunes l'herbe que saint Martin avait fait brouter à sa monture, et si un âne en goûtait, il aurait aussi la propriété de crotter des écus d'or.

J. D'ASTENDE

CCLXXXI

LE CHEMIN DES SAINTES MARIES

Lou Camin di Santi Mario, le chemin des Saintes Maries, mentionné dans le *Tresor du Felibrige* est une ligne sinueuse qui apparaît parfois sur le littoral de la Camargue, *sur la mer* ; c'est un effet de mirage. C'est le chemin qu'ont suivi les Saintes Maries pour arriver en Provence.

CCLXXXII

LES BAIGNADES DANS LA MER

La coutume de baigner des animaux dans la mer à la Saint-Jean, tend, de plus en plus, à disparaître sur le littoral méditerranéen. Constaté aux Saintes-Maries, où je crois qu'il est encore pratiqué de temps à autre, cet usage a existé à La Nouvelle, dans l'Aude, et à Banyuls, dans les Pyrénées-Orientales.

Quant aux baignades de personnes, elles ont entièrement disparu. Il me semble pourtant les avoir entendu mentionner comme pratiquées jadis à La Nouvelle.

CCLXXXIII

LA BÉNÉDICTION DE LA MER

Cet usage répandu à peu près partout, a survécu dans les localités maritimes de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales jus-

qu'au moment où des arrêtés municipaux, datant d'environ dix ans, ont interdit les processions publiques. Dans quelques villages il se peut que la tolérance municipale les permette encore ; mais c'est une enquête qu'il faudrait faire sur place. C'est généralement après les Rogations ou au mois de mai que cette cérémonie avait lieu.

CCLXXXIV

NOTRE-DAME DES AUZILS

A une petite lieue au nord de Gruissan, gros village de l'Aude, qui donne son nom à l'étang dont le débouché en mer se fait par le grau de la Vieille-Nouvelle, la carte d'Etat-major indique la chapelle de N.-D. des Auzils.

Anciennement, les paysans, rapprochant le nom de cette madone avec le verbe *ausi*, qui veut dire *entendre* en languedocien, pensaient qu'elle guérissait la surdité. En ce moment, elle est surtout considérée comme protectrice des navigateurs, ce que certains érudits locaux (BIRAT, *Poésies narbonnaises*, 1860, t. II, p. 35) expliquent en faisant venir *auzils* du latin *auxilia*. Ce qui nous paraît risqué.

En tout cas nous assistons là à la transformation, absolument moderne, d'une vieille tradition.

GASTON JOURDANNE.

CCLXXXV

LA DIVINATION PAR LA MER

Aux environs de Plougasnou les sorciers interprétaient les mouvements de la mer, des flots mourants sur les rivages, et prédisaient l'avenir.

(CAMBRY. *Voyage dans le Finistère* p. 109).

CLXXXVI

LE MEURTRE DE LA SIRÈNE

La ville de Chatelaillon fut florissante tant que la sirène fut respectée au milieu des rochers qu'elle habitait, et dont l'un s'appelle encore son hôté ; mais un jour, un pêcheur l'ayant blessée par mégarde, elle annonça avant de mourir, à la capitale de l'Aunis, que la ville s'en irait tous les jours à la mer d'un sillon et d'un denier.

(G. MUSSET. *La Charente Inférieure avant l'histoire*, p. 124).

CCLXXXVII

LES RICOCHETS SUR LA MER

Dans le pays malouin les enfants appellent « soupe » au lait les ricochets qu'ils s'amusent à faire sur les vagues (A. ROUSSEL. *Polybi-*

blion, novembre 1901). C'est en rendant compte de mon livre, le *Folk-Lore des pêcheurs*, que M. A. R. donne ce terme, qu'il rapproche du terme *sopas*, soupes employé dans les Asturies, pour désigner le même acte.

CCLXXXVIII

LES FONDRIÈRES ET LA FOUDRE

En Bretagne, certaines fondrières appelées *Toul-ar gurun*, ont été, d'après les paysans, creusées par la foudre, et lorsque gronde l'orage, c'est l'âme d'un méchant qui s'en est échappée et qui parcourt l'air sur les vents déchaînés. (*Galerie bretonne*, t. I, p. 88).

P. S.

CCLXXXIX

RIVIÈRE TRAVERSÉE A PIED SEC

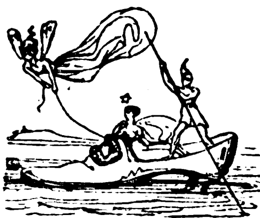
La légende raconte que sainte Marie d'Aignies traversa la Sambre à pied sec, suivie de son petit chien.

CCXC

SOURCES DÉCOUVERTES PAR LA HACHE

Au hameau de la Tombe, dépendance de Bombaye (Limbourg) on raconte qu'un chef des Francs, mourant de soif, *frappa*, après la victoire, le *sol avec sa hache d'armes, d'où il jaillit une source*. (L. C. M. *Promenade dans les environs de Visé*, Maastricht 1858), p. 4.

ALFRED HAROU.



CONTES ET LÉGENDES DE LA GRÈCE ANCIENNE[1]

XIV

LE PLUS GRAND BIEN

On raconte que la mère des deux jeunes Argiens, Cléobis et Biton, était prêtresse d'Héro. Le moment de monter au temple étant arrivé et les mulets qui devaient traîner son char étant en retard, comme l'heure pressait, ils s'attelèrent au joug et amenèrent leur mère au temple. Remplie de joie par cette piété filiale, elle pria la déesse de leur donner ce qu'il y avait de meilleur parmi les hommes. Les deux jeunes gens s'étant endormis ne se réveillèrent plus : la déesse leur avait fait présent de la mort en récompense de leur piété[2].

XV

LE FAUX SCAMANDRE

C'est la coutume en Troade que les filles à marier viennent au Scamandre, et après s'y être baignées, elles ajoutent ces paroles consacrées : Reçois ma virginité, Scamandre. Il y avait entre autres une jeune fille de haute taille, nommée Callirhoé dont le père occupait un haut rang. Elle vint au fleuve pour se baigner, tandis que nous, avec les parents des jeunes filles à marier et le reste de la foule, nous regardions de loin la fête et le bain des jeunes filles autant qu'il est permis de le voir à un étranger Le beau, l'excellent Cimon se cache dans les hautes herbes du Scamandre et se couronne de roseaux, c'était une ruse de guerre et une embuscade dressée contre Callirhoé. Quand celle-ci se fut baignée et quand elle eut prononcé les paroles accoutumées, comme je l'appris plus tard, en disant : Scamandre, reçois ma virginité, Cimon-Scamandre, s'élança de sa retraite. Très volontiers, dit-il, moi, Scamandre, je reçois Callirhoé et je la comblerai de biens. En disant ces mots, il prend la jeune fille et se cache. Mais l'affaire ne resta pas cachée. Quatre jours après, on faisait en l'honneur d'Aphrodite une procession à laquelle prenaient part les jeunes mariés. Nous la regardions passer. La jeune fille voyant Cimon qui regardait avec moi comme s'il n'avait conscience d'aucune faute, se prosterna et, levant les

1. Suite, voir t. XVI, p. 559.
2. Plutarque, *Consolation à Apollonios*, § 14. *Moralia*, éd. Bernardakis, t. I, Leipzig, 1888, in-12, p. 265.

yeux sur une vieille femme : Nourrice, dit-elle, vois-tu Scamandre à qui j'ai donné ma virginité. En l'entendant, la nourrice poussa des cris et la chose fut découverte [1].

XVI

LA SANDALE DE RHODOPE

Un jour qu'elle était au bain, un aigle enleva une de ses chaussures des mains de sa suivante et s'envola vers Memphis. Il s'arrêta au dessus de l'endroit où le roi jugeait en plein air dans une des cours du palais et laissa tomber la sandale dans les plis de sa robe. Les proportions mignonnes de la chaussure et le merveilleux de l'aventure surprirent le roi ; il envoya dans toute l'Egypte des gens pour rechercher la femme dont le pied pouvait chausser cette sandale. Il la trouvèrent dans la ville de Naucratis et la conduisirent au roi. Celui-ci l'épousa et, quand elle fut morte, il lui fit élever un magnifique tombeau (la pyramide) [2].

1. Le pseudo-Eschine, Lettres X, dans les *Œuvres* d'Eschine, éd. Franke Leipzig, 1893, in-12, p. 207-208. Nous avons affaire ici à un conte milésiaque dont les versions paraissent avoir été très répandues, car plus loin, Cimon, pour se justifier, cite une aventure semblable arrivé à Magnésie, où un personnage se fait passer pour le Méandre. Dans son livre sur *les Fabliaux* (2e éd. Paris, 1895, in-8, p. 118), M. Bédier semble s'attribuer la découverte de ce conte. « S'aviserait-on, dit-il, de rechercher des contes à rire chez le grave orateur du *Procès pour la couronne* et du *Procès de l'ambassade*, chez Eschine ? Lisez pourtant la dixième de ses lettres : vous y trouverez un véritable fabliau, conté avec un esprit charmant et très digne de La Fontaine ». Mais ce fableau est loin d'être aussi inconnu que le croit M. Bédier. L'abbé Barthélemy l'avait traduit tout au long dans le *Voyage du jeune Anacharsis*, (Paris, 1873, 3 vol. in-12, t. II, ch. LXI, p. 409-410). En note, (*Les Fabliaux*, ibid., note 3), M. Bédier ajoute : Je ne sais si ce rapprochement a déjà été indiqué, et il ajoute qu'il manque dans Benfey et Laudau. La réserve est prudente, car il lui aurait suffi de consulter l'édition de La Fontaine que ne doit ignorer aucun de ceux qui s'occupent des fableaux et de leurs imitations, celle de H. Regnier, collection des *Grands écrivains de la France*. Dans le tome VI, paru en 1890, c'est-à-dire *trois* ans avant la première édition de sa thèse (1893) et *cinq* ans avant la seconde, *revue et corrigée*, il aurait trouvé les pages 12-13, une bibliographie du sujet, où est mentionné le récit d'Eschine et à l'appendice, p. 361-362, ce même récit, d'après la traduction d'Auger. Un autre traducteur d'Eschine, Stiévenard avait déjà rapproché le conte grec de celui de La Fontaine (*Œuvres complètes de Démosthènes et d'Eschine*, nouvelle édition. Paris, 1870, gr. in-8, p. 76, col. 2, note 27).

2. Strabon, *Geographica*, L. XVIII, ch. I, § 33. Le même récit existe dans Elien, *Histoires diverses*, L. XIII, ch. 35. Il ne nomme pas la ville, mais appelle le roi Psammétique. Il est à remarquer qu'Hérode qui a consacré (*Histoires*, L. II, § 134-135) deux paragraphes à Rhodope qu'il fait venir de Grèce, se prononce nettement contre l'opinion des Grecs qui lui attribuaient la construction de cette pyramide. Les versions rapportées par Strabon et Elien montrent qu'il s'agit à l'origine d'un conte égyptien plus ou moins modifié par les Grecs chez qui il était devenu populaire. Il en est de même de la tradition qui fait de cette pyramide le tombeau de Rhodope (Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, L. I, ch. LXIV, éd. Vogel, Leipzig, in-12, 1888, t. I, p. 110). La présence de ce nom provient peut-être de la lecture inexacte d'une inscription hiéroglyphique, lorsque à partir de Psammétique et antérieurement à Hérodote, l'Egypte s'ouvrit aux marchands, aux voyageurs et aux mercenaires grecs. D'après M. Maspéro (*Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, Paris, 1875, in-12,

XVII

L'ONGUENT MERVEILLEUX

On raconte que Phaon exerçait le métier de batelier. Un jour Aphrodite voulut passer l'eau. Phaon, sans savoir qui elle était, l'accueillit gracieusement et la transporta avec beaucoup d'empressement où elle voulait aller. En récompense, la déesse lui donna un vase renfermant un onguent dont se frotta Phaon : il devint le plus beau des hommes. Toutes les femmes de Mitylène furent amoureuses de lui. A la fin, il fut surpris en adultère et mis à mort[1].

XVIII

LE PAIEMENT DE MÊME NATURE

On rapporte que quelqu'un en Egypte aimait la courtisane Thonis qui lui demanda une somme considérable. En songe, il s'imagina avoir commerce avec elle et son désir cessa. Thonis le cita en justice pour être payée au prix demandé. Bouhoris, ayant appris l'affaire, ordonna à cet homme d'apporter la somme dans un bassin et de le passer devant la courtisane pour que celle-ci en eût l'ombre, attendu que l'opinion est l'ombre de la vérité[2].

RENÉ BASSET.

p. 94), le nom de Rhodope aurait été substitué à celui de Nitocris (Nitoqrit). Déjà dans un ouvrage paradoxal, l'abbé Guérin du Rocher avait avancé que Rhodope et Nitocris n'étaient qu'une seule et même désignation, mais il ajoutait qu'elle s'appliquait à un personnage imaginaire formé du peuple d'Israël quand il passa la mer Rouge (*Histoire véritable des temps fabuleux*, Paris, 1824, 4 v. in-8, t. III, p. 180-181, t. IV, p. LXXVII). Le rapport du conte de Rhodope avec une épisode de Cendrillon a été signalé par H. Husson (*La Chaîne traditionnelle*, Paris, 1894, pet. in-8, p. 15), André Lefèvre (*Les Contes de Perrault*, Paris, 1875, in-16, p. LXXIII-LXXIV), Ch. Deulin (*Les Contes de ma mère l'Oye*, Paris, 1879, in-18 jés., p. 262-264), mais les deux premiers ont accepté sans la moindre hésitation les théories qui voient dans cet épisode un mythe solaire et je ne mentionne que pour mémoire, l'opinion de A. de Gubernatis qui voit dans la jeune fille et dans la pantoufle, un calembour sur le mot *apâd* signifiant à la fois « celle qui manque de pied, ou ce qui peut servir à mesurer le pied, c'est-à-dire l'empreinte ou la pantoufle » (*Mythologie zoologique*, trad. Baudry, Paris, 2 v. in-8, t. I, p. 34-35). Pour ce qui concerne Cendrillon, je me borne à renvoyer à l'excellent ouvrage de Miss Roalfe Cox, *Cinderella*, Londres, 1893, in-8.

1. Elien, *Histoires diverses*, L. XII, § 18.

2. Plutarque, *Vie de Démétrius*, éd. Sintenis, Leipzig, 1875, in-12 § XXVII. On voit que cette anecdote qui se rattache à la catégorie des sages jugements était courante en Grèce au III[e] siècle de notre ère; peut-être était-elle venue d'Egypte. Une forme altérée, quoique ancienne, est le récit qu'on trouve dans le *Yang-kiu-mo-lo-king*, traduit de l'ouvrage sanscrit *Angoulimâlyosoûtra*, l. II : Un musicien faisait un jour de la musique devant un roi qui lui promit mille pièces d'or. Il demanda ensuite cette somme au roi, mais le roi la lui refusa. Tout à l'heure lui dit le roi, vous avez fait de la musique et vous avez réjoui mon oreille par de vains sons. Si je vous accordais la chose promise, je vous donnerais quelque chose de solide pour du bruit. (Stan. Julien. *Contes et apologues indiens*, Paris, 1860, 2 v. in-12, t. I, ch. XXV, p. 108-109). Cette version se rapproche d'une anecdote citée par Plutarque : Denys, à ce qu'on rapporte,

MŒURS, HABITUDES, USAGES ET COUTUMES ARABES[1]

XIII

VIANDE BOUCANÉE

Les indigènes d'Algérie, font sécher la viande au soleil et l'emploient quelquefois dix ou douze mois après. La viande, préalablement salée est placée sur des cordes, les premiers jours, elle est littéralement couverte de mouches et étant donné la chaleur, on devine ce qu'elle peut devenir après un mois de suspension. Cela n'empêche nullement les Arabes de s'en régaler, alors même que la mauvaise odeur annonce que la viande est corrompue.

ayant promis à un célèbre joueur de cithare de grands présents, ne lui donna rien, comme lui ayant rendu le plaisir qu'il lui avait causé. Autant, dit-il, tu m'a réjoui en chantant, autant tu as été réjoui en espérant. (*De la bonne manière d'écouter*, *Moralia*, éd. Bernardakis, Leipzig, 1888, in-12, t. I, p. 101). Mais la forme la plus répandue de cette anecdote est celle où figure un pauvre et un cuisinier. Elle existe dans le *Novellino* italien, texte de Gualtaruzzi, nº IX, de Borghini, nº VIII) : Un pauvre d'Alexandrie, n'ayant qu'un morceau de pain, l'expose à la vapeur de viande sortant de chez le cuisinier Fabrac ou Fabratto qui veut se faire payer. Le Soudan consulté déclare que le cuisinier, pour prix de sa fumée doit se contenter du son d'une monnaie. (Biagi, *Le Novelle antiche*, Florence, 1880, in-8, nº XI, p. 20-22 ; D'Ancona, *Le Fonti del Novellino*, dans les *Studj di critica e storia letteraria*, Bologne, 1880, in-16, p. 304-305, *Qui si determina una quistione e sentenzia che fu data in Alessandria*). La même donnée se rencontre dans Pauli (*Schinpf und Ernst*, éd. Simrock, Heilbronn, 1876, in-16, § 44, p. 34-35) ; mais il n'est plus question d'Alexandrie ni du Soudan : Enfin un conte japonais reproduit le même récit, mais il ne mentionne pas l'intervention d'un juge. « Les habitants de Yédo raffolent d'anguilles grillées. Un riche marchand nommé Kisaburo, qui était très avare de son argent, avait établi son domicile près de la porte d'une échoppe d'un certain Kichibei qui prenait et faisait cuire des anguilles pour vivre. Pendant la nuit, il faisait sa provision, et dans la journée il la servait toute fumante à ses clients. Les poissons, coupés en morceaux longs de trois ou quatre pouces, étaient mis à griller sur un gril de fer, au dessus de charbons rouges, maintenus incandescents par une ventilation continuelle. Kisaburo qui aimait à garder son argent et qui avait une forte imagination, plaçait chaque jour son seau à farine tout près de la porte de son voisin. En mangeant son riz bouilli et en humant l'odeur des anguilles grillées quand on les portait, il charmait ses narines, d'autant qu'il n'avait rien à payer pour ce qu'il mettait dans sa bouche. En même temps qu'il se délectait, sa grosse cassette devenait tous les jours plus lourde. Kichibei, le rôtisseur d'anguilles, s'en étant aperçu, songea à faire payer à son ladre de voisin l'odeur des anguilles. Aussi il prépara sa note et la présenta à Kisaburo qui parut s'en amuser beaucoup. Il ordonna à sa femme de lui apporter sa cassette cerclée de fer, ce qui fut fait. Tirant de la masse brillante des *Kobans* (pièces d'or ovales de la valeur de cinq ou six dollars), des *ichi-bu* et des *ni-bu* (pièces d'argent carrées, valant respectivement un quart et un demi dollar), il fit tinter les monnaies avec fureur, ensuite, touchant la note du marchand d'anguilles avec son éventail, il s'inclina profondément et dit avec un sourire : Tout est bien, voisin Kichibei, nous voilà maintenant quittes. — Quoi ! s'écria le marchand d'anguilles, n'allez-vous pas me payer ? — Comment donc ! mais je vous ai payé : vous m'avez réclamé le prix de l'odeur de vos anguilles, et je vous ai payé avec le son de mon argent. (W. E. Griffis, *Japanese fairy world*, Londres, 1887, pet. in-4, p. 205-207).

1. Cf. tome XV, page 662, tome XVI, page 199.

XIV

FIN DU RAMADAN A CONSTANTINE

Durant les trois jours de fête qui suivent la fin du Ramadan (jeune religieux), les indigènes de Constantine se rendent en masse près de la gare, vers le bord de l'Ouad-Rummel et aussi dans une partie basse, située près de l'ancienne route de Batna. La fête est complète, déjeuner et diner sur l'herbe, musique, chansons et danses, les femmes n'y assistent pas, mais les petites filles y sont admises. Les indigènes du pays se rendent à cette fête en grand nombre ; aussi, pendant trois jours, on ne voit que voitures, véhicules de tout genre, remplis de promeneurs avec leurs costumes de fête, aux couleurs voyantes, circulant entre Constantine et le point indiqués plus haut, manifestant bruyamment leur joie par des cris et des chants.

XV

PATURAGES RÉSERVÉS

Afin d'indiquer aux bergers arabes les points sur lesquels le pâturage est interdit, les propriétaires indigènes placent sur le terrain réservé et de distance en distance, plusieurs pierres les unes sur les autres. La même coutume existe en Picardie ; nous l'avons constatée aux environs d'Ailly-sur-Somme et de Saint-Sauveur-les-Auniens.

ACHILLE ROBERT.

LES POURQUOI

CXVI

ORIGINE DE LA CHOUETTE [1]

Légende liégeoise

JÉSUS, durant une excursion qu'il faisait sur terre, fut pris de faim. Ayant avisé le magasin d'un boulanger, il y entra et demanda un pain. La boulangère, personne compatissante, se hâta de confectionner une miche, afin que le voyageur la mangeât bien chaude, bien croustillante ; mais notre femme avait compté sans sa fille, enfant extrêmement gourmande, qui s'empara en cachette, de la plus grande partie de la pâte.

Jésus punit cette gourmandise, en *changeant l'enfant en chouette.*

ALFRED HAROU.

1. Cf., t. VIII, p. 414. (Légende macédonienne).

COUP D'ŒIL SUR LE FOLK-LORE ROUMAIN

Notice bibliographique [1]



N des phénomènes les plus naturels dans l'évolution des langues, est l'élévation d'un dialecte, favorisé par les circonstances politiques ou sociales, au rang de langue littéraire. Celle-ci pousse ainsi d'un rameau du tronc populaire, qui continue à subsister et à croître à côté d'elle, poursuivant son développement normal et inconscient, pendant que, sous l'influence de la volonté et du génie humains, elle acquiert une forme fixe et artificielle.

De même, dans l'histoire de la littérature, on peut constater deux courants parallèles, chacun conservant, dans une marche également progressive, ses traits distinctifs et ses sources particulières d'inspiration.

L'un, antérieur, est représenté par des créations collectives, anonymes et sans date, respirant la spontanéité caractéristique des véritables productions de l'imagination populaire ; reflets fidèles des sentiments, des mœurs, des aspirations du peuple, elles nous font pénétrer dans sa vie intime, et nous initient aux douleurs et aux joies de son âme.

L'autre, postérieur, est représenté par des créations individuelles, dans lesquelles se réfléchissent la personnalité et l'époque de l'auteur; par elles, nous apprécions la hauteur intellectuelle atteinte par quelques individualités supérieures et isolées dans l'ensemble de la nation.

Ces deux courants, avons-nous dit, suivent une ligne parallèle, cependant il leur arrive quelquefois de se rapprocher et de s'influencer mutuellement. D'une part, la fantaisie populaire, éternellement altérée de nouvelles sources, recourt à des éléments littéraires, qu'elle transforme et adapte à son génie et à ses vues ; d'autre part, le poète-artiste cherche dans la nature et dans la poésie populaire, une source de rajeunissement, une eau de Jouvence, pour une ima-

1. Cette notice est la traduction d'un chapitre de notre *Histoire de la philologie roumaine*, seconde édition, Bucarest, 1895, p. 263-295. Les données bibliographiques ont été complétées jusqu'en 1900.

gination saturée des impressions d'un monde conventionnel. C'est ainsi que quelques-unes des fleurs les plus délicates du lyrisme, d'un Alexandri ou d'un Eminesco, sont nées du sol de la poésie populaire.

On pourrait donc, dans les productions de l'esprit populaire, distinguer deux éléments caractéristiques : l'un, *oral* ou traditionnel, constituant la soit-disant littérature *parlée*, qui passe de génération en génération, sinon de nation à nation, et vole de bouche en bouche, subissant des variations et des modifications selon les lieux et les époques ; l'autre, *écrit*, reflet d'un monde étranger, qui, passant par le prisme de l'intelligence populaire, s'empreint de la couleur nationale, et, par cette raison, peut exercer une influence rétroactive sur l'élément oral.

Les richesses de la littérature traditionnelle s'offrent à nous en vers et en prose.

Sous le rapport poétique, elles sont : tantôt des effusions immédiates du cœur, traduites en chansons joyeuses (*hore*), comiques (*chiuituri*), mélancoliques (*doine*) ou funèbres (*bocete*) ; tantôt des échos lointains d'événements passés, comme les ballades populaires ; l'expression de l'héroïsme, comme les chants des klephtes ou des haïdouks ; celle du sentiment religieux, comme les cantiques de Noël (*colinde*), de la superstition, comme les formules d'incantation (*descântece*) ; ou enfin des exercices de langage métaphorique, comme les devinettes.

En prose, elles sont : ou de pures créations de la fantaisie, comme les contes et légendes, végétation luxuriante et gracieuse des champs fleuris de l'imagination ; ou le résultat de l'expérience de la vie, comme les facéties (*snoave*) et les proverbes ; ou enfin des actions dramatiques comme les mystères (*Vicleim*). A quoi on pourrait encore ajouter les us et coutumes, et d'autre part, les croyances et les superstitions qui constituent la métaphysique des masses.

I

L'ensemble de ces productions forme la littérature populaire proprement dite, ou le *folk-lore* (science du peuple), comme on l'appela en Angleterre vers le milieu du XIX[e] siècle. Cependant, en dépit de son baptême, le folk-lore est une science allemande, créée par les frères Grimm, et cultivée ensuite par un grand nombre de spécialistes, qui explorèrent, à cet égard, le domaine de tous les peuples de l'univers.

La comparaison et l'élucidation des matériaux accumulés de tous les coins du monde, devinrent l'objet d'une science particulière

(nommée également *folk-lore*), la branche la plus importante de la psychologie ethnique, possédant aujourd'hui des organes dans presque toutes les langues de l'Europe [1]

Parmi les savants qui se sont occupés, en Roumanie, de rassembler des matériaux folk-loriques, nous citerons d'abord le Père *Fl. Marian*, qui s'est acquis de grands mérites pour la littérature populaire de la Bucovine; ensuite, feu *G. Dem. Téodoresco*, qui s'est distingué à la fois comme collectionneur consciencieux, et comme érudit traditionniste, par ses études sur les proverbes et les cantiques de Noël.

M. *Burada* a exploré, sous le rapport ethnographique, tous les pays habités par des Roumains, et recueilli partout de précieux documents pour le folk-lore.

M. *Pop-Retegan*, instituteur retraité, a dépensé une activité aussi féconde dans le champ des traditions populaires de la Transylvanie.

Les études folk-loriques, en Roumanie, ont été inaugurées sur une échelle comparative très étendue, par M. *Hasdeu*, qui s'est surtout préoccupé des rapports existant entre les livres du colportage et la littérature orale du peuple roumain. Il recherche, d'une part, l'influence prépondérante du bogomilisme sur les plus anciens textes littéraires roumains, qu'il étudie d'après leurs origines et leurs filiations; d'autre part, il poursuit l'influence des idées hérétiques sur certains éléments de la littérature traditionnelle (tels la chanson des Transformations et la légende des Nombres). Si les résultats auxquels arrive l'auteur, ne sont pas toujours convaincants, on ne peut qu'admirer la somme considérable de faits et d'idées accumulées dans ces recherches [2].

Après cette œuvre fondamentale, M. le docteur *Gaster* essaya d'embrasser dans une étude d'ensemble, les différentes branches de la littérature populaire. Tandis que M. Hasdeu recherchait l'existence des plus anciens monuments religieux d'origine hérétique, M. Gaster dirigea son attention sur les productions variées du folk-lore roumain, de quelque nature qu'elles fussent, romantiques, éthiques, ou religieuses. Il analyse chacune de ces manifestations du génie populaire, en indique l'origine et les éléments constitutifs, et s'efforce de mettre partout en relief l'influence du livre sur l'esprit des masses.

1. Nous ne mentionnerons ici que la Revue roumaine des Traditions populaires (*Sezetoarea*), paraissant depuis 1892 à Folticeni (Moldavie), sous la direction de M. Arthur Gorovei, et le *Recueil* ou *Sbornik*, consacrée en grande partie au folk-lore bulgare (Sophia, 1889 et suiv.).

2. Hasdeu, *Cártile poporane ale Romănilor în secolul al XVI-lea* (Les livres populaires roumains au XVI[e] siècle en leurs rapports avec la littérature orale), Bucarest, 1879.

M. Gaster dispose d'une grande érudition, et sa profonde connaissance des anciens manuscrits roumains lui a permis d'amener au jour une multitude de faits, dont il appuie ses vues personnelles, souvent hasardées (comme sa théorie de la provenance moderne et littéraire des contes), mais toujours motivées. La grande richesse de détails de son livre (qui embrasse 61 productions folk-loriques), en fait une mine d'informations pour cette branche de la littérature roumaine [1].

II

Abordons maintenant les différents genres de la littérature orale, et tout d'abord, occupons-nous des chansons populaires.

Les deux créateurs de la philosophie de l'histoire, Vico et Herder, en attirant les premiers, l'attention sur l'importance des croyances et des chants populaires, furent les véritables précurseurs du folklore. L'ouvrage de Herder, *Les Voix des Peuples*, parut en 1778, et trente ans plus tard, en 1806, vint au jour la première collection des chants populaires allemands, *Le Cor merveilleux*. Un laps de temps égal s'écoula, avant que l'Italie sentit la nécessité d'une semblable collection ; en 1841 seulement, Tommaseo publia les Chants populaires toscans. La France fut plus lente encore à s'en préoccuper ; elle attendit jusqu'en 1856 pour faire paraître les Chants populaires normands par Beaurepaire [2].

Par contre, dans la péninsule balkanique, et notamment en Serbie, grâce aux efforts de Vouk Karadjitch, la poésie populaire fut de bonne heure l'objet d'une grande sollicitude. Ce fut en 1814, que parut pour la première fois, à Vienne, l'importante collection des chansons populaires serbes ; elles eurent un grand retentissement et obtinrent l'admiration de Goethe. Vers la même époque, les chants populaires grecs modernes trouvèrent en Fauriel (1824), et en Kind (1828), d'enthousiastes admirateurs.

A Vouk on doit encore le premier recueil des chansons populaires roumaines ; il les avait réunies dans un voyage à travers la Valachie, la Transylvanie et le Banat, et confiées ensuite à Assaki pendant un séjour commun qu'ils firent à Vienne ; malheureusement, ces chansons, ainsi que celles recueillies par Assaki lui-même, devinrent la proie des flammes dans l'incendie de Jassy en 1827.

Le premier véritable collectionneur des chants roumains, est

1. Dr M. Gaster, *Literatura populară română*, Bucarest, 1883.

2. Qu'il nous soit permis de mentionner, parmi les différents ouvrages consacrés à l'étude comparative de la poésie populaire, la publication monumentale en dix volumes in-4° de Child, *The english and scottish popular ballads*, Boston, 1892 et suiv. ; chaque ballade, accompagnée de toutes ses variantes, y forme l'objet d'une recherche approfondie.

Anton Pann. Dans les diverses brochures de son *Hôpital de l'Amour*, figurent les premières romances d'amour valaques, que, plus tard, Alexandri fit insérer dans son propre recueil [1].

En Moldavie, après 1841, *Alexandre Rousseau* (ou *Ruso*), le fervent admirateur du génie populaire, et *Basile Alexandri*, parcoururent ensemble les montagnes, en quête de chansons populaires. Le grand poète national y trouva une source d'inspirations, et la Muse populaire le récompensa généreusement des peines qu'il avait prises pour rassembler ses trésors. Le résultat de ces excursions sur les cimes, furent *les Ballades* (1852) et les *Chansons populaires de la Roumanie* (1855). Dans ce dernier recueil furent insérés les chants valaques recueillis par Anton Pann, ainsi que des chants de la Transylvanie et du Banat. La première édition fut très chaleureusement accueillie par le pays, et jugée avec grands éloges par l'Etranger [2].

La seconde édition complète de l'ouvrage [3] diffère de la première, autant sous le rapport du fond que sous celui de la forme. Les dix années qui les séparent, y ont imprimé le cachet du courant de l'époque ; le temps où Assaki forgeait des ballades populaires contemporaines de Décébal, et où Seulesco fabriquait de toutes pièces des chroniques roumaines du moyen âge.

Dans le domaine de la langue, une école aux allures savantes tendait à restaurer les formes archaïques. Le même esprit de remaniement s'emparait des collectionneurs fouillant les données du folklore pour en tirer des arguments historiques et mythologiques. Ce fut alors que, dans les chansons banatoises recueillies par lui, et dont il donna une rédaction essentiellement altérée en 1859, M. *Athanase Mariénesco* découvrit des vierges Sabines (pendant que le Serbe Verkovitch flairait des Orphées dans les chansons bulgares), et, un peu plus tard, annonçait « de grandes découvertes » de divinités antiques dans les contes roumains.

Chez Alexandri, les remaniements de la seconde édition sont inspirés par des motifs esthétiques. Le goût et la personnalité du poète ne sont pas restés étrangers aux modifications faites surtout en vue de produire un plus grand effet sur le public lettré. Le collectionneur, du reste, avoue lui-même ces motifs avec une entière franchise : « J'ai fait pour quelques-unes de ces poésies ce qu'un

1. A. Pann, *Spitalul amorului sau cântătorul dorului*, première édition en cinq brochures, Bucarest, 1851.

2. Elles furent traduites en français par le collectionneur lui-même, sous le titre : *Ballades et chants populaires de la Roumanie*, recueillis et traduits par Alexandri, avec une introduction par M. A. Ubicini, Paris, 1858.

3. V. Alexandri, *Poesii populare ale Românilor, culese si întocmite* (Poésies populaires des Roumains, recueillies et remaniées), Bucarest, 1866.

joailler fait pour des pierres précieuses. J'ai respecté le sujet, le style, la forme... Loin de les avoir arrangées conformément au goût moderne, je les ai conservées comme des bijoux d'or que j'aurais trouvés couverts de rouille et aplati. *J'en ai fait disparaître les taches,* et leur ai rendu leur éclat primitif »[1].

Le procédé, d'ailleurs, était habituel à tous les premiers collectionneurs de chansons populaires. Dans le *Cor merveilleux*, on trouve des pièces entièrement remaniées, d'autres qui ne sont rien moins que populaires ; Vouk, lui-même, choisit entre plusieurs versions, celle qui lui semble la plus belle, et modifie sans scrupule le texte, en y ajoutant ou retranchant, pour des raisons de métrique, des phrases entières.

La condition essentielle de tout recueil de folk-lore, — la reproduction absolument fidèle du fond et de la forme, — semble avoir été inconnue à ces traditionnistes de la première heure, ou du moins, ne pas s'être imposée rigoureusement à leurs esprits ; préoccupés qu'ils étaient plutôt d'esthétique que de psychologie populaire.

Le scrupule scientifique dont nous venons de parler, est surtout nécessaire pour les chansons populaires, qui doivent être reproduites avec toutes leurs variantes, avec l'indication des localités, et accompagnées de leurs airs et mélodies. Il n'existe encore aucun recueil des chansons populaires roumaines répondant à ces exigences. Le meilleur, relativement, est celui de Valachie publié par feu G. Dem. Téodoresco (1885), auquel il convient d'ajouter, pour la musique, la collection des airs populaires recueillis dans tous les pays roumains par Vulpian (1886), et pour les variantes, la volumineuse mais peu scientifique collection parue récemment, sous la direction de M. Tocilesco[2].

En Moldavie, le plus important recueil est toujours celui d'Alexandri, qui a fait époque et exercé la plus heureuse influence sur la renaissance de la poésie d'art elle-même. Ce recueil a été suivi par une foule d'autres médiocres, parmi lesquels nous mentionnerons

1. Ce passage est extrait d'une lettre adressée par M. Alexandri à M. Cràciunesco, qui l'a reproduite dans son livre *Le peuple roumain d'après ces chants nationaux*, Paris, 1874. Pour les details de ces « remaniements », on peut consulter avec fruit la monographie roumaine de M. Schwarzfeld : *la Collection Alexandri*, Jassy, 1888.

2. G. Dem. Teodoresco, *Poesü populare romàne*, Bucarest, 1885. — Vulpian, *Poesia popularǎ pusǎ in musicǎ*, Bucarest. 1886. — *Poesia poporanǎ*, qui forme le premier volume (XLV + 1712) des *Matériaux folk-loriques* publiés sous les auspices du ministère de l'instruction publique par les soins de M. Tocilesco, Bucarest, 1900 et suiv.

seulement celui de M. Canianu, qui s'est efforcé de reproduire les particularités de prononciation du parler moldave[1].

Pour la Transylvanie, nous citerons principalement le recueil de Jarnik et celui de Bibicesco[2].

Les chansons populaires de la Bucovine ont été recueillies par le Père Marian et celles de la Dobroudja, par Burada. On est encore redevable à ces deux traditionnistes, du premier recueil de *voceri* et d'incantations de toutes les provinces roumaines[3].

Enfin, quant aux Roumains de la Macédoine, les efforts de M. Weigand et de M. Papahadji particulièrement, ont enrichi le trésor de leurs poésies populaires par d'importantes contributions[4].

Il manque encore une étude d'ensemble sur les chansons populaires roumaines.

Après les premières recherches dénuées de toute valeur scientifique[5], nous relevons les investigations de M. Hasdeu, ci-dessus mentionnées, sur l'expansion des chansons populaires telles que celles de Transformations et des Nombres. Les pages que M. Gaster consacre aux différents genres de la poésie populaire, et où souvent il fait ressortir l'influence *livresque* sur la littérature orale, seraient également à citer.

L'élément religieux de cette poésie, les soit-disant *colinde* ou cantiques de Noël, a été étudié par feu Téodoresco[6], tandis que son élément historique, les ballades, attend encore le scrutateur habile qui saura en discerner, sous leur enveloppe complexe, les facteurs ethniques et locaux.

En effet, tandis que les *doïne* et les *hore*, — les chansons des paysans roumains et les mélodies de leurs rondes, — jaillissent du cœur même du peuple et ne peuvent présenter que des éléments de comparaison anthropologique, les ballades sont quelquefois de

1. Canianu, *Poesii populare... culese si publicale întocmai cum se zic* (Poésies populaires... recueillies et publiées telles quelles se disent), Jassy, 1888. — Cf. Sevastos, *Cântece din Moldova*, Jassy, 1888.

2. Jarnik et Bârseanu, *Doine si strigâturi din Ardeal* (Chansons et cris joyeux de la Transylvanie), Bucarest, 1883. — Bibicesco, *Poesii populare din Transilvania*, Bucarest, 1893. — Pour le Banat : E. Hodos, *Poesii populare*, deux volumes, Caransebes, 1892-1895.

3. Fl. Marian, *Poesii poporane române*, deux volumes, Czernowicz, 1873-1875, et *Descântece poporane române* (Incantations roumaines), Suczawa, 1886. — Burada, *O călătorie în Dobrogea* (Un voyage en Dobroujda), Jassy, 1880, et *Datinile poporului român la înmormîntări* (Coutumes du peuple roumain aux funérailles), Jassy, 1882.

4. G. Weigand, *Die Aromunen*, deux volumes, Leipzig, 1894-1895 (le second volume de cette publication est consacré au folk-lore macédo-roumain). — Papahagi, *Din literatura populară aromână*, Bucarest, 1898.

5. Cf. Odobesco, *Scrieri*, vol. I, p. 179-236.

6. G. Dem. Teodoresco, *Notiuni despre colindele române*, Bucarest, 1889.

simples localisations poétiques, en une certaine périphérie ethnique. Dans la péninsule balkanique surtout, l'importation et l'exportation des documents folk-loriques d'une contrée dans l'autre, a pu avoir lieu dans des régions limitrophes, à cause de leur caractère bilingue. Mais les recherches en ce sens sont hérissées de difficultés, et réclament une grande circonspection pour ne pas aboutir à des affirmations hasardées, sinon contraire à la vérité. C'est pourquoi la prudence indique, pour le moment, en dehors des cas certains, la simple constation des analogies, surtout chez les peuples d'un même territoire [1].

III

Nous arrivons maintenant aux contes et légendes populaires.

Bien que Perrault ait, dès l'année 1697, publié des contes français sous une forme littéraire, la bibliographie des contes commence seulement en 1812 avec la publication des *Contes allemands* par les frères Grimm. Il s'est, comme on le voit, écoulé un intervalle assez long, avant que les peuples cultivés aient compris l'importance de ces trésors et l'utilité de les recueillir.

Les premiers qui se soient occupés de réunir les contes roumains, notamment ceux du Banat, furent deux Allemands, les frères *Arthur et Albert Schott*, en 1845 [2]. Ensuite, nous devons attendre jusqu'en 1862 pour voir le premier conte valaque publié par le romancier Nicolas Filimon, dans une feuille intitulée « Le Paysan roumain », où avaient déjà paru quelques contes d'*Ipiresco*, réunis en brochure par l'auteur dans la même année. C'est de ce moment que commença à se déployer l'activité infatigable du modeste et génial apprenti-typographe.

En Valachie, parurent successivement différents recueils de contes populaires, signés tantôt par Ipiresco, tantôt par des imitateurs, parmi lesquels *Démètre Stancesco* mérite une mention spéciale, à cause de son talent de narrateur, et de la conscience de sa reproduction [3].

1. Cf. la monographie de Schladebach sur la ballade macédo-roumaine du Pont d'Arta, dans l'*Annuaire* de Weigand de 1894, p. 79-122.

2. Frères Schott, *Walachische Märchen*, Stuttgart, 1845.

3. Ispiresco, *Legende sau Basmele Româniilor*, 3e éd. en deux parties, Bucarest, 1872-1876 (le titre de *legende* est déplacé et pris improprement comme synonyme savant de *basme* ou contes populaires); l'édition définitive de 1882 ne contient pas *tous* les contes des éditions antérieures. La collection posthume restée inédite a été utilisée dans notre ouvrage cité ci-dessous. — Stâncesco, *Basme culese din gura poporului*, éd. complète, Bucarest, 1892. — Cf. aussi Fundesco, *Basme*, Bucarest, 1867 (et plusieurs éditions ultérieures); Maldaresco, *Basme*, Bucarest, 1889; N. D. Popesco, *Carte de Bosme*, 4 parties, Bucarest, 1892 (contient la plupart des contes publiés dans son *Calendarul basmelor*, Bucarest, 1874-1885).

En Moldavie, le profond connaisseur du langage populaire, feu *Creanga*, écrivit plusieurs contes d'une longueur démesurée, qui remplissent le premier volume de ses œuvres complètes (1890).

Les contes transylvaniens ont été publiés par *Pop-Retegan*, et ceux de la Bucovine par *Sbiera* [1].

En 1894, l'Académie Roumaine a couronné du prix Eliade Radulesco, notre ouvrage intitulé : *Contes roumains comparés aux légendes classiques, et aux contes des peuples voisins et des autres peuples romans* [2]. Il constitue jusqu'à présent, l'œuvre la plus complète que le folk-lore possède sur les contes de l'Europe orientale.

La langue métaphorique des contes a été étudiée par M. Jarnik et par l'auteur de cette étude [3].

Les matériaux mythologiques des mêmes contes n'ont pas encore été analysés d'une manière systématique. Le travail commencé par le Père Marian en 1879, a été continué, ces derniers temps, dans notre ouvrage sur les Contes roumains, dont l'index contient la collection la plus riche des matériaux folk-loriques.

Nous avons groupé et examiné, dans une étude comparative, les fées méchantes d'après les croyances du peuple roumain [4].

La légende des « Jours d'emprunt », ou « Jours de la Vieille », a été également l'objet d'une étude spéciale, dans laquelle le même auteur s'est efforcé de la poursuivre chez tous les peuples, et d'en dégager les éléments anthropologiques et historiques, pour les distinguer de ceux d'origine littéraire [5].

Enfin, les légendes zoologiques, et particulièrement celles des oiseaux, ont été recuillies par le Père Marian, qui s'est occupé en même temps des légendes des plantes [6].

Quelques mots, à présent, sur l'interprétation des contes.

Le système mythologique des frères Grimm, qui consi-

1. Pop-Retegan, *Povesti ardelenesti*, 5 brochures, Brasov, 1876-1888. — Sbiera, *Povesti poporale romdnesci*, Czernowicz, 1886.

2. Lazare Sainéan, *Basmele Romåne in comparatiune cu legendele antice clasice si în legåturå cu basmele popoarelor invecinate si aie tuturor popoarelor romanice*, Bucarest, 1895 (XIV et 1114). Une refonte française de cet ouvrage est en préparation.

3. Jarnik, *Sprachliches aus romänischen Volksmärchen*, Wien, 1877, et Lazare Sainéan, *Semasiologia limbei române*, Bucarest, 1887, p. 133-156 (Psychologie populaire roumaine).

4. Lazare Sainéan, *Studii folklorice*, Bucarest, 1896, p. 67-173 ; une refonte française de cette étude vient de paraître dans la *Mélusine* de cette année.

5. Id., *Zilele Babei si legenda Dochiei*, ibid., p. 1-45 (parue d'abord en français dans la *Romania* de 1889).

6. S. Fl. Marian, *Ornitologia poporanå romånå*, deux volumes, Cernowics, 1893, et dans la revue *Albina Carpatilor* de 1879 à 1880. L'Académie roumaine a destiné un de ses prix pour une « Botanique populaire roumaine sous le rapport des croyances, des coutumes et de la littérature traditionnelle en général ».

dèrent les contes populaires comme le dernier écho du merveilleux des mythes antiques, est aujourd'hui complètement abandonné. Les frères Schott, appliquant ce système aux contes roumains, crurent découvrir des traces divines jusque dans *Păcală*, le bouffon légendaire du peuple roumain.

Le système, diamétralement opposé, d'interprétation historique, la théorie de la migration ou de l'importation des contes, inaugurée par Benfey d'après laquelle le conte, propriété exclusive de l'Inde, se serait, vers l'époque historique, par des intermédiaires oraux ou littéraires, propagé dans le monde entier, n'est pas plus admissible dans sa généralité, bien qu'elle compte encore de nombreux partisans.

Les contes ne peuvent pas être attribués à un seul pays, ou à une seule époque. Les uns sont un antique héritage, les autres ont été inventés par les peuples qui les racontent. L'esprit humain est le même partout, et cette identité explique le fond primitif et commun des contes, comme il explique certaines analogies, fréquemment remarquées, entre les peuples des contrées les plus éloignées.

Une théorie récente, fondée sur des arguments semblables, et représentée par MM. Tylor et Lang, explique les incidents et les types des contes, par des idées et des croyances appartenant à un état primordial de la civilisation. En dehors de cette survivance d'une culture préhistorique, M. Tylor fait entrer, comme facteur des créations mythiques, ce qu'il appelle *l'animisme*, ou la tendance naturelle à l'enfant et au sauvage d'animer et de personnifier tous les objets de la nature.

Mentionnons encore, mais seulement en passant, la théorie de M. Gaster sur l'origine moderne et littéraire des contes, notamment sur leur développement des nouvelles et légendes dans lesquelles le peuple aurait introduit un élément fantastique et surnaturel, emprunté aux antiques croyances et aux écrits aprocryphes.

Enfin, selon M. Hasdeu, l'élément anthropologique, ou le merveilleux des contes s'expliquerait par le rêve, qui, comme le conte, ne connait ni le temps, ni l'espace [1].

La comparaison des contes peut se faire sur une échelle plus ou moins vaste. Quelquefois elle embrasse un grand nombre de peuples hétérogènes, pour faire ressortir le caractère anthropologique du fond ou de la trame, des types ou des motifs (ces derniers peuvent être réduits à un petit nombre de formules — une cinquantaine, d'après nos propres recherches). D'autres fois, au contraire, la comparaison se limite à une certaine périphérie ethnique, pour mettre

1. Gaster, *Literatura populară*, p. 544-555, et Hasdeu, *Etymologicum Magnum Rumaniae* s. v. basm.

en relief la forme particulière, les incidents et les locutions stéréotypes, variant d'un peuple à l'autre, afin de constituer, pour ainsi dire, l'élément national du conte.

Comme modèle du premier procédé, on pourrait citer *Les Contes populaires de la Lorraine*, par Emmanuel Cosquin (1886); et comme spécimen du dernier, notre propre ouvrage sur les *Contes roumains* (1896).

IV

Nous passerons rapidement sur les autres genres de la littérature orale.

Dans le domaine des légendes populaires, il manque encore une collection de réelle importance[1]; dans celui des traditions, nous mentionnerons celle du Père Marian, assez médiocre; enfin parmi les petits recueils de facéties ou *snoave*, nous citerons celui de feu Ispiresco, auquel on doit aussi la première collection de jeux d'enfants[2].

Quant aux proverbes roumains, après le recueil fondamental d'Anton Pann, dans lequel on les trouve classés sous certaines rubriques, et où la versification leur fait souvent perdre leur forme lapidaire et laconique, nous arrivons à l'œuvre capitale de M. Zanne sur la parémiologie roumaine. Cet ouvrage se distingue autant par la richesse des matériaux, que par l'exactitude vraiment scientifique de leur élaboration. Le seul reproche qu'on lui pourrait adresser, est l'absence d'une méthode plus rigoureuse, qui aurait permis de condenser les matériaux, et d'éviter ainsi la répétition, par trop prolixe, des commentaires explicatifs[3].

A M. Gorovei, l'éditeur de l'unique Revue roumaine de folk-lore, on est redevable d'une bonne collection de devinettes[4].

En ce qui concerne, enfin, les mystères de Noël ou *Vicleim*, et les éléments profanes (comme le théâtre des marionnettes) qui s'y rattachent, on peut trouver d'amples renseignements dans l'ouvrage de M. Olanesco sur le théâtre roumain[5], et dans notre étude, parue dans cette revue, sur les marionnettes en Roumanie et en Turquie[5].

Effleurons en passant la psychologie populaire.

1. Le titre d'un livre comme celui de M. Urechia : *Legende române*, Bucarest, 1890, pourrait induire en erreur : il n'est en grande partie qu'une reproduction volontairement altérée des légendes françaises et espagnoles.

2. S. Fl. Marian, *Traditiuni poporane române*, Sibii, 1878, et *Satire poporane române*, Bucarest, 1893. — Ispiresco, *Snoave sau povesti populare*, 2 éd. Bucarest, 1879, et *Jocuri de copii*, Sibii, 1885.

3. A. Pann, *Culegere de proverburi sau Povestea vorbei*, Bucarest, 1847 (cette première édition, en un volume, a été souvent rééditée); 2e éd. en trois volumes, 1852. — J. Zanne, *Proverbele Românilor*, Bucarest, 1895 et suiv. L'ouvrage aura dix volumes; le cinquième vient de paraître.

4. A. Gorovei, *Cimiliturile Românilor*, Bucarest, 1898.

5. D. C. Olanesco, *Teatrul la Români*, Bucarest, 1897; et Lazare Sainéan, dans la *Revue des traditions populaires* de cette année.

Les usages, coutumes et croyances des peuples forment une branche très importante du folk-lore. Leur caractère général est une extrême persistance : on les voit subsister chez une nation, après la modification des idées correspondantes, même après leur disparition totale. Les ressemblances entre les coutumes de peuples d'une origine complètement différente, s'expliquent par des raisons psychologiques que nous avons déjà indiquées. La nature humaine étant essentiellement une, certains usages se retrouvent partout où les hommes ont le même degré de civilisation, ou des conditions d'existence identiques. C'est pourquoi il faut envisager avec beaucoup de prudence ces recherches délicates et éviter les tendances extrêmes. Tout en tenant compte des influences ethniques, on doit se garder de toute exagération dans un sens ou dans un autre. En Roumanie, par exemple, on a souvent attribué, tantôt aux Romains, tantôt aux Slaves, l'origine de phénomènes psychiques semblables, mais l'hyperlatinisme et la slavomanie ont également nui à ce genre de recherches.

On ne possède encore aucun ouvrage d'ensemble sur la vie éthique du peuple roumain, et c'est pour combler cette lacune que l'Académie Roumaine a proposé dernièrement un prix pour une *Psychologie et Métaphysique du peuple roumain d'après sa littérature populaire.*

Chacune des phases principales de la vie humaine — naissance, baptême, mariage, mort — est accompagnée de coutumes et d'usages caractéristiques, qui font l'objet de trois ouvrages importants du Père Marian [1].

Les coutumes juridiques du peuple roumain — le droit coutumier — commencent à peine à attirer l'attention des spécialistes. Il est certain cependant, que de sérieux travaux sur cette matière fourniraient de précieuses contributions pour approfondir la vie intime et privée du paysan roumain [2].

1. S. Fl. Marian, *Nunta la Români*, Bucarest, 1890; *Inmormintarea la Români*, 1892, et *Nasterea la Români*, 1892 ; ces trois ouvrages ont été couronnés et publiés par l'Académie Roumaine. Le même folkloriste a commencé à décrire les fêtes roumaines dans un ouvrage d'ensemble : *Serbâtorile la Români*, Bucarest, 1898-1899, dont deux volumes ont déjà paru.

2. M. Hasdeu avait élaboré, en 1887, un *Questionaire* du droit coutumier roumain. Nous ajoutons ici un livre très important pour la connaissance de la vie matérielle du paysan roumain, celui du docteur Manolesco, *Igiena tsâranului român*, (Bucarest, 1895): on y traite en détails sur l'habitation, l'alimentation et le costume des paysans de toutes les provinces roumaines; les sources d'informations y sont puisées de toute première main. Cf. aussi Fr. Damé, *Essai sur la terminologie populaire roumaine* (en roumain, avec un glossaire français), qui vient de paraître à Bucarest.

V

Quelques mots, avant de finir, sur la littérature populaire cultivée ou écrite.

Cette branche du folk-lore a été inaugurée par le savant allemand Görres, qui, en 1807, publia *Les Livres populaires allemands*. Dans cet ouvrage se rencontre pour la première fois la division, aujourd'hui généralement admise, de littérature orale et de littérature écrite, formant ensemble la matière du folk-lore. En 1852 seulement, parut, en France, un livre analogue, par Charles Nisard [1].

Deux ouvrages de première importance sur les livres populaires roumains, sont ceux de MM. Hasdeu et Gaster, ci-dessus mentionnés, qui les étudient chacun d'un point de vue différent, et, dans une certaine mesure, se complètent l'un par l'autre.

Les livres de colportage roumains sont généralement d'origine slavo-byzantine, venus en Roumanie directement, par le canal des Serbes ou des Bulgares, dont le pays était l'arsenal où se forgeaient les armes de propagande des sectes hérétiques du moyen âge.

La doctrine de la plus célèbre de ces sectes, — la doctrine dualiste des Bogomiles — fondée définitivement au X[e] siècle par le pope bulgare Irimia, surnommé Bogomil (ou Théophile), se répandit bientôt, non-seulement dans les pays slaves et dans la péninsule balkanique, mais jusqu'en Occident, dans l'Italie et dans le sud de la France, où elle donna naissance à la fameuse secte des Albigeois.

Pour gagner à leur cause les dernières classes de la société, les hérétiques mirent en circulation toute une littérature poético-religieuse de livres apocryphes, d'apocalypses et de pseudo-évangiles, tous remaniés selon le goût et les penchants des masses, et illustrés de fictions propres à captiver l'imagination populaire. L'artisan ou le paysan trouvait dans ces œuvres fantaisistes une solution simple, naturelle et poétique des mystères de la religion et de la vie. De là leur charme irrésistible et leur influence sur les différents genres de la littérature orale, principalement sur les cantiques de Noël et les contes.

Quelques-uns de ces apocryphes bogomiliques, tels que la *Légende d'Abraham* (vers 1600) ou l'*Apocalypse de l'apôtre Paul* (vers la même époque), comptent parmi les plus anciens monuments de la langue roumaine.

Mais le bogomilisme ne se contenta pas de propager sa doctrine au moyen des apocryphes de l'Ancien et du Nouveau Testament, il

1. Ch. Nisard, *Histoire des livres populaires ou de la littérature du colportage depuis le XV[e] siècle jusqu'en 1852*, seconde édition en 2 volumes, Paris, 1864.

appela encore à son aide les fictions orientales, et par leur vulgarisation devint un véritable intermédiaire entre les deux mondes.

Parmi ces récits orientaux, transmis par des traductions slaves sur des originaux bysantins, l'histoire fabuleuse d'Alexandre le Grand (*Alexandria*, en roumain) mérite d'occuper le premier rang. Cette épopée merveilleuse, œuvre légendaire d'un pseudo-Callisthène de l'an 200 de l'ère chrétienne, enfanta en Occident tout un cycle de romans héroïques, et féconda en Orient l'imagination des peuples, dont les contes et traditions gardent des réminiscences de la légende macédonienne.

Au XVe siècle, l'*Alexandria* passa des Bulgares aux Serbes, et de ceux-ci, dans le siècle suivant, aux Roumains et aux Russes. Le plus ancien texte roumain de ce livre populaire (datant de 1620), est encore inédit ; une édition critique des diverses rédactions de l'*Alexandria*, et une étude complète sur son importance au point de vue du folklore roumain, restent à faire.

Les éléments comparatifs forment toute une bibliographie, dont nous nous contenterons de citer les deux plus récentes publications, celle de Paul Meyer (1886) pour les versions occidentales, et celle de Vesselowsky (1886-1888) pour les sources de la rédaction serbe, type direct des différentes traductions roumaines.

LAZARE SAINÉAN.

LES CHAMBRES INTERDITES[1]

II

EN HOLLANDE

DANS une des vieilles maisons à l'*Ossenmarht* à Groningue, qu'habitent depuis des siècles toujours les mêmes familles patriciennes (mais on ne sait pas exactement dans laquelle), il y a une chambre qui ne s'ouvre jamais ; même n'est-il permis qu'à un seul homme vivant d'en savoir la raison. Quand le chef de la famille sent sa mort prochaine, il révèle le secret à son fils aîné, qui à son tour le garde jusqu'à sa propre heure suprême.

W. ZUIDEMA.

1. Cf. t. XVI, p. 505.

CONTES ET LÉGENDES ARABES[1]

DLXXIX

LA PRÉTENDUE SERVANTE



On raconte qu'un cheïkh demanda une femme en mariage, mais ses parents refusèrent de la lui donner s'il n'avait pas une esclave pour la servir : or il n'avait pas les moyens d'en acheter une. Il raconta la chose à un de ses amis qui lui dit : Je remplacerai la servante ; va les trouver et dis leur : J'ai une esclave pour le service, mais elle m'a dit qu'elle travaillerait dans un endroit où elle serait seule sans vous voir et sans qu'on la vît. Il se rendit chez les parents et raconta cela. Ils lui répondirent : Du moment qu'elle s'acquitte du travail que nous lui demandons, nous n'avons pas besoin de la voir ; et ils lui donnèrent la femme en mariage. Le cheïkh amena son ami et le laissa seul dans un endroit ; cet ami était noir et imberbe ; il se mit à moudre, le visage recouvert d'un voile : la femme le prenait pour une servante. Le cheïkh quittait son épouse pendant la nuit pour aller adorer Dieu. La femme raconta cela à d'autres qui lui dirent : Peut-être va-t-il trouver l'esclave. Quand il sortit cette nuit-là, son épouse le suivit pour voir s'il était près de la servante ; elle trouva celle-ci en train de prier, tandis que le moulin tournait tout seul. Elle en fut surprise et ne vit pas là le cheïkh. Elle s'en retourna et garda le silence jusqu'au retour de son mari, à qui elle fit ce récit : J'ai vu l'esclave qui priait et le moulin qui tournait tout seul. Il lui dit : Ce n'est pas une servante, c'est mon ami un tel. Alors la femme reprit : Que Dieu me pardonne ! C'est moi la servante qui vous servirai tous deux[2].

DLXXX

JÉSUS ET LE CRANE

On raconte que Jésus dans un de ses voyages passa par une vallée de Syrie. Il y avait là des arbres, des rivières et des ruisseaux qui célébraient l'Unique, le Puissant. Jésus s'avança vers un fleuve

1. Suite, voir t. XVI, p. 583.
2. Ah'med el Yafé'i, *Roudh er riah'in*, Le Qaire, 1302 hég. in-8°, p. 229.

d'eau courante, fit ses ablutions et sa prière de deux génuflexions. Ensuite il aperçut à sa gauche un crâne d'une extrême blancheur. Il se mit à le contempler et à s'en étonner. Puis il dit : Mon Dieu, mon Maître et mon Seigneur, je te demande par la gloire de ta face et la grandeur de ta puissance de permettre à ce crâne de me parler : *tu es puissant sur toute chose*[1]. Quand il eut fini sa prière, il entendit une voix qui lui disait de la part de Dieu : Jésus, je lui ai ordonné de répondre à tes questions. Il lui dit : O crâne pourri, étais-tu homme ou femme? libre ou esclave? riche ou pauvre? serviteur ou servi? heureux ou malheureux ? généreux ou avare? roi ou valet? Le crâne répondit d'une façon éloquente : Salut sur toi, prophète de Dieu ; j'étais homme et non femme, libre et non esclave, riche et non pauvre, servi et non serviteur, généreux et non avare, roi et non valet. J'étais un des rois de Syrie : quand je montais à cheval, quatre mille serviteurs montaient avec moi. J'envoyais devant moi mille cavaliers; le nombre de mes soldats était de cent mille cavaliers armés complètement et montés sur des chevaux de race. J'ai vécu mille ans ; j'ai épousé mille vierges de qui Dieu m'a fait avoir mille enfants. J'ai possédé mille forteresses; je dépensais chaque jour mille pièces d'or ; j'étais aimé parmi les gens; je gouvernais le peuple avec équité ; je retirais, je donnais, je destituais et je nommais ; mais j'adorais les idoles à l'exclusion de Dieu, le Roi qui sait tout. Toutes les fois que j'augmentais mes bienfaits, j'augmentais mon impiété.

Quand Jésus entendit ces paroles du crâne, il dit : Dieu est le Roi unique et tout-puissant : Louange à Celui qui nourrit celui qui se révolte contre lui. Puis il ajouta : O crâne, comment as-tu vu la mort et ses angoisses, le tombeau et son obscurité, Monkir et Nakir et leur sévérité, les vers et leur attaque ? — Souffle de Dieu, répondit le crâne, la chose est grave et l'affaire considérable. Voici, prophète de Dieu, la cause de ma mort : Un jour j'entrai au bain et j'y fis une longue séance; ma bile se retourna; on me transporta à mon palais ; on me plaça sur un lit et je restai quatre jours dans cet état, sans manger ni boire. Le cinquième jour, les grands de mon empire se réunirent autour de moi et me dirent : O roi, que t'est-il arrivé? Qu'est-ce qui t'a atteint? — Ils amenèrent des médecins et des sages qui ne me furent d'aucune utilité. Le sixième jour, la bile et les maladies s'agitèrent, je tombai en agonie; je voyais mes femmes et ma famille pleurer sur moi et m'adresser la parole sans que je pusse leur répondre. Après cela, l'ange de la mort vint à moi ; ses pieds

1. *Qorân*, sour. III, verset 25.

étaient dans la septième terre, sa tête dans le septième ciel; il avait des ailes de châtiment et des ailes de miséricorde ; il avait six visages : l'un devant, l'autre derrière le dos, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, l'un à la tête et l'autre sous les pieds. D'une main il tenait une lance, de l'autre une coupe d'eau bouillante. Il planta sa lance en terre et me fit boire la coupe de la séparation.

O crâne, dit Jésus, je t'interrogerai sur les visages de l'ange de la mort, qu'en fait-il? — Souffle de Dieu, avec le visage qui est devant lui, il prend les âmes de la nation de Mohammed, le prophète qui sera envoyé à la fin des temps ; avec le visage qui est derrière son dos, il prend les âmes des infidèles ; avec le visage qui est à sa droite, il prend les âmes des Orientaux ; avec le visage qui est à sa gauche, il prend les âmes des Occidentaux ; avec le visage qui est sur sa tête, il prend les âmes des habitants du ciel ; avec le visage qui est sous ses pieds, il prend les âmes des habitants de la terre inférieure. Prophète de Dieu, je n'ai rien vu de plus beau que le visage avec lequel il prend les âmes de la nation de Mohammed. — Jésus lui demanda : Comment as-tu vu la mort? Décris-là. — Prophète de Dieu, répondit le crâne, l'ange de la mort m'amena au milieu de soixante-dix anges, desquels dix me saisirent les mains; dix s'assirent sur ma poitrine ; dix s'assirent sur mes pieds ; dix entrèrent dans mon corps ; dix me saisirent la langue. S'ils ne me l'avaient pas saisie, j'aurais poussé un cri qui aurait effrayé tous ceux qui étaient autour de moi ; s'ils ne s'étaient pas assis sur mes pieds, les déserts n'auraient pas été assez larges pour moi ; s'ils ne s'étaient pas assis sur mes mains, je n'aurais pas laissé au monde une pierre sans l'arracher de sa place, tant était violente l'agonie. Puis, souffle de Dieu, ils prirent mes veines et mes os. Alors je leur dis : Anges de mon Seigneur, je donne pour rançon de mon âme toutes mes richesses. Ils m'appliquèrent un tel soufflet que mes os faillirent se mêler les uns aux autres, et me dirent : Dieu très haut n'accepte pas de cadeau. Je repris : Je donne pour sa rançon ma famille et mes enfants. Ils me répondirent : Hélas ! Hélas ! *Quand leur terme est arrivé, ils ne peuvent le reculer d'un instant ni l'avancer*[1]. Puis mon âme partit. On me lava, on me mit dans un linceul, on me plaça sur le brancard funèbre, on me déposa dans ma tombe, on jeta sur moi de la poussière et on partit. Alors mon souffle revint dans mon corps ; je m'assis ; Monkir et Nakir étaient déjà entrés : ce sont deux anges noirs, hauts comme un grand palmier : ils fendent la terre avec leurs dents ; dans la main de chacun est une tige

1. *Qorân*, sour. VII, verset 32.

de fer. S'ils en frappaient la plus grande montagne, ils l'anéantiraient jusqu'à la terre la plus basse. Puis ils me dirent : Quel est ton Seigneur? Quel est ton Prophète? Quelle est ta religion? — Alors mon esprit s'égara, ma langue balbutia et je dis : Vous êtes mon maître. Ils reprirent : Tu as menti, ennemi de Dieu. L'un m'asséna un coup qui me fit descendre jusqu'à la troisième terre ; l'autre me donna aussi un coup qui m'enfonça jusqu'aux limites de la septième terre. Mes membres se confondirent les uns avec les autres. La terre me dit : Ennemi de Dieu, combien tu t'enorgueillissais à ma surface ! Aujourd'hui les vers te mangeront dans mon sein. — Puis les deux anges me firent sortir avec des tenailles de fer, me laissèrent et s'en allèrent. Ensuite un ange qu'on appelle Rafyan el Azraq arriva à moi et me dit : Ecris, ennemi de Dieu. — Je n'ai ni encrier, ni plume, ni papier, lui répondis-je. — Il reprit : Prends ton doigt pour plume, ta salive pour encre, un morceau de ton linceul pour papier. Il déchira un morceau de mon linceul et se mit à m'énumérer toutes mes mauvaises actions, tandis que je les écrivais comme il me l'avait ordonné. Quand j'eus fini, il prit ce que j'avais écrit, le suspendit à mon cou, me laissa et partit. J'entendis une voix de dessous le Trône (céleste) me crier : Saisissez-le et amenez-le en enfer. Je vis près du Trône quatre sièges : deux étaient à droite et deux à gauche : l'un pour Ibrahim, l'ami de Dieu, le second pour Mohammed, le troisième pour Mousa et le quatrième pour toi, Souffle de Dieu. Tandis que j'étais ainsi, une voix s'éleva du côté de Dieu : Saisissez-le, garrottez-le ; amenez-le en enfer avec une chaîne de soixante-dix coudées et faites-lui suivre ce chemin. Il ne croyait pas au Dieu très-haut et ne donnait pas de nourriture aux malheureux. On apporta une chaîne, on me l'attacha au cou et on me traîna devant moi jusqu'à ce que j'arrivai vers Mâlik : c'était un vieillard assis sur un trône de feu ; de sa bouche sortait du feu ; son front était plissé entre les deux yeux et il était continuellement en colère. Quand il me vit, il me dit : Sois le malvenu. Puis il se leva, me prit par la main, me donna un soufflet sur le visage et me fit entrer dans l'enfer qui était noir et obscur, avec sept étages. Le premier se nomme El Djahannam (*Géhenne*) ; le second Lazha (*feu qui flambe*) ; le troisième El H'ot'amah (*feu violent*) ; le quatrième Es Sa'ïr (*qui éclate en flammes*) ; le cinquième Saqar (*feu*) ; le sixième El Djah'im (*feu intense*) ; le septième El Hâouyah (*l'abîme*), c'est celui dont les châtiments sont les plus douloureux pour ceux qui l'habitent. El Hâouyah est réservé aux hypocrites ; El H'adjim aux tyrans (*Pharaons*) ; Saqar, à ceux qui nient la résurrection ; Es Sa'ïr à Iblis et son armée ; El H'ot'amah, aux Juifs ; Lazha, aux Chrétiens ; Djahannam aux pé-

cheurs de de la nation de Moh'ammed. — Souffle de Dieu, si tu voyais l'enfer et ses habitants, tu pleurerais beaucoup sur eux. L'enfer les recouvre de tous côtés ; son dos est d'airain ; son ventre de plomb ; son sol est un tourment ; son plafond est de la fureur : on y voit des serpents comme des montagnes, des scorpions comme des mulets ; si Dieu permettait à un des serpents de dévorer le monde, il l'avalerait d'une seule bouchée. Mâlik me livra à soixante-dix satellites qui me saisirent, me placèrent dans un coffre de feu dont la longueur est de mille ans. Ils le scellèrent et le confièrent à un démon rebelle, le même qui m'avait guidé dans la demeure de ce monde et m'avait rendu injuste dans la rébellion. Après cela, il me fit descendre dans une citerne profonde qu'on appelle la citerne des chagrins ; on m'y porta et on m'y plaça. Entre autres violents châtiments, je ressentis de la faim : on m'apporta des fruits de l'arbre *zerqoum;* j'en mangeai et ma faim redoubla. Je ressentis de la soif : on m'apporta un vase de cuivre où l'on avait versé du plomb ; j'en bus, et mes entrailles et mes os furent déchirés. Ensuite je revins comme j'étais.

Jésus lui demanda : O crâne, parle-moi des habitants de l'enfer. — Il répondit : Souffle de Dieu, j'ai vu en enfer des gens ayant devant eux de la nourriture excellente et des mets hideux : ils mangeaient ceux-ci et laissaient ceux-là. Je m'informai d'eux ; on me dit : Ils mangeaient de la nourriture défendue et négligeaient la nourriture permise. Je vis des gens qui mangeaient du feu ; j'interrogeai et on me répondit : Ce sont ceux qui mangeaient injustement les biens des orphelins. — Je vis des gens qui avalaient du pus ; j'interrogeai et on me dit : Ce sont ceux qui commettaient des adultères dans ce monde. Je vis en enfer des femmes suspendues par les cheveux. Je questionnai et on me dit : Ce sont celles qui commettaient des adultères dans le monde. Je vis des femmes qui se souffletaient la figure et poussaient des cris affreux. J'interrogeai et l'on me dit : Ce sont celles qui dans ce monde gémissaient sur les morts. Souffle de Dieu, je restai soixante-quatorze ans dans ce châtiment. On m'en tira pour m'amener à un vallon appelé vallon du chagrin. Une voix venue de la part de Dieu, l'unique, le puissant, cria : Ange de la mort, jette ce crâne sur telle route, car il a été généreux envers son peuple ; il faisait des aumônes abondantes, donnait de la nourriture, aimait les pauvres et les malheureux, honorait les hôtes. Alors on me fit sortir vers cet endroit, comme tu vois, souffle de Dieu. Je te demande de prier le Seigneur pour que je revienne en vie comme j'étais en ce monde, afin que j'embrasse la vraie religion par ton intermédiaire et que je rende à Dieu le culte qui lui est dû.

Jésus se leva, fit ses ablutions et une prière de deux génuflexions, puis il dit : Seigneur, je te demande, par la gloire de ta face et la grandeur de ta puissance, que tu ressuscites ce mort par ta décision, ton pouvoir irrésistible sur tes serviteurs ; *tu es puissant sur toute chose* [5]. Il n'avait pas fini sa prière que déjà le crâne s'agitait et redevenait un jeune homme du plus bel aspect. Jésus se tourna derrière lui et l'entendit qui disait : Salut sur toi, souffle de Dieu : je témoigne qu'il n'y a de Dieu que Dieu et que tu es son Verbe qu'il a envoyé à Marie et un souffle émané de lui. Après cela, il vécut quatre-vingts ans, rendant à Dieu l'adoration qui lui est dûe au point qu'il jeûnait un jour entier chaque année et ne cessait de se prosterner et de faire des génuflexions en pleurant et en s'humiliant devant Dieu par crainte de l'enfer [1].

René Basset.

LES GATEAUX ET BONBONS TRADITIONNELS [2]

XIV

EN HOLLANDE

A l'Ecluse (Sluis, en Hollandais), ville du midi de la Hollande, on vend des pâtisseries sèches ressemblant assez bien à un carreau, plaque servant à paver un appartement ; seulement l'épaisseur en est moindre. Le miel entre dans la composition de ces friandises. On les nomme dans la localité :

Jan Nagel en zyn maat
Jean Nagel et son compagnon.

On dit ausssi :

Jan Nagel en zalik maat
Jean Nagel et son saint compagnon.

Ces pâtisseries sont de deux espèces, de même forme et semblent de même aspect, quoique différentes par le goût. Elles se mangent ensemble, d'où leurs noms recueillis à l'Ecluse.

Alfred Harou.

1. *Qorân*, sour. III, verset 25.
2. Cf. t. XIII, p. 110.

PRODIGES ET JEUX DE NATURE [1]

IV

LES HARICOTS DU S[t] SACREMENT

Pendant la Révolution, au temps du pillage des églises, un *bedeau* confia à la terre les vases sacrés dont il avait la garde et pour mieux dissimuler la cachette, sema par dessus des haricots blancs. A la cueillette, ils portèrent tous la représentation fidèle du S[t] Sacrement ; l'espèce s'en est propagée jusqu'à nous et l'image miraculeuse est toujours nettement reproduite. (Communication de M[me] Quémart, de Brest). Il est tout au moins de fait qu'il existe en Bretagne une espèce de haricots dont le hile se détache en blanc sur une aréole brun marron, traversée par des rayons divergents comme ceux d'un S[t] Sacrement, de la couleur du hile. Il n'est même pas très rare que l'un de ses rayons se prolonge par en bas comme le pied d'un ostensoir.

LÉO DESAIVRE.

PÈLERINS ET PÈLERINAGES [2]

LIX

LE CHAUDRON ET LA FÉCONDITÉ

Ermitage de Nuria (Pyrénées Espagnoles). « La clientèle de Notre-Dame de Noria se recrute principalement chez les femmes stériles. Elles vont chercher le miracle au fond d'une *olla*, d'un chaudron — reste présumé de la batterie de cuisine de saint Gille — où elles doivent plonger trois fois, la tête pendant que leur mari appelle la grâce de la fécondation, en sonnant une cloche pendue à la grille du sanctuaire. »

(ÉMILE POUVILLON. *Heures de campagne*. *Le Temps*, 2 nov. 1901.

LÉO DESAIVRE.

1. Cf. t. XII, p. 280
2. Cf. t. XVI, p. 504.

MÉDECINE SUPERSTITIEUSE[1]

XV

LES OS DE MULET

A Knocke l'échauffement (verhitheid) provient de la graisse recouvrant les côtes qui *se fond, se liquéfie* et *se durcit ensuite*. Aucun médecin ne saurait guérir cette affection.

Les paysans qui ont quelque expérience guérissent facilement l'échauffement de la manière suivante : on brûle les os d'un mulet, puis on les pulvérise. Cela fait, cette poudre est mêlée à l'eau-de-vie et la bouteille qui contient cette mixture, déposée pendant vingt-quatre heures dans le fumier. Il suffit alors de boire cette drogue jusqu'à complète guérison. Un paysan m'a assuré avoir été guéri par ce remède, alors que les médecins n'étaient point parvenus à lui procurer le moindre soulagement.

ALFRED HAROU.

NÉCROLOGIE

ERNEST LAMY

Notre collègue Ernest Lamy vient de mourir à Paris à l'âge de 81 ans. Il appartenait à notre Société depuis sa fondation, et s'était toujours intéressé à nos travaux. C'était un homme aimable et bienveillant, qui manquait rarement aux réunions de la Société et aux Diners de Ma Mère l'Oye. P. S.

1. Cf. t. XVI, p. 591.

BIBLIOGRAPHIE

Chauvin. *Bibliographie des ouvrages arabes*, v. fascicule, *Les Mille et Une Nuits* (deuxième partie). Liège, H. Vaillant-Carmane ; Leipzig, O. Harassowitz, 1901, XII, 296 p. et une page de table, in-8, 9 francs.

Le présent fascicule était attendu avec impatience, car il nous présente, ce qui n'avait jamais été fait auparavant, un résumé de tous les contes qui font partie des *Mille et Une Nuits*, ou se rattachent à cette collection. Ceux-là surtout en apprécieront l'utilité, qui voudront établir un rapprochement entre un conte des Mille et Une Nuits et tel ou tel autre, oriental ou occidental. Si l'on ne voulait se fier aux traductions, quelquefois incomplètes ou infidèles, il fallait, avant Burton et Henning, avoir recours aux textes, c'est-à-dire, passer des heures à une tâche, agréable il est vrai, mais longue, que les analyses de M. Chauvin réduisent à peu de chose. Je crois inutile d'ajouter, que ces analyses sont faites avec la plus scrupuleuse exactitude.

En même temps, et ce qui n'augmente pas peu la valeur de l'ouvrage, l'auteur réunit les renseignements qui lui ont été suggérés par ses vastes lectures. Ces notes ne portent pas seulement sur l'ensemble des contes, mais aussi sur les divers traits dont ils se composent et sur les particularités qu'on y rencontre : d'où profit pour les folk-loristes. En pareil cas, il est impossible d'être absolument complet, aussi on me permettra de citer quelques additions, sans d'ailleurs prétendre épuiser la matière.

P. 13. A la bibliographie des traductions du conte d'*Abou Nyout*, il faut ajouter : Kirby, *The new Arabian Nights*, p. 366-383, *Aben Neut and Abu Neutin* [1].

P. 23, note 1. Effrayer les ennemis en leur faisant croire qu'on les mangera. Des rapprochements ont été indiqués par M. G. Paris, dans la *Romania* (t. XXVI, p. 359), auxquels j'en ai ajouté d'autres (*Revue des Traditions populaires*, décembre 1897, p. 651 et suivantes, et *Romania*, janvier 1898). Aux exemples cités, on peut joindre un passage de Josèphe, d'après Nicolas de Damas (*Antiquités judaïques*, l. XIII, ch. 21). Sur le prétendu cannibalisme des *Tafurs*, dans la première croisade, cf. aussi Lenient, *La poésie patriotique en France, au moyen-âge*, p. 216-217 [2].

P. 52. Le conte de *Nour eddin et Miryâm la faiseuse de ceintures*, se rencontre avec des variantes, particulièrement au début, dans un conte berbère du Maroc, *Kitâb ech Chelh'a*, ms. de la Bibliothèque Nationale de Paris, fonds berbère, nº 4, conte V, fº 57.

P. 86. Une variante berbère de l'histoire de *'Ali Cogia*, existe dans Mouliéras, *Légendes et contes merveilleux de la Grande Kabylie*, IIᵉ partie, fasc. I-II [3]. Nº LXIII, § 1 : *Comment Haroun er Rachid devint roi*, p. 36-48.

P. 135, note 1. *Rire et pleurer*, cf. l'épisode de Merlin, emmené à la cour du roi et riant et pleurant sans motif apparent, comme l'enfant du conte du *Baitalpachisi*, P. Paris, *Les romans de la Table-Ronde* [4], t. I. Introduction, p. 85 et suivantes ; *Vita Merlini*, ap. San Marte (Schulze). *Die Sage von Merlin* [5], p. 280-281.

1. Londres, s. d., in-12.
2. Paris, 1891, in-16.
3. Paris, 1897, in-8.
4. Paris, 1868-1877, 5 v. in-12.
5. Halle, 1853, in-8.

Il en est de même de l'homme sauvage pris par Grisandole et amené à l'empereur, dans le roman de Merlin (P. Paris, *Les Romans de la Table-Ronde*, t. II, p. 120 et suiv.).

P. 136. Aux sources indiquées, pour l'histoire d'Antiochus et de Stratonice, par Rohde et Bédier, auxquels renvoie M. Chauvin, il faut ajouter : Lucien, *De la manière d'écrire l'histoire*, § 35 ; id. *Icaroménippe*, § 15 ; Jourdain, *Vie d'Abi Sina*, extraite du *Habib us sier* de Khondemir, *Mines de l'Orient*, t. IV [1], p. 170-171.

P. 138. Une version en zouaoua, l'*Aumône* se trouve dans Belkassem ben Sedira, *Cours de langue kabyle* [2], p. 159-161 : *Thamet't'outh thah'nint aok d'snath taqrisin bour'roum* (La femme charitable et les deux pains), cf. aussi sur ce conte, Puymaigre, *Folk-lore* [3], p. 253-277, *La fille aux mains coupées*.

P. 143. Une version arabe du roman d'*Avicenne*, par Mourâd Efendi Mokhtâr, a été publiée au Qaire, en 1313 hég. pet. in-8. Une nouvelle édition (c'est la cinquième) de la version tatare de 'Abdel Qaïoum, fils de Molla 'Abden Nâsir (Nazyrov), a paru à Qazân en 1900, in-8. Cette traduction fut faite en 1289 hég. L'épisode de la caverne se trouve dans le texte arabe, p. 5-7 et dans la version tatare, p. 4-6, mais le texte diffère de la recension des *Mille et un jours*. Avicenne et son frère Abou'l H'arith (et non son rival Fazel Aspahani), s'enferment dans la caverne où sont les livres du philosophe Pythagore *(Fithaghourath)*, près d'une ville du Maghreb, caverne qui ne s'ouvre qu'une fois par an. Ils y vivent, grâce à une préparation de cœurs de pigeons macérés dans de l'huile d'amandes, et font de nombreux extraits des livres qui s'y trouvent. Ils écrivent leurs notes avec du jus d'oignon, pour éviter la jalousie de ceux qui les verront ; ils feront reparaître, par une fumigation, cette encre sympathique. A leur sortie, au bout de l'année, leur aspect effraie les arrivants, on les prend pour deux sorciers malfaisants qui désolaient le Maghreb ; le roi veut les faire périr, mais ils échappent au supplice par leur art magique. La tradition de la caverne aux livres, provient sans doute d'un épisode réel de la vie d'Avicenne. Pendant son séjour à la cour de Nouh' ben Mans'our, Sultân de Bokhara, dont il devint le médecin, il profita de la bibliothèque incomparable que ce prince possédait et s'assimila ce qu'elle contenait. C'est ce qu'il rapporte dans son autobiographie écrite pour son disciple El Djozdjâni et publiée par Ibn Abou 'Oçaïbyah, dans le *'Oyoun el Anbâ* [4]. M. Carra de Vaux qui a rappelé ce fait, *Avicenne*, p. 135 [5], n'a pas signalé sa relation avec la légende ; celle-ci, du reste, est presque complètement négligée dans son livre.

P. 150, note 2, *Bride*. Dans le conte égyptien de *Moh'ammed l'Avisé*, celui-ci recommande de ne pas le vendre, avec la corde au cou, quand il est changé en mouton ; avec la bride, quand il est changé en chameau. Spitta-bey, *Contes arabes modernes* [6], histoire I.

P. 178. L'histoire de *Ouirdân* (Bestialité), se trouve aussi dans El Ish'aqi, *Tarikh ed doual* [7], p. 164, et dans Kemâl-pacha Zâdeh, *Rodjou'ech cheïkh ila çabâh* [8], p. 124.

P. 179 (n° 12), *Le singe*. Ce conte est reproduit dans El Ish'aqi, *Tarikh ed doual*, p. 166.

P. 188. On peut en rapprocher le conte magyar, *Le bel homme trompé par sa femme*, publié par Katona, *Revue des Traditions populaires*, janvier 1889, p. 44.

1. Vienne, 1813, in-f°.
2. Alger, 1887, in-8.
3. Paris, 1885, in-12.
4. Le Qaire, 1299 hég., 2 v. in-4.
5. Paris, 1900, in-8.
6. Leyde et Paris, 1883, in-8.
7. Le Qaire, 1300 hég., in-8.
8. Le Qaire, s. d., in-8.

P. 199. Le rapport du conte celtique de Keridwen, pour lequel M. Chauvin renvoie à Clouston, avec l'épisode de la lutte du génie et de la princesse, dans l'histoire du second calender, avait déjà été fait par San Marte (Schulze), *Die Sage von Merlin*, p. 259. Le conte gaélique est rapporté aussi avec quelques altérations par Erny, *Voyage dans le pays de Galles*, *Tour du monde*, t. XV, 1867, n° 383, p. 374. On peut rapprocher aussi de cet épisode, l'histoire de *Sir Bumble*, dans Steel et Temple, *Wide awake stories* [1].

P. 202. *Montagnes d'aimant*, cf. aussi le pseudo El Khouârezmri, *Mofid el 'Oloum* [2]. Une des plus anciennes versions se trouve dans Pline l'Ancien (*Histoire naturelle*, l. II, § 98), qui parle de deux montagnes de l'Inde ; l'une attire toute espèce de fer et l'autre le repousse. Une légende danoise prétend qu'Ogier de Danemark, s'étant embarqué pour les Indes, avec son ami le roi Karel, fut poussé, par une tempête, aux environs de la montagne d'aimant, où son navire se brisa. Il fut sauvé par un ange et conduit dans l'île enchantée de Morgana, qui le garda dix ans, Dobritz, *Contes et légendes scandinaves* [3], p. 245. Ibid. L'épisode des aventures du troisième calender avec le fils du joaillier, a passé en Souahili. Cf. Velten, *Märchen und Erzählungen der Suaheli* [4], p. 92-94, *Nguvu za uganga* et trad. allemande [5], n° XLIV, *Puissance de la magie*, p. 148-152.

P. 203. *Portes ou chambres défendues*, cf. H. Husson, *La chaîne traditionnelle* [6], p. 133-139, *La chambre interdite et le cheval ailé*.

P. 214. *Qamar ez Zemân et la femme du joaillier*. C'est de la même façon que dans un conte berbère qui paraît en être imité, le héros enlève par un souterrain la femme du forgeron, Mouliéras, *Légendes et contes merveilleux de la Grande Kabylie*, 1re partie, fasc. II [7], n° X, *Histoire de Mohammed Adjdjaj*, p. 129-161.

P. 216. *Le bédouin loyal*. Cette anecdote a été traduite en français, par Asselan Riche, à la suite de *Scharkan, conte arabe* [8].

P. 232. Le conte de la *Chaise volante* est aussi traduit dans Kirby, *The new arabian Nights*, p. 272-295. *The Labourer and the Flying Chair*.

P. 248, note 1. L'édition du roman de *'Ali ez Zeibeq*, parue à Beyrout en 1866, ne contient en tout que 407 pages, la pagination étant continue pour les quatre parties.

P. 251. On peut rapprocher les plaisanteries des trois dames avec le portefaix, une anecdote de Nasr eddin Hodja. Cf. le *Sottisier*, trad. par Decourdemanche [9], n° 184, *Le paradis du pauvre*, d'un passage de Béroalde de Verville, *Le moyen de parvenir* [10] et une note de A. d'Ancona aux *Novelle inedite* di Giovanni Sercambi [11].

P. 257. L'histoire de Bolouqyâ se trouve dans Eth Tha'alibi, *Qis'as' el Anbiâ* [12], p. 308-315. Elle est rappelée sommairement par Ibn 'Ayâs, *Beddi' ez Zohour* [13], p. 23. Dans les *Swahili tales* de Steere [14], auxquels renvoie M. Chauvin, d'après les *Gœttingische Gelehrte Anzeigen*, elle occupe les pages 322-361, *Kisa Cha*

1. Bombay, 1884, in-12.
2. Le Qaire, 1310 hég., in-4.
3. Paris, 1887, in-18 jés.
4. Stuttgart, 1898, in-8.
5. Stuttgart, 1898, in-12.
6. Paris, 1874, in-12.
7. Paris, 1894, in-8.
8. Paris et Marseille, 1829, in-12, p. 212-220.
9. Bruxelles, 1878, pet. in-4.
10. Paris, 1874, in-12.
11. Florence, 1886, in-8, note 7, p. 68.
12. Le Qaire, 1298 hég., in-8.
13. Le Qaire, 1302 hég., in-8.
14. Londres, 1870, in-8.

Hassibu Karim ad dini na Sultani wa nyoka ; c'est un abrégé de la version des *Mille et Une Nuits*, car on y trouve l'histoire de Djân Châh. Dans le III[e] fascicule de 1901 de la *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, M. Horowitz a étudié les rapports de la version des *Mille et Une Nuits* avec celle du *Qis'as' el Anbya*, mais il n'a pas mentionné la version en souhaili.

P. 281. *Le collyre merveilleux*. Une version berbère se trouve dans Belkassem ben Sedira, *Cours de langue kabyle*, p. 153-154, *Djafar lembreki d'oumr'ar*. On peut en rapprocher un trait, cité par Beha eddin el 'Amili, *Kechkoul*, p. 4 ; un rondeau de Charles d'Orléans, *Poésies françaises* [2], t. II, p. 196, et un ancien noël : *D'une médecine spirituelle pour guérir la mélancolie*, cité par Ribault de Laugardière, *La Bible des Noëls* [3], p. 86-87.

P. 283. *L'incongruité*. Cf. la même donnée dans une pièce de Lichtwer, *Der Kleine Toffel*, ap. Scherdlin, *Contes et morceaux choisis de Schmid, Krummacher, etc.* [4], p. 145-147.

Puisse M. Chauvin nous donner bientôt la seconde partie et y joindre un index que la richesse des matériaux qu'il rassemble rend indispensable.

RENÉ BASSET.

Achille Robert. *Notes sur quelques stations préhistoriques de la Commune mixte d'Aïn-Melila* (Constantine). Adolphe Braham, p. in-8 de pp. 54 (Ext. du Recueil des notices et mém. de la Soc. arch. de Constantine 1900).

Ce travail très conciencieusement fait et orné de nombreuses photographies et dessins d'instruments, forme une contribution fort intéressante à l'étude du préhistorique en Algérie. Les cavernes visitées et fouillées par l'auteur ne paraissent être l'objet d'aucune tradition, car M. A. R. est un trop bon folk-loriste pour avoir négligé d'interroger les gens des environs.

P. S.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

Arrigho Balladoro. *Folk-lore veronese : Novelline*. Verone Dunker, in-18 de pp. XIV-264.

Elisabet Sklarek. *Ungariche Volksmærchen*. Leipzig. Theodor Weicher, in-8 de XXI-300.

D[r] V. Bugiel. *Un célèbre médecin polonais du XVI[e] siècle*. Joseph Struthuis. Paris, Steinhel, in-8 de pp. 93.

E. Herpin. *Au pays des légendes*. Rennes, Hyacinthe Caillière, p. in-18 de pp. XVII-260.

Fernand Nicolay. *Histoire des Croyances, superstitions, mœurs, usages et coutumes* (selon le plan du décalogue). 3 in-8. Paris, Victor Retaux.

1. Le Qaire, 1316 hég., in-4.
2. Paris, 1874, 2 v. in-12.
3. Paris, 1857, in-8.
4. Paris, 1877, in-16.

— *Actes du premier Congrès International de l'Histoire des religions*. Première partie : Séances générales. Paris, Leroux, in-8 de pp. XXI-248.

René Kerviler. *Bruyères et lilas :* Douze gerbes de douze sonnets. Rennes, H. Caillière, in-18 de pp. VIII-65.

Gabriel Vicaire. *Au pays des Ajoncs. Avant le soir*. Paris, Henri Leclerc, in-18 de pp. II-239.

Louis Leger. *La Mythologie slave*. Paris, E. Leroux. in-8 de pp. XIX-248.

Z. Le Rouzic. *Carnac. Fouilles faites dans la région* 1889-1900. Vannes, Galle, in-8 de pp. 10. (Ext. du Bull. de la Société polymatique du Morbihan).

Frédéric Le Guyader. (Frédéric Fontenelle). *La chanson du cidre*. Rennes, H. Caillières, in-18 de pp. XV-268. (5).

T. II. de la Bibliothèque du Glaneur breton.



NOTES ET ENQUÊTES

⁂ *Nominations*. — Notre collègue M. Lazare Sainéan vient d'être autorisé à ouvrir à l'Ecole des Hautes Etudes, section des sciences religieuses, un cours de folk-lore oriental.

⁂ *Démon du Brouillard*. — A Londres, lorsqu'il fait du brouillard, on dit que le « *Fog fiend* », *le démon des brouillards* est à l'œuvre.

⁂ *Expression pour dire d'entrer*. — Dans le quartier d'Outre-Meuse, à Liège, quelques vieilles gens n'omettent jamais de faire suivre le mot « *Entrez* » de la phrase « *Saint Pierre a les clefs* », lorsque quelqu'un vient frapper à leur porte.

(Comm. de M. Alfred Harou.)



RÉPONSES

⁂ *Passer sous une échelle*. — *Quelqu'un mourra dans la famille*, si on venait à passer sous une échelle. (Herstal, près Liège).

⁂ *Superstitions de déménagement* (Belgique) (Rev. Trad. pop. t. XIV. 441). On dit proverbialement en Wallonie que *trois déménagements valent un incendie*. — Dans un déménagement il faut que le *Crucifix entre toujours le premier* dans la nouvelle maison qu'on va occuper (Wallonie).

(Comm. de M. Alfred Harou).



TABLE ANALYTIQUE

MYTHOLOGIE ET LITTÉRATURE COMPARÉE

FOLK-LORE

COUTUMES

FOLK-LORE PARISIEN

LES MÉTIERS ET LES PROFESSIONS

LE MONDE PHYSIQUE

TRAVAUX PUBLICS

SUPERSTITIONS

LA MER ET LES EAUX

CONTES ET LÉGENDES

CHANSONS

DEVINETTES

VARIÉTÉS

NÉCROLOGIE

ILLUSTRATIONS

BIBLIOGRAPHIE

Le Gérant, A. CERTEUX.



Baugé (Maine-et-Loire). — Imprimerie Daloux

Baugé, Maine-et-Loire — Imprimerie Daloux.


GENERAL LIBRARY - U.C. BERKELEY
B000545978

